

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DE 1789 A 1799

TOME SECOND

PAR HENRI MARTIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS - JOUVET ET Cie - 1882

CHAPITRE PREMIER. — La Convention (suite). Août-novembre 1793.

CHAPITRE II. — La Convention (suite). Août-décembre 1793.

CHAPITRE III. — La Convention (suite). La Terreur en Province.

CHAPITRE IV. — La Convention (suite). Octobre 1793-avril 1794.

CHAPITRE V. — La Convention (suite). Avril-juillet 1794.

CHAPITRE VI. — La Convention (fin). 6 avril-28 juillet 1794.

CHAPITRE VII. — La Convention (suite). 28 juillet 1794-25 octobre 1795.

CHAPITRE VIII. — La Convention (suite). Décembre 1794-juin 1795.

CHAPITRE IX. — La Convention (suite). Fin juillet 1794-mi-octobre 1795.

CHAPITRE X. — La Convention (fin). Janvier 1794-26 octobre 1795.

CHAPITRE XI. — Directoire. 27 octobre 1795-26 mai 1797.

CHAPITRE XII. — Directoire (suite). Octobre 1795-avril 1797.

CHAPITRE XIII. — Directoire (suite). 10 avril-17 octobre 1797.

CHAPITRE XIV. — Directoire (suite). 17 octobre 1797-15 octobre 1799.

CHAPITRE XV. — Directoire (fin). 19 mai 1798-20 novembre 1799.

CHAPITRE PREMIER

LA CONVENTION (SUITE). — LA TERREUR. — MORT DES GIRONDINS.

Août-novembre 1793.

Le grand mouvement de lutte à outrance, qui avait suscité la Réquisition et porté Carnot à la direction de la guerre, poussait en même temps à la Terreur.

Le 27 août, le général Custine, qui avait été longtemps le favori des Jacobins et l'une des espérances de la Révolution, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, fut envoyé à l'échafaud comme traître. Il n'avait point trahi ; mais **une série de fautes inexplicables**, suivant l'expression du célèbre historien militaire Jomini, lui donnait toutes les apparences de la trahison. Ces fautes, **inexplicables** au point de vue militaire, provenaient de fausses combinaisons politiques. Ceux qui condamnèrent Custine étaient convaincus de son prétendu crime. Le malheureux paya pour Dumouriez.

Peu de jours après, une douzaine d'habitants de Rouen, jugés à Paris, furent conduits à la guillotine. Ce fut la première de ces funèbres **charretées** qui, quelques mois plus tard, se multiplièrent d'une si effroyable manière.

Ces Rouennais avaient été condamnés pour conspiration et connivence avec les insurgés de la Normandie centrale. Il y eut encore quelques autres exécutions de gens de leur ville et de leur département. On peut juger quelles terribles menaces étaient suspendues sur le Calvados et sur l'Eure, qui avaient été le foyer de l'insurrection girondine. L'enquête sur la rébellion de ces deux départements était entre les mains d'un Montagnard redouté, Robert Lindet, député de l'Eure. Quelques motions violentes et sa mine sévère et sombre lui avaient fait une réputation sinistre. Les Girondins l'appelaient **l'hyène**.

Ce qui était l'effroi des Normands fut leur salut. Robert Lindet, qui s'éleva bientôt, parmi les hommes d'action du Comité de salut public, à un rôle qui ne le céda en importance qu'à celui de Carnot, Robert Lindet prit prétexte des immenses affaires dont il était chargé pour traîner en longueur son rapport sur la Normandie ; il traîna si bien que la Terreur finit avant que le rapport eût été présenté.

Il préserva ainsi son pays natal des horreurs qui désolèrent Lyon, la Provence, Bordeaux et Nantes.

Pendant qu'une circonstance heureuse protégeait ainsi un coin du Nord-Ouest, les événements qui se passaient dans le Sud-Est rendaient, à Paris et ailleurs, la Terreur de plus en plus implacable.

La réaction lyonnaise, après avoir envoyé à l'échafaud Chalier et quelques autres Jacobins, avait essayé de revenir sur ses pas et de transiger. Sous la pression des départements voisins, la Commission populaire et le Directoire

départemental de Rhône-et-Loire avaient reconnu la Constitution de 93, mais en déclarant qu'ils se maintiendraient **en état de résistance à l'oppression jusqu'au rapport des décrets rendus contre le département de Rhône-et-Loire et la ville de Lyon.**

Les dominateurs de la Convention n'admettaient pas d'autre transaction qu'une soumission entière et n'entendaient pas laisser subsister à Lyon une république animée d'un esprit opposé à la Montagne et semi-royaliste. Dubois-Crancé, après avoir empêché la jonction des Lyonnais et des Marseillais, marcha sur Lyon avec le peu de forces qu'on put détacher de l'armée des Alpes. Il vint hardiment se poster devant cette grande ville avec 5.000 soldats et quelques canons (8 août). Le général Carteaux, qui n'avait pas plus d'hommes à sa disposition, eut ordre d'avancer d'Avignon sur Marseille.

La résistance, à Marseille comme à Lyon, tendait à passer du républicanisme girondin à la Contre-révolution.

A Lyon, les deux représentants girondins Birotteau et Chasset, se sentant débordés par les royalistes, avaient quitté la ville. A Marseille, Rebecqui fit plus ; cet intime ami de Barbaroux, qui avait conduit avec lui les Marseillais du 10 août, voyant la Gironde disparaître entre la Montagne et la Contre-Révolution, se noya de désespoir.

A Marseille comme à Lyon, la réaction avait versé sur l'échafaud le sang des Montagnards. A l'approche de Carteaux, ceux-ci reprirent courage, et, le 23 août, cinq sections de Marseille se soulevèrent contre les autorités réactionnaires. On se battit dans Marseille les 21 et 25 août. Le sort de Marseille se décida hors de ses murailles. Le général Carteaux ayant enlevé un camp retranché qu'avaient les chefs marseillais sur la hauteur de Septèmes, les autorités réactionnaires prirent la fuite et Carteaux fit son entrée dans Marseille.

Il était temps ; car les administrateurs marseillais s'étaient mis en correspondance avec l'amiral anglais qui croisait sur la côte de Provence et s'apprêtaient à lui livrer la ville et le port.

La trahison, prévenue à Marseille, ne put l'être à Toulon. La Contre-Révolution était maîtresse de notre grand port militaire du Midi. Elle avait gagné la majorité des sections toulonnaises par l'influence des administrateurs de la marine et des officiers supérieurs de la flotte, en majorité ennemis de la République. Il y avait là d'anciens nobles qui n'avaient point émigré et qui conspiraient, usant des emplois qu'on leur laissait pour faire manquer nos opérations militaires et maritimes. Ils s'en sont vantés plus tard dans les Mémoires qu'ils ont écrits. On avait cassé les autorités patriotes et on les avait remplacées par des contre-révolutionnaires. Les administrateurs avaient longtemps continué de correspondre avec le ministère de la marine et de protester hypocritement de leur attachement à la République. Mais, pendant ce temps, ils séduisaient les ouvriers du port et les matelots, en les payant en or au lieu d'assignats ; ils faisaient tomber la tête des principaux Jacobins toulonnais et emprisonnaient les commissaires de la Convention, après les avoir accablés d'outrages. Le Comité directeur de Toulon négociait avec l'amiral anglais Hood. A la nouvelle de l'entrée de Carteaux à Marseille, l'amiral Hood offrit ses secours, à condition que Toulon se prononçât en faveur du gouvernement monarchique et qu'on mit le port à sa disposition. Il promettait qu'à la paix, le port et la flotte seraient rendus à la France.

Le Comité directeur de Toulon accepta ; il fit proclamer Louis XVII par les sections et se disposa à ouvrir le port aux Anglais.

Un contre-amiral, dont le nom doit être conservé par l'histoire, Saint-Julien, essaya d'empêcher ce crime et cette honte : il arbora le pavillon de commandement et appela à lui les marins fidèles ; mais son perfide collègue Trogoff et les administrateurs de la marine étaient maîtres du fort Lamalgue, qui commande le port. Résolus à tout pour consommer leur forfait, ils s'apprêtaient à faire tirer à boulets rouges sur les vaisseaux de Saint-Julien. Plusieurs de ses capitaines l'abandonnèrent ; la résistance devint impossible. Saint-Julien fut réduit à s'échapper avec quelques soldats et marins.

L'amiral Hood prit possession de Toulon. Notre flotte de la Méditerranée, nos arsenaux, notre matériel, tout ce qu'on avait préparé pour la guerre d'Italie tomba dans les mains de l'ennemi (28 août). Un des deux représentants du peuple qui étaient prisonniers à Toulon, Pierre Bayle, se donna la mort dans son cachot. L'autre, Beauvais, subit la plus dure captivité.

La catastrophe de Toulon produisit un double effet dans Paris : elle transporta de fureur et de vengeance les patriotes ; elle exalta les espérances des contre-révolutionnaires. De ceux-ci, les uns, les ardents, recommencèrent à faire des démonstrations royalistes dans les théâtres ; les autres, les habiles, se mêlèrent aux anarchistes, aux forcenés du parti de l'Évêché, pour pousser les sections aux exagérations les plus folles. On en vint, dans certaines sections, à proposer d'arrêter comme contre-révolutionnaires les autorités municipales et la Commune.

Les souffrances populaires aidaient ceux qui poussaient aux troubles. Le pain n'était pas cher ; le maximum et les gros subsides que la Commune tirait de la Convention empêchaient le prix de monter ; mais qu'importe que le pain soit à bon marché, si le pain manque ? — Les entraves que le maximum et les poursuites contre les prétendus accapareurs mettaient au commerce des grains, ainsi que les grands achats pour les armées, faisaient que Paris était à peine approvisionné au jour le jour. On faisait queue toute la nuit aux portes des boulangers.

Le 4 septembre, le faubourg Saint-Antoine descendit et envahit l'Hôtel de ville en criant : **Du pain !**

Hébert et Chaumette apaisèrent la foule en déclamant plus fort qu'elle contre les riches et les accapareurs, et en promettant qu'on lèverait une armée **révolutionnaire**, chargée de parcourir les campagnes pour faire vider les greniers et circuler les grains. — **Il y aura une guillotine à la suite pour les accapareurs !** ajouta Hébert.

C'était ce qu'avaient demandé des adresses envoyées par les plus furieux Jacobins de province.

La Convention eut, le lendemain, le terrible contre-coup de cette scène.

Dès l'ouverture de la séance, Merlin de Douai, au nom du Comité de législation, proposa et fit voter la division du Tribunal révolutionnaire en quatre sections, afin de remédier aux lenteurs contre lesquelles criaient Robespierre et les Jacobins.

Bientôt arriva la municipalité suivie d'une grande foule : le procureur-syndic Chaumette demanda, dans une déclamation furieuse, l'armée révolutionnaire avec la guillotine ambulante.

Le farouche Billaud-Varennes, l'homme du Deux-Septembre, déclara que cela ne suffisait pas ; qu'il fallait arrêter sur-le-champ tous les suspects.

Danton intervint : il tonna, comme dans ses grandes journées ; il s'écria qu'il fallait savoir mettre à profit l'élan du peuple pour consommer la Révolution. Il approuva qu'on décrêtât sur-le-champ l'armée révolutionnaire, mais sans parler de guillotine. Il demanda qu'on votât cent millions pour fabriquer des armes, afin que tout citoyen eût son fusil. Il proposa que les sections de Paris s'assemblent deux fois par semaine pour s'occuper du salut de la patrie et qu'on donnât une indemnité de quarante sous aux citoyens peu aisés qui assisteraient à ces assemblées.

Si les paroles de Danton étaient impétueuses, sa pensée était très calculée et très politique. La permanence des sections les livrait à une poignée d'intrigants ou **d'enragés**. Leurs réunions, réduites à deux par semaine, avec indemnité pour les ouvriers, y devaient ramener le vrai peuple et le soustraire aux conspirateurs anarchistes ou réactionnaires.

Les motions de Danton furent décrétées aux acclamations générales.

Mais les propositions violentes de Billaud et autres furent également votées. Billaud fit révoquer un décret dû au Girondin Gensonné, qui interdisait les visites domiciliaires et les arrestations pendant la nuit. La peine de mort fut décrétée contre quiconque aurait agioté sur les assignats **dans un but contre-révolutionnaire**.

Une députation des sections et des Jacobins vint demander le jugement du **monstre** Brissot et de ses complices Vergniaud et Gensonné et **autres scélérats !** — **Législateurs**, dit l'orateur de la députation, **placez la Terreur à l'ordre du jour**.

Barère, au nom du Comité de salut public, fit voter un projet de loi décrétant l'organisation d'une force armée de 6.000 fantassins et 1.200 canonniers, destinée à comprimer les contre-révolutionnaires et à protéger les subsistances.

Se mettant, par peur et par entraînement, au niveau des plus violents, Barère adopta **le grand mot de la Commune de Paris : Plaçons la Terreur à l'ordre du jour**. — **Les royalistes conspirent**, dit-il ; **ils veulent du sang ! hé bien ! ils auront celui des conspirateurs, des Brissot et des Marie-Antoinette !**

La réunion de ces deux noms fait voir quel vertige il y avait dans les esprits.

Le lendemain, 6 septembre, deux des plus redoutables Jacobins, le froid et implacable Billaud-Varennes et le fougueux Collot-d'Herbois, furent adjoints au Comité de salut public.

Danton persista dans le refus qu'il avait déjà fait d'y rentrer. Ceci prouvait combien les Girondins s'étaient trompés en l'accusant de viser à la dictature.

S'il s'obstinait à se tenir en dehors du Comité, c'était surtout parce qu'il sentait les Girondins perdus et ne voulait pas contribuer à leur perte. Garat, avant de quitter le ministère de l'intérieur, avait tenté d'empêcher qu'on les mit en jugement. Il en avait parlé à Robespierre et à Danton ; il avait trouvé Robespierre implacable. Danton, malade de chagrin, et de grosses larmes coulant le long de son rude visage, lui avait répondu : **Je ne pourrai pas les sauver**.

Le Comité de sûreté générale, par les mains duquel passaient les enquêtes sur les députés et les généraux, n'avait pas donné suite immédiatement au décret

qui statuait qu'il y avait lieu à accusation contre les principaux des Girondins. Le Comité retardait tant qu'il pouvait leur affaire. Il fut réorganisé et renouvelé dans le sens de la Terreur.

Le 17 septembre, fut votée la loi sur l'arrestation des suspects. Elle était d'un vague effrayant et laissait une terrible latitude aux Comités révolutionnaires chargés de l'exécution de la loi. La seule prescription qui leur fût imposée était d'envoyer au Comité de sûreté générale la liste des personnes qu'ils feraient arrêter, avec les motifs de l'arrestation.

Le 10 octobre, Saint-Just, au nom du Comité de salut public, lut à la Convention un grand rapport sur la situation de la République. Le caractère en était aussi violent, mais bien autrement précis que celui des discours de Robespierre. Les paroles de Saint-Just étaient pleines de menaces pour d'autres encore que les ennemis de la Montagne. On sentait l'accent d'une indignation sincère, et qui passerait bientôt des paroles à l'action, contre tous ceux qui pillaient l'État. Hébert et sa bande durent en frémir.

Saint-Just tonnait, non pas seulement contre les pillards, mais contre l'administration en général. **Le ministère est un-monde de paperasses ; on écrit beaucoup et l'on ne fait rien. Les bureaux ont remplacé le monarchisme.**

Il voyait clair et lointain dans ce mal naissant.

Il voulait tout simplifier et tout renouveler. Il imposait une vie austère et une activité sans relâche aux représentants du peuple auprès des armées. **Ceux qui font des révolutions dans le monde, dit-il, ceux qui veulent faire le bien, ne doivent dormir que dans le tombeau.**

Il nous faut, poursuivait-il, des institutions militaires nouvelles. L'art militaire de la monarchie ne nous convient plus. Notre système de guerre doit être actif et impétueux comme notre génie.

Pour abattre l'influence des bureaux, il entendait à la fois diviser l'autorité en bas entre les Comités révolutionnaires et la concentrer en haut dans la Convention nominalement et dans le Comité de salut public en fait.

Il concluait à décréter que le gouvernement resterait révolutionnaire jusqu'à la paix. C'était ajourner indéfiniment la mise en pratique de la Constitution et proclamer franchement la dictature.

Ministres, généraux, corps constitués seraient placés sous la surveillance du Comité de salut public. Les généraux en chef seraient nommés par la Convention, sur la présentation du Comité de salut public.

La Convention acquiesça.

La Convention décréta l'arrestation, jusqu'à la paix, de tous les étrangers sujets des puissances ennemies.

Presque toute l'Europe assaillant la France, personne ne la défendait, pas même les États-Unis d'Amérique, la défiance contre tous avait succédé chez nous à la sympathie envers tous (16 octobre).

Le rapport de Saint-Just avait été précédé, le 3 octobre, par un rapport du nouveau Comité de sûreté générale, concluant à la mise en accusation de quarante députés ; trente-neuf étaient des Girondins ou des amis de la Gironde ; le quarantième était l'ex-duc d'Orléans. Des trente-neuf, vingt et un seulement étaient sous la main de leurs ennemis et, sur ces vingt et un, il n'y en avait que

neuf qui fissent partie des premiers députés décrétés d'arrestation le 2 juin. Le reste de ces premiers décrétés avait, comme nous l'avons dit, quitté Paris pour tâcher d'organiser la résistance au dehors et avait été déclaré hors la loi.

Les députés qu'on avait ajoutés aux Girondins décrétés d'arrestation le 2 juin étaient des membres de la Droite qui avaient signé, les 6 et 19 juin, des protestations contre la violation de la représentation nationale.

Quarante et quelques autres avaient également signé ces protestations. Le Comité de sûreté générale demandait leur arrestation provisoire, sans aller jusqu'à la mise en accusation. Un député demanda qu'ils fussent aussi envoyés au Tribunal révolutionnaire. Robespierre s'y opposa. Il dit que la Convention ne devait pas chercher à multiplier les coupables ; qu'elle ne devait s'attacher qu'aux chefs de faction.

Cette demi-clémence indiquait chez Robespierre une tendance à une politique nouvelle. Tout en frappant impitoyablement les chefs de la Gironde, il sauvait les débris de la Droite, qui ne lui portaient point ombrage et qui pouvaient quelque jour, avec la Plaine (le Centre), lui servir de point d'appui contre la Montagne elle-même.

Dans la même séance, on décida la mise en jugement des Quarante et celle de Marie-Antoinette.

Les Jacobins et la Commune réclamaient depuis longtemps le procès de la malheureuse reine et faisaient grand bruit des nombreux complots qui avaient pour but de la délivrer. Elle dit probablement, en effet, réussi à s'évader du Temple, si elle eût consenti à partir sans ses enfants. Dans le courant de juillet, on lui avait infligé une douleur égale à celle du 21 Janvier ; on l'avait séparée de son jeune fils, parce que, disait-on, elle le traitait en roi et l'élevait pour en faire un tyran. L'enfant fut placé dans une autre partie du Temple et son éducation fut remise par la Commune à un cordonnier dur et grossier, nommé Simon.

La perte de Marie-Antoinette, à cette époque, n'était pourtant pas certaine encore.

Ni au Comité de salut public, ni au ministère, on ne voulait la mort de la captive. Lorsque le Liégeois Lebrun, l'ami des Girondins, était encore ministre des affaires étrangères, un projet secret avait été formé, qui eût assuré la vie de Marie-Antoinette. Danton le connaissait et le secondait. On croit qu'il avait promis à sa première femme mourante de sauver la reine et ses enfants.

Il s'agissait d'une négociation avec trois États italiens encore neutres, Venise, la Toscane et Naples, afin qu'ils s'engageassent à maintenir leur neutralité fort ébranlée, moyennant garantie pour la sûreté de Marie-Antoinette et de sa famille.

On ne doutait pas que l'Autriche ne favorisât cette transaction.

Deux agents diplomatiques qui, depuis, remplirent de grands emplois en France, Maret et Sémonville, étaient chargés de cette affaire. Leurs instructions ne furent pas changées après la chute des Girondins. Comme ils passaient de Suisse en Italie, ils furent enlevés, contrairement au droit des gens, sur le territoire neutre des Grisons, par un détachement autrichien (25 juillet).

On devait penser que le gouvernement autrichien, quand il connaîtrait l'objet de leur mission, s'empresserait de les relâcher. Il les fit charger de chaînes et envoyer dans les cachots pestilentiels de Mantoue. Plusieurs des gens de leur

suite y périrent. Le jeune empereur François II, le plus insensible des hommes, et son nouveau ministre Thugut, intrigant sans conscience et sans entrailles, tenaient beaucoup plus à entraîner dans la coalition Naples, Florence et Venise qu'à sauver la vie de la tante et des cousins de François II.

A la nouvelle de l'arrestation de nos envoyés, Marie-Antoinette fut séparée de sa fille et de sa belle-sœur Élisabeth, et transférée à la Conciergerie. C'était l'indice de sa mise en accusation. Elle comparut, le 44 octobre, devant le Tribunal révolutionnaire.

Au réquisitoire de Fouquier-Tinville, mêlé de calomnies contre sa vie privée et d'imputations en grande partie bien fondées contre sa conduite politique, elle opposa une défense digne dans la forme, mais où elle effaça, tant qu'elle put, son rôle dans l'ancien gouvernement. Elle nia tout ce qui la compromettait, assura n'avoir fait qu'obéir à son mari, prétendit n'avoir eu, depuis la Révolution, aucune correspondance à l'étranger et disputa de son mieux cette vie qui lui échappait.

Elle se releva par un cri du cœur, lorsque Hébert osa l'accuser d'avoir dépravé les mœurs de son fils encore enfant : **J'en appelle à toutes les mères !** s'écria-t-elle en se tournant vers l'auditoire. Il y eut un frémissement d'indignation dans la foule. Le misérable Hébert se tut.

Les questions posées aux jurés furent :

Marie-Antoinette a-t-elle coopéré à des manœuvres tendant à fournir des secours aux ennemis extérieurs de la République, à leur ouvrir l'entrée du territoire et à y faciliter le progrès de leurs armes ?

A-t-elle participé à un complot tendant à allumer la guerre civile ?

La réponse fut affirmative et la condamnation prononcée.

On ne connaissait point alors les pièces décisives que nous possédons sur la correspondance de la reine avec l'Autriche ; mais on en savait assez pour qu'il ne subsistât aucun doute. La reine avait la même culpabilité de fait et les mêmes excuses morales que son mari.

Elle écrivit à sa belle-sœur, Madame Élisabeth, une lettre d'adieu où elle renouvelait les sentiments de pardon et d'oubli exprimés dans le Testament de Louis XVI et épanchait d'une manière touchante ses dernières douleurs de mère.

Elle alla à l'échafaud avec courage et résignation. La foule, qui l'avait tant haïe, n'insulta point à ses derniers moments.

Si Marie-Antoinette, remise en liberté, eût été finir ses jours en Autriche, elle n'eût laissé parmi nous qu'une mémoire profondément et justement impopulaire, et l'opinion l'eût accablée sous la responsabilité de la perte de son mari. Sa mort tragique, après tant de souffrances, a relevé sa mémoire, en l'associant à la légende du **Roi-martyr**.

Huit jours après la mort de la reine, les Girondins furent appelés devant le Tribunal révolutionnaire.

Parmi les hommes illustres qui figuraient en tête des vingt et un accusés, Brissot et Lasource avaient seuls tenté d'échapper au sanglant tribunal pour aller fomenter la résistance dans le Midi. Vergniaud, Gensonné, Valazé, étaient restés immuables dans leur résolution d'attendre le jugement. Gensonné avait eu pour gardien un Suisse auquel il avait sauvé la vie le 10 août, et qui était devenu

gendarme. Il s'était refusé à profiter de la reconnaissance de cet homme. Le 2 juin même, il avait écrit une sorte de testament où il prévoyait et acceptait son sort, *si sa mort pouvait être utile à l'établissement de la République*.

Entre les députés ajoutés aux décrétés du 2 juin, étaient les deux beaux-frères Ducos et Boyer-Fonfrède, deux jeunes Bordelais pleins de talent et de courage, aimés et estimés de tous. Marat lui-même, le 2 juin, les avait fait retrancher de la liste. Le nouveau Comité de sûreté générale, mêlé de fanatiques et d'anciens modérés devenus cruels par peur, avait été plus impitoyable que Marat.

L'acte d'accusation, rédigé par l'ex-feuillant Amer, rapporteur du Comité de sûreté générale, n'était que le ramas des calomnies extravagantes qui avaient trahie dans les clubs et dans les journaux. On croirait y apercevoir, par moments, l'œuvre de la Contre-révolution. Il accuse Brissot d'avoir ruiné nos colonies en prêchant la liberté des Noirs et d'avoir attiré les armées étrangères sur la France en faisant déclarer la guerre aux rois !

Tout le procès répondit à ce début. Les pièces ne furent point communiquées aux accusés ni à leurs conseils. Le procès-verbal, écrit avec une honteuse partialité, développe complaisamment les témoignages à charge et tronque fréquemment les réponses des accusés.

Ces prétendus témoignages sont de longs réquisitoires où les Pache, les Chaumette, les Hébert, les Chabot. etc., etc., viennent tour à tour faire à leur façon le procès de la Gironde.

Les cris de cette meute ne produisaient pas l'effet attendu. Les explications claires et sensées de Brissot, l'éloquence de Vergniaud, la physionomie loyale et sympathique des accusés émouvaient l'auditoire.

Hébert et Chaumette commencèrent à craindre que les victimes n'échappassent. Le 28 au soir, ils coururent aux Jacobins et obtinrent que la Société arrêât d'aller en masse, le lendemain, demander à la Convention le jugement des députés dans les vingt-quatre heures. Les Jacobins allèrent, le 29, à la barre de la Convention réclamer une loi qui donnât aux jurés du Tribunal révolutionnaire le droit de mettre un terme aux débats dès qu'ils se croiraient suffisamment éclairés.

Fouquier-Tinville, au nom du Tribunal, avait écrit, de son côté, à la Convention, pour se plaindre de la lenteur des formes judiciaires.

Robespierre et, avec lui, Barère, qui désormais se livrait entièrement au parti de la Terreur, appuyèrent la pétition des Jacobins. Sur la proposition de Robespierre, il fut décrété qu'après trois jours de débats, les jurés pourraient se déclarer en état de prononcer.

Les jurés usèrent, dès le lendemain, de la faculté qu'on leur donnait. Ils déclarèrent leur conscience suffisamment instruite, quoiqu'on n'eût pas entendu les témoins à décharge et que ni les accusés ni leurs conseils n'eussent été admis à plaider leur cause.

Brissot, Vergniaud, Gensonné, Valazé, l'évêque Fauchet, Ducos, Boyer-Fonfrède, Lasource et leurs amis furent déclarés convaincus d'avoir conspiré contre l'unité et l'indivisibilité de la République, et contre la liberté et la sûreté du peuple français.

Au moment où le président prononça l'arrêt de mort, un cri se fit entendre dans l'auditoire :

Mon Dieu ! mon Dieu ! c'est moi qui les tue ! c'est mon Brissot dévoilé qui les tue.

C'était la voix de Camille Desmoulins. Il comprenait maintenant la portée des funestes pamphlets où il s'était fait l'instrument des haines de Robespierre et où l'acte d'accusation avait puisé ses arguments.

Danton, lui, qui n'était pas complice de leur mort, s'était retiré chez sa mère, à Arcis-sur-Aube, pour n'en pas être témoin.

On fit rentrer les condamnés pour qu'ils entendissent leur arrêt. La plupart se levèrent impétueusement.

Nous sommes innocents ! crièrent-ils ; **peuple, on te trompe !**

La foule resta immobile et silencieuse.

Brissot, qui 'avait passé le temps de sa captivité à écrire des Mémoires où il semble moins préoccupé de sa mort prochaine que d'une des grandes idées de sa vie, l'abolition de l'esclavage des Noirs, Brissot laissait tomber sa tête sur sa poitrine, absorbé dans ses méditations. Vergniaud ne paraissait éprouver d'autre sentiment que l'ennui et le dédain. Les deux beaux-frères Ducos et Fonfrède s'embrassaient. L'évêque Fauchet semblait prier. Le ministre protestant Lasource se tourna vers les juges : **Je meurs, dit-il, le jour où le peuple a perdu la raison ; vous mourrez, vous, le jour où il l'aura recouvrée.**

Plusieurs crièrent : **Vive la République !** Il y en eut un qui ne dit rien ; il s'enfonça un poignard dans le cœur ; c'était le Normand Valazé.

Les vingt autres sortirent du tribunal en entonnant la Marseillaise :

Contre nous de la tyrannie
Le couteau sanglant est levé...

Il était minuit ; ils firent tous ensemble un dernier repas, et, suivant le témoignage de l'un de leurs compagnons de prison, ils passèrent le reste de la nuit à parler de la patrie. Les nouvelles du dehors consolèrent leurs derniers moments.

Ils savaient que la victoire nous revenait dans cette guerre inévitable et nécessaire qu'ils avaient fait déclarer malgré leur persécuteur Robespierre.

Le jeune Ducos jetait parfois à travers ces suprêmes entretiens ses vives saillies. Il garda jusqu'à la fin sa gaieté héroïque. Il eût pu fuir ; il s'était livré lui-même pour ne pas se séparer de son ami Fonfrède.

Vergniaud portait sur lui un poison subtil que lui avait donné Condorcet avant le 2 juin ; il le jeta, voulant mourir avec les siens et comme les siens.

Une belle parole de Vergniaud résume pour la postérité ce sympathique et humain génie : **On cherche à consommer la Révolution par la terreur ; j'aurais voulu la consommer par l'amour.**

Le lendemain, 31 octobre, vers midi, on vint prendre les condamnés. Quand les cinq charrettes qui les portaient sortirent de la Conciergerie, ils reprirent en chœur l'hymne national :

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé !

alterné avec cet autre chant :

Plutôt la mort que l'esclavage !
C'est la devise des Français...

et avec le cri de : **Vive la République !**

Au pied de l'échafaud, le chœur alla s'affaiblissant à mesure que diminuait le nombre des chanteurs. Le chant ne cessa que lorsque le dernier des vingt et un monta le fatal escalier.

Ces généreux et dévoués initiateurs de la République avaient eu le génie d'illustrer son berceau et de lui ouvrir la carrière, mais non pas celui de la conduire ; ils lui restèrent fidèles à l'heure même où elle les immolait et ne doutèrent pas un instant de son avenir. Le doute ne vint qu'à ceux de leurs amis qui leur survécurent durant des mois de longues angoisses, pour périr d'une fin plus affreuse que la leur. Le souvenir des Girondins est à jamais sacré aux amis de la liberté, en France et dans le monde entier.

Quelques bandes de fanatiques et de gens aux gages de la Commune avaient hurlé sur leur passage : **A bas les traîtres !** Mais l'impression de la masse parisienne fut triste ; il y eut, le lendemain, des plaintes portées aux Jacobins sur ce qu'on criait, dans les halles, contre **les coquins qui sont cause de la mort de ceux qu'on a guillotiné hier.**

Ceux qui venaient d'immoler les Girondins ne pouvaient épargner la femme illustre qui avait été l'inspiratrice et l'honneur de ce parti. Le jour même de l'exécution des vingt et un, madame Roland, prisonnière depuis cinq mois à l'Abbaye, puis à Sainte-Pélagie, fut transférée à la Conciergerie. Il y avait longtemps qu'Hébert et les siens demandaient sa tête. Cinq mois de captivité lui avaient donné le temps d'écrire ses admirables Mémoires, qui ne sont pas, malheureusement, parvenus tout entiers jusqu'à nous.

Rien n'égale, parmi les souvenirs de la Révolution, cette œuvre de génie, à laquelle le lecteur ne doit pas toutefois se livrer sans réserve. Si l'âme de madame Roland était au niveau de celle des plus grands héros, son esprit gardait des défauts de femme : les préventions passionnées, l'intolérance pour quiconque n'épousait pas tous ses sentiments et toutes ses idées ; absolue dans ses jugements, elle méprisait tout ménagement et toute transaction ; mépris venant de l'excès de son courage, mais incompatible avec la politique.

On s'étonne aujourd'hui, quand on relit ses jugements sur les hommes et les choses de son époque, qui lui semblent si petits et qui nous semblent si grands.

C'est qu'elle avait une si haute idée de ce que doit être l'homme, que tout lui semblait médiocre et avorté auprès de ce qu'elle concevait.

Les écrits de sa captivité nous révèlent les agitations de sa vie intime, bien plus émouvantes et plus dramatiques que le roman de *Héloïse*, de son maître Rousseau. Il y avait entre elle et son mari plus de différence encore par la nature morale que par l'âge. Cet honnête homme, si courageux et si sensé, manquait de charme et de douceur ; il n'avait rien qui répondît aux élans de cette âme passionnée et poétique ; elle le respectait et l'affectionnait comme un père, mais ne pouvait l'aimer autrement. Elle se préserva longtemps de la passion ; elle ne put s'en préserver jusqu'à la fin. Elle fut prise, dans l'âge mûr, d'un sentiment profond pour un homme qui, s'il ne l'égalait pas en génie, était digne d'elle par le caractère et par l'âme, et qui avait ces dons de grâce, d'élégance et de passion, dont Roland était dépourvu. C'était le fier et mélancolique Buzot, un de ces

hommes dont la physionomie semble empreinte du pressentiment d'une destinée fatale.

Madame Roland croyait à la légitimité du divorce ; mais elle n'eut pas un instant la pensée qu'il pût être légitime pour elle ; que l'épouse d'un homme de bien pût rompre le lien de la famille, resserré par la maternité, pour satisfaire la passion. Elle n'admettait pas de bonheur hors du devoir et contre le devoir. Buzot pensait comme elle et ces deux êtres héroïques se soutinrent l'un l'autre dans la vertu, mais au prix de si cruels efforts, que la prison, sinon l'échafaud, lui parut, à elle, une délivrance.

Elle était mère, cependant ; elle pensa d'abord qu'elle devait défendre sa vie ; elle écrivit un projet de lettre digne et fière à Robespierre, qui avait été des amis de son mari et des siens en 1791, et qu'elle avait en vain essayé, au printemps suivant, de réconcilier avec Brissot et les Girondins.

Elle réfléchit, jugea Robespierre et n'envoya pas la lettre.

Une fois le procès des Girondins commencé, elle comprit qu'elle les suivrait de près ; elle croyait, d'après un faux bruit, Buzot arrêté dans le département de la Gironde ; elle résolut de prévenir l'échafaud par une mort volontaire. Elle eût ainsi prévenu, avec l'échafaud, la confiscation qui frappait les condamnés et sauvé, pour son enfant, le peu qu'elle 'avait de bien.

Elle écrivit alors ces Dernières Pensées, où elle expose les raisons du suicide projeté et adresse ses adieux à son mari, à sa fille, à ses amis. Elle ajoute ces lignes, dont le mystère a été révélé par la découverte de sa correspondance :

Et toi que je n'ose nommer !... Toi que la plus terrible des passions n'empêcha pas de respecter les barrières de la vertu, t'affligerais-tu de me voir te précéder aux lieux où nous pourrions nous aimer sans crime, où rien ne nous empêchera d'être unis ?...

Quitter la terre, c'est nous rapprocher...

Puis, vient cette invocation religieuse : Être suprême, âme du monde, principe de ce que je sens de grand, de bon et d'heureux, toi dont je crois l'existence parce qu'il faut bien que j'émane de quelque chose de meilleur que ce que je vois, je vais me réunir à ton essence !

Elle écrivit à un ami, nommé Bose, pour lui demander du poison.

C'était un savant modeste, d'une âme élevée et forte ; il la détourna de se donner la mort.

Ce ne fut point par des motifs religieux. Les hommes de ce temps qui croyaient à Dieu et à l'immortalité de l'âme avaient, en général, sur le suicide les idées des anciens Grecs et des anciens Gaulois plutôt que celles des Chrétiens, qui pensent, avec raison, que l'homme ne doit pas s'ôter la vie qu'il ne s'est pas donnée.

L'intérêt de la Patrie, une mort républicaine au grand jour, un exemple solennel à offrir, voilà sans doute les arguments exposés par Bosc, dans sa réponse que nous n'avons pas, et à laquelle madame Roland répliqua, le 26 octobre. Elle n'était pas encore décidée. Elle se décida. Elle attendit la mort.

Un royaliste, qui a rempli des fonctions importantes sous l'Empire et sous la Restauration, le comte Beugnot, alors prisonnier à la Conciergerie, a laissé une relation vraiment saisissante des quelques jours qu'y passa madame Roland.

On enfermait pêle-mêle, dans cette prison, les malfaiteurs et les détenus politiques. La cellule de madame Roland était entourée de celles de voleuses et de femmes de mauvaise vie, qui passaient les jours et les nuits à se quereller et à se déchirer. Madame Roland prit sur ces malheureuses créatures un empire inconcevable. Si elle descendait dans la cour, raconte Beugnot, sa présence y rappelait le bon ordre et ces femmes, sur lesquelles aucune puissance n'avait plus de prise, étaient retenues par la crainte de lui déplaire. Elle distribuait des secours pécuniaires aux plus nécessiteuses et, à toutes, des conseils, des consolations et des espérances. Ces femmes se pressaient autour d'elle, comme autour d'une divinité tutélaire, avides d'entendre cette voix qui était comme une musique et qui vous entraînait dans l'âme.

Le 18 brumaire (10 novembre), elle fut appelée devant le Tribunal révolutionnaire. Quand elle sortit de son cachot, vêtue de blanc, ses beaux cheveux noirs flottants sur ses épaules, le sourire sur les lèvres, son gracieux visage brillant de fraîcheur et de vie, toutes ces femmes se précipitèrent autour d'elle pour lui baiser les mains en sanglotant et en la recommandant à Dieu. Elle répondait à toutes avec une affectueuse bonté, les invitant à la paix, au courage, à l'espérance.

Elle était condamnée d'avance. On ne la laissa pas même parler elle fut déclarée convaincue d'être l'un des auteurs ou complices d'une horrible conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République.

Elle entendit son arrêt avec sérénité, et dit aux juges : Vous me jugez digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés : je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils ont montré.

Elle fut conduite sur-le-champ du Tribunal à la place de la Révolution. On avait placé sur la même charrette un autre condamné pour complot, qui était écrasé de terreur. Elle employa le funèbre trajet à consoler et à reconforter ce malheureux. Arrivée au pied de l'échafaud, elle le fit monter le premier, pour abrégier son supplice. Ses regards, quand elle monta à son tour, s'arrêtèrent sur une statue colossale de la Liberté, en plâtre, qu'on avait élevée sur la place pour la fête du 10 août 93 :

Liberté, s'écria-t-elle, que de crimes on commet en ton nom !

Suivant d'autres, elle aurait dit : Ô Liberté, comme on t'a jouée !

Ainsi mourut la plus noble femme qui ait paru dans l'histoire, depuis celle à laquelle on ne peut comparer personne, depuis cette Jeanne qui sauva la France.

Madame Roland ne sauva pas la liberté, mais mourut glorieusement pour elle, en laissant à la postérité un immortel exemple de grandeur d'âme et de vertu républicaine.

Il n'y a rien de supérieur à elle chez ces anciens qu'on nous propose toujours pour modèles.

Un sagace historien, Lémontey, a dit d'elle : Ce fut le caractère le plus fort et le plus vrai de notre Révolution.

Un ennemi, un juré du Tribunal révolutionnaire, Antonelle, lui a rendu un témoignage plus éclatant encore : C'était, a-t-il dit, la plus séduisante des femmes et le plus grand des hommes.

Roland était caché à Rouen depuis plusieurs mois. A la nouvelle de la condamnation de sa femme, il quitta son asile. Deux jours après, on retrouva dans la campagne son corps ensanglanté ; il s'était frappé de deux coups de poignard. Un billet qu'il avait sur lui contenait ces mots : **Qui que tu sois qui me trouves gisant ici, respecte mes restes ! ce sont ceux d'un honnête homme !**

Il eût pu ajouter : **d'un homme de grand caractère et de grand courage.**

Rien n'est plus injuste que le reproche que lui ont fait quelques historiens : d'avoir laissé accomplir les massacres de Septembre ; ils ont fait son désespoir et il avait été absolument impuissant à les empêcher.

Buzot survécut quelques mois à madame Roland, dans l'espoir d'une vengeance qui ne lui fut pas donnée. Sa mort tragique précéda de bien peu celle de Robespierre.

Le sanglant tribunal ne s'arrêtait plus. Les célébrités les plus diverses, les noms les plus opposés entre eux se succédaient à sa barre, pour y être enveloppés dans les mêmes condamnations. L'ex-duc d'Orléans y avait passé, quatre jours avant madame Roland.

Ce n'était point un homme recommandable ; mais ce n'était pas le moins du monde un monstre tel que l'ont dépeint chimériquement nombre d'écrivains royalistes. On peut à peine dire que cet homme de plaisir, égoïste et insouciant, ait été un ambitieux. C'étaient surtout les intrigants de son entourage qui avaient de l'ambition pour lui. Il n'avait commis qu'une seule action vraiment mauvaise et odieuse, son vote pour la mort de son malheureux cousin ; mais ce n'était pas aux Jacobins de l'en punir.

Il n'avait pas plus, en réalité, participé à la trahison trop réelle de Dumouriez qu'aux complots imaginaires des Girondins.

Il manquait de courage d'esprit, mais non pas de courage physique ; il mourut avec indifférence.

Le lendemain du procès de madame Roland, commença celui d'un homme qui avait eu une grande situation durant les premières années de la Révolution, mais qui avait, depuis la fin de la Constituante, disparu de la scène politique.

C'était l'ancien maire de Paris, l'ancien président de la Constituante, le savant et vénérable Bailly. La fusillade du Champ de Mars, la malheureuse échauffourée du 17 juillet 91, avait laissé dans le peuple de Paris des ressentiments qu'on raviva avec un acharnement étrange.

La vérité, comme nous l'avons montré dans notre récit de cette déplorable journée, c'est que ni Bailly ni La Fayette n'avaient donné l'ordre de tirer sur le peuple et que Bailly, moitié faiblesse, moitié générosité mal entendue, avait accepté ensuite la responsabilité de malheurs dont il n'était pas cause. On ajouta à sa condamnation des raffinements de cruauté. On décida que son exécution aurait lieu, non sur la place de la Révolution, mais au Champ de Mars, théâtre de ce qu'on appelait son crime. Quand il arriva au lieu désigné, une bande de gens apostés crièrent que le Champ de la Fédération ne devait pas être souillé du sang de ce grand criminel. Ils obligèrent à transporter l'échafaud dans le fossé qui bordait alors les talus. L'illustre vieillard attendit longuement, sous une pluie glaciale de novembre, au milieu des cris et des outrages, qu'on mit enfin un terme à son supplice.

Il avait dit un mot que l'histoire doit recueillir : **je meurs pour la séance du Jeu de Paume, et non pour la journée du Champ de Mars.**

Bailly était persuadé, et beaucoup de modérés croyaient comme lui, que les ennemis de la Révolution contribuaient de tous leurs efforts à la pousser aux derniers excès, pour la déshonorer et la perdre.

Ce que la Contre-Révolution détestait le plus, c'étaient les hommes de 89. On a toujours cru que les misérables qui prolongèrent l'agonie de Bailly avaient été payés par d'autres que les Jacobins.

L'exécution de l'homme qui avait présidé au serment du Jeu de Paume a été pour la Révolution un vrai sacrilège.

A Bailly succéda une autre des grandes renommées de 89, Barnave (29 novembre). Quand on frappait, comme ennemis de la République, ces Girondins qui l'avaient fondée, Barnave, qui avait tenté d'en empêcher l'avènement, ne pouvait échapper. Ses relations avec la cour, depuis le retour de Varennes, assuraient sa perte.

L'ancien procureur de la Commune, Manuel, d'abord ardent Jacobin, puis démissionnaire de la Convention à cause de la condamnation de Louis XVI, périt dans le courant de novembre ; après lui, deux membres éminents de la Constituante et de la Convention, le ministre protestant Rabaud-Saint-Étienne et le Breton Kersaint. Un ancien ministre, Duport-Dutertre, fut aussi envoyé à l'échafaud. Un autre plus connu, le collègue de Roland, l'ex-ministre des finances Clavières prévint l'échafaud par le suicide.

Un personnage qui était comme le reste d'une époque de vices frivoles dans ces temps nouveaux si terribles, l'ancienne maîtresse de Louis XV, la Dubarry, fut exécutée le 17 décembre. Ses cris et ses efforts désespérés pour lutter contre le bourreau étonnèrent la foule habituée désormais aux morts stoïques.

La Terreur moissonnait, sur divers points de la France, des victimes moins connues, mais plus nombreuses encore qu'à Paris ; mais ces catastrophes se rattachaient aux événements de la guerre civile. Nous avons à passer maintenant des échafauds aux champs de bataille ; il nous faut suivre les armées de la Convention et dans leurs victoires douloureuses sur les Français insurgés et dans ces autres victoires qui ne laissent point de regrets, celles que remporta la France révolutionnaire sur la coalition des rois.

CHAPITRE DEUXIÈME

LA CONVENTION (SUITE). — LA VICTOIRE. — CARNOT.
HONDSCHOOTE ET WATTIGNIES. — HOCHÉ. LES
ALLEMANDS CHASSÉS DE L'ALSACE. — KLÉBER ET
MARCEAU. — LA VENDÉE VAINCUE. — PRISE DE LYON. —
BONAPARTE. LES ANGLAIS CHASSÉS DE TOULON.

Août-décembre 1793.

Le chapitre précédent a montré la Révolution versant de ses propres mains son sang le plus pur dans nos discordes civiles : notre récit va retracer des scènes bien plus sanglantes encore, mais où le sang coula pour le salut de la patrie et pour de justes victoires.

L'homme qui allait prendre la part principale à ces grands événements ne ressemblait en rien aux éclatants orateurs, aux tribuns passionnés qui avaient joué jusque-là les premiers rôles dans la Révolution, encore moins aux chefs militaires tels que Dumouriez et Custine. Carnot était un simple capitaine du génie, d'une quarantaine d'années, de modeste apparence, d'aspect plus bourgeois que militaire et des mœurs les plus régulières et les plus simples. Connu par des travaux d'un mérite supérieur sur les mathématiques et sur l'art des fortifications, ses opinions républicaines l'avaient fait appeler aux Assemblées, où son esprit modéré le rapprochait des Girondins, mais où il avait apprécié dans la Montagne les hommes d'action. Absent de Paris au 2 juin, il s'était trouvé ainsi heureusement en réserve pour le moment où s'imposa la nécessité d'un organisateur militaire.

Barère avait cru d'abord trouver cet organisateur dans un autre officier du génie, Prieur, député de la Côte-d'Or. *Il n'y a qu'un homme pour cela*, lui dit Prieur ; *c'est Carnot. Je serai son second.*

On les appela tous deux, comme nous l'avons dit, au Comité de salut public. Carnot prit en main l'ensemble de la direction de la guerre ; Prieur se chargea d'organiser le matériel, armes et munitions, et les hôpitaux militaires ; car tout manquait à nos pauvres soldats, les secours aussi bien que les moyens de combat. Les savants les plus illustres, Monge, Berthollet, Guyton de Morveau, Fourcroy et bien d'autres, vinrent se mettre à la disposition de Prieur pour diriger la fabrication des armes et des poudres. *Les caves de Paris*, disent les journaux du temps, *fournirent à la République de quoi vaincre les tyrans*. Partout, comme à Paris, chaque famille lavait les parois humides et la terre de sa cave ou de son étable pour en extraire le salpêtre. Prieur en avait enseigné le procédé par une instruction qu'on lisait dans chaque commune, sous l'arbre de la Liberté.

Deux cent cinquante-huit forges, installées sur les places publiques et sur les promenades, travaillaient nuit et jour et fabriquaient mille fusils par jour à Paris.

La Réquisition, sous la main énergique des représentants en mission, s'opérait avec bien plus d'ordre et des résultats bien plus complets que n'avait fait la levée des trois cent mille hommes ; les nouvelles levées marchaient de toutes parts ; pour leur donner des officiers, on avait établi dans la plaine des Sablons une École de Mars, où l'on instruisait hâtivement de jeunes sous-officiers et soldats, signalés pour leur résolution et leur intelligence. **La Révolution, disait Barère ; doit tout hâter pour ses besoins ; la Révolution est à l'esprit humain ce que le soleil d'Afrique est à la végétation.**

Un décret venait de réorganiser toute l'infanterie en cent quatre-vingt-dix-huit demi-brigades d'infanterie de ligne et trente d'infanterie légère. Le nom de demi-brigade remplaçait celui de régiment, et toute différence, toute inégalité disparaissait entre les divers corps d'une même arme. L'ancien habit blanc, conservé dans une partie de la ligne, était partout remplacé par l'habit bleu de 89 et de la garde nationale (12-29 août).

L'artillerie et le génie furent aussi reconstitués. Notre cavalerie était presque anéantie ; la Réquisition la recréa.

Ces immenses efforts eussent peut-être abouti trop tard, si les deux grandes armées ennemies, aussitôt après la prise de Mayence et de Valenciennes, eussent marché sur Paris, comme les émigrés en suppliaient leurs chefs.

Heureusement, aveuglées par leur vulgaire et médiocre ambition, les puissances coalisées ne comprenaient ni la Révolution ni la grande guerre. Pitt lui-même, bien supérieur aux souverains d'Autriche et de Prusse et à leurs ministres, n'avait pas sur la situation des vues plus larges ni plus justes qu'eux ; il s'imaginait aussi que la Révolution allait se dissoudre dans l'anarchie et la guerre civile, et ne voyait pas qu'au contraire elle se concentrait et se donnait un gouvernement d'une puissance terrible.

Le général en chef autrichien, Cobourg, sans oser proposer de marcher sur Paris, avait présenté un plan assez dangereux pour nous : c'était que l'armée qui avait pris Valenciennes attaquât nos places de la Sambre et de la basse Meuse, et que l'armée qui avait pris Mayence entrât en Lorraine. Les deux grandes armées se fussent ainsi rapprochées et appuyées l'une l'autre.

Ni l'Angleterre ni l'Autriche n'acquiescèrent ; l'Angleterre voulait Dunkerque, l'Autriche voulait l'Alsace.

Nous parlerons plus loin de ce qui se passa entre Rhin et Moselle. Du côté de la Flandre, Cobourg fut obligé de consentir à la séparation des forces alliées du Nord en deux armées, avec l'une desquelles il assiégea le Quesnoy, pendant que le duc d'York, avec l'autre, assiégeait Dunkerque.

Carnot vit cette faute avec joie et s'apprêta à en tirer parti. L'ennemi opérait en développant de minces cordons de troupes le long de nos frontières, prétendant et nous inquiéter et se défendre à la fois sur tous les points ; il avait dispersé plus de 160.000 hommes en deux corps principaux devant Dunkerque et devant le Quesnoy et en petits corps entre la mer et la Moselle. L'autre grande armée, de 120.000 hommes, était espacée à peu près de même entre la Moselle et le Rhin. Carnot comprit et fit comprendre au Comité de salut public qu'il fallait opposer à cette stratégie de généraux médiocres un procédé tout contraire, qu'avaient employé les grands capitaines des temps anciens, et récemment Frédéric II ; agir par grandes masses, concentrer sur le point décisif des forces supérieures, irrésistibles, et négliger tout le reste. La Réquisition ne pouvant

fournir des ressources assez promptes, il fit décider qu'on affaiblirait les armées de Rhin et Moselle pour renforcer celle de Flandre ; qu'on en ferait venir 35.000 hommes pour porter un grand coup.

C'était bien hardi. Le roi de Prusse pouvait en profiter pour envahir la Lorraine. Carnot jouait sa tête en cas d'échec ; il n'hésita pas. Il compta, non sans raison, sur le peu d'accord des Prussiens et des Autrichiens entre Meurthe et Moselle.

Des 35.000 hommes, il n'en arriva que 12.000 à temps. L'action se précipita. Carnot avait jugé qu'il fallait gagner à tout prix une bataille sur les Anglais et sauver Dunkerque.

L'honneur de la nation est là, écrivait le Comité de salut public au nouveau chef de notre armée du Nord, le général Houchard. Carnot prit ses mesures pour la défense avec bien plus de célérité que les Anglais ne le firent pour l'attaque. Il fit renforcer à temps la garnison de Dunkerque, qui n'était pas investie. Le duc, d'York attendait une flottille de bombardement, préparée dans la Tamise. Elle ne parut pas, et, à sa place, arriva une flottille de canonnières françaises, qui battit en flanc le camp ennemi, établi entre les dunes de la mer et le marais appelé la grande Moère.

Le duc d'York entendit bientôt au loin le canon de l'armée française, qui attaquait un corps d'observation posté sur la petite rivière d'Yser pour couvrir le siège.

Le duc d'York avait 21.000 Anglais et Autrichiens devant Dunkerque, et le feld-maréchal Freytag était sur l'Yser avec 46.000 Hanovriens à la solde des Anglais. 15.000 Hollandais eussent pu renforcer les Anglais ; mais leur gouvernement, mécontent de ce qu'on ne lui promettait point sa part dans les dépouilles de la France, les retint sur la Lys, trop loin pour prendre part à la lutte. Carnot était accouru au camp français pour débattre avec notre nouveau général Houchard un plan d'attaque qui promettait une victoire décisive, écrasante. Il s'agissait d'envelopper et le duc d'York et Freytag, en marchant avec 50.000 ou 60.000 hommes sur Furnes et en prenant l'ennemi entre cette place, Dunkerque, Bergues, la mer et les marais.

La brave garnison de Dunkerque, dès qu'elle sentit le secours proche, se mit à faire des sorties terribles, qui ne permirent pas au duc d'York de venir en aide à Freytag. Il y avait dans Dunkerque un jeune officier d'un génie héroïque, qui faisait passer dans tous les cœurs le feu du sien. C'était Hoche, dont Carnot prévoyait déjà la grande destinée. Hoche comptait qu'il n'échapperait pas un seul des ennemis du filet où l'on allait les prendre.

Par malheur, le nouveau général en chef Houchard, bon et brave chef de corps, mais routinier et incapable des grands commandements, ne concentra pas, comme il l'aurait pu, des forces suffisantes pour exécuter les instructions de Carnot ; au lieu de tourner l'ennemi, il vint attaquer de front, avec une trentaine de mille hommes, le corps d'observation de Freytag (6 septembre).

Un jeune général qui commençait à se signaler, Jourdan, décida par son énergie le succès de l'attaque ; les Hanovriens furent chassés des villages qu'ils occupaient sur les deux bords de l'Yser. Houchard, cependant, qui avait trop espacé ses troupes, s'arrêta devant un retour offensif de l'ennemi. Il passa la journée du lendemain en hésitations et ne se décida à reprendre l'offensive, le 8 septembre, que sur les instances menaçantes de deux représentants du peuple.

Une fois engagé, il retrouva sa vigueur de soldat. L'ennemi s'était concentré autour du village de Hondschoote. Houchard, Jourdan et les deux représentants

du peuple Levasseur et Delbrel marchèrent le sabre à la main en tête des colonnes. Les Français avancèrent à travers les marais, avec de l'eau jusqu'aux genoux, et enlevèrent d'assaut les redoutes garnies d'artillerie qui protégeaient Hondschoote. Les Hanovriens se retirèrent sur Furnes.

Dans la nuit, le duc d'York regagna également Furnes en toute hâte, en abandonnant son artillerie de siège. Dunkerque était délivré et l'armée assiégeante était vaincue ; mais elle nous échappait.

Les nouvelles de la journée de Hondschoote furent accueillies à Paris avec enthousiasme. Rien ne pouvait toucher davantage le sentiment national qu'une victoire sur les Anglais ; mais cette impression fut bientôt affaiblie par la perte du Quesnoy, qui se rendit à Cobourg le 11 septembre, et par un échec que subit une partie de l'armée de Houchard en attaquant à Werwick et à Menin les Hollandais. Les Autrichiens secoururent ceux-ci à temps (15 septembre).

Les représentants en mission à l'armée du Nord, et, avec eux, l'opinion publique se déchaînèrent contre le malheureux Houchard. On lui ôta le commandement et l'on eut raison de le faire ; mais on le fit de plus, malgré Carnot, arrêter et mettre en jugement, ce qui était excessif et injuste. Sa mort, exigée par les terroristes, fut une barbarie inexcusable.

Carnot fit remplacer Houchard par Jourdan, devenu général en chef, de chef de bataillon qu'il était au commencement de la campagne.

Jourdan allait avoir une grande tâche à remplir, et malgré Hondschoote, la situation restait critique. Après la prise du Quesnoy, Cobourg avait marché vers la Sambre et bloquait, avec ses principales forces, Maubeuge et un corps d'armée de 20.000 hommes enfermé dans un camp retranché sous les murs de cette ville. La place ne pouvait longtemps subvenir à la subsistance de cette masse de troupes, et, si l'ennemi venait à bout de réduire la ville et le camp par famine et par bombardement, puissamment établi sur l'Escaut et sur la Sambre il voyait la Picardie ouverte devant lui. Le Comité de salut public hésitait à livrer pour Maubeuge une bataille qui pouvait tout perdre. Carnot l'y décida en promettant d'aller diriger les opérations en personne.

Jourdan avait à sa disposition plus de 100.000 hommes, mais dont une partie étaient des réquisitionnaires mal organisés et mal armés ; beaucoup n'avaient encore que des piques. Équipages, approvisionnements, tout nous manquait. Nous avions très peu de cavalerie. L'ennemi avait, entre Mons et la mer, 120.000 hommes en bon état, parmi lesquels une nombreuse et brillante cavalerie ; heureusement, il n'avait guère porté sur Maubeuge plus de la moitié de cette force : 35.000 hommes bloquaient Maubeuge et le camp ; 30.000, établis à deux ou trois lieues au sud de la place, dans de fortes positions, couvraient le siège. 12.000 Hollandais rejoignirent encore Cobourg. Jourdan n'osa mettre complètement en pratique le système de Carnot, vider nos divers camps qui protégeaient la Flandre et masser tout ce qui était en état de marcher. Il réunit seulement quarante et quelques mille hommes, mais les meilleurs, à Guise, rendez-vous assigné à tous les réquisitionnaires.

Carnot arriva au camp, et l'armée s'avança le 13 octobre sur Avesnes. Un propos de Cobourg circulait dans nos rangs. Plein de confiance dans ses troupes et dans la force des postes qu'elles occupaient, il avait dit : **Si les Français me chassent d'ici, je me fais républicain ! — Allons, criaient les soldats, allons sommer le citoyen Cobourg de tenir parole !**

Ils partirent en chantant, déguenillés, pieds nus, des pains au bout de leurs baïonnettes.

Le corps d'observation autrichien, sous les ordres du général Clairfayt, bien connu de notre armée depuis la campagne de 92, était posté dans plusieurs villages et sur des hauteurs protégées par des bois, des ravins, de grands abatis d'arbres. Le village de Wattignies, que gardait l'aile gauche ennemie, était la clef de la position : si on l'emportait, on débouchait sur le camp de Maubeuge et la jonction était victorieusement opérée.

Jourdan et Carnot lui-même, cependant, ne se décidèrent point tout d'abord à jeter toutes leurs forces sur Wattignies. Ce poste étant le plus éloigné de la route de Guise, leur point de retraite et le grand dépôt de l'armée, ils craignirent de se faire tourner et couper, en cas d'insuccès. Ils essayèrent donc de refouler à la fois les deux ailes de l'ennemi, afin de lui faire quitter ensuite sa position centrale à Dourlers.

Nos troupes débutèrent avec leur vaillance accoutumée et avec un brillant succès ; mais, une faute du commandant de notre aile gauche lui ayant enlevé ses premiers avantages et l'ayant obligée de se replier, notre centre se trouva compromis. Carnot et Jourdan furent obligés d'abandonner l'attaque qu'ils avaient renouvelée à plusieurs reprises avec une extrême vigueur contre Dourlers, et qui nous avait coûté beaucoup de sang (15 octobre).

Le conseil de guerre se réunit. Jourdan proposa de renforcer, le lendemain matin, notre aile gauche qui avait plié. — **Non**, dit Carnot, **c'est ainsi qu'on perd une bataille !** et il déclara qu'il fallait dégarnir le centre et la gauche, pour renforcer notre droite et porter tout notre effort sur Wattignies.

C'est-à-dire que, le lendemain d'un échec, il prétendait faire l'opération audacieuse qu'il n'avait osé risquer la veille. Il jouait le tout pour le tout. On a dit que le télégraphe venait de lui apprendre une défaite essuyée sur le Rhin : il fallait vaincre ou mourir.

Vous en prenez la responsabilité ? lui dit Jourdan. — **Je me charge de tout**, répondit Carnot.

Il avait compté sur les bois et les ravins pour dérober à l'ennemi notre mouvement de concentration. Un épais brouillard nous aida à approcher de très près sans être découverts. Le 16, à midi, quand la brume se dissipa, les Autrichiens virent devant eux une masse de 24.000 hommes qui montaient à l'assaut du plateau de Wattignies.

Deux fois, l'artillerie ennemie refoula l'élan de nos fantassins. Ils revinrent à la charge, soutenus par l'artillerie légère que Carnot avait mêlée à nos bataillons et par des batteries placées sur les hauteurs, en face des positions autrichiennes. Au troisième assaut, que dirigèrent en personne Carnot et Jourdan, Wattignies fut emporté. On poursuivit les Autrichiens jusque sur les hautes bruyères de Glarges, qui dominant Wattignies.

Mais, là, une masse de cavalerie, envoyée à la hâte par Cobourg, vint tomber sur notre brigade la plus avancée et la rompre. Le général de cette brigade ordonne la retraite. Carnot accourt, rallie la brigade, destitue le général, descend de cheval, ramasse un fusil et se met à la tête de la brigade formée en colonne. Un autre représentant, Duquesnoy, s'avance avec Jourdan à la tête d'une seconde colonne, Le frère de Carnot, le colonel d'artillerie Carnot-Feulins, porte sur le flanc de la cavalerie autrichienne douze pièces d'artillerie légère. Cette cavalerie

se renverse. Tout fuit, et les deux représentants du peuple se rejoignent sur les hauts sommets de Glarges et s'embrassent devant toute l'armée aux cris de : *Vive la République !*

Cobourg n'attendit pas le duc d'York, qui marchait à son secours. La nuit, il leva le siège de Maubeuge et repassa la Sambre.

C'était une seconde victoire de Jemmapes, remportée sur un ennemi plus nombreux et plus fortement posté. L'effet moral fut immense. Le résultat matériel n'eut pas immédiatement l'éclat des suites de Jemmapes.

Carnot et le Comité de salut public voulaient qu'on franchît sur-le-champ la Sambre, afin de tourner l'ennemi, de l'enfermer dans la portion du territoire français qu'il avait envahie et de l'y accabler.

Jourdan représenta le dénuement et le peu de cohésion de l'armée, la nécessité d'employer l'hiver à organiser les masses de la Réquisition et à refaire le matériel et les approvisionnements. Carnot se rendit à ces observations ; mais ce ne fut pas sans peine qu'il amena le Comité de salut public à renvoyer au printemps les opérations offensives.

Les progrès des ennemis étaient du moins arrêtés définitivement sur la frontière du Nord et le Comité était en mesure de reporter maintenant ses efforts du côté du Rhin, où nous avons essuyé un revers. De bonnes nouvelles de Lyon et de la Vendée, qui faisaient espérer une prochaine extinction de la guerre civile, arrivèrent presque en même temps que celles de Wattignies. Le Comité se sentit très fort. Il frappa un nouveau coup à l'intérieur ; il appela l'énergique, l'infatigable Robert Lindet à la tête d'une commission d'approvisionnement des armées. C'était arracher les fournitures aux voleurs, aux désorganiseurs, aux Hébertistes, et compléter la réorganisation militaire, en constituant le grand triumvirat de Carnot, Prieur et Lindet. Carnot était la tête, les deux autres étaient les bras (22 octobre).

Du côté du Rhin, après la perte de Mayence, les discordes de la Prusse et de l'Autriche étaient venues, durant quelque temps, à notre aide. Le roi de Prusse savait que l'Autriche faisait tout ce qu'elle pouvait pour le brouiller avec la Russie et pour lui faire perdre ce qu'il avait pris en Pologne, et il n'était pas disposé à sacrifier ses troupes et son argent pour conquérir l'Alsace aux Autrichiens. Le peu d'activité de l'ennemi encouragea les chefs de nos deux armées du Rhin et de la Moselle, que le Comité de salut public pressait d'agir. Us tentèrent, du 12 au 14 septembre, une double attaque sur les deux revers des Vosges, contre les Autrichiens de Wurmser et contre les Prussiens de Brunswick. L'attaque ne réussit pas, et notre armée de la Moselle fut obligée d'abandonner les crêtes des Vosges et de se replier derrière la Sarre.

Ce succès modifia les dispositions du roi de Prusse ; en quittant son armée pour aller veiller à ses intérêts en Pologne, il laissa au duc de Brunswick le gros de ses forces et l'autorisa à aider les Autrichiens au siège de Landau et à concerter ses opérations avec Wurmser, mais sans s'engager à fond.

Le 13 octobre, Wurmser, appuyé sur sa droite par les Prussiens, attaqua les lignes de retranchements qui, de Lauterbourg à Wissembourg, protégeaient l'entrée de l'Alsace. Les Français, disséminés et mal commandés, se défendirent avec courage ; mais les lignes furent forcées sur plusieurs points, et l'armée fut rejetée sur la Moselle et, de là, jusque sur Saverne et Strasbourg.

Le danger était extrême. L'armée du Rhin était dans un état déplorable ; mais la désorganisation civile et politique dépassait encore en Alsace la désorganisation militaire. La chute du parti girondin avait livré le pouvoir, dans le département du Bas-Rhin, à des anarchistes de la pire espèce, qui dépassaient, s'il est possible, ce qu'étaient les Hébertistes à Paris. Un ex-moine allemand, appelé Euloge Schneider, accusateur public auprès du tribunal révolutionnaire établi à Strasbourg, était devenu le tyran de l'Alsace. Entouré d'une bande d'ex-prêtres et de moines défroqués, venus, comme lui, d'outre-Rhin, il dictait les arrêts de juges choisis par lui, infligeait la ruine ou la mort au hasard de ses haines et de ses fureurs, et usait de l'épouvante qu'il inspirait pour satisfaire ses criminelles passions. Cet homme et ses complices, recrutant tout ce qu'il y avait de mauvaises gens dans la contrée, se montraient fort hostiles à l'esprit français et à la langue française, et on les soupçonnait de vouloir établir en Alsace une espèce de république démagogique allemande.

Le maire de Strasbourg, qui était patriote, et les bons citoyens se trouvaient réduits à l'impuissance entre la faction anarchique et la réaction contre-révolutionnaire, vers laquelle les excès des démagogues rejetaient les esprits incertains et les classes aisées. Les émigrés rentraient dans le département avec l'armée ennemie. Le général autrichien Wurmser, qui était alsacien de naissance, fut joyeusement accueilli à Haguenau par les royalistes, qui lui servirent d'intermédiaires auprès de leurs amis de Strasbourg. Deux agents de la réaction strasbourgeoise vinrent offrir à Wurmser de lui livrer Strasbourg, afin qu'il en prit possession au nom de Louis XVII. Wurmser hésita. Il demanda d'en référer au cabinet de Vienne. Il savait bien que ce n'était pas pour Louis XVII que l'Autriche voulait Strasbourg.

Pendant ce temps, l'occasion se perdit. Il était arrivé à Strasbourg quelqu'un qui valait une armée. A la nouvelle du péril de l'Alsace, le Comité de salut public avait ordonné la levée en masse des gardes nationaux des départements voisins, expédié vers la Sarre un corps de l'armée de Jourdan, désigné aux armées du Rhin et de la Moselle deux nouveaux généraux en chef, bien choisis cette fois, et, enfin, il avait dépêché en toute hâte à Strasbourg un de ses membres, Saint-Just, et un membre du Comité de sûreté générale, Lebas, compatriote et ami dévoué de Robespierre. Saint-Just n'était connu jusque-là que par la violence vraiment implacable de ses motions et par l'emphase axiomatique et tranchante de sa parole. Sa mission d'Alsace révéla soudain ses facultés extraordinaires d'homme d'action.

Lui et son collègue Lebas, qui n'était pas homme d'initiative, mais qui lui fut un très bon second, débutèrent par une mesure militaire de la plus haute importance ; ils ordonnèrent, dans les armées de Rhin et de Moselle, l'incorporation des réquisitionnaires dans les anciens bataillons, au lieu de les laisser se former en bataillons où tout eût été nouveau et inexpérimenté, soldats et cadres (24 octobre). Le Comité de salut public fit, par décret de la Convention, appliquer cette mesure dès le mois suivant à toutes nos armées. Elle eut immédiatement des résultats admirables.

L'indiscipline et la misère étaient au comble dans l'armée du Rhin. Saint-Just et Lebas employèrent des moyens extrêmes, mais efficaces, pour réprimer l'une et faire cesser l'autre. Ils donnèrent trois jours à tous les chefs, officiers du gouvernement pour satisfaire aux justes plaintes des soldats ; mais, en même temps, ils imposèrent à tous, soldats et officiers, les obligations les plus sévères.

Ils arrêterent que tout militaire qui abandonnerait le camp pour vaguer dans Strasbourg serait fusillé. Ils chargèrent le tribunal militaire près l'armée du Rhin de juger sommairement et de faire fusiller, en présence de l'armée, les agents prévaricateurs et concussionnaires de l'administration et les personnes convaincues d'intelligence avec l'ennemi. Le tribunal militaire condamna à mort un général et plusieurs officiers, l'un pour s'être laissé surprendre par négligence devant l'ennemi, les autres pour indiscipline. Saint-Just et Lebas enjoignirent à tout militaire en campagne, sous peine de mort, de coucher tout habillé, et interdirent aux généraux et officiers de quitter leur corps sous aucun prétexte.

L'armée comprit, et, loin de s'irriter, elle accepta résolument cette discipline de fer, que Carnot soutint et introduisit partout.

Le soldat vit que, si l'on exigeait beaucoup de lui, on faisait tout pour remédier à ses souffrances.

Saint-Just et Lebas mirent en réquisition pour la troupe tous les manteaux des citoyens de Strasbourg et dix mille paires de souliers dans les vingt-quatre heures. [Vous déchaussez tous les aristocrates de Strasbourg](#), écrivait Saint-Just aux officiers municipaux. Cette gaieté de dictateur ne fit pas rire, mais les soldats furent chaussés. Les hôpitaux étant infectés et dépourvus de tout, Saint-Just et Lebas requirèrent deux mille lits [chez les riches de Strasbourg](#) pour les soldats blessés ou malades.

Le salut public excusait des exigences exceptionnelles, mais la violence théâtrale et tragique de Saint-Just se retrouva dans sa façon d'appliquer ces mesures d'exception. Il avait, avec Lebas, frappé les citoyens les plus aisés de Strasbourg d'un emprunt forcé de neuf millions à verser dans les vingt-quatre heures. Une partie de ces citoyens avaient prévenu cet arrêté par leurs offres patriotiques ; mais, le plus riche des imposés ayant montré du mauvais vouloir, Saint-Just le fit exposer pendant plusieurs heures sur le plancher de la guillotine.

Au point de vue militaire, tout fut excellent ; au point de vue civil, quelques rigueurs outrées, quelques actes tyranniques furent compensés par un immense service rendu à l'Alsace. Saint-Just et Lebas, frappés du danger qui nous menaçait de la part de la démagogie allemande, suscitèrent ou protégèrent une société de propagande formée pour répandre les idées et les coutumes françaises, et ordonnèrent la création d'écoles gratuites enseignant le français dans toutes les communes alsaciennes et lorraines de langue allemande. Ils résolurent d'en finir avec la faction d'Euloge Schneider.

Ce misérable poursuivait le cours de ses affreux exploits. Il promenait maintenant dans les campagnes ses juges et sa guillotine. Il avait fait périr une trentaine de personnes tant à Strasbourg que dans le département. Il venait d'obliger un père, par l'intimidation, à lui donner sa fille en mariage. Il rentra, un jour, à grand fracas, dans Strasbourg, avec sa nouvelle épouse, dans un carrosse à six chevaux, escorté par des hussards [de la mort](#). Le lendemain, le peuple de Strasbourg vit, au milieu de la place d'armes, un homme exposé sur l'échafaud entre deux valets de bourreau. C'était le tyran de l'Alsace. Saint-Just avait fait arrêter Euloge Schneider dans la nuit, et l'envoya devant le Comité de salut public. Il fut guillotiné à Paris.

Pendant ce temps, les opérations militaires avaient commencé avec la plus grande énergie. Les Autrichiens, repoussés dans une attaque contre Saverne et voyant le complot de Strasbourg manqué, avaient proposé une suspension d'armes : [La République française](#), répondit Saint-Just, [ne reçoit rien de ses](#)

ennemis et ne leur envoie que du plomb. Le nouveau général de l'armée de la Moselle, dès son arrivée, défendit à ses lieutenants d'entrer en correspondance avec les généraux ennemis autrement qu'à coups de canons et de baïonnettes. Ceci indiquait dans quel esprit la campagne d'hiver allait être conduite.

Le nouveau général de l'armée de la Moselle était Hoche, ce vaillant jeune homme qui avait si bien défendu Dunkerque. Le nouveau général de l'armée du Rhin était Pichegru. Rien n'était plus opposé de caractère que ces deux chefs. Ils n'avaient rien de commun, si ce n'est d'être tous deux nés dans les classes pauvres et de s'être également jetés dans le parti le plus exalté de la Révolution. Mais Pichegru s'était fait montagnard par calcul d'ambition ; Hoche, par une sincère ardeur de jeunesse. Pichegru, froid, réfléchi, dissimulé, d'ailleurs instruit et capable, avait gagné la faveur de Saint-Just par les opinions qu'il étalait et surtout par sa déférence et sa modestie affectées. Saint-Just le poussa au commandement sans opposition de la part de Carnot, qui l'avait distingué parmi les nouveaux officiers généraux.

Pichegru avait trente-deux ans ; Hoche en avait vingt-cinq ; Carnot n'hésita pas à lui confier une armée. Il avait jugé Hoche, non pas seulement sur ses brillants coups de main, mais sur des mémoires et des plans de campagne envoyés par ce jeune homme au Comité. Hoche avait deviné d'instinct le système de concentration, la guerre de masses, que de longues méditations avaient révélés à Carnot. Fier, impétueux, irascible autant que généreux, son tempérament de feu l'emportait à la témérité ; mais sa sagacité extraordinaire dominait ou réparait tout ; il saisissait d'un seul coup d'œil les plus grands ensembles ; sa vivacité d'impressions s'alliait à la profondeur de la pensée. Il résumait tout en deux mots : **La réflexion doit préparer, la foudre, exécuter.**

Dès qu'elle l'eut vu, son armée fut à lui : — **Ah ! mes amis**, écrivait un jeune officier dans le Journal de l'armée, **notre nouveau général est jeune comme la Révolution, robuste comme le peuple ; il a le regard fier et étendu de l'aigle ; avec lui, nous serons conduits comme des Français doivent l'être.**

En peu de jours, l'armée de la Moselle fut comme renouvelée. Hoche fit pour ses subordonnés ce qu'on avait fait pour lui. Il fit sauter les grades intermédiaires à de tout jeunes gens dont il avait reconnu et fait comprendre la valeur aux représentants. Il inspira une confiance sans bornes aux anciens soldats comme aux nouveaux, comme aux populations lorraines ; qui fournirent avec un dévouement enthousiaste hommes, effets et vivres. Leurs gardes nationales grossirent l'armée ; leurs dons vêtirent et nourrirent des bataillons détachés de l'armée de Jourdan, qui arrivaient quasi nus aux bords de la Sarre. L'ordre se rétablit rapidement ; on ne vit plus le soldat manquer de respect à l'officier, ni l'officier opprimer ou abandonner le soldat. Tout se releva sous la double influence de Hoche et de Saint-Just.

Les Autrichiens eurent, le 14 novembre, un dernier succès contre l'armée du Rhin. Ils prirent par capitulation le fort Vauban, situé dans une île du Rhin, à la hauteur de Haguenau et presque en face de Rastadt. Dans la nuit du 16 au 17 novembre, les Prussiens, conduits par un ingénieur émigré, surprirent et escaladèrent le fort de Bitche, qui commande les défilés des Vosges et les principales voies de communication sur les confins de l'Alsace, de la Lorraine et du Palatinat. Un bataillon de réquisitionnaires du Cher, éveillé en sursaut, accourut aux remparts, à moitié nu, et culbuta les assaillants en faisant pleuvoir sur eux des grenades à la main et des bûches.

Le lendemain, l'armée prussienne commença de se mettre en retraite des environs de Bitche sur Kaiserslautern, où le duc de Brunswick voulait la cantonner, tout en couvrant le blocus de Landau.

Hoche ne l'y laissa pas s'établir en repos. Il passa la Sarre avec 35.000 hommes, poussa l'ennemi devant lui à travers les Vosges et tenta une attaque générale contre les positions occupées par l'armée prussienne autour de Kaiserslautern. On se battit trois jours entiers dans la vallée de la Lauter, dans les gorges et sur les hauteurs boisées qui la dominent. L'extrême difficulté de combiner les mouvements des colonnes d'attaque sur un terrain si âprement accidenté, la force des positions de l'ennemi et sa vigoureuse résistance, habilement dirigée par le duc de Brunswick, firent échouer l'opération. Hoche dut ordonner la retraite. (30 novembre.)

Sa position était critique. Il n'avait pas suivi les indications de Carnot, qui eût voulu qu'il tournât les Prussiens pour se joindre à l'armée du Rhin, attaquer les Autrichiens et se porter directement au secours de Landau. L'exemple de Houchard pouvait faire tout craindre.

Mais Hoche avait montré dans son échec autant de vigueur et de décision que Houchard avait témoigné d'irrésolution et de faiblesse dans une victoire remportée, pour ainsi dire, malgré lui. L'armée de la Moselle avait opéré sa retraite avec un ordre et une célérité admirables, sans que l'ennemi essayât de la troubler.

Hoche reçut, coup sur coup, deux lettres, l'une de Saint-Just, l'autre de Carnot au nom du Comité de salut public. (4-7 décembre.)

Tu as pris à Kaiserslautern un nouvel engagement, lui écrivait Saint-Just. Au lieu d'une victoire, il en faut deux... Mais le plus grand concert entre tes mouvements et ceux de la droite (ceux de l'armée du Rhin)... Il faut que toute la ligne frappe à la fois et frappe sans cesse, sans que l'ennemi ait un moment de relâche. Il faut que tous ceux qui commandent les mouvements combinés de ces deux armées soient amis. Mets la plus grande rapidité dans la marche sur Landau : le Français ne peut s'arrêter un moment sans s'abattre.

La seconde lettre, celle de Carnot, disait : Un revers n'est pas un crime, lorsqu'on a tout fait pour mériter la victoire ; ce n'est point sur les événements que nous jugeons des hommes, mais par leurs efforts et leur courage. Notre confiance te reste ; rallie tes forces, marche et dissipe les hordes royalistes. Nous t'envoyons 10.000 hommes de l'armée des Ardennes : tâche d'instruire Landau que tu viens à son secours et vois, en attendant, si, en te joignant à Pichegru, il te serait possible de battre l'armée ennemie (l'autrichienne), qui le retient devant Strasbourg.

Hoche, si bien compris et si bien soutenu, n'hésita plus à exécuter le plan de Carnot et y employa toute son audace et tout son génie. Il y eut un moment d'hésitation dans les troupes, lorsqu'elles reçurent l'ordre de se remettre en mouvement, au mois de décembre, sans tentes (Hoche les avait supprimées), presque sans équipages, après tant de fatigues et de souffrances. Un régiment se mutinait. Hoche mit à l'ordre du jour de l'armée que ce régiment n'aurait pas l'honneur d'aller au premier combat. Les soldats, humiliés, les larmes aux yeux, accoururent lui demander la grâce de marcher à l'avant-garde.

Hoche envoya sur-le-champ un corps de 12.000 hommes au secours de l'armée de Pichegru, engagée, depuis le 18 novembre, dans une série d'attaques

vigoureuses, mais jusqu'alors sans résultat, contre l'armée de Wurmser. Le général autrichien, par suite de la retraite des Prussiens sur Kaiserslautern, avait pris une position défensive derrière les petites rivières du Zinsel et de la Moter, et s'était couvert d'une ligne de vingt-huit redoutes, des hauteurs de Reichshoffen jusqu'à Bischwiller et Drusenheim, sur le Rhin. Le 8 décembre, l'avant-garde de Hoche déboucha par les Vosges sur le flanc des Autrichiens et coopéra dès lors avec l'armée du Rhin. Des combats journaliers se livrèrent aux environs de Haguenau et de Reichshoffen, de Woerth, de Frœschwiller, ces lieux illustrés par les victoires de nos pères et dont la célébrité devait être renouvelée par nos malheurs.

Les Prussiens essayèrent de secourir les Autrichiens ; mais, jusqu'à latin, Brunswick et Wurmser ne vinrent pas à bout de s'entendre. Ils projetèrent plusieurs fois de se masser pour reprendre l'offensive, mais furent toujours prévenus par les Français, qui allaient toujours, sans se laisser arrêter par les pluies d'hiver et les ouragans de neige.

Le 22 décembre, Hoche, déroband habilement sa marche aux Prussiens, descendit à son tour des Vosges, par Pirmasens et Niederbronn, avec trois divisions, et marcha droit aux redoutes autrichiennes de Frœschwiller. Seize pièces de position foudroyaient nos colonnes. **A six cents francs pièce ces canons, mes camarades !** cria Hoche. — **Adjugé !** répondirent les soldats. Cavalerie et infanterie se précipitèrent à l'assaut des redoutes. un régiment de hussards enleva six pièces pour sa part ; un régiment de dragons, un bataillon de ligne et un bataillon de volontaires alsaciens prirent le reste. C'est la seule fois que Hoche ait promis aux soldats autre chose que de l'honneur.

Les Autrichiens, chassés de Frœschwiller, essayèrent de tenir à Woerth. Hoche les força dans ce second poste, en leur enlevant artillerie et bagage. Le corps prussien qui soutenait les Autrichiens fut refoulé sur Wissembourg. Si Pichegru avait secondé Hoche, ce jour-là, par un mouvement général de l'armée du Rhin, l'armée autrichienne eût été écrasée.

Elle se retira derrière la Sohr ; Hoche l'assaillit le lendemain à Sultz avec une avant-garde que son infériorité numérique mit un moment en grand péril ; un faible renfort de deux bataillons décida de la journée : les Autrichiens se rejetèrent sur Wissembourg en grand désordre, suivis d'une foule d'émigrés, qui étaient rentrés en France avec l'ennemi, et de contre-révolutionnaires alsaciens qui fuyaient les vengeances de la République.

La jonction des deux armées de Rhin et Moselle s'était opérée sur le champ de bataille. Il fallait que l'un des deux généraux prit le commandement en chef pour achever la victoire. Hoche était allé embrasser cordialement Pichegru, qui l'avait reçu assez froidement. Hoche, cependant, se rappelant la lettre de Saint-Just et de Lebas : **Il faut que tous ceux qui commandent nos deux armées soient amis,** leur écrivit : **Au nom de la République, détruisez la jalousie ; donnez le commandement à Pichegru.**

Saint-Just et Lebas, de Strasbourg où ils étaient, avaient en effet désigné Pichegru ; mais, pendant ce temps, deux autres représentants qui avaient pris part à la bataille, Baudot et Lacoste, très-vaillants hommes et très-enthousiastes de Hoche, prirent sur eux de lui donner, ou plutôt de lui imposer le commandement.

Il pouvait s'élever, à cette occasion, un conflit d'autorité très-dangereux en ce moment décisif. Saint-Just, délégué du Comité de salut public, avait coutume de

s'arroger une certaine suprématie sur les autres représentants en mission. Son orgueil fut profondément blessé de la décision par laquelle ses collègues annulaient la sienne. Il se contenta cependant, et le devoir l'emporta sur l'orgueil. **Il faut, en cet instant, écrire-il, ne se souvenir que de la patrie.** Saint-Just fut grand ce jour-là ; heureux, s'il n'eût gardé, au fond de son âme altière et vindicative, des ressentiments qui eurent bientôt de déplorables suites !

L'ennemi s'était résolu à un suprême effort. Brunswick était enfin venu joindre en personne Wurmser. Ils prétendaient, à leur tour, attaquer en masse le 26 décembre. Hoche les prévint cette fois encore. Il ordonna une attaque générale par les deux armées de Rhin et Moselle tout entières, depuis le Rhin jusqu'aux sommets des Vosges. A droite, deux divisions de l'armée du Rhin eurent ordre d'assaillir Lauterbourg. Elles étaient conduites par un homme destiné à une grande et pure renommée, le général Desaix. Au centre, Hoche en personne s'avança sur Wissembourg avec 35.000 hommes. Au loin, à gauche, dans les montagnes, trois divisions de l'armée de la Moselle renouvelèrent l'assaut des positions prussiennes à Kaiserslautern et Anwiller.

En avant de Wissembourg, l'ennemi, qui comptait nous surprendre, fut surpris, assailli en pleine marche : son avant-garde, refoulée, essaya de tenir sur la hauteur du Geisberg. Les Français, aux cris de **Landau ou la mort !** franchirent ravins, haies et fossés, escaladèrent le Geisberg, sous le feu de sept batteries.

Les batteries furent enlevées. Brunswick vint se mettre à la tête des réserves autrichiennes pour empêcher la retraite de devenir une déroute. L'ennemi repassa la Lauter — la Lauter d'Alsace, différente de celle du Palatinat — et les fameuses lignes de Wissembourg, qu'il nous avait enlevées deux mois auparavant.

Desaix avait emporté Lauterbourg : Hoche entra, le 27 au matin, dans Wissembourg ; le 28, le blocus de Landau fut levé.

Dès le 30, Wurmser repassa le Rhin à Philipsbourg, sans vouloir attendre un jour de plus pour faciliter la retraite des Prussiens. Kaiserslautern et tous les postes des Vosges avaient été évacués presque sans résistance ; l'armée prussienne se replia sur Mayence, et les Français réoccupèrent le Palatinat, Spire et Worms, en s'emparant de tous les approvisionnements de l'ennemi. Le duc de Brunswick envoya sa démission au roi de Prusse, sortant ainsi, dégoûté et humilié, d'une guerre où on lui avait fait compromettre, malgré lui, sa réputation militaire, et dont il n'avait jamais espéré le succès.

Les Autrichiens abandonnèrent, le mois suivant, le poste important du fort Vauban, qui commandait le Rhin entre Strasbourg et Lauterbourg. La reprise du fort Vauban termina cette glorieuse campagne du Rhin et des Vosges, qui avait ramené dans nos rangs la fortune de 92, nous révélait le plus grand général qu'eût encore enfanté la Révolution, et nous présageait, pour la campagne suivante, de nouveaux et éclatants succès.

Nous verrons plus tard comment des malentendus, des rivalités, des ressentiments personnels arrêtaient momentanément la carrière du jeune héros qui venait de délivrer l'Alsace.

Simultanément avec ces grands événements militaires du Nord et de l'Est, la guerre civile de l'Ouest, durant toute la seconde moitié de 93, s'était prolongée, bien plus acharnée, plus sanglante, plus opiniâtrement disputée que la guerre étrangère elle-même. Les chefs vendéens avaient tenté d'assurer à leur

insurrection le secours direct des armes étrangères ; mais l'Angleterre ne leur avait promis son assistance qu'à condition qu'ils passeraient la Loire et s'empareraient d'un port en Bretagne. Ils ne se crurent pas en état de l'essayer après leur échec de Nantes. Cependant l'aspect des affaires vendéennes avait été confus et sombre pendant les mois de juillet et d'août. Vers la fin de juillet, le représentant Philippeaux, par son éloquence populaire, son patriotisme conciliant et sympathique, et son ardent courage, avait raffermi le cœur des populations républicaines de l'Anjou, du Maine et de la Loire-Inférieure, qu'ébranlaient et que divisaient la mauvaise conduite des chefs de l'armée de Saumur (ou des Côtes de la Rochelle) et les querelles entre Girondins et Montagnards. Le brave général Canclaux, le défenseur de Nantes, campé sur la rive sud de la Loire, tenait en échec Charette et les bandes du Marais. Le général Tuncq, avec une poignée de soldats, mit deux fois en déroute, devant Luçon, la grande armée vendéenne, qui, sous les ordres de son nouveau général en chef d'Elbée, voulait s'emparer de cette ville. (30 juillet-14 août.)

Ces succès partiels restèrent sans résultat. Le général de l'armée de Nantes (dite des Côtes de Brest), Canclaux, et les représentants en mission près de cette armée, bien intentionnés et intelligents, n'avaient pas les moyens d'agir. Le ministère de la guerre, où dominaient les Hébertistes, réservait toutes ses préférences et tous ses secours pour l'armée de Saumur, qui n'en tirait aucun parti ; elle était dans les mains d'un général incapable et de représentants violents et brouillons.

Ce général, Rossignol, était un ancien ouvrier orfèvre, brave, turbulent, sans cervelle, qui s'était signalé dans les mouvements populaires et dans les clubs de Paris. Devenu commandant de gendarmerie et envolé dans la Vendée, il avait encouragé, plus par étourderie que par perversité, les désordres qu'il était chargé de réprimer et s'était fait arrêter, par ordre d'un chef militaire, pour avoir prêché l'insubordination et toléré le pillage. Ses amis les Hébertistes le tirèrent d'affaire, le firent nommer général de brigade, puis général de division, puis commandant en chef de l'armée des Côtes de la Rochelle (de Saumur). (27 juillet.)

Rossignol n'était que le mannequin sous le nom duquel un personnage beaucoup plus méchant que lui menait tout. C'était Ronsin, homme de lettres de bas étage, nommé capitaine le 1er juillet et général le 4, et qui remplissait les fonctions de chef d'état-major de l'armée de Saumur. Ronsin avait une grande audace, mais point de talent militaire, une intelligence dépravée et une ambition furieuse. Il prétendait se donner l'honneur et le profit de finir la guerre de la Vendée par l'extermination et l'incendie, et il avait mis en tête à Rossignol, non-seulement d'appliquer à la rigueur, mais d'exagérer monstrueusement le terrible décret du 1er août. Il voulait brûler les villes qui auraient reçu les **brigands**, c'est-à-dire les villes patriotes qui n'auraient pas été en état de repousser l'ennemi : Chollet, par exemple, et Parthenay, où les Vendéens étaient entrés deux fois.

Les représentants en mission à Niort, Goupilleau et Bourdon de l'Oise — quoique celui-ci fût un très fougueux Jacobin —, furent indignés et suspendirent Rossignol de son commandement (22 août). D'autres représentants soutinrent Rossignol. La question fut déférée au Comité de salut public et à la Convention. Les Jacobins prirent le parti de Rossignol. Robespierre subissait encore la triste et humiliante alliance des Hébertistes. La Convention réintégra Rossignol dans ses fonctions et rappela de la Vendée Goupilleau et Bourdon de l'Oise (28 août).

Les Hébertistes l'avaient emporté dans la question de personnes ; ils ne l'emportèrent pas, cependant, sur le fond ; le Comité de salut public sentit la

nécessité de réprimer les fureurs de Rossignol et de Ronsin, et ordonna au ministre de la guerre, Bouchotte, de rassurer les habitants de Chollet et de Parthenay, et, en général, tous les patriotes vendéens sur le salut de leurs propriétés. Il prescrivit la sévère répression des pillards.

Les états-majors de Nantes et de Saumur étaient en ardente rivalité sur un objet d'une importance capitale pour la suite des opérations dans la Vendée. La vaillante garnison de Mayence arrivait en ce moment sur la Loire. Nantes et Saumur se la disputaient. Canclaux et Ronsin présentaient au Comité de salut public deux plans opposés.

Le plan de Canclaux, vivement appuyé par le représentant Philippeaux, consistait à réunir l'armée de Mayence à la petite armée de Nantes, puis à opérer la jonction, à travers le Marais, avec le corps qui occupait les Sables-d'Olonne. Après avoir accablé la Vendée maritime, on pénétrerait au cœur du Bocage, en y appelant, par un mouvement concentrique, tous les corps de l'armée de Saumur.

Ronsin proposait qu'au contraire on joignit les Mayençais à l'armée de Saumur et qu'on attaquât la Vendée par l'Est, au lieu de l'attaquer par l'Ouest.

Le Comité de salut public, qui avait d'abord agréé le plan de Caudaux, consentit à laisser la décision à un conseil de guerre, où les représentants en mission auprès des deux armées de Nantes et de Saumur siégèrent avec les généraux de division de ces deux armées.

Le conseil de guerre se prononça pour le plan de Caudaux. Le directoire du département de Maine-et-Loire établit, auprès de l'armée, une commission chargée de veiller à la conservation des propriétés des patriotes sur le théâtre de la guerre et de protéger les femmes, les enfants et les vieillards des communes insurgées, qu'on ferait reconduire sur les derrières de l'armée. Les représentants près l'armée de Saumur défendirent absolument d'incendier aucune ville, village ou maison isolée, sous prétexte que les brigands y avaient logé, et arrêtèrent que, si les circonstances pouvaient forcer de livrer aux flammes des communes rebelles, l'incendie ne pourrait avoir lieu que sur un ordre écrit des généraux. (8 septembre.)

C'était bien loin des intentions de Rossignol et de Ronsin.

Les représentants près de l'armée de Nantes avaient rendu, dès le 27 août, un pareil arrêté, qui interdisait le pillage sous peine de mort.

Les chefs vendéens avaient pris des mesures qui montraient la colère et l'effroi que leur inspiraient l'arrivée des Mayençais. Une proclamation de leur général d'Elbée avait menacé de traiter quiconque ne prendrait pas les armes en complice de la Convention nationale. Le conseil de guerre vendéen arrêta qu'on ne ferait pas de prisonniers parmi les Mayençais, attendu qu'ils violaient la capitulation de Mayence en prenant part à la guerre. Les Vendéens identifiaient ainsi complètement leur guerre avec celle des puissances qui travaillaient à démembrer la France.

L'ennemi prévint les républicains. Le 5 septembre, avant que l'armée de Mayence eût joint la petite armée de Nantes, une double attaque fut tentée par Charette contre le camp de Caudaux, aux Naudières sous Nantes, et par d'Elbée contre la division de Luçon, qui s'était avancée trop tôt jusqu'à Chantonai. Charette et ses gens du Marais furent vigoureusement repoussés par Canclaux ; mais la grande armée vendéenne força le camp de la division de Luçon, en l'absence du général Tuneq. Elle mit barbarement à mort ses prisonniers.

Cet échec partiel n'arrêta pas le mouvement général. Canclaux avait été rejoint par dix mille des intrépides défenseurs de Mayence, ayant à leur tête Aubert-Dubayet, Kléber et les deux représentants qui avaient partagé leurs périls et leur gloire, Merlin de Thionville et Rewbell. Merlin rédigea une proclamation où il annonçait [aux brigands amnistie et fraternité, s'ils rentraient dans le devoir ; sinon, combat à mort et à outrance.](#)

Caudaux se mit en marche, le 9 septembre, avec une quinzaine de mille hommes, en laissant une réserve à son camp des Naudières. Les divisions des Sables-d'Olonne et de Fontenay, celle même de Luçon, promptement reformée après sa délaite, s'avançaient pour opérer leur jonction avec Caudaux. Les divers corps de l'armée de Saumur devaient se diriger, de leur côté, vers le rendez-vous général, qui était à Mortagne, au cœur de la Vendée.

La levée en masse avait été ordonnée dans les départements environnants et le tocsin appelait de toutes parts les populations, depuis Angers et Tours jusqu'à Niort et la Rochelle, à venir grossir l'armée de Saumur.

On ne revit pas le grand élan qui s'était manifesté trois mois auparavant, pour repousser les insurgés, après la prise de Fontenay. Les désordres de l'armée de Saumur et l'incapacité de ses généraux avaient découragé et dégoûté les populations. La levée en masse donna un ramas d'une cinquantaine de mille hommes, mal armés et sans ardeur, qui lâchaient pied dès qu'ils apercevaient l'ennemi et ne rendaient presque aucun service. A la suite d'échecs subis par des détachements de l'armée de Saumur, les Vendéens attaquèrent Doué et Thouars ; ils furent repoussés ; mais ce fut par les troupes, et non par la levée en masse. (14 septembre.)

Canclaux, cependant, s'avançait avec les Mayençais à travers le Marais, chassant devant lui les bandes de Charette. A Légé, l'armée délivra 1.200 malheureux patriotes, hommes, femmes et enfants, entassés dans les prisons par les insurgés.

Maître de Montaigu le 16, Canclaux n'était plus qu'à six ou sept lieues de Mortagne, le lieu du rendez-vous ; mais il avait reçu de Rossignol l'avis que l'armée de Saumur n'était pas en mesure de le joindre. Canclaux résolut d'attendre Rossignol pour attaquer Mortagne, de prendre position sur la Sèvre Nantaise, à Tiffauges et à Torfou, et de rallier entre ces deux postes et Montaigu les trois colonnes de Fontenay, de Luçon et des Sables-d'Olonne, qui arrivaient par la Châtaigneraie, Chantonnai et la Roche-sur-Yon. La colonne des Sables d'Olonne était déjà à Saint-Fulgent, à cinq ou six lieues de Montaigu.

Le 16 septembre, l'ordre fut expédié, de la part de Rossignol, à ces trois colonnes de battre en retraite. Les deux corps de Fontenay et de Luçon obéirent. Le commandant du corps des Sables-d'Olonne, le Polonais Mieckowski, ne rétrograda pas, mais s'arrêta.

Cet ordre, qui découvrit le flanc droit de Canclaux, ne venait pas de Rossignol, malade à Saumur, mais de Ronsin. Rossignol le révoqua lorsqu'il le connut, mais trop tard pour en prévenir les conséquences.

Le 19 septembre, l'avant-garde de Canclaux, 2.000 Mayençais conduits par Kléber, emporta héroïquement le poste très-fort de Torfou, hauteur entourée de fossés, de haies et de bois ; mais, elle y fut cernée par la masse des deux armées vendéennes réunies. Les femmes furieuses, forcenées, ramenèrent de toutes parts au combat les insurgés qui avaient fui. L'avant-garde mayençaise se

dégagea à grand'peine, grâce aux efforts de Kléber et au dévouement du commandant des chasseurs à pied de Saône-et-Loire, Chevardin. **Tiens là**, lui avait dit Kléber. **Fais-toi tuer, mais sauve tes camarades !** — **Oui, général !** dit Chevardin. — Il arrêta l'ennemi dans le défilé de Torfou et mourut.

Canclaux et Dubayet, accourus avec le gros des Mayençais, refoulèrent les masses vendéennes.

Mais, le lendemain, les Vendéens se rejetèrent sur Montaigu et y surprirent et mirent en déroute le corps de l'armée de Nantes qui opérait avec les Mayençais, sous les ordres du général Beysser. Canclaux ne put le secourir à temps et dut ordonner la retraite sur Nantes.

De Montaigu, les chefs vendéens allèrent retomber sur Saint-Fulgent et y accablèrent le corps des Sables-d'Olonne, commandé par Mieckowski.

Sans l'ordre envoyé par Ronsin, Mieckowski eût joint Eleysser à Montaigu avant que celui-ci eût été attaqué, et les colonnes de Luçon et de Fontenay fussent également arrivées à temps. Au lieu d'un revers, on aurait eu probablement une victoire décisive.

Quel avait été le but de Ronsin ? — Son ordre était un véritable crime de haute trahison ; crime dont Rossignol, jusqu'alors l'aveugle instrument de Ronsin, avait tâché d'arrêter l'effet. Ronsin, exaspéré d'avoir vu rejeter son plan de campagne, voulait une défaite pour Canclaux et une victoire pour lui. Quand il crut avoir tout à la fois isolé Canclaux et attiré sur les Mayençais le gros des forces vendéennes, il porta en avant deux colonnes sur Vihiers et sur Beaulieu. Il se mit à la tête de la colonne de Vihiers — 7 ou 8.000 hommes de troupes de ligne et une dizaine de mille de la levée en masse — et prit la route de Chollet. Il engagea son artillerie dans la rue étroite et creuse du village de Coron, comme dans un piège, d'où il ne put la retirer. 10 ou 12.000 Vendéens, arrivant par les hauteurs, fusillèrent les canonnières sur leurs pièces et mirent en fuite cette masse d'hommes si misérablement conduite. Le grand général des Hébertistes n'avait montré pour toutes qualités militaires qu'une audace brutale et aveugle.

La colonne qui était à Beaulieu fut battue à son tour le lendemain.

Plusieurs femmes se signalaient dans les rangs des Vendéens par leur bravoure et leur férocité. L'une d'elles a écrit une relation où elle prétend avoir tué à elle seule vingt et un **bleus** (républicains) à coups de sabre, et se vante d'avoir **coupé le cou à son oncle, qu'elle avait rencontré à la tête d'une compagnie républicaine**.

Le plan d'opérations contre la Vendée avait complètement échoué, bien que l'armée de Mayence eût fait tout ce qu'on avait droit d'attendre d'elle. Le brave et loyal représentant Philippeaux écrivit au Comité de salut public, avec l'approbation de ses collègues de Nantes, une lettre où il dénonçait nettement l'incapacité de Rossignol et la trahison de Ronsin. Merlin de Thionville alla lire en personne cette lettre devant la Convention. (24 septembre.)

Ronsin courut à Paris opposer dénonciation à dénonciation et accuser Canclaux et Aubert-Dubayet d'avoir désorganisé l'armée ! Robespierre continua de soutenir les Hébertistes. Ronsin eut gain de cause contre Aubert-Dubayet et Canclaux. Ces deux généraux perdirent leurs commandements.

Carnot savait ce qu'ils valaient, mais ne put résister au parti pris dans le Comité et dans la Convention, d'écartier tous les officiers d'origine nobiliaire ou d'origine étrangère. Cette résolution s'expliquait par les passions et les défiances terribles

du temps, mais elle était aussi injuste que nuisible ; elle privait la République des services d'hommes braves et capables, qui avaient eu le mérite, les uns, de renoncer aux préjugés de leur naissance, les autres, de venir, des pays étrangers, se dévouer à la Révolution française.

Carnot tâchait de diminuer cette perte en employant comme aides, dans les travaux de son ministère, des officiers distingués qui cachaient leurs noms nobiliaires afin d'échapper à la persécution.

Les Hébertistes, appuyés par Robespierre, parvinrent à faire rappeler de la Vendée, non seulement les généraux Aubert-Dubayet, Canclaux, Mieczkowski, mais les représentants qui avaient le mieux servi la République, Philippeaux, Merlin de Thionville, Rewbell, Cavaignac (père du général), en n'y laissant que les plus violents Jacobins, parmi lesquels Carrier, qu'on venait d'envoyer à Nantes.

Les Hébertistes n'obtinrent pas cependant un succès complet. Ils avaient écarté leurs adversaires ; ils ne purent maintenir leurs amis. Rossignol fut rappelé de Saumur et Ronsin n'y retourna pas. Le Comité de salut public adopta un nouveau et très bon plan. Il sépara le département de la Loire-Inférieure du commandement des Côtes de Brest pour le réunir au commandement des Côtes de la Rochelle, c'est-à-dire qu'il réunit les forces de Nantes et de Saumur en une seule armée de l'Ouest. Rossignol fut transféré au commandement des Côtes de Brest, devenu tout à fait secondaire et en dehors de la guerre de la Vendée. Par malheur, les clubs s'obstinaient à se mêler de cette guerre, comme si elle eût été leur chose, et ils étaient soutenus dans le Comité de salut public par la politique de Robespierre et par le fanatisme de Billaud-Varenes et de Collot-d'Herbois ; ils imposèrent un général en chef plus inepte encore que Rossignol, Léchelle. Du moins, il n'eut pas de Ronsin avec lui.

A la suite d'un rapport de Barère, où chaque phrase avait pour refrain : **Détruire la Vendée !** et où il montrait dans cette destruction le salut de la République, la Convention adressa une proclamation à l'armée de l'Ouest : **Soldats de la liberté, il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin d'octobre !**

L'armée de Nantes avait ressaisi l'offensive avant de connaître les changements ordonnés à Paris ; elle marchait derechef sur le point central de Mortagne et s'attendait à voir, cette fois, arriver à elle par Chantonnai les trois corps des Sables-d'Olonne, de Luçon et de Fontenay. Cette fois encore, la jonction manqua par un contre-ordre de Saumur. Ces trois corps furent appelés à Bressuire. Une fausse manœuvre, sans mauvaise intention, pouvait causer les mêmes malheurs qu'avait fait naguère la trahison. Il n'en fut rien, grâce à la vigueur des Mayençais. Canclaux, averti que les renforts ne venaient pas, n'en marcha pas moins à l'ennemi. Il était en présence des Vendéens, quand il reçut la dépêche qui le révoquait de ses fonctions. Il fit de nobles adieux à son armée. Il remporta une victoire à Saint-Symphorien, près de Tiffauges, le 6 octobre, et partit le 7. Là comme à Torfou, Kléber commandait l'avant-garde. Quand il fut devant les Vendéens, les soldats lui crièrent : **Général, nous n'avons pas de canons : — Hé bien !** répondit-il, **allons chercher ensemble ceux que nous avons perdus à Torfou !** Les soldats s'élançèrent, baïonnette en avant, et rien ne tint devant eux. Quatre mille hommes en culbutèrent vingt-cinq ou trente mille. L'avant-garde mayençaise avait seule donné.

Le nouveau général en chef, Léchelle, rejoignit l'armée de Mayence le 8 octobre. Merlin de Thionville, qui n'avait pas encore reçu son ordre de rappel, et un autre représentant présent à l'armée, jugèrent Léchelle tellement nul, qu'ils chargèrent

Kléber du commandement effectif, en laissant le titre et l'apparence à Léchelle. Ces changements avaient fait perdre quelques jours à l'armée de Mayence.

Pendant ce temps, les corps de l'armée de Saumur, qui avaient été réunis à Bressuire sous le général Chalbos, avaient battu un corps d'armée vendéen et étaient entrés à Châtillon, siège habituel du Conseil supérieur des insurgés (9 octobre). Assailli et renversé par un retour offensif des Vendéens, Chalbos rallia ses troupes rompues entre Châtillon et Bressuire, et mit de nouveau l'armée vendéenne en déroute (11 octobre).

L'armée de Mayence reprit son mouvement le 14 et entra le lendemain sans résistance à Mortagne. Elle y fut renforcée par la colonne de Luçon, que conduisait un jeune homme destiné à une éclatante renommée, Marceau, dont nous avons parlé pour la première fois lors du siège de Verdun.

On poussa en avant et l'on défit les Vendéens dans un brillant combat à Saint-Christophe, sur la route de Mortagne à Chollet. Kléber et Marceau se signalèrent à l'envi et Merlin de Thionville se remit à pointer les canons comme à Mayence.

L'armée entra le 16 à Chollet, évacué par l'ennemi. Chalbos opéra sa jonction la nuit suivante. Les généraux eurent alors dans la main 20 à 22.000 hommes pleins d'ardeur et de confiance.

L'opération manquée le mois précédent avait réussi cette fois. Les républicains étaient victorieux au cœur de la Vendée.

L'ébranlement était profond parmi les masses insurgées. Un de leurs chefs les plus populaires, Lescure, avait été blessé à mort dans le combat du 15. Charette, brouillé avec les autres généraux pour une question de partage de butin, était retourné faire la guerre pour son compte dans le Marais. On le rappela instamment ; il ne revint pas. D'Elbée et les autres chefs avaient encore autour d'eux la masse des insurgés du haut Poitou et de l'Anjou ; mais le trouble et l'angoisse envahissaient cette multitude, qui se sentait traquée par le fer et le feu jusque dans les profondeurs de son Bocage. Bonchamps, le plus intelligent de leurs généraux, avait depuis longtemps la pensée d'élargir le théâtre de la guerre et de le porter au nord de la Loire, en Bretagne, où l'on trouverait des populations disposées à grossir [l'armée catholique](#).

Ce n'était pas l'avis du général en chef d'Elbée.

Après de vifs débats, le Conseil de guerre des Vendéens résolut de tenter un effort suprême, mais en se ménageant les moyens de franchir la Loire, si l'on perdait la bataille.

Les chefs vendéens envoyèrent un détachement se saisir de deux passages sur la Loire, à Varades et à Ancenis ; puis, à la tête de 40.000 hommes, ils vinrent se jeter sur l'armée républicaine (17 octobre).

Ce fut la plus grande journée de toute cette terrible guerre. D'Elbée, Bonchamps, le jeune et impétueux La Rochejaquelein enlevèrent leurs hommes avec une énergie désespérée et les firent charger en colonne serrée, comme ils n'avaient jamais fait. Chefs et soldats, parmi les républicains, rivalisèrent d'intrépidité. Merlin de Thionville et six autres représentants du peuple, à cheval, sabre en main, donnaient l'exemple à tous. Kléber, avec sa haute taille, son mâle visage et sa flottante chevelure, et Marceau, jeune, beau, héroïque, transportaient d'enthousiasme nos bataillons.

Quatre heures durant, la fortune fut incertaine. D'Elbée tomba ; Bonchamps tomba : tous deux blessés à mort. Vers la fin du jour, l'armée vendéenne céda enfin sur tous les points. La nuit couvrit sa déroute.

Les vaincus refluèrent en masse sur Saint-Florent, traînant après eux une foule prodigieuse de blessés, de malades, de femmes, de vieillards, d'enfants, de prêtres, les uns échappés des villages en flammes, les autres accourus, en abandonnant tout, pour se sauver ou périr avec l'armée. Quatre-vingt mille malheureux s'entassaient au pied des hauteurs de Saint-Florent, sur la plage de la Loire, avec des cris, des pleurs, des appels désespérés aux quelques barques qui passaient et repassaient incessamment pour transporter cette multitude sur la rive droite, à Varades. Le bruit du canon se rapprochait ; la fumée des villages incendiés montait à l'horizon. La veuve de Lescure, dans ses Mémoires, dit que ce spectacle donnait l'idée du jugement dernier !

Il y eut comme un second drame dans ce drame immense. Tandis que la foule se pressait sur le bord de la Loire, les chefs et l'élite de leurs hommes débattaient, dans le bourg de Saint-Florent, la vie ou la mort de 5000 prisonniers républicains enfermés dans l'église.

Les Vendéens avaient plus d'une fois massacré leurs prisonniers par centaines, malgré les efforts de la plupart de leurs chefs ; cette fois, les chefs, exaspérés de leur défaite, décidèrent d'abord de fusiller ces milliers d'hommes ; puis ils reculèrent devant l'horreur d'une telle exécution. Tandis qu'ils délibéraient, leurs soldats s'amassaient avec des cris de fureur autour de l'église et menaçaient de commencer le carnage. Bonchamps, qui se mourait, averti de ce qui se passait, envoya en toute hâte un de ses officiers ordonner qu'on épargnât les captifs. **C'est, dit-il, le dernier ordre que je donnerai ; assurez-moi qu'il sera exécuté !**

Le cri de : **Grâce ! Bonchamps le veut !** fit tomber les armes des mains des insurgés ; ils respectèrent les dernières volontés du plus aimé de leurs capitaines. Les chefs, ne pouvant traîner les prisonniers outre Loire, leur rendirent la liberté.

Il y avait, parmi ces captifs, un homme dont le nom doit être conservé à la postérité : c'était un garde national de Nantes, nommé Haudaudine ; pris par les Vendéens, il avait été chargé par eux d'aller proposer à Nantes un échange de prisonniers. Les autorités républicaines, d'après les maximes inflexibles de ce temps, refusèrent de transiger avec les rebelles. On assure que Haudaudine lui-même fut de cet avis. Il avait promis de retourner dans sa prison si la négociation ne réussissait pas. Rien ne put le décider : à manquer à sa parole. Il retourna se livrer aux Vendéens, convaincu qu'il allait à la mort.

Frappés de sa grandeur d'âme, ils l'épargnèrent, et, plus tard, il sauva la veuve de Bonchamps. Elle avait été condamnée par le tribunal révolutionnaire ; il obtint sa grâce.

Les Vendéens employèrent la journée du 18 octobre à traverser la Loire, la plupart en barques, le reste à gué. Les éclaireurs républicains, en arrivant à Saint-Florent, le 19 de grand matin, n'aperçurent plus que les dernières bandes dans une île de la Loire. Si le passage eût été défendu à Varades et à Ancenis, la Vendée, ce jour-là, eût été anéantie. Mais le rappel de Canclaux avait désorganisé l'autorité militaire sur la rive droite de la Loire, et les Vendéens n'avaient pas trouvé de résistance sérieuse.

L'armée qui avait vaincu à Chollet se partagea pour protéger à la fois Angers et Nantes contre la masse fugitive, achever de soumettre le Bocage de la Vendée et poursuivre Charette dans le Marais. Plusieurs communes du Bocage avaient accepté l'amnistie offerte par Merlin de Thionville et ses collègues.

Les Vendéens, qui venaient de nommer le jeune Henri de La Rochejaquelein général en chef à la place de d'Elbée, ne se dirigèrent ni sur Angers sur Nantes. Ils prirent la route du Bas-Maine (Mayenne), comptant y faire des recrues et tourner de là sur la Bretagne.

Ils avaient en effet des amis dans le Bas-Maine, les **Chouans**, bandes d'insurgés qui, cachés dans les forêts, faisaient, depuis quelques mois, une petite guerre de meurtres et de pillages contre les autorités républicaines et les patriotes. Ceux-là méritaient véritablement le titre de **brigands** que les républicains donnaient aux Vendéens. Le nom de Chouans leur venait d'un de leurs chefs, Jean Cottereau, surnommé *Chouan* (Chouette), ancien contrebandier et déserteur.

La **Chouannerie**, comme on appela cette petite guerre, se propageait dans la haute Bretagne. Il y avait, en même temps, une insurrection de paysans dans le Morbihan. Les Vendéens espéraient retrouver hors de chez eux une autre Vendée.

Les Vendéens entrèrent à Château-Gontier, où ils égorgèrent le juge de paix, le curé constitutionnel et les membres de la municipalité. Ces barbaries avaient été provoquées par le meurtre de quelques-uns de leurs blessés, qu'avaient massacrés les coureurs de l'armée républicaine. L'atrocité de cette guerre allait toujours croissant. Les Vendéens s'emparèrent de Laval, faiblement défendu, et y renouvelèrent les cruautés de Château-Gontier sur les prêtres constitutionnels et les fonctionnaires. Ils furent rejoints à Laval par six mille paysans mançais et bretons.

Le 25 octobre, ils repoussèrent l'avant-garde républicaine, qui les avait attaqués sous Laval sans attendre le gros de l'armée.

Le lendemain, l'armée républicaine, arrivée de Nantes et d'Angers, se massa à Villiers, à moitié chemin de Château-Gontier à Laval. Les généraux convinrent de laisser un jour ou deux de repos aux soldats harassés de fatigue, sans souliers et quasi sans vivres, puis d'attaquer à la fois par les deux rives de la Mayenne, en se faisant joindre par un corps de troupes venu de Bretagne et qui n'était qu'à quelques lieues.

Le lendemain matin, le général en chef Léchelle, sans tenir compte de ce plan arrêté avec son consentement, donna l'ordre de marcher en masse sur Laval par la rive gauche de la Mayenne ; il n'ordonna aucune diversion sur l'autre rive et n'envoya aucun avis au corps venu de Bretagne. Il poussa sur l'ennemi 20.000 hommes entassés sur une seule route en une seule colonne.

L'avant-garde et la division mayennaise de Kléber se heurtèrent contre la masse ennemie, près de 40.000 hommes, qui occupaient les hauteurs d'Entrames.

Tandis que les Mayennais se battaient bravement, une division de l'ancienne armée de Saumur, qui les suivait et eût dû les soutenir, tourna le dos, et, avec elle, le général en chef.

Les Mayennais, se voyant abandonnés, s'ébranlèrent et, pour la première fois, se rompirent. Ils perdirent leur artillerie et l'ennemi les poursuivit jusqu'au delà de Château-Gontier. Le reste de l'armée n'avait pas tiré un coup de fusil.

Kléber en rallia l'élite, le lendemain matin, au Lion-d'Angers, sur l'Oudon. Lorsque je me vis, a écrit Kléber, au milieu de ces braves gens qui jusqu'ici n'avaient connu que des victoires, lorsque je les vis se presser autour de moi, dévorés de douleur et de honte, les sanglots étouffèrent nia voix...

On n'entendait qu'un cri dans l'armée : **A bas Léchelle !** Les représentants du peuple, cédant à cette indignation unanime, invitèrent Léchelle à se retirer sous prétexte de santé. L'armée alla se reformer à Angers, sous la direction de Kléber.

Si les Vendéens, après leur succès, fussent retournés droit à la Loire, ils eussent pu repasser le fleuve, rentrer victorieux dans leur pays, et tout eût été à recommencer. C'était le sentiment de La Rochejaquelein ; mais sa grande jeunesse lui faisait perdre dans le conseil l'autorité que son courage lui donnait sur le champ de bataille. Les chefs vendéens perdirent le temps à discuter et, l'armée républicaine une fois reformée par Kléber, il était trop tard.

Dès que les Vendéens ne rentraient pas chez eux, ce qu'ils avaient de mieux à faire, c'était de pénétrer en Bretagne et de tâcher d'yi exciter un grand soulèvement. Ils hésitèrent, allèrent à Mayenne, puis tournèrent sur Fougères qu'ils prirent et pillèrent, et où ils fusillèrent beaucoup de prisonniers, comme ils avaient fait après la bataille de Laval.

Des dépêches anglaises, apportées par deux émissaires, décidèrent les chefs vendéens à se détourner de la Bretagne pour entrer en Basse-Normandie. Le gouvernement anglais leur renouvelait ses offres de secours à condition qu'ils se saisissent d'un port de mer. Il leur indiquait Granville, port très voisin de l'île de Jersey, où se préparait une expédition anglaise. Les Vendéens se portèrent sur Granville par Dol, Pontorson et Avranches, où ils ne rencontrèrent point de résistance.

Ils repoussèrent une sortie de la garnison et s'emparèrent du faubourg de Granville (13 novembre) ; mais, là, ils furent arrêtés par le feu de batteries qui, du rocher où s'élève la petite ville et sa citadelle, foudroyaient le faubourg et la plage. Les habitants soutenaient résolument la faible garnison ; les femmes mêmes étaient aux remparts.

Les Vendéens n'avaient ni échelles, ni pétards, rien de ce qui est nécessaire pour tenter un assaut. Les navires qui étaient dans le port tiraient sur eux et les empêchaient de tourner le rocher à marée basse. L'escadre anglaise ne paraissait pas.

Le lendemain, les obus de la place ayant mis le feu au faubourg, les bandes qui l'occupaient l'évacuèrent précipitamment. Tout le reste de l'armée vendéenne, sans écouter ses chefs, reprit en désordre la route d'Avranches.

Dès ce jour, la perte des Vendéens fut assurée. Le découragement se mit dans cette multitude, qui n'eut plus qu'une idée, celle de retourner dans son pays, quand il était trop tard pour qu'il lui restât aucune chance de retour.

La Rochejaquelein essaya d'entraîner l'armée dans l'intérieur de la Normandie. Il se jeta, avec l'élite de ses gens, sur la petite ville de Villedieu. La garde nationale était allée joindre les troupes réunies pour secourir Granville ; les femmes défendirent intrépidement Villedieu ; beaucoup se firent massacrer !

Villedieu fut saccagée ; mais La Rochejaquelein ne put aller plus loin. La masse vendéenne avait déjà tourné tête au midi. Il dut suivre son armée au lieu de la conduire.

Les fautes des républicains valurent encore aux Vendéens quelques succès, qui ne firent que retarder un peu leur ruine. Le meilleur historien de la guerre de Vendée, Savary, un des compagnons de Kléber, compare l'armée vendéenne à un sanglier blessé, qui, avant de périr, ne froissera que les chasseurs maladroits qui se trouveront sur son passage.

L'armée républicaine, réorganisée à Angers, était venue secourir Rennes, qu'on croyait menacée, et s'y renforcer des quelques troupes qu'on appelait l'armée des Côtes de Brest.

On n'imaginerait pas quel général en chef avait été nommé à la place de Léchelle ! Léchelle avait remplacé tout à la fois Rossignol et Canclaux ; Rossignol à son tour remplaça Léchelle. La faction incorrigible qui s'était engouée de lui l'imposa de nouveau à Carnot et à l'armée.

L'inconsistance étourdie de Rossignol et des représentants du peuple qui avaient remplacé Merlin et ses amis, et la fougue téméraire d'un général d'avant-garde, ce Westermann que nous avons vu figurer dans la campagne de Valmy, firent manquer les opérations proposées par Kléber pour affamer et accabler les Vendéens. Deux attaques mal concertées contre leur armée, qui était revenue d'Avranches à Dol, échouèrent et la seconde amena une nouvelle déroute qui rejeta les républicains sur Rennes.

Ce fut dans cette journée (23 novembre) que mourut le jeune Barra. C'était un enfant de treize ans, qui combattait dans les rangs des républicains. Enveloppé par les insurgés qui le sommèrent de crier *Vive le Roi !* il répondit par le cri de : *Vive la République !* et mourut, criblé de coups, en embrassant sa cocarde tricolore.

La Convention ordonna que son corps fût transféré au Panthéon.

Rossignol eut la bonne foi de reconnaître qu'il n'était pas fait pour commander une armée et offrit sa démission. Les représentants ne l'acceptèrent pas, mais se décidèrent à finir par où ils auraient dû commencer, c'est-à-dire à remettre à Kléber la direction effective des opérations.

Les Vendéens ne profitèrent de leur avantage que pour continuer lentement leur chemin vers la Loire par Fougères et Laval. C'était moins une armée qu'une cohue. Ils n'avaient plus leur ancienne organisation par paroisses et n'avaient pas acquis celle des troupes régulières. Tout était mêlé : hommes armés, désarmés, femmes, enfants ; seulement, en route, les gens armés, trente mille hommes avec une cinquantaine de canons, allaient en tête et en queue ; au milieu, la longue file des non-combattants, à pied, à cheval, en chariot ; il en restait une quinzaine de mille, beaucoup ayant déjà péri ; cela tenait trois ou quatre lieues de terrain et vivait, à grand'peine, de réquisitions sur les pays qu'ils traversaient. Les populations faisaient le vide autour d'eux.

La prolongation de leur résistance tenait uniquement à quatre ou cinq mille hommes d'une bravoure indomptable, excellents tireurs, qui portaient le poids de toutes les rencontres. Trois ou quatre mille autres soutenaient ceux-là tant bien que mal ; le reste faisait nombre, mais ne se battait pas. Les chefs vendéens décidèrent l'attaque d'Angers. Ils allèrent franchir la Sarthe à Sablé et le Loir à la Flèche, afin de n'avoir point de passage de rivière à effectuer devant Angers et d'assaillir la place du côté où aucun cours d'eau ne la protège.

L'artillerie et la fusillade des remparts repoussèrent vigoureusement les approches de l'ennemi. 3 ou 4.000 hommes de troupes de ligne étaient accourus

à Angers. Un des généraux mayençais, Beaupuy, encore souffrant d'une grave blessure, dirigea la défense, que les habitants secondèrent avec énergie. Plusieurs femmes furent tuées aux remparts en venant assister les combattants :

Le succès d'un assaut était bien douteux ; mais c'était la seule chance des Vendéens.

Ils parvinrent à ouvrir une petite brèche. La Rochejacquelein y monta, avec quatre des siens ; nul autre ne les suivit. Les chefs promirent en vain le pillage de la ville. Les paysans vendéens, épuisés de fatigue, de disette et de froid, n'avaient plus rien de leur ardeur première. Comme à Granville, ils tirèrent inutilement pendant deux jours contre les murs de la ville ; le 4 décembre, menacés de deux côtés par des détachements de l'armée républicaine, qui arrivaient de Rennes au secours d'Angers, ils abandonnèrent leur entreprise.

Les chefs, avertis que la route de la Loire leur était barrée par Kléber, tournèrent au nord, dans la direction du Mans. Les Vendéens, envahis par la dysenterie, laissaient à chaque pas des morts et des mourants derrière eux. Le désespoir leur rendit la force de se rouvrir la traversée du Loir à la Flèche, puis de s'emparer du Mans, où ils fusillèrent plusieurs des principaux patriotes et pillèrent amis et ennemis (10 décembre).

Ils ne purent s'y reposer que vingt-quatre heures. Le 12, l'armée républicaine, renforcée par un corps venu de Normandie, parut devant le Mans. Elle avait à sa tête, non plus Rossignol, mais le jeune Marceau. Le Comité de salut public avait eu enfin le courage de faire un digne choix, et Kléber, avec un désintéressement admirable, avait tout fait pour pousser son jeune ami au commandement en chef. Marceau avait à peine vingt-cinq ans, l'âge du général Hoche.

La Rochejacquelein parvint à ranimer l'élite des Vendéens et fit une sortie à leur tête ; il repoussa d'abord l'avant-garde républicaine et y jeta le désordre ; mais un détachement mayençais tint ferme ; le corps venu de Normandie arriva à l'aide. L'effort des Vendéens ne se soutint pas ; ils reculèrent, puis se jetèrent en déroute vers la ville.

Le nouveau général en chef Marceau, accouru à l'avant-garde, voulait prendre position pour attendre Kléber, qui était encore loin avec sa division. **Non ! non !** s'écria le commandant de l'avant-garde, l'impétueux Westermann ; **la position est au Mans ; l'ennemi est ébranlé ; profitons-en ! Allons !** dit Marceau.

La fougue de Westermann avait valu aux républicains une défaite à Dol ; cette fois, elle hâta la victoire. L'avant-garde poursuivit si vivement l'ennemi, qu'elle passa avec lui le pont de la Sarthe, traversa le faubourg et pénétra jusqu'au cœur de la ville. Les plus braves des Vendéens se rallièrent derrière une grande barricade établie à l'entrée de la place de l'Éperon. Les républicains enlevèrent d'assaut la barricade et les canons qui la défendaient. Les Vendéens se jetèrent dans les maisons, d'où ils firent un feu terrible qui arrêta les républicains. La nuit était venue. Marceau suspendit l'attaque, en maintenant sa position jusqu'à l'arrivée de Kléber.

Au point du jour, la colonne de Kléber se précipita en avant à la baïonnette. Les Vendéens évacuèrent les maisons en jetant leurs fusils pour fuir. Le gros de leur armée avait abandonné le Mans pendant la nuit, au milieu d'un épouvantable désordre. Ces malheureux s'entassaient, se poussaient, s'écrasaient aux issues de la ville.

Les Vendéens s'enfuirent vers Laval ; tout ce qui ne put gagner assez d'avance fut sabré ou pris dans la ville et le long de la route. Suivant les relations vendéennes, il périt là plus de 15.000 personnes, dont beaucoup expirèrent dans les fossés et dans les champs sans avoir été atteints par le fer des républicains. Les paysans des environs, que les Vendéens avaient crus royalistes, ne firent point de grâce aux fuyards ; mais les habitants du Mans, et aussi des soldats, une fois la première fureur passée, sauvèrent beaucoup de femmes et d'enfants.

La terreur semblait donner des ailes à la masse fugitive, qui, trois jours auparavant, se traînait avec tant de peine. Les Vendéens, allant jour et nuit, gagnèrent deux marches sur l'armée qui les poursuivait. De Laval, ils tournèrent tête de nouveau vers la Loire et atteignirent le fleuve, dès le 46 décembre, à Ancenis.

Mais les précautions étaient prises ; tous les bateaux avaient été retirés sur la rive gauche. La Rochejaquelein ordonna de construire des radeaux et s'embarqua, avec une vingtaine d'hommes, dans deux batelets, pour aller s'emparer de quelques grandes barques qu'on apercevait à l'autre bord de la Loire et pour protéger le passage de ses gens. Un détachement républicain survint. La Rochejaquelein s'échappa à grand'peine, mais ne put se rembarquer ni rejoindre son armée. Une canonnière, envoyée de Nantes, coula les radeaux construits par les Vendéens.

Ces malheureux, ne sachant plus que devenir, essayèrent en vain de pénétrer dans la Basse-Bretagne ; les passages de la Vilaine étaient gardés. Ils errèrent d'Ancenis à Blain, de Blain à Savenay, où ils furent rejoints par l'armée républicaine.

Ils n'étaient plus guère qu'une dizaine de mille. Le reste était mort où s'était débandé à travers la campagne.

Marceau et Kléber les enveloppèrent et les écrasèrent dans Savenay, entre la large Loire et les marais de Montoire, le 28 décembre, au moment même où Hoche expulsait les Allemands de l'Alsace. Ce fut la fin de la grande armée vendéenne.

Cette guerre de paysans, de brigands, écrivait à Merlin de Thionville le brave général mayençais Beaupuy, cette guerre que l'on affectait de regarder comme si méprisable, m'a toujours paru pour la République la grande partie.

La partie était gagnée, quoique la Vendée ne fût pas entièrement finie avec sa grande armée.

Nous reviendrons sur les affreuses exterminations qui coïncidèrent, à Nantes, avec le désastre des Vendéens au nord de la Loire, et qui furent précisément ce qui ranima la révolte de l'Ouest ; mais il nous faut maintenant raconter la guerre civile de l'Est après celle de l'Ouest.

Nous avons dit que Dubois-Crancé, après avoir ramené au parti de la Montagne et de la Convention le Dauphiné et la Bourgogne, était arrivé devant Lyon au commencement d'août, avec quelques milliers de soldats.

Les deux représentants Dubois-Crancé et Gauthier adressèrent successivement aux Lyonnais plusieurs proclamations où ils répondaient de la sûreté des personnes et des propriétés et s'efforçaient de séparer la masse lyonnaise de ses meneurs, annonçant que la Convention pouvait même faire grâce aux coupables, s'ils prouvaient qu'ils n'étaient qu'égarés. (8, 14, 21 août.)

Le Comité de salut public avait écrit, le 18 août, à Dubois-Crancé et à Gauthier pour leur recommander d'épargner les Lyonnais s'ils se soumettaient.

Les autorités insurrectionnelles de Lyon continuaient à protester de leur républicanisme, quoique le général qu'elles avaient choisi, le président et le secrétaire des délégués des sections, et le secrétaire du Comité de salut public lyonnais, prêtre réfractaire, fussent des royalistes. Leur général, Précý, était en correspondance avec les agents des princes émigrés, qui lui promettaient des secours étrangers. Les meneurs faisaient tout afin d'empêcher la population de transiger. Nous avons dit plus haut qu'ils avaient inventé une fausse lettre d'émigré pour perdre Chalier ; ils inventèrent une prétendue lettre de Danton, pleine d'effroyables menaces, pour exaspérer les Lyonnais. En cachant leur but contre-révolutionnaire et en se donnant comme des défenseurs de la liberté républicaine, ils obtinrent dans la ville vingt mille signatures d'adhésion à une réponse hautaine qu'ils envoyèrent aux représentants : *Si l'on ne nous rend justice, écrivaient-ils, nous nous ensevelirons sous les débris de la ville. Si vous avancez, vous éprouverez ce que peuvent des hommes libres.*

La faiblesse des moyens d'action de Dubois-Crancé encourageait la résistance. Les assiégeants étaient bien moins nombreux que les assiégés ; mais, lorsque la réponse des Lyonnais et la trahison de Toulon eurent fait perdre tout espoir de conciliation dans les affaires du Sud-Est, le Comité de salut public se mit en mesure de changer cet état de choses. La grosse artillerie de Besançon et de Grenoble fut envoyée contre Lyon, avec de nouvelles troupes détachées de l'armée des Alpes. Des représentants furent expédiés pour lever en masse les populations de l'Auvergne, du Velay et du Vivarais. Les administrations de ces départements, hostiles au parti de la Montagne, avait entravé la Réquisition. On persuadait aux Auvergnats *de ne pas se battre contre leurs frères de Lyon*. Couthon et deux autres représentants auvergnats arrivèrent à Clermont-Ferrand. Le paralytique Couthon se fit porter dans la chaire de la cathédrale et, là, il enleva, par ses paroles enflammées, les paysans accourus en foule.

Le mouvement gagna toute l'Auvergne comme une traînée de poudre. Les rudes populations des montagnes se ruèrent vers Lyon à travers le Forez. Couthon avait, disait-il, *déraciné les rochers de l'Auvergne pour les précipiter sur Lyon*. Les Auvergnats entraînaient avec eux les paysans foréziens ; des détachements lyonnais qui occupaient Saint-Étienne et Montbrison, pris entre cette masse et quelques troupes envoyées par Dubois-Crancé, durent rentrer précipitamment dans Lyon, qui fut dès lors complètement resserré dans son enceinte. Le blocus vint s'ajouter au bombardement, commencé par ordre de Dubois-Crancé après que ses sommations eurent été repoussées.

Avant le milieu de septembre, les plus beaux quartiers de Lyon avaient déjà cruellement souffert : le somptueux quai Saint-Clair ne présentait plus que des ruines.

Ces calamités exaltaient les hommes énergiques et suscitaient des actes d'un courage audacieux parmi les défenseurs de la ville. Mais le grand nombre, qu'on avait poussé aveuglément ou traîné malgré lui à cette lutte, n'aspirait qu'à s'y soustraire ; on assure qu'il sortit de la ville jusqu'à 20.000 hommes, femmes et enfants, qui vinrent demander du pain aux assiégeants. La plupart étaient des ouvriers en soie.

Tout espoir de secours était perdu pour les assiégés. Les Piémontais, qui avaient pénétré en Savoie, n'obtinrent pas des Autrichiens le renfort qu'ils leur avaient

demandé pour aller plus avant. Le gouvernement autrichien n'eût consenti à aider le roi de Sardaigne à faire des conquêtes en France qu'à condition qu'il lui cédât la province de Novare. L'égoïste rapacité des puissances étrangères continuait ainsi à venir à l'aide de la République. Une partie de l'armée des Alpes suffit pour chasser les Piémontais de la Savoie, pendant que le reste de cette armée assiégeait Lyon avec l'aide de la levée en masse d'Auvergne. De 8.000 hommes, l'armée assiégeante était arrivée à 35.000 avant la fin de septembre.

Un général savoisien, Doppet, fut alors chargé du commandement par le Comité de salut public. Dubois-Crancé eût voulu réduire Lyon par la disette ; mais le Comité de salut public avait hâte d'en finir, afin de pouvoir ensuite concentrer ses efforts sur la reprise de Toulon, qu'il était si dangereux et si humiliant pour nous de voir aux mains des Anglais. Doppet résolut l'attaque de vive force.

Déjà Dubois-Crancé avait emporté d'assaut la redoute d'Oullins, qui couvrait les approches de Perrache, la presqu'île entre le Rhône et la Saône (23 septembre). Le 29 septembre, l'armée enleva les hauteurs de Sainte-Foi, qui dominent la Saône, et le pont de la Mulatière, à la pointe de Perrache, au confluent de la Saône et du Rhône.

Couthon arriva, trois jours après, avec de nouvelles levées d'Auvergne. Il adressa, le 7 octobre, aux Lyonnais, une dernière proclamation. Il y renouvelait la promesse de respecter les personnes et les propriétés de quiconque n'avait pas de [crimes à se reprocher](#). Il accordait aux Lyonnais jusqu'au lendemain, quatre heures du soir, pour se soumettre.

La désolation et la famine étaient partout dans Lyon. Les chefs ne contenaient plus la population que par la terreur. Quatre personnes avaient été fusillées. La femme d'un négociant du parti montagnard, avec une hardiesse et une activité extraordinaires, courut les hauts quartiers, ameutant ce qui restait d'ouvriers en soie, affichant des placards, poussant le peuple à l'Hôtel de ville. Les administrateurs furent contraints d'accorder la convocation des sections pour le lendemain. Le 8 octobre, les sections réunies envoyèrent des députés à Couthon et à ses collègues. La nuit du 8 au 9 octobre se passa en débats entre les représentants du peuple et les délégués lyonnais, qui s'efforçaient d'obtenir amnistie pour tous.

Pendant ce temps, le sort de Lyon se décidait. Un détachement républicain se saisissait d'une redoute qui donnait entrée dans la ville, du côté de Saint-Just, et, sur un autre point, les canonnières qui gardaient la tête du pont Saint-Clair, gagnés par [la citoyenne Rameau](#), la femme qui avait soulevé les ouvriers, appelaient les assiégeants et fraternisaient avec eux.

Au point du jour, le général des Lyonnais, Précý, sortit de la ville, avec quelques centaines d'hommes, par le faubourg de Vaize ; une partie de cette troupe réussit à percer les lignes des assiégeants ; mais elle n'alla pas loin ; elle fut rejointe et taillée en pièces à quelques lieues de Lyon. Précý et quelques-uns des siens n'échappèrent qu'en se cachant dans les bois.

Les assiégeants entrèrent le pain à la main dans Lyon. Couthon, si ardent à prendre Lyon, se montra modéré à son entrée dans la ville prise. De concert avec plusieurs autres des représentants, il fit défendre, sous peine de mort, toute attaque à la propriété, ordonna la réouverture des ateliers et tâcha d'empêcher les vengeances personnelles des jacobins lyonnais, furieux de la longue persécution qu'ils avaient subie ; il eût voulu limiter le plus possible les

condamnations révolutionnaires, rassurer la masse lyonnaise et conserver ce grand centre industriel à la République.

Il n'y a pas à douter qu'il ne fût d'accord à ce sujet avec Robespierre. Une fois sa haine satisfaite contre les Girondins, Robespierre eût souhaité d'arrêter l'essor furieux que prenait la Terreur. Nous verrons comment il eut cette pensée à diverses reprises, et comment il fit tout le contraire.

Nous dirons plus loin comment la modération de Couthon ne prévalut pas et comment le Comité de salut public et la Convention s'empêchèrent aux résolutions terribles qui ruinèrent Lyon et laissèrent dans l'histoire une longue trace de sang.

Lyon pris, les efforts se portèrent sur Toulon. L'ennemi n'avait rien tenté dans l'intérieur de la Provence. Les généraux Carteaux et Lapoype s'étaient établis à l'est et à l'ouest de Toulon, l'un au débouché des gorges d'Olivelles, l'autre à Solliès, avec quelques milliers de soldats, pour empêcher l'ennemi de s'avancer au dehors.

Des forces considérables avaient cependant débarqué dans la ville ; il s'y réunit plus de 15.000 hommes de troupes étrangères, Anglais, Espagnols, Napolitains, Piémontais, soutenus par la flotte anglo-espagnole et par un petit corps de royalistes français et un régiment formé parmi les équipages de nos vaisseaux livrés aux Anglais.

Mais là, comme partout, la discorde était entre les alliés comme entre leurs auxiliaires français. Les Feuillants et les contre-révolutionnaires se querellaient dans Toulon ; les Anglais et les Espagnols se jalousaient ; les Espagnols étaient poussés par le fanatisme monarchique et religieux ; les Anglais n'avaient d'autre but que de tâcher de garder pour eux le port et la flotte de Toulon. Ces divisions ne permirent pas aux ennemis de concerter un plan d'opérations contre les deux faibles corps de Carteaux et de Lapoype, qui, séparés par le double massif de rochers du Faron et des Pommets, n'auraient pu se porter aucun secours.

Après la prise de Lyon, il ne fut plus temps. Les assiégeants furent puissamment renforcés et arrivèrent à peu près au même nombre que l'armée qui avait pris Lyon ; une grande partie étaient, à la vérité, des réquisitionnaires qui n'avaient pas encore tenu un fusil. Quelques semaines se passèrent en tâtonnements et en variations dans le commandement. Un général de grand mérite, Dugommier, fut enfin chargé de la conduite du siège. Cinq représentants du peuple étaient réunis au camp ; parmi eux, Robespierre jeune, à qui son frère eût voulu faire jouer à Toulon le même rôle qu'avait pris Couthon à Lyon.

Il s'agissait maintenant de trouver le meilleur plan d'attaque contre cette forte place, défendue par une si nombreuse garnison et par une grande flotte.

Il y avait, dans l'artillerie assiégeante, un capitaine d'artillerie de vingt-quatre ans, né en Corse, d'une famille d'origine toscane. Il s'appelait Napoléon Buonaparte. De ce nom italien, on a fait en français BONAPARTE.

C'était un petit homme maigre et nerveux, au large front, au visage pâle, à la physionomie pensive et sombre, avec de grands traits à la romaine et un regard d'aigle.

Élevé en France, à l'école militaire de Brienne, il était récemment retourné en Corse et avait essayé en vain de s'opposer à un mouvement séparatiste que dirigeait l'ancien chef des insurrections corses contre Gênes, puis contre la

France, le fameux Paoli, soutenu par les Anglais. La Corse, qui avait accueilli avec enthousiasme la Révolution de 89, s'était, depuis, rejetée dans la réaction par l'influence du vieux parti de Paoli et par celle du clergé. Elle se sépara momentanément de la République française (mai 1793). Le jeune Bonaparte, proscrit par le parti séparatiste, revint en France. Il se fit remarquer pour la première fois à la reprise d'Avignon par le général Carteaux sur les insurgés marseillais.

Durant l'automne, comme il passait par le camp de Carteaux pour aller rejoindre le corps d'armée qui faisait la guerre contre les Piémontais dans les montagnes de Nice, un des représentants en mission au siège de Toulon, Salicetti, Corse comme lui, fut frappé de son intelligence et de ses connaissances militaires, et le fit mettre en réquisition pour le service du siège. Robespierre jeune, à son tour, s'intéressa vivement à lui et on lui donna bientôt la direction effective de l'artillerie, malgré l'infériorité de son grade.

L'attaque de Toulon semblait une entreprise prodigieusement difficile pour une armée de terre qu'aucune force maritime ne secondait. Toulon est protégé du côté de la terre par le vaste amphithéâtre des rochers du Faron et des Pommets et par trois petites rivières. Du côté de la mer, il est au fond d'une double rade, la petite et la grande, l'intérieure et l'extérieure, qui communiquent par un goulet ouvert entre deux promontoires. L'ennemi avait construit des forts sur les rochers du côté de la terre. Quant aux deux promontoires qui commandent les deux rades, celui qui touche à la ville est défendu par le fort Lamalgue. L'ennemi avait établi sur l'autre, appelé le promontoire de l'Éguillette, un camp retranché que les Anglais nommaient le Petit Gibraltar, laissant ainsi voir clairement leur dessein de faire de Toulon un second Gibraltar.

Bonaparte étudia profondément les défenses de la place et la situation de l'ennemi. Il saisit nettement le point décisif ; il comprit que le sort de Toulon dépendait de la flotte anglaise. Il vit que cette position au fond de la double rade, qui semblait faire la force de Toulon, faisait en réalité sa faiblesse, et que, si les assiégeants s'emparaient du promontoire de l'Éguillette, la flotte anglaise serait prise au piège dans la petite rade ; qu'il lui faudrait s'enfuir au plus vite, sous peine d'être coulée par nos batteries. Le point décisif de l'attaque était donc le promontoire de l'Éguillette.

Bonaparte envoya un plan au Comité de salut public. Carnot en fut frappé, comme il l'avait été du mémoire de Hoche sur la guerre par masses. Il adopta la pensée de Bonaparte et refondit son plan avec un autre qu'avait envoyé le général en chef Dugommier.

Les grandes opérations commencèrent. On feignit d'abord de porter l'attaque sur le fort de Malbousquet, qui couvrait Toulon vers la route d'Ollioules. L'ennemi prit le change, fit une grande sortie de ce côté, fut repoussé avec perte par Dugommier et par Bonaparte, et le général anglais O'Hara fut fait prisonnier (30 novembre).

Notre artillerie battit dès lors vigoureusement le Petit Gibraltar et les autres ouvrages du promontoire de l'Éguillette. On attendit pour tenter l'assaut un renfort de quelques bataillons d'élite. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, par une pluie torrentielle, les colonnes républicaines marchèrent droit à la grande redoute du Petit Gibraltar.

Trois représentants du peuple, Robespierre jeune, Salicetti, Ricord, s'avançaient, sabre en main, en tête des bataillons. **Allons !** dit le vieux général Dugommier à

l'un de ses lieutenants, Victor (depuis le maréchal duc de Bellune), [il faut prendre la redoute, ou sinon...](#) Il se passa la main sur le cou.

On la prit. Des centaines de braves jonchèrent les fossés de leurs corps. Les autres escaladèrent le rempart. 2.000 hommes qui défendaient la redoute furent tués ou pris. 3.000 soldats, qui occupaient les autres ouvrages du promontoire, tentèrent, au point du jour, un retour offensif, appuyé par le canon de la flotte ennemie. Ils furent rejetés vers la mer et se rembarquèrent la nuit d'après.

Toulon était à nous.

Les Anglais décidèrent aussitôt l'évacuation et l'imposèrent à leurs alliés.

Quand les habitants virent embarquer les malades, les blessés, et rentrer en ville les garnisons des forts, ils commencèrent à comprendre qu'ils allaient être abandonnés. Ils reconnurent bientôt que les Anglais n'avaient plus qu'une pensée, celle de détruire Toulon et sa marine, puisqu'ils ne pouvaient se les approprier. Dans l'après-midi, l'amiral Hood envoya le commodore Sidney Smith, qui devait plus tard se retrouver en face de Bonaparte, préparer l'incendie des magasins, des chantiers, de l'arsenal et des vaisseaux français. Les forçats étaient témoins de ces sinistres apprêts ; le sentiment de la patrie se réveilla dans ces âmes flétries ; des galériens se révoltèrent pour sauver ce que de hauts fonctionnaires civils et militaires avaient livré à l'ennemi. Il fallut que Sidney Smith fit pointer le canon sur eux pour les réduire.

La nuit était venue ; l'incendie illuminait Toulon. Le gouvernement anglais fit enfin annoncer qu'on emmènerait ceux des habitants qui voudraient s'embarquer. Une multitude affolée se précipita sur le quai, se poussant, s'étouffant, se renversant jusque dans la mer. Les embarcations enfonçaient sous le poids de cette foule. On ne reçut d'abord les fugitifs que sur les navires de commerce. Les vaisseaux de guerre les repoussaient par la force. Les barques chaviraient. Le port était couvert de malheureux qui se noyaient. L'amiral espagnol, saisi de compassion, laissa enfin monter les fugitifs à bord de ses navires ; les Napolitains en firent autant ; les Anglais cédèrent les derniers.

La flotte alliée s'éloigna, emmenant trois de nos vaisseaux de ligne et neuf de nos frégates. Cinq de nos vaisseaux, montés en partie par des marins contre-révolutionnaires français, avaient été envoyés dans l'Océan pour tâcher de faire révolter Brest et nos autres ports de l'Ouest.

Les forçats, aidés par le premier détachement français qui entra dans Toulon, éteignirent le feu et sauvèrent l'arsenal, la corderie, quinze vaisseaux, plus ou moins endommagés, et onze frégates ; neuf vaisseaux étaient brûlés.

Les représentants et l'armée entrèrent, le lendemain, dans la coupable et malheureuse ville (19 décembre).

Les grands criminels, l'amiral Trogoff, le commissaire de marine d'Imbert, tous les promoteurs de la grande trahison, avaient échappé par la fuite au châtement de leur forfait. On ne pouvait plus atteindre que des complices subalternes ou des instruments passifs, des malheureux qui avaient compté sur leur obscurité pour se soustraire aux poursuites des vainqueurs. Malheureusement, il y avait une fureur de vengeance surexcitée contre Toulon. Elle fut portée au comble, quand on vit sortir le représentant Beauvais, pâle, hâve, méconnaissable, du cachot où son collègue Bayle s'était donné la mort pour échapper à d'indignes traitements, et quand trois cents Jacobins toulonnais, à grand'peine échappés d'un vaisseau incendié qui leur avait servi de prison, vinrent raconter devant les

représentants que les royalistes avaient accroché des cadavres de patriotes à des étaux de bouchers ; qu'ils avaient fait pendre un citoyen de Toulon, pour avoir commandé une des compagnies du bataillon des Marseillais à l'attaque des Tuileries, le 10 août.

Il y avait, parmi les cinq représentants présents à l'armée, deux hommes qui avaient rendu des services en combattant activement la Contre-Révolution en Provence, mais qui n'avaient pas plus d'humanité que de principes : le journaliste Fréron, qui, dans les premières années de la Révolution, s'était évertué, pour gagner une mauvaise popularité, à rivaliser de violence avec Marat, et un ancien noble, l'ex-comte de Barras, aventurier hardi et vicieux, qui s'appliquait à faire oublier son origine à force d'exagération. Ces deux hommes rêvèrent de dépasser les choses terribles dont Nantes et Lyon étaient en ce moment le théâtre, et de se faire une gloire auprès des Jacobins en frappant d'un châtement extraordinaire [la ville infâme](#). Robespierre jeune, qui avait été d'une violence aveugle à la Convention pendant la lutte de la Montagne et de la Gironde, s'était montré en Provence sous un aspect nouveau ; ses dispositions avaient paru relativement modérées et humaines, comme celles de Couthon à Lyon. Mais son frère n'avait pas soutenu Couthon ; le terrorisme implacable l'emportait, et Robespierre jeune, avant de retourner à Paris, approuva tout au moins les premières exécutions ordonnées à Toulon.

Fréron et Barras convoquèrent au Champ de Mars tout ce qui restait de population mâle à Toulon. Ils firent nommer un jury révolutionnaire par les trois cents patriotes sortis de prison. Ils firent sortir de la foule tout ce qui avait exercé des fonctions au nom de Louis XVII, ou travaillé aux gages des Anglais. Les jurés improvisés, sur six cents personnes comprises dans ces deux catégories, en condamnèrent cent cinquante à deux cents, qui furent sur-le-champ mitraillées ou fusillées en masse. Le général Dugommier et la troupe n'étant pas disposés à se prêter à ces cruautés, Fréron et Barras avaient eu recours à un bataillon de volontaires composé des Jacobins les plus fanatiques du Midi.

Ces exécutions continuèrent pendant plusieurs jours. Fréron, dans ses lettres, se vanta d'avoir fait fusiller huit cents Toulonnais. Lui et Barras firent peser sur Marseille comme sur Toulon une tyrannie sanguinaire qui souilla la brillante victoire des armes républicaines..

La reprise de Toulon, l'expulsion des Allemands de l'Alsace et la destruction de la grande armée vendéenne terminèrent, dans la même semaine, la grande campagne de 93. Le territoire de la République française était délivré de la guerre civile, sauf dans quelques recoins de la Vendée et de la Bretagne, et de l'invasion étrangère, sauf sur deux points. Dans le département du Nord, Valenciennes, Condé et le Quesnoy étaient restés au pouvoir des Autrichiens, et, dans les Pyrénées-Orientales, les Espagnols occupaient quelques positions sur les montagnes et sur le bord de la mer.

Les Anglais, qui n'avaient pas réussi à s'établir à Toulon, n'avaient pas non plus obtenu le succès complet qu'ils espéraient en attaquant nos colonies lointaines. Appelés par une faction des blancs, au milieu de l'anarchie sanglante qui ravageait notre grande colonie de Saint-Domingue, ils étaient parvenus à occuper une forte position sur la côte de cette île ; mais, aux Petites Antilles, Anglais et émigrés avaient été vigoureusement repoussés par la marine et par les habitants patriotes de la Martinique.

La République française se prépare à reprendre puissamment l'offensive de toutes parts.

CHAPITRE TROISIÈME

LA CONVENTION (SUITE). — LA TERREUR EN PROVINCE.

Octobre 1793-mars 1794. — Vendémiaire-germinal an II. — Un nouveau calendrier, donnant aux mois des noms nouveaux, avait été introduit à partir d'octobre 1793.

Nous avons montré, dans le chapitre précédent, l'aspect brillant et glorieux de 93 ; nous sommes obligés maintenant de revenir sur les côtés sinistres de cette terrible année. Nous avons fait voir la Terreur à Paris durant l'automne ; nous allons la retrouver plus furieuse et plus dévorante dans les départements, où elle se déchaîne à l'occasion et à la suite de la guerre civile. Nous l'avons déjà signalée en Alsace et, dans de bien plus grandes proportions, à Toulon. Elle avait sévi auparavant à Nantes, à Lyon, sur d'autres points encore, avec des circonstances qui, depuis quatre-vingts ans, entretiennent dans les imaginations un long souvenir d'épouvante.

Nous avons dit que Couthon, au moment de la prise de Lyon, avait manifesté des intentions modérées envers la cité vaincue et qu'il n'y a pas à douter qu'il n'ait été d'accord là-dessus avec Robespierre.

Mais, dans le Comité de salut public, auprès des politiques qui, tels que Robespierre et Couthon, eussent voulu borner la terreur à la destruction des chefs girondins, il y avait les hommes de la Terreur sans limites, qui prétendaient exterminer tout ce qui, suivant eux, faisait ou avait fait obstacle à la Révolution : Billaud-Varennes, froidement implacable, et le forcené Collot-d'Herbois. Carnot, dans sa vieillesse, ne se souvenait d'eux qu'avec horreur et les appelait **des hommes exécrables**. Barère, naguère modéré et adversaire du 2 juin, était toujours désormais à la suite de ces deux fanatiques.

Carnot était absent ; il était dans le Nord, préparant sa grande journée de Wattignies. Saint-Just, sans doute, poussa à la rigueur.

Robespierre, craignant d'être dépassé et de paraître faible aux Jacobins, abandonna la politique qu'il avait projeté d'inaugurer ; il se rejeta du côté des violents. Le Comité vota et fit voter par la Convention, sur le rapport de Barère, un décret effrayant, qui ordonna la formation d'une commission extraordinaire pour faire punir militairement les contre-révolutionnaires de Lyon. Toutes les maisons des riches devaient être démolies. Ce qui resterait de Lyon perdrait son nom et s'appellerait *Ville affranchie*. Il serait élevé sur les ruines de Lyon une colonne avec cette inscription : **LYON FIT LA GUERRE À LA LIBERTÉ ; LYON N'EST PLUS !** (12 octobre.) Cette inscription, ce fut Robespierre lui-même qui la proposa, ainsi que Collot-d'Herbois le lui rappelle dans une lettre envoyée de Lyon quelques semaines après.

Couthon, cependant, essaya d'adoucir dans la pratique les ordres redoutables de la Convention. Une centaine des insurgés lyonnais pris dans la sortie de Précý

avaient été fusillés par exécution militaire ; mais la commission populaire instituée par Couthon et ses collègues contre les fauteurs de la rébellion ne se pressait pas de fonctionner. Couthon, qui ne pouvait marcher, se fit porter dans un fauteuil sur la place Bellecour et frappa d'un marteau un des hôtels de cette place, en disant : **La loi te frappe !** Mais, après cette apparente satisfaction donnée au décret du 12 octobre, il ne fit presque rien démolir. Il publia un vigoureux arrêté contre quiconque, soit particulier, soit fonctionnaire, se permettrait des arrestations arbitraires ou tout autre acte de violence.

Ces louables efforts devaient être impuissants. Couthon se sentit bientôt débordé et isolé entre les Jacobins, qui s'irritaient de ce qu'il n'exécutait pas le décret de la Convention, et les réactionnaires, qu'il ne venait pas à bout de regagner.

Il demanda son rappel et fut remplacé par Collot-d'Herbois et Fouché (fin octobre 93).

L'association de ces deux hommes était tout ce qu'on eût pu imaginer de plus funeste. Collot, ancien acteur qui avait eu du succès sur le théâtre de Lyon, s'exaltait lui-même, comme il exaltait les autres, par son éloquence déclamatoire. La Révolution était pour lui comme un drame terrible où il jouait son rôle, et, dès qu'il eut le pouvoir en main, il l'employa à mettre en action les scènes d'une horrible grandeur rêvées par son imagination en délire. **La justice républicaine, écrivait-il, doit frapper les traîtres comme la foudre, et ne laisser que des cendres. — Les démolitions sont trop lentes : l'explosion de la mine, l'activité dévorante de la flamme peuvent seules exprimer la toute-puissance du peuple : sa volonté doit avoir l'effet du tonnerre ! — La justice d'un peuple entier doit foudroyer tous ses ennemis à la fois !**

Son ambition était d'accomplir, au nom du peuple, des prodiges d'épouvante qu'aucun tyran, qu'aucun roi n'aurait eu la puissance de réaliser.

Fouché était tout l'opposé de Collot, et pire encore ; car il faisait de sang-froid, par calcul, ce que faisait l'autre dans une sorte d'ivresse. Ce député nantais, d'une physionomie intelligente, mais sèche et repoussante, était un ancien prêtre, qui ne croyait ni à Dieu ni à la République ; il servait la Révolution, comme il servit plus tard l'Empire et la Restauration, par ambition et par intérêt, et, sans avoir le goût du sang, il proscrivait avec indifférence. Il n'y a peut-être pas eu, parmi les terroristes, une âme plus perverse.

Tout ce qu'avait contenu Couthon déborda avec Collot et Fouché : les dénonciations, les vengeances personnelles, les déprédations. **Le drame que Collot et Fouché venaient jouer à Lyon**, dit M. Louis Blanc dans son *Histoire de la Révolution*, se composait de trois actes : guerre aux fortunes, guerre aux murs, guerre aux hommes. Ils établirent en conséquence un comité de séquestre, un comité de démolition, une commission révolutionnaire, et l'œuvre de vengeance devant laquelle avait reculé Couthon commença.

Les somptueux hôtels qui faisaient de la place Bellecour une des plus belles de l'Europe s'écroulèrent sous le marteau des démolisseurs. Le vieux château de Pierre-Scise, si pittoresque au bord de la Saône, fut abattu. On acheva la ruine du superbe quai du Rhône, le quai Saint-Clair, commencée par le bombardement.

Collot-d'Herbois ne réalisa pourtant pas complètement ses menaces d'anéantir Lyon par la mine et par la flamme. Lui et Fouché furent plus impitoyables encore pour les hommes que pour les murailles.

La commission de justice populaire, instituée par Couthon, s'était enfin mise à l'œuvre et avait tâché de satisfaire Collot et Fouché. Elle avait prononcé cent treize condamnations à mort en moins d'un mois.

Cela ne suffisait pas ; ce n'était point de l'extermination. Le 25 novembre, arriva Ronsin avec un détachement de l'armée révolutionnaire. Nous avons parlé plus haut de la formation de cette petite armée destinée à comprimer dans les départements les ennemis de la Révolution et à empêcher les accaparements, c'est-à-dire à faire circuler les denrées et à assurer l'approvisionnement de Paris et des armées. Cette troupe, composée de très mauvais éléments, commit beaucoup plus de désordres qu'elle n'en réprima ; Ronsin, rappelé de la Vendée, s'en était fait nommer général ; c'est tout dire.

Collot et Fouché, qui ne pouvaient compter sur la troupe de ligne pour l'exécution de leurs projets, avaient dorénavant l'instrument de destruction qu'il leur fallait. Ils supprimèrent, dans leur nouvelle commission révolutionnaire, toutes les formes judiciaires qu'avait observées la commission précédente et substituèrent, à la guillotine trop lente, [le feu de la foudre](#), comme disait Collot, c'est-à-dire la canonnade et la fusillade.

Le 4 décembre, aux Brotteaux, soixante condamnés, rangés sur deux files, furent balayés par mie décharge de canon. Les bandes de Ronsin massacrèrent à coups de sabre ceux que les boulets n'avaient que blessés ou n'avaient pas touchés.

Le lendemain, dans une prairie au bord du Rhône, l'armée de Ronsin en fusilla deux cent neuf. Ces malheureux n'étaient pas tous innocents : un certain nombre avaient commis des actes de cruauté dans la guerre civile. Mais combien de victimes n'étaient coupables que d'avoir subi l'entraînement presque général de leur ville, ou d'avoir suscité contre elles quelques haines personnelles, quelques lâches vengeances !

Ces scènes affreuses se renouvelèrent maintes fois. Il y eut, en quatre mois, du 4 décembre au 6 avril (14 frimaire 17 germinal), seize cent quatre-vingt-deux condamnations à mort. S'il n'y eut pas un bien plus grand nombre encore de victimes, cela tint à ce que les cinq juges qui composaient la commission révolutionnaire Pigeant sans jurés, n'étaient pas tous des bourreaux. Deux d'entre eux, quoique choisis comme les autres parmi les plus ardents Jacobins, acquittaient presque toujours et entraînaient souvent avec eux le président. Ils sauvèrent plus de la moitié des accusés.

Il y eut des arrêts très singuliers. Les juges condamnèrent à mort deux prêtres, l'un pour avoir dit qu'il croyait peu en Dieu, l'autre pour avoir dit que Jésus-Christ était un imposteur. Ces deux accusés avaient cru se sauver en faisant parade d'irréligion devant le tribunal.

Il est probable que le tribunal eût prononcé beaucoup moins de condamnations, sans la pression qu'exerçaient sur lui Collot et Fouché.

Collot-d'Herbois n'atteignit pas son but. L'effet de terreur qu'il avait voulu produire par ces foudroyantes destructions d'hommes fut manqué. Le spectacle de la mort, tant de fois répété, inspirait l'indifférence pour la vie, ainsi que Collot le reconnaît lui-même dans une de ses lettres. Un spectateur revenant d'une exécution disait : [Cela n'est pas trop dur : que ferai-je pour être guillotiné ?](#)

Car on guillotinaient encore, en concurrence avec la fusillade et la canonnade.

Une foule de condamnés allaient à la mort en chantant.

Ceux qu'on immolait bravaient le supplice. Ceux qu'on voulait regagner, la masse du peuple lyonnais, restaient frappés d'effroi et d'atonie. En vain promettait-on aux pauvres de leur partager les biens confisqués sur les riches : les pauvres demeuraient insensibles aux promesses et aux emphatiques protestations des chefs de la Terreur.

Le peuple, ici, écrivait un des plus furieux Jacobins, **semble mort pour la Révolution**.

Aussi Collot et autres rêvaient-ils d'expatrier toute la population lyonnaise pour la remplacer par une colonie de Jacobins.

Les malheureux Lyonnais avaient tenté un effort afin d'échapper à la tyrannie qui les 'décimait. Une députation avait présenté, le 20 décembre (30 frimaire), à la Convention une pétition au nom des citoyens de Ville affranchie. Ils demandaient grâce pour leur cité repentante et conjuraient la Convention de mettre fin aux **actes d'inhumanité sans exemple** qui avaient succédé à la clémence des premiers jours.

Collot-d'Herbois, revenu à Paris pour se défendre et chaudement accueilli par les Jacobins, répondit à la pétition lyonnaise par un rapport à la Convention où il travestissait la vérité, et parvint à faire approuver par la Convention sa conduite et celle de son collègue. La commission révolutionnaire continua ses opérations jusqu'à ce que les prisons fussent vides.

Robespierre n'avait pas répondu aux lettres que lui écrivaient Collot et Fouché pour obtenir son approbation. Ces massacres en masse ne lui convenaient point. Il reçut mal Fouché, quand celui-ci alla le voir à son retour, mais il n'avait rien dit à la Convention contre la justification de Collot. Il évitait toujours de se compromettre.

La Terreur sévissait aussi dans les départements de l'ancienne Provence. Après les grandes fusillades de Toulon, un tribunal révolutionnaire fonctionna plusieurs mois dans cette malheureuse ville et fit guillotiner un certain nombre de personnes : on en connaît soixante-huit ; mais il y en eut davantage.

A Marseille, une commission révolutionnaire avait été établie aussitôt après la reprise de la ville. Du 28 août 93 au 17 janvier 94, elle prononça 162 condamnations à mort et 278 acquittements. Elle observait encore des formes et une justice relative. Cela ne convint pas aux deux tyrans de la Provence, Barras et Fréron, qui avaient non seulement débaptisé Toulon, selon l'ordre de la Convention (on l'appelait Port-la-Montagne), mais, de leur seule autorité, appelé Marseille la Ville sans nom. Ils firent arrêter le président et l'accusateur public de la commission, comme protégeant les gros négociants et les contre-révolutionnaires, les remplacèrent par une commission militaire et les envoyèrent à Paris.

Le Tribunal révolutionnaire de Paris, malgré les efforts de Fouquier-Tinville, acquitta le président Maillet et l'accusateur Giraud, et la Convention rendit à Marseille son nom ; mais Maillet et Giraud, voulant mériter l'approbation des Jacobins et des Cordeliers, qui les avaient bien accueillis, se montrèrent plus violents qu'avant leur procès. La commission militaire de Barras et de Fréron avait, pendant la courte suspension de la commission précédente, frappé à tort et à travers les riches négociants, pour confisquer leurs biens, et les citoyens de la haute bourgeoisie : elle avait condamné à mort, sans formes ni défense, 123 personnes. Le président et l'accusateur de l'ancienne commission, réinstallés,

firent condamner dorénavant plus d'accusés qu'ils n'en firent acquitter : 58 contre 43.

L'accusateur Giraud fit mettre le bourreau en prison pour avoir pleuré en exécutant des contre-révolutionnaires.

Il y eut aussi ou des commissions ou des tribunaux révolutionnaires dans un certain nombre d'autres villes du Midi, et la Terreur se raviva des deux côtés du Rhône, surtout dans Vaucluse, tandis qu'elle se lassait et s'éteignait enfin à Lyon et à Marseille.

Il semble que rien ne pouvait dépasser les horreurs de Lyon. Les noyades de Nantes ont laissé toutefois un souvenir plus effrayant encore que les mitraillades des bords du Rhône.

La Terreur à Nantes n'eut pas du tout le même caractère ni le même objet qu'à Lyon. On ne l'exerça point pour punir la ville, mais, au contraire, sous prétexte de la défendre et de la venger de ses ennemis : l'immense majorité des victimes vint du dehors et appartenait à une population contre laquelle les Nantais avaient opiniâtrement combattu.

Jusqu'au passage de la Loire par les Vendéens, le 19 octobre, il n'était rien arrivé à Nantes qui ne fût dans les conditions habituelles des guerres civiles. Le tribunal criminel extraordinaire, institué par les autorités nantaises dès le commencement de l'insurrection vendéenne, n'avait prononcé qu'un petit nombre d'arrêts de mort, en représailles des barbaries commises par les insurgés du Marais. L'invasion du pays au nord de la Loire par les Vendéens, la défaite des républicains à Laval, la crainte de voir les contre-révolutionnaires vendéens et bretons revenir sur Nantes, le bruit d'une descente prochaine des Anglais, produisirent dans la ville une surexcitation terrible. La situation de Nantes était cruelle : son commerce était ruiné par la guerre étrangère et civile ; Nantes n'avait pas cessé d'être entourée d'ennemis, même depuis sa résistance victorieuse du 29 juin. Les bandes de Charette se montraient toujours sur la rive gauche de la basse Loire, et les campagnes étaient en majorité contre-révolutionnaires, même sur la rive droite, où elles n'osaient prendre les armes. Il y avait, dans Nantes même, un parti royaliste en communication avec l'armée vendéenne et avec les détenus vendéens des prisons. La misère était extrême dans les classes pauvres et les exaspérait contre [les brigands](#) de la Vendée, qui affamaient la ville et qui, au dire des soldats, mutilaient leurs prisonniers républicains ou les jetaient dans des puits. La bourgeoisie républicaine n'avait pas gardé la patriotique union du 29 juin. La majorité girondine opposait une résistance passive à la minorité montagnarde, entrée en possession des fonctions publiques. Tout contribuait à exalter les Montagnards jusqu'à la dernière violence ; tout les disposait à être sans pitié. Des citoyens qui avaient été héroïques et qui auraient laissé un nom honoré dans leur ville, s'ils étaient morts le 29 juin, devinrent d'affreux exterminateurs sous l'impulsion d'un homme fatal.

Cet homme, ce fut ce Carrier dont le nom ne se prononce encore aujourd'hui qu'avec horreur.

C'était un député de la haute Auvergne, autrefois procureur à Aurillac, dans le Cantal. Il avait une figure bizarre et sinistre, au front fuyant, à l'œil hagard, au grand nez pareil à un bec d'oiseau de proie. Il passait jusque-là pour un honnête homme, mais âpre et emporté, et siégeait parmi les plus exagérés de la Convention. Il n'avait ni la perversité froide de Fouché, ni les prétentions orgueilleuses et le génie mélodramatique de Collot. Il arriva dans l'Ouest, chargé

d'une besogne terrible, et l'interpréta ainsi : Détruire ou être détruit ; être sacrifié, soit par les royalistes, soit par les Jacobins eux-mêmes, s'il ne réussissait pas à détruire les royalistes. Il s'exalta jusqu'à la fureur, jusqu'au délire ; mais il y avait de la peur dans sa fureur. Nerveux, malade de corps et d'esprit, il acheva de devenir une sorte de maniaque atroce, en s'étourdissant par des orgies de vin et de femmes.

Il ne resta lucide et sensé que sur un point capital : le concours à donner à l'armée républicaine contre l'armée vendéenne. Il aida efficacement aux opérations militaires par des envois d'équipements et de vivres, et par l'emploi de chaloupes canonnières.

Vers la fin d'octobre, Carrier et son collègue Francastel, un homme impitoyable qui alla ensuite jouer à Angers le même rôle que Carrier a Nantes, avaient institué une commission militaire. Cette commission jugea plus de 800 accusés, la plupart pour des faits relatifs à la Vendée, et prononça 230 condamnations à mort réparties sur une durée de six mois.

Les procédés trop longs de ce tribunal ne pouvaient suffire à la fiévreuse impatience de Carrier.

Il n'attendit pas que la commission eût prononcé son premier arrêt. Quatre-vingt-dix prêtres réfractaires étaient détenus au fond d'un vieux navire sur la Loire : dans la nuit du 17 brumaire (7 novembre), on ouvrit une soupape pratiquée dans ce bâtiment ; l'eau entra, et ces quatre-vingt-dix malheureux furent engloutis. Carrier écrivit à la Convention que ces prêtres avaient **péri dans la rivière**, comme si leur mort eût été le résultat d'un accident.

Les principaux meneurs du comité révolutionnaire de Nantes avaient connivé à cet acte monstrueux. D'accord avec Carrier, ils s'attaquèrent ensuite aux Nantais qui leur faisaient de l'opposition ; ils firent arrêter 132 citoyens, plutôt girondins que royalistes, sous prétexte de complot, et les envoyèrent devant le Tribunal révolutionnaire de Paris. On les traita si durement pendant la route qu'il en mourut plusieurs de misère et de chagrin ; il n'en arriva que 110 à Paris. Leur procès, heureusement pour eux, traîna jusqu'après la fin de la Terreur. Ils finirent par être acquittés.

Le triste *Voyage des 132 Nantais*, publié par l'un d'eux, Villenave, est resté célèbre.

Les prisons s'encombraient de plus en plus, à mesure que l'armée vendéenne se fondait et semait sur les routes ses débris ; on envoyait tout ce qu'on ramassait à Angers ou à Nantes. Ces prisonniers apportaient avec eux la dysenterie et le typhus, et en infectèrent ces deux villes. Tant de maux jetaient le peuple de Nantes dans une stupeur entrecoupée d'accès de désespoir furieux. Chez les meneurs jacobins, la fureur était l'état permanent.

Dans la nuit du 14 au 15 frimaire (5 décembre), à la nouvelle de l'attaque d'Angers par les Vendéens et d'un complot tramé dans les prisons, Carrier et les hommes les plus violents du comité proposèrent à une réunion générale des autorités nantaises de fusiller en masse les prisonniers. L'ancien évêque constitutionnel de Nantes, qui présidait le directoire départemental, et le président du tribunal criminel s'y opposèrent avec énergie. Le lendemain, Carrier et ses complices du comité voulurent passer outre. Le commandant de place refusa d'exécuter leurs ordres, et l'ancien évêque Minée, avec son directoire,

soutint courageusement le commandant. Carrier et le comité furent obligés de renoncer à employer les soldats à la fusillade. Ils renouvelèrent la noyade !

Ils avaient à leur disposition une bande de soixante hommes capables de tout, qui avaient la charge des perquisitions et des arrestations arbitraires, et qu'on appelait la [compagnie Marat](#). Des membres du comité et des agents de Carrier se mirent à la tête de la compagnie Marat pour des expéditions nocturnes. Ils se faisaient ouvrir les prisons, malgré la défense du directoire départemental ; ils embarquaient les prisonniers qu'on avait désignés sur de vieux navires que l'on conduisait à distance de la ville ; puis, comme la première fois, une soupape s'ouvrait au-dessous de la ligne de flottaison ; l'équipage se sauvait sur des barques, et le bâtiment s'enfonçait avec les prisonniers.

Le 20 frimaire (10 décembre), Carrier manda à la Convention [un événement qui n'était plus d'un genre nouveau ! — La nuit dernière, écrivait-il, 58 prêtres réfractaires ont tous été engloutis dans la rivière. Quel torrent révolutionnaire que la Loire !](#)

Cette fois, sans s'avouer l'auteur du fait, il ne prenait plus la peine de l'attribuer au hasard.

129 autres prisonniers périrent de la même façon le 21 frimaire. Il y eut au moins sept noyades, dont une aurait été de 800 personnes ! Le nombre des victimes englouties par la Loire paraît avoir approché de deux mille.

Il n'y eut ni noyades d'enfants, ni ce qu'on a nommé [mariages républicains](#). On a raconté que, par une dérision atroce, on attachait ensemble un jeune homme et une jeune fille pour les précipiter dans la rivière. La vérité sur la Terreur à Nantes était bien assez effroyable, sans qu'on y ajoutât ces monstruosité imaginaires. Ce qui est probable, c'est qu'on jeta à la Loire des centaines de cadavres d'enfants vendéens morts de misère et de maladie dans les prisons. La faim et le typhus décimaient les habitants comme les prisonniers. Les gardes nationaux mouraient dans les corps de garde.

La Loire ne gardait pas le secret de ces horreurs ; elle rejetait sur ses rives les cadavres des noyés de Nantes comme ceux des fusillés d'Angers. Les autorités nantaises firent afficher la défense de boire de l'eau de la Loire, infectée par les corps en décomposition !

C'était devenu bien pire depuis les défaites décisives des Vendéens au Mans et à Savenay. Outre la multitude de prisonniers de tout âge et de tout sexe qu'on amenait, des bandes de Vendéens malades, mourant de faim, venaient se livrer d'eux-mêmes. Le plus farouche des membres du comité, Goullin, voulait qu'à ces derniers on appliquât l'amnistie. Carrier ne voulut point. Il en fit guillotiner ou fusiller sans jugement un grand nombre et enfermer les autres.

L'extermination grandissait toujours.

Une nouvelle commission militaire, arrivée à la suite de l'armée victorieuse, avait condamné à mort en trois jours 660 des insurgés pris à Savenay ; puis elle vint de Savenay à Nantes, où elle condamna près de 2.000 prisonniers amenés de Savenay, dont une centaine de femmes. Il y eut d'immenses fusillades près des rochers de Gigant. On y employait des déserteurs allemands, de peur que nos soldats refusassent le service.

La Convention n'avait nullement ordonné ces massacres : ses décrets ne frappaient de mort que les chefs des rebelles et les émigrés ; mais elle avait

comme abdiqué dans les mains du Comité de salut public, et le Comité lui-même était débordé par les plus implacables de ses membres, qui connivaient à tout.

La terrible commission militaire qui ordonnait ces grandes destructions d'hommes recula cependant devant les atrocités de Carrier. Son accusateur public s'efforça inutilement de faire relâcher les enfants entassés dans les prisons. Cet accusateur public, Vaugeois, fut averti que les agents de Carrier voulaient enlever pour la noyade, du local même où siégeait la commission militaire (l'Entrepôt), des prisonniers parmi lesquels des femmes enceintes et des enfants. Vaugeois défendit à la garde de livrer les prisonniers. Carrier fit une scène furieuse au président de la commission ; mais les noyades cessèrent enfin.

Quelque temps auparavant, Carrier avait eu, au contraire, une violente querelle avec le comité révolutionnaire parce que le comité avait ordonné de réintégrer en prison de jeunes prisonniers élargis par ordre de Carrier, à la demande des chefs mayençais. Il avait été pris d'un accès d'humanité ! Il n'y a point de logique à chercher dans les actes de ce forcené.

Le fléau de sa domination n'était pas renfermé dans Nantes. C'est à lui principalement qu'on dut de voir se ranimer la guerre de la Vendée presque éteinte. Il ne se contenta pas de massacrer les restes de l'armée vaincue, au lieu de les renvoyer chez eux où ils n'auraient pas eu envie de recommencer, si on les eût traités avec clémence. Il ordonna aux troupes envoyées dans la Vendée de tout brûler et tout exterminer.

Le Bocage se fût probablement soumis, comme il avait commencé de le faire, si l'on eût suivi la politique humaine de Merlin de Thionville, de Philippeaux, des généraux mayençais ; les bandes insurgées du Marais eussent été alors promptement accablées. Les paysans, désespérés par les cruautés qu'ordonnait Carrier, allèrent, au contraire, grossir les bandes de Charette et celles que reformaient la Rochejacquelein et Stofflet. Tout ce qui était resté dans le pays lors du passage de la Loire renouvela l'insurrection.

On n'ignorait pas à Paris ce qui se passait à Nantes. Carrier avait été dénoncé à Robespierre par un agent qui avait l'entière confiance de celui-ci, un tout jeune homme, presque un enfant, Julien (de Paris), qui semblait aspirer à devenir un second Saint-Just. Robespierre, qui n'avait rien fait contre les destructeurs de Lyon, hésitait aussi devant le tyran de Nantes. Julien renouvela ses instances. Chargé d'une inspection dans l'Ouest par le Comité de salut public, il brava en face l'homme qui faisait tout trembler et manda à Robespierre que, si l'on voulait sauver Nantes et étouffer la Vendée renaissante, il fallait rappeler Carrier. **Il tue la liberté !** écrivait-il.

Excepté quelques hommes les plus compromis du comité révolutionnaire, le parti montagnard à Nantes éclatait contre Carrier.

Robespierre et le Comité se décidèrent enfin et rappelèrent Carrier, mais avec de grands ménagements et sans lui demander compte de sa conduite (20 pluviôse an II — 10 février 1794). Nous retrouverons Carrier à Paris.

La Terreur n'avait guère été moins barbare à Angers, sous Francastel, qu'à Nantes, sous Carrier. C'était Angers, après Nantes, qui avait reçu le plus de prisonniers vendéens. La commission militaire d'Angers prononça 1.158 condamnations à mort, en y comprenant les arrêts qu'elle rendit dans ses tournées en Vendée. Les prisons d'Angers connurent les mêmes misères et les mêmes horreurs que celles de Nantes.

On ne vit ailleurs rien de pareil à ces grands massacres ; néanmoins, Brest et d'autres villes de l'Ouest eurent des tribunaux fort cruels, et qui frappèrent bien des innocents parmi un certain nombre de coupables, tels que les marins revenus de Toulon et condamnés à Rochefort comme complices des Anglais.

A Bordeaux, la Terreur n'eut pas le prétexte d'une guerre civile acharnée, comme à Lyon, ni du châtement des rebelles amenés du dehors, comme à Nantes et à Angers. Bordeaux n'avait pas poussé la résistance jusqu'à soutenir un siège et s'était définitivement soumis à la Convention le 16 octobre. Si les exécutions n'y furent point d'abord nombreuses, elles y furent très iniques, et, là, les exactions se joignirent aux condamnations. Deux hommes fort vicieux, le représentant Tallien, un des anciens meneurs de la Commune de Paris, et Lacombe, président de la commission révolutionnaire, par leurs débauches et leurs rapines, rendirent à Bordeaux la Terreur plus méprisable qu'ailleurs, si elle était moins sanguinaire.

Jullien vint plus tard remplacer Tallien à Bordeaux. Avec lui, ce ne fut plus le vice qui régna, mais ce fut le fanatisme. Ce jeune homme, qui s'était signalé d'une façon si honorable à Nantes, fut implacable à Bordeaux. Nous l'y retrouverons poursuivant et sacrifiant avec acharnement d'illustres victimes.

La Terreur se raviva à Bordeaux et éclata dans le Nord, comme nous le verrons, tandis qu'elle s'éteignait à Nantes et à Angers. Le nombre total des personnes mises à mort, pour toute la France, Paris compris, atteignit environ dix-sept mille : la plupart, jugées, non par des tribunaux réguliers, mais par des commissions, sans jurés et sans défenseurs !

Comme le remarque l'historien de la Justice Révolutionnaire, Berriat Saint-Prix, très sévère contre la Terreur, la Révolution eut le malheur d'emprunter des armes au fanatisme et au despotisme ; elle emprunta à l'ancienne monarchie les commissions arbitraires et à l'Inquisition d'autres funestes pratiques. Ce qu'il y eut de mauvais dans la Révolution provint, non pas des Principes de 89, mais, au contraire, des souvenirs et des habitudes de l'Ancien Régime.

Outre les dix-sept mille exécutés, un nombre incomparablement plus grand de personnes arrêtées comme suspectes (peut être cent-cinquante mille) souffrirent de longues angoisses dans les prisons.

Vingt et un mille cinq cents comités révolutionnaires exerçaient dans les communes un pouvoir quasi sans limites. Ils arrêtaient non seulement des gens inoffensifs, mais souvent des patriotes qui leur déplaisaient, en épargnant des contre-révolutionnaires qui gagnaient leur faveur. C'était, avec un gouvernement central d'une force écrasante, un mélange de despotisme et d'anarchie dans les localités. Les Jacobins de 93 à 94 ont fait payer cher à la France les services que les premiers Jacobins lui avaient rendus et qu'eux-mêmes continuaient à lui rendre en assurant l'approvisionnement et le recrutement des armées. Le souvenir de leur tyrannie a été depuis quatre-vingts ans le plus grand obstacle à l'établissement de la République. Beaucoup de gens confondent encore la Terreur avec la République et ne savent pas que la République n'existait plus que de nom depuis le 2 juin 93. Elle avait été remplacée par le Gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire par une dictature qui avait suspendu toutes les libertés républicaines, que détruisit plus tard entièrement une autre dictature, celle de Napoléon.

L'effroi inspiré par le souvenir de la Terreur est légitime ; mais c'est une grande erreur — l'histoire de France l'a assez montré — que de croire qu'il n'y ait pas eu plus d'une fois dans le passé des horreurs égales et beaucoup plus prolongées.

Sans remonter aux Armagnacs et aux Bourguignons, ni à la guerre des Albigeois, les guerres de Religion du seizième siècle ont eu trente ans de Terreur au lieu de deux ans. La Saint-Barthélemy, à elle seule, a dévoré en quelques jours plus de victimes que n'en ont immolé toutes les exécutions de la Terreur.

CHAPITRE QUATRIÈME

LA CONVENTION (SUITE). — LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN. —
LA DÉESSE RAISON. — LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC. —
PROCÈS DES HÉBERTISTES. — PROCÈS DES DANTONISTES.

Octobre 1793-avril 1794 ; vendémiaire-germinal an II.

La nature, parmi les tempêtes, les tremblements de terre, les convulsions du globe, continue à marcher, à travers ce désordre apparent, selon les lois et vers le but que son auteur lui a tracés ; de même, la Révolution française, au milieu des orages de la guerre et des convulsions bien plus affreuses de la Terreur, poursuivait ses efforts vers l'organisation d'une société nouvelle. Le grand nombre sentait vaguement, les esprits les plus éclairés comprenaient, ou tout au moins entrevoyaient, que la Révolution n'était pas un simple changement de formes politiques et d'institutions civiles ; qu'elle devait être le commencement d'un monde nouveau, c'est-à-dire de l'universel renouvellement moral, religieux, scientifique du monde.

Dans l'ordre de la science, nous avons signalé la grande opération qui fonda l'unité des poids et mesures. La Convention avait décidé une entreprise plus hardie : après avoir réglé, par l'unité des poids et la création du mètre, la mesure de l'espace et celle de la pesanteur, elle avait chargé une commission de savants de changer la mesure du temps par la réforme du Calendrier. Le Calendrier appelé **Grégorien**, parce qu'il fut réglé sous les auspices du pape Grégoire XIII, en 1582, n'avait corrigé qu'imparfaitement le Calendrier antérieur ; on voulut mesurer le temps par des calculs plus exacts.

On fit davantage ; on résolut de changer l'ordonnance générale de l'année. On remarqua qu'il n'y avait aucun motif de commencer l'année au 1^{er} janvier, époque qui ne s'accorde ni avec les saisons, ni avec les signes du zodiaque, et qu'il était plus raisonnable de retourner à la tradition de l'antique Égypte, mère de la civilisation, tradition suivie par les Grecs et par tout l'Orient. Les Égyptiens commençaient l'année à l'équinoxe d'automne.

C'était précisément à l'équinoxe d'automne qu'avait été proclamée la République française.

La Commission du Calendrier proposa de changer, avec l'ordonnance de l'année, l'ère du monde elle-même, c'est-à-dire la date d'après laquelle les années se comptaient depuis dix-huit siècles.

Le cours des événements de la Révolution française, dit le savant Romme, rapporteur de la Commission, présente une époque frappante, peut-être unique, par son accord parfait avec les mouvements célestes, les saisons et les traditions anciennes. Le 21 septembre 1792, la Convention nationale a prononcé l'abolition de la Royauté : ce jour fut le dernier de la monarchie ; il doit l'être de l'ère

vulgaire et de l'année. Le 22 septembre, fut décrété le premier Jour de la République, et, ce même jour, le Soleil arrivait à l'équinoxe vrai d'automne.

Ainsi l'égalité des jours et des nuits était marquée dans le Ciel, au moment même où l'égalité civile et morale était proclamée sur la Terre par les représentants du peuple français.

Ainsi le Soleil a éclairé à la fois les deux pôles, et successivement le globe entier, le jour même où, pour la première fois, a brillé sur la nation française le flambeau qui doit un jour éclairer le monde.

Les traditions sacrées de l'Égypte faisaient sortir la Terre du chaos sous le même signe du zodiaque (la Balance) que notre République, et y fixaient l'origine des choses et du temps.

Ce concours de tant de circonstances imprime un caractère religieux à l'époque du 22 septembre, qui doit être une des plus célébrées dans les fêtes des générations futures.

La Convention, sur la proposition de Romme, décréta que l'Ere des Français compterait de la fondation de la République.

Romme avait proposé de reprendre, d'après les Égyptiens et les Babyloniens, la division de l'année en 12 mois de 30 jours chacun, plus 5 jours complémentaires chaque année et un jour supplémentaire tous les quatre ans, afin de se rapprocher le plus possible du temps vrai de la révolution annuelle que décrit la Terre autour du Soleil, à savoir : 365 jours 5 heures 48 minutes 49 secondes.

Romme proposa de diviser chaque mois en trois décades (périodes de 10 jours), par application du système décimal.

Romme proposa de changer aussi les noms des mois et ceux des jours, et de les remplacer par des noms en rapport avec les faits et les idées de la Révolution.

Les divisions du temps qu'il indiquait furent adoptées, mais non pas les noms des jours et des mois. La Convention préféra les dénominations proposées par le poète Fabre d'Églantine, l'ami de Danton et de Camille Desmoulins.

Rien n'était plus raisonnable que d% changer les noms des mois. Les uns, comme Janvier, Février, Juillet, Août, ne sont compris que par les savants et n'ont d'ailleurs aucune raison d'être, aucun rapport avec les phénomènes de la nature. Les autres, comme Septembre, Octobre, etc., sont ridicules : Septembre veut dire le septième, et il est le neuvième mois, et ainsi des trois qui le suivent, ce qui provient d'un ancien changement du Calendrier dans lequel on a changé la place des mois sans changer leurs noms. Fabre d'Églantine y substitua de beaux noms mélodiques, graves pour l'hiver, sonores pour l'été, et résumant aussi fidèlement que possible les phénomènes les plus généraux des saisons : Vendémiaire, le mois des vendanges ; Brumaire, le mois des brouillards ; Frimaire, le mois des frimas ; Nivôse, le mois des neiges ; Pluviôse, le mois des pluies ; Ventôse, le mois des vents ; Germinal, le mois des bourgeons et des germes ; Floréal, le mois des fleurs ; Prairial, le mois des prairies ; Messidor, le mois des moissons ; Thermidor, le mois des chaleurs ; Fructidor, le mois des fruits.

Les noms des jours de la semaine, qui ne sont pas plus raisonnables que ceux des mois et qui sont les noms défigurés des Dieux de la Fable, furent remplacés par de simples noms de nombre : Primidi, Duodi, etc.

Le premier rapport de Romme avait été présenté le 20 septembre ; son travail définitif, avec les modifications de Fabre d'Églantine, fut voté le 24 novembre. La Convention avait mis en usage le nouveau Calendrier dès le 25 octobre, qui fut le 4 brumaire an II de la République.

Les populations de nos départements du Nord n'avaient pas attendu le vote définitif pour célébrer cette révolution scientifique par une fête ; à Arras, le 10 octobre, 20.000 personnes figurèrent les mouvements de l'année dans une procession symbolique. Les 20.000 étaient divisés en 12 groupes représentant les douze mois : les jeunes en tête, puis les hommes mûrs, puis les vieillards. Cinq octogénaires figuraient les jours complémentaires. Un vieillard de cent ans, marchant sous un dais, représentait le jour exceptionnel qu'on devait ajouter tous les quatre ans. Derrière les vieux venaient les tout petits enfants, comme la nouvelle année après l'an qui finit.

Au milieu de cette pompe astronomique, une devise rappelait les dangers de la patrie. Les jeunes filles portaient une bannière sur laquelle étaient inscrits ces mots : **Ils vaincra ; nous les attendons**. On était à la veille de Wattignies.

Ce fut peut-être la plus belle, comme la plus simple des fêtes de la Révolution ; c'était inspiré de la nature et non imité des Grecs et des Romains.

La raison approuvait cette substitution d'un Calendrier vraiment scientifique à un Calendrier de traditions confuses et de hasard. La réaction et la routine ont prévalu avec Napoléon, qui nous a rendu **le jour de l'an** au 1er janvier et les vieux noms bizarres des jours et des mois.

La seule difficulté sérieuse qu'il y eût dans le Calendrier républicain, c'était la substitution de la Décade, ou division décimale du mois, à la semaine, ou division par groupes de 7 jours, beaucoup moins régulière et moins astronomique, mais consacrée par les traditions religieuses et par une très ancienne habitude.

Dans l'ordre moral et religieux, le mouvement qui se produisait pour changer et remplacer l'ancien état de choses n'avait plus la même rectitude et la même grandeur que dans l'ordre scientifique.

Depuis cette Fédération de 90 qui avait été comme la préface sublime du livre de l'avenir, il avait été décrété, cependant, bien des lois de justice et de fraternité ; la Révolution avait adopté un beau symbole en établissant, dans chaque municipalité, un autel de la Patrie, sur lequel s'inscrivaient les actes capitaux de la vie civile. C'était donner un caractère religieux à la fonction du magistrat populaire, représentant de la Patrie, qui constatait et consacrait maintenant ces actes à la place du prêtre représentant de la Religion romaine. On eût complété cette grande nouveauté, si l'on eût mis tous les actes de la vie civile, comme on l'avait fait pour la Constitution politique, sous les auspices de l'Être suprême.

Mais la Révolution n'avait pas une vue claire de la dernière et de la plus haute partie de son œuvre ; on peut dire qu'elle ne l'a point encore après 80 ans. Les Girondins, préoccupés exclusivement de la liberté individuelle, n'étaient pas des hommes d'inspiration collective et de rénovation religieuse. Robespierre avait un idéal de religion sociale, mais étroit et nullement progressif. D'autres commencèrent un mouvement dont nous allons voir l'étrange caractère : le foyer en fut la Commune de Paris ; les initiateurs furent Chaumette et Clotz.

Chaumette a figuré maintes fois dans nos récits, et le plus souvent sous un très mauvais jour, comme un factieux tour à tour violent et bas, déshonoré par sa

liaison avec le plus méprisable des hommes, avec Hébert ; il avait joué un rôle odieux dans le procès des Girondins.

Et cependant il y avait dans cet homme un mélange incompréhensible de bien et de mal ; susceptible de toutes les impressions et de tous les entraînements, plus inconsistant que pervers, son âme était un vrai chaos. Il était capable de se passionner pour le bien public et pour l'humanité. Comme procureur de la Commune, il combattit les mauvaises mœurs, fit prendre des arrêtés énergiques contre la prostitution, contre les livres et les gravures obscènes, s'efforça de supprimer les loteries, propagea l'enseignement des beaux arts, fit adopter d'utiles mesures en faveur du nouveau Musée du Louvre et des bibliothèques, entre autres pour empêcher qu'on ne gâtât les chefs-d'œuvre de la peinture sous prétexte de les restaurer, comme on l'a fait si souvent de nos jours. Il fit grandement améliorer le régime des hôpitaux, fit séparer, à Bicêtre et ailleurs, les fous des malades, en même temps que l'on mettait plus d'humanité dans le traitement des fous ; il fit assigner pour la première fois un hospice particulier aux femmes en couches et donner des places à part dans les cérémonies publiques aux femmes enceintes et aux vieillards. Il fit allouer un subside quotidien aux aveugles ; il fit abolir la peine du fouet dans les maisons d'éducation. Il provoqua l'établissement d'un hospice pour les enfants des condamnés, que la Convention déclara **Enfants de la Patrie** afin d'effacer le vieux préjugé qui flétrissait les enfants innocents de pères coupables. La Convention vota des secours pour les veuves et les enfants des Girondins condamnés. Chaumette fit décider par la Commune **l'égalité des sépultures**, c'est-à-dire que le pauvre, comme le riche, serait inhumé avec un cortège décent ; ce règlement n'a pas cessé d'être appliqué. Le défunt devait être enseveli dans un drapeau tricolore, et l'enfant, reçu pareillement sur le drapeau national, quand on l'apportait à la Mairie pour dresser son acte de naissance. Ces symboles attestaient que le citoyen appartenait à la Patrie, de la naissance à la mort.

Ce ne fut pas sous la seule influence de Chaumette que cette Commune de 93, qui commit ou provoqua tant de désordres et tant d'excès, prit ainsi un grand nombre de décisions louables au point de vue moral et patriotique. Il y avait là des hommes obscurs qui mêlaient de bons sentiments à leurs exagérations et à leurs erreurs. Mais Chaumette, ainsi que bien d'autres, dans l'excès de leur réaction contre l'ancien régime et l'ancienne religion, s'étaient pris d'une haine aveugle contre toute idée religieuse. Ils étaient fanatiques d'athéisme, comme d'autres le sont de dévotion superstitieuse. Hébert avait pour la croyance en Dieu la haine qu'ont les malfaiteurs pour tout frein moral ; Chaumette et beaucoup de têtes exaltées et troublées qui aspiraient confusément à un ordre moral nouveau, rêvaient une espèce de religion sans Dieu ; ils essayèrent de la réaliser.

Ils y furent poussés et aidés par un homme d'une imagination encore plus ardente et dont l'esprit avait plus de portée. C'était Clotz, qui se donnait le nom grec d'Anacharsis : ce baron allemand venu du Bas-Rhin, de Clèves, qui s'était dévoué corps et âme à la Révolution française et qui voulait faire de la France le centre de la République universelle, et de Paris la capitale du genre humain. Celid-ci était un philosophe panthéiste et non un athée vulgaire : il confondait Dieu et la nature, le Créateur et la création, et adorait ce qu'il appelait le grand Tout, résumé ici-bas dans le genre humain.

Il avait de commun avec les athées de la Commune la haine des prêtres, si outrée, qu'elle l'entraîna, lui apôtre enthousiaste de l'humanité, à célébrer les massacres de Septembre !

Dans les premiers temps de la Révolution, les violences contre les prêtres réfractaires et leurs adhérents avaient un caractère purement politique et ne s'attaquaient point au culte en lui-même. Dans l'automne de 91, on commença de s'attaquer au culte légal, au catholicisme constitutionnel. On ne se contenta plus de transformer, au nom des nécessités publiques, les objets précieux des églises en monnaie, leurs bronzes et leurs cuivres en boulets et en canons. Dans nombre de localités, on détruisit pour détruire, malgré les décrets de la Convention, les statues et les autels. Plusieurs des représentants en mission encourageaient ou provoquaient ces dévastations. L'ancien prêtre Fouché, avant d'aller présider aux massacres de Lyon, avait poussé la municipalité de Nevers à supprimer le culte et à envoyer à la Convention les trésors des églises de cette ville. Des pétitionnaires chargés par des comités révolutionnaires de dons de cette sorte s'étaient plus d'une fois présentés à la Convention, travestis sous les mitres, les chapes et les chasubles qu'ils avaient enlevées des sacristies. Les sections de Paris, excitées par Hébert et Chaumette, demandèrent à la Convention de supprimer le salaire du clergé.

Cloutz tenta un grand coup.

L'évêque constitutionnel de Paris, Gobel, ne croyait plus aux dogmes de l'Eglise. Cloutz le décida à renoncer à ses fonctions. Une démonstration solennelle fut préparée d'accord avec Chaumette. Le 7 novembre (17 brumaire), l'évêque Gobel, ses vicaires et plusieurs des curés de Paris se présentèrent à la barre de la Convention, accompagnés des autorités municipales et départementales. Gobel déclara qu'il ne devait plus y avoir d'autre culte national que celui de la Liberté et de l'Égalité ; qu'il renonçait donc à ses fonctions de ministre catholique. Lui et les ecclésiastiques qui le suivaient déposèrent sur le bureau de l'Assemblée leurs lettres de prêtrise.

Chaumette demanda que ce jour, où la raison reprenait son empire, trouvât place dans le nouveau calendrier parmi les brillantes époques de la Révolution française.

Citoyens, répondit le président de la Convention (le député Laloi), citoyens qui venez d'abjurer l'erreur, vous ne voulez prêcher désormais que la pratique des vertus sociales et morales : c'est le culte que l'Être suprême trouve agréable.

Le président de la Convention, par cette réponse, se prononçait à la fois contre le catholicisme et contre l'athéisme.

L'évêque constitutionnel d'Évreux, Thomas Lindet, frère de Robert Lindet, deux autres évêques et plusieurs prêtres, membres de la Convention, abdiquèrent leurs fonctions sacerdotales, à l'exemple de Gobel. Un ministre protestant, Julien de Toulouse, en fit autant. L'ex-évêque Lindet demanda que les fêtes religieuses fussent remplacées par des fêtes civiques. Un autre évêque député arrivait en ce moment à la séance : c'était Grégoire, évêque de Blois. On le pressa d'imiter ses collègues.

Il était janséniste et aussi convaincu de la vérité du christianisme qu'hostile à l'infaillibilité du Pape.

On me parle de sacrifices à la Patrie, répondit-il ; j'y suis habitué. — S'agit-il d'attachement à la cause de la liberté ? mes preuves sont faites depuis longtemps. — S'agit-il du revenu attaché aux fonctions d'évêque ? j'y renonce sans regret. — S'agit-il de religion ? ceci est hors de votre domaine. On m'a tourmenté pour accepter le fardeau de l'épiscopat dans un temps où il était

entouré d'épines ; on me tourmente aujourd'hui pour me forcer à une abdication qu'on ne m'arrachera pas ! J'ai tâché de faire du bien dans mon diocèse ; je reste évêque pour en faire encore. J'invoque la liberté des cultes.

— On ne veut forcer personne ! s'écria-t-on autour de lui. On respecta sa résistance. Chacun savait qu'il n'y avait pas d'homme plus dévoué à la Révolution et à la République.

Chaumette poussa de l'avant. Il fit décider, le soir même, par le conseil général de la Commune, d'accord avec le département, qu'une fête en l'honneur de la destruction du fanatisme serait célébrée, le jour de décadi 20 brumaire (10 novembre), dans la ci-devant église métropolitaine.

On construisit dans le chœur de Notre-Dame une montagne en bois peint, sur laquelle s'élevait un temple de la Raison, éclairé par le flambeau de la Vérité. — Les autorités parisiennes, escortées d'un chœur de jeunes filles vêtues de blanc, vinrent se ranger au pied de la montagne. La Raison sortit du temple et vint recevoir les hommages des assistants ; elle était représentée par une cantatrice en renom, mademoiselle Maillard, de l'Opéra.

De Notre-Dame, on mena la Raison à la Convention au son de la musique. La Raison avait une robe blanche, un manteau bleu de ciel, le bonnet de la Liberté sur la tête et la pique à la main ; aussi le peuple, peu soucieux des abstractions de Cloutz et de Chaumette, ne voyait-il là qu'une image vivante de la Liberté et de la République.

Le cortège fut accueilli par les applaudissements de la Convention : le Président fit asseoir auprès de lui la déesse de la Raison. Sur la demande de la Commune, la Convention décréta que la ci-devant église métropolitaine serait désormais le temple de la Raison, puis reconduisit la Raison à Notre-Dame, pour y chanter, au milieu du peuple, l'hymne à la Liberté.

Si belle que fût cette hymne, dont les paroles étaient de Chénier et la musique de Gossec, la fête fut bien froide. Ce n'était pas en représentant la Raison sous la figure d'une actrice et en lui élevant un temple de carton que l'on pouvait remplacer les fêtes du catholicisme. Les gens du Nord s'y étaient mieux pris à Arras. Quand même, au lieu d'une personnification abstraite de la raison humaine, c'est-à-dire d'une des facultés de l'homme, on eût célébré la Raison vivante qui régit l'univers, la Sagesse divine, ce n'eût point été assez ; il eût fallu célébrer, avec le Dieu de la raison et de la science, le Dieu de la justice pour laquelle mouraient nos soldats ; et, avec le Dieu de la justice, le Dieu de l'amour et du progrès, le Dieu père des hommes, qui les appelle à s'élever vers lui ; on eût pu trouver alors ce souffle de vie qui manquait à l'impuissant effort de la Commune.

La Convention fit un pas de plus dans le sens du mouvement. Le 26 brumaire (16 novembre), sur la proposition de Cambon, elle décréta qu'églises et presbytères serviraient d'asiles aux pauvres et de maisons d'école. C'était supprimer le culte public et officiel. On ne supprima pas néanmoins le traitement des ecclésiastiques.

La fête de la Raison avait été froide et sèche, mais du moins décente. Des cérémonies du même genre, dans les départements, sans manquer de décence, eurent plus d'animation, parce qu'on y célébra tout simplement la Liberté représentée par quelque jeune fille choisie parmi les plus honorables, et qu'on donna à ces fêtes une physionomie surtout patriotique et guerrière.

Mais, à Paris et dans quelques autres villes, le caractère de ces cérémonies fut bien vite altéré. Chaumette porta la peine de son impure alliance avec Hébert. Pendant qu'il combattait le vice à la Commune, son collègue Hébert ne cessait de faire appel à la licence brutale et à toutes les mauvaises passions. La populace hébertiste salit l'œuvre de Chaumette et remplaça bientôt le vrai peuple dans le culte de la Raison, qui devint le culte de l'orgie. Il y eut de vraies bacchanales dans les églises. Les premières déesses de la Raison avaient été une cantatrice distinguée et des femmes d'officiers municipaux. Elles furent parfois remplacées par ces filles publiques contre lesquelles Chaumette et la Commune avaient rendu maints arrêtés. Les femmes de mauvaise vie et leurs adhérents étaient divisés en deux partis : l'un pour Hébert, l'autre pour l'Ancien Régime, et ce second parti faisait des démonstrations en sens contraire. Paris était le théâtre des scènes les plus honteuses et les plus ridicules.

Ces scandales, qui irritaient profondément Robespierre et bien d'autres, devaient contribuer à amener une prochaine crise politique. Ils se mêlaient à un redoublement de Terreur qui avait une double cause. Hébert poussait à l'exagération et à la violence dans tous les sens pour effrayer et tyranniser la Convention et Robespierre, et les Comités, de leur côté, pesaient durement sur la Convention, pour l'empêcher de se soustraire à leur domination, comme elle en manifestait de temps en temps le désir.

Le 19 brumaire (9 novembre), le Comité de Sûreté générale, qui était alors mené par le peintre David, entièrement dévoué à Robespierre, avait obtenu de la Convention l'arrestation d'un député appelé Osselin, sans qu'il ait été entendu. Il était accusé d'avoir donné asile à une femme émigrée. Le lendemain, l'Assemblée revint sur ce grave incident, et, sur les énergiques réclamations d'un ami de Danton, Thuriot, elle décida qu'on ne décréterait plus d'accusation un représentant du peuple sans l'entendre. Un autre montagnard, Bazire, s'était écrié : **Il existe un système de Terreur qui semble annoncer la ruine des patriotes et nous menacer d'une nouvelle tyrannie !**

Hébert souleva un furieux orage, aux Jacobins, à l'occasion de cette décision qu'il traita de **contre-révolutionnaire**, et il parvint à faire exclure de la société des Jacobins Thuriot et Lacroix, autre ami de Danton, qui avait joué un rôle important dans la Révolution. Hébert fit voter par les Jacobins une violente pétition pour réclamer **le prompt jugement des députés complices de Brissot et de sa faction**. C'étaient ces nombreux députés de l'ancienne droite qui étaient détenus comme suspects, et que Robespierre avait empêché de mettre en accusation.

La Convention plia sous la double pression du Comité de Salut public et des Jacobins. Barère et Billaud-Varennes lui arrachèrent la révocation de la décision qui autorisait ses membres accusés par les Comités à discuter l'accusation devant elle. C'était se condamner à voter aveuglément les proscriptions qu'exigeaient les deux Comités (22 brumaire-12 novembre).

Robespierre n'était pas intervenu en personne dans ce débat ; mais il préparait en ce moment, avec ses collègues du Comité de Salut public, des mesures qui devaient assurer leur domination. Les 27 et 28 brumaire (17-18 novembre), Robespierre et Billaud-Varennes présentèrent à la Convention deux grands rapports sur la situation extérieure et intérieure de la République.

C'était Robespierre qui s'était chargé de faire le tableau des affaires étrangères. La partie de son rapport qui concernait les origines de la guerre était quelque

chose d'odieux et d'absurde. Il y renouvelait toutes les calomnies contre les Girondins, entre autres l'imputation d'avoir provoqué la déclaration de guerre pour faire envahir la France !

Le tableau de la situation présente était, au contraire, saisi d'un coup d'œil profond, tracé à larges traits, et présentait la Révolution dans toute sa grandeur.

Vous avez, disait-il à la Convention, en résumant les prodigieux événements de 93, *vous avez entassé des siècles en un an !*

Il reprenait là le langage et les idées de ces Girondins qu'il avait tués, et cette seconde partie du rapport eût pu être signée de Brissot, sauf la conclusion où Robespierre condamnait à la fois *le modérantisme* et *l'exagération*.

Le peuple, disait Robespierre, *hait tous les excès ; il veut qu'on le défende en l'honorant*.

Ceci tombait d'aplomb sur Hébert, qui déshonorait le peuple en employant, pour lui parler, dans son journal, l'argot des voleurs et des femmes de mauvaise vie.

Mais quels étaient *ces modérés* que menaçait Robespierre en même temps que les *exagérés* ? — Il avait lui-même essayé de la modération avec Couthon à Lyon, avec son frère en Provence ; puis il avait abandonné brusquement cette tentative et s'était retourné vers une Terreur à lui, qui n'était pas celle d'Hébert, mais celle de Saint-Just.

Ces modérés qu'il menaçait, c'étaient les Dantonistes, qui venaient de tenter, pour affranchir la Convention et la Montagne, cet effort contre lequel Hébert avait déchainé les Jacobins.

Toute la politique de Robespierre, dans la période où l'on entrait, allait être dans ces quelques mots contre les modérés et les exagérés : les modérés de la Montagne, bien entendu ; ce qui n'était pas de la Montagne ne comptait plus. Si l'on frappait ainsi à droite et à gauche, que resterait-il debout, dans cet étroit milieu où se plaçait Robespierre entre Saint-Just et Couthon, repentis de sa *modération* ?

Danton n'avait point paru ; il avait été malade ; il était en convalescence chez sa mère à Arcis-sur-Aube ; mais on le sentait derrière ses amis. Il avait appris à Arcis la mort des Girondins. Les larmes lui jaillirent des yeux. — *C'étaient des factieux*, dit la personne qui lui apportait cette nouvelle. — *Des factieux ! s'écria-t-il : oui ! comme nous ! nous méritons tous la mort autant que les Girondins ; nous subirons tous les uns après les autres le même sort !*

Il avait tristement et longuement médité, durant son séjour dans sa paisible retraite d'Arcis-sur-Aube ; c'est là qu'il avait aimé, même dans les époques les plus orageuses de sa vie, à venir, de temps à autre, chercher un moment d'apaisement et d'oubli au sein de la famille et de la nature. Il dit adieu à sa vieille mère, à ses enfants, à ses campagnes natales, qu'il ne devait plus revoir, et revint à Paris, l'âme remplie de deux pensées, qui, pour lui, n'en faisaient qu'une : arrêter la Terreur et préparer la paix.

Il n'était pas sans espoir de ramener Robespierre à s'entendre avec lui pour faire cesser les exterminations qui désolaient la France ; et, quant à la paix, il comptait sur les efforts persévérants du parti libéral et pacifique dans le Parlement anglais, parti à la tête duquel était Fox, très sympathique à Danton par bien des rapports de caractère et de génie. Danton savait qu'on ne pouvait conquérir la paix qu'en poussant la guerre avec la plus grande vigueur ; mais il

voulait qu'en même temps on prit une attitude qui rendit la paix possible aux étrangers. Ce n'était pas ce que faisait Robespierre, qui s'était efforcé d'empêcher la guerre quand elle était inévitable, et qui maintenant tenait un langage et poussait à des mesures de nature à la rendre sans fin.

Danton, à son retour, trouva la Convention engagée dans une discussion de la plus haute importance, non pas sur le rapport de Robespierre touchant les affaires extérieures, mais sur celui de Billaud-Varennnes concernant les affaires intérieures.

Billaud y avait exposé avec une sombre énergie la nécessité de concentrer le pouvoir pour assurer l'exécution des lois et détruire l'esprit fédéraliste. Il proposait la création d'un Bulletin quotidien des lois, qui serait envoyé à tous les fonctionnaires publics et expliqué tous les décadis aux citoyens par les magistrats.

Le *Bulletin des Lois*, depuis ce temps, n'a cessé de se publier ; mais on ne l'explique plus au peuple.

Le projet présenté par Billaud mettait tous les corps constitués et tous les fonctionnaires sous l'inspection des deux Comités de Salut public et de Sûreté générale, à savoir : du premier, quant aux mesures de salut public, et du second, quant aux personnes et à la police. Les ministres étaient déjà subordonnés au Comité de Salut public ; ils seraient désormais entièrement sous sa dépendance.

Les conseils généraux des départements sont supprimés ; les administrations départementales, dépouillées de toute attribution politique. Les conseils de districts (d'arrondissements) sont maintenus ; les administrateurs de districts sont chargés de surveiller l'exécution des lois et arrêtés politiques, à charge de rendre compte aux deux Comités tous les dix jours. L'application des lois, à la même condition, est conférée aux municipalités et aux comités de surveillance (comités révolutionnaires). A Paris, les comités révolutionnaires des sections correspondront directement avec le Comité de Sûreté générale et non avec la Commune. — Ceci avait déjà été décrété deux mois auparavant, mais ne s'exécutait pas.

Des agents nationaux, délégués par les deux Comités, remplaceront les procureurs de districts et de communes. Il est interdit à toutes autorités de faire des proclamations, d'interpréter ou de modifier le sens littéral de la loi.

Il est interdit à tous, sauf au Comité de Salut public, aux représentants en mission et aux ministres, d'envoyer des agents investis d'une part de l'autorité publique.

Il est interdit aux autorités et aux sociétés populaires de se concerter, de former des congrès ou réunions centrales. Interdiction à tous autres qu'aux autorités civiles de faire des visites domiciliaires. Interdiction à tous de lever des taxes non décrétées par la Convention.

Dissolution des armées révolutionnaires locales, autres que celle établie par la Convention pour toute la République. — C'était encore trop de conserver celle-ci !

Les représentants en mission correspondront tous les dix jours avec le Comité de Salut public, et non plus directement avec la Convention. Ils ne pourront suspendre et remplacer les généraux que provisoirement, et à la charge d'en

instruire le Comité dans les vingt-quatre heures. Ils ne pourront contrarier ni arrêter l'exécution des mesures prises par le Comité de Salut public.

Ce projet hardi brisait la redoutable Commune de Paris et subordonnait entièrement les représentants en mission au Comité de Salut public. Cette fois, c'était bien la dictature de ce Comité ; celui de Sûreté générale lui était subordonné de fait.

Le Comité de Sûreté générale était fort au-dessous de sa mission. Il ne fut guère qu'un instrument de persécution dans la main des puissants. Tout ce qui se fit de grand, dans le bien et dans le mal, sous le gouvernement révolutionnaire, appartient au Comité de Salut public.

Nous avons déjà fait voir qu'il y avait trois groupes dans le comité : les ultra-terroristes, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère ; les organisateurs de la Défense nationale, Carnot, Prieur de la Côte-d'Or, Lindet, et, avec eux, l'ancien ministre protestant Jean-Bon-Saint-André, qui, en mission presque permanente dans les ports, s'efforçait, avec une opiniâtre énergie et une ardeur extrême, de réorganiser notre marine si compromise par l'émigration des officiers et par la catastrophe de Toulon ; enfin, les hommes de système et de direction politique, que le public nommait **les hommes de la haute main**, Robespierre, Saint-Just et Couthon.

Ce que ces esprits si différents entre eux avaient de commun, c'était leur extraordinaire activité, leur absorption totale dans l'œuvre de la Révolution, telle qu'ils l'entendaient chacun à leur manière, et, aussi, leur désintéressement quant à l'argent ; ils s'étaient enlevé volontairement tout maniement de fonds, par l'entière séparation de la trésorerie d'avec le Comité, en sorte que le soupçon contre eux ne fût pas même possible. Ces redoutables dominateurs de la France et ces vainqueurs de l'Europe vivaient, presque tous, plus modestement que les moindres commis de bureau. Les pires, Billaud et Collot, étaient fanatiques, non corrompus ; odieux, non méprisables. Ce n'était pas des hommes ordinaires. Billaud, qui avait la part principale à la correspondance avec les départements, était un prodigieux travailleur, et l'exaltation fiévreuse de Collot, si funeste à Lyon, fut souvent employée utilement.

Barère s'était associé aux terroristes par peur, par entraînement, surtout peut-être par la vanité de devenir l'homme d'État du parti le plus violent ; il avait quelques-unes des qualités de ce rôle : une merveilleuse facilité de travail, des aptitudes variées et une brillante élocution qui rendait très populaires ses rapports à la Convention sur la guerre. Les soldats appelaient ces rapports des *Carmagnoles*. Un rapport de Barère était pour eux le prix d'une victoire. En courant à l'assaut, ils criaient : **Barère à la tribune !** Mais, parmi toutes ses qualités, il manquait à Barère la principale, le caractère.

Quant aux hommes **de la haute main**, Robespierre, si grand tacticien dans les assemblées, entendait peu la pratique des affaires, et Saint-Just, si bien fait au contraire pour l'action, était d'une hauteur irritante. La pression impérieuse qu'exerçaient **les hommes de la haute main** blessait leurs collègues ; mais les grands organisateurs, qui appréciaient les services même des terroristes, sentaient bien, à plus forte raison, que la popularité de Robespierre parmi les clubs et les comités révolutionnaires aidait puissamment à obtenir les ressources de la guerre.

De là cette union que le Comité affectait au dehors, quand ses membres avaient des sentiments si divers au dedans : Les organisateurs, Carnot et les autres,

avaient la conviction que le salut public exigeait le maintien du gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire la concentration de toutes les forces dans les mains du Comité. Ils ne voulaient rompre l'unité du Comité à aucun prix. Cela les mena à de terribles conséquences. C'étaient des hommes justes et humains, et ils sauvèrent autour d'eux individuellement le plus de gens qu'ils purent ; mais ils subirent la solidarité de la Terreur en général. Ils combattaient dans le Comité les mesures terroristes, mais les contresignaient quand elles avaient la majorité. Souvent même on apposait leurs noms à des mesures particulières qu'ils ne connaissaient pas, et ceci, en vertu d'un accord entre les membres du Comité : ils étaient convenus que chacun d'eux serait à peu près souverain dans les affaires spéciales qu'il dirigeait.

C'était l'immense multiplicité des affaires qui avait été cause de cet accord. Les membres du Comité étaient comme emportés dans l'effrayant tourbillon d'un travail de quinze, seize, quelquefois dix-huit heures par jour. *Les événements les plus terribles*, disait plus tard Carnot, *s'accomplissaient souvent sans que nous fussions avertis ou sans que nous eussions une minute pour y songer*. Les travailleurs du Comité ne suspendaient pas un instant leur ouvrage au milieu des crises de vie ou de mort. *Que de fois*, disait Carnot, *nous entreprenions une œuvre de longue haleine avec la persuasion qu'il ne nous serait pas permis de l'achever ! — Nous poursuivions notre tâche journalière*, disait Prieur, *comme si nous avions eu toute une vie devant nous, lorsqu'il était vraisemblable que nous ne verrions pas se lever le soleil du lendemain*.

La postérité, sévère pour les chefs qui ont dirigé la politique intérieure du Comité de Salut public, a absous et glorifié les grands organisateurs de la Défense nationale ; mais doit-elle sanctionner la doctrine du salut public à tout prix ? Le salut n'est rien sans la justice, ou plutôt la justice seule est le salut. Qu'est-ce que la Révolution et la République, sinon la justice ? Dès qu'on sortait du droit, on ne sauvait pas la République. Et, quant à l'indépendance nationale, eût-elle été perdue, si ses glorieux défenseurs s'étaient entendus avec Danton, avec Cambon et tous ces montagnards qui ne subissaient qu'en frémissant la double oppression de Robespierre et des ultra-terroristes ?

Cette entente était difficile : était-elle impossible ? — Que pouvait alors Danton ? et fit-il tout ce qu'il pouvait faire ? — C'est aux événements à répondre.

Au moment où notre récit est parvenu, il ne pouvait être question d'une rupture avec Robespierre ; Danton arrivait, au contraire, avec le désir d'un rapprochement sur le terrain où Robespierre se plaçait avec résolution. Robespierre rompait enfin avec la faction hébertiste.

Le 20 novembre (30 brumaire), une scène scandaleuse avait eu lieu à la Convention. Des bandes d'hommes travestis avec des ornements sacerdotaux enlevés aux sacristies étaient venus apporter devant l'Assemblée les dépouilles de Saint-Roch et de Saint-Germain-des-Prés, en dansant et en chantant *Malborough est mort !* autour d'un drap mortuaire figurant *l'enterrement du fanatisme*. Le président et l'Assemblée eurent la faiblesse d'accueillir cette mascarade.

Robespierre se décida. Le lendemain, aux Jacobins, Hébert, qui se sentait menacé par le rapport de Robespierre à la Convention, du 17 novembre, provoqua une explication. Robespierre éclata : *On trouble la liberté des cultes au nom de la liberté !* s'écria-t-il ; *on se joue de la dignité du peuple par des farces ridicules. On a supposé qu'en accueillant les offrandes civiques, la Convention*

avait proscrit le culte catholique. Elle ne l'a pas fait ! Elle ne le fera jamais ! Celui qui veut empêcher de dire la messe est plus fanatique que celui qui la dit. — Il est des hommes qui prétendent faire une religion de l'athéisme. Tout individu peut penser à cet égard ce qu'il voudra ; mais insensé serait le législateur qui adopterait un pareil système ! L'athéisme est aristocratique. L'idée d'un grand Être qui veille sur l'innocence opprimée et punit le crime triomphant est toute populaire. — Le peuple français n'est attaché ni aux prêtres, ni à la superstition, ni aux cérémonies religieuses, mais il l'est à l'idée d'une puissance incompréhensible, effroi du crime et soutien de la vertu. Robespierre conclut en dénonçant une faction de l'étranger qui cherchait à déshonorer la Révolution, et en proposant l'épuration de la Société des Jacobins.

Hébert n'osa répliquer. Chaumette essaya de lutter. Le 25 novembre (3 frimaire), il fit décider par la Commune la fermeture de tous les édifices consacrés aux cultes (protestants aussi bien que catholiques) et l'arrestation de quiconque en demanderait la réouverture.

Le 6 frimaire (26 novembre), Danton se prononça ; il demanda à la Convention de ne plus recevoir dans son sein les mascarades anti-religieuses. — Si nous n'avons pas honoré le prêtre de l'erreur et du fanatisme, nous ne voulons pas plus honorer le prêtre de l'incrédulité.

Il réclama un rapport des Comités sur ce qu'on appelle une conspiration de l'étranger ; mais, en même temps, il fit entendre que, si le temps où le peuple pourrait se montrer clément n'était pas encore venu, ce temps viendrait.

Danton proposa d'instituer des fêtes nationales où le peuple offrirait ses hommages à l'Être suprême, au Maître de la Nature ; car nous n'avons pas voulu, dit-il, anéantir la superstition pour établir le règne de l'athéisme.

Les propositions de Danton furent adoptées. Chaumette recula. Il se réfuta lui-même en répétant platement ce qu'avait dit Robespierre sur ceux qui élevaient fanatisme contre fanatisme. Il reconnut que, d'après la déclaration des Droits de l'homme, le libre exercice des cultes ne pouvait être interdit, et il fit décider par la Commune que les citoyens étaient libres de louer des maisons et de payer des ministres pour quelque culte que ce fût.

Hébert, le même jour, se rétracta devant les Jacobins ; il nia d'avoir voulu substituer un culte à un autre. Il protesta contre ceux qui prétendaient calomnieusement que les Parisiens étaient sans foi et sans religion, et qu'ils avaient substitué Marat à Jésus.

Quelques jours après, Hébert se déclara calomnié par l'accusation d'athéisme.

Chaumette avait plié sur la question religieuse. Il tenta de résister sur le terrain politique. Il voyait que le grand projet de loi qu'avait proposé Billaud-Varennés, et qui continuait à se discuter dans la Convention, allait briser la Commune en obligeant les comités des sections à ne plus correspondre qu'avec le Comité de Sûreté générale. Il fit convoquer les sections à l'Hôtel de ville pour le 14 frimaire, sous prétexte de mettre un terme aux arrestations arbitraires. Tout en faisant des protestations hypocrites d'attachement au Comité de Salut public, il parlait de la cloche que sonnerait le peuple.

Les temps étaient changés ; la cloche ne sonna pas. Le 4 décembre au matin (14 frimaire), le projet de Billaud-Varennés fut voté. La Convention annula la convocation des sections par la Commune, en voulant bien admettre les bonnes

intentions de celle-ci. Toute réunion générale des comités révolutionnaires fut désormais interdite sous peine de dix ans de fers.

Ce fut la fin de cette tyrannie de la Commune qui avait si longtemps pesé sur la Convention. Hébert et Chaumette étaient vaincus par Robespierre, si longtemps leur allié et si humilié de l'être.

La loi du 14 frimaire atteignit complètement son but quant à l'autorité centrale du Comité de Salut public. Il n'en fut pas de même quant au Comité de Sûreté générale. Il avait dépossédé la Commune ; il ne la remplaça point dans la direction des sections parisiennes et laissa subsister les abus et les excès des comités révolutionnaires à Paris ; plus forte raison la surveillance fut-elle illusoire dans les départements.

La réaction contre l'hébertisme, de Paris, gagna bien vite la province. A Nevers, où l'ex-prêtre Fouché avait provoqué des manifestations athées, la société populaire déclara que le culte de la Raison était celui de l'Être suprême. Cependant les bacchanales hébertistes, sous l'impulsion de quelques représentants en mission, continuaient dans certains départements. La Convention, sur la proposition de Robespierre, vota un manifeste où l'on attribuait ces excès à **la faction étrangère**, et où l'on réfutait les manifestes des rois, qui représentaient les Français comme un peuple sans foi ni loi. **La République**, disait Robespierre dans cette pièce, **la République n'est pas athée ; c'est sous les auspices de l'Être suprême qu'elle a proclamé les principes immuables des sociétés humaines, les lois de la Justice éternelle. — Le peuple français condamne le philosophisme comme le fanatisme.** (5 décembre-15 frimaire.)

Sur la motion de Barère, appuyée par Cambon même, si ennemi des prêtres, la Convention défendit toute violence contre la liberté des cultes (16 frimaire-6 décembre).

Pendant ce temps, s'opérait aux Jacobins l'épuration qu'avait fait décider Robespierre. Tous les membres étaient discutés l'un après l'autre ; le 3 décembre, était venu le tour de Danton. Il n'avait point paru depuis longtemps dans la Société ; il fut accueilli par le silence malveillant des Jacobins et par les murmures du public des tribunes, où dominaient les **tricoteuses**. A force d'éloquence et de véhémence, il arracha des applaudissements à cet auditoire hostile ; mais il n'est pas sûr qu'il n'eût point été exclu par les votes, si Robespierre n'était venu à son aide. **La cause des patriotes est une**, dit Robespierre ; **ils sont tous solidaires !** Plût au ciel que Robespierre eût pratiqué cette maxime ! Il continua : **Danton a été calomnié ; je l'ai toujours vu servir sa patrie avec zèle ! vu dans sa famille, il ne mérite que des éloges !**

Danton avait dit : **La fortune colossale que m'attribuent mes ennemis se réduit à la petite portion que j'ai toujours eue.**

Robespierre et Danton disaient tous deux la vérité, qui devait être ensuite obscurcie durant tant d'années au préjudice de Danton.

Le surlendemain de cette séance des Jacobins, eut lieu un événement considérable dans l'histoire de la presse française. Le grand journaliste, Camille Desmoulin, rentra en lice. La presse libre n'existait plus, étouffée par la Terreur et par l'espèce de monopole qu'étaient parvenus à s'arroger Hébert et sa bande. Camille publia, le 5 décembre (15 frimaire), le premier numéro du Vieux Cordelier. Camille rappelait, par ce titre, les jours d'éclat du club des Cordeliers et

protestait contre la décadence de cette Société fameuse, tombée des mains de Danton dans celles d'Hébert. Il déclarait que Robespierre avait sauvé la République en couvrant Danton contre ses ennemis.

La publication du *Vieux Cordelier* avait été concertée avec Danton et avec Robespierre.

Le second numéro de *Camille* (20 frimaire-10 décembre) développe habilement l'attaque engagée par Robespierre, dans son rapport du 17 novembre, contre ceux qui perdaient la Révolution en l'exagérant. Il ridiculise Cloutz et Chaumette, et les accuse de servir par leur folie les desseins de l'étranger et de pousser à la roue de la Contre-Révolution en croyant pousser à la roue de la Raison.

Camille servait par là les projets de Robespierre, qui, le 12 décembre, aux Jacobins, attaqua Cloutz bien plus violemment que n'avait fait *Camille*. Il lui fit un crime d'être baron prussien, parce, qu'il était né à Clèves. Il l'accusa formellement de trahison. Cloutz fut si étonné qu'il ne trouva rien pour se défendre. Les Jacobins qui l'avaient récemment nommé leur président, obéirent à Robespierre et exclurent Cloutz comme noble et comme étranger.

Camille, à son tour, fut attaqué aux Jacobins, pour avoir dit, lors de la condamnation des vingt-deux Girondins : **Ils meurent en vrais républicains !**

De soixante personnes qui ont signé mon contrat de mariage, répondit *Camille*, il ne me reste plus que deux amis, Robespierre et Danton. Tous les autres sont émigrés ou guillotins. De ce nombre étaient sept, d'entre les vingt-deux !

A ces paroles qui résumaient si tragiquement la marche dévorante de la Révolution, l'assemblée resta toute saisie.

Robespierre défendit *Camille*, comme il avait défendu Danton (14 décembre). Personne ne protesta.

Le 25 frimaire (15 décembre), parut le 3^e numéro du *Vieux Cordelier*. Malgré bien des précautions oratoires, malgré l'éloge, non pas seulement de Robespierre, mais du Comité de Salut public et même du Tribunal révolutionnaire de Paris, ce numéro était une charge à fond contre la Terreur ; sous prétexte de peindre ce qu'avait été le terrorisme des empereurs romains, *Camille* peignait évidemment le terrorisme de l'époque présente.

L'effet de ce numéro fut immense. On était sous le coup des affreuses nouvelles qui apprenaient aux Parisiens les noyades de Nantes et les mitraillades de Lyon. Amis ou ennemis de la Révolution, tout ce qui n'était pas engagé à outrance avec les Jacobins applaudit à ce cri de l'humanité.

Robespierre se trouva dans un embarras extrême. Entrer dans la voie où le poussaient Danton et *Camille*, c'était rompre, non plus seulement avec les hébertistes, mais avec les terroristes du Comité. Or, il venait précisément de faire repousser par la Convention une tentative de renouvellement partiel du Comité de Salut public ; tentative qui eût sans doute abouti à faire remplacer Billaud, Collot et Barère par des amis de Danton.

Le Comité était, en droit, renouvelable périodiquement ; mais, en fait, on n'y touchait pas.

Le 12 décembre, la Convention avait décidé le renouvellement. Dans le Comité même, Lindet, au moins, était de cet avis. Il ne manquait pas de candidats capables et patriotes le Comité n'eût certes rien perdu en s'adjoignant des

hommes tels que Cambon, Merlin de Thionville, Dubois-Crancé ; mais il se trouvait que cette tentative était dirigée par quelqu'un que craignait et haïssait Robespierre. C'était Fabre d'Églantine, le poète collaborateur du savant Romme dans le nouveau Calendrier, auteur dramatique que Robespierre accusait de traiter la politique comme l'intrigue d'une pièce de théâtre. Les anciens représentants en mission qu'on cherchait à introduire dans le Comité étaient mal avec Robespierre. Merlin de Thionville et ses amis lui reprochaient d'avoir soutenu dans la Vendée ce parti hébertiste avec lequel il venait de se brouiller. Robespierre, le 13 décembre, fit défendre énergiquement, par un des orateurs de son parti, le maintien intégral du Comité actuel, comme nécessaire pour achever les grandes opérations commencées. La Convention faiblit. Ce fut un homme du centre, Cambacérès, qui décida la reculade. Le Comité, maintenu dans son unité, alla désormais de l'avant, broyant tout, jusqu'à ce qu'il se divisât et s'entre-détruisit le 9 thermidor !

Robespierre avait soutenu l'unité du Comité contre les Dantonistes : il leur sacrifia ces Hébertistes qui, depuis si longtemps, dominaient et exploitaient le ministère de la guerre. Ronsin était accouru de Lyon pour tâcher de relever à Paris la faction d'Hébert et il venait de faire afficher partout un placard rempli de menaces atroces. La Convention décréta l'arrestation de Ronsin et de Vincent, autre furieux de la même espèce, qui régnait dans les bureaux de la guerre sous le nom du faible ministre Bouchotte (27 frimaire-17 décembre).

Le 20 décembre, une foule éplorée de femmes et de jeunes filles vinrent à la barre de la Convention demander la mise en liberté des **suspects**, leurs pères, leurs maris, leurs frères.

Robespierre, tout en blâmant la forme tumultueuse de ces réclamations et en accusant les aristocrates de les avoir provoquées, fit décréter que les Comités de Salut public et de Sûreté générale nommeraient des commissaires, dont les noms ne seraient pas publiés, pour rechercher les moyens de mettre en liberté les patriotes qui auraient pu être incarcérés par erreur.

C'était là de la part de Robespierre, un acte de grande portée, un grand pas dans la voie de Danton et de Camille.

Le même soir, parut le 4^e numéro du *Vieux Cordelier*, qui devait rester à jamais célèbre dans les fastes de la Révolution. On reconnaît, écrivait Camille, que l'état présent n'est pas celui de la liberté ; mais on nous dit de prendre patience ; que nous serons libres un jour ! — Pense-t-on que la liberté, comme l'enfance, ait besoin de passer par les cris et les pleurs pour arriver à l'âge mûr ? La liberté n'a ni vieillesse ni enfance. La liberté n'est pas une actrice de l'Opéra promenée avec un bonnet rouge : la liberté, c'est le bonheur, c'est la raison, c'est l'égalité, c'est la justice, c'est la Déclaration des Droits de l'homme !... — Voulez-vous que je la reconnaisse ? que je tombe à ses pieds, que je donne tout mon sang pour elle ? — Ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens (il y en avait environ cent cinquante mille) que vous appelez suspects ; car, dans la Déclaration des Droits, il n'y a point de maison de suspicion ; il n'y a que des maisons d'arrêt ; il n'y a point de gens suspects ; il n'y a que des prévenus de délits fixés par la loi. — On dit qu'il faut laisser la Terreur à l'ordre du jour. Je suis certain, au contraire, que la liberté serait consolidée et l'Europe vaincue, si vous aviez un comité de Clémence : c'est ce comité qui finirait la Révolution !

Ce magnifique n^o 4 rachetait les fatales erreurs de Camille. Ce jour-là les Girondins ont dû lui pardonner du fond de leurs tombeaux. C'était admirable,

mais c'était téméraire ! II l'avait senti, et il avait tâché d'atténuer l'effet de ses paroles en les expliquant :

Je ne demande point une amnistie générale. Mon sentiment n'est pas qu'on ouvre les deux battants des maisons de suspicion, mais seulement un guichet, et que les examinateurs décrétés par la Convention interrogent les suspects un à un ; et il conclut par un appel passionné au grand chef des Jacobins : Ô mon cher Robespierre, ô mon vieux camarade de collège, souviens-toi de ces leçons de l'histoire et de la philosophie : que l'amour est plus fort, plus durable que la crainte !

Mais Robespierre, ainsi que Camille le reconnaissait, avait fait décréter un comité de justice et non de clémence. Remplacer l'arbitraire révolutionnaire par la justice, lorsque tant d'innocents souffraient, c'était assez pour l'heure. La justice eût amené la clémence après elle.

Robespierre, dépassé, débordé, fut à la fois troublé et irrité. En ce moment, il se sentait atteint par une violente publication de Philippeaux sur la guerre de la Vendée, publication que Camille avait fort vantée dans le Vieux Cordelier ; d'une autre part, le fougueux Collot-d'Herbois revenait de Lyon pour soutenir la cause de la Terreur et se mettre à la tête des Hébertistes : c'était le seul homme capable de disputer les Jacobins à Robespierre. Les Jacobins applaudirent à l'exterminateur de Lyon. Grâce à Collot, l'hébertisme reprit le dessus dans leur club, qui déclara qu'il conservait son amitié fraternelle à Ronsin et à Vincent.

Les Jacobins venaient ainsi en aide aux Cordeliers, qui assaillaient la Convention d'arrogantes pétitions demandant justice pour ces deux patriotes détenus.

Sur les dénonciations d'Hébert, les Jacobins citèrent devant eux Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine et Philippeaux. Robespierre et Couthon eussent voulu étouffer l'affaire et faire rétracter les accusations réciproques de Philippeaux et des Hébertistes ; mais Philippeaux, homme sincère, courageux et passionné, maintint tout ce qu'il avait avancé sur la trahison de Ronsin et l'incapacité de ce Rossignol si longtemps soutenu par le Comité. Avec beaucoup d'erreurs de détail, il avait absolument raison sur le fond. Les Jacobins nommèrent une commission pour faire un rapport sur cette querelle.

Robespierre présenta, le 5 nivôse (25 décembre), un rapport à la Convention sur les principes du Gouvernement révolutionnaire, autrement dit la Dictature du salut public, et sur ceux du Gouvernement constitutionnel, le Gouvernement régulier de la liberté civile et des temps paisibles. — Le but du Gouvernement constitutionnel est de conserver la République ; celui du Gouvernement révolutionnaire est de la fonder. Le Gouvernement révolutionnaire doit voguer entre deux écueils, le modérantisme et l'exagération. Les bonnets rouges sont quelquefois voisins des talons rouges.

Il voulait dire que les marquis de l'Ancien Régime, qui avaient eu autrefois la mode des talons rouges, se travestissaient parfois maintenant en ultra-jacobins.

Il montrait partout, suivant son habitude, la main de l'étranger dans nos discordes.

Il se plaignit que des étrangers, agents des rois coalisés, fussent depuis longtemps en arrestation sans être jugés. La loi, dit-il, n'est point assez prompte pour punir les grands coupables.

Et il proposa et fit décréter que le Comité de Salut public présenterait au plus tôt un rapport [sur les moyens de perfectionner l'organisation du Tribunal révolutionnaire](#), c'est-à-dire de condamner plus vite !

Robespierre se rapprochait des terroristes. Il y avait dans son discours une phrase contre [les traîtres de Lyon](#) qui accusaient les patriotes ; cela, au moment où la malheureuse ville de Lyon venait d'envoyer à la Convention une pétition désespérée.

Le lendemain, Barère, dans, un rapport où il taxait Camille Desmoulins de favoriser les contre-révolutionnaires, de fait, sinon d'intention, proposa, quant à la commission qui devait réviser les arrestations des suspects, un mode d'organisation que Robespierre n'approuva pas.

Billaud-Varenes en profita pour attaquer à la fois le projet de Robespierre et celui de Barère. Robespierre n'insista point. Le décret sur le [Comité de justice](#) fut abrogé.

La Terreur l'emportait. Tout espoir d'adoucissement était perdu.

Camille ne s'arrêta pas. Il répondit à la fois, dans son numéro 5, qui parut le 5 janvier (16 nivôse), au blâme du ci-devant modéré Barère par de spirituelles railleries ; aux injures et aux menaces d'Hébert par des coups de foudre, par un écrasement ! Il peignit, en traits dignes de Molière faisant le portrait de Tartuffe, [cet ancien vendeur de contremarques chassé pour vol](#), devenu le tyran de la presse, extorquant deux cent mille livres au ministre de la guerre pour infecter nos armées de sa gazette ordurière, et quittant, le soir, le bonnet rouge et les sabots du Père Duchesne pour aller en [muscadin](#) souper avec des financiers et des ex-marquises. — Pour s'étourdir sur ses remords et ses calomnies, il a besoin de se procurer une ivresse plus forte que celle du vin, et de lécher sans cesse le sang au pied de la guillotine !

[On a dit, aux Jacobins, que je frisais la guillotine ! — Et quand même ! — Cette vie mérite-t-elle donc qu'un Représentant du peuple la prolonge aux dépens de l'honneur ? La liberté des opinions ou la mort !](#)

Il appelait encore le Comité de Salut public : [ce comité sauveur](#) ; il ménageait encore Robespierre ; mais il concluait par cette maxime des anciens : [L'anarchie, en rendant tous les hommes maîtres, les réduit bientôt à n'avoir qu'un seul maître : — C'est ce seul maître que j'ai craint !](#) Camille alla courageusement soutenir aux Jacobins, en face d'Hébert, les accusations par lesquelles il avait répondu aux menaces du *Père Duchesne*. Robespierre jeune, revenu de Toulon, prit loyalement parti contre Hébert ; son frère le réprimanda d'intervenir dans ce débat [de petites passions](#), il laissa entendre que l'accusation de Camille contre Hébert n'était pas sérieuse et fit passer à l'ordre du jour.

Danton, d'une part, et Collot-d'Herbois, de l'autre, avaient aidé Robespierre à étouffer le débat. Collot lui-même reculait devant une rupture entre les grands chefs de la Montagne.

Mais il restait, outre la divergence des vues générales, deux causes immédiates d'orage qu'on ne vint pas à bout d'écarter. C'étaient, d'un côté, les accusations hébertistes contre Camille, Philippeaux, Fabre d'Églantine, dont était saisie une commission des Jacobins, et, du côté opposé, la guerre acharnée que poursuivaient les anciens représentants en mission dans l'Ouest, Philippeaux, Merlin de Thionville, etc., contre le ministre de la guerre Bouchotte et ses bureaux hébertistes. Cette guerre atteignait Robespierre et le Comité de Salut

public, comme ayant soutenu le ministre et les généraux hébertistes. Danton s'efforçait de séparer la cause du ministère de celle du Comité ; mais ses amis étaient moins prudents.

L'affaire de Camille et de ses amis fut appelée, le 18 nivôse (7 janvier), devant les Jacobins. Camille seul comparut. Robespierre déclara que les écrits de Camille étaient dangereux et condamnables, mais qu'il fallait bien distinguer sa personne de ses ouvrages. *C'est un enfant gâté que les mauvaises compagnies ont égaré ; je demande qu'on brûle ses numéros et que l'on conserve sa personne au milieu de nous.*

— *Brûler n'est pas répondre !* s'écria Camille.

— *Si tu n'étais pas Camille, répliqua Robespierre irrité, on ne pourrait avoir autant d'indulgence pour toi ! — La manière dont tu veux te justifier me prouve que tu as de mauvaises intentions !*

Danton intervint pour engager Camille à ne pas s'effrayer des leçons un peu sévères que lui avait faites l'amitié de Robespierre. *Citoyens, ajouta-t-il, en jugeant Desmoulins, prenez garde de porter un coup funeste à la liberté de la presse !*

Robespierre blâma tout à la fois Hébert et Camille, mais empêcha qu'on n'exclût définitivement celui-ci de la Société. Robespierre ménageait encore Danton et Camille, tout en se préparant à frapper à côté d'eux.

Il en voulait mortellement à leur ami Fabre d'Églantine, qu'il regardait comme l'inspirateur de Philippeaux et des autres adversaires du Comité, et comme le principal meneur de tout ce qui se tentait dans la Convention contre son influence. Fabre d'Églantine fut arrêté dans la nuit du 28 nivôse (12 janvier), par ordre du Comité de Sûreté générale, comme complice de trois autres députés déjà emprisonnés depuis deux mois. C'étaient l'ex-capucin Chabot, Bazire et Delaunay, accusés d'avoir falsifié, à prix d'argent, un décret relatif à la liquidation de l'ancienne Compagnie des Indes.

Le Comité de Sûreté générale avait en mains, au moment où il fit arrêter Fabre, la preuve de son innocence !

Les trois membres du Comité qui dirigèrent cette affaire étaient Amar, Vadier et Voulland, anciens feuillants et modérés, qui se croyaient obligés de dépasser les plus forcenés jacobins et qui servaient les haines de Robespierre et de Billaud-Varennes.

Danton demanda que Fabre et ses coaccusés fussent appelés à se défendre à la barre de la Convention. Vadier protesta : *Il n'y a plus d'inviolabilité !* dit-il. *L'homme dont il est question est le principal agent de Pitt : il tenait dans ses mains les principaux fils de la trame ourdie contre la liberté.*

Il ne s'agissait plus du prétendu faux ; c'était l'ennemi politique qu'on accusait. Billaud-Varennes soutint Vadier avec fureur. *Malheur, s'écria-t-il, à celui qui a siégé à côté de Fabre d'Églantine et qui est encore sa dupe !*

Ceci allait droit à Danton.

La proposition de Danton ne fut pas votée ; Fabre ne fut point admis à se défendre devant la Convention.

Robespierre frappait à droite et à gauche.

Il y avait, dans les quartiers du centre de Paris, un groupe d'agitateurs, qui, fanatiques et non corrompus comme les Hébertistes, surpassaient ceux-ci en exagération. Ils propageaient des idées communistes et avaient à leur tête un ancien prêtre appelé Jacques Roux. Robespierre poussa le Comité de Sûreté générale à faire arrêter Jacques Roux. On l'accusa injustement de vol ; il se tua dans sa prison. Sa mort débarrassait Robespierre d'un homme qu'il croyait dangereux, mais lui fit des ennemis irréconciliables.

Robespierre et ses amis crurent nécessaire de se montrer plus révolutionnaires que jamais, et Couthon fit décréter par la Convention une fête annuelle pour l'anniversaire du 21 JANVIER. Triste fête qu'une fête de la mort !

Le 9 pluviôse (28 janvier), Robespierre, aux Jacobins, s'exprima favorablement sur l'innocence de Vincent et de Ronsin. Le 14 pluviôse (2 février), le Comité de Sûreté générale proposa la mise en liberté de ces deux chefs hébertistes. Ils étaient plus dangereux qu'Hébert, parce qu'ils avaient plus d'énergie ; mais il était difficile de sévir contre eux sans s'attaquer à Collot-d'Herbois.

La discussion fut très vive dans la Convention. Danton intervint en pacificateur et approuva la mise en liberté de Vincent et de Ronsin, tout en continuant à défendre Fabre d'Églantine.

Les choses n'allèrent pas cependant à la pacification rêvée par Danton. Robespierre et les Comités se renfonçaient dans la Terreur au dedans et dans la guerre à outrance au dehors. Barère, dans un brillant rapport sur nos travaux militaires et sur le prodigieux armement de la France, avait mis la Convention et le peuple en défiance contre des propositions de trêve, disait-il, qui pourraient venir de l'ennemi. — **Des négociateurs ! Nous en avons cent mille à l'armée du Nord et cent mille à l'armée du Rhin, sans compter ceux des autres armées ! Voilà notre diplomatie !** (11 pluviôse.)

Aux Jacobins, tandis que l'énergique Jean-Bon-Saint-André, qui venait de réorganiser notre marine pour combattre l'Angleterre, engageait cependant à éviter tout ce qui pouvait aliéner de nous le peuple anglais, Robespierre n'admettait pas qu'on distinguât ce peuple de son gouvernement, tant qu'il en serait le complice, et déclarait qu'il haïssait le peuple anglais.

Ce n'était pas le moyen de venir en aide au parti de la paix en Angleterre.

Au milieu de ces orages et du pressentiment de catastrophes prochaines, la Convention ne perdait pas de vue l'avenir. Elle décrétait la confection de bons livres élémentaires, l'établissement d'un instituteur de langue française dans toute commune où l'on n'entendait pas la langue nationale, et la fondation de bibliothèques publiques dans tous les districts ; ceci à la demande d'un grand nombre de sociétés populaires. Le 16 pluviôse (4 février), sur la proposition du robespierriste Levasseur, reprise et rédigée par le dantoniste Lacroix, elle décrétait l'abolition de l'esclavage dans nos colonies. On avait tué Brissot ; on réalisait sa pensée.

La Convention généralisait par là dans ce qui nous restait de colonies, ce qui avait été établi à Saint-Domingue par ses commissaires le 29 août. Il était trop tard pour que l'affranchissement des noirs pût sauver Saint-Domingue, désolé par une anarchie sanglante.

Le 17 pluviôse (5 février), Robespierre présenta un rapport à la Convention sur les principes de morale politique qui devaient la guider dans l'administration intérieure de la République. Ce rapport éloquent est, dans l'exposé de principes,

plus sobre et moins déclamatoire qu'à l'ordinaire. Ces principes sont vrais et élevés ; ils sont bien ceux de la République démocratique. Tout en établissant que la vertu est le principe essentiel de la démocratie, Robespierre a soin de dire qu'il ne s'agit pas de faire une Sparte, une République sans richesses, sans commerce et sans arts. La théorie, donc, est bonne ; la conclusion pratique, c'est autre chose. Il affirme la nécessité d'associer, tant qu'on est en Révolution, la terreur à la vertu. Il est vrai qu'il définit la terreur par **la justice prompte et inflexible** ; mais il ajoute que **le gouvernement de la Révolution est le despotisme de la liberté contre la tyrannie**, et il donne à cette définition un commentaire effrayant : **La protection sociale n'est due qu'aux citoyens paisibles ; il n'y a de citoyens dans la République que les républicains.**

On sait trop que, pour Robespierre, il n'y avait de républicains que ceux qui entendaient la République exactement comme lui.

Il se plaint de la faiblesse avec laquelle les ennemis de la République ont été poursuivis ! Il reprend sa thèse contre les **indulgents** et les exagérés. **Les chefs des deux partis appartiennent à la cause des rois ou à l'aristocratie.** Il fait de violentes allusions à Cloutz et à Fabre d'Églantine, et présente celui-ci comme l'inventeur d'un système de désorganisation de la Convention et du gouvernement.

Le surlendemain, Robespierre, aux Jacobins, défendit le **Marais** (le centre de la Convention) contre les Hébertistes. Cette protection de Robespierre explique plus d'un vote du centre.

En même temps qu'il protégeait le centre, Robespierre menaçait, donc à la fois deux groupes considérables de la Montagne. On savait qu'il avait lu au Comité de Salut public un rapport sur l'affaire de Fabre d'Églantine : ce rapport était tel, que le Comité alarmé en avait ajourné l'adoption. Robespierre y portait les accusations les plus injustes contre Merlin de Thionville, Dubois-Crancé et d'autres représentants qui, dans les missions, avaient le mieux servi la République.

Les Hébertistes se remuaient avec fureur ; les Dantonistes étaient agités et inquiets ; Robespierre ressentait, de son côté, les alarmes qu'il inspirait. En face de son rapport inédit sur Fabre d'Églantine ; il y avait la réponse de Camille Desmoulins : le numéro 7 du **Vieux Cordelier**, inédit aussi, mais qui transpirait aussi.

L'arrestation de Fabre avait rompu le lien qui enchaînait Camille à Robespierre. Dès ce jour, Camille s'était préparé à tout. Un matin, un de ses amis, vaillant officier, qui fut depuis le maréchal Brune, vint le conjurer de garder des ménagements, de ne pas se perdre. Camille lui répondit par un mélange de plaisanteries et d'élangs généreux. A cet entretien assistait sa jeune femme, cette vive et gracieuse Lucite, tant vantée par les Mémoires du temps, et plus faite pour charmer une société lettrée et paisible comme celle du dix-huitième siècle que pour se mêler aux orages de la Révolution. Lucile se jeta au cou de son mari, en disant à Brune : **Laissez-le taire ! laissez-le remplir sa mission ! il sauvera son pays !**

Ils étaient à table. Camille embrassa son petit enfant et dit en latin à Brune, pour n'être pas entendu de Lucile : **Eda mus et bibamus ; cras enim moriemur ! — Mangeons et buvons, car demain nous mourrons !**

Et il écrivit son numéro 7, qui restera un des monuments immortels de la pensée française, et qui devrait être le manuel des républicains. La vraie figure de la République se lève ici dans toute sa beauté par-dessus cette dictature étouffante et sanglante qui lui ressemblait si peu. Camille dit pleinement la vérité à tous, à Robespierre et aux deux Comités, sans injustice envers Robespierre et le Comité de Salut public, et avec une colère railleuse et indignée en ce qui regarde le Comité de Sûreté générale.

Le libraire de Camille fut saisi d'effroi et n'osa publier le terrible numéro. Ce testament du grand journaliste de la Révolution a été heureusement conservé à la postérité.

Robespierre ne parut pas, durant près d'un mois, à la Convention ni aux Jacobins (15 février-13 mars). Il était malade de corps et d'âme, en proie à de cruelles angoisses, au moment de prendre des résolutions qui l'épouvantaient lui-même.

Hébert s'était enfin risqué à attaquer Robespierre au club des Cordeliers. Les Hébertistes ne se contentaient plus de déclamer : ils conspiraient. Robespierre appela Saint-Just à son aide.

Saint-Just accourut d'Alsace, et lut à la Convention, le 8 ventôse (26 février), au nom des deux Comités, un rapport [sur les moyens les plus courts de reconnaître et de délivrer les patriotes détenus, et de punir les coupables](#).

D'après le titre du rapport, il semblait qu'il s'agit seulement de revenir au [comité de justice](#). On ne fut que trop tôt désabusé.

Les hommes de ce temps, habitués à se reporter aux souvenirs de l'antiquité, lorsqu'ils entendirent Saint-Just, durent croire entendre la voix de Némésis, la déesse inexorable. C'étaient comme les oracles de la mort qui tombaient lentement de cette bouche d'airain.

Saint-Just réfutait Camille Desmoulins en opposant système à système. Camille avait dit : [La liberté et la clémence sauveront la République](#). — Saint-Just répond : [Le relâchement de l'âpreté qui nous est nécessaire cause les malheurs publics. La République est dégénérée de la rigidité où l'avait portée le supplice de Brissot et de ses complices](#). Saint-Just veut, non point une terreur qui passe comme un orage, mais une justice qui ne passe pas, et qui, telle qu'il la définit, est la terreur à perpétuité. Cette justice se rapporte à l'intérêt public et non à l'intérêt des particuliers. — [Ceux qui ne font des révolutions qu'à moitié n'ont fait que se creuser un tombeau : — Osez ! ce mot renferme toute la politique de notre Révolution. Vous avez droit de traiter les partisans de la tyrannie comme les rois traitent les partisans de la liberté](#).

Puis, portant la question bien au delà des tribunaux et des échafauds, il déclare qu'il faut changer [les rapports civils](#). — [Celui qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire ; celui-là seul a des droits dans notre patrie qui a contribué à l'affranchir](#).

Et, dans un même décret, après un article qui attribue au Comité de Sûreté générale le pouvoir de mettre en liberté les patriotes détenus, il propose que les biens des personnes qui seront reconnues ennemies de la Révolution soient séquestrés au profit de la République : ces personnes seront détenues jusqu'à la paix et bannies ensuite à perpétuité.

C'était, après la confiscation des biens des émigrés, la confiscation des biens de tous les suspects qui ne seraient pas reconnus patriotes. C'était décréter le plus effroyable arbitraire et une spoliation immense.

Robespierre, Saint-Just et Couthon se faisaient, par là ultra-révolutionnaires au delà de Marat, au delà des Hébertistes, et ces trois hommes, qui ne professaient cependant aucune utopie contraire au principe de la propriété, firent voter ce décret par la Convention, qui était profondément attachée à ce principe !

C'est l'exemple le plus saisissant des entraînements révolutionnaires.

Quelques jours après, Saint-Just fit décréter que le Comité de Salut public présenterait un rapport sur les moyens d'indemniser tous les patriotes indigents avec les biens des ennemis de la Révolution (13 ventôse-3 mars).

Ces mesures, qui rappelaient les grandes proscriptions et confiscations des guerres civiles de Rome, ne furent jamais exécutées, et il est douteux qu'aucun de ceux qui les votèrent, excepté Saint-Just, ait voulu sérieusement leur exécution.

Les Hébertistes avaient bien compris que l'ultra-terrorisme de Saint-Just était une arme destinée à frapper les terroristes de leur espèce. Le 14 ventôse (4 mars), le club des Cordeliers, leur quartier général, couvrit d'un crêpe noir le tableau des [Droits de l'homme, qui restera voilé](#), dit le président, [jusqu'à l'anéantissement de la faction modérantiste](#). Carrier, récemment rappelé de Nantes, se déchaîna contre [les individus qui voudraient établir un système de modération](#). — [Les monstres !](#) s'écria-t-il, [ils voudraient briser les échafauds !](#)

Il appela ouvertement à l'insurrection. Hébert dénonça [ceux qui voulaient sauver les complices de Brissot](#). Ceci s'adressait à Robespierre, qui avait empêché de mettre en jugement les nombreux députés de la droite détenus comme suspects depuis la chute de la Gironde. Hébert dénonça les fripons, les voleurs ! — Il conclut en appelant, comme Carrier, à l'insurrection.

Vincent, Ronsin, les hommes d'action du parti, couraient Paris avec quelques [traineurs de sabre](#) de l'armée révolutionnaire, heureusement dispersée à Lyon et dans les départements ; ces bandes étaient, d'ailleurs, devenues impopulaires et méprisées. Paris avait beaucoup souffert durant l'hiver. On essaya d'exploiter sa misère pour le soulever ; il ne bougea pas.

Une seule section se leva : celle des Cordeliers (Odéon). Elle alla, le 16 ventôse (6 mars), déclarer à l'Hôtel de ville qu'elle était [debout, jusqu'à ce que les assassins du peuple fussent exterminés](#). Le conseil général de la Commune, par l'organe de son président, blâma les Cordeliers d'avoir voilé la Déclaration des Droits de l'homme. Chaumette, se séparant d'Hébert, parla dans le même sens.

Le soir, aux Jacobins, Collot-d'Herbois, voyant le coup manqué, essaya de faire de la conciliation. Il eût été à la tête de l'insurrection, si elle avait eu chance de succès. Carrier, chez qui la peur avait succédé à la furie, tâcha d'atténuer ce qui s'était passé aux Cordeliers. Collot et Carrier obtinrent que les Jacobins envoyassent une députation aux Cordeliers pour s'expliquer ; ceux-ci déchirèrent le voile qui couvrait le tableau des [Droits de l'homme](#), c'est-à-dire qu'ils renoncèrent à l'insurrection qu'ils n'avaient pas pu faire. Hébert, le 19 ventôse, aux Cordeliers, protesta contre ceux qui accusaient cette Société de vouloir dissoudre la Convention.

Mais on n'était plus au temps où le comité de l'Évêché restait impuni après ses complots manqués et libre de recommencer jusqu'à meilleure chance. Le Comité de Salut public n'était pas la commission des Douze. Le 23 ventôse (13 mars), Saint-Just St à la Convention un rapport sur [la conjuration ourdie par la faction de l'étranger pour détruire le gouvernement républicain par la corruption et pour affamer Paris](#) — par des manœuvres sur les denrées et sur les assignats.

Saint-Just représente ceux qu'il veut accabler comme le parti du vice. Il prétend que les [indulgents](#), qui cherchent à sauver les criminels, s'entendent [avec la faction de l'étranger, qui commet des atrocités pour en accuser le peuple et la Révolution](#). Il attaque à la fois ceux qui, cherchant le bonheur ailleurs que dans la vertu, ne veulent point de terreur contre les méchants, et ceux qui, également sans vertu, tournent la terreur contre la liberté. [On a le droit, dit-il, d'être audacieux, inébranlable, inflexible, lorsqu'on veut le bien. Que la justice et la probité soient à l'ordre du jour dans la République française !](#)

Sa théorie du gouvernement de la vertu, de la simplicité, de la frugalité, imposée par l'autorité avec l'échafaud pour sanction, dépasse la théorie de Robespierre. Il tonne contre les oisifs : [Quels droits ont dans patrie ceux qui ne font rien ?](#) Il accuse le gouvernement anglais de vouloir faire la paix ou, au moins, ralentir la guerre pour détourner l'attention de notre peuple, corrompre la République et susciter la guerre civile.

Il annonce qu'en même temps que le gouvernement poursuivra les conspirateurs jusqu'à extermination, la guerre sera continuée avec fureur.

[L'étranger suscite les factions contraires : toute faction est donc criminelle, parce qu'elle neutralise la puissance de la vertu publique ; elle est un attentat à l'unité et à la souveraineté du peuple.](#)

Ainsi quiconque était d'une faction, d'un parti, était voué à la mort. Il était entendu que Robespierre, Saint-Just et leurs amis n'étaient point un parti ; qu'ils étaient la République elle-même.

La Convention adopta les conclusions du rapport, elle déclara traître à la Patrie quiconque favoriserait le plan de corruption des citoyens, de subversion des pouvoirs et de l'esprit public, ou aurait excité des inquiétudes à dessein d'empêcher l'arrivage des denrées à Paris. — Quiconque usurpe le pouvoir de la Convention nationale, quiconque attente à sa sûreté ou à sa dignité sera puni de mort. — La résistance au Gouvernement révolutionnaire sera punie de mort. — Il sera nommé six commissions populaires pour juger promptement les ennemis de la Révolution détenus dans les prisons. — Quiconque recèlera des conspirateurs sera puni comme leur complice.

Dans la nuit furent arrêtés Hébert, Vincent et Ronsin.

On arrêta ensuite quelques étrangers depuis longtemps établis en France et qui s'étaient mêlés activement à la Révolution : parmi eux, Anacharsis Cloots.

Le lendemain, Billaud-Varenes, l'homme de la terreur réglée et mécanique, alla soutenir aux Jacobins la mise en jugement des anarchistes ; personne n'osa prendre la défense d'Hébert ni des siens.

La Convention, le 28 ventôse, ordonna l'épuration des autorités de Paris. Chaumette fut arrêté à son tour, quoiqu'il n'eût pris aucune part à la tentative insurrectionnelle des Hébertistes. Le 29 ventôse, la municipalité parisienne, conduite par le maire Pache, étant venue présenter des félicitations à la

Convention, le président de l'assemblée répondit qu'il était bien tard et que la municipalité venait après tout le monde. Danton prit la parole pour excuser la Commune. Fidèle à sa politique de conciliation, il continuait, d'une autre part, à donner à ses amis, vis-à-vis du Comité de Salut public, l'exemple de ménagements que n'imitèrent pas les Dantonistes et qui ne désarmèrent pas les meneurs des Comités.

Après avoir frappé les Hébertistes, les Comités, en effet, commencèrent à frapper **les indulgents**. Ils firent voter par la Convention la mise en accusation d'un de ses anciens présidents, Hérault de Séchelles, comme soupçonné d'être **de la faction de l'étranger**, et pour avoir donné asile à un prévenu d'émigration. L'assemblée vota également la mise en jugement des trois députés accusés de malversations, Chabot, Bazire et Delaunay, et de leur prétendu complice Fabre d'Églantine (26 ventôse-16 mars).

Hérault et Fabre, cela menaçait de près Danton !

Les Dantonistes demandèrent à leur tour l'arrestation d'un homme qui, sans titre officiel, exerçait un grand pouvoir occulte et faisait trembler Paris. C'était un nommé Héron, principal agent du Comité de Sûreté générale et affidé secret de Robespierre. On l'accusait de persécuter et de faire incarcérer les meilleurs patriotes.

Pour abattre cet homme, il eût fallu pouvoir compter sur la Convention. L'arrestation d'Héron fut décrétée : mais Robespierre, à cette nouvelle, accourut du Comité de Salut public et ne se contenta pas de défendre Héron ; il reprit l'offensive avec violence contre les modérés et déclara qu'après avoir abattu l'une des deux factions, celle des exagérés, il fallait maintenant écraser l'autre.

La Convention révoqua son décret contre Héron. Le **Marais**, le centre, avait payé à Robespierre sa protection en votant contre les montagnards indépendants (30 ventôse-20 mars).

Ce fut une journée décisive. Danton était enveloppé dans la défaite des siens, quoiqu'il n'eût point pris part à leur attaque imprudente. Pendant le procès des Hébertistes se prépara la perte des Dantonistes.

Le procès des Hébertistes s'ouvrit le 1^{er} germinal (21 mars).

L'acte d'accusation disait vrai quant aux projets d'insurrection, d'invasion et **d'épuration** ou de dispersion de la Convention ; mais plusieurs des accusés n'avaient point trempé dans ces projets. L'acte d'accusation était faux quant au complot avec des puissances étrangères. Le *Père Duchesne* n'avait servi les rois qu'en leur fournissant des prétextes pour représenter la France, devant les peuples de l'Europe, comme une nation corrompue et sanguinaire.

Le plan des conspirateurs semblait avoir été de nommer une espèce de dictateur sous le titre de Grand-Juge. Ils voulaient mettre là comme mannequin politique, le maire Pache, sous le nom duquel le plus énergique d'entre eux, Ronsin, eût fait la besogne. Il n'est nullement probable que Pache leur eût donné son adhésion à l'avance ; il était le complaisant habituel des partis violents, mais à condition qu'ils fussent les plus forts.

Là où le nom de Pache figurait dans les débats, on le remplaça parfois, en imprimant le procès, par le nom de Danton. On effaça ce qui concernait le commandant de la garde nationale, Hanriot, qui s'était laissé compromettre par

des camaraderies de club et de cabaret. Robespierre n'avait point d'intérêt à perdre Pache et voulait garder Hanriot comme instrument.

On retrouva, dans les précédents de plusieurs des accusés, Hébert, Vincent et autres, des faits déshonorants. Vincent, le jeune secrétaire général du ministère de la guerre, était un concussionnaire en même temps qu'un forcené. Quant à Hébert, si on lui ôtait le masque du *Père Duchesne*, il restait un homme de débauche et de rapine, élégant et dépravé. Dans la prison et au tribunal, il était écrasé de terreur. Ronsin se montra jusqu'à la fin féroce, mais intrépide. Il y avait du ressort dans cette âme criminelle. Il répondit avec dédain aux lamentations d'Hébert, qui s'écriait : *La liberté est perdue ! — Tu ne sais ce que tu dis ; la liberté ne peut périr !*

Grande époque ! a écrit M. Michelet, où même les pires avaient la foi !

. Parmi les étrangers d'origine, il y avait des intrigants, mais aucune preuve qu'ils fussent à la solde des rois. Le réfugié hollandais de Rock avait le tort d'être lié avec Hébert ; mais il n'était certainement point l'agent du stathouder de Hollande qui l'avait proscrit.

Quant à celui qui s'intitulait *l'orateur du genre humain*, Anacharsis Clootz, c'était une horrible ingratitude que de payer par l'échafaud son amour pour Paris et son dévouement à la France. Le premier dans la Révolution, lui, homme de langue et de race allemande, il avait réclamé pour la France les limites de l'ancienne Gaule, la frontière du Rhin.

Ils furent tous condamnés pêle-mêle, à la suite d'un discours du vice-président du Tribunal révolutionnaire, Dumas, un homme de Robespierre, qui manqua à ses devoirs au point de prononcer contre les accusés un réquisitoire plus violent que celui de l'accusateur Fouquier-Tinville.

On les mena à la mort dès le 4 germinal (24 mars). C'était Hébert qui avait provoqué le décret par lequel le Tribunal pouvait clore les débats au bout de trois jours. Hébert fut hué tout le long du sinistre chemin. La foule l'appelait *accapareur*, lui qui avait demandé tant de têtes sous prétexte d'accaparement. Elle retournait contre le *Père Duchesne* les atroces plaisanteries qu'il lui avait apprises sur *la lunette de la guillotine* et *le rasoir national*. Pendant qu'on guillotina ses dix-sept compagnons, la foule resta muette ; mais, quand le tour d'Hébert arriva, une nuée de chapeaux se levèrent au cri de : Vive la République !

Cet homme souilla l'échafaud qu'avait sanctifié le sang des héros de la liberté, le sang de Vergniaud et de madame Roland.

C'est la plus grande humiliation de la Révolution qu'on soit obligé de compter Hébert parmi les chefs de partis : jamais aucun favori de roi n'a été plus vil que ce corrupteur du peuple.

Carnot, croisant par hasard le lugubre cortège, entendit le pauvre Anacharsis Clootz crier au peuple : *Ne me confondez pas avec ces coquins !* La postérité doit recueillir cette parole, et ne se souvenir que de l'amour qu'eut cet homme étrange pour la Révolution et pour la France.

Le 7 germinal, l'armée révolutionnaire fut licenciée. Le 9, le substitut de Fouquier-Tinville, Fleuriot-Lescot, remplaça Pache à la mairie, et un juré du Tribunal révolutionnaire, Payan, remplaça Chaumette comme *agent national* près de la Commune. C'étaient deux des affidés de Robespierre.

L'intolérance impitoyable de Robespierre avait frappé, dans Cloutz, le rêveur dont les utopies contrariaient sa théorie religieuse et sociale. Son orgueil avait fait expier à Hébert l'alliance qui l'avait si longtemps obligé de mettre sa main austère dans la main impure de cet homme. Il y a une chose qu'on n'a jamais pu contester à Robespierre : le respect de lui-même et le respect du peuple. Le réformateur et l'apôtre de la Révolution, allié du Père Duchesne, c'était une monstruosité incompréhensible et une souillure ineffaçable. Tout ce qu'il y avait de colères lentement amassées dans cette âme ulcérée avait éclaté enfin, et Robespierre s'était vengé de cette honte sans hésiter et avec une joie sombre.

L'autre moitié de son œuvre, au contraire, ce qu'il avait annoncé à la Convention le 30 ventôse, ce qui lui restait à faire, l'épouvantait.

Des amis communs avaient tenté de rapprocher Danton et Robespierre. Danton ne demandait pas mieux. On les avait fait diner ensemble. Danton pressa Robespierre de se séparer de Saint-Just et de Billaud-Varennnes.

Il faut, aurait-il dit, comprimer les royalistes, mais non confondre l'innocent avec le coupable.

— **Et qui vous a dit, répondit Robespierre, qu'on ait envoyé un innocent à la mort ?**

On les obligea cependant de s'embrasser. Danton et les autres convives étaient émus. Robespierre resta froid et fermé.

Dans la première réunion du Comité de Salut public après la séance de la Convention où Robespierre avait fait révoquer, malgré les Dantonistes, l'arrestation de Héron, Billaud-Varennnes dit nettement : **Il faut que Danton meure !**

Robespierre bondit, avec un cri d'effroi ; il s'écria : **Tu veux donc perdre les meilleurs patriotes !**

Il eut, cette fois, cette impression, cette révélation qu'il n'avait pas eue en frappant Vergniaud et Brissot : c'est que tous les grands chefs révolutionnaires seraient dévorés l'un après l'autre.

Saint-Just s'unit à Billaud pour forcer la main à Robespierre. Collot-d'Herbois, qui avait échappé à la ruine de ses amis les Hébertistes, suivit Billaud. Barère leur appartenait : il était allé trop loin pour s'arrêter.

Deux Dantonistes, Tallien, revenu de sa mission de Bordeaux, et Legendre, furent élus, sur ces entrefaites, l'un, à la présidence de la Convention, l'autre, à la présidence des Jacobins. Cela redoubla l'inquiétude et la colère des terroristes du Comité, et leur fournit des arguments auprès de Robespierre.

Robespierre a, devant l'histoire, l'entière responsabilité de la mort des Girondins. La responsabilité de la perte de Danton et de Camille Desmoulins appartient surtout à Saint-Just. Sans ce fatal jeune homme, Robespierre n'eût pas osé ; on peut dire : n'eût pas voulu 1 Danton ne lui disputait pas assez âprement le pouvoir pour exciter chez lui une haine meurtrière. Saint-Just pressa, poussa Robespierre. Cette belle et sombre figure semblait un génie de la mort toujours placé à côté de Robespierre pour le fasciner et l'entraîner.

Robespierre, a raconté plus tard Billaud-Varennnes, consentit à **abandonner Danton.**

Son parti pris contre Danton, Robespierre fit quelque effort afin de sauver Camille. Dans les notes que lui avait demandées Saint-Just pour servir de canevas au projet de rapport que rédigea celui-ci, Robespierre présenta Camille comme la dupe plutôt que comme le complice de Danton et de Fabre d'Églantine. Il ne l'accusa que de mobilité d'imagination et de vanité. Desmoulins, écrivait-il, avait montré de la franchise et du républicanisme. Il s'est laissé dominer par Danton et par Fabre, qu'il regardait comme deux génies et deux patriotes. Les moyens dont ils se servaient pour conserver leur ascendant sur lui sont dignes de deux hypocrites profonds.

Il semble travailler à faire acquitter Desmoulins en condamnant les deux autres ; mais les griefs qu'il élève contre Danton sont précisément la justification ou l'excuse de Danton devant la postérité. Les grands crimes qu'il impute à Danton sont d'avoir fait tous ses efforts pour éviter la rupture avec les Girondins, d'avoir d'abord voulu épargner la vie de Louis de XVI, d'avoir eu en horreur la Révolution du 31 mai.

Il exploite les légèretés de parole, la crudité d'expressions de Danton, pour le représenter comme un homme à qui toute idée de morale est étrangère et qui ne peut être un défenseur de la liberté. Il n'ose pas cependant répéter contre Danton l'accusation tant répandue d'avoir été acheté par le ministre Montmorin, puis d'avoir volé en Belgique. Il n'insiste pas non plus sur le prétendu faux de Fabre d'Églantine ; c'est le conspirateur qu'il poursuit en Fabre.

Saint-Just transforma, envenima, enflamma, avec son génie et avec sa haine, les matériaux fournis par Robespierre, et en fit ce rapport qui devait retentir à jamais comme un glas funèbre dans l'histoire.

Il faut étudier à fond Saint-Just pour comprendre ce qui l'acharna si implacablement à la perte de Danton. L'opposition de caractères et de vues qui rendait Danton antipathique à Robespierre se retrouvait chez Saint-Just, avec plus de violence dans une nature plus puissante. Comme Robespierre, Saint-Just était porté à croire ses adversaires capables de tout. Il n'était pas, comme Robespierre, austère par nature ; il avait écrit, dans sa première jeunesse, un poème licencieux : il s'était fait austère par une volonté d'airain tout était chez lui effort et système, et il en était d'autant plus impitoyable envers les autres. Il sentait, il voyait, chez Danton et Desmoulins, des aspirations, des conceptions inconciliables avec les siennes.

Danton et Camille veulent une République qui associe à la liberté les agréments, les élégances, la haute culture intellectuelle de l'ancienne France. Saint-Just, comme Robespierre et bien au delà de Robespierre, veut faire succéder à la corruption de l'Ancien Régime et créer par la force une société rigide, frugale et simple que Jean-Jacques Rousseau eût souhaitée, mais sentait impossible.

Au dehors, Saint-Just veut la continuation de la guerre, non pour conquérir une paix glorieuse, comme le désire Danton, mais pour détruire par le glaive la vieille Europe.

L'attitude réservée de Danton ne le rassure pas. Il s'attend toujours à ce réveil du lion que prédit Desmoulins, à un éclat qui peut tout renverser. Il veut prévenir ce péril en surprenant le lion dans son sommeil.

Quant à Desmoulins, c'est l'esprit et la flamme du parti dantoniste que Saint-Just veut éteindre en lui. Un ressentiment personnel s'ajoute ici à la passion politique ; Camille lui a lancé un trait qui l'a percé de part en part dans son orgueil : Le

chevalier de Saint-Just regarde sa tête comme la pierre angulaire de la République ; il la porte sur ses épaules avec respect comme un Saint-Sacrement.

Saint-Just aurait, dit-on, répondu : Et moi, je lui ferai porter sa tête dans ses mains comme un saint Denis !

Camille s'était fait aussi un ennemi de Billaud-Vareannes, pour l'avoir raillé sur ce qu'il n'avait pas montré, dans une mission à l'armée du Nord, le courage militaire dont tant de représentants donnaient l'exemple.

Robespierre abandonna enfin Camille, cet ami si longtemps dévoué et trop dévoué, comme il avait abandonné Danton.

Danton était averti de divers côtés. Les uns lui conseillaient de combattre, d'attaquer. Il hésitait ; il sentait que ce serait une lutte à mort, et il ne pouvait croire que ses adversaires eussent l'audace de prendre l'offensive et de demander sa tête.

Les autres lui disaient de fuir. Est-ce qu'on emporte sa patrie à la semelle de ses souliers ? s'écria-t-il.

L'âme de Danton était tout entière dans ce mot.

En 92, avant Valmy, dans un moment où l'on doutait de pouvoir arrêter la marche de l'ennemi, la retraite hors de Paris étant proposée dans le Conseil des ministres, Danton avait dit : J'ai fait venir ma mère, qui a soixante-dix ans ; j'ai fait venir mes deux enfants ; avant que les Prussiens entrent dans Paris, ma famille périra avec moi !

Il n'y avait pas, en 94, plus de refuge pour Danton hors de France, que Danton n'en avait vu pour la France hors de Paris en 92. Danton devait vaincre ou périr dans Paris.

Il ne fit pas ce qu'il fallait pour vaincre. Ses implacables rivaux allaient devant eux sans hésitation, sans scrupule. Lui, il flottait de l'emportement à l'indolence et au dégoût. Il était fatigué de la lutte, fatigué de la vie. Le remords de Septembre, la douleur de la mort des Girondins l'obsédaient. — Et si lui, à son tour, abattait Robespierre et le Comité, la réaction n'emporterait-elle pas la République ? Tout était pour lui incertitude et ténèbres.

Le 9 germinal (29 mars) au matin, une femme vint trouver Danton à la Convention. C'était la sœur de Marat, personne de grande énergie. Le coup est tout prêt, lui dit-elle ; je le tiens d'un employé du Comité. Prévenez-les ! montez à la tribune ; l'occasion est bonne ; Tallien préside. Attaquez !

— Il me faudrait donc, répondit-il, tuer Billaud et Robespierre !

— Ils veulent votre tête ! Prenez la leur !

— Hé ! quand ils me feraient arrêter, ne serais-je pas acquitté par le Tribunal révolutionnaire et ramené en triomphe, comme l'a été votre frère ?

— Ne vous y fiez pas ; le Tribunal n'est plus que l'esclave des Comités. Montez à la tribune ! Sauvez, avec vous-mêmes, et vos amis et la République !

Danton promit ; mais, rentré dans la salle, il vit Robespierre causant amicalement avec Camille Desmoulins. Camille dit à Danton que les bruits qui couraient ne pouvaient avoir de fondement. Danton laissa passer cette occasion dernière.

La scène qui précède a été racontée par la sœur de Marat à un historien, M. Villiaumé.

Quelques jours auparavant, le général Westermann, l'impétueux combattant du 10 août et de la Vendée, était venu dire à Danton : **Il faut en finir !** — Et il s'offrait à lui pour agir au dehors pendant que Danton agirait dans la Convention.

Danton avait répondu par ce mot si saisissant :

J'aime mieux être guillotiné que guillotineur !

Dans la nuit du 9 au 10 germinal an II (29-30 mars), furent convoqués les Comités de Salut public et de Sûreté générale. La séance s'ouvrit par la lecture que fit Carnot d'un plan qui complétait ses précédents décrets relatifs à l'organisation d Gouvernement révolutionnaire, et qui faisait disparaître le ministère, **le Conseil exécutif**, comme on disait alors. Les six ministres étaient remplacés par douze commissaires. Ce fatal ministère de guerre, qui avait gaspillé, dévoré des ressources incalculables depuis 92, et qui, bien que subordonné au Comité, avait, jusque-là, continué d'entraver Carnot, était enfin anéanti. Tout ce qui regardait l'organisation et les mouvements des armées de terre était entièrement dans la main de Carnot ; tout ce qui regardait la fabrication des armes et des poudres, dans la main de Prieur ; les approvisionnements, dans la main de Lindet ; la marine, dans la main de Jean-Bon-Saint-André. Cette mesure valait plus qu'une grande bataille gagnée avant l'ouverture de la campagne.

Robespierre et Saint-Just, pour tâcher de gagner à leur politique **l'organisateur de la victoire** et ses illustres auxiliaires, leur avaient fait habilement cette large part. Robespierre, à côté, s'était taillé la sienne. Une des commissions réunissait la direction des administrations, de la police et la surveillance des tribunaux. Robespierre était assuré d'être le maître dans ce domaine.

Lorsque Carnot eut fait adopter son rapport sur la suppression des ministères, la nuit étant déjà avancée, Saint-Just se leva à son tour, et lut, d'une voix lente, avec un visage immobile et morne, une pièce d'une sinistre éloquence et d'une horrible grandeur.

Le rapport de Saint-Just s'ouvre par cette pensée : **La Révolution est dans le peuple et non point dans la renommée de quelques personnages. Cette idée vraie est la source de la justice et de l'égalité dans un État libre.**

Il se ferme en complétant cette même pensée : **Toutes les réputations qui se sont écroulées étaient des réputations usurpées. Peu importe que le temps ait conduit des vanités diverses à l'échafaud, au néant, pourvu que la liberté reste. On apprendra à devenir modeste ; on s'élancera vers la solide gloire et le solide bien, qui est la probité obscure. Le peuple français, lui, ne perdra jamais sa réputation.**

La conclusion est de faucher, comme factieuses, toutes les têtes qui dépassent ce niveau idéal de **probité obscure**.

Les têtes factieuses abattues, il restera pourtant quelqu'un au-dessus de ce niveau, quelqu'un qui n'est pas factieux, Robespierre et Saint-Just, puisqu'ils ne font qu'un, quant à présent du moins

Et Saint-Just laisse échapper le cri d'une gigantesque ambition : **Le monde est vide depuis les Romains !**

Est-ce là Saint-Just ou déjà Napoléon qui parle ?

Puis viennent les maximes à l'aide desquelles il compte renouveler les Romains : Il y a quelque chose de terrible dans l'amour sacré de la patrie ; il est tellement exclusif qu'il immole tout, sans pitié, sans frayeur, sans respect humain, à l'intérêt public. On ne fait point de Républiques avec des ménagements, mais avec la rigueur farouche, la rigueur inflexible, envers tous ceux qui ont trahi.

Ceux qui ont trahi, après Mirabeau, après d'Orléans, après La Fayette, après Dumouriez, après Brissot, après Vergniaud et leurs complices, après Hébert et les siens, ce sont maintenant Danton, Desmoulins et leurs amis ; c'est toute la Révolution, moins Saint-Just et ceux qui voteront avec lui la mort de tous les traîtres. Fayetteistes, Girondins, Dantonistes, Hébertistes, tous sont pour lui des royalistes et les complices des rois ligués contre la République. Ils ont tous voulu la royauté pour d'Orléans, sinon pour Louis XVII.

C'est comme une sorte de roman monstrueux dont la lecture donne le vertige.

N'espérez de paix dans l'État que lorsque le dernier partisan de d'Orléans, que lorsque la faction des indulgents qui protège l'aristocratie, que lorsque ceux qui ont trempé dans les trahisons, sans être découverts jusqu'ici, seront morts !

Et, après avoir demandé tant de morts, il termine en disant à la Convention : Quand vous aurez aboli les factions, donnez à cette République de douces mœurs ! Français, soyez heureux et libres ; aimez-vous ; haïssez tous les ennemis de la République ; mais soyez en paix avec vous-mêmes ! !

Il conclut à la mise en accusation de Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, Danton, Philippeaux, Lacroix, prévenus de complicité avec d'Orléans, Dumouriez et Fabre d'Églantine, et d'avoir trempé dans la conspiration tendant à rétablir la monarchie et à détruire la représentation nationale.

Nous n'avons pas le procès-verbal de cette funèbre séance. — On sait seulement que la première impression de la plupart des assistants fut la stupeur.

Il y eut, dit-on, deux délibérations, afin d'arriver à l'unanimité.

Vous n'avez, dit Carnot, que des soupçons et pas une preuve contre Danton. N'élevons pas de querelles sanglantes entre les hommes qui ont travaillé ensemble à fonder la République. Si vous frayez le chemin de l'échafaud aux représentants du Peuple, nous passerons tous successivement par ce même chemin.

Carnot et Prieur, cependant, suivant le principe qu'ils s'étaient fait de ne pas rompre l'unité du Gouvernement révolutionnaire, cédèrent à la majorité et signèrent le rapport !

Lindet refusa : Je suis ici, s'écria-t-il, pour nourrir les citoyens et non pour tuer les patriotes !

Le vieil Alsacien Rühl, du comité de Sûreté générale, ne signa pas non plus. Les dix-huit autres membres des deux comités avaient signé.

Lindet fit avertir Danton pendant la nuit ; mais Danton était décidé à ne pas fuir.

Danton, Camille, Philippeaux et Lacroix furent arrêtés de grand matin.

La nouvelle de l'arrestation de Danton frappa la Convention comme un coup de tonnerre. Legendre demanda que les députés arrêtés fussent appelés et entendus par l'assemblée. Ne laissons pas, dit-il, des haines et des passions

individuelles arracher à la liberté les hommes qui l'ont le mieux servie ! Danton a sauvé la France en 92 !

Des voix s'écrièrent : On nous fait nous assassiner les uns les autres !

Robespierre prit la parole : Il s'agit de savoir si quelques hommes, aujourd'hui, doivent l'emporter sur la Patrie ! Quel est donc ce changement qui paraît se manifester dans les principes des membres de cette assemblée, de ceux surtout qui siègent dans un côté qui s'honore d'avoir été l'asile des plus intrépides défenseurs de la liberté (la Montagne) ? — Il s'agit aujourd'hui de savoir si l'intérêt de quelques hypocrites ambitieux doit l'emporter sur l'intérêt du peuple français. Legendre a parlé de Danton, parce qu'il croit qu'à ce nom est attaché un privilège ; nous n'en voulons point, de privilège, nous n'en voulons point, d'idole ! — La discussion qui vient de s'engager est une atteinte coupable à la liberté et à l'égalité ; c'est rompre l'égalité que de mettre en question s'il faut donner plus de faveur à un citoyen qu'à un autre !

Et il fit valoir le courage qu'il lui avait fallu pour sacrifier Danton. Ses amis ont voulu me faire croire que ses dangers pouvaient devenir les miens ; que m'importent les dangers ! Ma vie est à la patrie !

Par ce discours savamment calculé, Robespierre assumait une complète solidarité avec Saint-Just et Billaud. La Montagne faiblit devant l'arrogante réprimande du chef des Jacobins ; elle ne soutint pas la motion de Legendre. Saint-Just vint lire le terrible rapport.

On écouta en silence la longue liste des **factions** détruites et à détruire. C'était la liste des éléments de la Révolution, dévorés l'un après l'autre par ce **Saturne**, qui, comme l'avait prédit Vergniaud, **dévorait tous ses enfants**.

Il ne doit plus, dit Saint-Just à la Convention, **rester dans la République que le peuple et vous !**

Vous ! — C'est-à-dire le corps moins toutes ses parties vives.

Le rapport fut voté sans débat. La partie indépendante de la Montagne s'était sentie étouffée entre les groupes robespierristes et ultra-terroristes, d'une part, et, de l'autre, la masse du centre et le débris de droite qui obéissaient passivement à Robespierre.

Danton et ses amis avaient été conduits à la prison du Luxembourg, où se trouvaient déjà Héroult de Séchelles et Fabre d'Églantine. Danton, d'abord étourdi de la hardiesse de ses ennemis, était redevenu altier et railleur.

Camille avait dit : **Je veux partager le sort de Danton !** — Et, ce qu'il avait dit, il le faisait ; mais, lui, n'était pas résigné. Il avait trop d'attaches en ce monde : une femme adorée, un petit enfant, une brillante carrière qu'il avait cru voir se rouvrir avec son *Vieux Cordelier*. Il avait autant d'amour de la vie que Danton en avait de dégoût. Il écrivit à sa femme des lettres déchirantes, qu'on lira à jamais avec plus d'émotion que les plus touchantes fictions des poètes. Il demande par deux fois à Lucile de lui envoyer un livre **sur l'immortalité de l'âme**, probablement le Phédon de Platon, qu'avait lu Caton avant de mourir. Il ne pouvait croire encore que Robespierre le sacrifiât. Il ne pouvait **deviner l'affaire qui l'avait amené là !** — **Si c'était Pitt ou Cobourg qui me traitassent si durement ! Mais mes collègues ! Mais Robespierre ! Mais la République ! Après tout ce que j'ai fait pour elle !.....**

Après son premier interrogatoire dans la prison, ses dernières illusions tombèrent. *Je vois le sort qui m'attend !* écrivit-il à Lucile ; mes derniers moments ne te déshonoreront point. J'emporte l'estime et les regrets de tous les vrais républicains, de tous les hommes ! — J'avais rêvé une République que tout le monde eût adorée ! — Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu ! Mon sang effacera mes fautes, et ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le récompensera ! Je te reverrai un jour !...

Pendant ce temps, les meneurs des Comités hâtaient fiévreusement les préparatifs du procès.

Le président du Tribunal révolutionnaire, Hermann, et l'accusateur public, Fouquier-Tinville, étaient épouvantés d'avoir à juger Danton. Fouquier-Tinville était le parent de Camille Desmoulins et lui devait sa place. Ils exprimèrent des doutes sur la possibilité d'une condamnation. Les meneurs des Comités les firent appeler et leur signifièrent qu'ils allaient être eux-mêmes arrêtés. Hermann et Fouquier cédèrent aux menaces et aux promesses. Ils se livrèrent sans réserve : Hermann surtout dépassa ce qu'on exigeait de lui.

Fouquier-Tinville et son substitut, Fleuriot-Lescot, un affidé de Robespierre, trièrent la liste du jury et la réduisirent à sept jurés sur lesquels on croyait pouvoir entièrement compter.

Un juré du Tribunal révolutionnaire, Topino-Lebrun, a laissé des notes qui rectifient le compte rendu du procès inséré dans le Bulletin du Tribunal révolutionnaire. Grâce à la récente publication de ces notes par M. Robinet dans son travail sur le *Procès des Dantoniens*, nous pouvons maintenant combler en partie les lacunes et redresser les falsifications du *Bulletin du Tribunal*, rédigé par deux affidés de Robespierre.

Danton et ses amis furent transférés à la Conciergerie le 13 germinal (2 avril) au matin. En entrant sous la voûte sinistre par laquelle avaient passé tant d'illustres victimes, Camille dit aux détenus qui s'attroupaient autour des nouveaux venus : *Je vais à l'échafaud pour avoir plaint les malheureux ; mon seul regret en mourant est de n'avoir pu les servir.*

C'est à pareil jour, dit Danton, que j'ai fait instituer le Tribunal révolutionnaire ! J'en demande pardon à Dieu et aux hommes ! Ce n'était pas pour qu'il fût le fléau de l'humanité ; c'était pour prévenir le renouvellement des massacres de Septembre. — *Ah ! il vaut mieux être un pauvre pécheur que de gouverner les hommes !*

Dans la matinée même, on mena les Dantonistes au Tribunal. Ils se virent avec indignation confondus sur les mêmes bancs avec Chabot, Delaunay et d'autres, accusés de s'être vendus et d'avoir falsifié un décret. On leur avait aussi adjoint, comme Hébertistes, quelques malheureux étrangers, afin d'entretenir dans le public des idées de complot avec les puissances étrangères.

Camille voulut, comme c'était son droit, récuser un des jurés ; on ne l'écouta pas.

Quand le président demanda aux prévenus leur nom, leur âge et leur demeure : — *J'ai trente-quatre ans, répondit Danton ; ma demeure sera bientôt dans le néant ; quant à mon nom, vous le trouverez dans le Panthéon de l'histoire !*

Camille dit : *J'ai l'âge du républicain Jésus quand il mourut, trente-trois ans.*

On lut seulement, ce jour-là l'acte d'accusation de Chabot, Delaunay, etc., et de leur prétendu complice, Fabre d'Églantine ; affaire qui n'avait aucun rapport avec celle des Dantonistes, et qu'en y mêlait perfidement.

Les débats ne s'ouvrirent que le lendemain matin, 14 germinal.

Danton et les siens virent à leur côté un nouvel accusé. C'était le général Westermann. On l'avait arrêté de peur qu'il ne cherchât à soulever les faubourgs en faveur de Danton, et on l'avait jeté au travers du procès, sans interrogatoire et sans instruction préalable.

Je demanderai à me mettre nu devant le peuple, s'écria Westermann ; — il verra mes blessures, toutes reçues par devant. Je n'en ai reçu qu'une par derrière, mon acte d'accusation.

On lut l'acte d'accusation qui de Danton et de ses amis : puis on entama des débats par l'affaire du faux décret forgé par Delaunay, Chabot et autres, au profit de l'ancienne Compagnie des Indes. Cambon avait été assigné comme témoin à charge. Quoique l'affaire de faux décret ne concernât en rien Danton, Cambon commença sa déposition par attester la conduite patriotique de Danton et de Lacroix, lors de leur mission en Belgique et de la trahison de Dumouriez. Quant au faux décret, Cambon incrimina Delaunay, mais nullement Fabre d'Églantine.

Cette première déposition avait mal réussi à l'accusation : l'on n'appela aucun autre des témoins à charge.

Fabre d'Églantine réclama la communication des pièces constatant la falsification du décret sur la Compagnie des Indes. Le président Hermann refusa. La principale de ces pièces eût attesté l'innocence de Fabre en même temps que la culpabilité de Chabot et de Delaunay. Le président Hermann le savait, aussi bien que les membres du Comité de Sûreté générale qui avaient fait l'instruction de l'affaire : Amar, Vadier et Voulland.

Fabre, devant ce monstrueux déni de justice, refusa de se défendre.

Lui aussi, il avait naguère accusé des innocents ; il avait fait, dans le procès des Girondins, une déposition qui entache grandement sa mémoire ; mais, dans l'affaire du faux décret, comme il le dit très bien lui-même, non seulement il n'était pas coupable, mais il ne méritait que des éloges. On l'égorgeait comme complice de délits honteux contre lesquels il avait énergiquement défendu les intérêts de l'État.

Il fallut bien en venir à la grande affaire, celle qui effrayait les juges et l'accusateur. Leurs appréhensions furent justifiées. Le terrible Danton des grandes journées de la Révolution se retrouva tout entier. D'accusé, il se fit accusateur. Il somma, il défia ses ennemis, Saint-Just et tout autre, de comparaître, de soutenir leurs calomnies ! Les éclats de sa voix tonnante, par les fenêtres ouvertes, allaient retentir jusque sur les quais de l'autre rive, et remuaient violemment les masses populaires qui se pressaient autour du Palais de Justice.

Il demanda que le Tribunal écrivit à la Convention, pour que des commissaires vinssent recevoir sa dénonciation sur le système de dictature que suivaient les Comités.

Le Tribunal ne voulut pas transmettre cet appel à l'Assemblée. Danton demanda, et ses amis avec lui, qu'on appelât leurs témoins à décharge, en tête desquels seize membres de la Convention.

Fouquier-Tinville, suivant les ordres qu'il avait reçus, refusa d'abord ; puis, sur les sommations impérieuses et indignées des accusés, il promit d'écrire à la Convention pour qu'elle décidât.

Danton, alors, comme il le dit, [descendit à se justifier](#), et raconta sa vie politique. Le Bulletin du Tribunal révolutionnaire a retranché un passage capital de ce récit. Les notes de Topino-Lebrun l'ont rétabli. Danton y revendiquait l'entière direction du 10 août. [J'avais préparé le 10 août... J'ai réglé toutes les opérations et le moment de l'attaque.](#)

Il revendique une responsabilité sanglante : [Je sortis à une heure du matin, et je fus à la Commune devenue révolutionnaire. Je fis l'arrêt de mort de Mandat, qui avait donné l'ordre de tirer sur le peuple.](#)

[Depuis deux jours, dit-il, le Tribunal connaît Danton : demain, il espère s'endormir dans le sein de la gloire ; jamais il n'a demandé grâce, et il montera à l'échafaud avec sérénité.](#)

Des applaudissements avaient éclaté à plusieurs reprises dans l'auditoire. L'agitation était extrême ; le président invita Danton à suspendre sa défense, sous prétexte que sa voix était altérée et qu'il avait besoin de se reposer. Il se hâta de lever la séance.

Le soir, Fouquier-Tinville courut au Comité de Salut public et représenta qu'il n'y avait pas de moyen légal de refuser la comparution des témoins réclamés par les accusés. Saint-Just et Billaud ne lui répondirent que par de nouvelles menaces.

Le lendemain, 15 germinal (4 avril), ce fut le tour d'Hérault de Séchelles ; il était accusé d'avoir livré les secrets du Comité de Salut public aux puissances étrangères. Le président donna lecture d'extraits d'une correspondance diplomatique saisie à bord d'un navire ennemi. Hérault y était mentionné comme envoyant des renseignements aux étrangers.

Le président, pas plus que pour Fabre d'Églantine, ne représenta les pièces originales. Ces pièces sont aux Archives nationales. Le nom d'Hérault ne s'y trouve pas. Le président Hermann était donc un faussaire. Il avait sans doute dépassé ce qu'exigeait de lui Robespierre, qui lui avait communiqué les pièces. Ces lettres n'étaient d'ailleurs que de misérables racontages, indignes d'être pris au sérieux, et il fallait l'esprit atrabilaire de Robespierre et cette manie de défiance universelle qui l'obsédait pour trouver là matière à chercher des traîtres au sein du Comité de Salut public. Hérault, lorsqu'il était membre du Comité, non seulement n'avait pas trahi, mais il avait rendu un important service : durant une mission dans l'Est, il avait obtenu le maintien de la neutralité de la Suisse, que nos ennemis tâchaient d'entraîner dans la coalition.

On passa ensuite à Camille Desmoulins. Il défendit son Vieux Cordelier et rappela ses longs services depuis le jour où il avait donné le signal du grand soulèvement parisien qui aboutit à la prise de la Bastille. [J'ai ouvert la Révolution, dit-il, et ma mort va la fermer.](#)

La défense de Lacroix, l'ancien compagnon de Danton dans sa mission de Belgique, amena, sur les événements des 31 mai et 2 juin, un débat dont les notes de Topino-Lebrun rétablissent les points essentiels. Il y a là des révélations qui modifient le récit que nous avons fait autrefois de ces événements avant la publication de ces notes si importantes. Nous avons montré Danton, Lacroix, Hérault, comme opposés de sentiments au mouvement insurrectionnel, et Danton comme neutre dans l'action. La vérité est que Danton vit ce mouvement

avec douleur, mais que cependant il y prit part, après avoir définitivement échoué dans ses efforts pour se réconcilier avec les Girondins. Du 31 mai au 2 juin, les conspirateurs de l'Évêché voulurent le massacre des Girondins ; Robespierre voulut leur mise en accusation ; Danton voulut leur suspension. Il comptait les sauver en les écartant momentanément de la vie politique. Il y eut concert, direct ou non, entre Danton et Robespierre pour former aux Jacobins ce comité des Onze qui écarta les massacreurs de l'Évêché et mit la main sur la Commune. Danton, Lacroix et leurs amis protestèrent contre les brutalités des bandes qui assiégeaient la Convention ; mais ils étaient complices de la pression exercée sur elle pour l'obliger à suspendre de leurs fonctions législatives les principaux Girondins.

Philippeaux, appelé à son tour comme vaguement accusé de conspiration, eut l'attitude la plus ferme et la plus digne. Le président lui ayant fait une observation offensante, Philippeaux s'écria : **Il vous est permis de me faire périr ; mais m'outrager, je vous le défends !**

Le seul crime de ce brave et loyal représentant, qui s'était conduit si généreusement dans l'Ouest, était d'avoir dit la vérité trop tôt sur les Hébertistes, sur Ronsin et le ministère de la guerre, et d'avoir eu raison avant que cela convint à Robespierre. Ses dernières lettres à sa femme sont remplies de foi en Dieu et en l'immortalité. Il avait essayé d'écrire pour le peuple un catéchisme religieux et philosophique.

Les scènes orageuses de la veille s'étaient renouvelées, parce que Fouquier-Tinville n'avait pas tenu parole et n'avait pas écrit à la Convention relativement aux témoins réclamés.

Fouquier-Tinville, perdant la tête, écrivit au Comité de Salut public :

Citoyens représentants, un orage terrible gronde depuis que la séance est commencée : les accusés réclament en forcenés l'audition des députés témoins à décharge... Ils en appellent au peuple !... Tracez-nous définitivement notre règle de conduite, l'ordre judiciaire ne nous fournissant aucun moyen de motiver ce refus sans un décret.

Saint-Just courut à la Convention. **L'accusateur public, dit-il, nous a mandé que la révolte des coupables avait fait suspendre les débats de la justice jusqu'à ce que la Convention eût pris des mesures.**

Et il déclama violemment sur cette prétendue suspension des débats, travestissant en révolte contre la loi, en insulte contre le pays, la réclamation toute légale des accusés. Il ne dit pas un mot de l'objet de cette réclamation, c'est-à-dire du refus d'appeler les témoins à décharge.

En ce moment, dit-il, on conspire dans les prisons en leur faveur ; en ce moment, l'aristocratie se remue ; la patrie est en péril ! La femme de Desmoulins répand de l'argent afin d'exciter un mouvement pour assassiner les patriotes et le Tribunal révolutionnaire.

Les suspects qui encombraient les prisons ne songeaient pas à **assassiner les patriotes** ; mais, informés de l'agitation du peuple, ils espéraient leur délivrance et se mettaient en communication avec le dehors. Lucile Desmoulins, exaltée par le désespoir, correspondait avec des amis de son mari, enfermés au Luxembourg, qui rêvaient d'exciter un mouvement populaire. Un traître les avait dénoncés.

Saint-Just proposa de décréter que : **Tout prévenu de conspiration qui résisterait ou insulterait à la justice nationale serait mis hors des débats sur-le-champ.**

Le décret fut voté sans examen. Deux membres du comité de Sûreté générale, Amar et Voulland, portèrent en toute hâte à Fouquier-Tinville le décret qui **le mettait à l'aise**, comme le lui dit cyniquement Voulland.

L'accusateur public lut à l'audience le décret de la Convention et le rapport de la police sur la **conspiration de prison**. Lorsque le malheureux Camille entendit le nom de sa femme, il poussa des cris de désespoir : **Les scélérats ! non contents de m'assassiner, ils veulent encore assassiner ma femme !**

Danton éclata avec véhémence contre le moyen perfide employé par ses ennemis pour tromper la Convention. Il somma les juges, les jurés et le peuple de déclarer s'il était vrai que les accusés eussent forcé le Tribunal d'interrompre les débats. Le Tribunal n'osa répondre. Des cris de : **Trahison !** s'élevaient du milieu de la foule.

En ce moment, Danton aperçut Amar et Voulland derrière Fouquier et les juges. Il montra du poing ces deux membres du Comité de Sûreté générale : **Voyez !** cria-t-il ; **voyez ces lâches assassins ! Ils nous suivront jusqu'à la mort !**

Au milieu d'un tumulte effroyable, le président leva la séance.

La nuit fut employée à agir sur les jurés. Vadier, Voulland, le peintre David, qui était, entre tous, au Comité de Sûreté générale, l'homme de Robespierre, n'avaient cessé d'intervenir durant le procès ; ils représentaient aux jurés qu'acquitter Danton, c'était condamner Robespierre.

Le 16 germinal (5 avril), l'audience fut ouverte avant neuf heures du matin.

Les accusés réclamèrent encore une fois leurs témoins. Le président répondit que, conformément au décret qui autorisait à fermer les débats au bout de trois jours, les jurés se déclaraient suffisamment instruits.

Comment ! s'écria Danton, **les débats sont fermés Hé ! ils ne sont pas encore ouverts ! on n'a pas produit de pièces ! on n'a pas entendu de témoins ! — Je savais notre mort résolue ! Je ne disputerai point davantage ma vie aux infâmes qui m'assassinent ! j'aurais seulement désiré qu'elle eût été plus utile à ma patrie que j'aimais tant ! — Peuple, souviens-toi de Danton !**

Camille avait écrit sa défense, qu'on refusait d'entendre. Il froissa le papier dans ses mains et le lança à la tête des juges. Quelqu'un ramassa le papier et le porta à la mère de Lucile. Cette éloquente réfutation des calomnies de Saint-Just a été publiée à la suite du Vieux Cordelier.

Le tribunal fit entraîner les accusés hors de l'audience, et, contrairement à la loi, l'arrêt fut prononcé en leur absence. L'arrêt était rédigé d'avance !

Les accusés, au nombre de quinze, furent condamnés à mort. On eut du moins la pudeur de séparer dans l'arrêt ceux qu'on avait confondus sur les mêmes bancs. Danton et ses amis, excepté Fabre, furent vaguement déclarés convaincus de conspiration, sans qu'on osât insister sur leurs concussions imaginaires ; les autres, Fabre compris, furent déclarés convaincus d'avoir trafiqué de leur opinion comme représentants du peuple, ou d'avoir été complices de ces représentants infidèles et d'avoir travaillé avec eux à détruire la République par la corruption. Il n'y avait réellement que trois coupables : Chabot, Delaunay et un fournisseur des armées.

Les condamnés furent conduits, dans l'après-midi, sur la place de la Révolution. Danton, Philippeaux, Westermann, Hérault de Séchelles, étaient redevenus maîtres d'eux-mêmes, et allaient à la mort en silence comme à un combat ; mais Camille ne pouvait se résigner à mourir. D'abord répétant avec angoisse : **Ma femme ! mon enfant !** il passait de l'attendrissement à la fureur ! il criait le long du trajet : **Peuple, on te trompe ! On tue tes amis !**

La grande foule était triste et sombre ; mais elle ne se souleva pas. Les bandes de **buveurs de sang** et de **furies de la guillotine**, qui accompagnaient chaque jour les charrettes, poussaient leurs hurlements accoutumés. Camille s'agitait si violemment dans ses liens que ses vêtements se déchirèrent. Danton calma son malheureux ami.

Quand on passa rue Saint-Honoré, devant la maison de Robespierre, Danton éleva la voix : **Robespierre, je t'entraîne !**

Hérault, en montant le premier les degrés de l'échafaud, voulut embrasser Danton. Le bourreau les sépara. **Va**, lui cria Danton, **tu n'empêcheras pas nos têtes de s'embrasser dans le panier !**

Camille suivit, tenant à la main une boucle des cheveux de Lucite : **Digne récompense**, dit-il, **du premier apôtre de la Liberté !**

Danton s'attendrit un instant au souvenir de sa jeune femme enceinte ; mais il rappela promptement son énergie. Garat dit, dans ses Mémoires, qu'il regarda longtemps le ciel, comme pour y chercher les secrets d'outre-tombe ; puis, se tournant vers le bourreau : **Allons**, dit-il, **tu montreras ma tête au peuple ; elle en vaut la peine !**

Quand cette tête puissante tomba, il y eut dans la foule un frémissement immense ; puis elle s'écoula dans un morne silence. Elle sentait la Révolution frappée au cœur.

Ce ne fut point assez de tout ce sang illustre. Il fallut donner suite à la **conspiration de prison** qui avait fourni l'un des arguments de la condamnation des Dantonistes. Quelques jours après l'exécution de Danton et des siens, vingt-cinq nouveaux accusés comparurent devant le Tribunal révolutionnaire.

Parmi eux étaient Chaumette et Gobel, cet ancien évêque constitutionnel de Paris, qui, à l'instigation de Cloutz, était venu abdiquer ses fonctions devant la Convention. On demandait les têtes de Chaumette et de Gobel, tout à fait étrangers au projet d'insurrection d'Hébert et de Ronsin, et l'on ne poursuivait pas l'affreux Carrier, qui avait été jusqu'au cou dans le complot, mais que protégeaient Collot et Billaud ! Le brave général Beysser, un des défenseurs de Nantes contre les Vendéens, figurait aussi entre les vingt-cinq. Deux femmes avaient été jointes à ces malheureux : l'une était la veuve d'Hébert, l'autre la veuve de Camille !

Madame Duplessis, la mère de Lucite, écrivit à Robespierre : **Ce n'est donc pas assez d'avoir assassiné ton meilleur ami ; tu veux encore le sang de sa femme ! Ton monstre de Fouquier-Tinville vient de donner l'ordre de l'emmener à l'échafaud ; deux heures encore, et elle n'existera plus !...** Et elle lui rappelait leur ancienne intimité, lui, le témoin de Camille lors de son mariage, lui qui avait tant de fois tenu sur ses genoux l'enfant de Camille et de Lucite ! **Si tu t'en souviens, épargne une victime innocente ; sinon... viens nous prendre aussi, son enfant et moi, et nous déchirer de tes mains encore fumantes du sang de Camille !**

Robespierre resta muet, et le sacrifice s'accomplit.

Robespierre ne se compromit jamais pour empêcher des choses qui, sans doute, lui faisaient horreur ; non par lâcheté, on le vit bien à sa mort ! mais parce qu'il ne voulait risquer à aucun prix cette position dominante où il se croyait si nécessaire !

Lucite alla rejoindre Camille non pas seulement avec courage, mais avec joie. Cette tête charmante tomba après celles de madame Roland et de Charlotte Corday, en laissant dans l'histoire un souvenir d'indignation et d'horreur encore plus profondes. Les deux autres étaient mortes, l'une en grand homme, l'autre en héros ; celle-ci, si inoffensive et si douce, mourait, à vingt-trois ans, en victime de l'amour.

Là est, plus qu'en toute chose, la condamnation de Robespierre, sur laquelle la postérité ne reviendra jamais.

Mais quel sera, sur Danton, l'arrêt de la postérité ? Lavé désormais de la fange dont on avait si longtemps souillé sa mémoire, innocent de la vénalité et des pillages dont on l'avait accusé, est-il lavé des taches de sang ? Danton a montré par son exemple que les plus hautes et les plus généreuses qualités ne suffisent pas sans les principes. Il a aimé profondément la Patrie et la Révolution ; mais il n'a pas vu que, la Révolution étant le droit, on ne sert pas le droit par des moyens illégitimes ; il a mêlé à la Révolution nécessaire du 10 Août un acte coupable, le meurtre de Mandat ; en acceptant le Deux-Septembre, qu'il n'avait pas fait, il a mis, entre lui et les Girondins, cette barrière fatale que tous ses efforts, depuis, n'ont pu abattre ; il s'est trouvé amené, par là à devenir le complice de la violation de la Représentation nationale au 31 Mai et au 2 Juin, espérant sauver les personnes en sacrifiant les principes. Il ne sauva pas les Girondins et périt après eux.

Bien des actions restent donc condamnées sans retour dans cette vie qui a été une longue tempête ; mais, en réprochant les actes, la postérité ne se résoudra jamais à rejeter l'homme, et ce grand Danton gardera toujours une place dans le cœur de la France.

J'ai trempé dans sa mort, répétait souvent le farouche Billaud-Varennes, durant les remords de ses derniers jours ; J'y ai trempé avec une haine affreuse ! Le malheur des révolutions, c'est qu'il faut agir trop vite ! Voua agissez en pleine et violente fièvre, sous l'effroi de voir avorter vos idées !... Danton et ses amis étaient des patriotes invincibles à la tribune et dans l'action publique, et nous les avons massacrés !

Danton fut admirable de courage et de ressources en 92 et 93 ; il avait fait le 10 Août ; il n'avait pas voulu nominativement le pouvoir... Que de calme et d'activité puissante avait cet homme dans les circonstances difficiles ! quelle étendue d'esprit ! quelle facilité !

Je reste, concluait Billaud, avec la conviction intime qu'il n'y avait pas de 18 BRUMAIRE possible, si Danton, Robespierre et Camille fussent restés unis au pied de la tribune !

CHAPITRE CINQUIÈME

LA CONVENTION (SUITE). — CAMPAGNE DE L'AN II. — LES QUATORZE ARMÉES. — VICTOIRE DE FLEURUS. — LA BELGIQUE RECONQUISE. — BATAILLE NAVALE.

Germinal-thermidor an II. — Avril-juillet 1794.

La guerre, que Danton eût voulu diriger vers une paix honorable, reprit ses opérations dans de vastes proportions au lendemain de la catastrophe des dantonistes.

Les grandes mesures du 23 août 1793, qui avaient eu pour premiers résultats les victoires de la fin de cette année, avaient achevé de porter leurs fruits. La France bordait en armes toutes ses frontières, prête à dégager les quelques points extrêmes de son territoire encore envahis et à reporter la guerre chez ses envahisseurs. Le souvenir des QUATORZE ARMÉES de la République remplit encore toutes les imaginations et toutes les mémoires. Il y en avait treize bien effectives, ce que l'on comptait pour la quatorzième consistant en quelques détachements qui occupaient le Haut-Rhin. De cent quarante mille combattants que nous avons après Jemmapes, à la fin de 1792, nous étions arrivés, au printemps de 1793, à sept cent vingt mille hommes présents sous les armes. On en avait levé près de neuf cent cinquante mille sans compter la marine.

Ainsi que nos ennemis le disaient eux-mêmes avec effroi, ils avaient devant eux, non plus une armée, mais **une nation armée** ; une nation, non plus confusément levée en masse, mais organisée et disciplinée.

Grâce aux prodigieux efforts qu'avait faits Jean-Bon-Saint-André pour réparer le désastre de Toulon, nous pouvions, sinon lutter à forces égales sur mer comme sur terre, du moins combattre avec honneur en concentrant nos forces. Nous avions vingt-huit vaisseaux de ligne à Brest, dix à Toulon, neuf çà et là : quarante-sept en tout. L'Angleterre en comptait quatre-vingts à la mer et pouvait en mettre à la voile jusqu'à cent. L'Espagne et la Hollande, ses alliées, en avaient, l'une, quarante ; l'autre, vingt. Mais ces masses énormes n'étaient pas réunies ; l'Angleterre avait des points bien plus nombreux que nous à défendre et, en renonçant momentanément à disputer la Méditerranée, nous étions en mesure de lutter sur l'Océan.

Robespierre et Saint-Just s'étaient beaucoup mépris sur les dispositions du gouvernement anglais. Leurs discours, que nous avons cités, montrent qu'ils croyaient que Pitt visait à ralentir la guerre et à nous amuser par des propositions de trêve, afin de nous livrer aux discordes intérieures qu'il fomentait chez nous.

C'était tout le contraire. Pitt, qui avait écarté, l'année précédente, nos premières ouvertures de paix, s'acharnait de plus en plus à cette guerre dans laquelle il ne

s'était engagé qu'avec tant de peine. Il avait obtenu du Parlement des subsides pour l'entretien de quatre-vingt-cinq mille matelots, de soixante mille soldats anglais et de quarante mille émigrés français et soldats allemands au service de l'Angleterre ; il prodiguait l'or et les intrigues pour empêcher la coalition de se dissoudre, répandait chez nous les faux assignats à millions, afin de précipiter le discrédit des vrais, et, sous prétexte que la France s'était mise en dehors de la civilisation, il se mettait lui-même, pour nous nuire, en dehors de toute loi morale comme de tout droit international ; il exerçait la piraterie sur une grande échelle et allait jusqu'à faire assaillir les bâtiments français dans les ports neutres et enlever par force les matelots des États-Unis pour combler les vides des équipages anglais. Il exaspérait tellement les États neutres par ses violences, que la Suède, sous le régent qui la gouvernait depuis la mort de Gustave IH, signa secrètement un traité d'alliance avec la République française. Ce traité ne fut pas toutefois réalisé.

Pitt s'était fait du stathouder de Hollande un vassal et dirigeait la politique du gouvernement espagnol. Il acheta par un subside la continuation de l'alliance piémontaise contre la France. Il avait Naples dans la main par l'Anglais Acton, favori de la reine Caroline et ministre de l'incapable roi Ferdinand, et il avait contraint la Toscane, en la terrorisant, à entrer dans la coalition. Gènes, seule, sur la côte de la Méditerranée, avait résisté aux menaces de Pitt.

Des hommes dont la France ne doit pas oublier les noms, Fox, Sheridan, lord Lansdowne, lord Stanhope et leurs amis, luttaient courageusement, dans les deux chambres du Parlement, contre le système de guerre à tout prix ; c'était sur eux que Danton avait mis ses espérances de paix. Ils s'efforcèrent de faire voir que, sous prétexte de défendre [la Constitution](#), [la religion](#), [la société civile](#), Pitt n'avait d'autre but que de conquérir ce qui nous restait de colonies, n'ayant pu nous prendre Dunkerque ni Toulon ; que c'était aller à une guerre interminable, dans laquelle pouvait périr la liberté anglaise.

La conquête de nos lies et la revanche de la Guerre d'Amérique étaient bien en effet dans la pensée de Pitt ; mais il était persuadé en même temps, et beaucoup d'Anglais avec lui, que leur hiérarchie sociale et leur système de libertés privilégiées seraient renversés par la démocratie française, si elle parvenait à s'établir.

C'est ce qui explique comment une énorme majorité soutint Pitt dans le grand débat qui eut lieu en janvier 1794 et parut justifier les prédictions de l'opposition en accordant à Pitt la suspension de la liberté individuelle, la suspension de ce que les Anglais nomment l'habeas corpus. C'était la terreur contre la terreur. Pitt l'employa contre le parti démocratique en Angleterre et en Irlande, comme il l'employait au dehors contre les États neutres.

Les idées de paix ou de trêve étaient donc bien loin de la pensée du gouvernement anglais ; mais les cours de Prusse et d'Autriche en étaient beaucoup moins éloignées. Ces deux cours étaient fort mal ensemble et se reprochaient leurs communs revers d'Alsace. Elles étaient également préoccupées des mouvements de la Pologne, qui fermentait et qui commençait à s'insurger.

Le ministre autrichien Thugut fit faire au gouvernement français des ouvertures indirectes. Le Comité de Salut public ne les accueillit pas : il ne les crut probablement pas sincères ; mais, en repoussant l'Autriche, il essaya de négocier avec la Prusse. Le roi de Prusse, sur le refus de l'Autriche et des Cercles de

l'Empire d'entretenir ses troupes à leurs frais, déclara qu'il ne fournirait plus à la coalition que son contingent comme membre de l'Empire, c'est-à-dire vingt mille hommes. A la nouvelle de cette menace de défection, Pitt se hâta d'offrir au roi de Prusse, au nom de l'Angleterre et de la Hollande, l'argent que l'Allemagne lui refusait. Frédéric-Guillaume se laissa regagner et promit soixante-deux mille soldats.

A l'ouverture de la campagne, en avril, nous avions, du Rhin à la mer, deux cent quatre-vingt-quatre mille hommes en ligne contre trois cent quinze mille ; la diète germanique avait quintuplé les contingents de l'Empire, ce qui explique la grande force des ennemis. Nos forces, sur cette longue ligne du Nord à l'Est, étaient réparties en quatre armées ; celles des ennemis, en cinq.

Carnot avait médité profondément un vaste plan de campagne, où il combinait les mouvements des quatorze armées sur l'ensemble de nos frontières, comme un général combine les mouvements de ses divisions et de ses régiments sur un champ de bataille de quelques lieues : il fallait, suivant lui, engager en toute occasion le combat à la baïonnette ; agir toujours en masse ; attaquer partout ; mais concentrer l'attaque décisive sur deux ou trois points seulement :

Au Midi, chasser les Espagnols de nos Pyrénées orientales envahies et nous saisir des positions qui commandent l'entrée du territoire espagnol dans les Pyrénées occidentales ; Aux grandes Alpes, nous emparer du Petit-Saint-Bernard et des deux monts Cenis, pour fermer notre territoire à l'ennemi ;

Aux Alpes maritimes, franchir la frontière naturelle et prendre la place maritime d'Oneglia, afin de tourner le Piémont, d'entraîner Gênes dans notre alliance et de nous mettre en mesure d'expulser les Anglais de la Corse ;

A l'Ouest, en finir avec la Vendée et préparer une descente en Angleterre ;

A l'Est, tenir l'ennemi en échec par les armées de la Moselle et du Rhin ;

Au Nord, les grands coups. La grande armée du Nord et la petite armée des Ardennes combineront leur action, et l'armée de la Moselle les renforcera au besoin.

Jourdan n'avait plus le commandement de l'armée du Nord. Le Comité de Salut public, tout en lui gardant son estime, ne lui avait pas trouvé assez de décision ni de promptitude à tirer parti de la victoire de Wattignies.

On avait sous la main un génie bien supérieur au brave Jourdan : le libérateur de l'Alsace, le général Hoche. On ne le choisit pas et l'on fit pire.

Hoche n'avait voulu confier à personne, pas même à Saint-Just, le secret de cette belle marche à travers les Vosges par laquelle il fit tomber les positions autrichiennes et prussiennes et délivra Landau. Saint-Just ne lui pardonnait ni ce refus, ni la préférence que les représentants Lacoste et Baudot lui avaient donnée sur Pichegru, pour le commandement en chef. Saint-Just partageait les perpétuels soupçons de Robespierre contre l'ambition des généraux et les dangers des renommées militaires ; il s'imaginait déjà voir se préparer un Cromwell dans le vainqueur de Wœrth et de Frœschwiller. Hoche donna prise sur lui par ses hauteurs, ses emportements, ses récriminations irritées contre le mauvais vouloir et les intrigues de Pichegru, qui cherchait à s'attribuer la gloire des grands succès dus à son jeune rival. Dans sa correspondance avec le Comité de Salut public, Hoche manqua parfois de mesure et de prudence. Saint-Just, séduit par les manœuvres du souple et fourbe Pichegru, ne vit pas que les

vivacités et les boutades de Hoche étaient précisément ce qui attestait la franchise d'un loyal jeune homme incapable de complots et de criminelles ambitions.

Le Comité de Salut public se laissa gagner par les préventions de Saint-Just : il crut Hoche dangereux et prit contre lui des mesures de rigueur.

Il commença par le séparer de son armée de la Moselle, où il était adoré, et par l'envoyer à l'armée d'Italie, à Nice. A peine arrivé à son nouveau quartier général, Hoche y fut arrêté par ordre du Comité et amené à Paris sous escorte (fin mars). On l'enferma aux Carmes, puis à la Conciergerie.

Il demanda en vain des juges. Il maudissait Carnot, qui le laissait oublier, durant des semaines et des mois, au fond d'une prison. Carnot se garda bien d'écouter ses plaintes ; en empêchant que le Comité ne prit une décision sur son affaire et en lui fermant le chemin du Tribunal révolutionnaire, il le préserva d'aller rejoindre Custine et Houchard. Saint-Just, heureusement, était aux armées, et Robespierre, qui n'avait pas signé l'ordre d'arrêter Hoche, paraît ne s'être point associé, cette fois, à son impitoyable ami.

Nous retrouverons bientôt l'illustre prisonnier.

Les vastes opérations qu'avaient préparées ses victoires s'accomplissaient en ce moment par d'autres mains. Le commandement de la principale armée, qu'il avait si bien mérité, avait été confié à son ancien rival, par l'influence de Saint-Just. Pichegru avait sous sa direction les deux armées du Nord et des Ardennes. Carnot lui adressa, le 21 ventôse (10 mars), des instructions. que Hoche eût été l'homme du monde le plus propre à bien exécuter. Elles étaient d'une grandeur héroïque. Carnot prescrivait à Pichegru de donner au plus tôt une grande bataille entre l'Escaut et la Lys, puis de prendre Ypres pour assurer notre frontière de la Flandre maritime, couper la Flandre belge d'avec le Brabant et s'emparer de l'une ou de l'autre de ces provinces. Pendant ce temps, l'armée des Ardennes devait entrer en Belgique par Charleroi et une colonne de l'armée de la Moselle marcher sur Liège.

La défensive, écrivait Carnot, nous déshonore et nous tue. C'est tout perdre que de ne pas écraser jusqu'au dernier de nos ennemis d'ici à trois mois, car ce serait à recommencer l'année prochaine ; ce serait périr de faim et d'épuisement.

Carnot voyait bien qu'il serait impossible à la France de soutenir longtemps l'effort prodigieux qu'elle faisait, et il nous savait dans une situation où la plus extrême audace est de la sagesse.

Mais Pichegru n'était pas Hoche ; il ne montra ni assez d'activité dans les préparatifs de l'action, ni un coup d'œil assez prompt et assez sûr dans l'exécution. Ce fut l'ennemi qui prit l'offensive. L'ennemi avait, de son côté, conçu de vastes projets. Il se proposait de prendre une place sur la Sambre, Landrecies, en avant de Maubeuge qu'il avait manquée l'automne précédent, puis de marcher de là sur l'Oise et de se diriger par Guise sur Laon et Paris. L'armée qui marcherait sur Paris serait protégée, sur son flanc droit, par l'inondation de la Flandre, où l'on lâcherait toutes les écluses, et, sur son flanc gauche, par l'armée prussienne, qu'on appellerait du Rhin sur la Meuse et la Sambre. Un corps anglais et autrichien débarquerait en Vendée, pour se porter aussi sur Paris avec les insurgés vendéens.

Les alliés, dit spirituellement l'émigré Rivarol, sont toujours en retard d'une idée, d'une année et d'une armée.

Le plan des alliés, en effet, eût été bon en 1793 ; mais il était trop tard !

Le général prussien qui commandait soixante et quelques mille hommes vers Mayence refusa de dégarnir le Rhin pour se porter vers la Meuse. La grande armée autrichienne, anglaise et hollandaise essaya de se passer de son concours. Elle avait cent quatre-vingt-quinze mille hommes à opposer aux cent quatre-vingt mille que comptaient nos armées du Nord et des Ardennes réunies sous Pichegru.

L'empereur François II était venu se mettre à la tête de la grande armée alliée. Comme Pitt, il faisait de la terreur contre la terreur. A son arrivée en Belgique, il décréta que **quiconque serait convaincu de conspiration tendant à propager le système français serait mis à mort.**

Le 28 germinal (17 avril), l'ennemi repoussa le centre de notre armée, dont les corps étaient trop espacés, et investit Landrecies.

Un corps français trop peu nombreux, envoyé par Pichegru pour secourir Landrecies, fut battu par des forces supérieures à la tête desquelles était le duc d'York, le vaincu de Hondschote. Landrecies fut rendue, le 11 floréal (30 avril), par la garnison, malgré les habitants : les femmes mêmes protestaient avec indignation.

Le prince de Cobourg, qui commandait sous le nom de l'empereur, ne profita point de ce succès. Les populations flamandes ne permirent pas qu'on inondât leur pays pour faire obstacle aux Français, et les nouvelles qui arrivaient de la Flandre firent voir à Cobourg que la défaillance de la garnison de Landrecies ne serait pas imitée par l'armée française. Pichegru avait commencé, entre la Lys et l'Escaut, en avant de Lille, l'opération prescrite par Carnot et avait défait le général autrichien Clairfayt et pris Menin sur la Lys.

Cobourg, ainsi débordé sur son flanc droit, n'avança pas. Il tenta d'arrêter le mouvement offensif des Français sur la Lys, et les combats se succédèrent, durant le mois de mai, sur le terrain désigné par Carnot, entre la Lys et l'Escaut. Le corps de Clairfayt fut battu une seconde fois en essayant de repousser les Français des bords de la Lys, vers Courtrai (22 floréal – 11 mai). L'ennemi réunit alors ses principales forces pour tâcher de couper notre ligne et de rejeter notre aile gauche vers la mer. L'attaque, mal combinée par Cobourg, échoua complètement. L'empereur d'Allemagne vit, des hauteurs de Templeuve, les masses alliées rejetées en désordre de Tourcoing, de Roubaix, de partout. Le duc d'York ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval et les Français prirent 60 canons. (29 floréal - 18 mai.)

Pichegru ne poussa pas son avantage, laissa l'ennemi se reformer sur l'Escaut, près de Tournai, ne l'y attaqua qu'au bout de quatre jours, sans plan bien arrêté et sans direction énergique, et se fit, à son tour, repousser par sa faute.

Il ne renouvela pas ses tentatives de ce côté et prépara le siège d'Ypres, comme l'avait indiqué Carnot. C'eût été beaucoup risquer, en présence d'un ennemi qui n'était pas désorganisé, si Cobourg avait eu plus de décision et d'initiative. Pendant ces luttes sanglantes entre la Lys et l'Escaut, d'autres combats acharnés se livraient incessamment sur la Sambre. L'armée des Ardennes, où étaient arrivés Saint-Just et Lebas, s'efforçait de déboucher au delà de cette rivière pour prendre Charleroi et pénétrer dans l'intérieur de la Belgique.

Quatre fois elle força le passage de la Sambre ; quatre fois elle fut repoussée sur l'autre rive par l'aile gauche de la grande armée alliée, sous les ordres du stathouder de Hollande.

Au commencement de juin, le sort de la campagne semblait donc très douteux encore. L'ennemi avait eu un moment l'espoir d'obtenir par la trahison un succès important. Il avait des intelligences avec les contre-révolutionnaires dans Cambrai. La surprise de cette place eût obligé Pichegru d'abandonner son entreprise sur la Flandre et de se rabattre fort en arrière.

Un représentant envoyé en mission dans le Pas-de-Calais et le Nord, Joseph Lebon, déjoua ces menées et accabla les royalistes par des exécutions terribles. Sa tête faible et ardente s'était exaltée au point de lui faire voir partout des traîtres : il frappa sans s'arrêter, avec une sorte de vertige, et commit à Cambrai et à Arras des cruautés insensées qui lui ont valu un odieux renom ; il avait rendu, cependant, un incontestable service, et cet homme qui passe pour un second Carrier avait débuté par manifester des sentiments très humains et des opinions modérées et girondines. C'est le plus effrayant exemple de l'entraînement des situations extrêmes sur les hommes peu maîtres d'eux-mêmes.

La situation militaire allait changer par le développement du plan de Carnot. Carnot renouvelait, dans de plus grandes proportions, l'opération hardie par laquelle il avait, avant Hondschoote et Wattignies ; dégarni l'Est pour nous renforcer au Nord. Le 11 floréal (30 avril), il avait fait décider, par le Comité de Salut public, que l'armée de la Moselle, grossie d'une partie de celle du Rhin, se porterait vers la Meuse et la Sambre. Il avait fait rentrer en grâce auprès du Comité le général Jourdan, son compagnon de Wattignies, et lui avait fait confier l'armée de la Moselle. Jourdan traversa le Luxembourg, défit près d'Arlon un corps d'armée autrichien, et joignit, le 16 prairial (4 juin), l'armée des Ardennes, près de Charleroi.

Saint-Just et Lebas lui donnèrent le commandement en chef sur la Sambre et il se trouva à la tête de 80.000 hommes. Il avait avec lui les héros de Mayence et de la Vendée, Kléber et Marceau.

Les Français étaient maintenant supérieurs d'une trentaine de mille hommes entre la Meuse et la mer, quoique l'ennemi eût reçu un renfort de dix mille Anglais et émigrés.

La supériorité du nombre eût été reperdue, et bien au delà, par les Français, si l'armée prussienne fût venue des bords du Rhin joindre les alliés sur la Sambre, comme l'Angleterre et la Hollande l'en pressaient ; mais la Prusse, tout en recevant les subsides des Anglais et des Hollandais, entendait faire la guerre à sa convenance et non à la leur.

Les Prussiens, d'ailleurs, fussent arrivés bien tard : ils eussent mis deux fois plus de temps que notre armée de la Moselle pour paraître sur les champs de bataille de la Belgique, non seulement parce qu'ils avaient plus de chemin à faire, mais parce qu'ils eussent marché avec le lourd attirail des armées régulières. Les Français, eux, allaient, pour ainsi dire, au pas de course, sans équipages, sans tentes, sans approvisionnements, vivant de réquisitions rapidement levées sur leur route et supportant avec une gaieté héroïque des privations et des souffrances qu'on n'eût jamais pu faire subir aux soldats de la coalition. Ils n'avaient pas de souliers ; mais ils avaient, suivant le témoignage d'un écrivain anglais contemporain, les meilleurs corps de musique de l'Europe pour leur jouer

les plus beaux chants de guerre qui eussent jamais enflammé le cœur des hommes.

Ce n'était pas seulement la crainte de reperdre Mayence qui retenait les Prussiens. Le roi Frédéric-Guillaume était extrêmement inquiet de la Pologne. Ce peuple infortuné tentait en ce moment un effort désespéré pour recouvrer son indépendance. Un grand patriote et un grand homme de guerre, Kosciuzko, s'était mis à la tête d'une vaste insurrection. Il avait remporté une victoire sur les Russes et délivré Varsovie.

Le roi de Prusse avait peur, s'il se rejetait activement dans la guerre contre la France, de voir la République française s'engager à fond dans les affaires de Pologne, ainsi que le Comité en était vivement sollicité par les patriotes polonais. Il appréhendait que les Français ne parvinssent, dans ce cas, à faire déclarer la Turquie et la Suède en faveur de la Pologne.

L'empereur d'Autriche n'était pas moins découragé que le roi de Prusse. Il sentait la Belgique lui échapper de nouveau. La restauration de son gouvernement s'y était opérée, après la défaite de Du mouriez, aux applaudissements de la population, tandis qu'à Liège le prince-évêque ne se réinstallait, au contraire, qu'avec la terreur et l'échafaud. Mais les bonnes dispositions des Belges n'avaient guère duré. L'administration autrichienne s'était trouvée dans un vrai guêpier, entre l'ancien parti [joséphiste](#), c'est-à-dire, centralisateur et laïque, mécontent de ce que l'on faisait des concessions au clergé, le parti clérical, irrité de ce qu'on ne lui livrait pas tout, et le parti révolutionnaire et français, qui regagnait rapidement du terrain depuis que les Français étaient partis et que les Autrichiens étaient revenus.

Le gouvernement autrichien réclamait des sacrifices d'hommes et d'argent pour empêcher le retour des Français ; les États provinciaux et les villes belges s'y refusaient. A l'approche des troupes françaises, ce ne fut pas seulement dans le pays liégeois, ami constant de la France, que paysans et citoyens recommencèrent à se soulever et à assaillir les détachements autrichiens et les émigrés ; les émeutes éclatèrent à Gand et dans d'autres villes naguère hostiles aux Français.

Lorsque François II, rappelé à Vienne par les événements de Pologne, quitta son armée, en la laissant sous les ordres de Cobourg, il était décidé à évacuer la Belgique et à reporter ses ambitions, à l'exemple de la Prusse, sur des possessions moins éloignées et moins difficiles à conserver. (21 prairial - 9 juin.) La Russie lui promettait de nouvelles provinces polonaises, pour obtenir son aide contre l'insurrection.

Au fond, François II et Frédéric-Guillaume étaient résignés à traiter avec Robespierre, malgré ses violences de langage contre eux, s'il devenait dictateur. Robespierre et ses amis, d'un côté, Carnot, de l'autre, étaient revenus à l'espoir de détacher la Prusse de la coalition, et Carnot se doutait que l'Autriche ne tiendrait plus guère en Belgique. Il voyait nettement dans l'Angleterre, dans Pitt, le véritable ennemi, et se préoccupait plus des Pays-Bas maritimes que du Rhin. La Belgique lui paraissait devoir être le prix d'une seule victoire, et il préparait déjà l'attaque de la Zélande, ce groupe d'îles hollandaises qui fait face à l'Angleterre.

En attendant, l'invasion de la Flandre se développait. Pichegru prenait Ypres le 29 prairial (17 juin), Bruges le 11 messidor (29 juin), et Ostende le surlendemain, avec de grands approvisionnements militaires et maritimes. Les mobiles

populations flamandes, naguère irritées contre nous, recevaient nos soldats à bras ouverts.

Jourdan aussi était en action.. Ses premiers mouvements ne furent point heureux. In cinquième passage de la Sambre auprès de Charleroi eut le même résultat que les précédents. Les Français furent, encore une fois, rejetés sur l'autre rive. (28 prairial - 16 juin.)

Jourdan promit de réparer cet échec par une victoire : il fit venir de Maubeuge de l'artillerie de siège, franchit de nouveau la Sambre, investit et bombardait Charleroi.

Cobourg perdit plusieurs jours à hésiter s'il marcherait au secours des villes flamandes ou au secours de Charleroi. Les Français ne perdirent pas une heure. Le 7 messidor (25 juin), les batteries de la place étaient réduites au silence et la brèche ouverte. Le commandant autrichien demanda à entrer en pourparlers. Saint-Just refusa. **Il faut, dit-il, se rendre à discrétion, et sur l'heure.**

Charleroi se rendit. On traita humainement et honorablement la garnison. Le soir même, Cobourg parut en vue de la place avec 80.000 hommes.

Il essaya de recouvrer, par une grande bataille, la place qu'il avait laissé perdre. Jourdan l'attendit en avant de Charleroi avec son armée déployée en un grand demi-cercle, dont les deux extrémités s'appuyaient à la Sambre, au-dessus et au-dessous de la ville conquise.

Les forces étaient à peu près égales. Les Français, au contraire de Jemmapes et de Wattignies, soutinrent, ce jour-là, une bataille défensive. Cobourg ne sut pas faire ce qu'avait fait Carnot contre lui à Wattignies : au lieu de concentrer ses principales forces contre une des extrémités de notre ligne trop étendue, il assaillit tous les points à la fois. Quelques succès partiels n'aboutirent à rien ; après une longue journée d'attaques opiniâtres contre nos positions, qui occupaient un vaste espace de collines, de bois et de vallons, après bien des postes pris et repris et de grandes pertes subies par les assaillants, Cobourg se découragea et battit en retraite.

Cette célèbre journée du 8 messidor (26 juin) est appelée, dans l'histoire, la bataille de Fleurus, d'un village qui avait déjà donné son nom à une victoire des Français sous Louis XIV.

Beaucoup de sang avait été versé pour rien, puisque l'abandon de la Belgique était d'avance résolu par l'empereur François.

La journée de Fleurus n'eut pas les conséquences foudroyantes qu'elle aurait produites si Hoche eût été à notre armée ; elle décida toutefois du sort de la campagne. Après une série de combats où les divers corps poussèrent l'ennemi devant eux de poste en poste, l'armée de Pichegru et l'armée de Jourdan opérèrent leur jonction, le 22 messidor (10 juillet), dans Bruxelles. Avant la fin du mois, la Belgique et le pays de Liège furent évacués par l'ennemi : les Français ayant réussi à séparer l'armée autrichienne des Anglais et des Hollandais, les Autrichiens se retirèrent sur la rive droite de la Meuse, et les forces anglaises et hollandaises se replièrent sur le Brabant hollandais, afin de couvrir la Hollande.

Une partie de l'armée française se rabattit sur les quatre places encore occupées sur notre territoire par des garnisons ennemies : Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes et Condé. L'ennemi avait accumulé de grands moyens de défense dans ces forteresses ; elles étaient en mesure de soutenir de longs sièges. Le

Comité de Salut public essaya de frapper de terreur les garnisons étrangères. Il fit rendre par la Convention, le 16 messidor (4 juillet), le décret suivant : **Toutes les troupes des tyrans coalisés, renfermées dans les places du territoire français envahies par l'ennemi sur la frontière du Nord, et qui ne seront pas rendues à discrétion vingt-quatre heures après la sommation qui leur en sera faite, ne seront admises à aucune capitulation et seront passées au fil de l'épée.**

Ces menaces effrayantes firent leur effet. La première place attaquée, Landrecies, se rendit sur-le-champ. (27 messidor — 15 juillet.) On passa aux autres, pendant que Jourdan faisait face aux Autrichiens sur la Meuse et que Pichegru commençait l'invasion de la Hollande, c'est-à-dire, dans la pensée du Comité, l'attaque des avant-postes de l'Angleterre.

Tandis que l'armée de terre des Anglais partageait en Belgique les revers des Autrichiens, un grand choc avait lieu, sur l'Océan, entre leur flotte et la nôtre. Nos corsaires avaient fait beaucoup de mal au commerce anglais par des prises nombreuses. Pitt espérait nous le rendre, et bien au delà, d'un seul coup, par une immense capture. La France, tourmentée de la disette, attendait avec anxiété des États-Unis d'Amérique un convoi de deux cents navires chargés de blé et de denrées coloniales. Cela valait plus pour nous que le secours d'une armée.

Une flotte anglaise de trente vaisseaux de ligne, commandée par l'amiral Howe, appareilla pour intercepter le convoi. Le Comité de Salut public enjoignit à l'amiral commandant notre flotte de Brest, Villaret-Joyeuse, de sauver le convoi à tout prix. Villaret mit à la voile avec vingt-quatre vaisseaux de ligne.

Il nous restait peu d'officiers expérimentés, et il avait fallu compléter nos équipages par des novices qui allaient à la mer pour la première fois ; mais le représentant Jean-Bon-Saint-André, embarqué avec l'amiral, leur avait inspiré une telle ardeur qu'ils saluèrent par des acclamations enthousiastes l'apparition de la flotte ennemie et demandèrent à grands cris la bataille.

L'enthousiasme, malheureusement, dans la guerre maritime encore moins que dans la guerre sur terre, ne peut suppléer à la science. Grâce à la vigueur et à l'intelligence de nos marins, la flotte française, cependant, durant toute la journée du 10 prairial (29 mai), soutint sans désavantage l'effort des Anglais.

Après ce premier engagement, Villaret et Jean-Bon-Saint-André jugèrent qu'il fallait manœuvrer de manière à attirer l'ennemi le plus loin possible de la route que devait suivre le convoi d'Amérique. Ils s'écartèrent au large. L'amiral Howe les suivit. La lutte recommença le 13 prairial (1er juin). On avait des deux côtés reçu des renforts, qui avaient plus que remplacé les bâtiments déjà mis hors de combat. Les Français avaient vingt-six vaisseaux de ligne ; les Anglais en comptaient jusqu'à trente-quatre.

Une fausse manœuvre d'un de nos bâtiments permit à l'amiral Howe de couper notre ligne et d'envelopper notre vaisseau amiral, la Montagne, magnifique navire de cent trente canons, à bord duquel étaient Villaret et Jean-Bon-Saint-André. La Montagne se dégagea par des efforts héroïques. Deux heures d'un feu épouvantable avaient démâté ou déseparé une grande partie des vaisseaux français et anglais. La victoire devait demeurer à celui des deux amiraux qui resterait maître de ces navires hors d'état de manœuvrer.

L'avant-garde française ayant plié, Villaret ne put capturer les vaisseaux ennemis : il sauva quatre des nôtres en les faisant remorquer par des frégates et des

corvettes ; mais six autres de nos vaisseaux, qui n'étaient plus, suivant le mot de Jean-Bon-Saint-André, que des carcasses abîmées, restèrent au pouvoir de l'ennemi.

Un septième vaisseau, le Vengeur, coula et s'enfonça dans la mer. Les restes de son équipage, réunis autour du tronçon du grand mât, y clouèrent le pavillon tricolore, pour qu'il ne tombât point au pouvoir des Anglais, et s'engloutirent dans l'abîme en criant : **Vive la République !**

La flotte anglaise avait trop souffert pour renouveler attaque. C'était la plus furieuse bataille navale que l'on eût vue depuis celle de la Hougue, sous Louis XIV.

Pendant cette grande lutte, le convoi avait passé, et il entra sain et sauf dans nos ports de Bretagne. Notre flotte mutilée, que la flotte anglaise n'avait pas suivie, eut encore la vigueur, quelques jours après la bataille, de donner la chasse à une escadre toute fraîche de neuf vaisseaux anglais qui menaçait nos côtes bretonnes.

Les Anglais avaient renouvelé avec succès leurs agressions contre la Martinique et la Guadeloupe, et nous avaient enlevé ces deux îles. Une petite escadre, partie de Brest, les chassa de la Guadeloupe. Ils avaient envahi, de concert avec les Espagnols, la partie française de Saint-Domingue, en y jetant des bandes d'émigrés et en séduisant à la fois une partie des blancs et une partie des noirs. Mais les noirs, entraînés par un homme de grand courage et de remarquable capacité, le nègre Toussaint-Louverture, se retournèrent contre les Anglais et les Espagnols, et aidèrent ce qui restait de troupes françaises à refouler l'ennemi sur quelques points de la côte ouest de l'île. On put quelque temps recouvrer l'espoir que cette grande colonie ne serait pas définitivement perdue pour la France. (Juin 1794.)

Les Anglais ne tentèrent rien pour secourir l'insurrection qui s'était relevée dans la Vendée. Un débarquement leur eût été d'ailleurs impossible, les bandes insurgées n'occupant aucune position maritime. Nous reviendrons sur la guerre des Vendéens et des Chouans.

Les Anglais eurent meilleure chance en Corse, où leur flotte, échappée de Toulon, était allée donner la main aux populations insurgées, et où le parti de Paoli, n'espérant pas maintenir l'indépendance de l'île, fit reconnaître pour souverain le roi d'Angleterre. (Messidor-thermidor an II.)

Les alliés des Anglais, pendant ce temps, essayaient revers sur revers aux Alpes et aux Pyrénées. Les Piémontais ne reçurent aucune assistance des autres États italiens qui étaient entrés dans la coalition et n'eurent pour tout renfort que quelques milliers d'Autrichiens. Aussi notre armée des Alpes s'empara-t-elle des passages du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis, qui lui livraient l'entrée du Piémont.

L'armée dite d'Italie n'eut pas moins de succès. Robespierre jeune s'y trouvait comme représentant en mission et avait fait donner le commandement de l'artillerie à Bonaparte, devenu général. Dumerbion, qui commandait l'armée à la place de Hoche envoyé prisonnier à Paris, se laissa guider par les conseils de Bonaparte : les forces françaises, bien dirigées, prirent Oneglia et chassèrent les Piémontais des fortes positions de Saorgio et du Col de Tende (avril 1794). On pouvait maintenant descendre, quand on le voudrait, dans les plaines du Piémont.

Aux Pyrénées orientales, nos succès furent plus brillants encore. Le brave et habile général Dugommier, après avoir repris Toulon, avait été envoyé à Perpignan. Il réorganisa notre armée des Pyrénées orientales, ressaisit l'offensive, força les Espagnols dans leur camp du Boulon, leur enleva 140 canons et tous leurs bagages, et les rejeta en pleine déroute au delà des montagnes. (12 floréal — 1er mai.) Les places occupées par les Espagnols dans le Roussillon furent reprises ; la frontière espagnole était déjà entamée à son tour par l'occupation de la Cerdagne.

En thermidor, c'est-à-dire avant la fin de juillet, l'aspect général de la guerre pouvait se résumer ainsi : — Les revers du commencement de 93 sont entièrement réparés dans le Nord. La Belgique est rentrée sous le pouvoir de la République française. Notre frontière des Pyrénées est délivrée de l'invasion espagnole. La Hollande et l'Italie sont ouvertes à nos armées.

Le plan de campagne tracé par Carnot avait été exécuté presque de point en point.

CHAPITRE SIXIÈME

LA CONVENTION (SUITE). — FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME. — LOI
DU 22 PRAIRIAL. — LE 9 THERMIDOR. — CHUTE ET MORT DE
ROBESPIERRE ET DE SAINT-JUST.

17 germinal-10 thermidor an II. — 6 avril-28 juillet 1791.

Robespierre, après la mort de Danton, est au plus haut de sa puissance. Le voilà pour ainsi dire, au sommet d'une montagne dont chaque étage est formé des cadavres d'une des grandes générations politiques de la Révolution : les Constituants, au bas ; sur les Constituants, les Girondins ; sur les Girondins, les Dantonistes. Robespierre a frappé à la fois les vrais et les faux révolutionnaires, les représentants légitimes de la Révolution et les factieux qui la déshonoraient. Il a abattu tous les partis, tous les groupes.

Où veut-il aller, et que veut-il faire de cette puissance qui a coûté si cher ? — Veut-il enfin arrêter la Terreur ? — Il y a pensé maintes fois : il ne le peut pas. Saint-Just est là qui lui crie : **Marche ! marche !** C'est en tirant logiquement les dernières conséquences des idées de Robespierre que l'élève entraîne le maître.

Il faut qu'ils aillent ensemble jusqu'au bout, car leur but n'est pas atteint. Ils ont cru fonder le **règne de la vertu** en tuant et les hommes de l'Ancien Régime et ce qu'ils appelaient les corrompus de la Révolution, et ils s'aperçoivent que plus il y a de sang versé, plus il y a de corruption.

Sous la Terreur se produit le même fait que dans les grandes épidémies : une foule de gens, en présence de la mort suspendue sur toutes les têtes, s'étourdissent en se rejetant avec frénésie vers les jouissances matérielles et vers tous les moyens de les conquérir. Le débordement des égoïsmes à l'intérieur offre le plus scandaleux- contraste avec ces dévouements admirables qui se prodiguent par milliers aux frontières.

La corruption s'est introduite dans les comités révolutionnaires : la corruption est parmi ceux qui doivent surveiller et punir les corrompus. Les Jacobins ont envahi partout les fonctions publiques : de surveillants, ils sont devenus administrateurs ; c'était inévitable et fatal ; beaucoup s'y dépravent. On revoit les tyrans de village : le meneur de comité a remplacé le seigneur. Au grand mouvement populaire d'acquisition des biens nationaux par les paysans, a succédé un vaste agiotage. Les paysans avaient acheté les biens d'Église ; les spéculateurs achètent, vendent, revendent les biens d'émigrés, et, pour ces spéculations, on voit des ultra-jacobins s'associer avec des aristocrates. Le fameux Jourdan **de la Glacière**, le massacreur d'Avignon en 1791, agiotait, en 1794, sur les biens nationaux avec des ex-marquises ! Il eut enfin le sort qu'il méritait et fut envoyé à l'échafaud par le Tribunal révolutionnaire de Paris.

Robespierre et Saint-Just s'exaspèrent d'autant plus contre les obstacles. Ils concluent de tous ces scandales qu'il faut, non pas supprimer, mais moraliser et concentrer la Terreur, en même temps que rattacher la République à une idée religieuse qui serve de base à la morale. Ils ont commencé, avant le procès des Hébertistes et des Dantonistes, l'œuvre de concentration en faisant supprimer les comités révolutionnaires des communes et ne laissant subsister que ceux des districts (arrondissements ; — fin ventôse). C'était un grand soulagement pour les localités.

Mais, pour que l'œuvre s'accomplisse, pour réaliser la République selon leurs idées, il est nécessaire que le triumvirat de Robespierre, Saint-Just et Couthon soit entièrement le maître. Or, s'il est prépondérant, il n'est pas maître, puisqu'il lui faut compter avec les deux autres groupes du Comité de Salut public : 1° les ultra-terroristes, Billaud et Collot, qui ne veulent point entendre parler d'idées religieuses, et 2° les directeurs des grands services publics, surtout Carnot, le dictateur de la guerre, fort opposé à l'utopie de la République autoritaire et spartiate, et bien plus enclin à comprendre la Révolution comme Danton et Desmoulins, et même comme les Girondins.

La seule puissance qui subsiste en dehors du Comité, le directeur des Finances, Cambon, inspire aux **triumvirs** encore plus d'ombrage et d'antipathie. Ils le rendent responsable de la détresse publique, comme si, ne pouvant ni emprunter ni augmenter les impôts, Cambon n'était pas forcé de multiplier les émissions d'assignats, ce qui amène fatalement leur dépréciation, et ce qui est une nécessité, quoique déplorable ressource.

De nouvelles crises intestines sont donc inévitables. Mais chacun s'en effraie et cherche à les ajourner. Carnot, le soir même de l'exécution de Danton, a fait décider par le Comité qu'on ne mettrait plus en accusation de représentants du Peuple : décision qui n'était qu'un vœu impuissant. Il était trop tard pour s'arrêter sur cette pente !

Le Comité de Salut public, après avoir frappé tant de révolutionnaires, jugea nécessaire de prendre quelques mesures retentissantes contre **l'aristocratie**. Saint-Just proposa de condamner en masse les anciens nobles à la corvée, aux travaux publics, à la réparation des routes. C'était le servage du moyen âge retourné contre les ci-devant privilégiés. Le Comité se récria. Robespierre lui-même fut effrayé.

Vous ne savez pas détruire la noblesse, s'écria Saint-Just : c'est elle qui vous dévorera !

Saint-Just consentit cependant à être le rapporteur du décret qu'arrêta le Comité, et dont les dispositions, peu concordantes, révélaient les tiraillements intérieurs.

Il présenta, le 27 germinal (16 avril), à la Convention, un rapport d'une éloquence plus sombre, plus menaçante et plus grandiose que jamais.

Dans ces derniers temps, dit-il, le relâchement des tribunaux s'était accru dans la République, au point que les attentats contre la liberté demeuraient impunis. Vous avez été sévères, vous avez dû l'être, mais vous l'avez été judicieusement. Que serait devenue une République indulgente contre des ennemis furieux ? Nous avons opposé le glaive au glaive, et la liberté est fondée ; elle est sortie du sein des orages. Cette origine lui est commune avec le monde, sorti du chaos, et avec l'homme, qui pleure en naissant.

Quand il parle des rois conjurés contre la République, on croit entendre un ancien Romain : il est terrible envers tous les **dépositaires de l'autorité publique**, qui doivent tous répondre de leur conduite.

Une de ses préoccupations principales est toujours d'empêcher qu'il ne se reforme une administration monarchique. La Terreur d'une part, une forte organisation démocratique de l'autre, c'est là le double caractère du système qui ressort de toutes ses paroles.

Déjà la liberté respire ; les coupables sont dénoncés de toutes parts ; que la justice et la vengeance populaires s'attachent à leurs pas, et que la République les châtie.

Formez des institutions civiles, ces institutions auxquelles on n'a pas pensé encore ; il n'y a point de liberté durable sans elles.

Il ne semble tenir aucun compte de ces grands travaux préparatoires du Code civil que nous avons signalés naguère. Il rêve tout autre chose : une organisation civile et sociale à la façon des Républiques antiques.

Le décret ordonnait que les prévenus de conspiration fussent traduits de tous les points de la République au Tribunal révolutionnaire de Paris.

C'était la suppression de tous les tribunaux et commissions révolutionnaires des départements, et cela prévenait le retour des exterminations en masse. Le séjour de Paris, des places fortes, des villes maritimes, fut interdit, à peine d'être mis hors la loi, à tout ex-noble et à tout étranger des pays avec lesquels la République était en guerre. Saint-Just avait ajouté les prêtres : Robespierre et les autres les effacèrent.

Le Comité de Salut public fut autorisé à excepter les ex-nobles et étrangers qu'il croirait capables de servir la République.

Il était décrété que la Convention chargerait deux commissions, l'une de rédiger en un Code succinct et complet les lois rendues jusqu'à ce jour ; l'autre de rédiger un corps d'instruction civile propre à conserver les mœurs et l'esprit de la liberté.

Le Comité de Salut public encouragera, était-il dit, par des récompenses, les manufactures, fera des avances aux négociants, protégera la circulation. — Ceci n'était pas de Saint-Just, qui ne voulait que des soldats-laboureurs.

Le décret qui déférait au tribunal de Paris tous les jugements pour conspiration diminuait la Terreur en la concentrant ; mais à peine était-il rendu qu'on y dérogea. Le représentant Maignet, en mission dans les Bouches-du-Rhône et dans Vaucluse, écrivit à Couthon qu'il était impossible d'exécuter le décret dans ces deux départements, toujours troublés par des menées contre-révolutionnaires ; qu'on y avait arrêté douze à quinze mille suspects — c'était exagéré ; il y en avait huit mille —, et qu'il faudrait une armée pour les conduire à Paris. Il réclamait donc l'autorisation de former un tribunal révolutionnaire. Le Comité de Salut public, malgré le décret, établit à Orange une commission extraordinaire de cinq juges, qui jugèrent sans jury. (24 floréal - 10 mai.)

Robespierre rédigea pour cette commission des instructions d'un arbitraire effrayant ; il y disait que **la commission était nommée pour juger les ennemis de la Révolution ; que les ennemis de la Révolution étaient ceux qui, par quelques moyens que ce fût, avaient cherché à contrarier sa marche ; que la peine due à**

ce crime était la mort ; que la règle des jugements était la conscience du juge, éclairée par l'amour de la justice et de la patrie.

C'est-à-dire que les juges n'étaient assujettis à aucunes formes. On conçoit où cela devait conduire des hommes même sincères, mais fanatisés par la doctrine du salut public à tout prix.

Une folle bravade des aristocrates amena une répression effroyable. A Bédoin, bourg de Vaucluse situé au pied du mont Ventoux, on coupa, une nuit, l'arbre de la Liberté ; on déchira et l'on jeta dans la boue les affiches de la Convention. Ce bourg était un foyer d'agitation contre-révolutionnaire. On somma les habitants de dénoncer les coupables. ils s'y refusèrent. Le commandant d'un bataillon qui occupait le pays, Suchet, qui fut depuis maréchal de France, écrivit à Maignet qu'il fallait un grand exemple ; qu'il fallait détruire Bédoin. Maignet ordonna de faire évacuer le village par les habitants et de le livrer aux flammes. Il y eut, parmi les habitants, soixante-trois condamnations à mort. La commission d'Orange fit en outre exécuter, dans l'espace de quelques semaines, trois cent trente et une autres personnes dans le reste des deux départements qui lui étaient livrés.

A l'autre extrémité de la France, une pareille exception au décret avait été admise pour réprimer les complots des aristocrates avec les armées étrangères, et Arras et Cambrai étaient le théâtre d'affreuses exécutions où périrent beaucoup d'innocents avec quelques coupables.

Les exécutions redoublaient aussi à Paris. Le fer floréal (20 avril), vingt et un anciens membres des Parlements de Paris et de Toulouse furent envoyés à l'échafaud, parce qu'on avait retrouvé des protestations qu'ils avaient signées autrefois contre les décrets de la Constituante qui abolissaient les corps de magistrature.

Le 3 floréal, comparut devant le Tribunal révolutionnaire tout un groupe de personnages éminents, d'origine et d'opinions très diverses, des hommes et des femmes de la haute noblesse, trois membres de la Constituante, d'Éprémèsnil, Thouret et Le Chapellier, et un ancien ministre, Malesherbes, avec toute sa famille. Ils furent condamnés comme auteurs ou complices des complots qui ont existé depuis 89 contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple. d'Éprémèsnil, après avoir fait dans le Parlement une très vive opposition à la cour, s'était retourné violemment contre la Révolution. Le Chapellier et Thouret l'avaient servie, au contraire, avec autant de capacité que de zèle durant toute sa première phase et avaient été deux des principaux auteurs des grandes réformes de la Constituante. Thouret venait d'écrire dans sa prison, pour l'éducation de son fils, un livre où il enseignait l'amour de cette Révolution au nom de laquelle on lui donnait la mort.

On accusa Robespierre d'avoir contribué à la perte de Le Chapellier ; ce qui est sûr, c'est qu'il ne lit rien pour sauver Le Chapellier et Thouret, ses anciens collègues de la Constituante, quoique tous deux fussent de ceux qui étaient disposés à se rallier à lui, avec la droite de la Convention. Quant à Malesherbes, ce grand magistrat qui avait jadis défendu les principes de justice et de liberté contre l'immoral despotisme de Louis XV, et qui avait été l'ami de Rousseau et de Diderot et leur protecteur contre la persécution, l'envoyer au supplice, à soixante-douze ans, c'était faire commettre à la Révolution un vrai parricide : c'était comme si l'on eût immolé le dix-huitième siècle lui-même.

Quinze jours après, fut appelé devant le sanglant tribunal un homme plus illustre encore. Vingt-huit anciens fermiers généraux avaient été décrétés d'accusation pour avoir commis, avant la Révolution, des abus dans l'exploitation des impôts. Les délits qu'on leur reprochait ne méritaient pas la mort ; mais le Tribunal révolutionnaire ne connaissait plus d'autre peine ! Parmi ces financiers se trouvait l'homme de génie qui avait créé la science de l'analyse et de la recombinaison des corps, la plus élevée et la plus profonde des sciences naturelles, la chimie. Lavoisier n'avait cherché la fortune, en entrant dans la compagnie des fermiers généraux, que pour se donner les moyens de faire en grand les expériences qui devaient le rendre maître des plus mystérieux secrets de la nature.

Condamné avec ses anciens associés, il demanda un sursis, afin d'achever des expériences qui eussent ajouté aux magnifiques résultats de ses travaux. Le vice-président du tribunal, Dumas, ou l'accusateur Fouquier-Tinville, on ne sait lequel des deux, répondit : **Nous n'avons pas besoin de savants !**

Ce fut avec cette réponse que les juges-bourreaux envoyèrent à la mort le premier savant de la France et du monde, au moment même où la science faisait des prodiges pour fournir à la France et à la Révolution des moyens de salut.

Marat, plein d'extravagantes prétentions scientifiques et jaloux de toutes les gloires, avait fait autrefois une guerre acharnée à Lavoisier et soulevé contre lui, parmi les plus violents et les moins éclairés des révolutionnaires, des préventions qui contribuèrent à préparer la perte de ce grand homme.

Lavoisier était mort le 18 floréal (7 mai). Le lendemain, fut exécutée la sœur de Louis XVI, Madame Élisabeth. Elle était digne de respect par ses vertus privées : elle haïssait la Révolution ; mais pouvait-on lui demander de l'aimer ? Si la mort de Marie-Antoinette avait été une cruauté inutile, celle de Madame Élisabeth, qui n'avait pas eu un grand et funeste rôle politique comme la reine, et dont le crime se bornait à quelques correspondances avec ses frères émigrés, fut quelque chose de bien plus odieux. On dit que Robespierre eût voulu l'épargner ; mais Collot-d'Herbois exigea sa condamnation.

Une autre grande mort avait précédé toutes ces victimes, mais une mort qui s'était dérobée à l'échafaud.

Condorcet avait échappé au sort de ses amis de la Gironde, en se cachant dans Paris même.

Il passa de longs mois dans une retraite obscure, toujours sous le coup de la dénonciation et de la mort. Ce fut dans une telle situation que, sous l'inspiration de sa noble et généreuse femme, il résuma la pensée de toute sa vie en écrivant le *Tableau des Progrès de l'Esprit humain*, large et rapide esquisse de l'histoire universelle, tracée au point de vue de la doctrine de la perfectibilité.

Au moment des deux terribles procès des Hébertistes et des Dantonistes, il avait terminé ce testament qui consacre à jamais sa mémoire. Il tremblait que le hasard ou une délation ne perdît avec lui la personne dévouée qui lui donnait asile. Cette personne le devinait, et le surveillait pour l'empêcher de partir. Le lendemain de la mort de Danton, il s'évada. Il erra deux jours dans les bois. Le second soir, la faim l'obligea d'entrer dans un cabaret de Clamart ; on l'arrêta comme suspect et on le mena au district, à Bourg-Égalité (Bourg-la-Reine). Le lendemain matin, on le trouva mort ; il avait avalé du poison qu'il portait dans une bague.

La terreur était partout autour du Comité de Salut public ; la discorde était au dedans.

L'hostilité augmentait entre Robespierre et Carnot, qui avait déjà une fois, parlé haut à Robespierre sur le despotisme qu'il affectait. Robespierre était désespéré de n'entendre rien à la guerre et de ne pouvoir remplacer Carnot.

Saint-Just eût pu y aspirer ; un jour, à la suite d'une discussion, Carnot lui offrit brusquement de prendre sa place à Paris, et se déclara prêt à retourner aux armées.

Saint-Just, qui avait pourtant grande opinion de lui-même, refusa, et cela lui fit honneur. Malheureusement, ici comme dans ses relations avec Hoche, Saint-Just ne resta pas sur ce bon mouvement. La mort de Danton envenima tout. Saint-Just ne pardonnait pas à Carnot de s'y être opposé : Carnot ne pardonnait pas à Saint-Just de l'avoir amené à signer son fatal rapport contre Danton. Les querelles entre eux se succédèrent en redoublant de violence. Saint-Just menaçait Carnot de le faire guillotiner. — **Je ne te crains pas**, répondit Carnot, **ni toi ni tes amis : vous êtes des dictateurs ridicules !**

A la suite de cette scène terrible, Carnot proposa aux deux Comités de mettre Robespierre en accusation.

Les Comités reculèrent devant un tel coup ; Robespierre, de son côté, n'osa frapper. Les Comités ménagèrent un replâtrage, et l'on continua de marcher ensemble en se détestant.

Robespierre avait augmenté ses moyens d'action. Il avait fait nommer un de ses hommes, l'ex-président du Tribunal révolutionnaire, Hermann, commissaire des administrations et de la police générale, et il avait fait créer un bureau spécial de police pour diminuer les attributions du Comité de Sûreté générale, dont il se défiait. S'il se renforça ainsi, il s'aliéna définitivement, en compensation, la majorité du Comité de Sûreté générale, qui, malgré David et Lebas, se mit tout à fait sous la main de Billaud et de Collot.

Robespierre travaillait en même temps à étendre son autorité morale.

Dès le lendemain de la mort de Danton, Couthon avait annoncé à la Convention un projet de fête à l'Être suprême ; projet qui avait produit une impression étrange au milieu de tout ce sang.

Le 18 floréal (7 mai), Robespierre prononça devant la Convention un grand discours qui était tout un programme religieux.

L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme, disait-il, est un rappel continuel à la justice ; elle est donc sociale et républicaine. Les cultes doivent être libres, pourvu qu'ils ne troublent pas l'ordre public ; mais, sans contrainte, sans persécution, toutes les sectes arriveront à se confondre d'elles-mêmes dans la Religion universelle de la Nature. Qu'y a-t-il entre les prêtres et Dieu ? Combien le Dieu de la Nature est différent du Dieu des prêtres ! Laissons les prêtres et retournons à la Divinité.

Robespierre ne pouvait rester une heure dans ces hautes régions sans y introduire ses passions haineuses que la mort ne désarmait pas. Il gâta cet éloquent discours par des outrages à la mémoire de Condorcet et de Danton.

Il fit rendre le décret suivant :

Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

Il reconnaît que le culte digne de l'Être suprême est la pratique des devoirs de l'homme.

Il sera célébré le 2 prairial prochain une fête en l'honneur de l'Être suprême.

Cette fête devait être suivie de tout un ensemble de fêtes nationales et religieuses. C'était l'établissement d'un culte national déiste.

Une députation de Jacobins vint féliciter la Convention. Carnot, comme président de l'Assemblée, répondit en rappelant cette maxime célèbre : *Un peu de philosophie mène à l'athéisme ; beaucoup de philosophie ramène à l'existence de la Divinité.* — *Nier l'Être suprême, ajouta-t-il, c'est nier l'existence de la Nature ; car que sont les lois de la Nature, sinon la sagesse suprême !*

Carnot, tout aussi déiste que Robespierre, n'en approuvait pas davantage ses projets. L'impression produite par le discours et par le décret du 18 floréal fut très grande en France et en Europe, mais très diverse. Bien des esprits, chez nous, applaudirent aux grandes idées et aux éternelles vérités qu'avait rappelées Robespierre. Au dehors, les ennemis mêmes de la Révolution, les gouvernements étrangers, en furent frappés comme d'un retour de la France à des conceptions d'ordre et d'organisation. Mais, d'autre part, il s'éleva bien des appréhensions de voir naître une nouvelle religion d'État qui opprimerait au nom du déisme, comme on avait opprimé au nom du catholicisme. On avait été effrayé du caractère donné au procès de Chaumette et de Gobel. Robespierre avait beau, dans ses discours, réserver aux individus la liberté de croire ou de ne pas croire ; ses actes étaient en contradiction avec ses paroles. Ni Chaumette ni Gobel n'avaient conspiré, pas plus qu'avant eux Anacharsis Clootz ; ils avaient été, en réalité, mis à mort pour athéisme et non pour conspiration, et l'ex-évêque Gobel n'était pas même athée, car il marcha à la mort en priant Dieu.

Il y a, dans le Contrat social de Rousseau, un passage emprunté à la *République* de Platon, où il est dit qu'on peut mettre à mort les athées, comme ennemis de la société. Dans cette maxime que Rousseau eût effacée s'il en eût prévu l'application, on croyait voir la vraie pensée de Robespierre. On se disait qu'un culte quelconque, imposé au nom de l'État, était contraire à la liberté de conscience et que ce n'était point, d'ailleurs, avec des mains sanglantes qu'on pouvait relever le principe religieux ; que nous ne devons pas, dix-huit siècles après l'Évangile, retourner au temps de Moïse.

La fête de l'Être suprême fut célébrée, non pas le 2, mais le 20 prairial (8 juin). Le peintre David, l'ordonnateur habituel des fêtes de la Révolution, en avait réglé le plan. Elle fut splendide. Paris était couvert de fleurs et inondé de la lumière d'un beau jour d'été. La foule, en voyant le gouvernement révolutionnaire invoquer Dieu, se reprenait à l'espérance. La guillotine avait été voilée ; on se flattait que ce serait pour toujours.

L'homme, a écrit M. Michelet, *l'homme, par la logique du cœur, croit invinciblement que le créateur de la vie en est le conservateur et que Dieu signifie clémence.*

Un vaste amphithéâtre, construit dans le jardin des Tuileries, montait des parterres jusqu'au balcon du pavillon de l'Horloge. La Convention y prit place. Robespierre présidait. Il prononça un discours d'un caractère élevé, mais vague :

— La joie aujourd'hui ! dit-il ; demain, nous combattons de nouveau les vices et les tyrans !

La fête n'était donc qu'une trêve d'un jour : point d'adoucissement, point de clémence.

Un groupe de figures allégoriques occupait la place du bassin. C'était l'athéisme, l'égoïsme et d'autres monstres. Le président Robespierre y mit le feu. Ce groupe, en s'écroulant, devait laisser apparaître la statue de la Sagesse. La Sagesse apparut, mais toute noircie par les flammes. Les ennemis de Robespierre virent là un emblème et un présage.

La Convention se dirigea vers le Champ-de-Mars : tous les députés, avec des fleurs à la main, l'habit bleu à large revers, le panache et la ceinture tricolore des représentants en mission. Robespierre allait en tête, vêtu de bleu de ciel et portant un énorme bouquet d'épis, de fleurs et de fruits ; un rayon de joie éclairait son visage, d'ordinaire si contracté et si sombre. Il avait une étrange physionomie, pleine de contradictions et d'énigmes qui troublent et qui inquiètent. Dans les portraits qu'on a gardés de lui, à cette époque de sa vie, il a le front d'un penseur : les yeux, qui regardent en dedans, ont de la douceur, mais les lèvres minces et serrées sont d'une expression effrayante. On sent l'effort perpétuel, la tension extrême qui lui donnent de fréquents tressaillements nerveux.

Le peuple, encore sous l'impression première de la fête, applaudissait ; mais la Convention marchait silencieuse et morne.

Autour de la Convention, sur une montagne symbolique élevée au milieu du Champ-de-Mars, un chœur de deux mille cinq cents voix entonna un hymne à l'Être suprême, composé par Chénier. Les jeunes filles jetèrent de toutes parts des fleurs ; les mères élevèrent leurs enfants vers le ciel ; les jeunes gens tirèrent leurs sabres, en jurant de défendre la patrie. Il y eut là un tableau aussi imposant que celui de la Grande Fédération ; mais qu'on était loin, au fond, de ce premier et heureux âge de la Révolution ! Ce n'étaient pas réellement quatre années, c'étaient des siècles qui séparaient ces deux journées.

Le retour fut sinistre. Parmi les montagnards, les colères ne se contenaient plus, en voyant Robespierre faire ainsi **le grand prêtre**.

Robespierre entendit, dans le cortège, des paroles pleines de menaces. **Il ne suffit pas**, disait l'un, **d'être maître ; il faut qu'il soit Dieu !** — Un autre murmurait : **Il y a encore des Brutus !**

Il y avait là bien des hommes qui se méprisaient pour avoir, dans un moment de stupeur, laissé périr Danton et qui ne rêvaient que de se réhabiliter en le vengeant. Quelques-uns commençaient aussi à songer à la vengeance de la Gironde ; d'autres couvaient les haines de l'hébertisme. Toutes les passions bonnes et mauvaises se coalisaient contre l'homme qui avait frappé tous les partis et qui en menaçait tous les restes.

Non seulement la fête de l'Être suprême n'avait pas ouvert une ère de clémence, mais Robespierre préparait un redoublement de terreur.

Le 22 prairial (10 juin), Couthon présenta à la Convention un projet de décret rédigé par Robespierre, et qui n'avait pas été soumis aux deux Comités : c'était une réforme du Tribunal révolutionnaire, d'après les principes posés par Robespierre dans ses instructions à la commission d'Orange. Le peu qui

subsistait de formes et de garanties était supprimé. — Suppression des témoins, s'il y a d'autres preuves. — Suppression des défenseurs. — Nul ne pourra traduire personne au Tribunal révolutionnaire, si ce n'est la Convention, les deux Comités, les représentants en mission et l'accusateur public. — La Convention déroge à toutes les lois en contradiction avec ce décret.

Ces deux derniers articles abolissaient implicitement la dernière et faible garantie qui restait à la Convention, à savoir : d'être appelée à voter sur la mise en accusation de ses membres. Désormais, les deux Comités et l'accusateur public pourraient citer directement les députés comme les autres citoyens.

Plusieurs députés se récrièrent et demandèrent l'ajournement. Barère, voyant Robespierre si hardi et si fort, se retourna de son côté et combattit l'ajournement. Robespierre enleva le vote.

Aucun membre des Comités n'avait réclamé devant la Convention ; mais, le lendemain, au Comité de Salut public, on éclata. — **Tu veux, dit Billaud à Robespierre, guillotiner la Convention nationale !... Tu es un contre-révolutionnaire !**

Pendant ce temps, à la Convention, on revenait sur le vote de la veille. On demandait qu'il fût déclaré que l'on ne pouvait mettre en jugement des représentants du peuple sans un décret de la Convention. — Au milieu d'une agitation extrême, le jurisconsulte Merlin de Douai fit voter cette résolution :

La Convention, considérant que le droit exclusif de la Représentation nationale de décréter d'accusation ses membres est un droit inaliénable, passe à l'ordre du jour.

Dans la séance suivante, Couthon et Robespierre se plaignirent avec emportement des intentions qu'on leur avait prêtées et prétendirent n'avoir point entendu enlever à la Convention le droit de statuer sur le sort de ses membres. Il était difficile de les croire.

Le reste du décret du 22 prairial subsista et fut exécuté.

La scène qui avait eu lieu au Comité le 23 prairial, entre Robespierre et Billaud, eut de grandes conséquences. Robespierre avait senti que les deux groupes des ultra-révolutionnaires et des directeurs des grands services publics s'unissaient contre lui dans le Comité. Sans donner sa démission, il cessa de paraître au Comité, et cette retraite menaçante, dont le public eut bientôt connaissance, révéla pleinement ces discordes dans le gouvernement qu'on n'avait pu que soupçonner jusque-là.

Robespierre avait de grandes forces dans la main en dehors des Comités. Le nouveau président du Tribunal révolutionnaire, Dumas, les juges et les jurés étaient à lui, aussi bien que l'administration et le nouveau bureau de police. Il avait la Commune et l'état-major de la garde nationale, et il dominait toujours aux Jacobins, bien que Collot d'Herbois, Fouché et autres essayassent de lui disputer le terrain.

Robespierre s'écartait du Comité de Salut public, afin de rejeter sur la majorité des deux Comités la responsabilité du gouvernement, tout en se réservant les chances d'y rentrer en dominateur. Ses adversaires, de leur côté, manœuvrèrent de façon à ce que le public continuât de lui attribuer tout ce qui se faisait d'excessif et d'impopulaire. La sinistre loi du 22 prairial, qui était bien son ouvrage, les y autorisait et disposait l'opinion à tout admettre sur son compte.

Paris devenait de plus en plus sombre. De cet élan d'un moment qu'il avait eu le jour de la fête de l'Être suprême, il était retombé dans un abattement entrecoupé d'agitations fébriles. Les imaginations étaient si frappées, qu'on croyait que les corps des suppliciés allaient causer la peste dans Paris, comme si quelques centaines de morts de plus dans une saison eussent pu susciter un péril que ne produisait pas la multitude accoutumée des inhumations de la grande ville. On proposa de brûler dorénavant les morts. Sur les réclamations du quartier Saint-Honoré, qu'attristait, chaque jour, le cortège des exécutions, on transféra la guillotine au bout du faubourg Saint-Antoine, à l'ancienne place du Trône ; le faubourg se plaignit à son tour.

Le nombre des condamnations s'accroissait d'une manière effrayante depuis la nouvelle transformation du Tribunal révolutionnaire par la loi du 22 prairial. Robespierre avait prétendu moraliser la Terreur, et la Terreur, avec le Tribunal de prairial, devenait non plus seulement atroce, mais immonde. A l'hypocrisie du président Hermann avait succédé la brutalité cynique de Dumas, qui siégeait avec deux pistolets devant lui et injurait les accusés. Juges et jurés n'étaient plus même tous des fanatiques, il y avait là des jeunes gens sceptiques et libertins qui s'étaient fait mettre dans le jury pour ne pas aller à la guerre.

A mesure que les exécutions se multipliaient, les prisons s'encombraient. Il y avait dans les maisons de détention de Paris plus de 7.000 prisonniers au lendemain de la loi de prairial, et ce chiffre s'accrut encore, quoique le Tribunal révolutionnaire travaillât fiévreusement à vider les prisons.

Le 26 prairial (14 juin), une seconde [fournée](#) de membres des parlements de Paris et de Toulouse, au nombre de trente, fut envoyée à l'ex-place du Trône.

Trois jours après, une autre exécution de cinquante-quatre personnes eut un bien plus grand retentissement.

Dans la nuit du 3 au 4 prairial (22 au 23 mai), un garçon de bureau nommé Ladmiral, après avoir projeté de tuer Robespierre, avait tenté d'assassiner Collot d'Herbois. Le lendemain soir, une jeune fille d'une vingtaine d'années, appelée Cécile Renault, se présenta chez Robespierre. Il était sorti. L'air agité et les propos de cette fille excitèrent les soupçons de la famille Duplay, les hôtes de Robespierre. On arrêta Cécile Renault ; on la fouilla. On trouva sur elle deux petits couteaux. Elle ne convint pas d'avoir eu l'intention de tuer Robespierre ; mais elle déclara qu'elle avait voulu voir [comment est fait un tyran](#).

Cécile Renault était une tête exaltée et une royaliste fanatique, qui souhaitait ardemment, comme elle en convint, le renversement de la République par les puissances coalisées. Mais, en supposant, ce qui ne fut pas bien prouvé, qu'elle eût aspiré à devenir une Charlotte Corday contre-révolutionnaire, elle n'avait eu ni confidents ni complices. On arrêta ses parents ; on mêla son affaire avec celle de Ladmiral.

Le 7 prairial (26 mai), Barère lut à la Convention un rapport où il faisait de Ladmiral et de Cécile Renault les agents du gouvernement anglais, et traitait les Anglais de [nation d'assassins](#). Il entraîna la Convention à rendre un décret vraiment sauvage qui interdisait de faire aucun prisonnier anglais.

On fit donc du procès de Ladmiral et de Cécile Renault une grande [conspiration de l'étranger](#), une vaste machine où l'on jeta pêle-mêle, comme dans le procès de Lucile, les personnes les plus étrangères les unes aux autres. Deux influences opposées contribuèrent à donner à cette affaire des proportions d'une

exagération insensée d'une part, cruelle. ment machiavélique de l'autre. Les partisans dévoués de Robespierre y mettaient une fureur sincère ; ses ennemis, la majorité du Comité de Sûreté générale, imaginèrent contre lui une manœuvre très perfide. On avait mis dans l'affaire, à côté de quelques Hébertistes, des royalistes de distinction, d'anciens grands seigneurs, des Rohan, des Montmorency, Sombreuil, que sa tillé avait sauvé des massacres de Septembre, mais ne put sauver de l'échafaud. Les meneurs du Comité de Sûreté générale, Voulland, Vadier, Amar, s'avisèrent d'adjoindre aux accusés une famille de Sainte-Amaranthe, qui appartenait, par ses origines, au grand monde d'autrefois, mais dont les dames, la mère et la fille, tenaient une maison de jeu très en vogue au Palais-Égalité (Palais-Royal).

Robespierre jeune, moins austère que son frère, avait eu quelques relations dans cette maison élégante et suspecte. On attribua malignement à l'aîné ce qui regardait le jeune frère. On crut qu'il protégerait ces femmes, que cela répandrait sur lui un mauvais vernis. C'était mal le connaître. Il laissa faire.

Tout fut condamné, y compris une actrice distinguée, coupable d'être liée avec une personne de la famille Sainte-Amaranthe, et jusqu'à la pauvre petite domestique de cette actrice, une enfant de dix-huit ans 1 Ces cinquante-quatre personnes furent conduites à la mort avec la chemise rouge dont on revêtait les assassins et qu'avait portée Charlotte Corday.

Toutes ces victimes paraissant immolées à Robespierre, cela retourna violemment contre lui l'opinion, qui avait d'abord été émue en sa faveur lors des deux tentatives d'assassinat.

Quoique ces horreurs fussent en partie l'ouvrage des ennemis de Robespierre, l'opinion n'était pas injuste en l'en rendant responsable. C'était grâce à sa loi de prairial que tous ces malheureux avaient été condamnés en une seule séance sans défenseurs et sans débats.

Le Comité de Sûreté générale avait visé à rendre Robespierre odieux par la [grande journée des chemises rouges](#). Il visait, d'autre part, à le rendre ridicule par une affaire d'un tout autre genre.

La police avait découvert dans le quartier latin une petite secte mystique formée par une vieille femme, nommée Catherine Théot, qui se faisait appeler la [mère de Dieu](#) et qui mêlait l'Apocalypse à la Révolution. Vadier fit à la Convention un rapport sur ce [nouveau complot](#). Le but de Vadier, d'Amar et de Voulland était de faire savoir que la [mère de Dieu](#) appelait Robespierre son Messie.

La Convention ordonna l'envoi de la [mère de Dieu](#) et de ses adeptes au Tribunal révolutionnaire ; mais, cette fois, Robespierre intervint, et de la façon la plus hardie. Il interdit à l'accusateur public de donner suite à l'affaire et Fouquier-Tinville obéit.

Une telle situation ne pouvait longtemps durer sans un éclat.

De tristes nouvelles arrivèrent, sur ces entrefaites, de la Gironde et de la Dordogne.

Ce n'était pas seulement à Arras et à Cambrai, d'une part, à Orange, de l'autre, qu'il avait été dérogé au décret qui abolissait les tribunaux et commissions révolutionnaires des départements. Par un arrêté du Comité de Salut public, du 25 floréal (14 mai), la commission militaire de Bordeaux avait eu ordre de reprendre ses fonctions. Elle eut bientôt à frapper d'illustres victimes. L'homme

qui raviva la Terreur à Bordeaux fut ce jeune agent de Robespierre et du Comité qui avait tant contribué à faire enfin cesser les massacres de Nantes : Jullien de Paris. Ce jeune fanatique avait une égale haine pour les Hébertistes tels que Carrier et pour les Girondins, ce qui explique comment, humain à Nantes, il fut implacable à Bordeaux. Il n'eut pas de repos qu'il n'eût fait rappeler à Paris un représentant en mission dans la Gironde, Isabeau, qui, après s'être montré très violent, s'était adouci et se faisait le protecteur des Bordelais. La société bordelaise essaya de gagner Jullien comme elle avait gagné Isabeau. On lui donna des fêtes : il sembla un moment chanceler ; puis il rappela *sa vertu* à son aide, et, à la suite d'un bal, il fit traduire devant la commission militaire toute une famille, père, mère, fille, à laquelle il supposait l'intention de le séduire.

Les exécutions se multiplièrent et Jullien s'acharna à retrouver la trace de ceux des chefs girondins qui s'étaient réfugiés aux environs de Bordeaux, après que la tentative de résistance eut échoué en Normandie. Guadet, Buzot, Barbaroux, Salle, Pétion, étaient restés cachés à Saint-Émilion, durant huit longs mois d'angoisses morales et physiques, d'abord dans un souterrain, puis dans des maisons amies. C'est là qu'ils apprirent les procès et la catastrophe des Vingt-deux et de madame Roland.

Les représentants Tallien et Isabeau avaient mis peu d'ardeur à les chercher. Les émissaires de Julien furent plus actifs et, le 30 prairial (27 juin), Guadet et Salle furent découverts dans un grenier chez le père de Guadet. On les emmena à Bordeaux. Salle écrivit à sa femme une lettre d'adieu d'une grande élévation et d'une simplicité antique, qui contraste avec les habitudes déclamatoires de ce temps. — *Je crois, disait-il, m'être dévoué pour le peuple ; si, pour récompense, je reçois la mort, j'ai la conscience de mes bonnes intentions. J'emporte au tombeau ma propre estime, et, peut-être, un jour, l'estime publique me sera rendue.*

La postérité doit et accorde quelque chose de plus que l'estime à ces héros.

— *Espère, poursuit-il, espère en Celui qui peut tout ! Il est ma consolation au dernier moment, et j'ai trop besoin de penser qu'il faut bien que l'ordre existe quelque part, pour ne pas croire à l'immortalité de mon âme... Comme le dit si bien Rousseau, qui s'endort dans le sein d'un père, n'est pas en souci du réveil.*

Guadet et Salle moururent ensemble à Bordeaux. — *Citoyens, cria Guadet en montant à l'échafaud, voilà le dernier de vos représentants fidèles !*

Informés de l'arrestation de leurs amis, Buzot, Pétion et Barbaroux quittèrent Saint-Émilion la nuit d'après. Pétion et Barbaroux laissèrent des lettres, l'un pour sa femme, l'autre pour sa mère. — *Je m'inquiète peu, écrivait Pétion, de ce que les hommes penseront de moi : j'ai défendu ma Patrie ; j'ai voulu son bien ; ma conscience ne me reproche rien... Je me trouve dans la plus cruelle situation ! Je me jette dans les bras de la Providence... je n'espère pas qu'elle m'en tire !*

Barbaroux, lui, tâchait de faire espérer à sa mère que la Providence lui ferait trouver un asile.

Les trois proscrits, après avoir erré toute la nuit, entendirent des tambours, aperçurent de loin des soldats. Ils se jugèrent perdus et résolurent de ne pas se laisser prendre. Au bruit d'un coup de feu, les soldats accoururent ; ils trouvèrent un homme couvert de sang : c'était Barbaroux ; il n'était point parvenu à se tuer ; il s'était fracassé la mâchoire d'un coup de pistolet. Il fut conduit et décapité à Bordeaux.

Deux jours après, on trouva dans un champ de blé les cadavres de Buzot et de Pétion à demi dévorés par les loups. Ils avaient mieux réussi que Barbaroux à se donner la mort.

Si les proscrits de la Gironde fussent parvenus à se dérober quelques semaines de plus à leurs impitoyables ennemis, ils eussent été sauvés. Un mois après le chef des Marseillais de 92, on devait voir, à son tour, le persécuteur des Girondins, le grand chef des Jacobins, blessé, mutilé de la même manière que Barbaroux, finir de la même tin.

Il ne faut pas juger ces restes infortunés du parti girondin, Buzot surtout, par les écrits qui subsistent de leur triste séjour à Saint-Émilion. Il faut surtout se garder de prendre pour l'opinion réelle et réfléchie de Buzot ses imprécations contre Paris et ses pensées découragées sur la démocratie et sur la France : ce sont là les cris du désespoir dont l'accablaient la mort de madame Roland et la destruction de son parti.

Le vrai testament de la Gironde, c'est celui qu'a écrit Gensonné le jour même de la chute des Girondins, le fatal 2 juin. **Je bénirai le sort qui m'est réservé, si ma mort peut être utile à l'établissement de la République.**

L'histoire a fait justice des calomnies répandues et par les Jacobins et par les contre-révolutionnaires contre ce groupe de patriotes à jamais illustres. Aucun d'eux n'a songé, comme les en accusait la Montagne, à dissoudre et à démembrer notre unité nationale. L'imputation de fédéralisme était-elle néanmoins, à leur égard, complètement fautive ? En fait, oui ! — En idée et en théorie, pas entièrement. Madame Roland rapporte, dans ses Mémoires, l'opinion de Buzot sur le gouvernement fédératif et le gouvernement unitaire. Il croyait à la nécessité **présente** de l'unité pour la France ; mais, au fond, dans l'avenir, dans l'idéal, il penchait pour les petites républiques confédérées. Madame Roland semble approuver cette opinion conforme à celle de son maître Rousseau.

Madame Roland et Buzot ne comprenaient donc pas clairement le rôle de la France dans le monde : la grande unité initiatrice, la nécessité du grand centre intellectuel et moral. Les Montagnards, avec moins de pensée réfléchie, avaient un instinct plus profond que les Girondins : ces violents et sauvages fils des Gaulois sentaient plus juste sur la destinée de la France que les brillants élèves des Grecs et des Romains.

Le philosophe et le savant de génie qui s'était associé aux grands orateurs de la Gironde, Condorcet, ne partageait aucune de leurs erreurs et appréciait admirablement le rôle de Paris et l'unité française.

Au moment où les dernières victimes de la Gironde périrent à Bordeaux et dans la Dordogne, l'horreur allait toujours croissant à Paris. Les espions, les délateurs, comme au temps de ces empereurs romains qu'avait rappelés Camille dans le Vieux Cordelier, inventaient chaque jour un nouveau complot pour se faire valoir et perdre une foule de malheureux. Une tentative d'évasion, à Bicêtre, par des détenus de droit commun, des voleurs, fut transformée en conspiration politique, et l'on joignit à ces misérables un député dantoniste, Osselin, condamné aux fers pour avoir caché une femme accusée d'émigration. Osselin voulut prévenir la guillotine : il s'enfonça un clou dans la poitrine ; on le traîna mourant devant les juges, et, de là à l'échafaud.

Cette atrocité indigna les plus violents **sans-culottes**. Il y avait une sorte d'émulation forcenée entre les ultra-terroristes des deux Comités et les

Robespierristes de la police et du Tribunal révolutionnaire. Barère avait dit : **Il faut épurer la population, évacuer les prisons**. Hermann, le commissaire des administrations et de la police générale, écrit, dans un rapport au Comité de salut public **Il faudrait peut-être en un instant purger les prisons**. Le Comité autorisa Hermann à rechercher les complots dans les prisons. L'autorisation est signée de Robespierre. C'est la seule signature politique qu'il ait donnée pendant qu'il se tenait à l'écart du Comité (7 messidor-25 juin). Il est donc bien responsable de ce que firent Hermann et son auxiliaire Lanne, le chef du bureau spécial de police, institué par l'influence de Robespierre.

Ils découvrirent une prétendue conspiration dans la prison du Luxembourg, et envoyèrent, d'un seul coup, cent cinquante-neuf accusés au Tribunal révolutionnaire : il y avait là beaucoup d'anciens nobles, des militaires, des journalistes, des banquiers. On fut obligé, pour tant de monde, de construire, dans la salle du Tribunal, un échafaudage avec des gradins. Cette masse d'accusés fut jugée et exécutée en trois fournées (19-22 messidor ; 7-11 juillet).

Il n'y avait que dix acquittés.

Il y eut ensuite la **fournée** des Carmes, le 1er thermidor (20 juillet) : quarante-cinq victimes, dont plusieurs grands seigneurs et le général Beauharnais, qui avait commandé sur le Rhin et dont le fils fut Eugène Beauharnais.

C'étaient désormais tous les jours vingt, trente, quarante condamnés : la plus haute noblesse de l'ancienne cour mêlée à des gens de la plus humble condition. Ces nobles, hommes et femmes, plusieurs très avancés en âge, étaient précisément ceux qu'on eût dû épargner, puisqu'ils n'avaient point émigré. Les plus furieux proscriptionnaires, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois eux-mêmes et les hommes du Comité de Sûreté générale, commençaient à crier contre le Tribunal et contre Hermann et Lanne et leurs mouchards de prison, qui **démoralisaient le supplice**, disait Collot.

L'ancien Tribunal révolutionnaire, du 7 avril 1793 au 23 prairial an II (11 juin 1794), en quatorze mois, avait prononcé 1256 condamnations à mort. Le nouveau Tribunal du 22 prairial en prononça 1361, du 23 prairial au 9 thermidor, en six semaines ! La Terreur était comme une effroyable machine lancée sur une pente rapide et dont le mouvement s'accélère jusqu'à ce qu'elle se brise.

La crise intérieure du Gouvernement révolutionnaire approchait.

Le 13 messidor (1er juillet), Robespierre, se croyant fortifié par la victoire de Fleurus et par le retour de Saint-Just, fit aux Jacobins un discours contre ceux qui **veulent soustraire les aristocrates à la justice**, contre la **faction des indulgents**. Il récrimina longuement contre les calomnieux qui l'accusaient d'être un tyran. Il se plaignit que **certains de ses collègues colportassent ces calomnies**. — **Si l'on me forçait de renoncer à une partie des fonctions dont je suis chargé** (celles du Comité), **il me resterait ma qualité de Représentant du peuple, et je ferais une guerre à mort aux tyrans et aux conspirateurs**.

Le 21 messidor (9 juillet), aux Jacobins, il attaqua Barère, qui louvoyait entre lui et ses ennemis.

Payan, l'agent national près de la Commune, et les autres meneurs robespierristes pressaient Robespierre de prendre l'offensive et poussaient à un nouveau 31 mai. Payan convoqua les comités révolutionnaires à la Commune. C'était une véritable révolte contre la loi récente qui prohibait ces réunions.

Le Comité de Salut public annula la convocation, mais ne sévit pas.

On hésitait des deux côtés. Carnot était revenu à la résolution qu'il avait provoquée après la mort de Danton et conseillait d'observer et d'attendre.

Les Comités firent cependant un acte significatif : ils supprimèrent, à la fin de messidor, le bureau de police qui était l'instrument de Robespierre. Barère, dans un rapport à la Convention, du 2 thermidor (20 juillet), fit une allusion hostile à Robespierre, sans le nommer encore.

On assure que Saint-Just avait, à son retour, fait entendre nettement aux deux Comités que le Salut public réclamait la dictature et que le dictateur ne pouvait être que Robespierre. Les Comités avaient, dit-on, repoussé dédaigneusement cette ouverture.

A la veille de la grande lutte dont personne ne pouvait mesurer les conséquences, les deux Comités réunis firent une dernière tentative de conciliation. Le 5 thermidor (22 juillet) au soir, ils mandèrent Robespierre, et lui exposèrent nettement les griefs qu'on avait contre lui. Robespierre et Saint-Just récriminèrent, surtout contre Carnot. Le sombre et dur Billaud-Vareannes fut, cette fois, le plus conciliant : il parut sentir que la chute de Robespierre entraînerait celle des ultra-révolutionnaires du Comité de Salut public. — **Nous sommes tes amis**, dit-il à Robespierre ; **nous avons toujours marché ensemble**.

On ne put s'entendre. Robespierre, au fond, était convaincu de la nécessité de sa dictature, et Saint-Just et Couthon au moins autant que lui. Il paraît que l'on convint toutefois de voiler les dissensions du gouvernement ; mais chacun avait compris que ce n'était là qu'un répit de quelques jours et l'on se prépara au choc décisif.

Le lendemain, Couthon se plaignit aux Jacobins que les Comités eussent fait sortir de Paris une partie des canonnières de la garde nationale, qui passaient pour jacobins et robespierristes ; il en accusa Carnot. Il dit qu'il y avait cinq ou six agents de l'étranger dans la Convention.

Le 7 thermidor (25 juillet), une députation des Jacobins vint accuser devant la Convention **les indulgents** et dénoncer le **commissaire du mouvement des armées** (Carnot), qui, dirent-ils, **semble s'environner de ténèbres**. — **Il a de grands moyens à sa disposition pour la défense de la patrie ; ne peut-il pas en abuser pour la trahir ?**

Barère, effrayé de cette attitude des Jacobins, ménagea de nouveau Robespierre dans un rapport assez vague qu'il présenta, ce même jour, à la Convention, et où il attaqua la mémoire de Danton aussi bien que des Girondins et des Hébertistes, comme pour faire sa cour à Robespierre.

Ce même jour, 7 thermidor, qui doit compter parmi les plus tristes journées des exécutions révolutionnaires, vit monter à l'échafaud le grand poète André Chénier, frère de cet autre poète Marie-Joseph Chénier, à qui l'on doit le *Chant du départ* et tant de nobles poésies républicaines. André Chénier, qui avait fait renaître parmi nous l'inspiration de la poésie antique et la beauté de l'art grec, était resté attaché au parti feuillant et constitutionnel, pendant que son frère se dévouait avec ardeur à la République. André avait écrit contre les Montagnards des pamphlets passionnés et des vers magnifiques qui lui coûtèrent la vie. Son frère, menacé lui-même comme Dantoniste, ne put rien pour le sauver.

Le rapport de Barère avait semblé indiquer que le Comité pouvait encore plier devant Robespierre ou traiter avec lui.

C'eût été un arrêt de mort pour plusieurs députés de la Montagne, qui savaient que Robespierre voulait leurs têtes et que la résistance du Comité de Salut public les avait seule préservés jusque-là. L'un d'eux, Lecointre de Versailles, homme bizarre et un peu grotesque, mais plein de courage, prépara un mémoire à la Convention pour demander la mise en accusation de Robespierre, et ils jurèrent, entre huit ou dix, si cette proposition échouait, **d'immoler le tyran en pleine Convention.**

Parmi eux se trouvaient Barras et Fréron, qui avaient été les tyrans de la Provence. Fréron, ancien ami de Camille et de Lucite, n'avait pas eu le courage de les défendre ; mais, maintenant, menacé à son tour, il était disposé à les venger.

Un autre de ces députés, Tallien, fort maltraité à la Convention par Robespierre et par Couthon, s'était humilié devant eux pour les apaiser. Il reçut, d'une femme qu'il aimait et qui avait été arrêtée comme suspecte, la lettre suivante : **Je vais demain au Tribunal révolutionnaire ; je meurs avec le désespoir d'avoir été à un lâche comme vous.**

Tallien acheta un poignard et résolut de s'en frapper, s'il ne pouvait frapper Robespierre.

Robespierre procéda comme il l'avait fait tant de fois. Il avait d'abord lancé en avant les Jacobins pour ébranler la Convention ; puis il attaqua en personne. Il prononça, le 8 thermidor (26 juillet), un grand discours qu'il préparait depuis un mois.

Il débute par un long et habile plaidoyer contre l'accusation d'aspirer à la tyrannie. Il se défend d'avoir projeté de proscrire **des membres irréprochables de la Convention.** Il insiste sur l'opposition qu'il a faite à la proscription d'une **partie de l'Assemblée.** Il désignait par là les soixante-deux députés de la droite détenus comme suspects, et dont il avait empêché la mise en accusation. C'était un appel à la droite et au centre. Il s'adressa, d'autre part, aux restes des groupes de la Montagne dont il avait immolé les chefs.

Je ne connais, dit-il, **que deux partis, celui des bons et celui des mauvais citoyens ; je n'impute pas les crimes de Brissot, de Danton ou d'Hébert à ceux que ces conspirateurs ont trompés.**

De la défensive, il passa à l'offensive. **La fureur de mes ennemis, dit-il, a redoublé depuis la fête de l'Être suprême, que ne peuvent me pardonner les apôtres de l'athéisme et de l'immoralité.** — Et il se plaint d'avoir été insulté, pendant la fête même, par des Représentants du peuple.

Il se plaint du système que suivent ses ennemis pour le rendre responsable, à lui seul, **de tout ce qui se fait de rigoureux ou même d'inique.**

La force de la calomnie, l'impuissance de faire le bien et d'éviter le mal, m'a forcé d'abandonner absolument mes fonctions de membre du Comité de Salut public. Voilà six semaines que ma prétendue dictature est expirée et que je n'ai aucune espèce d'influence sur le Gouvernement. — La patrie en a-t-elle été plus heureuse ? Je le souhaite ! — Dans quelles mains sont aujourd'hui les armées, les finances et l'administration de la République ? — Dans les mains de la coalition qui me poursuit. — Ce n'est pas assez pour eux d'avoir éloigné un

surveillant incommode ; ils méditent de lui arracher le droit de défendre le peuple avec la vie. — Je la leur abandonnerai sans regret !... La mort n'est pas, comme on l'a dit, *un sommeil éternel* ! Effacez des tombeaux cette maxime gravée par des mains sacrilèges — celles des Hébertistes, qui inscrivaient sur la porte des cimetières : *La mort est un sommeil éternel* ! —... cette maxime qui décourage l'innocence opprimée et qui insulte à la mort ! Gravez-y plutôt celle-ci : *La mort est le commencement de l'immortalité* !

Tout auprès de ces hautes idées religieuses, introduites d'une façon inattendue et brusque dans une polémique politique, éclatent, par une dissonance étrange et qui est bien dans le caractère de Robespierre, des récriminations haineuses et implacables. Il se plaint que le décret contre les Anglais soit perpétuellement violé, c'est-à-dire qu'on ne passe pas au fil de l'épée les Anglais vaincus ; il se plaint qu'on joue des comédies philanthropiques dans la Belgique reconquise, c'est-à-dire qu'on traite amicalement des populations qui, après s'être tournées contre nous, reviennent à la France.

Il accuse ceux qui conduisent les affaires publiques (le Comité) d'incliner à l'indulgence et de favoriser l'aristocratie. — *L'intrigue et l'étranger triomphent ! — On éloigne nos canoniers ; on intrigue dans l'armée : donc, on conspire. La Contre-révolution est dans l'administration des finances ! Quels en sont les administrateurs suprêmes ? — Des aristocrates et des fripons connus !*

Dans son discours écrit qui a été imprimé, il nommait Cambon ; mais il ne prononça pas ce nom à la tribune.

Il le désignait suffisamment, et il attaqua le système des assignats comme inventé par l'étranger pour affamer la France.

Il en revient, après notre victoire, à l'idée par lui émise avant la campagne que les tyrans retirent leurs armées pour nous laisser à nos dissensions. Et il renouvelle ses prédictions de 91 et 92 sur l'avènement du despotisme militaire.

Laissez flotter un moment les rênes de la Révolution ; vous verrez le despotisme militaire s'en emparer et le chef des factions renverser la représentation nationale civile : un siècle de guerre civile et de calamités désolera notre patrie, et nous périrons pour n'avoir pas voulu saisir un moment marqué dans l'histoire des hommes pour fonder la Liberté !

La défaite des factions rivales a comme émancipé tous les vices.

C'était bien la peine, alors, de tuer tous les chefs des partis ! En détruisant toutes les forces libres et en poussant à outrance à la dictature révolutionnaire, Robespierre avait tout fait pour aplanir la voie à ce despotisme militaire qu'il redoutait et qu'il préparait.

Et il conclut ainsi :

Disons la vérité ! Disons qu'il existe contre la liberté publique une coalition criminelle qui intrigue au sein même de la Convention ; que cette coalition a des complices dans les deux Comités. — Quel est le remède à ce mal ? — Épurer les deux Comités et constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention.

Il laissait la menace suspendue sur la tête de ses adversaires, qu'il accusait sans les nommer, en sorte que chacun pouvait se croire en péril. C'était une grande faute, et qui lui enlevait le bénéfice de l'habileté avec laquelle il avait cherché à rassurer la masse de l'Assemblée.

Un ennemi de Robespierre, Lecointre de Versailles, par un mouvement difficile à expliquer, demanda l'impression du discours. Un autre député anti-robespierriste, Bourdon de l'Oise, s'y opposa. Barère, au contraire, l'appuya, parce que, dit-il, dans un pays libre, il n'est aucune assertion qui ne doive pouvoir être examinée et combattue.

Couthon proposa que le discours fût envoyé à toutes les communes de France.

La Convention ordonna l'envoi.

Robespierre semblait triompher.

Cambon s'élança à la tribune.

— Avant d'être déshonoré, s'écria-t-il, je parlerai à la France !

Il se défendit avec l'énergie d'un caractère indomptable et d'une conscience sans reproches. — Étranger, dit-il, à toutes les factions, je les ai dénoncées tour à tour lorsqu'elles ont attaqué la fortune publique. — Il est temps de dire la vérité tout entière. Un seul homme paralyse la volonté de la Convention ; cet homme, c'est Robespierre !

Robespierre recula. Tout à l'heure, il avait traité les administrateurs des finances de fripons : maintenant, il dit qu'il blâmait les idées de Cambon en finances, sans attaquer ses intentions !

Billaud-Varennes prit la parole : — Je demande, dit-il, que la Convention examine le discours de Robespierre avant de l'envoyer aux communes. J'aime mieux que mon cadavre serve de trône à un ambitieux que de devenir, par mon silence, le complice de ses forfaits. Je demande le renvoi du discours aux deux Comités.

— Quoi ! s'écria Robespierre ; on renverrait mon discours à l'examen de ceux que j'accuse !

— Nommez ceux que vous accusez ! cria-t-on.

J'ai proposé, dit Barère, l'impression du discours de Robespierre, parce que, dans un pays libre, on doit tout publier. Nous répondrons à cette déclamation par les victoires de nos armées !

Et il lut les dépêches qui annonçaient la prise de Nieuport, la prise de Bruxelles et de Malines, l'entrée des Français à Anvers aux acclamations d'un peuple immense.

C'était la réponse de Carnot aux accusations de Robespierre et de Saint-Just.

L'envoi du discours aux communes fut révoqué : la séance, après un premier succès pour Robespierre, finit par une défaite.

Le centre et la droite avaient lâché pied. Ils n'étaient pas allés, toutefois, jusqu'à renvoyer le discours aux Comités, comme l'avait demandé Billaud.

Je n'attends plus rien de la Montagne, dit Robespierre en rentrant chez lui ; mais la masse de la Convention m'entendra !

Le soir, il alla relire son discours aux Jacobins. Il fut passionnément applaudi.

— C'est mon testament de mort, leur dit-il. Je vous laisse ma mémoire : vous la défendrez ! Je vais boire la ciguë !

— **Je la boirai avec toi**, cria le peintre David, qui, dans un de ses plus beaux tableaux, avait peint Socrate buvant ce poison qu'on donnait, chez les Athéniens, aux condamnés à mort.

Le président du Tribunal révolutionnaire, Dumas, déclara que le gouvernement était devenu contre-révolutionnaire. Il se tourna vers Billaud-Varennnes et Collot d'Herbois, qui étaient venus hardiment pour tenir tête à Robespierre dans son quartier général des Jacobins. — **Vous aurez le sort d'Hébert et de Danton !** leur cria Dumas.

Ils voulurent prendre la parole. On les accabla d'imprécations. — **Les conspirateurs doivent périr !** dit Couthon. — La majorité du club se leva en criant : **Les conspirateurs à la guillotine !**

Billaud et Collot durent s'enfuir, et la minorité les suivit. Pendant ce temps, la Commune, dirigée par un homme très vigoureux et très capable, Payan, préparait un 31 mai pour le lendemain. Elle autorisait le commandant de la garde nationale à convoquer les bataillons des sections pour le thermidor à 7 heures.

Les deux plus énergiques meneurs du parti, Payan et le vice-président du Tribunal révolutionnaire, Coffinhal, un des rédacteurs de ces bulletins du Tribunal que nous avons signalés comme si infidèles, vinrent offrir à Robespierre l'insurrection toute prête. Il refusa. Il espérait encore regagner la Convention par sa parole et la retourner contre les Comités.

Collot d'Herbois, au sortir des Jacobins, avait couru au Comité de Salut public. Ses collègues, sauf Robespierre et Couthon, étaient là travaillant comme à l'ordinaire. Carnot étudiait des cartes et des plans ; Saint-Just écrivait seul à une table. Collot lui saisit le bras en criant avec fureur : **Tu rédiges notre acte d'accusation !**

— **Tu ne te trompes pas, Collot**, répondit Saint-Just avec un froid **de marbre**, comme le raconta le lendemain Collot ; **j'écris ton acte d'accusation** ; et, se tournant vers Carnot : **Tu n'y es pas oublié non plus !**

Et il récrimina en imputant, à son tour, à la majorité des Comités de préparer la mise en accusation de Robespierre.

Les membres présents des Comités nièrent. Saint-Just, alors, revint sur sa réponse à Collot et dit que le rapport qu'il rédigeait exposait des griefs, mais n'allait pas jusqu'à proposer une mise en accusation. Il finit par promettre de lire son rapport aux deux Comités avant la séance de la Convention.

Durant cette violente discussion, qui avait rempli toute la nuit, Cambon, Fréron, Lecointre de Versailles étaient venus, l'un après l'autre, presser les Comités de faire arrêter le maire Fleuriot-Lescot, l'agent national Payan et le commandant Hanriot. Les Comités mandèrent les autorités municipales, puis les laissèrent repartir. Saint-Just s'en alla à 5 heures du matin.

Les Comités avaient hésité à frapper, comme Robespierre avait hésité à autoriser un mouvement insurrectionnel.

Pendant ce temps perdu par les Comités, les meneurs de la Montagne, ceux qui sentaient leur tête en jeu, avaient été plus actifs ; ils avaient négocié avec la droite et le centre de la Convention.

Ils leur promettaient d'arrêter la Terreur. — **Vous y passerez à votre tour, leur disaient-ils, si Robespierre l'emporte.** Par deux fois, leurs avances furent

repoussées. Ils revinrent à la charge. Les hommes les plus influents de la droite, les anciens Constituants Boissy-d'Anglas, Durand de Maillane et autres, qui, la veille encore, assuraient Robespierre de leur admiration — Boissy-d'Anglas l'appelait l'Orphée de la France —, cédèrent enfin ; ils pensèrent que la majorité et le Gouvernement finiraient par leur revenir si le dictateur tombait.

Les deux Comités réunis attendaient Saint-Just et son rapport. Il ne parut pas. A midi, on apporta une lettre le sa part : **L'injustice, écrivait-il, a flétri mon cœur ; je veux l'ouvrir tout entier à la Convention nationale.**

On apprit en même temps que la séance était ouverte et Saint-Just à la tribune.

Allons ! s'écria le vieux Rühl, du Comité de Sûreté générale : **allons démasquer ces scélérats, ou présenter nos têtes à la Convention !**

Les deux Comités se transportèrent aussitôt à l'Assemblée. A leur entrée, ils furent applaudis par les tribunes, ordinairement si robespierristes. C'était un signe et un présage.

Le rapport de Saint-Just était tout différent de sa manière habituelle. Il était très mesuré, moins éclatant, mais plus pratique que le grand discours de Robespierre. Saint-Just avait jugé la situation, et tempéré et limité le plus possible ses accusations. Il ne les faisait porter que sur quatre membres du Comité de Salut public, Carnot, Barère, Billaud-Varennnes et Collot d'Herbois, plus âprement sur ces deux derniers. Encore ne concluait-il pas formellement contre eux. **Je désire,** disait-il, **qu'ils se justifient.**

Il demandait que tout acte des Comités portât au moins six signatures, afin d'écartier les accusations de triumvirat et de dictature, et il proposait, en termes assez vagues, qu'on rédigeât des institutions qui, sans rien faire perdre au Gouvernement de son ressort révolutionnaire, l'empêchassent de tendre à l'arbitraire, de favoriser l'ambition et d'opprimer ou d'usurper la représentation nationale.

C'était là une retraite habile, et qui semblait rendre les transactions possibles. Mais, alors, pourquoi avoir rompu avec les Comités en leur manquant de parole ? — C'était au sein des Comités qu'il eût fallu renouveler la tentative de conciliation du 5 thermidor. On n'était pas là si résolu à la lutte qu'on eût repoussé la discussion.

Les membres des Comités, n'ayant pas vu reparaître parmi eux Saint-Just, étaient convaincus qu'il n'était à la tribune que pour demander leurs têtes. Les meneurs de la Montagne, assurés de la droite, étaient, de leur côté, **décidés à en finir.**

Ils étaient convenus de ne laisser parler ni Robespierre ni Saint-Just. On prétend que Sieyès, qui, depuis longtemps, se taisait et se faisait oublier sur les bancs du centre, aurait dit : **la mort sans phrases !**

Aux premiers mots de Saint-Just, Tallien l'interrompit ; puis Billaud-Varennnes. Barrère, revenu au désir de transiger, tâcha d'arrêter Billaud ; mais celui-ci, exaspéré de l'accueil qu'il avait reçu aux Jacobins la veille, éclata par une harangue fougueuse, incohérente, et remua violemment l'Assemblée. — **L'Assemblée, dit-il, est entre deux égorgements ! Elle périra si elle est faible !**

— **Non, non !** crièrent de toutes parts les députés, en se levant et en agitant leurs chapeaux. Les tribunes répondirent par les cris de : — **Vive la Convention, vive le Comité !**

Nous mourrons tous, reprit Billaud, pour sauver la liberté ; il n'y a pas ici un seul représentant qui voulût exister sous un tyran !

— Non, non ! crièrent les députés : périssent les tyrans !

Mais, lorsque Billaud, entassant au hasard toute espèce de griefs contre Robespierre, s'avisa de lui reprocher d'avoir protesté comme un furieux la première fois que lui, Billaud, avait dénoncé Danton au Comité, des murmures s'élevèrent. Ces paroles glacèrent la Montagne ; elles désarmaient Dubois-Crancé, Merlin de Thionville et bien d'autres. Si quelque chose pouvait sauver Robespierre, c'était cette explosion ultra-terroriste de Billaud.

Robespierre s'élança à la tribune. Ceux qui se croyaient perdus s'il échappait poussèrent des cris furieux : — **A bas le tyran !** Le tumulte devint effroyable.

Tallien déclara qu'il s'était armé d'un poignard pour percer le sein du nouveau Cromwell, si la Convention n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. Il demanda l'arrestation d'Hanriot et de son état-major.

On vota l'arrestation d'Hanriot, puis celle du président du Tribunal révolutionnaire, Dumas, pour sa conduite aux Jacobins la veille.

Robespierre insista de nouveau pour avoir la parole. Les cris étouffèrent sa voix. L'Assemblée vota une proclamation au peuple, rédigée par Barère.

Barère y réfutait le discours de Robespierre de la veille, en peu de mots, mais sans toutefois l'accabler. Il pouvait encore échapper.

La séance se prolongeait. Les accusations s'accumulaient confusément. Tallien les résuma et les concentra violemment et habilement sur le discours de la veille et sur la séance des Jacobins.

Robespierre se tourna vers la Montagne, cherchant du regard s'il n'y retrouverait pas un appui. Les uns, Dantonistes ou Hébertistes, lui lançaient des invectives. Les autres, un petit nombre de patriotes indépendants des partis, détournaient tristement la tête, répugnant à l'accabler et ne voulant pas sauver en lui la dictature.

Robespierre, désespéré et furieux, se retourna vers la droite : **Vous, hommes purs !** leur cria-t-il, **c'est à vous que je m'adresse et non aux brigands !...** La droite ne répondit que par des clameurs ironiques.

Tous les partis dont il avait abattu les hautes têtes le repoussaient. Il semblait que chacun des groupes de l'Assemblée vit les ombres de ses morts étendre la main sur l'accusé comme pour dicter son arrêt : ici, Danton, Camille et Lucile ; là madame Roland et Vergniaud ; plus loin, Thouret et Barnave !

Robespierre, haletant, s'adressa de nouveau au président : **Pour la dernière fois, président des assassins, je te demande la parole !**

Le président était le Dantoniste Thuriot, qui venait de remplacer Collot-d'Herbois. Thuriot ne répondit qu'en agitant violemment sa sonnette.

La voix de Robespierre s'éteignait dans sa gorge.

Le sang de Danton l'étouffe ! cria le député Garnier de l'Aube.

Robespierre se redressa et lança un mot terrible : **Ah ! vous voulez venger Danton ! — Lâches ! pourquoi ne l'avez-vous pas défendu ?**

Deux Montagnards obscurs, Louchet et Lozeau, demandèrent la mise en accusation de Robespierre.

Devant cette grande et redoutable résolution, l'Assemblée un moment hésita. Les applaudissements furent d'abord isolés ; mais bientôt ils éclatèrent de toutes parts.

Je suis aussi coupable que mon frère, s'écria Robespierre jeune : je demande aussi le décret d'accusation contre moi !

Robespierre essaya d'empêcher qu'on n'acceptât ce sacrifice et de défendre son frère. Il apostropha de nouveau le président de l'Assemblée.

Une voix cria : **Président, est-ce qu'un homme sera le maître de la Convention ?**

— **Il l'a été trop longtemps**, dit une autre voix.

— **Ah !** cria Fréron, **qu'un tyran est dur à abattre !**

On cria : **Aux voix l'arrestation !**

Elle fut décrétée.

Louchet, le premier qui l'avait demandée, dit : **Nous avons entendu voter l'arrestation des deux Robespierre, de Saint-Just et de Couthon !**

— **Oui ! oui !** cria-t-on de tous côtés.

Couthon déclara courageusement qu'il acceptait sa part de responsabilité dans les actes de ses amis.

Lebas, l'ami de Robespierre et le compagnon des missions de Saint-Just, s'élança à la tribune. Des représentants qui l'estimaient essayèrent de le retenir. Il les repoussa et dit : **Je ne veux point partager l'opprobre de ce décret ; je demande aussi à être arrêté !**

Son arrestation fut décrétée.

Citoyens, dit Collot-d'Herbois, **vous avez sauvé la patrie ! Vos ennemis voulaient refaire une insurrection du 31 mai !**

— **Il en a menti !** cria Robespierre.

Le tumulte était épouvantable. Les huissiers n'osaient exécuter l'arrestation de ces hommes qui faisaient trembler tout le monde.

A la barre ! à la barre ! cria-t-on ; **qu'ils descendent à la barre !**

Ils y descendirent.

Citoyens, reprit Collot-d'Herbois, **les rois vaincus n'avaient plus qu'une ressource : la guerre civile au sein de la Convention, pour nous forcer d'accepter un tyran ; mais jamais le peuple français n'aura de tyrans !**

— **Non ! non !** cria-t-on ; **vive la République !** On emmena les accusés. La séance fut suspendue. Il était cinq heures et demie du soir.

Au bruit de ce qui se faisait dans la Convention, le bourreau, le fameux Sanson, par les mains duquel avaient passé roi, reine et tous les chefs de partis, vint demander à Fouquier-Tinville s'il ne fallait pas suspendre les exécutions du jour. **Rien ne doit arrêter le cours de la justice**, répondit Fouquier. On emmena quarante-cinq condamnés sans escorte, Hanriot ayant rassemblé autour de lui tous les gendarmes, en vue du mouvement projeté. L'exécuteur et ses aides

espéraient qu'on leur enlèverait leurs victimes pendant la route ; le faubourg Saint-Antoine était agité ; des hommes du peuple commençaient à arrêter les charrettes des condamnés. Hanriot, par malheur, courait en ce moment le faubourg avec ses gendarmes. Il dispersa l'attroupement et ordonna au funèbre cortège de poursuivre son chemin. Les quarante-cinq malheureux eurent le sort de leurs devanciers.

L'arrestation de Robespierre et de ses collègues n'avait pas décidé la question. Le parti robespierriste conservait des moyens d'action considérables. A l'heure même où la Convention suspendait sa séance, la Commune, menée par des gens très énergiques, prenait une attitude ouvertement insurrectionnelle. L'agent national Payan rédigeait une violente adresse au peuple, qu'il fit signer au maire Fleuriot-Lescot, contre [les scélérats qui oppriment la Convention et qui poursuivent Robespierre et ses amis](#). On arrêta à l'Hôtel de ville les envoyés des deux Comités ; on convoqua les autorités parisiennes et les sections ; on manda l'artillerie des sections. On mit [les patriotes décrétés d'arrestation sous la sauvegarde du peuple](#). On sonna le tocsin de l'Hôtel de ville. On fit annoncer aux Jacobins que le conseil général de la Commune était insurgé contre [les nouveaux conspirateurs](#).

Les Jacobins répondirent qu'ils voulaient vaincre ou mourir plutôt que de subir le joug des conspirateurs ; qu'ils étaient en permanence.

Le Conseil général de la Commune nomma un comité d'exécution [pour le salut de la République](#).

Si le chef militaire des Robespierriéristes eût valu les chefs civils, la Convention eût été probablement perdue ; mais le commandant Hanriot ne sut que courir les rues, ivre, à la tête de ses gendarmes, appelant aux armes le peuple, qui se montrait étonné, troublé, et qui ne le suivait pas.

Hanriot s'était porté d'abord au faubourg Saint-Antoine, sans réussir à l'entraîner. Il revint de là vers les Tuileries. Le faible poste qui gardait la Convention lui barra le passage, et un huissier signifia aux gendarmes le décret rendu contre lui. Les gendarmes hésitèrent : Hanriot ne sut pas les enlever et rentra avec eux dans la rue Saint-Honoré. Deux députés sommèrent les gendarmes de l'arrêter : ils obéirent. Hanriot et ses aides de camp furent conduits, garrottés, au Comité de Sûreté générale.

Le Conseil général de la Commune, averti de cet échec, envoya le vice-président du Tribunal révolutionnaire, Coffinhal, avec ce qu'il avait de canonnières parisiens, [pour délivrer les patriotes détenus](#).

Coffinhal, homme d'action très vigoureux, alla droit au Comité de Sûreté générale et délivra Hanriot. Les gendarmes laissèrent faire les canonnières.

Coffinhal ne put délivrer, avec Hanriot, Robespierre et ses collègues, qui, des Comités, avaient été envoyés en diverses prisons ; mais il eût pu faire bien plus, si Hanriot avait eu la même énergie que lui. Les gendarmes, entraînés par l'exemple des canonnières, étaient revenus à leur ancien chef ; la Convention, qui venait de rentrer en séance, n'avait encore autour d'elle qu'une poignée de soldats.

Coffinhal voulait attaquer. Aux cris de [hors la loi !](#) poussés par un groupe dans la cour des Tuileries, le cœur défailloit à Hanriot, et il tourna bride vers l'Hôtel de ville.

Robespierre avait été conduit à la prison du Luxembourg ; mais le concierge, par ordre de la Commune, avait refusé de le recevoir. Robespierre ne voulut point se rendre à l'Hôtel de ville ; il prétendait respecter le décret rendu par la Convention contre lui, et il espérait être acquitté par le Tribunal révolutionnaire, comme l'avait été Marat. Il se fit conduire à l'administration de la police (depuis, la Préfecture de police), dans la Cité, se maintenant volontairement en état de détention. Il résista au premier appel de la Commune. Coffinhal vint l'enlever, l'emporter, pour ainsi dire, malgré lui, à l'Hôtel de ville.

Vous me perdez ! disait-il ; **vous perdez la République !**

Il fut rejoint à l'Hôtel de ville par son frère, Saint-Just, Couthon et Lebas, enlevés, par ordre de la Commune, des prisons où ils avaient été conduits.

La Convention s'était crue un moment perdue, quand elle avait appris qu'Haenriot délivré était à sa porte. Le président Collot-d'Herbois avait dit d'une voix lugubre : **Citoyens, voici l'instant de mourir à notre poste !**

La Convention, n'étant pas attaquée, attaqua. Elle nomma Barras commandant de la garde nationale. Elle déclara hors la loi la municipalité, puis tous les fonctionnaires publics rebelles, et Robespierre et **tous ceux qui s'étaient soustraits à un décret d'arrestation.**

Des détachements de garde nationale venaient peu à peu se grouper autour de la Convention. Beaucoup de sections envoyaient protester de leur dévouement à la Représentation nationale. Un certain nombre se déclaraient pour Robespierre et pour la Commune. D'autres étaient partagées. Il y en avait qui se portaient d'un côté, pendant que leurs comités révolutionnaires allaient de l'autre. Ces comités, qui n'étaient plus élus par les sections, mais désignés par les Comités de Salut public et de Sûreté générale, avaient perdu leur influence.

La vérité est que la masse parisienne ne remua pas durant cette fameuse nuit. La lutte était entre deux minorités qui flottaient, bien des gens incertains passant et repassant de l'une à l'autre.

Il n'y avait là rien qui ressemblât aux anciennes journées de la Révolution, au 14 Juillet, au 10 Août. La majorité de la population, affaiblie de ses éléments les plus énergiques qui étaient aux armées, et surmenée et comme stupéfiée par tant d'événements terribles, était devenue inerte. La Cité, siège du Tribunal révolutionnaire, resta longtemps neutre. Le président Dumas et le vice-président Coffinhal étaient avec l'insurrection à la Commune ; Fouquier-Tinville se réservait ; Hermann, le commissaire robespierriste de l'intérieur et de la police générale, avait tourné : il avait signé les ordres d'arrestation envoyés par les deux Comités. Le bourdon de Notre-Dame ne sonna pas. La garde nationale de la Cité se déclara enfin pour la Convention et occupa le Pont-Neuf avec du canon.

Les deux grands faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau s'agitaient, mais ne descendaient pas. Les partisans de la Convention les troublaient en répandant le bruit que Robespierre voulait refaire un Roi.

Si Robespierre et Saint-Just eussent saisi vivement l'offensive et se fussent montrés aux canonnières, aux gendarmes et aux sectionnaires assemblés en armes sur la place de l'Hôtel de ville, leurs chances eussent encore été grandes. Les faubourgs, qui ne prenaient pas l'initiative, eussent peut-être suivi.

Mais Robespierre hésitait, en proie à de cruelles angoisses, et Saint-Just, l'homme d'action, ne semble pas avoir poussé à agir avec sa décision accoutumée.

Ce fut le paralytique Couthon qui se montra le plus décidé.

En arrivant à l'Hôtel de ville, il dit : **Il faut tout de suite écrire aux armées !**

— **Au nom de qui ?** répondit Robespierre.

Au nom de qui ? — C'est-à-dire : **de quel droit ?** Cet homme fatal avait donc gardé une conscience !

Payan et d'autres meneurs avaient rédigé une proclamation insurrectionnelle adressée aux sections : on la présenta à signer à Robespierre. Il traça les premières lettres de son nom ; puis il laissa tomber la plume... il n'acheva pas !

On ignore s'il s'abstint volontairement d'achever, ne pouvant se décider à consommer l'acte de révolte et d'usurpation, ou bien s'il fut interrompu par le coup qui le frappa.

Le papier sur lequel a rejailli son sang existe encore.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que le trouble de sa conscience ne lui ait fait perdre les heures décisives. Il avait exercé eu fait une cruelle tyrannie, mais en se la déguisant à lui-même par des sophismes. Quand l'usurpation se présenta devant lui, en face, ouvertement, brutalement, il recula !

Lorsque nous songeons à tout le mal qu'il a fait, lorsque nous condamnons sa mémoire, rappelons-nous, si nous voulons être justes, qu'il est mort pour avoir hésité à être un tyran !

La mort approchait. Deux colonnes de soldats et de gardes nationaux, conduites, l'une par Barras et Fréron, l'autre par le député Léonard Bourdon, ancien ami de Chaumette, marchaient sur l'Hôtel de ville par la rue Saint-Honoré et par les quais. La troupe de Léonard Bourdon se composait principalement des gardes nationaux des Gravilliers et des Arcis, deux sections ultra-révolutionnaires entre toutes. Chaumette y avait été extrêmement populaire. Une partie même allait au delà de Chaumette. Des idées de partage et de communisme s'y étaient répandues ; Robespierre en avait poursuivi rudement les propagateurs et avait causé la mort du plus connu, le prêtre Jacques Roux. Les amis de Jacques Roux et ceux de Chaumette entraînaient leurs sections pour les venger.

Les canonniers, les gardes nationaux, les hommes à piques, rassemblés sur la place de l'Hôtel de ville, ne recevant aucune direction d'Hanriot et travaillés par les agents de la Convention, s'étaient découragés et peu à peu dispersés. Ce qui en restait ne tira pas sur les têtes de colonnes des troupes conventionnelles.

En tête de la colonne de Léonard Bourdon se trouvait un jeune gendarme appelé Méda. C'était lui qui, dans l'après-midi, s'était, le premier, tourné contre Hanriot et lui avait mis la main au collet. Il sentait que, si Robespierre l'emportait, il s'agissait pour lui de la guillotine, et il s'était résolu à un coup désespéré.

Il profita de la confusion qui régnait à l'intérieur de l'Hôtel de ville pour y entrer, suivi de quelques grenadiers de la garde nationale. Il avança de salle en salle, à travers la foule tumultueuse et troublée des Robespierristes, en se faisant passer pour une ordonnance de leur parti. Il pénétra jusque dans la pièce où étaient Robespierre et ses amis, saisit un pistolet et fit feu.

Robespierre tomba. La balle lui avait fracassé la mâchoire.

Les grenadiers qui suivaient le gendarme accoururent. Il n'y eut aucune résistance. La plupart des Robespierriens réunis dans l'Hôtel de ville cherchèrent à fuir, mais furent pris par les troupes qui entouraient l'édifice. Lebas se brûla la cervelle. Robespierre jeune se jeta par la fenêtre ; on le releva mutilé, mais respirant encore. Hanriot, lui, ne se précipita pas, mais fut précipité par Coffinhal, qui l'avait saisi à bras le corps, en criant : **Lâche ! c'est toi qui nous as perdus !** Saint-Just se laissa arrêter en silence avec Couthon.

A deux heures du matin, tout était fini. On apporta les blessés et l'on traîna les prisonniers à la Convention. L'impassible Saint-Just ne s'émut que lorsqu'il vit Robespierre étendu sanglant sur une table. Parmi les cruelles douleurs que lui causait sa blessure, parmi les injures et les moqueries de gens qui, la veille, étaient à ses pieds, la constance de Robespierre ne se démentit pas un instant : il ne poussa pas une plainte.

Le 10 thermidor, à une heure de l'après-midi, Robespierre et Saint-Just comparurent à leur tour devant ce Tribunal révolutionnaire où ils avaient fait envoyer tous les grands chefs de partis. Le président du Tribunal de prairial, Dumas, comparaisait, à côté d'eux, devant ses collègues de la veille ; mais l'accusateur public n'avait pas changé. Fouquier-Tinville requit contre Robespierre, comme il avait requis contre Vergniaud, contre Marie-Antoinette, contre Danton.

Il n'y avait qu'à constater l'identité, Robespierre et ses amis étant hors la loi.

L'échafaud avait été rétabli sur la place de la Révolution. On devait au moins à de tels condamnés de les envoyer là où étaient tombées toutes les grandes victimes.

Les rues, les fenêtres, jusqu'aux toits étaient combles sur le passage du cortège. On revit là en foule ce monde élégant qui se tenait depuis longtemps caché. **Les furies de la guillotine** étaient remplacées par d'autres insulteurs. A la colère publique qui faisait explosion après une compression si longue et si dure, se mêlaient déjà les espérances et les joies de la Contre-Révolution.

Robespierre et Saint-Just subirent avec une fermeté silencieuse les outrages et les huées. Robespierre ne laissa voir d'émotion que lorsqu'une bande de gens qui suivaient les charrettes les firent arrêter et se mirent à danser en rond dans la rue Saint-Honoré, devant cette maison Duplay où il avait reçu, depuis 1791, une hospitalité si désintéressée et si dévouée. Là étaient toutes ses affections. La fille aînée des Duplay, qu'il devait épouser, porta son deuil toute la vie.

Saint-Just monta à l'échafaud, aussi fier qu'à Fleurus.

Robespierre gravit après lui d'un pas assuré. Le valet du bourreau arracha brutalement le bandage de sa mâchoire brisée. La douleur lui fit pousser un cri affreux qui retentit dans toute la place, puis il livra sa tête.

Avec eux périrent Couthon, Robespierre jeune et Hanriot, qu'on avait liés mourants sur la charrette, Dumas, Payan, le maire Fleuriot-Lescot, vingt-deux des leurs, en tout.

Le lendemain, 11 thermidor (29 juillet), on guillotina en masse le Conseil général de la Commune, soixante-dix personnes. Il y avait, dans le nombre, des gens inoffensifs, qui, s'étant rendus à la convocation des autorités municipales sans savoir ce qu'on allait faire, n'avaient pas osé refuser leurs noms et n'avaient pu se retirer.

La Terreur semblait n'avoir fait que changer de main.

Si contraire qu'on puisse être à Robespierre, on sent, quand il disparaît, se faire dans la Révolution un vide immense. On sent se fermer une grande phase de l'histoire, la phase de ces cinq prodigieuses années qui valent des siècles, comme il l'avait dit, et durant lesquelles s'étaient succédé plusieurs générations de tribuns, de grands chefs révolutionnaires ; lui seul toujours là immuable, ayant paru à la première heure et ne tombant qu'à la dernière. On comprend que, pour bien des patriotes, il ait semblé la Révolution elle-même, et que beaucoup l'aient crue abattue avec lui.

Robespierre, né vertueux, avait été perdu, non par les vices, non par les tentations vulgaires, mais par l'orgueil. Lui, l'homme religieux, il avait oublié que l'orgueil était le péché suprême des antiques religions : le péché de l'homme qui se croit infallible, qui se fait Dieu.

Cet homme qui a commis de si horribles injustices, il croyait pourtant à Dieu, à la morale, au droit : s'imaginant être, ainsi que l'a dit le conventionnel Bailleux, **une créature privilégiée, un être mis au monde pour en devenir le régénérateur et l'instituteur**, il entendait se dévouer à la fondation d'une société épurée et libre. On serait aussi injuste envers lui qu'il l'a été envers d'autres, si on le confondait avec ces ambitieux sans foi, sans idéal, sans notion de devoir, qui ne croient qu'à la fatalité, à ce qu'ils nomment **leur étoile**, méprisent l'espèce humaine et sacrifient sur les champs de bataille des générations entières à leurs satisfactions égoïstes et à leurs caprices.

Que serait-il arrivé, si Robespierre eût réussi ? — Il aurait eu beau détruire ses adversaires et asservir la Convention, il n'eût jamais pu faire accepter paisiblement à la France ce régime de couvent démocratique que Saint-Just le poussait à exagérer au delà de ses propres idées.

Il n'y aurait eu qu'un moyen de s'assurer pour un temps le pouvoir, moyen impossible personnellement à Robespierre, mais dont Saint-Just aurait été capable : jeter la France armée sur l'Europe, aller vivre, le glaive en main, aux dépens de l'Europe, car nous ne pouvions plus entretenir longtemps nos quatorze armées avec nos assignats dépréciés et notre commerce ruiné.

Mais, alors, la dictature de Robespierre, le théoricien à bout d'idées et de force, s'absorbait nécessairement dans celle de Saint-Just, l'homme d'action et de combat !

Si Saint-Just avait vécu, il n'y eût peut-être pas eu de Napoléon ; Saint-Just aurait tenté une République romaine, ou plutôt spartiate, comme Napoléon tenta un Empire romain. L'une eût été aussi étrangère que l'autre au vrai génie de la France et aux tendances de l'Europe moderne. L'une se fût brisée, et plus vite encore, comme l'autre se brisa.

CHAPITRE SEPTIÈME

LA CONVENTION (SUITE). — FIN DE LA SOCIÉTÉ DES JACOBINS. PROCÈS DE CARRIER. — LES GRANDES CRÉATIONS DE LA CONVENTION : L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, L'ÉCOLE NORMALE, LES ÉCOLES CENTRALES, LES MUSÉES, L'INSTITUT.

10 Thermidor an II-3 Brumaire an IV. — 28 Juillet 1794-25 Octobre 1795.

Le matin du 10 thermidor, les habitants des maisons qui avoisinaient les prisons de Paris montèrent en foule sur leurs toits, en criant aux détenus : **C'est fini ! — Robespierre est mort !** Les milliers de prisonniers, qui s'étaient crus destinés tous à une mort prochaine, s'imaginèrent, pour ainsi dire, sortir du tombeau. Beaucoup furent mis en liberté le jour même ; tous les autres reprirent espoir et confiance. Le sentiment de délivrance qui avait saisi les prisonniers fut partagé par presque tout Paris, par presque toute la France. La Terreur était devenue comme un cauchemar qui étouffait la nation, et la Terreur et Robespierre ne faisaient plus qu'un aux yeux du grand nombre. On rendait Robespierre, bien au delà de ce qui était juste, responsable de tout le mal.

A l'étranger, les rois et les aristocrates se réjouirent aussi par un tout autre motif. Pendant que, chez nous, on mettait sur le compte de Robespierre tout le mal de la Terreur, les gouvernements étrangers s'imaginaient qu'en lui avait été toute la force de la Révolution, et que, lui disparu, elle allait se dissoudre dans l'anarchie.

Les ultra-terroristes des Comités de la Convention eussent bien souhaité de maintenir, après Robespierre, la Terreur qu'ils avaient voulue avec plus d'exagération que lui-même ; mais c'était une chose impossible, et ce qu'il y avait désormais à redouter, c'était qu'on n'en vînt à une Terreur en sens contraire, à une Terreur réactionnaire.

La Convention offrait un aspect étrange. Les restes des anciens partis se mêlaient, de façon à ne plus s'y reconnaître, dans ce parti de coalition qu'on appelait maintenant les **Thermidoriens**. Beaucoup de Montagnards, et de ceux qui avaient été les plus violents dans les missions, siégeaient présentement à droite ou au centre. On avait enfin décidé ce qui avait été réclamé inutilement avant la chute de Robespierre : le renouvellement partiel et périodique des deux Comités. Barère, puis Lindet et Prieur, sortirent par le tirage au sort ; Carnot, indispensable à la guerre, fut réélu jusqu'au printemps prochain ; Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, ne se sentant plus à leur place dans le nouvel état des choses, donnèrent leur démission. Les anciens amis de Danton eurent la prépondérance dans les Comités renouvelés ; mais les Dantonistes n'étaient pas Danton !

La funeste loi du 22 prairial fut abolie : le Tribunal révolutionnaire fut réorganisé dans les conditions où il avait été avant cette loi. Ces conditions étaient encore bien dures ; mais, avec un esprit nouveau et des personnes nouvelles, les accusés eurent désormais de sérieuses garanties ; les acquittements se multiplièrent et une foule de personnes détenues comme suspects furent remises en liberté sans jugement. Fouquier-Tinville n'occupait plus ce siège d'accusateur public, d'où il avait demandé tant de têtes. Il fut décrété d'accusation. Il avait espéré se sauver en abandonnant Robespierre ; mais le cri public était trop fort contre lui : **Je demande, dit Fréron à la Convention, qu'il aille cuver dans les enfers le sang qu'il a versé !**

Fréron, Barras, Tallien, avaient eux-mêmes versé bien du sang, mais ils semblaient ne plus s'en souvenir.

On alla bientôt plus loin : Lecointre de Versailles, un des représentants qui avaient le plus contribué à la chute de Robespierre, dénonça devant la Convention Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barère, du Comité de salut public, et Vadier, Amar, Voulland et le peintre David, du Comité de sûreté générale. Les ultra-terroristes commençaient à s'apercevoir qu'ils avaient travaillé à se perdre eux-mêmes en perdant Robespierre.

Les hommes dénoncés avaient fait des choses terribles ; mais il y avait péril à s'engager dans cette voie de représailles. N'était-ce pas assez d'avoir frappé trois membres du gouvernement révolutionnaire, Robespierre, Saint-Just et Couthon ! Si l'on frappait maintenant ceux qui les avaient renversés, où s'arrêterait-on ?

Un jeune et vaillant représentant, peu connu à la Convention, mais très connu aux armées, Alexandre Goujon, protesta contre **les semences de divisions** qu'on venait jeter au milieu de l'Assemblée et s'écria que les reproches adressés aux hommes qu'on accusait portaient sur la Convention elle-même.

C'était trop vrai, puisque la Convention avait ratifié les actes des Comités.

Ce qu'Alexandre Goujon avait dit avec douleur, Cambon le répéta avec colère, et sa parole impétueuse fit d'autant plus d'impression qu'il n'avait pas à se défendre lui-même en défendant les Comités : il n'en était pas membre. Sur sa proposition, l'Assemblée déclara calomnieuse la dénonciation de Lecointre (23 fructidor an II - 30 août 1794).

Quoique les accusations de Lecointre ne fussent pas toutes bien fondées, il avait été plutôt imprudent que **calomniateur**.

Les Jacobins, qui avaient renié, pour pouvoir subsister, la mémoire de Robespierre, essayèrent de reprendre l'offensive contre les Thermidoriens. Ils exclurent de leur club Lecointre, Tallien et Fréron.

La Convention, cependant, ménageait les Jacobins. Elle était inquiète d'un mouvement qui se produisait, en dehors de leur Société, parmi le peuple de Paris. Dans les derniers temps avant le 9 thermidor, la Commune et les comités révolutionnaires des sections n'avaient plus été que les instruments passifs du parti robespierriste. Depuis la chute de Robespierre, une nouvelle municipalité avait été nommée par le Comité de sûreté générale, et le peuple parisien n'était pas plus représenté qu'au temps de Robespierre. Un club tout à fait étranger aux Jacobins s'était organisé pour obtenir des élections municipales à Paris et la mise à exécution de la Constitution de 93, c'est-à-dire la cessation du Gouvernement révolutionnaire, de la dictature conventionnelle.

L'inspirateur principal de ce club était un ancien membre du bureau des subsistances de la Commune, au temps de Chaumette : c'était un Picard, de Saint-Quentin, nommé Babeuf, qui se faisait appeler Gracchus, suivant la coutume, répandue parmi les révolutionnaires, de se donner des noms grecs ou romains. Gracchus Babeuf était un homme exalté et énergique ; pauvre lui-même, il avait vu de près la misère des pauvres et en cherchait le remède avec une passion sincère, mais avec plus d'ardeur que de raison. Il n'aimait point le sang, n'attaquait point dans ses écrits le principe de la propriété ; mais il eut la maladresse de tenir son club à l'Évêché, ce qui semblait en faire le continuateur du trop fameux comité de l'Évêché, si anarchique et si sanguinaire.

La pétition que le club Babeuf présenta à la Convention le 20 fructidor (6 septembre) ne rappelait toutefois en rien l'ancien comité de l'Évêché. Les pétitionnaires demandaient la liberté illimitée de la presse et l'exercice du droit qu'a le peuple de nommer ses fonctionnaires.

La pétition fut mal accueillie, et la Convention passa à l'ordre du jour à l'unanimité.

Le club de l'Évêché prépara une nouvelle pétition pour réclamer l'élection libre du Conseil général de la Commune, des autorités municipales et des comités de sections, et la suppression des réquisitions et de toutes les entraves au commerce. Il y avait là quelque chose de nouveau et de remarquable. Jusqu'ici, les révolutionnaires ardents avaient au contraire soutenu le Maximum et la réglementation du commerce, dans l'intérêt du peuple, à ce qu'ils croyaient. La Convention interdit au club de Babeuf de se réunir dans la salle de l'Évêché, et un décret rédigé par Cambacérès attribua à la Convention la nomination de tous les fonctionnaires (7 vendémiaire an III - 28 septembre).

C'était une extension de la dictature, qui dépassait le temps de Robespierre. En ce qui regardait Paris, la peur de voir renaître la fameuse Commune dominait tout, et la Convention pressentait, dans le mouvement que propageaient Babeuf et ses amis parmi les ouvriers, des tendances qui lui semblaient menaçantes pour l'ordre social.

La Convention avait aussi des inquiétudes du côté opposé ; elle craignait que la réaction qui se manifestait dans la bourgeoisie contre la Terreur n'allât trop vite ou trop loin. Ainsi placée entre la réaction bourgeoise et le mouvement populaire de Babeuf, elle cherchait à se rattacher les Jacobins, et même les anciens Maratistes : une partie de ceux qui avaient tué Robespierre, Fréron, Barras et autres, se déclaraient les admirateurs de Marat. Ils firent décider que les restes de [l'ami du peuple](#) seraient transportés au Panthéon, ce qu'avait naguère empêché Robespierre.

La Convention n'osa refuser d'assister à une cérémonie qui l'humiliait, et, fort à contre-cœur, suivit le cortège au Panthéon. Mirabeau en fut expulsé, au moment où l'on y introduisait Marat (3 vendémiaire - 24 septembre).

La Convention se dédommagea, le 28 vendémiaire (11 octobre), en portant au Panthéon les restes de Rousseau et en les déposant à côté de ceux de Voltaire. On leur avait donné à tous deux un étrange voisin dans Marat, -et Rousseau eût préféré sans doute qu'on laissât sa dépouille mortelle reposer dans la solitude d'Ermenonville.

La Convention n'avait pas la moindre envie de faire du [Maratisme](#) et cherchait un milieu fort difficile entre les partis. Dans un rapport sur la situation, Robert

Lindet, en rappelant toutes les grandes choses opérées par le Comité de Salut public, avait fait un patriotique appel à la concorde et à l'oubli, [sauf certains forfaits](#) (29 fructidor - 20 septembre).

Les Jacobins ne secondèrent pas les dispositions conciliantes de la Convention. Ils se perdirent par leurs provocations téméraires, à Paris, à Marseille et ailleurs. Il semblait toujours, à leurs propos, que les massacres terroristes allaient recommencer. Dans la Convention même, le représentant Duhem dit que, si [les crapauds du Marais](#) (les hommes du centre) osaient lever la tête, elle n'en serait que mieux coupée.

Le 18 vendémiaire (9 octobre), la Convention vota une adresse, proposée par Cambacérès, qui condamnait à la fois [ceux qui parlent tant d'échafaud](#) (les Jacobins) et [ceux qui menacent la propriété](#) (les Babouvistes).

Babeuf fut arrêté et son club dispersé ; il n'avait point, jusque-là, excité à la violence ; on l'aigrit en le persécutant.

On commença, d'autre part, à frapper les terroristes ; l'opinion publique y poussait passionnément.

Quatre-vingt-quatorze Nantais, qui restaient de cent trente deux envoyés à Paris par le Comité révolutionnaire de Nantes en frimaire an II (fin de novembre 93), n'avaient, heureusement pour eux, comparu devant le tribunal révolutionnaire de Paris qu'après le 9 thermidor. Ces détenus, qui avaient vu périr trente-huit d'entre eux par suite des misères endurées sur la route de Nantes à Paris, étaient, pour la plupart, des patriotes d'opinion girondine. Ils furent acquittés, le 20 fructidor (19 novembre), de l'accusation de conspiration contre la République une et indivisible et d'une prétendue connivence avec les [brigands de la Vendée](#).

Bien avant leur acquittement, des poursuites avaient été entamées contre leurs persécuteurs. Le Comité révolutionnaire de Nantes, auquel la voix publique imputait tant d'horreurs, avait été, à son tour, arrêté en masse, antérieurement au 9 thermidor, dès la fin de prairial, puis amené prisonnier à Paris. La Convention ordonna de poursuivre sans délai l'affaire du Comité de Nantes (22 vendémiaire - 13 octobre), puis elle interdit les correspondances entre les Sociétés populaires, ainsi que les pétitions collectives. C'était, en fait, ordonner la dissolution de la grande association jacobine, qui avait si longtemps agi comme un seul homme dans la France entière.

Le procès du Comité de Nantes, les affreux détails des [noyades](#), remuaient violemment Paris. Les membres du Comité de Nantes rejetèrent tout sur Carrier.

Il s'éleva dans le public une clameur terrible contre Carrier. Les Jacobins, par un entêtement fanatique, s'obstinèrent à le soutenir et à provoquer l'opinion. La Convention ayant chargé une commission d'examiner si Carrier devait être mis en jugement, Billaud-Varenes, aux Jacobins, dénonça violemment la marche des [contre-révolutionnaires](#). — [On accuse, dit-il, les patriotes de garder le silence ; mais le lion n'est pas mort quand il sommeille, et, à son réveil, il extermine tous ses ennemis.](#) (13 brumaire - 3 novembre.)

Les imprudentes menaces de Billaud soulevèrent une vraie tempête dans la Convention. On éclata contre les Jacobins.

On retraça à la tribune l'affreux tableau des exterminations de Nantes et des misères souffertes par des innocents dans les prisons. Legendre eut un mouvement d'une éloquence foudroyante : [Une poignée d'hommes sanguinaires,](#)

s'écria-t-il, crient sans cesse qu'on demande leurs têtes ! Je prends le peuple à témoin que je voudrais que l'Auteur de la nature les condamnât à ne jamais mourir et à traîner sans fin leur existence maudite !

Un ancien 'ritualiste, devenu modéré et thermidorien, Bentabole, prit la parole après le dantoniste Legendre.

Puisqu'on nous présente le défi, dit-il, il faut que la majorité l'accepte. Je demande que les Comités vous présentent des mesures pour empêcher qu'aucun représentant du peuple n'aille prêcher la révolte contre la Convention.

Cette proposition fut décrétée avec applaudissements (15 brumaire - 7 novembre). L'orage grossissait de toutes parts contre les Jacobins. La plupart des journaux les dénonçaient et les invectivaient avec furie. Fréron, dans son Orateur du peuple, déployait contre eux la violence frénétique qu'il avait montrée autrefois contre toutes les opinions modérées, lorsqu'il rivalisait avec Marat. Il avait tout à fait oublié qu'il avait été, peu de mois auparavant, le principal chef des terroristes en Provence. C'était un étrange personnage et, peut-être, du moins à Toulon, n'avait-il pas fait tout le mal qu'on Lui impute d'après son propre témoignage. Nous avons cité une lettre de lui à la Convention, où il annonce qu'il a fait fusiller 800 [des traîtres de Toulon](#). Eh bien ! depuis, il déclara qu'il s'était vanté et qu'il n'y avait eu d'exécutés que les 250 condamnés par un jury improvisé entre les Jacobins toulonnais. Quel temps que celui où il peut rester de l'incertitude relativement à un fait aussi énorme !

Quoi qu'il en soit, l'ex-terroriste Fréron était devenu à Paris le chef de la réaction. Les bandes de jeunes gens de la bourgeoisie, commis-marchands, clerks de gens de loi, qui s'ameutaient contre les Jacobins et se colletaient tous les soirs avec eux, s'appelaient [la jeunesse de Fréron](#).

Les Jacobins s'exaltaient à mesure qu'ils étaient menacés par de plus nombreux adversaires. Les femmes, dans leur parti, étaient encore plus passionnées et plus imprudentes que les hommes. Elles firent, un jour, grand bruit et grand scandale dans les tribunes de la Convention, huant les députés qui leur déplaisaient. Le lendemain soir (19 brumaire - 9 novembre), les Jacobins furent assaillis dans leur club par la [jeunesse de Fréron](#). On se battit, à coups de bâton et à coups de pierres, aux portes et dans la salle même. Les femmes furent indécemment insultées par les assaillants. Le désordre ne cessa que par l'intervention tardive de la force armée.

Les Jacobins membres de la Convention récriminèrent violemment, dans la séance qui suivit, contre les Comités, qui, disaient-ils, laissaient [assassiner les patriotes](#). La majorité accueillit mal leurs virulentes réclamations. Rewbell y répondit, au nom des Comités, par une sortie très rude contre les Jacobins. Il conclut par la proposition de suspendre provisoirement les séances du club. La proposition fut renvoyée aux Comités.

Les rassemblements se renouvelèrent dans la soirée. Les Jacobins, dans leur club, lurent solennellement la Déclaration des droits de l'homme, celle qui précédait la Constitution de 1793. Ils avaient envoyé demander assistance aux sections du centre de Paris et aux faubourgs. Ni les populations ouvrières du centre (Saint-Denis, Saint-Martin, les Halles), ni les faubourgs, ne bougèrent. Les Jacobins furent abandonnés comme l'avait été Robespierre. L'hostilité qu'ils avaient montrée contre Babœuf et son club de l'Évêché, et contre la demande d'élections municipales, mais surtout l'appui qu'ils donnaient à Carrier, leur

avaient aliéné les populations ouvrières. Les noyades de Nantes faisaient horreur à la masse parisienne.

La troupe protégea les Jacobins et leurs femmes à la sortie du club, et empêcha qu'on ne renouvelât les violences de la veille ; mais les Comités, dans la nuit, firent fermer la salle et y apposèrent les scellés. L'arrêté des Comités fut approuvé par la Convention (22 brumaire - 12 novembre).

Les Jacobins ne devaient plus se rouvrir. Ce fut la fin de cette grande Société qui avait fait tant de bien et tant de mal à la Révolution.

Dans la séance du 21 brumaire, la Convention avait entendu le rapport de sa commission sur Carrier. Le tyran de Nantes fut admis à se défendre devant l'Assemblée, ce qui avait été refusé aux Girondins et aux Dantonistes.

Carrier se rejeta sur les instructions rigoureuses du Comité de salut public ; il rappela les atrocités commises par les Vendéens, les égorgements, les mutilations de patriotes, les hommes et les femmes enterrés vivants, brûlés vifs, cloués aux portes, comme si les crimes d'autrui eussent excusé les siens.

Il ne pouvait plus les nier. — **On a demandé des preuves matérielles !** avait dit, un moment auparavant, Legendre. **Eh bien ! si vous en voulez, faites refluer la Loire à Paris ; faites venir les bateaux à soupapes ; faites venir les cadavres des victimes ! Ils sont en assez grand nombre pour couvrir les vivants !**

L'exagération même de ces paroles atteste à quel point était surexcitée l'imagination publique. L'affreuse réalité ne lui suffisait pas ! Elle allait à l'impossible.

Carrier fut décrété d'accusation le 3 frimaire (23 novembre), et on l'envoya rejoindre devant le Tribunal révolutionnaire ses complices du Comité de Nantes.

Tout Paris suivit avec passion ce procès tel qu'on n'en avait jamais vu. C'était comme si, jadis, on eût mis en jugement les auteurs de la Saint-Barthélemy.

Carrier s'obstinait à nier. — **Il ne savait pas ! — Il n'avait pas donné d'ordres !**

Goullin, le plus énergique et le plus intelligent des membres du Comité, un violent créole, qui était devenu un monstre et qui eût pu être un héros, éclata d'indignation. **Mes fautes sont à moi, s'écria-t-il, et, quoi qu'elles doivent me coûter, je ne serai pas assez lâche pour les verser sur autrui ! — Tous mes actes sont ostensibles ; si l'on nie juge d'après eux, certes, je suis coupable, et j'attends mon sort avec résignation ; mais, si l'on juge mes intentions, je ne redoute ni le jugement des jurés, ni celui du peuple, ni celui de la postérité. — Toi, Carrier, tu mens à tes juges, au public, à ta conscience ! Tu t'obstines à nier les faits les plus authentiques. — Imite-moi ; sache tout avouer ! — Depuis trop longtemps, tes coaccusés, tes agents subalternes, disons mieux, tes victimes, jouent ici ton rôle. Reprends celui qui t'appartient !**

Carrier, après avoir longtemps chicané sa vie, suivit tardivement l'exemple de Goullin ; il avoua, quand il fut impossible de faire autrement, en rejetant tout sur les nécessités du temps et sur les instructions rigoureuses du pouvoir central.

Il fut condamné à mort avec deux des membres du Comité, deux hommes ignobles et atroces. Goullin et les trente autres — dix-neuf nouveaux accusés avaient été adjoints aux membres du Comité — furent acquittés. Une scène émouvante avait touché les jurés : un des accusés s'était écrié en fondant en

larmes : [Goullin est un honnête homme ! Il a élevé mes enfants 1 tuez-moi, mais sauvez-le !](#) (27 frimaire — 10 décembre.)

Le Tribunal révolutionnaire, qui était un tribunal purement politique, avait acquitté les complices de Carrier, non comme innocents, mais comme n'ayant point agi dans une intention contre-révolutionnaire, c'est-à-dire comme n'étant pas des criminels politiques. La Convention les fit réincarcérer et les renvoya, comme criminels de droit commun (auteurs de crimes non politiques), devant le tribunal criminel d'Angers. Ils ne furent pas condamnés à mort.

Le 8 nivôse (28 décembre), la Convention modifia l'organisation du Tribunal révolutionnaire, d'après un projet rédigé par le savant jurisconsulte Merlin (de Douai). Toutes les garanties que réclament la justice et l'humanité furent rendues aux accusés.

Le châtement de Carrier soulageait la conscience publique. La Révolution se purifiait en faisant justice de celui qui avait prétendu la servir par le crime.

La fermeture des Jacobins avait rassuré les imaginations. Quand on ne les entendit plus crier à la guillotine dans leur club, on cessa enfin de craindre le retour de la Terreur. Le commerce, la circulation, commencèrent à renaître. Les citoyens, ne redoutant plus d'être arrêtés comme suspects au moindre prétexte, se remirent à se visiter, à voyager, à faire des projets et des entreprises. La nature française, si sociable, si active, si mobile, avait été comprimée par un régime de fer : elle reprit soudain toutes ses habitudes. Ce fut comme un ressort qui se détendit brusquement. Tout ce monde qui s'était enfermé chez lui, ou qui sortait des prisons, ceux-là mêmes qui avaient vu périr leurs parents et leurs amis, avaient un tel besoin de relations, de distractions, de mouvement, qu'il s'ouvrit dans Paris, cet hiver-là, jusqu'à dix-huit cents bals, où l'on se réunissait amicalement sans se connaître. Il y en avait d'exclusivement réservés aux personnes dont les familles avaient été frappées par la Terreur. On les appelait [les bals des victimes](#).

Il y avait, au fond, dans ce tourbillon étrange, plus qu'un besoin de plaisir : un besoin d'affection. Les liaisons y étaient promptes, mais sérieuses : jamais on ne vit tant de mariages. C'était comme un monde nouveau qui se reformait.

La Convention, après Thermidor, fut dominée par une double pensée : calmer les passions politiques et préparer, par un vaste ensemble d'institutions d'enseignement, l'avenir de la société nouvelle, issue du dix-huitième siècle et de la Révolution. La science avait été appelée à sauver la Révolution et la France, On l'appelait maintenant à former les jeunes générations.

La Convention, dans les heures les plus terribles du présent, n'avait cessé de travailler pour l'avenir. Nous avons cité ses grandes œuvres de 1793, le Code civil, les poids et mesures, le calendrier républicain, les musées, le télégraphe aérien. Elle avait désormais plus de liberté et plus de temps pour donner suite à tout ce qui avait été commencé ou préparé. Les questions de principe, en matière, d'enseignement, avaient été traitées à fond, soit par la Convention elle-même, soit par les deux assemblées précédentes ; il n'y avait plus qu'à appliquer et à réaliser. La Convention le fit avec une rapidité et une grandeur sans égales, et montra ainsi que l'esprit de la Révolution n'avait pas été seulement dans quelques grands chefs qui n'étaient plus, mais dans l'Assemblée entière.

Avant de dire quels nouveaux services on allait réclamer de la science, rappelons ici en quelques lignes les prodiges qu'elle avait opérés pour nous fournir des

armes, des approvisionnements et des procédés nouveaux de défense et d'attaque.

La guerre interrompant les communications par mer, nous ne pouvions plus nous procurer l'acier : la science en créa.

Nous ne pouvions plus tirer du salpêtre de l'Inde, comme nous en avions l'habitude, et la France ne nous en fournissait d'ordinaire qu'un million de livres par an. La science trouva moyen d'en tirer de notre sol douze millions de livres en neuf mois.

Il ne suffisait pas d'extraire le salpêtré : les procédés qu'un employait pour le rendre propre à faire de la poudre demandaient bien des mois : [Avant ce terme](#), dit le savant Biot, dans son *Essai sur l'histoire des sciences pendant la Révolution, la France eût été subjuguée ! La chimie inventa des moyens nouveaux pour raffiner et sécher le salpêtre en quelques jours, puis pour fabriquer la poudre en douze heures.*

On avait besoin de façonner une énorme quantité de cuirs pour le service des armées.

Il avait fallu jusque-là au moins deux ans pour préparer les cuirs ; on inventa une méthode pour les tanner en quelques jours.

Il n'y avait en France que deux fonderies pour les canons de bronze. On en créa treize nouvelles, et les quinze fournirent sept mille canons par an.

Il n'y avait que quatre fonderies pour les canons de fer, et elles fabriquaient neuf cents canons par an. On porta les fonderies à trente et les canons à quinze mille par an.

Il n'y avait qu'une manufacture d'armes blanches ; on en créa vingt.

Et ainsi de tout le reste.

[L'aérostas et le télégraphe](#), dit M. Biot, [devinrent des machines de guerre](#). Le télégraphe transmet en quelques moments les ordres de Paris aux armées ; les ballons servirent à observer, du haut des airs, les mouvements de l'ennemi. On les employa à Fleurus et sur le Rhin.

Ces merveilleux progrès avaient été dus à l'inspiration de la nécessité, du patriotisme et du danger. Il s'agissait d'en assurer la continuation, en même temps que d'élever au plus haut point la civilisation française, par une grande organisation qui mettrait à perpétuité au service de la patrie tous les hommes éminents, non seulement dans la science, mais dans la littérature et dans les beaux-arts.

Le projet d'une École centrale des travaux publics avait été voté, sur un rapport de Barère, le 12 ventôse an II (11 mars 1794). Le projet fut réalisé après Thermidor, et le décret qui organisait l'École, rédigé par le savant Fourcroy, fut voté le 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794).

Cette École, qui reçut plus tard le nom d'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (École des sciences diverses), fut fondée, a dit l'illustre Arago, [sur les principes généraux des sciences également indispensables aux ingénieurs civils et aux ingénieurs militaires](#). Elle devait former des hommes aptes à tous les travaux de la paix et de la guerre ; elle devait être l'École générale, mère de toutes les écoles spéciales qui ont en vue les routes, les ponts, les fortifications, les constructions terrestres et maritimes.

La première pensée de cette École devenue si fameuse appartenait à Carnot et à Prieur (de la Côte-d'Or) : Monge eut la part principale au plan d'enseignement.

Le cours des études fut de trois années. Les élèves, au nombre de quatre cents, tous externes, étaient admis après des concours publics, ouverts dans nos vingt-deux principales villes. On ne leur demandait pas une pension, dans ce temps-là : c'était la République qui leur faisait une pension de 1200 francs par an, qui en vaudrait aujourd'hui plus du double. Elle ouvrait toutes les portes au mérite. La Convention choisit les professeurs entre les savants les plus illustres : ce furent les grands mathématiciens, physiciens et chimistes Lagrange, Prony, Monge, Berthollet, Fourcroy, Chaptal, Vauquelin, Guyton de Morveaux.

Les Écoles d'artillerie, du génie, des mines, de marine, furent les écoles d'application de l'École centrale ou polytechnique.

Les modèles et les collections d'armes anciennes, les objets pouvant servir à l'histoire de l'art de la guerre, furent réunis dans le Musée militaire qui subsiste sous le titre de Musée d'artillerie. Le savant chimiste Fourcroy, qui devint un des professeurs de l'École polytechnique après avoir rédigé le rapport qui en fit voter la fondation par la Convention, avait dit dans ce rapport : **La grandeur d'un tel établissement sera sans égale en Europe.**

La Convention, cependant, nourrissait en ce moment la pensée d'une institution d'un ordre plus élevé encore. L'École polytechnique était l'École des sciences appliquées aux travaux, aux besoins matériels de l'État. Le 9 brumaire an III (30 octobre 1794), la Convention décréta, sur le rapport de Lakanal, la création d'une autre école destinée à **régénérer l'esprit humain dans une république de 25 millions d'hommes que la démocratie rend tous égaux.** C'était l'ÉCOLE NORMALE, c'est-à-dire l'école régulatrice, l'école modèle. Le but en était de former, non plus, comme à l'École polytechnique, des hommes d'exécution, mais des maîtres qui enseigneraient au peuple français tout l'ensemble des connaissances humaines, d'après les méthodes les plus rationnelles et les plus philosophiques. Ce que les philosophes et les savants du dix-huitième siècle avaient entrepris dans un livre, l'ENCYCLOPÉDIE, on le transportait dans la pratique de l'enseignement : on entendait faire de l'École normale **l'Encyclopédie vivante.**

L'École normale devait avoir autant d'élèves qu'il y a de fois 20,000 habitants en France. Les élèves seraient désignés par les administrations de district (d'arrondissement). La République leur accordait un traitement de 1200 francs par an comme à leurs confrères de l'École polytechnique. Il fallait avoir 21 ans au moins. Les professeurs ne devaient apprendre aux élèves qu'une seule chose, l'art d'enseigner. Les élèves étaient supposés posséder déjà les principes et les éléments des sciences, des lettres et des arts. C'était donc tout autre chose que l'École normale actuelle, où l'on reçoit la haute instruction, tout en apprenant à enseigner. Parmi les élèves de l'École normale de l'an III, il avait des hommes faits et des savants faits : il y avait le physicien Fourier, qui devint aussi grand dans la physique que Lavoisier l'avait été dans la chimie ; il y avait le philosophe mystique Saint-Martin, et le fameux navigateur Bougainville, qui découvrit l'Ile de Taïti. Ces élèves, déjà illustres ou destinés à le devenir, avaient pour professeurs, dans les mathématiques, Lagrange, le géomètre le plus renommé de l'époque, et Laplace, qui allait bientôt atteindre le premier rang dans les sciences par la publication de ses deux grands ouvrages, l'Exposition du système du monde et la Mécanique céleste. Dans la physique, c'était Haüy ; dans la géométrie descriptive, Monge ; dans la chimie, Berthollet, le premier dans sa science, depuis qu'on n'avait plus Lavoisier ; dans l'histoire naturelle, Daubenton,

le vénérable collaborateur de Buffon ; dans la philosophie, Garat, l'ancien ministre, plus fait pour l'enseignement que pour la politique ; dans l'histoire, Volney ; dans la morale, Bernardin de Saint-Pierre ; dans l'économie politique, Vander-Monde.

Des conférences publiques avaient lieu entre les professeurs et les élèves. Elles étaient recueillies par la sténographie et envoyées aux administrations de district et à nos agents à l'étranger, pour répandre sur la France et sur le monde les lumières qui jaillissaient de ce grand centre intellectuel.

Les leçons et les conférences de l'École furent véritablement dignes d'admiration par la précision et la clarté, l'élévation et la solidité qui les caractérisaient. Deux des plus illustres savants de notre siècle, Biot et Arago, reportent à ces premières leçons de l'École normale l'origine du véritable enseignement des sciences, tel qu'il s'est perpétué à l'École polytechnique, dans les écoles spéciales et dans les facultés.

Les professeurs de l'École normale regardaient comme les branches diverses d'une même science générale aussi bien les sciences philosophiques et morales que les sciences exactes et naturelles. Ils leur appliquaient à toutes la méthode d'analyse et d'observation, avec les différences que comporte la nature des sciences.

La méthode philosophique, dit M. Biot, ainsi popularisée, changea pour toujours la face de l'enseignement, tandis que l'appel des premiers savants du monde au professorat jetait sur les fonctions enseignantes un éclat qu'elles n'avaient jamais eu sous l'Ancien Régime, et qu'elles ont conservé.

Pour indiquer la hauteur de vues à laquelle s'élevaient les professeurs, nous citerons seulement cette proposition du professeur d'histoire Volney : Comme conclusion à tout cours d'histoire, il faut examiner à quel degré de civilisation on peut estimer que le genre humain est arrivé et quelles indications générales résultent de l'histoire pour le perfectionnement de la civilisation et l'amélioration du sort de l'espèce humaine.

Pendant ce temps, le professeur d'économie politique Vander-Monde démontrait, conformément aux idées des Girondins et des Dantonistes, et contre les idées de Robespierre et surtout de Saint-Just, que la richesse publique était un instrument nécessaire et une source du progrès.

L'École normale formait les maîtres chargés de répandre la science ; un autre établissement la faisait avancer dans une de ses branches principales : c'était le Muséum d'histoire naturelle, qui avait été organisé, dès le 10 juin 1793, sur le rapport de Lakanal et sur le plan d'un naturaliste de génie ? Lamarck, qui fut, parmi les naturalistes philosophes, l'intermédiaire entre Buffon et Geoffroi-Saint-Hilaire. Le Muséum avait douze chaires, comme l'École normale. Plusieurs de ces chaires créaient un enseignement entièrement nouveau en France : la minéralogie et la géologie, qui étudient la constitution et la formation de notre globe terrestre ; l'anatomie comparée, qui nous apprend les analogies et les différences de l'organisation des êtres vivants, et la zoologie, qui étudie les lois de leur existence. Un jeune homme de 21 ans, Etienne Geoffroi-Saint-Hilaire, ouvrit, le 6 mai 1794, au Jardin des Plantes, le premier cours de cette science zoologique qu'il devait développer avec tant de grandeur, avec et après son maître Lamarck.

Ces naturalistes philosophes, en cherchant les ressemblances plutôt que les différences des êtres divers, arrivèrent à cette doctrine : que la Nature est une ; c'est-à-dire que tous les êtres sont formés d'après un plan unique ; qu'ils commencent au plus bas degré de l'existence pour s'élever, de transformation en transformation, aux degrés supérieurs. L'avenir, en associant cette doctrine de nos grands naturalistes à celle de Leibniz sur les êtres simples, indestructibles et progressifs, montrera que la philosophie de la Nature, loin d'aboutir à la négation de Dieu, mène à la conception la plus religieuse où l'homme soit encore parvenu. Elle fait entrevoir à l'homme les lois immuables de la Sagesse éternelle à la place des idées confuses et arbitraires qu'on se faisait de la Création. Le bon sens de Voltaire avait aperçu, vaguement encore, quelque chose de ces grandes conséquences, lorsqu'il se raillait de ceux qui opposaient la Nature à Dieu.

Au Muséum d'histoire naturelle, comme aux Écoles normale et polytechnique, et comme dans tous les établissements d'instruction publique qui furent groupés autour de ces grands centres, le corps des professeurs, une fois institué par la Convention, devait se recruter par lui-même et nommer les administrateurs.

Le premier directeur élu du Muséum d'histoire naturelle fut le vieux Daubenton, qui était la tradition vivante de Buffon. Le Jardin des Plantes avait été doublé d'étendue, et le Comité de Salut public avait projeté de lui donner des proportions bien plus vastes encore. Lakanal rêvait déjà le Jardin d'acclimatation pour l'introduction des animaux étrangers, tel qu'on l'a établi de nos jours. Les Écoles normale et polytechnique, et le Muséum d'histoire naturelle, avaient chacun leur journal destiné à mettre le public au courant de leurs travaux.

L'Observatoire, pendant ce temps, était réorganisé sur les plans de l'astronome Lalande, et on le subordonnait à un comité de savants chargés de recueillir et de diriger les observations relatives à l'astronomie et à la météorologie, et qui reçut le nom de Bureau des longitudes. L'idée en appartenait à Lakanal. Quatre autres observatoires avaient été récemment fondés sur divers points de la France.

Le Collège de France, le seul établissement d'enseignement vraiment libre qu'eût créé l'Ancien Régime, avait été maintenu. La Convention créa de plus une école spéciale de langues orientales vivantes, dans l'intérêt de la politique et du commerce.

Les vieilles Facultés de médecine avaient été supprimées en 1792 par l'Assemblée législative. L'enseignement officiel de la médecine fut réorganisé par la Convention le 14 frimaire an III (4 décembre 1794). Trois écoles furent fondées, en vue surtout du service des hôpitaux, et spécialement des hôpitaux militaires. Les administrations de district étaient chargées d'envoyer trois cents jeunes gens de 17 à 26 ans à Paris, cent cinquante à Montpellier, cent à Strasbourg, après examen par des officiers de santé. Le cours d'études était de 3 ans ; les élèves recevaient 1200 francs par an. Les auditeurs libres étaient admis à côté des élèves. Le plan d'études de ces écoles était, a dit l'historien de l'Académie de médecine, **le plus vaste qu'on eût jamais suivi dans aucun siècle**. L'histoire de la médecine, l'hygiène, la physique médicale, la médecine légale, furent pour la première fois introduites dans l'enseignement, ainsi que la chimie animale, c'est-à-dire l'analyse des éléments des corps vivants, et, par-dessus tout, la clinique, c'est-à-dire l'enseignement pratique, l'enseignement au lit des malades, qui n'était jusque-là qu'une rare exception.

Là, comme dans les autres grandes écoles, les premiers professeurs furent tous des hommes supérieurs. Ils inspirèrent à leurs élèves une ardeur et une

émulation qui produisirent une foule de travaux neufs et hardis. Des jeunes gens pleins d'avenir se mêlèrent aux savants déjà célèbres dans une Société médicale d'émulation, dont les publications annuelles eurent un grand éclat durant quelques années. Là se révéla le génie de ce Bichat qui, dans sa carrière si brillante et sitôt interrompue, jeta tant de lumières sur les phénomènes de la vie et de la mort.

La Convention, avant de créer les écoles de médecine, avait attribué à une commission prise dans son sein la surveillance des hôpitaux, et c'est à elle qu'on doit la cessation définitive des abus odieux et inhumains qui s'étaient perpétrés dans les hôpitaux sous l'Ancien Régime. Pour être juste envers tous, il faut rappeler que la Commune de Paris, au temps de Chaumette, avait donné le bon exemple.

Il est intéressant de remarquer, au point de vue des mœurs, que le nombre des enfants abandonnés fut beaucoup moindre pendant l'époque révolutionnaire qu'auparavant sous l'Ancien Régime et que depuis sous l'Empire.

En mai 1793, l'enseignement des sourds-muets avait été officiellement organisé sous la direction de l'abbé Sicard, échappé aux massacres de Septembre, qui fut un des professeurs de l'École normale.

Le 10 thermidor an III (28 juillet 1795), l'Institut des jeunes aveugles, fondé par le savant Haüy, fut adopté officiellement par la Convention.

Après avoir tant fait pour le haut enseignement, la Convention organisa l'enseignement secondaire. Le 5 ventôse an III (25 février 1795), furent créées les écoles centrales sur le rapport de Lakanal.

Dans les anciens collèges, on apprenait passablement le latin, mal le grec, presque point le français et presque point de sciences. L'enseignement des écoles centrales destinées à remplacer les collèges embrassait, sur un plan bien plus rationnel et dans un espace de temps bien moindre, un ensemble de connaissances bien autrement vaste. Le cours d'études n'était que de quatre années ; mais on n'admettait point d'élèves avant l'âge de 12 ans, ce qui supposait que l'enfant avait acquis auparavant, à l'école primaire, les connaissances élémentaires.

L'enseignement comprenait le grec et le latin, la littérature, le dessin, les sciences physiques et mathématiques, les sciences morales ; plus, des notions élémentaires d'arts et métiers, d'agriculture et de commerce. Les sciences et les lettres devaient être enseignées à titre égal, chose entièrement nouvelle, et les sciences morales avaient une place égale à la littérature et aux sciences exactes et naturelles. Les sciences morales comprenaient : 1° la grammaire générale, ou la philosophie du langage ; 2° l'histoire ; 3° la philosophie, avec les premiers principes de la législation et les notions politiques nécessaires pour former des citoyens. Les langues modernes devaient être enseignées là où les administrations locales en feraient la demande.

Le plan d'enseignement ne comprend pas la musique, omission qui étonne quand on se rappelle le rôle de la musique guerrière dans les armées de la Révolution.

Les écoles centrales ne recevaient que des externes ; l'enseignement y était presque entièrement gratuit.

Parmi les premiers professeurs figuraient le mathématicien Lacroix, le philosophe Laromiguière, le littérateur Fontanes, qui fut plus tard le chef de l'Université impériale, et Cuvier, le grand naturaliste qui devait nous faire connaître les anciens êtres, les animaux disparus qu'on retrouve dans les entrailles de la terre. Lakanal, dont on voit le nom partout dans les créations relatives à l'enseignement et qui avait été, de fait, comme le ministre de l'instruction publique sous la Convention nationale, ses fonctions politiques achevées, se fit, lui aussi, professeur dans une école centrale de Paris.

Les arts industriels et les beaux-arts eurent leur large part dans cette régénération universelle. Le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794), sur le rapport de Grégoire, qui demandait pour l'industrie un musée et une école, avait été décrétée la création du Conservatoire des arts et métiers, afin d'y réunir tous les outils et machines nouvellement inventés ou perfectionnés. Diderot, le premier, dans l'ENCYCLOPÉDIE, avait relevé les arts industriels à la dignité qui leur appartient et intéressé le public lettré à la description de leurs procédés. Le Conservatoire des arts et métiers réalisait pleinement la pensée de Diderot : **Dans un pays libre**, avait dit le rapporteur Grégoire, **tous les arts sont libéraux**, c'est-à-dire dignes d'hommes libres.

On avait donné jusque-là exclusivement le nom **d'arts libéraux** aux beaux-arts. Grégoire avait très bien réfuté, dans son rapport, les gens qui prétendent dangereux le perfectionnement de l'industrie et la simplification de la main-d'œuvre. Parmi les peuples comme parmi les individus, avait-il dit, le plus industriel sera toujours le plus libre.

Il avait ajouté des choses excellentes sur le travail des femmes, auxquelles il faut ouvrir le plus de carrières possible, et qui doivent remplacer les hommes dans les professions plus convenables à leur sexe qu'au nôtre. Ces observations sont encore applicables aujourd'hui.

Il est à remarquer que les réactionnaires se montrèrent hostiles à l'institution du Conservatoire et en entravèrent le développement, tandis que les patriotes ardents en étaient les défenseurs.

Les expositions des produits de l'industrie, qui commencèrent en 1797, furent le complément de la création du Conservatoire, comme les expositions des œuvres des artistes vivants furent le complément du Musée du Louvre.

Autrefois, les membres de l'Académie de peinture et de sculpture avaient seuls droit aux commandes du gouvernement et aux honneurs de l'exposition des beaux-arts. Désormais, les commandes étaient mises au concours, et un décret de la Constituante avait admis aux expositions tous les artistes français et étrangers. La Convention, sur le rapport de David (23 brumaire an II), avait formé un jury national des arts pour juger les concours : on y appelait, avec les principaux artistes, des savants et des littérateurs. Le Comité de Salut public invita les artistes à représenter à leur choix les événements les plus glorieux de la Révolution. En l'an III, le jury décerna aux exposants des prix d'une valeur de 442,000 francs, non pas en assignats, mais en numéraire.

La Convention avait voté 300,000 francs par an pour récompenser les découvertes dans les arts et métiers ; elle accordait plus du double en secours ou gratifications aux littérateurs, aux savants et aux artistes. C'était bien au delà de ce qu'avait fait Louis XIV, dont on a tant vanté la munificence.

La première exposition libre des beaux-arts avait eu lieu en septembre 1791. Les expositions furent annuelles à partir de 1795 jusqu'au Consulat de Napoléon, qui ne les ouvrit plus que tous les deux ans. Le nombre et le mérite des ouvrages exposés allèrent croissant durant plusieurs années : des noms nouveaux apparaissaient ; avec la sévérité un peu roide de David contrastait la noble élégance de Prud'hon, qui nous rendait toute la grâce des anciens Grecs et des Italiens de la Renaissance.

En ce qui regardait le Musée du Louvre aussi bien que les expositions des beaux-arts, la Convention n'avait fait que continuer la Constituante. Celle-ci, en 1791, avait désigné le Louvre comme dépôt des monuments des arts. On y avait réuni les tableaux et les statues provenant des résidences royales et de divers établissements ecclésiastiques supprimés. La Convention avait fait ouvrir le Musée le 8 novembre 1793. Bientôt, à l'école française et aux spécimens que nous possédions des écoles italiennes et autres se joignit l'école flamande, qui, suivant les paroles de Grégoire, *se leva en masse pour venir orner nos musées*. Après la seconde conquête de la Belgique, on transporta au Louvre les chefs-d'œuvre de Rubens et de ses émules. Rembrandt et les Hollandais suivirent bientôt les Flamands.

Nous avons déjà mentionné la formation du Musée des Petits-Augustins, où le peuple de Paris venait apprendre notre histoire nationale par les monuments, depuis l'autel gaulois d'Esus et les tombeaux de Clovis et de Frédégonde jusqu'aux mausolées des Valois et des Bourbons. Ce fut dans un rapport de Grégoire que parut la première protestation en faveur de la grande architecture du Moyen Age, de cette architecture ogivale de nos aïeux, tant méprisée par les beaux esprits de l'Ancien Régime et même par le clergé.

Le Conservatoire de musique (Institut central de musique) fut définitivement constitué le 16 thermidor an III (3 août 1795), avec six cents élèves. La bibliothèque du Conservatoire devait être le musée de la musique. Les plus grands musiciens, les Grétri, les Méhul, l'auteur de Joseph et du Chant du départ, les Gossec, les Lesueur, les Cherubini furent choisis comme inspecteurs de cet établissement.

La Convention avait institué une Commission pour assurer la conservation de tous les objets et de tous les documents qui pouvaient servir aux arts, aux sciences, aux lettres et à l'histoire (fin 1793). Cette Commission, composée des premiers savants et des premiers artistes, rendit des services immenses et arrêta les dévastations que commettaient l'ignorance et le fanatisme. Grâce à elle, la Bibliothèque nationale reçut un prodigieux accroissement, s'augmenta des riches collections des anciens monastères parisiens, et fut administrée, comme les grandes écoles, par un conservatoire électif. Plusieurs autres bibliothèques publiques furent ouvertes dans Paris, et il s'en forma dans presque tous les départements ; les collections des anciennes abbayes y trouvèrent asile. Les archives nationales furent formées, d'abord au Louvre, sous la direction d'une commission spéciale.

En rappelant tout ce que la Convention a fait pour le progrès de l'intelligence humaine, il convient de ne pas oublier que c'est elle qui, par un décret du 19 juillet 1793, assura nettement pour la première fois aux littérateurs, aux savants, aux artistes la propriété de leurs œuvres.

Tout ce grand mouvement d'institutions nouvelles, qui n'a pas son pareil dans l'histoire de la civilisation, est résumé dans le rapport présenté par Daunou à la

Convention sur l'ensemble de l'enseignement, le 26 vendémiaire au IV (17 octobre 1795). Daunou, qui joua un rôle notable dans la phase de la Révolution que nous racontons maintenant, était un ancien prêtre de l'Oratoire, congrégation plus éclairée et plus libérale que les autres corporations ecclésiastiques. Cet homme d'un vaste savoir et d'un esprit étendu partageait les opinions des Girondins et y resta fidèle toute sa vie.

Son rapport, au nom des Comités, concluait à une dernière création qui couronnait l'édifice de l'enseignement. Lors de la suppression des anciennes académies, dont l'organisation n'avait point paru compatible avec les principes républicains (6 août 1793), le rapporteur Grégoire avait annoncé la création d'un INSTITUT qui serait la réorganisation des académies sur un nouveau plan. Le rapport de Daunou réalisait ce projet. Les académies avaient été sans lien entre elles ; l'Institut était un comme l'esprit humain lui-même, et partagé en sections correspondant aux diverses branches de l'intelligence humaine. Il se composait de 144 membres résidant à Paris et d'un pareil nombre répartis entre les diverses régions de la République ; plus 24 associés étrangers. Il était divisé en trois classes : 1^o sciences physiques et mathématiques ; 2^o sciences morales et politiques ; 3^o littérature et beaux-arts. C'était la même division des connaissances humaines qui avait été appliquée à tout l'ensemble de l'enseignement.

L'Institut en corps devait nommer aux places vacantes sur présentation faite par la classe où il y aurait vacance.

Mirabeau, lorsqu'avait commencé de se produire l'idée de réorganiser les académies, avait proposé un mode de nomination plus démocratique, où seraient intervenus le Comité d'éducation de l'Assemblée nationale et les gens de lettres.

La Convention nomma le premier tiers des membres de l'Institut, lesquels nommèrent les deux autres tiers. La composition de ce grand corps fut quelque chose d'admirable : il réunissait tous les noms célèbres de la science, de la littérature et des beaux-arts. Les choix avaient été faits dans l'esprit le plus libéral et le plus large, sans aucune exclusion politique. Le Feuillant Pastoret figurait à côté du Jacobin David ; les acteurs Molé, Préville et Monvel, à côté de l'évêque Grégoire et de l'abbé Sicard. Un souvenir douloureux jetait une ombre sur cette splendide réunion ; Condorcet, Lavoisier, Bailli, André Chénier, n'étaient plus là !

L'Institut devait, chaque année, présenter à la Représentation nationale un rapport sur l'ensemble de ses travaux.

Ainsi, partout, à tous les degrés de l'enseignement, on voulait la publicité, l'émulation, la lumière. La loi générale sur l'organisation de l'instruction publique fut votée le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795). La partie faible de cette grande loi était malheureusement la base de l'enseignement, l'instruction primaire. La loi du 29 frimaire an II (19 décembre 1793) avait condamné à une amende, et, en cas de récidive, à la privation des droits de citoyen pour dix ans, les parents qui n'enverraient pas leurs enfants aux écoles primaires. Cette loi avait été modifiée, un an après, d'une façon peu avantageuse ; la loi générale du 3 brumaire an IV supprima entièrement l'obligation pour les parents. C'était une faute très grave et un grand pas en arrière.

Avec l'obligation disparaissait la gratuité. Les instituteurs ne recevaient plus de la République que le logement, et ils étaient payés par les élèves. Un quart seulement des élèves, dans chaque école, pouvait être admis gratuitement pour

cause d'indigence. L'époque thermidorienne, qui organisait si puissamment l'enseignement supérieur et moyen, reculait d'une façon très regrettable sur ce qui regarde le premier degré de l'enseignement, celui qui est indispensable à tous. L'esprit démocratique perdait là un terrain qu'il vient seulement enfin de regagner après tant d'années.

Cette erreur et cette lacune ne doivent pas faire méconnaître la grandeur de l'œuvre accomplie par la Convention depuis le 9 thermidor jusqu'à la fin de sa carrière. Nous vivons de ses indestructibles créations ; les gouvernements qui lui ont succédé ont pu les mutiler, mais elles se réparent et tendent à se recompléter dès que la France revient à elle-même.

CHAPITRE HUITIÈME

LA CONVENTION (SUITE). — RÉACTION THERMIDORIENNE. —
MASSACRES CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES DANS LE MIDI. —
JOURNÉES DE PRAIRIAL. — PROCÈS DES MONTAGNARDS.

Nivôse-Floréal an III. — Décembre 1794-Juin 1795.

Nous avons montré ce qu'il y eut de beau et de grand dans les créations intellectuelles de la période qu'on appelle thermidorienne ; nous en raconterons, un peu plus tard, les grands succès militaires et diplomatiques ; mais cette période, sous d'autres rapports, eut des aspects bien troublés, tristes et odieux ; la crise économique des subsistances et des assignats et la crise de la réaction politique produisirent, en se mêlant, de déplorables effets.

Le Gouvernement révolutionnaire, depuis le printemps de 1793, avait pourvu à ses nécessités par le Maximum, c'est-à-dire par la taxation des denrées, combinée avec les émissions d'assignats et les réquisitions. Mais le Maximum, même dans le fort de la Terreur, n'avait jamais été, comme les réquisitions, généralement et pleinement appliqué. Les campagnards et les marchands avaient résisté, au péril de leurs têtes.

Quant aux assignats, même avant que les faux assignats fussent introduits sur une grande échelle, ils avaient déjà notablement baissé. Les manœuvres de l'étranger et des contre-révolutionnaires y contribuaient, mais aussi l'obstination des marchands et surtout des paysans à préférer la monnaie métallique, quoique le gage des assignats fût très solide, puisqu'une grande partie des biens nationaux était encore à vendre.

Si la Terreur même n'avait pas réussi à faire appliquer complètement le Maximum, comment, dans le relâchement général qui, après le 9 thermidor, détendit les ressorts du pouvoir, eût-il été possible de le maintenir ?

Lindet et Cambon, qui savaient bien que le Maximum et l'assignat se soutenaient l'un l'autre, si imparfaitement que ce fût, essayèrent d'empêcher qu'on ne supprimât le Maximum trop brusquement. Lindet proposa de ne plus l'imposer d'une façon uniforme à toute la France et d'établir une différence entre le Nord et le Midi. On ne se contenta pas de cette amélioration. Le courant d'idées contraire au Maximum était trop fort. Le Maximum fut aboli le 3 nivôse an III (23 décembre 1794).

Les assignats dès lors baissèrent rapidement, chacun pouvant demander le prix qu'il voulait de sa marchandise, lorsqu'on lui offrait du papier-monnaie. Nos grands succès militaires mêmes, en rouvrant le commerce entre la France et une partie de l'Europe, contribuèrent à la dépréciation des assignats ; l'étranger avec qui nous commercions n'en voulait pas.

Lorsqu'à ces causes de dépréciation vint se joindre la fabrication de faux assignats dont nous parlerons plus tard, la baisse se précipita effroyablement et devint une ruine.

Le Gouvernement révolutionnaire, obligé de fabriquer d'autant plus d'assignats qu'ils valaient moins, accéléra cette ruine par l'excès des émissions. En novembre 1794, il n'y avait que 6 milliards 400 millions d'assignats en circulation, et ils avaient pour gage des biens qui, estimés au denier 40, représentaient 15 milliards. Dès juillet 1795 (thermidor an III), il y eut en circulation 12 milliards d'assignats.

L'agiotage sur les assignats n'avait plus de frein ; le maintien du cours forcé des assignats et de leur valeur nominale, devant l'avilissement de la valeur réelle, causait de graves abus. L'État en souffrait autant que les particuliers. Les débiteurs de mauvaise foi remboursaient leurs créanciers en assignats dépréciés : l'État, de son côté, était obligé de les recevoir au pair pour le paiement des impôts et des biens nationaux ; de plus, les réquisitions en nature ayant été supprimées, l'État était en quelque sorte à la discrétion des fournisseurs.

La crise économique qui résultait de cette situation étrange faisait la fortune des spéculateurs, mais augmentait cruellement la misère du peuple des villes. Le spéculateur et le paysan gagnaient : l'ouvrier et le petit bourgeois étaient écrasés. La détresse de Paris croissait depuis l'abolition du Maximum ; le Maximum n'avait profité qu'à Paris et aux armées. Les fermiers n'envoyaient plus leurs grains à Paris, moitié par spéculation de renchérissement, moitié par peur d'être pillés ou forcés de vendre à bas prix sous le coup de la menace populaire.

Le peuple de Paris s'en prit à la commission de la Convention qui était chargée des approvisionnements. L'homme le plus connu et le plus influent de cette commission, Boissy d'Anglas, reçut le surnom de Boissy-Famine. Ce n'était pourtant pas sa faute. Boissy et le nouveau Comité de Salut public faisaient de leur mieux et achetèrent tout autant de grains qu'avait fait avant eux l'ancien Comité, au temps de Lindet ; mais cela ne pouvait suppléer au libre commerce.

Si l'on eût rendu à Paris une administration municipale élue, la municipalité aurait eu à pourvoir aux subsistances ; et l'on n'eût pu s'en prendre à la Convention, ce qui eût sans doute évité de grands malheurs.

Tandis que le peuple de Paris s'aigrissait contre la Convention, la réaction, dans l'assemblée et dans la bourgeoisie, s'irritait de son côté contre les Jacobins et les terroristes. Elle les croyait toujours prêts à comploter et à s'insurger. Après la fermeture des Jacobins et le procès de Carrier, un député reprit la motion de Lecointre contre Billaud, Collot, Barère et Vadier, motion qui avait été d'abord rejetée. Une commission de vingt et un membres fut chargée d'examiner la conduite des anciens membres des Comités de Salut public et de Sûreté générale (6 nivôse an III - 26 décembre 1794).

La jeunesse réactionnaire, [la jeunesse de Fréron](#), comme on l'appelait, tenait le haut du pavé dans Paris depuis la fermeture des Jacobins. Vers, le milieu de pluviôse (commencement de février 1795), elle renversa les bustes de Marat dans les théâtres. Une bande d'enfants traîna un de ces bustes par les rues et alla le jeter dans un égout. Il n'y avait pas cinq mois qu'on avait porté solennellement les restes de Marat au Panthéon !

Cette jeunesse anti-jacobine était toutefois encore, en ce moment, loin de se déclarer contre-révolutionnaire. Au théâtre Feydeau, elle remplaça le buste de

Marat par celui de Rousseau. Dans une adresse que la jeunesse bourgeoise envoya aux gens des faubourgs, elle leur disait : **Vous retrouverez en nous vos frères d'armes du 14 juillet et du 10 août.**

Le 12 ventôse an III (2 mars 1795), la commission des vingt et un présenta son rapport, qui concluait à la mise en accusation de Billaud-Varenes, Collot-d'Herbois, Barère et Vadier, c'est-à-dire de cette fraction ultra-révolutionnaire des Comités qui, après avoir poussé avec fureur à la mort, de Danton, avait tant contribué à la chute de Robespierre. Les Thermidoriens commençaient à se dévorer entre eux. Fouché, Tallien, Barras, Fréron, frappant les anciens membres des Comités comme terroristes, c'était quelque chose d'inouï !

L'arrestation préalable des quatre prévenus fut votée à une grande majorité, sur la motion de Legendre. Les Dantonistes, tels que Legendre, étaient du moins dans leur rôle.

Tandis qu'on poursuivait les chefs de la Terreur, on rouvrait les portes de la Convention aux Girondins. Le 18 frimaire (8 décembre), soixante-treize représentants du peuple, détenus comme suspects pour avoir protesté contre le 31 mai, avaient été réintégrés dans leurs fonctions. Parmi eux se trouvait Daunou, qui prit, bientôt après, comme nous l'avons dit, une part si importante aux grandes créations de l'instruction publique.

Le 18 ventôse (8 mars), le Montagnard Marie-Joseph Chénier fit voter le rappel de vingt-deux Girondins qui avaient joué un rôle beaucoup plus actif que les soixante-treize et qui avaient été mis hors la loi : parmi eux, Lanjuinais, Louvet et Isnard. Le 31 Mai et le 2 Juin furent ouvertement attaqués dans la Convention, et Sieyès, sortant du silence qu'il avait gardé si longtemps, fit le procès de ces fatales journées. Il traita d'insensés et de factieux ceux qui les glorifiaient. Chénier avait nettement déclaré que le fédéralisme dont on avait fait le prétexte de la proscription des Girondins était imaginaire.

Le décret qui ordonnait la célébration annuelle du 31 mai fut aboli.

Bientôt après, la Convention ordonna de distribuer, dans les bibliothèques et les établissements d'instruction publique, 3.000 exemplaires de l'ouvrage posthume de Condorcet : Esquisse d'un tableau historique de l'Esprit humain.

Le rappel de ce qui restait des Girondins était d'une équité incontestable. Malheureusement, ces hommes injustement proscrits rentraient avec des ressentiments qui devaient leur faire trop souvent méconnaître les vrais intérêts de la République. Quelques-uns même, aigris et changés par les maux qu'ils avaient soufferts, n'étaient plus républicains : d'autres, il est vrai, redevinrent d'énergiques défenseurs de la Révolution.

Paris, au printemps de l'an III, offrait un triste contraste entre l'opulence de quelques-uns et la misère du grand nombre. Les agioteurs et les spéculateurs, qui faisaient fortune par le jeu sur les assignats ou par les fournitures aux armées, étalaient un luxe dont l'aspect augmentait l'irritation des classes pauvres. Le 27 ventôse (17 mars), une grande foule vint demander du pain à la Convention.

Le surlendemain, Lecointre (de Versailles), cet ardent ennemi de Robespierre, qui avait, le premier, réclamé la mise en accusation des terroristes des Comités, se retourna brusquement contre la réaction et proposa qu'on mît en vigueur la Constitution de 1793, c'est-à-dire qu'on sortit du Gouvernement révolutionnaire pour entrer dans le Gouvernement démocratique régulier.

C'était l'idée qu'avait propagée le club de Babeuf, et à laquelle se rattachaient maintenant les Jacobins.

Le peuple de Paris embrassait vivement cette idée : le faubourg Saint-Antoine (1er germinal - 21 mars) envoya demander à la Convention du pain et la Constitution de 93.

La motion fut repoussée.

Il était naturel que le peuple de Paris se rattachât à cette pensée ; mais on doit reconnaître que la Constitution de 93, impraticable, en tout temps, dans certaines de ses parties, était totalement irréalisable dans les conditions si peu avancées où se trouvait alors la majorité du peuple français.

Sieyès fit voter une rigoureuse loi de police, qui décrétait la déportation contre les attroupements.

Le lendemain, 2 germinal (22 mars), on discuta le rapport sur la mise en accusation des quatre membres des comités accusés. Le rapporteur était un des soixante-treize députés naguère détenus.

Lindet prit la défense des accusés, dans un grand discours où il rappela tous les services du Comité de Salut public. Lui qui n'avait provoqué aucune mesure sanguinaire, qui avait tâché de prévenir la catastrophe de Lyon et qui avait préservé le Calvados de la Terreur, il revendiqua généreusement la solidarité de l'ensemble des actes du Comité. Il montra que la Convention ne pouvait condamner les deux Comités sans se condamner elle-même.

Carnot parla dans le même sens et se plaignit qu'on traitât les accusés comme s'ils étaient condamnés d'avance. Il conjura la Convention de ne pas recommencer à se mutiler elle-même. — [Rapprochons, dit-il, les faits des circonstances terribles qui les ont déterminés ! Rappelons-nous que la France était aux abois, lorsque les prévenus sont entrés au Comité de Salut public, et qu'elle était sauvée lorsqu'ils en sont sortis.](#)

Il y eut là plusieurs séances pleines de récriminations entre les Girondins et les Montagnards ; ces déchirements ne donnaient que trop raison à ceux des membres de la Convention qui eussent voulu qu'on ne revint pas sur ce terrible passé.

L'agitation était grande dans Paris. Le 12 germinal (1er avril), la séance de la Convention s'ouvrit par des scènes violentes. Quelques-uns des ultra-révolutionnaires de l'Assemblée provoquèrent la majorité par des injures et des menaces. Un député jacobin, appelé Bourgeois, accusa les Comités actuels d'avoir organisé la famine et de faire la Contre-révolution.

Bientôt après, l'Assemblée fut envahie par une foule d'hommes, de femmes et d'enfants ; la plupart criaient seulement : [Du pain !](#) Ils n'étaient point armés et n'avaient point une attitude hostile envers l'Assemblée ; quelques-uns portaient écrit sur leurs bonnets : [Du pain et la Constitution de 93 !](#) Le député montagnard Huguet se fit l'interprète [du peuple](#), en disant que ce qu'il voulait surtout, c'était la mise en liberté des patriotes incarcérés et la mise en vigueur de la Constitution de 1793. Un homme de la foule parla dans le même sens avec véhémence et déclara que l'Assemblée avait devant elle les hommes du 31 mai. L'extrême gauche de la Convention applaudit.

Ce n'était point cependant un nouveau 31 mai. L'invasion de l'Assemblée n'était pas le résultat d'un complot. Elle se prolongea durant des heures, sans que la

foule commit aucune violence contre les députés. A la fin, la garde nationale des sections où dominait la bourgeoisie vint dégager la Convention. La foule, lassée, se dispersa sans qu'il y eût de conflit.

La colère de la Convention était redoublée par le bruit que deux de ses membres avaient été tués en voulant dissiper des rassemblements dans Paris. Ce bruit était faux ; mais la majorité était lancée et alla jusqu'au bout. Elle ordonna l'arrestation de plusieurs députés jacobins, pour leurs propos imprudents et leurs applaudissements à la foule. Elle en envoya huit prisonniers au château de Ham.

Elle fit quelque chose de pire. Sur la motion d'un ancien terroriste, André Dumont, elle vota la déportation immédiate, sans jugement, de Billaud, Collot, Barère et Vadier !

Il y eut une tentative d'insurrection pour arrêter aux barrières les voitures qui emmenaient les députés proscrits. Le général Pichegru, qui se trouvait à Paris, se mit à la tête de la force armée. Le mouvement fut comprimé.

Les arrestations continuèrent les jours suivants. La majorité semblait prise de vertige. Les Girondins rentrés croyaient avoir eu devant eux un nouveau 2 Juin, sinon un nouveau 2 Septembre. Leur emportement était excusable ; mais les anciens terroristes du parti thermidorien les dépassaient en violence. La séance du 16 germinal (5 avril) fut quelque chose de lamentable et d'insensé. Sur la proposition de Tallien, la Convention décréta l'arrestation de huit nouveaux représentants, parmi lesquels Thuriot, qui avait présidé l'Assemblée le 9 Thermidor, Lecointre (de Versailles) et Cambon ! Le seul crime de Lecointre et de Cambon était d'avoir combattu les mesures arbitraires prises contre les anciens membres des Comités.

Le septembriseur Tallien faisant arrêter Cambon, on peut dire que c'étaient les malfaiteurs arrêtant les gendarmes !

Cambon ne se laissa pas prendre et se cacha dans Paris jusqu'à la fin de la réaction. Cet intègre directeur des finances de la Révolution était entré aux affaires avec 6.000 livres de rente ; il en sortait avec 3.000.

Ceux des réacteurs qui conservaient des sentiments républicains commencèrent à s'apercevoir qu'ils travaillaient pour la Contre-révolution. On venait d'apprendre que, dans des émeutes à Rouen et à Amiens, il y avait eu des cris de [Vive le Roi !](#)

Dans la malheureuse séance du 16 germinal, l'impétueux, mais généreux Louvet s'était efforcé en vain d'empêcher les arrestations de députés sans pièces ni preuves. Louvet avait échappé au sort de ses amis Buzot. Pétion, Barbaroux, en les quittant pour venir se cacher dans Paris même, puis dans les grottes et les forêts du Jura, avec une jeune femme d'un dévouement admirable.

Le lendemain (17 germinal), Fréron, moins pervers que Tallien et patriote malgré tout, proposa de substituer la déportation à la mort pour les délits révolutionnaires, en laissant subsister la peine de mort pour les délits contre-révolutionnaires. Il voulait empêcher que la Convention ne recommençât à se décimer elle-même.

Si sa proposition eût été adoptée, elle eût sauvé, bientôt après, de nobles têtes ! Malheureusement, elle fut renvoyée aux Comités et n'aboutit pas.

En ce moment même, un grand procès renouvelait dans Paris toutes les émotions du procès de Carrier et de ses complices. Le nouveau Tribunal

révolutionnaire jugeait l'ancien. L'accusateur public Fouquier-Tinville, le président Hermann, les vice-présidents, les juges et les jurés, le directeur du bureau de police Lanne, étaient appelés à répondre de toutes les violations du droit et de l'humanité qu'ils avaient commises. Ils eurent pleinement cette liberté de la défense qu'ils avaient refusée à leurs victimes. Il faut le dire à l'honneur du nouveau Tribunal révolutionnaire : ce qu'on voyait alors dans la Convention, c'était la réaction aveugle ; ce qu'on vit au Tribunal, ce fut la justice. Après quarante jours de débats, Fouquier-Tinville, Hermann, Lanne et treize autres furent condamnés à mort. Treize des accusés furent acquittés, quoique convaincus de complicité matérielle avec les précédents, comme n'ayant pas agi avec de mauvaises intentions.

Deux des accusés furent acquittés purement et simplement : l'un des deux était l'hôte de Robespierre, Duplay. C'était un si honnête homme, que le Tribunal, dans son équité, ne voulut pas qu'il restât aucune tache sur son nom. Duplay n'avait, du reste, figuré ni dans le procès des Girondins, ni dans celui des Dantonistes. Sa femme, la mère adoptive de Robespierre, arrêtée le 9 Thermidor, avait été trouvée morte dans son cachot. On n'a pas bien su si elle s'était donné la mort à elle-même, ou si elle avait été étranglée par une bande de femmes furieuses qui avaient envahi la prison.

Fouquier-Tinville et ses complices furent guillotins sur la place de Grève, le 18 floréal (7 mai).

Pendant que ces hommes périssaient pour avoir été les instruments de la Terreur, ceux qui en avaient été les chefs les plus impitoyables, Billaud-Varenes et Collot-d'Herbois, étaient embarqués pour Cayenne. Vadier s'était échappé. Barère, malade ou feignant de l'être, obtint de ne point partir ; puis il s'évada et se fit oublier tant que dura la réaction. Il ne vint jamais à bout de reprendre sérieusement un rôle politique. Les Mémoires qu'il a laissés sont confus et peu sincères, et ne donnent point une idée des grandes facultés qu'il avait mises au service du Comité de Salut public.

Collot-d'Herbois périt bientôt par accident. Billaud-Varenes vécut longtemps en Amérique dans la pauvreté et montra dans son exil une dignité, une douceur de mœurs qui contrastaient singulièrement avec son sinistre passé. Il témoignait, durant sa vieillesse, un égal repentir de la mort de Danton et de la mort de Robespierre ; mais il ne se repentit point de la Terreur. Il répétait en mourant le mot que Montesquieu a mis dans la bouche de Sylla : [La postérité m'accusera d'avoir trop ménagé le sang des tyrans de l'Europe !](#)

A Paris, en germinal an III, la réaction thermidorienne avait abouti jusqu'alors à trois sortes de faits :

- 1° La déportation de quelques anciens membres des Comités et l'arrestation d'une vingtaine d'autres députés ;
- 2° Des condamnations judiciaires de terroristes, après des procédures sérieuses et régulières ;
- 3° Des rixes sans gravité aux théâtres et dans les rues.

Dans les départements, les conséquences étaient bien pires.

Un décret du 21 germinal (10 avril) avait ordonné, à Paris et dans les départements, le désarmement des [complices de la tyrannie tombée le 9 Thermidor](#). Le vague de ce décret le rendait extrêmement dangereux. On en

abusa, en beaucoup de lieux, pour désarmer les patriotes, tandis que les contre-révolutionnaires rentraient dans la garde nationale.

Cela n'alla pas à moins, dans le Midi, qu'à remplacer la terreur jacobine par une terreur réactionnaire en apparence, royaliste au fond. Nous parlerons plus tard de la Bretagne et de la Vendée ; la Convention, dans le but louable de pacifier ces malheureuses contrées, y employa des moyens imprudents et ranima la chouannerie par un excès d'indulgence, comme les terroristes avaient ranimé la Vendée par un excès de rigueur et de cruauté.

Nous ne parlerons présentement que du Sud-Est, qui devint, au printemps, le théâtre des désordres les plus affreux.

Après le 9 Thermidor, les émigrés et les prêtres réfractaires étaient rentrés peu à peu à Lyon, dans les pays du Rhône, en Provence. Ils se firent d'abord passer pour des [patriotes opprimés](#). Ils excitaient, enflammaient tout ce qui avait souffert de la Terreur. La fureur des représailles s'alluma. Il s'organisa, d'abord à Lyon, puis ailleurs, des bandes destinées à être les instruments de la Contre-Terreur. Elles prirent le titre, soit de [Compagnies de Jésus](#), soit de [Compagnies du Soleil](#). Le second de ces titres indiquait un symbole royaliste, l'ancienne devise de Louis XIV ; Vautre, en profanant le nom d'ti Christ, révélait l'inspiration du fanatisme religieux. La Contre-révolution, ne disposant pas de l'échafaud, avait résolu de procéder par le poignard et se préparait à un Deux-Septembre royaliste, ou plutôt à une nouvelle Saint-Barthélemy.

Cela commença par l'affaire de Fernex. C'était un ouvrier en soie, qui avait été un des membres de la trop fameuse commission des Cinq à Lyon. Il était un des deux qui condamnaient toujours. Il fut mis en jugement. C'était un fanatique sincère. Le nouveau tribunal de Lyon l'acquitta. Une foule furieuse, hommes et femmes, se rua sur lui à la sortie de l'audience, le traîna, le mutila, puis le jeta expirant dans le Rhône.

Ce fut le signal des vengeances. On dressa des listes de proscription contre [les dénonciateurs](#), contre les Jacobins. Les meurtres allèrent se multipliant. A coups de pistolet, à coups de couteau, à coups de bâton, on tuait des hommes, des femmes même, dans les rues et sur le seuil de leurs portes. On jetait les corps à la rivière.

Bientôt on ne s'en prit plus aux seuls terroristes et l'on ne se couvrit plus du prétexte de la vengeance contre les bourreaux ; tout bon républicain fut menacé de mort.

La Convention commença de s'émouvoir. Sur un rapport de Chénier, qui signala les horreurs de Lyon, l'Assemblée décréta l'envoi devant les tribunaux de tout émigré rentré et donna un mois aux prêtres réfractaires rentrés pour quitter le territoire français ; passé ce délai, ils seraient traités comme les émigrés (12 floréal – 1er mai).

Les contre-révolutionnaires de Lyon firent à ce décret une réponse effroyable.

Le 16 floréal (5 mai), trois cents Compagnons de Jésus et du Soleil, au sortir du théâtre, se portèrent aux trois prisons où étaient enfermés des Jacobins détenus comme accusés d'excès pendant la Terreur. Dans l'une des prisons, les détenus se défendirent avec vigueur et tuèrent plusieurs des assaillants ; ceux-ci mirent le feu. Quatre-vingt-six prisonniers périrent, parmi lesquels six femmes. On vit une mère, tenant son enfant dans ses bras, se précipiter du haut d'une tour dans les flammes.

Quelques-uns des meurtriers furent traduits devant le tribunal de Roanne et y furent acquittés. On leur fit un triomphe à leur rentrée à Lyon. Des femmes élégantes leur jetèrent des fleurs : on les couronna au théâtre

L'exemple de Lyon fut suivi le long du Rhône. Les assassinats se propagèrent dans toutes ces contrées. Le gouvernement du poignard semblait avoir succédé à celui de la guillotine. Les représentants envoyés en mission depuis Thermidor étaient, les uns, des hommes faibles, les autres, des réactionnaires emportés, qui ne songeaient qu'à poursuivre les Jacobins et ne comprenaient pas que le péril n'était plus de ce côté. Ils ne prévoyaient rien et n'empêchaient rien. C'était une grande faute que d'avoir envoyé en Provence un homme tel qu'Isnard, dominé par ses ressentiments, incapable de mesure et d'impartialité. Autrefois, à Paris, il avait provoqué le 31 Mai par ses bravades insensées ; en Provence, il surexcita, par ses furieuses déclamations, les passions vindicatives que son devoir était de comprimer.

On allait juger à Aix des Jacobins marseillais prévenus de sédition. Les [Compagnons du Soleil](#) de Marseille partirent en armes pour Aix. Le représentant Chambon, qui était à Marseille, ne prit aucune précaution pour s'opposer aux projets de cette bande. Les [Compagnons du Soleil](#), arrivés à Aix, forcèrent et incendièrent la prison et massacrèrent soixante-treize prisonniers, dont trois femmes. L'une d'elles fut mise en pièces avec un enfant de quatre mois qu'elle allaitait (22 floréal – 11 mai).

Aucune justice ne fut faite de ces crimes.

Quinze jours après (6 prairial - 25 mai), ce fut le tour de Tarascon. Deux ou trois cents hommes masqués envahirent la prison et précipitèrent du haut de la grosse tour les détenus jacobins. Des émigrés rentrés, des femmes, toute une société contre-révolutionnaire, rangés sur des chaises le long de la chaussée du Rhône, étaient venus assister à cette tragédie. On avait cloué sur les victimes, avec des poignards, des étiquettes portant ces mots : [Il est défendu d'ensevelir, sous peine de la vie](#). Les cadavres servirent de pâture aux chiens et aux oiseaux de proie.

Il y avait une seconde prison à Tarascon ; ses détenus furent égorgés à leur tour un mois après. Toute la Provence avait été, dans l'intervalle, un théâtre de carnage.

Les représentants et les autorités réactionnaires avaient fait partout arrêter les révolutionnaires qui avaient marqué dans la Terreur, et, partout, les bandes de [Jésus](#) et du [Soleil](#) complotaient l'extermination des prisonniers, sous prétexte que l'on ne les jugeait pas assez vite et qu'ils pourraient bien être acquittés. On savait les détenus de Marseille fort menacés. Cela contribua à faire éclater un mouvement en sens contraire à Toulon.

Après la reprise de cette ville, on y avait réorganisé l'arsenal et travaillé activement à réparer nos forces maritimes. Les ouvriers de l'arsenal étaient républicains et montagnards. A la nouvelle que quelques personnes s'étaient montrées avec des cocardes blanches, les ouvriers se soulevèrent, s'emparèrent de l'arsenal, forcèrent les représentants en mission qui se trouvaient à Toulon de remettre en liberté les [patriotes détenus](#), et voulurent les obliger de se mettre à leur tête pour marcher sur Marseille. Le député Brunei, désespéré de ne pouvoir arrêter cette insurrection, se brûla la cervelle. Deux autres représentants s'échappèrent.

Les ouvriers partirent pour aller délivrer [les patriotes de Marseille](#). Isnard et trois autres représentants marchèrent au devant d'eux avec des troupes de ligne, de la cavalerie et des gardes nationales. Les ouvriers, sans chef et sans direction, furent aisément mis en déroute ; beaucoup furent tués ou pris.

Les conséquences de cette échauffourée furent très malheureuses à Toulon et horribles à Marseille. A Toulon, ouvriers et matelots désertèrent en masse, pour échapper à la commission militaire qu'Isnard et ses collègues vinrent établir dans cette ville, dépeuplée par la réaction, après l'avoir été par la Terreur.

A Marseille, les [Compagnons de Jésus et du Soleil](#) purent exécuter sans obstacles leurs atroces projets.

Les détenus jacobins étaient enfermés au fort Saint-Jean, à l'entrée du port. Rien n'eût été plus aisé que d'empêcher les assassins de pénétrer dans le fort ; mais les autorités, qui traitaient les détenus fort durement et leur donnaient à peine du pain et de l'eau, s'abstinrent de mettre le fort en défense. Les détenus, si épuisés qu'ils fussent par leurs souffrances, essayèrent de résister. Les assassins forcèrent un des cachots et en égorgèrent les prisonniers ; ils attaquèrent les autres cachots avec du canon, ou en jetant du soufre enflammé par les soupiraux et en allumant de la paille mouillée à l'entrée des souterrains.

Les représentants Isnard et Chambon arrivaient en ce moment de Toulon. Leur collègue Cadroy alla [gaiement](#) à leur rencontre, comme si tout eût été tranquille dans Marseille. Il y avait trois ou quatre heures qu'on égorgait au fort Saint-Jean.

Les représentants se dirigèrent enfin vers le fort Saint-Jean, et ordonnèrent de cesser le massacre. Les assassins leur crièrent qu'ils n'avaient fait que venger leurs parents et leurs amis : — [C'est vous-mêmes](#), ajoutèrent-ils, [qui nous y avez excités !](#)

Les soldats de l'escorte des représentants avaient saisi une quinzaine des meurtriers et voulaient en faire justice. Le représentant Cadroy les leur tira des mains et les fit remettre en liberté. Quelques-uns, cependant, furent arrêtés, pour la forme. On les relâcha trois jours après. Le club réactionnaire leur fit un triomphe.

Les officiers et les soldats accusèrent plus tard Cadroy d'avoir fraternisé avec les [Compagnons du Soleil](#). Ce député n'était pas seulement un réacteur, mais un contre-révolutionnaire déguisé.

On a la liste de 88 personnes égorgées ; il en avait péri, dit-on, près de deux cents. Pas un mandat d'arrêt ne fut lancé par les représentants ni par les autorités judiciaires. Là, comme ailleurs, les assassins étaient censés être des inconnus ; personne n'osait déposer contre eux. Les représentants, néanmoins, connaissaient fort bien la [Compagnie du Soleil](#) ; car l'un d'eux, Chambon, postérieurement au massacre du fort Saint-Jean, fit délivrer des armes à ces bandits sous le titre de [Compagnie franche](#).

De Lyon et des Bouches-du-Rhône, la nouvelle Saint-Barthélemy s'étendit dans la Vaucluse, dans la Drôme, dans le Gard, dans la Loire. Elle remonta, au Nord-Est, dans l'Ain et dans le Jura. Il y eut des massacres, çà et là, sur quelques points du Centre et jusque dans l'extrême Nord, à Sedan. Le département de la Loire était dans une épouvantable anarchie. Les ouvriers de la manufacture d'armes de Saint-Étienne s'étaient enfuis, laissant la manufacture au pouvoir des contre-révolutionnaires. Une foule de patriotes des campagnes, abandonnant leurs

maisons, se cachaient dans les bois avec leurs familles. On commençait à égorger, comme dans l'Ouest, les prêtres constitutionnels. Les anciens partisans de la Gironde allaient y passer à leur tour. Un juré qui venait de condamner Fouquier-Tinville fut massacré à son retour de Paris.

Il y avait dans cette Contre-terreur un mélange de cruauté froide et de dépravation, plus hideux que la férocité brutale des terroristes **sans-culottes**. D'ignobles outrages aux femmes se mêlèrent aux assassinats. L'élément principal de la Contre-terreur était formé par des jeunes gens corrompus qui s'étaient dérobés à la grande Réquisition, et qui faisaient des émeutes et des massacres à l'intérieur, pendant que la vraie jeunesse française se battait sur toutes les frontières.

A Paris, **les muscadins**, avec l'élégance de mauvais goût et les manières affectées qu'ils opposaient à la grossièreté des **sans-culottes**, n'étaient que ridicules : dans le Midi, ils étaient atroces. Au sortir des égorgements de prisons, ils allaient, le soir, dans leurs cercles, poudrés, musqués, montrer aux femmes leurs mains tachées de sang, et les élégantes, les **merveilleuses**, applaudissaient. Elles avaient remplacé les **furies de la guillotine**.

On sait, à peu de chose près, sur presque tous les points de la France, le chiffre des victimes de la Terreur révolutionnaire ; on n'a jamais connu celui des victimes de la Terreur réactionnaire. **Ce fut**, suivant l'expression d'un écrivain qui n'était pas ami de la Révolution, **un long Deux Septembre tous les jours renouvelé**. Il périt incomparablement plus de monde par les assassinats isolés que par les massacres de prisons.

Des écrivains contemporains, qui n'étaient pas Jacobins, donnent des chiffres d'une exagération impossible ; mais il n'est pas douteux que ces horribles scènes, prolongées durant des mois, n'aient coûté la vie à plusieurs milliers de personnes. La situation des patriotes ne fut pas moins cruelle dans l'Ouest, pendant quelque temps, au moins dans les campagnes ; nous reviendrons plus tard sur les affaires de l'Ouest ; mais nous avons maintenant à raconter les troubles et les malheurs dont Paris, à son tour, était le théâtre durant les massacres de Provence.

La situation de Paris était devenue de plus en plus alarmante. La misère remontait des ouvriers aux fonctionnaires, aux petits rentiers, aux petits propriétaires, qui ne touchaient leurs appointements ou leurs revenus qu'en assignats dépréciés. Le contraste augmentait toujours entre la détresse du grand nombre et l'opulence des agioteurs et des fournisseurs.

Les Comités de la Convention ne savaient que faire pour remédier à la détresse de l'État comme à celle des particuliers, On avait rouvert la Bourse le 24 avril 1795 ; mais le rétablissement des transactions régulières dans ce centre des affaires n'avait arrêté en rien les transactions immorales et frauduleuses. On avait abrogé, en même temps, les décrets qui interdisaient de trafiquer de l'or et de l'argent. Cela ne pouvait que hâter la baisse des assignats.

La Convention, toutefois, repoussa vivement la première proposition qu'on lui fit de réduire la valeur légale des assignats. Il lui parut quo ce serait manquer à la foi publique (7 mai). Les inconvénients étaient également énormes, soit qu'on maintint les assignats officiellement à leur valeur légale, soit qu'on les réduisit, relativement à l'or et à l'argent, à leur valeur au cours de la place. La Convention était dans une situation vraiment cruelle. Elle n'était aucunement l'auteur des souffrances publiques, et cependant le pauvre peuple l'en rendait responsable.

La disette irritait d'autant plus les pauvres gens, qu'elle n'était plus, comme en 1793, la suite d'une mauvaise récolte. La récolte de 1794 avait été belle. La spéculation et l'absence de commerce régulier étaient les principales causes du mal. Les conspirations contre-révolutionnaires y contribuaient beaucoup aussi. Les agents de l'étranger et des émigrés employaient tous les moyens pour détourner les cultivateurs d'amener leurs grains à Paris et pour exciter les populations à arrêter les convois de blé dirigés sur la capitale. Ils poussaient aux émeutes, au pillage des subsistances, qui se multiplièrent dans un rayon d'une trentaine de lieues autour de Paris.

Un décret du 15 mars avait statué que l'ouvrier de Paris recevrait une livre et demie de pain par jour. Ce décret n'avait pu être régulièrement exécuté, et c'était là ce qui avait soulevé les femmes qui s'étaient portées à la Convention le 27 mars. Le peuple n'avait plus la patience qu'il avait montrée au temps de Robespierre et du grand Comité de Salut public. Il avait perdu confiance. Il croyait, bien à tort, au mauvais vouloir des nouveaux gouvernants. Les accusations contre les Comités partaient de deux points opposés, à savoir : des exagérés, tels que Babeuf, dont le journal devenait de plus en plus agressif, et des agents royalistes. Ceux-ci, tantôt se travestissaient en jacobins, tantôt insinuaient que l'on aurait du pain, si l'on avait un roi.

Le 29 floréal (18 mai), la distribution de pain, chez les boulangers, ne fut que de deux onces par tête. Le lendemain, la ration diminua encore. Les arrivages avaient manqué. Pas de pain. Pas de charbon. Pas de bois.

Le 1er prairial (20 mai), de grand matin, le tocsin sonna dans les faubourgs. Des rassemblements se formèrent de tous côtés. Les femmes, les enfants, entraînaient les hommes. Les comités civils des sections furent envahis et sommés de fournir du pain au peuple. Ils n'en avaient pas. On cria : **A la Convention !** Un placard fut affiché sur les murs, aux coins des rues. Il portait en tête : **Respect aux propriétés !** puis : **Insurrection du peuple pour obtenir du pain et reconquérir ses droits.** On y attribuait au Gouvernement et la misère publique et les massacres de prisons du Midi. On y décrétait, au nom du peuple, que les citoyens et les citoyennes de toutes les sections se porteraient en masse, de toutes parts, à la Convention, **dans un désordre fraternel**, afin qu'il ne fat plus possible au Gouvernement de faire conduire le peuple, **comme un troupeau, par des chefs vendus qui le trompent.** — Les citoyens et les citoyennes devaient demander à la Convention : 1° du pain ; 2° l'abolition du Gouvernement révolutionnaire, dont chaque faction abusait tour à tour ; 3° l'établissement immédiat de la Constitution démocratique de 1793 ; 4° l'arrestation des membres des Comités actuels de Gouvernement ; 5° la mise en liberté des citoyens détenus pour avoir demandé du pain et émis leur opinion avec franchise ; 6° la convocation des assemblées primaires au 25 prairial pour le renouvellement de toutes les autorités ; 7° la convocation d'une Assemblée législative pour remplacer la Convention, au 25 messidor. — On devait **conserver envers la Représentation nationale le respect dû à la majesté du peuple français**, mais punir, **comme ennemi du peuple**, tout agent du Gouvernement qui n'abdiquerait pas sur-le-champ ses fonctions et tenterait de s'opposer aux mesures indiquées ci-dessus. Les personnes et les propriétés étaient mises sous la sauvegarde du peuple.

Il est à remarquer que, dans cette pièce, on ne parlait pas spécialement des députés montagnards déportés ou emprisonnés, ce qui indiquait que les rédacteurs n'étaient ni jacobins ni montagnards, mais plutôt du groupe de

Babeuf, malgré les réserves quant à la propriété, et surtout qu'ils n'étaient nullement inspirés par le côté gauche de la Convention.

Les Comités faisaient battre le rappel pour appeler la garde nationale à la défense de la Convention ; mais les bataillons ne se réunirent que lentement. L'Assemblée entra en séance à onze heures. Un député lut à la tribune le placard qu'il présenta comme le plan de l'insurrection. Une partie des tribunes accueillit cette lecture par des acclamations menaçantes. Un député s'écria : **La Convention saura mourir à son poste**. L'Assemblée se leva, en jurant de réaliser cette parole. Des applaudissements contraires aux premiers éclatèrent dans les tribunes. C'était le prélude des luttes de la journée.

La Convention déclara hors la loi les chefs d'attroupements et adressa une proclamation aux citoyens de Paris.

Déjà l'émeute enfonçait les portes. Les femmes entraient en foule, mêlées d'hommes armés, l'air farouche, égaré, l'injure et la menace à la bouche. Cette multitude avait une physionomie exaspérée et sinistre, que n'avaient point présentée les mouvements de germinal. Alors commença une interminable scène de désordre et de tumulte. Toutes les fois que le président ou quelqu'un des députés voulait prendre la parole, les femmes l'interrompaient par un cri furieux et monotone : **Du pain ! du pain ! du pain !** — Et, de temps en temps, quelques voix d'hommes : **La Constitution de 93 !**

Des bataillons de garde nationale tentèrent à plusieurs reprises de repousser les envahisseurs. On se chargea, on se colleta, dans la salle même de l'Assemblée, sans qu'il p eût toutefois de sang versé. On répugnait, des deux côtés, à faire usage des armes. Deux ou trois fois, les sections bourgeoises parvinrent à refouler au dehors les gens des faubourgs.

Ceux-ci revinrent à la charge. La lutte redoubla de violence. Les baïonnettes s'entrecroisèrent enfin : des coups de feu partirent de part et d'autre. Des représentants, sabre en main, se mêlèrent aux défenseurs de l'Assemblée. Les assaillants repoussèrent à leur tour les sectionnaires conventionnels. Un jeune député, qui s'était signalé dans les missions aux armées, Féraud, cria aux envahisseurs : **Vous n'entrez qu'après avoir passé sur mon corps !** — Et il se coucha sur le seuil de la salle.

La foule passa sur lui. Il se releva et parvint au pied de la tribune, au moment où des fusils couchaient en joue le président. Il voulut couvrir de son corps le président. On se battait autour de lui. Un coup de pistolet l'atteignit ; il tomba. On avait crié : **C'est Féraud !** — La foule entendit : **Fréron**. A ce nom détesté dans les faubourgs, des furieux se jetèrent sur le malheureux blessé, le traînèrent hors de la salle, lui coupèrent la tête et la promenèrent par les rues au bout d'une pique.

La foule était restée maîtresse de la salle de l'Assemblée. Des députés, aussi bien de la gauche que de la droite, furent insultés et maltraités ; cependant le meurtre de Féraud resta un affreux accident et ne devint pas le signal d'un massacre. Le but de l'insurrection, autant qu'il était possible d'apercevoir un but au milieu de cet effroyable désordre, n'était ni de massacrer ni de chasser la Convention, mais de l'obliger à rendre des décrets dans le sens indiqué par le placard du matin. Un canonnier du faubourg lut à la tribune, ou plutôt essaya de lire le placard, sans pouvoir obtenir plus de silence que le président.

Ce tumulte continua pendant des heures. Une grande masse de garde nationale était réunie au Carrousel et dans le jardin des Tuileries, mais ne recevait point d'ordres, et la Convention n'avait point de nouvelles des Comités de gouvernement, qui montrèrent une grande incapacité dans cette journée.

Quelques députés de la Montagne, Rühl, Duroy, Romme, essayèrent de parler pour apaiser la foule ; on ne les écouta pas. Une nouvelle bande pénétra dans la salle et présenta au président une tête sanglante au bout d'une pique. Le président Boissy d'Anglas avait tout à l'heure donné l'ordre écrit à un officier supérieur d'aller chercher du secours afin d'opposer la force à la force. Il crut que c'était la tête de cet officier et la salua en silence, comme la dépouille d'une victime du devoir.

C'était bien, en effet, la dépouille d'une victime dévouée ; mais c'était la tête de Féraud !

Le président Boissy montra, ce jour-là, le plus ferme courage et resta plusieurs heures impassible devant la mort imminente.

Vers le soir, la foule s'imposa enfin un peu de silence pour pouvoir formuler ses volontés et faire voter les représentants. Des inconnus lançaient des motions diverses [au nom du peuple](#).

C'était là le moment le plus critique. Ne rien décréter, ne rien faire, eût évidemment provoqué une scène de carnage. L'Assemblée était peu nombreuse. La plus grande partie de la droite et du centre s'était échappée avant le fort de la crise. Boissy d'Anglas lui-même, écrasé de fatigue, avait quitté le fauteuil du président et avait été remplacé par un vieux député de la droite appelé Vernier.

Quelques députés de la Montagne se décidèrent. Ce qui restait de la droite les y poussait. Romme et Duroy demandèrent au président de mettre aux voix la liberté des députés détenus et de tous les patriotes arrêtés depuis le 9 Thermidor, contre lesquels il n'y avait point d'acte d'accusation.

Le président Vernier mit la proposition aux voix. Les députés levèrent leurs chapeaux en signe d'assentiment.

Duroy fit voter la restitution des armes aux [citoyens désarmés pour prétendu terrorisme](#).

Romme fit voter : 1° des visites domiciliaires pour rechercher les farines — cela ne visait évidemment qu'à calmer le peuple — ; 2° la convocation et la permanence des sections de Paris, et la nomination des comités de sections par le peuple.

Alexandre Goujon dit qu'on ne savait ce qu'étaient devenus les Comités de gouvernement. Il demanda qu'on les renouvelât et que la Convention nommât une commission extraordinaire pour faire exécuter les décrets qu'elle venait de rendre.

Bourbotte demanda l'arrestation des journalistes contre-révolutionnaires qui poussaient au meurtre des patriotes et [empoisonnaient l'esprit public](#) ; mais il ajouta que, [pour compléter cette journée](#), il fallait abolir la peine de mort.

L'abolition de la peine de mort fut votée, sauf pour les émigrés et les fabricateurs de faux assignats.

Une telle mesure, provoquée par Bourbotte, naguère si fougueux dans la Vendée, fait voir à quel point les députés Montagnards qui intervenaient en ce moment étaient loin de vouloir recommencer la Terreur.

Il était minuit. Quatre députés, dont Bourbotte et Duroy, chargés de remplacer le Comité de Sûreté générale, sortaient pour aller remplir leur mission, quand ils rencontrèrent Legendre, de ce Comité, et d'autres députés thermidoriens, à la tête du bataillon de la Butte des Moulins. La lutte recommença. Boissy d'Anglas, qui avait repris le fauteuil de président, somma la folle de se retirer. Elle résista et repoussa la première colonne de garde nationale. Mais d'autres bataillons arrivèrent : les sections de Lepelletier, des Filles-Saint-Thomas, de la Fontaine de Grenelle, chargèrent à leur tour les gens des faubourgs aux cris de : **Vive la Convention ! A bas les Jacobins !** Les envahisseurs s'enfuirent par les portes et par les fenêtres. Ils ne furent pas soutenus du dehors : la foule, qui avait, durant de longues heures, encombré le Carrousel et les rues voisines, avait été dispersée par la fatigue et surtout par une grosse pluie. Elle croyait tout terminé.

La réaction, au contraire, avait tout reconquis. Les membres des Comités de gouvernement et ceux de la droite et du centre étaient rentrés à la suite de la force armée. Ils ne respiraient que vengeance. Ils déclaraient qu'il n'était pas besoin d'annuler les décrets **de sang, de pillage et de guerre civile** qu'on prétendait avoir été rendus par la Convention. Ils réclamaient le châtiement des **conspirateurs** qui avaient, disaient-ils, voulu faire subir à leurs collègues le sort de Féraud.

Les membres de la droite qui étaient restés dans la salle et qui avaient voté s'excusaient en dénonçant ces montagnards qu'ils avaient eux-mêmes poussés à la tribune. D'anciens terroristes, les Tallien, les Bourdon de l'Oise, les André Dumont, dépassaient en acharnement les hommes de la droite. On arrêta Goujon, Romme, Duroy, Duquesnoy, Bourbotte, Rühl et quelques autres. Soubrani, un vaillant homme qui s'était illustré par sa conduite aux armées des Pyrénées, avait quitté l'Assemblée. Apprenant qu'il était décrété d'arrestation, il vint tranquillement se livrer et rejoindre ses amis à la barre.

La Convention suspendit la séance à près de quatre heures du matin, après avoir décrété que les sections procéderaient au désarmement des **buveurs de sang et des agents de la tyrannie qui avaient précédé le 9 Thermidor** ; qu'elles pourraient même les arrêter. Le style étrange de ce décret attestait l'espèce de fièvre où était l'Assemblée.

Pour faire une concession au peuple, la Convention avait décrété qu'on ne fabriquerait plus de pain de luxe.

La crise n'était pas finie. Quand le bruit de ce qui s'était passé à la fin de la séance se répandit dans Paris, le tocsin sonna dans les faubourgs. La Convention se réunit à dix heures du matin. Elle invita tous les bons citoyens à la défendre.

Les faubourgs arrivaient en masses confuses avec leurs canons. Ils rencontrèrent des bataillons de garde nationale envoyés par la Convention pour occuper l'Hôtel de ville, les refoulèrent devant eux sans combat et poussèrent jusqu'au Carrousel. La gendarmerie passa de leur côté. Les canoniers mêmes des sections qui protégeaient les Tuileries retournèrent leurs canons et se joignirent aux faubourgs.

Il y eut dans la Convention un moment de terrible angoisse. Legendre monta à la tribune : — **La nature, dit-il, nous a tous condamnés à la mort. Un peu plus tôt,**

un peu plus tard, qu'importe ! Soyons calmes et attendons en silence à notre poste !

Le 2 Juin semblait revenu. La masse qui agissait spontanément le 2 prairial était en réalité beaucoup plus nombreuse que la fraction du peuple qui avait fait le 2 Juin ; mais, au 2 Juin, il y avait eu des chefs et une direction ; au 2 prairial, il n'y en avait pas. Là était la preuve de l'innocence des députés arrêtés la nuit précédente.

La masse était moins violente que la veille. Le meurtre de Féraud la troublait. On ne voulait pas que cela recommençât. La masse hésitait à passer sur le corps des bataillons rangés devant les Tuileries et à forcer de nouveau l'enceinte de la Convention. Les sections bourgeoises parlementaient avec les faubourgs. Elles avaient derrière elles des réserves considérables du côté du jardin. L'horreur d'une bataille à outrance entre les deux moitiés de Paris saisissait les plus emportés.

La Convention résolut d'essayer une transaction. Elle députa six de ses membres aux insurgés et décida que, tout en **s'occupant sans relâche des subsistances des citoyens de Paris**, elle procéderait à l'examen des lois organiques de la Constitution de 93, à partir du 25 prairial.

Les commissaires de la Convention furent accueillis fraternellement par la foule. Ils ramenèrent à leur tour une députation de six citoyens des **faubourgs Antoine et Marceau**, qui demandèrent du pain, la Constitution de 93 et l'élargissement des patriotes arrêtés, et qu'on remit les assignats au pair avec l'argent.

Le président Vernier lut aux envoyés des faubourg le décret qu'on venait de rendre sur les subsistances et les lois organiques, et dit que **la Convention pèserait dans sa sagesse les autres points des demandes des faubourgs, sur lesquels elle n'avait point statué**. Il embrassa les délégués populaires et les invita à la séance.

La nuit était venue. Les faubourgs s'en retournèrent sans rien obtenir, pas même la liberté et la vie de ces députés montagnards qui avaient sauvé la Convention d'une catastrophe et le peuple d'un grand crime.

Le résultat de la journée du 2 prairial montrait qu'il était possible de calmer et de ramener la masse populaire. Mais il eût fallu que l'Assemblée se calmât elle-même et appréciât de sang-froid la situation. Elle en était bien éloignée. Des troupes de ligne, appelées du dehors, lui rendaient confiance. Le 3 prairial, elle décréta la peine de mort contre quiconque ferait battre la générale. Le soir, on menait à la guillotine un homme arrêté pour avoir promené la tête de Féraud. Sur le bruit qu'on le faisait mourir pour avoir **demandé du pain pour le peuple**, un rassemblement l'arracha des mains des gendarmes. Il se réfugia au faubourg Saint-Antoine.

A cette nouvelle, la **jeunesse de Fréron, la jeunesse dorée**, accourut offrir ses services à la Convention. L'on adjoignit à ces jeunes gens quelques gardes nationaux et cavaliers, 1.200 hommes en tout, avec deux canons, et on les lança sur le grand faubourg avec ordre d'aller arrêter Cambon, qui, disait-on, d'une retraite où il se cachait, dirigeait secrètement l'insurrection.

Les Comités de gouvernement croyaient sérieusement à cette absurdité.

La colonne des jeunes gens pénétra sans obstacle jusqu'au fond du faubourg Saint-Antoine. Elle ne rencontra pas Cambon et se dédommagea en enlevant les

canons de la section de Montreuil ; mais, au retour, elle vit s'élever des barricades devant et derrière elle, et se trouva prise comme au piège. Le faubourg eût pu l'écraser ; il se contenta de lui reprendre ses canons et la laissa repartir. Le faubourg n'avait jamais eu un esprit de cruauté. On doit se rappeler qu'il avait été tout à fait étranger aux massacres de Septembre.

La Convention lui sut peu de gré de sa modération. Elle le somma, non pas seulement de remettre sous la main de la justice [les assassins du représentant Féraud](#), mais de livrer ses canons. Elle refusa d'entendre ses envoyés. Une force militaire considérable fut dirigée contre le faubourg. Menacé d'un bombardement, le faubourg se soumit.

Le même jour, 4 prairial, avant la soumission du faubourg, la Convention avait institué une commission militaire pour juger tous les auteurs et complices de la [conspiration et de la révolte](#), y compris les députés qui seraient arrêtés parmi les révoltés. Quelques jours après, ce décret fut déclaré applicable aux représentants arrêtés dans la nuit du 1er prairial. Livrer les représentants du peuple à une commission militaire ! Les émigrés eux-mêmes n'auraient pu rien faire de pire s'ils eussent été maîtres de Paris. Ce décret monstrueux fut voté sur la proposition de Dubois-Crancé, un des hommes qui avaient servi le plus énergiquement la Révolution. Legendre seul protesta. Le vertige tournait toutes les têtes.

La commission militaire entra sur-le champ en fonctions et envoya à la mort, le 5 prairial et les jours suivants, un certain nombre de personnes arrêtées pour avoir figuré activement dans les mouvements des 1er et 2 prairial ; parmi elles, dix-huit des gendarmes qui avaient passé du côté des faubourgs. Plusieurs sections de l'intérieur de Paris furent sommées de livrer leurs canons. Ordre fut donné de remettre toutes les piques aux comités civils des sections. On ne laissa plus à la garde nationale d'autre arme que le fusil, et l'on ne donna point de fusils aux hommes qui avaient rendu leurs piques. La suppression de cette arme populaire de la Révolution attrista le peuple parisien ; mais on ne résista point.

La garde nationale redevint, par là et par le désarmement des [terroristes](#), exclusivement bourgeoise, comme au temps de Lafayette. Les Comités de gouvernement supprimèrent leurs noms révolutionnaires de Comités de salut public et de sûreté générale. Le bonnet rouge fut remplacé, dans les insignes officiels de la République, par le bonnet tricolore. On arrêta de tous côtés les patriotes, à Paris et dans les départements.

La réaction débordait avec une fureur croissante dans la Convention. Le 9 prairial (28 mai), on demanda l'arrestation de tous les membres des anciens Comités de salut public et de sûreté générale, c'est-à-dire de tout ce qui restait des hommes qui avaient gouverné la France depuis le 31 Mai. Robert Lindet, qui avait assuré la subsistance des quatorze armées, fut défendu en vain par plusieurs Girondins, qui attestaient qu'il avait sauvé de la Terreur le Calvados et les départements voisins. Il fut décrété d'arrestation.

On arrêta Jean-Bon-Saint-André, qui avait recréé notre marine. Des insensés l'accusèrent de l'avoir détruite.

On demanda l'arrestation de Carnot. Il y eut un frémissement dans l'Assemblée, puis un moment de silence. Une voix du centre — on croit que ce fut celle de Lanjuinais — s'écria : [Oserez-vous porter la main sur celui qui a organisé la victoire ?](#)

On applaudit et l'on passa à l'ordre du jour. Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or) furent seuls épargnés entre les membres du Comité de salut public.

Une tentative eut lieu le lendemain pour arrêter le mouvement réactionnaire qui courait à la Contre-révolution. Les Girondins Lesage (d'Eure-et-Loir), Lanjuinais, Louvet, les Dantonistes Legendre et Fréron, réunis par le désir de sauver la République, proposèrent de révoquer le décret qui livrait les députés accusés à la commission militaire et de les envoyer devant le tribunal criminel. Ils eussent comparu devant un tribunal ordinaire ; car le Tribunal révolutionnaire fut supprimé le 12 prairial (31 mai), après une durée de deux ans et deux mois.

La voix de la justice et de la raison ne fut point entendue. Des ex-Girondins médiocres et violents, qui tournaient au royalisme, tels que Larivière, des réacteurs aveugles comme Clauzel, un ex-Jacobin de bas étage, Bourdon (de l'Oise), un ci-devant complice de Jourdan Coupe-tête à la Glacière d'Avignon, meurtrier et concussionnaire, Rovère, l'emportèrent sur les amis de Vergniaud et de Danton. La commission militaire fut maintenue.

Un des députés accusés n'avait pas attendu d'être mis en jugement ; il s'était poignardé : c'était le vieil Alsacien Rühl, de l'ancien Comité de sûreté générale, un patriote sincère et courageux, qu'il ne faut pas confondre avec ses collègues les Amar, les Vadier, les Voulland ; il avait refusé de signer le rapport des Comités contre Danton.

Un autre député, Maure, sans être arrêté ni décrété d'accusation, s'était aussi donné la mort, de désespoir de voir triompher la réaction.

Les représentants du peuple arrêtés dans la nuit du 1er prairial avaient d'abord été envoyés en Bretagne, au château du Taureau, dans une île voisine de Morlaix.

Ils étaient six.

Deux seulement pouvaient être considérés comme appartenant aux Jacobins ; l'un était Duquesnoy, ex-moine, violent et emporté dans la vie politique, bon dans la vie privée, intrépide dans les missions aux armées : il avait partagé avec Carnot la gloire de Wattignies.

L'autre, Bourbotte, d'une vaillance impétueuse jusqu'au délire, avait été, dans la Vendée, associé aux hommes funestes de Saumur et s'était montré terrible, mais non pas impitoyable. Du château du Taureau, il écrivait à un ami de prendre soin de [ses deux enfants](#) ; l'un des deux était un petit Vendéen qu'il avait ramassé sur le champ de bataille de Savenay et qu'il élevait avec son propre fils.

Les quatre restant n'offraient pas ce mélange de mal et de bien ; c'étaient les hommes les plus purs de la Convention : Duroy, quoique montagnard et adversaire des Girondins, avait, en pleine Terreur, essayé de s'opposer au despotisme de Robespierre et des Comités ; Romme et Soubrani, d'origines et de caractères bien différents, étaient unis par une amitié de toute la vie. Leurs mères, l'une, dame noble et riche, l'autre, petite bourgeoise, les avaient élevés dans les idées de Rousseau. Romme était devenu un savant, Soubrani, un guerrier. Romme avait pris dans la Convention une part éclatante à ce grand mouvement qui mit les sciences au service de la Révolution : il était l'auteur du calendrier républicain. Soubrani avait été admirable dans les missions aux armées, vivant comme le soldat, lui montrant l'exemple de la sobriété et de la patience comme de la valeur, montant le premier à l'assaut quand on reprit sur les Espagnols nos places des Pyrénées-Orientales.

Romme et Duroy, l'un rigide et austère, l'autre vif et impétueux, avaient pris part à des mesures de rigueur : Soubrani et le plus jeune des six, Alexandre Goujon, presque toujours à la guerre, avaient eu le bonheur de rester en dehors des discordes civiles. Alexandre Goujon, avec sa haute taille et sa longue chevelure blonde, était beau comme Saint-Just, mais d'une physionomie aussi douce que celle de l'autre avait été sombre. C'était la droiture et la bonté mêmes. Il s'était signalé surtout aux armées du Rhin et de la Moselle ; il n'était pas moins aimé et vénéré des soldats que Soubrani.

Cet excellent jeune homme s'était fait prendre en haine par une majorité affolée, pour s'être opposé invariablement à toute représaille contre ce parti jacobin dont il n'avait point partagé les excès.

Il ne s'était point fait illusion sur le sort qui l'attendait, quand, il était monté à la tribune dans la fatale nuit du 1er prairial ; on dit qu'il s'était écrié : **Marchons à la mort !** Au château du Taureau, il écrivit son chant de mort et celui de ses amis. C'était un appel en vers touchants au Dieu de justice.

Après quelques jours de captivité sur ce rocher de la côte de Bretagne, ils eurent avis qu'on les renvoyait à Paris devant la commission militaire. Se sentant condamnés d'avance, ils jurèrent de se poignarder devant le tribunal.

Ils eussent pu s'échapper durant le trajet ; ils ne le voulurent pas.

Enfermés à la prison des Quatre-Nations (l'Institut), ils écrivirent leur défense ; elle était irréfutable. Ils avaient été absolument étrangers au mouvement insurrectionnel. On pouvait dire que, croyant le gouvernement renversé, ils avaient voulu en profiter pour la démocratie et la Montagne ; mais ils n'étaient pas plus coupables pour avoir demandé la parole dans la Convention, que le président qui la leur avait accordée et que les membres de la droite qui avaient voté leurs motions. Ces motions avaient été les plus modérées que permît la situation, et l'une d'elles avait été l'abolition de la peine de mort.

Ils comparurent, le 25 prairial (13 juin), devant la commission. Quelques députés déposèrent en faveur des accusés ; mais la plupart de ceux qu'ils avaient cités ne parurent pas ou répondirent évasivement. Le président du 1er prairial, Vernier, qui avait invité trois fois Goujon à prendre la parole, ne parut pas et n'écrivit pas. La commission ne voulut pas entendre la lecture des défenses écrites. Elle ne cita pas plusieurs témoins importants réclamés par les accusés. L'auditoire réactionnaire renouvela les scandales qu'avait donnés, au Tribunal révolutionnaire, l'auditoire des **buveurs de sang** et **des furies de guillotine**. Les journalistes réactionnaires jouèrent le rôle qu'avaient joué Hébert et Chaumette au procès des Girondins.

Le parti montagnard fut à son tour sanctifié par le martyr comme l'avait été la Gironde. Les dernières lettres de Goujon à sa mère, à sa femme, à son jeune frère, auraient pu être signées par les Girondins à la Conciergerie ou dans les grottes de Saint-Émilion. Comme eux, Goujon a foi dans la justice éternelle et donne rendez-vous aux siens dans une vie meilleure et dans un monde plus heureux. S'il y a une différence, c'est en ceci seulement que Goujon rejette, en mourant, tout sentiment de haine et de vengeance : **J'ai vécu pour la liberté**, dit-il ; **je meurs pour l'égalité !**

Les adieux écrits par Homme montrent une grandeur stoïque : ceux de Soubrani sont d'un magnanime soldat.

Le 29 prairial (17 juin) au matin, la mère, la femme, le frère de Goujon lui apportèrent les moyens d'échapper au bourreau, un couteau et du poison. Les six amis avaient fait leur choix au château du Taureau.

L'arrêt fut prononcé le même jour. C'était la mort. On s'y attendait ; mais ce qu'on n'eût pu prévoir, c'étaient les impudentes calomnies sur lesquelles l'arrêt était motivé. Les accusés étaient déclarés convaincus d'avoir provoqué une liste de proscription contre les [mandataires fidèles du peuple](#) ; d'avoir provoqué à la dissolution de la Convention et à l'assassinat de ses membres.

Cette sentence était digne en tout de celles des Girondins et des Dantonistes. Hermann et Fouquier-Tinville étaient égalés.

Les condamnés entendirent leur jugement avec calme. [Je meurs pour la cause du peuple et de l'égalité !](#) dit Alexandre Goujon. — [Je désire](#), dit Duquesnoy, [que mon sang soit le dernier sang innocent qui coule ; puisse-t-il consolider la République !](#) — [Mon dernier vœu](#), s'écrie Bourbotte, [mon dernier soupir sera pour la patrie !](#)

Au sortir du tribunal, Bourbotte se frappa d'un coup de poignard. Goujon se plongea dans le cœur le couteau qu'il avait reçu des siens, et tomba mort. Romme arracha le couteau de la poitrine de Goujon, se frappa à son tour d'une main sûre, puis tendit l'arme à Duquesnoy.

Le couteau passa de Duquesnoy à Duroy, et de celui-ci à Soubrani.

Romme et Duquesnoy étaient morts sur le coup, ainsi que Goujon ; Duroy, Bourbotte et Soubrani furent portés tout sanglants à l'échafaud. Soubrani mourut en route. Duroy et Bourbotte montèrent les degrés de l'échafaud, en criant : [Vive la République !](#) — [Unissez-vous tous](#), cria Duroy aux spectateurs ; [c'est le seul moyen de sauver la République !](#) La place de la Révolution était presque déserte. Le peuple, qui ne les avait pas défendus, ne voulut pas les voir mourir.

Ce fut là le plus triste jour et la tache la plus ineffaçable de la Convention ; c'était pire que le 2 Juin et que le procès des Girondins, en ce sens que la catastrophe des martyrs de prairial n'avait pas été précédée par ces longues et terribles luttes personnelles qui ne justifient pas, mais qui expliquent les passions des partis de 93. C'est le devoir de l'historien de rappeler instamment au peuple ces hommes généreux qui lui sont trop peu connus. Nous n'avons pu leur donner que quelques pages ; un écrivain de notre temps leur a élevé un monument dans un livre plein de cœur : *Les derniers Montagnards*, par J. Claretie.

Tous les hommes qui avaient contribué à sauver la France de l'invasion semblaient menacés l'un après l'autre : on avait arrêté encore d'autres représentants aux armées et, parmi eux, Lacoste et Baudot, les deux amis de Hoche et ses vaillants auxiliaires dans la libération de l'Alsace.

La réaction thermidorienne touchait cependant à son terme. Devant l'horreur toujours croissante des massacres du Midi et le renouvellement de la Vendée et de la Chouannerie associées à l'apparition des Anglais sur nos côtes, la Convention s'arrêta enfin sur la pente de la Contre-révolution.

Avant de raconter les événements importants qui signalèrent ce changement dans l'Assemblée, il nous faut résumer les grands succès militaires et diplomatiques de la France durant la seconde moitié de 1794 et la première de 1795, puis les incidents de la nouvelle guerre à la fois étrangère et civile que les royalistes tentèrent dans l'Ouest durant l'été de 1795.

CHAPITRE NEUVIÈME

LA CONVENTION (SUITE). — SUITE DE LA CAMPAGNE DE 1794. — VICTOIRES AUX PYRÉNÉES. — INVASION DE LA HOLLANDE. — LA RÉPUBLIQUE HOLLANDAISE ALLIÉE DE LA FRANCE. — CONQUÊTE DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN. — PAIX AVEC LA PRUSSE. — RÉUNION DE LA BELGIQUE À LA FRANCE. — PAIX AVEC L'ESPAGNE. — CAMPAGNE DE 1795. — PASSAGE DU RHIN PAR JOURDAN. — TRAHISON DE PICHEGRU.

Thermidor an II - Vendémiaire an III. — Fin Juillet 1794 - mi-October 1795.

Le vaste plan de campagne de Carnot, dont l'exécution était déjà si avancée antérieurement à la chute de Robespierre, fut complété, peu après le 9 Thermidor, aux deux bouts des Pyrénées. Le 14 thermidor (1er août), l'armée française des Pyrénées occidentales enleva les positions des Espagnols aux bords de la Bidassoa et s'empara de tous leurs équipages et de deux cents canons.

Les Français envahirent aussitôt le territoire espagnol. Fontarabie, le port du Passage, Saint-Sébastien, se rendirent en quatre jours.

Le gouvernement français avait ordonné de respecter les personnes, les propriétés, le culte. Nos troupes gardaient une excellente discipline. Les populations des provinces frontières étaient redevenues, en grande partie, favorables à la Révolution : la province de Guipuscoa avait refusé les levées d'hommes réclamées par le général espagnol. Les sentiments révolutionnaires avaient pénétré non seulement dans le peuple, mais dans l'armée ennemie. Les troupes espagnoles, si braves, se battaient mollement parce qu'elles n'avaient pas foi dans leur cause. Les Wallons (Belges de langue française) de la garde du roi d'Espagne désertèrent aux Français.

L'armée française entra en Navarre.

Nos chefs militaires exerçaient un grand prestige sur les populations comme sur les soldats. Il y avait, dans l'armée des Pyrénées occidentales, un homme admirable : c'était La Tour d'Auvergne, héros républicain qui descendait de la famille du grand Turenne. Partageant son temps entre la science et les armes, il avait étudié avec passion les traditions et les origines gauloises de la France, et il avait servi avec honneur dans la guerre d'Amérique. Capitaine au début de la guerre de la Révolution, il ne voulut jamais d'avancement ; mais ce capitaine faisait fonction de général, car on avait réuni sous son commandement toutes les compagnies de grenadiers de l'armée ; on surnommait cette troupe redoutable **la colonne infernale**. Elle ne méritait ce nom que par l'effroi qu'elle inspirait à l'ennemi ; La Tour d'Auvergne était le plus humain des hommes et donnait à sa

troupe l'exemple de toutes les vertus. Ce héros était un sage, et il n'y a pas une plus belle figure parmi les hommes illustres de l'antiquité.

Aux Pyrénées orientales, Dugommier, le vieux général qui avait repris Toulon, fit capituler, le 16 fructidor (8 septembre), le fort de Bellegarde, dernière place que les Espagnols occupassent sur notre territoire ; puis il alla donner l'assaut à l'armée espagnole, établie derrière une double ligne de retranchements sur les crêtes de la montagne Noire, à l'extrême frontière.

Il y eut là une longue et terrible bataille de quatre jours (27-30 brumaire - 17-20 novembre). Les deux généraux en chef y moururent : le Français Dugommier et l'Espagnol La Union. Les Espagnols furent forcés dans leurs lignes avec une très grande perte. Beaucoup d'émigrés périrent dans les rangs ennemis. Les Français descendirent en Catalogne et prirent dans Figueras toute une division espagnole, 9 à 10.000 hommes, qui ne se défendirent pas. Les Français entrèrent dans Figueras aux acclamations des habitants, puis marchèrent sur Rosas, assiégèrent et prirent cette place maritime, soutenue en vain par la flotte espagnole.

Le gouvernement espagnol, à bout de ressources, ordonna une levée en masse. Les populations ne se levèrent point.

Pareille tentative de levée en masse ne réussit pas mieux, vers les Alpes, au roi de Sardaigne. Des bandes de paysans piémontais, que le clergé avait appelés aux armes, se débandèrent au premier choc de l'avant-garde française.

A la veille du 9 Thermidor, le Piémont était en grand péril. Robespierre jeune et ses collègues, en mission près des deux armées des Alpes et d'Italie, avaient fait adopter au Comité de salut public un plan de campagne conseillé par le général Bonaparte et conforme aux vues de Carnot. Nos deux armées réunies étaient prêtes à descendre en Piémont et eussent peut-être poussé jusqu'à Turin.

La chute de Robespierre, qui, partout ailleurs, n'influa en rien sur la suite des opérations militaires, eut des conséquences fâcheuses dans cette partie du théâtre de la guerre. De nouveaux représentants en mission firent changer le plan qu'avaient soutenu les représentants robespierristes, et l'on se remit sur la défensive jusqu'à la campagne suivante. On resta maître, toutefois, des passages des Alpes et des premiers passages des Apennins, à la jonction de ces montagnes avec les Alpes.

Les grands événements militaires continuaient, depuis Fleurus, à se développer dans le Nord.

Pichegru et Jourdan, à la tête des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, avaient, comme nous l'avons dit, coupé les Autrichiens d'avec les Anglais et les Hollandais par des combats livrés entre Louvain et Malines. Les magasins des ennemis étaient tombés entre nos mains, et Namur, Anvers, toutes les places belges, s'étaient rendues sans résistance.

Le jour même du 9 Thermidor, Liège s'était insurgé contre les Autrichiens en retraite. Les Autrichiens firent pleuvoir une grêle d'obus sur la ville ; mais Jourdan les obligea de cesser le bombardement, en les menaçant, s'ils brûlaient Liège, de brûler toutes les propriétés des généraux belges au service de l'Autriche, les Clairfayt, les Beaulieu et autres.

Un de ces Belges, Clairfayt, reçut bientôt après le commandement de l'armée autrichienne à la place de Cobourg, dégoûté et disgracié. Le peuple, chez nous, parlait toujours de [Pitt et Cobourg](#), comme s'ils eussent, à eux deux, personnifié

la coalition. C'était vrai maintenant de Pitt ; mais Cobourg ne méritait pas cet honneur, et, de même que Brunswick, il avait fait cette grande guerre sans passion et sans confiance.

Clairfayt établit l'armée autrichienne sur une longue ligne, à la droite de la Meuse. Les Français l'y laissèrent quelque temps en repos, et ne poursuivirent pas l'offensive jusqu'après la reprise de nos places frontières encore occupées par des garnisons ennemies.

Les 30.000 hommes qui, en arrière de nos armées, avaient déjà repris Landrecies, avaient marché ensuite sur le Quesnoy. Le général Scherer, commandant de ces troupes de siège, signifia au gouverneur autrichien du Quesnoy le terrible décret de la Convention qui ordonnait de passer au fil de l'épée toute garnison de nos places envahies, qui ne se serait pas rendue à discrétion vingt-quatre heures après la sommation.

Le commandant de Landrecies avait obéi. Le gouverneur du Quesnoy répondit par un refus : — **Une nation, dit-il, n'a pas le droit de décréter le déshonneur d'une autre nation.**

Huit jours après, ce brave officier, voyant sa petite place près d'être emportée de vive force, envoya offrir de se rendre à discrétion, en déclarant qu'il n'avait pas communiqué la sommation à la garnison, et qu'il devait être seul responsable de son refus.

Le Comité de salut public n'accepta point le sacrifice de ce brave homme et autorisa le général Schérer à l'épargner ainsi que sa garnison (21 thermidor - 11 août).

Mais, en même temps, le Comité enjoignit à Schérer de sommer sur-le-champ Valenciennes avec grande publicité, sans admettre aucun délai.

Le gouverneur de Valenciennes proposa de remettre sa place, à condition que la garnison rentrerait en Autriche avec promesse de ne pas porter les armes jusqu'à ce qu'elle eût été échangée contre des prisonniers français. Le Comité de salut public consentit, et, le 10 fructidor (27 août), les Français reprirent possession de Valenciennes, où ils trouvèrent 227 bouches à feu et une masse de munitions. L'Autriche avait dépensé plusieurs millions à réparer les fortifications de cette importante ville.

Notre dernière place au pouvoir de l'ennemi, Condé, se rendit trois jours après ; on y trouva plus de 160 bouches à feu.

Le reste de nos armées n'avait pas été entièrement dans l'inaction durant ces sièges. Un général dont le nom grandissait parmi les lieutenants de Pichegru, Moreau, quelques jours avant le 9 Thermidor, avait conquis, sur la côte de Flandre, Nieuport, l'île de Cadsand et l'Écluse. Beaucoup d'émigrés qu'on rencontra dans Nieuport furent fusillés ; mais le représentant Choudieu, quoique très violent Jacobin, prit sur lui d'épargner la garnison anglaise, malgré le décret qui interdisait de faire quartier aux Anglais. **La Convention, dit-il, n'a pas entendu que l'on égorgerait les garnisons qui mettraient bas les armes.**

Pendant ce temps, un autre général Moreau, à la tête de l'armée de la Moselle, avait pris Trèves, après de brillants combats contre les Autrichiens, que les Prussiens ne secoururent pas (23 thermidor an II - 9 août 1794).

L'armée de la Moselle, en haillons, affamée, ne prit rien, ne commit pas le moindre excès dans ce gras pays de Trèves. Ses chefs la firent bivouaquer sur

les hauteurs autour de cette riche ville, de peur que l'opulence de Trèves ne la tentât. Les soldats ne murmurèrent point. Les populations des provinces rhénanes furent très frappées et très touchées de la conduite des Français.

L'armée du Rhin n'était pas moins disciplinée, pas moins patiente, pas moins humaine que celle de la Moselle. Parmi ses chefs, le général Desaix, surtout, inspirait une telle confiance que les paysans allemands, à l'approche de sa division, ne cachaient pas leurs denrées et ne bougeaient pas. Les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse s'étaient remises en mouvement un peu avant la reprise de nos places frontières. Pichegru chassa, sans grande résistance, l'armée anglaise et hollandaise du Brabant hollandais, et la rejeta au nord de la basse Meuse.

Jourdan, de son côté, passa la Meuse à Liège et assaillit la gauche de l'armée autrichienne retranchée derrière les ravins profonds où coule l'Ayvaille. Les ravins furent franchis, les hauteurs escaladées, les Autrichiens forcés dans leur poste (27 fructidor - 18 septembre).

Clairfayt se replia de la Meuse sur la Roër. L'armée française vint l'y attaquer sur toute la ligne. Les fortes positions des Autrichiens ne résistèrent pas à l'impétuosité des Français conduits, sous les ordres de Jourdan, par Kléber, Marceau, Championnet, Bernadotte, Ney, Lefebvre et d'autres chefs dont les noms devaient remplir l'histoire militaire. Les grenadiers de Kléber franchirent la Roër, avec de l'eau jusqu'aux épaules, sous la mitraille autrichienne (11 vendémiaire - 2 octobre). Clairfayt fut rejeté de Dueren sur Juliers, et, trois jours après, repassa le Rhin.

Les Français entrèrent à Cologne, comme les Autrichiens en sortaient (15 vendémiaire - 6 octobre). Les habitants de Cologne, qui savaient comment les Français s'étaient conduits à Trèves, reçurent nos soldats en amis. L'arbre de la liberté fut planté sur le marché de Cologne, aux acclamations du peuple.

Les armées de Sambre-et-Meuse et de la Moselle opérèrent leur jonction, le 2 brumaire (23 octobre), devant Coblenz. L'ennemi avait évacué la place. Les deux foyers de l'émigration, Trèves et Coblenz, étaient maintenant dans les mains de la République française.

Tandis que Marceau entrait à Coblenz, Kléber était retourné du Rhin sur la Meuse, avec une partie de l'armée de Jourdan, pour attaquer la grande place hollandaise de Maëstricht. Grâce à l'activité du représentant Gillet, qui fit arriver de France par la Meuse un grand parc de siège, et à l'habileté du commandant du génie Marescot, Maëstricht se rendit dès le 14 brumaire (4 novembre). On y trouva plus de 350 bouches à feu.

L'armée prussienne, opposée, pendant cette campagne, à nos armées du Rhin et de la Moselle, venait de repasser le Rhin. Toute la rive gauche du grand fleuve, sauf Mayence et Luxembourg, était au pouvoir des Français.

L'armée du Nord, de son côté, poursuivait ses succès. Après avoir fait capituler, en peu de jours, les importantes places de Bois-le-Duc et de Venloo, et forcé le passage de la Meuse, elle marcha sur Nimègue. L'armée anglaise et hollandaise se retira au nord du Wahal, en abandonnant Nimègue si précipitamment qu'une partie de son arrière-garde n'eut pas le temps de franchir le fleuve et fut prise (10 brumaire - 9 novembre).

Le stathouder de Hollande, découragé, demanda à traiter. Le Comité de salut public refusa. Certain que le peuple, en Hollande, était pour la démocratie et

pour la France, le Comité ne voulait pas de transaction avec le prince que les Prussiens et les Anglais avaient imposé à la Hollande.

Le Comité envoya l'ordre de franchir le bras méridional du Bas-Rhin, le Wahal. On n'y réussit pas, faute d'équipages de pont pour remplacer les ponts de bateaux brûlés par l'ennemi.

Pichegru demanda de mettre son armée en quartiers d'hiver. Le Comité renouvela l'ordre de pousser au cœur de la Hollande.

La gelée qui survint livra passage aux Français et ôta tout prétexte à Pichegru. Ce n'était ni les difficultés du passage, ni la fatigue trop réelle de ses soldats qui l'arrêtaient. Des pensées criminelles agitaient son esprit. Au sein de la victoire, il rêvait la trahison, quand Dumouriez n'y avait songé que dans le trouble de la défaite.

Les représentants en mission auprès de son armée le forcèrent d'avancer et de continuer à vaincre malgré lui.

L'armée, avec un élan admirable, après de si longs efforts et tant de souffrances, se remit en mouvement. Les officiers portaient le sac, allaient à pied, avaient faim et froid comme les soldats. L'armée traversa le Wahal à pied sec dans les premiers jours de janvier.

L'ennemi eût pu encore appeler un renfort autrichien et livrer bataille avec 60 ou 70.000 hommes ; mais il était démoralisé. Il sentait que partout les populations lui étaient hostiles. Dès le milieu d'octobre, les États de la province de Frise avaient décidé de traiter avec la France et de rompre avec l'Angleterre. Les autres provinces manifestaient les mêmes dispositions.

Les généraux alliés, avant la gelée, avaient proposé de percer les digues de la Hollande, afin d'arrêter par l'inondation l'armée de la République, ainsi qu'on avait arrêté autrefois l'armée de Louis XIV. Les patriotes hollandais, malgré les défenses du stathouder, avaient signé et présenté aux États-Généraux une pétition énergique contre ce projet. Le stathouder fit arrêter les pétitionnaires ; devant l'attitude menaçante du peuple, il fut contraint de les relâcher. A mesure que les Français avançaient, le peuple venait au-devant d'eux en chantant le *Ça ira !* Un patriote hollandais, Daëndels, figurait parmi les généraux français qui avaient, les premiers, passé le Wahal.

Le stathouder ordonna une levée en masse ; on se leva, mais contre lui.

Le duc d'York, renonçant, après Brunswick et Cobourg, à cette guerre qui leur avait si mal réussi, avait été rappelé en Angleterre dès le commencement de décembre. Son successeur, le général Walmoden, serré de près par les Français, repassa les bras du Rhin (le Leck et l'Yssel) avec les troupes anglaises et hanovriennes, et se replia vers l'Ems et la Basse-Allemagne.

Les Anglais souffrirent cruellement dans cette retraite désastreuse, par la glace et la neige, à travers des populations ennemies.

Pendant ce temps, le stathouder s'embarquait pour l'Angleterre, non sans peine, car les habitants de La Haye réclamaient sa mise en jugement (30 nivôse - 19 janvier 1795).

L'indigne conduite de ce prince et de sa femme avait complètement changé les sentiments des classes populaires, autrefois si attachées aux stathouders de la maison de Nassau.

Ce même jour, un comité révolutionnaire, organisé à Amsterdam, annonça à cette grande cité l'arrivée des Français, qui, disait-il, se conduisent avec les Hollandais **comme des frères**.

Les procédés des Français justifiaient ces paroles. L'avant-garde entra, conduite par le Hollandais Daëndels, au chant de la *Marseillaise*. Les habitants d'Amsterdam virent avec admiration ces héros à demi nus, sans bas, sans souliers, les pieds enveloppés de tresses de paille, bivouaquer dans la neige, leurs armes en faisceaux, sur les places de la plus riche ville du continent, et attendre paisiblement, plusieurs heures, que la municipalité pourvût à leurs besoins et à leur logement.

Pichegru arriva le lendemain, avec cinq représentants du peuple, qui proclamèrent que la République française respecterait l'indépendance et la souveraineté du peuple hollandais.

Ce même jour, 1^{er} pluviôse (20 janvier), nos hussards et notre artillerie légère, lancés à fond de train à travers la Nord-Hollande, s'engagèrent sur la mer glacée, entre le Helder et l'île du Texel, et s'emparèrent de la flotte hollandaise, qui se rendit à la première sommation.

Ce fut un des événements les plus singuliers de l'histoire militaire. Ces succès extraordinaires valurent à Pichegru une gloire qu'il ne méritait pas, et firent concevoir, sur son compte, à l'opinion publique, de dangereuses illusions.

La flotte n'avait pas voulu se défendre. Toute la Hollande s'ouvrait aux Français.

Le soldat montrait partout une égale discipline et une égale humanité ; mais la conduite du gouvernement français fut très différente envers la Belgique et la Hollande. La Belgique qui s'était montrée si variable dans ses dispositions envers nous et qui n'avait point présenté un corps de nation avec lequel on pût traiter, était considérée comme pays conquis. On ménageait les classes populaires ; mais on avait frappé d'une levée de 80 millions les classes privilégiées, clergé, noblesse, corporations.

La Hollande, elle, fut traitée en pays allié. Il n'y eut pas même de réquisitions. Les représentants en mission s'adressèrent aux États-Généraux, afin que l'autorité nationale hollandaise pourvût aux besoins de notre armée.

Les États-Généraux furent bientôt remplacés par une assemblée des représentants provisoires du peuple hollandais, qui abrogea tout ce qu'avait fait l'invasion prussienne de 1787 ; cette assemblée abolit le stathoudérat, rappela les patriotes exilés et adopta notre déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (15 pluviôse -- 3 février).

Le 27 floréal (16 mai), la République des Provinces-Unies signa un traité d'alliance avec la République française. Elle s'engageait à nous fournir, pour la campagne prochaine, un contingent de douze vaisseaux de ligne, de dix-huit frégates et de la moitié de ses troupes de terre. Elle payait à la France cent millions de florins pour frais de guerre et lui cédait la Flandre hollandaise, ce qui nous donnait pour limites le bras occidental du Bas-Escaut, plus Maëstricht et Venloo, fortes positions sur la Basse-Meuse. Flessingue, le principal port de la Zélande, devenait commun aux deux marines française et hollandaise. La navigation du Rhin, de la Meuse et des deux bras de l'Escaut était libre aux deux nations.

La France s'engageait à indemniser la Hollande des territoires cédés, par des équivalents qui consisteraient dans les domaines enlevés à la Prusse entre la Basse-Meuse et le Bas-Rhin (Clèves, Gueldre).

Ces conditions étaient équitables. Clèves et Gueldre avaient fait autrefois partie d'un même domaine avec la Gueldre hollandaise et compensaient bien pour la Hollande la cession d'un fragment de Flandre et de places excentriques telles que Maëstricht et Venloo.

La seule chose qui, en dehors du traité, dût être pénible aux Hollandais ce fut de voir partir pour Paris les splendides galeries de peinture et d'histoire naturelle du stathouder. La République française les considéra comme une prise faite sur l'ennemi, et en enrichit le Louvre et le Jardin des Plantes.

Le traité, néanmoins, fut également populaire en Hollande et en France. Les envoyés hollandais qui apportèrent fraternellement à la Convention le drapeau de leur nation furent reçus avec enthousiasme (4 messidor - 22 juin). L'alliance de la Hollande avec la France couronnait la magnifique campagne de 1794. Le plan de Carnot était complètement réalisé.

Le sort de la Belgique ne fut législativement réglé que quelques mois après le traité entre la France et la Hollande. Gand, Bruxelles, Anvers, toutes les grandes villes, avaient réclamé la réunion à la France, d'une façon plus sérieuse, plus spontanée et plus réfléchie que la première fois. Il n'y avait de choix pour les Belges qu'entre le rôle de sujets de la France et celui de citoyens français. Tout ce qui s'était passé durant ces dernières années avait montré que les conditions d'une République belge n'existaient pas. Les Belges avaient hâte de n'être plus à la discrétion des agents de notre administration militaire. Ils accueillirent avec satisfaction le décret du 9 vendémiaire (fer octobre), qui réunit leur pays à la République française. A Liège, la réunion ne fut pas seulement acceptée, mais passionnément applaudie.

Le décret avait été précédé, dans la Convention, par une délibération approfondie et solennelle. Carnot montra l'annexion de la Belgique indispensable au point de vue de la lutte contre l'Angleterre et l'Autriche.

La Belgique, le pays de Liège et les territoires cédés par la Hollande formèrent neuf départements.

Les triomphes de la Révolution française sur la coalition des rois avaient une triste compensation dans l'Europe orientale, où les monarchies, vaincues en Occident, s'étaient dédommagées en achevant de détruire la Pologne. L'illustre chef de l'insurrection polonaise, Kosciuzko, était parvenu à faire lever au roi de Prusse le siège de Varsovie ; mais, après avoir repoussé les Prussiens, il avait succombé dans une bataille contre les Russes (4 octobre). Un mois après, le général russe Souwarof, qui avait et le génie militaire et la cruauté des conquérants tartares, emporta d'assaut le grand faubourg de Varsovie, Praga, et en fit massacrer les habitants. Varsovie tomba, et la Russie, la Prusse et l'Autriche se partagèrent les débris de la Pologne, qui disparut d'entre les nations indépendantes.

Le gouvernement prussien, après avoir longtemps divisé ses efforts entre la guerre contre la France et le démembrement de la Pologne, avait pris décidément son parti et résolu d'abandonner toute intervention du côté des provinces rhénanes et de la Hollande, pour employer toutes ses forces et tous ses soins à l'accroissement de sa frontière orientale. L'acquisition définitive de

Dantzig et du bassin de la Vistule lui paraissait être son intérêt essentiel. Il avait déloyalement employé contre la Pologne le subsidé que l'Angleterre lui avait payé pour faire la guerre à la France, et, une fois le subsidé touché, il avait commencé, dès l'automne de 1794, à préparer sa paix et celle des petits États allemands avec la République française.

Au mois d'octobre, trois des Électeurs d'Empire (Mayence, Saxe et le Palatin), avec d'autres princes, à l'instigation secrète de la Prusse, s'étaient déclarés pour la paix en pleine Diète, à Ratisbonne.

L'Autriche n'osa repousser ouvertement les idées de paix et s'efforça de gagner du temps. Au commencement de décembre, 37 voix, à la Diète, se prononcèrent pour la paix, et 36 demandèrent que la paix se fit par la médiation prussienne.

C'était un grand échec pour l'influence autrichienne. L'Autriche demanda que les négociations eussent pour point de départ le rétablissement des possessions des deux parties sur le pied du traité de Westphalie, c'est-à-dire de l'état antérieur à 1789.

C'eût été rendre la paix impossible. La Prusse ne s'arrêta pas à de pareilles prétentions. Le roi de Prusse avait déjà, en ce moment, signé les instructions d'un plénipotentiaire chargé d'aller traiter, dans la ville neutre de Bâle, avec un ministre français.

Le 2 janvier 1795, un envoyé prussien vint déclarer au Comité de salut public que son roi ne s'opposerait pas à l'abolition du stathoudérat en Hollande ni à l'occupation de la rive gauche du Rhin par la France, sauf à ajourner à la paix générale la cession définitive des provinces rhénanes. Il donna pour motif de cet ajournement la crainte que l'Autriche, si elle reprenait le dessus dans la guerre, ne s'emparât des pays de la rive gauche, comme devenus français, et ne les gardât par droit de conquête.

Le 13 janvier, les conférences s'ouvrirent, à Bâle, entre le plénipotentiaire de Prusse et le ministre de France en Suisse, Barthélemi, qui, par ses habiles négociations, avait empêché la Suisse d'entrer dans la coalition.

La paix fut signée, entre la France et la Prusse, le 16 germinal an III (5 avril 1795).

La Prusse abandonnait à la France, jusqu'à la paix générale, les possessions prussiennes de la rive gauche du Rhin (Clèves et Gueldre). Il était entendu implicitement que la Prusse ne défendrait plus Mayence.

La République française consentait à accorder une trêve de trois mois à ceux des États de l'Empire auxquels le roi de Prusse s'intéressait, et promettait d'accueillir les bons offices du roi de Prusse en faveur des États allemands qui avaient réclamé ou réclameraient l'intervention du roi pour entrer en négociation avec elle. Les deux puissances contractantes devaient prendre des mesures pour éloigner du nord de l'Allemagne le théâtre de la guerre.

Par des articles secrets, la Prusse s'engageait à ne rien entreprendre contre la Hollande ni contre aucun des pays occupés par les Français.

La France promettait de ne pas pousser les opérations militaires dans les pays situés au nord du Mein.

La France promettait d'indemniser territorialement la Prusse, si nous gardions la rive gauche du Rhin.

En résumé, la Prusse abandonnait à la France la rive gauche du Rhin, moyennant le protectorat de la rive droite au nord du Mein, c'est-à-dire de toute l'Allemagne du Nord, et moyennant une promesse territoriale aux dépens, soit de l'Autriche, soit des États ecclésiastiques allemands.

La paix de Bâle fut saluée par les applaudissements enthousiastes de la Convention et de la France.

La France avait atteint le plus haut degré de puissance où elle fût jamais parvenue. Elle s'était adjoint, par réunion volontaire, par conquête ou par alliance, d'immenses territoires et treize millions d'âmes ; ses alliés, les Hollandais, étaient aussi étroitement attachés à son destin que ses nouveaux citoyens de Savoie, de Belgique ou du Rhin.

Elle avait gagné, en dix-sept mois, vingt-sept batailles, cent vingt combats, pris cent seize places fortes.

Le tableau de ces victoires et de ces conquêtes fut suspendu dans la salle de la Convention.

Il rappelait ce [tableau de victoire](#) que, sur les médailles symboliques des Gaulois, nos pères, le génie de la guerre fait flotter sur la tête des chevaux du Soleil.

La République française avait réalisé les plus hautes ambitions de nos anciens rois et accompli la pensée du grand cardinal de Richelieu, quand il disait qu'il voulait que la France devint ce qu'avait été l'ancienne Gaule ; qu'elle réunit tout ce qui est compris entre le Rhin, les Alpes, les deux mers et les Pyrénées.

La sympathie des peuples avait puissamment aidé à nos succès. Le recueil annuel anglais (*Annual Register*) disait nettement ceci :

[Les classes inférieures, par toute l'Europe, réprouvent la coalition contre la République française, et l'appellent la 'guerre des rois contre les peuples.](#)

L'union de la Hollande avec la France et la défection de la Prusse avaient été deux coups terribles pour la coalition. Il était à prévoir que l'Espagne, qui, repoussée des frontières françaises, voyait maintenant envahir les siennes, suivrait bientôt l'exemple de la Prusse. La Russie, tout occupée de ses conquêtes sur la Pologne, ne donnait que des paroles aux ennemis de la France.

Le gouvernement anglais s'acharnait à la guerre, à mesure qu'elle devenait plus malheureuse. Son plan était bien arrêté : c'était de se dédommager, sur les mers lointaines, des pertes que faisaient ses alliés sur le continent européen. Il se consolait de voir la Hollande passer à l'alliance française, par le prétexte que lui donnait cette révolution pour conquérir les riches colonies hollandaises.

Les amis que la cause du progrès et de la justice conservait en Angleterre avaient renouvelé leurs efforts pour faire sortir leur pays de cette voie. Le généreux lord Stanhope avait présenté, le 6 janvier 1795, une motion à la Chambre des lords contre toute intervention dans les affaires intérieures de la France.

Il resta seul. Sa motion fut écartée à l'unanimité par un ajournement. Il protesta contre la prétention inique de rétablir l'ancienne monarchie en France malgré les Français et contre les tentatives du gouvernement anglais pour renouveler l'insurrection de la Vendée.

Fox était moins isolé, dans la Chambre des communes, que lord Stanhope dans la Chambre des lords. Il lutta toutefois en vain, un mois après, pour empêcher le

vote des nouveaux et immenses subsides que réclamait Pitt. Le ministère voulait avoir, pour cette année, 100.000 matelots, 125.000 hommes de troupes de ligne, 65.000 miliciens, sans compter 40.000 soldats pour le service de l'Irlande et des colonies américaines, et les auxiliaires allemands et les émigrés à la solde anglaise. Il lui fallait, pour solder ces masses d'hommes, près de 700 millions de francs, qui en représenteraient aujourd'hui au moins le double.

Pitt, en outre, après avoir donné à la Prusse un argent qu'elle avait si mal gagné, était maintenant obligé de subventionner à son tour l'Autriche. Elle lui demandait un emprunt de 4 millions sterling (100 millions de francs), et il ne pouvait rien lui refuser ; car l'alliance autrichienne rendait seule possible la continuation de la guerre.

Il y avait eu, un moment, quelque chance pour la République française de traiter avec l'Autriche comme avec la Prusse. Un nouveau ministre autrichien, Thugut, inclinait à la paix. Il avait conçu une pensée dont la réalisation eût pu épargner de grands malheurs à l'Europe : c'était de céder la Belgique et la rive gauche du Rhin à la France, à condition que celle-ci aidât l'Autriche à s'annexer la Bavière, en cédant, par compensation, à l'électeur de Bavière la Lombardie, avec le titre de roi.

Thugut avait fait faire au gouvernement français quelques ouvertures ; mais on ne les avait probablement pas crues sérieuses, et on ne les avait point accueillies. Il est douteux que ce projet si désirable eût été jusqu'au bout : l'empereur François II haïssait fort la Révolution et la France ! Quoi qu'il en soit, l'Autriche se rejeta avec acharnement dans la guerre, tout en jouant un jeu double auprès de la Diète de Ratisbonne.

Le 4 mai, elle déclarait à la Diète qu'elle était prête à entrer en négociations avec la République française. Le même jour, elle signait avec l'Angleterre un engagement moyennant lequel elle devait tenir sur pied au moins 200.000 soldats, moyennant un prêt de 4 millions 600.000 livres sterling, [afin d'agir avec vigueur contre l'ennemi commun](#).

Le 29 mai, nouveau traité défensif entre l'empereur François II et l'Angleterre, tandis que l'empereur invitait la Diète à s'unir à lui pour obtenir une paix qu'il semblait désirer ardemment.

Les débats se renouvelaient, en ce moment même, dans le Parlement anglais. Un nouvel orateur intervint en faveur de la paix : c'était Wilberforce, ce grand homme de bien qui avait dévoué sa vie à l'abolition de l'esclavage des noirs. Il était l'ancien et intime ami de Pitt. Sa conscience ne lui permit pas de le soutenir plus longtemps.

Pitt et ses collègues firent valoir contre Wilberforce et contre Fox les troubles récents de Paris (journées de germinal et de prairial) ; ils prétendirent que le déclin de la France avait commencé, malgré des succès résultant d'une impulsion antérieure qui avait cessé. Un gouvernement faible et instable avait, dirent-ils, succédé au terrible pouvoir de Robespierre et du Comité de salut public, et l'Angleterre avait tout intérêt à ne point se hâter de déposer les armes. La motion pacifique de Wilberforce fut repoussée à une forte majorité (27 mai).

Les ennemis de la France voyaient bien que la force révolutionnaire s'était épuisée par ses excès ; mais ils ne voyaient pas que la force militaire organisée par la Révolution était et devait rester longtemps invincible. La force militaire devait être un obstacle insurmontable aux espérances de nos ennemis, qui

rêvaient de dissoudre par l'intrigue et par la corruption cette France révolutionnaire contre laquelle les armes avaient été impuissantes.

Les Comités de gouvernement qui dirigeaient nos affaires avaient formé de grands projets pour la campagne de 1795. Nous devions envahir partout, à notre tour, les territoires des coalisés, prendre Mayence et entrer dans l'Allemagne du Sud, descendre en Italie et pénétrer au cœur de l'Espagne.

Mais Carnot, Lindet, Prieur, n'étaient plus au Comité de salut public : les nouveaux gouvernants n'avaient plus la main ferme qu'il fallait pour mener à bien de tels desseins ; ils ne savaient plus ni exciter, ni soutenir, ni punir. Le relâchement avait succédé à la terreur, et la discipline, dont l'armée venait de montrer des exemples si admirables en Hollande et dans les provinces rhénanes, commençait à faiblir. Un réacteur vulgaire, appelé Aubri, avait remplacé Carnot dans la direction du personnel de la guerre et favorisait les intrigants et les contre-révolutionnaires contre les généraux patriotes. Nos armées étaient dans la dernière misère au milieu de leur gloire. On payait leur solde en assignats, dont la valeur tombait presque à rien, et ce ne fut que bien tard, dans le courant de 1795, qu'on leur compta le tiers de la somme en argent. L'officier était aussi malheureux que le soldat.

Quoique l'ordre souffrit beaucoup d'un tel état de choses, l'esprit de l'armée demeura excellent, quant à la bravoure et quant au patriotisme. Il ne restait que les bons sous les drapeaux, tous les mauvais soldats désertant à l'intérieur, où ils savaient qu'on ne les rechercherait guère.

Soldats et officiers étaient toujours capables des mêmes exploits, mais ils n'avaient plus au-dessus d'eux de grands administrateurs pour leur fournir, avec une activité infatigable, les moyens de vaincre.

Du côté de l'Espagne, c'était par les Basses-Pyrénées qu'on voulait attaquer, en s'emparant de Pampelune et en marchant de là sur la Castille. Mais la disette et surtout le typhus décimaient l'armée des Pyrénées occidentales. Sur 60.000 hommes, plus de moitié étaient morts ou malades ; on manquait de tout. Le général Moncey ne put rien entreprendre de sérieux avant l'été.

A l'autre bout des Pyrénées, Français et Espagnols se livrèrent des combats sans résultat, aux bords de la Fluvia, à l'entrée de la Catalogne.

La guerre ne marchait plus ; mais les négociations marchaient entre la France et l'Espagne.

L'Espagne était lasse de la guerre : et comprenait qu'elle servait l'Angleterre contre ses propres intérêts.

Le favori qui avait poussé à la guerre pour renverser le pacifique ministre d'Aranda et se mettre à sa place, Godoy, penchait maintenant vers la paix ; il était entré en correspondance secrète avec un des meneurs du gouvernement 4 thermidorien, Tallien ; celui-ci était devenu le mari d'une Espagnole, de cette même femme qui l'avait si vivement poussé contre Robespierre, et il avait des intérêts d'argent en Espagne.

Les négociations avaient été entamées dès la fin de l'année précédente. La plus grande difficulté était, pour le roi d'Espagne, dans une question de famille. Il se croyait tenu d'honneur à ne pas abandonner son jeune parent, le fils de Louis XVI, que l'on gardait prisonnier au Temple. Il faisait de la liberté de ce malheureux enfant une condition de la paix. Le gouvernement révolutionnaire,

de son côté, jugeait cette intervention officielle d'un prince étranger dans nos affaires intérieures incompatible avec la dignité de la République, et n'admettait pas que la libération du jeune captif devînt un article du traité. La mort du prisonnier du Temple, le 20 prairial (8 juin 1795), leva cet obstacle à la paix. Les contre-révolutionnaires accusèrent les Comités de gouvernement d'avoir empoisonné l'enfant que le parti royaliste nommait Louis XVII.

Cette accusation était fautive, et le pauvre petit prisonnier était mort d'un vice scrofuleux de sa constitution développé par l'inaction, par l'ennui, par les souffrances d'une séquestration impitoyable.

On n'avait pas tué cet enfant, mais on l'avait laissé périr de langueur. La Révolution, à son tour, avait sacrifié un être innocent à cette prétendue raison d'État au nom de laquelle les rois avaient enseveli tant de victimes au fond des cachots.

Le fils de Louis XVI, depuis qu'on l'avait séparé de sa mère jusqu'au commencement de 1794, avait été mis sous la garde d'un cordonnier appelé Simon et de sa femme, gens durs et grossiers, dont la domination brutale avait été un supplice pour un enfant tombé de si haut dans de telles mains. Les gardiens qui succédèrent aux Simon ne le maltraitèrent plus, mais le négligèrent avec une indifférence cruelle. Ce ne fut que dans les premiers mois de 1795, que le Comité de sûreté générale prit enfin quelque souci d'adoucir sa captivité, trop tard pour ranimer cette existence tarie dans sa source.

Il se répandit un bruit tout contraire à l'accusation d'empoisonnement : c'est que [Louis XVII](#) n'était pas mort ; que, plusieurs mois avant sa fin prétendue, il aurait été enlevé du Temple, et qu'on lui aurait substitué un enfant muet. C'est celui-ci qui serait mort le 8 juin 1795. Des circonstances singulières, inexplicables, des contradictions de tout genre se remarquent dans ce qu'on raconte des derniers jours du fils de Louis XVI et fournissent des arguments aux personnes qui, en grand nombre, ont continué de croire jusqu'à présent à l'évasion du captif du Temple. Mais les doutes qu'on pourrait garder à cet égard nous paraissent tomber devant l'observation suivante : c'est que, si les royalistes étaient parvenus à tirer de sa prison l'héritier de Louis XVI, ils n'eussent pas manqué de le faire reparaître au grand jour et de le présenter aux puissances coalisées comme le [roi Louis XVII](#).

Il restait encore au Temple une personne de la famille royale : c'était la sœur aînée du fils de Louis XVI, la jeune princesse qu'ale cour on avait appelée autrefois [Madame Royale](#), et qui fut plus tard la duchesse d'Angoulême. La cour d'Espagne intercédant pour elle, le gouvernement français fit savoir au négociateur espagnol qu'on proposait à l'Autriche l'échange de la fille de Louis XVI contre les représentants du peuple livrés en trahison aux Autrichiens par Dumouriez et les agents diplomatiques français arrêtés, en 1793, par les Autrichiens, malgré le droit des gens, sur le territoire neutre des Grisons. Cet échange fut accepté.

La paix avec l'Espagne n'était plus douteuse. Les succès que recommençaient à obtenir nos troupes au delà des Pyrénées contribuèrent à l'accélérer. Le général Moncey, ayant reçu des renforts, avait pris Vittoria, Bilbao, et poussé jusqu'à l'Ebre.

Notre habile diplomate Barthélemy signala paix à Bâle avec l'Espagne le 1^{er} thermidor (22 juillet).

La France restituait ses conquêtes des provinces basques et de Catalogne, condition indispensable d'une paix sérieuse. La République française acceptait la médiation de l'Espagne en faveur du roi de Naples, du duc de Parme et du roi de Portugal, que l'Angleterre avait aussi, entraîné dans la coalition. La France promit d'accueillir également les bons offices de l'Espagne en faveur [des autres Etats italiens](#), ce qui comprenait le pape sans le nommer.

L'Espagne céda à la France sa part de Saint-Domingue, qui consistait dans la moitié orientale de cette grande île.

L'espoir de conserver Saint-Domingue s'augmentait, et nos affaires s'étaient bien relevées dans les îles d'Amérique. Grâce au vigoureux concours des noirs et des mulâtres, les troupes françaises resserraient les envahisseurs anglais et les colons, leurs complices, sur quelques points de la côte de Saint-Domingue. La perte de l'alliance espagnole semblait, là, un coup décisif contre les Anglais. Partout, aux Antilles, les Français reprenaient l'offensive. Un Commissaire de la Convention, très vaillant et très capable, appelé Victor Hugues, avait reconquis, après l'île de la Guadeloupe, celle de Sainte-Lucie, enlevé Saint-Eustache aux Anglais, et fomentait des révoltes de noirs dans toutes les Antilles anglaises jusqu'à la Jamaïque. La cession de la partie espagnole de Saint-Domingue nous donnait de nouveaux postes et nous promettait de nouvelles ressources dans ces mers.

Une dernière clause du traité avec l'Espagne mérite d'être mentionnée.

L'Espagne promit de nous fournir annuellement, pendant cinq ans, cent étalons andalous, cent béliers et mille moutons (mérinos) ; les andalous et surtout les mérinos régénérèrent nos races.

Il y avait tout lieu d'espérer qu'on aurait avec l'Espagne mieux que la paix : qu'on aurait l'alliance. Les intérêts internationaux qui avaient suscité le [Pacte de famille](#) entre les Bourbons de France et d'Espagne survivaient à la monarchie française. La France et l'Espagne, après comme avant la Révolution, étaient intéressées à s'unir contre les prétentions de l'Angleterre à exercer une domination tyrannique sur toutes les mers. Ce fut le gouvernement espagnol qui franchit le premier la barrière de sang que l'échafaud de Louis XVI avait mise entre les Bourbons d'Espagne et la République française. Il fit les premières ouvertures d'une alliance contre l'Angleterre et l'Autriche.

Le gouvernement français n'attendit pas la conclusion de ce nouveau traité pour envoyer l'armée des Pyrénées orientales renforcer nos deux petites armées des Alpes et d'Italie. Celle-ci n'avait maintenu qu'à force d'énergie ses positions dans les Apennins, sur la côte ligurienne, contre les Autrichiens et les Piémontais renforcés. La face des choses changea de ce côté vers l'automne de 1795.

Depuis que la Prusse avait cessé de coopérer avec la coalition, la guerre continuait sur le Rhin entre la France et l'Autriche, encore soutenue par les États allemands du Sud. La France avait à compléter la possession de la rive gauche du Rhin par la prise de Mayence et de Luxembourg : le but de l'Autriche devait être de lui disputer ces deux places, défendues, Mayence par 20.000 hommes, Luxembourg par 10.000.

Le gouvernement français avait chargé Kléber d'assiéger Mayence pendant l'hiver de 1794 à 1795, mais sans lui fournir les ressources nécessaires en artillerie, en chevaux, en transports. Kléber ne put que resserrer la place imparfaitement, puisque nous n'étions pas maîtres de la rive droite, et ce blocus, durant un hiver

rigoureux, infligea à nos troupes de cruelles souffrances qu'elles supportèrent avec une patience héroïque. Le corps employé au blocus de Luxembourg n'éprouva pas moins de privations ni moins de pertes. Le général Moreau, qui avait pris Trèves et qui commandait ce corps, y mourut avec beaucoup de braves gens.

Au commencement de mars 1795 (ventôse an III), le gouvernement français conféra à Pichegru le commandement en chef des armées du Rhin et de la Moselle, et le fit appuyer sur sa gauche, c'est-à-dire sur le Bas-Rhin, par Jourdan avec l'armée de Sambre-et-Meuse.

L'Autriche, qui avait réuni 150.000 hommes sur la rive droite du Rhin, eût pu mettre à profit le délabrement où se trouvaient nos armées sur la fin de l'hiver, pour franchir le fleuve et reprendre l'offensive. Elle ne l'essaya point, et Luxembourg, une des plus fortes places de l'Europe, ne recevant aucun secours, se rendit le 6 messidor (24 juin). Les Français y trouvèrent 800 bouches à feu et d'énormes approvisionnements.

La situation des Français redevenait très avantageuse : ils avaient maintenant 160.000 hommes en ligne sur le Rhin sous les ordres de Pichegru et de Jourdan. C'étaient les meilleurs soldats du monde, et, sous un général digne d'eux, rien n'eût été capable de les arrêter. Un des deux chefs qui les commandaient, Jourdan, sans être un homme de génie, était plein de cœur et d'honneur, valeureux, prudent et sensé ; mais l'autre avait la trahison dans l'âme, et c'était celui-ci, c'était Pichegru, que le gouvernement avait investi du commandement en chef en cas de réunion des armées. Tout le monde était engoué de l'homme qu'on appelait [le conquérant de la Hollande](#).

Ce serait trop peu de dire que cet homme était un second Dumouriez : il était bien plus pervers que Dumouriez, et incapable des élans et des sentiments généreux qui s'étaient fait sentir parfois chez le vainqueur de Valmy et de Jemmapes, malgré son immoralité. Pichegru n'était pas même un ambitieux : c'était une âme servile. Indifférent à la Liberté et à la République, il n'aspirait pas au pouvoir pour lui-même : il lui fallait un maître. N'ayant plus au-dessus de lui le grand Comité, Robespierre et Saint-Just, il se tourna vers le prétendant, l'aîné des frères de Louis XVI, qui, à la nouvelle de la mort de l'enfant captif au Temple, avait pris le titre de roi et le nom de Louis XVIII. Si la République lui eût donné beaucoup d'or, il ne l'eût probablement point trahie. Mais la détresse qui, par suite de l'avalissement des assignats, remontait du simple soldat jusqu'au général, le décida. Le chef de l'armée la plus patriote, la plus désintéressée, la plus vertueuse qui ait jamais existé, trahit son armée et sa patrie, parce que la pauvreté républicaine ne lui fournissait pas les moyens de satisfaire ses vices.

Dans le courant d'août 1795, un agent du prince de Condé, qui était alors dans le sud de la Forêt Noire (Brigau) avec le corps d'émigrés qu'il commandait, vint trouver Pichegru en Alsace et lui offrit au nom [du Roi](#) le titre de maréchal de France, le gouvernement d'Alsace, le château royal de Chambord, un million comptant, deux cent mille livres de rente et un hôtel à Paris. On flattait à la fois sa cupidité et sa vanité. Sa ville natale, Arbois, prendrait le nom de [Pichegru](#).

On lui offrait, [pour orner son château de Chambord](#), douze des pièces de canons enlevées aux Autrichiens par cette armée française dont on se proposait de rendre à l'ennemi toutes les conquêtes.

Aucun scrupule n'arrêtait Pichegru ; il était tellement dénué de sens moral, et il comprenait si peu son armée, qu'il s'imaginait la gagner avec de l'argent et du

vin. Il ne discuta, avec le prince de Condé, que sur la manière de trahir. Condé voulait que Pichegru livrât Huningue aux émigrés et se joignit à eux sur la rive gauche du Rhin.

Pichegru voulait opérer cette jonction sur la rive droite.

Avant que les deux parties fussent venues à bout de s'entendre, Pichegru et Jourdan reçurent du Comité de salut public l'ordre formel de passer le Rhin. D'après un plan présenté par Jourdan, le Comité ordonnait deux attaques simultanées, l'une par Pichegru, avec les armées de Rhin-et-Moselle, entre Huningue et Brisach, l'autre par Jourdan et l'armée de Sambre-et-Meuse, du côté de la Westphalie.

La Hollande fournit à Jourdan des équipages de ponts ; Jourdan fit des préparatifs très bien conçus pour franchir le Rhin dans le voisinage de Dusseldorf.

Pichegru ne bougea pas. Les Autrichiens, ne se voyant point menacés par lui sur le Haut-Rhin, envoyèrent des renforts vers le bas du fleuve. Jourdan, néanmoins, opéra le passage du Rhin avec autant d'habileté que de vigueur, chassa devant lui un corps autrichien qui défendait la rive droite, enleva Dusseldorf avec 168 canons (14 fructidor - 6 septembre 1795), puis se dirigea vers le Mein.

Cette opération est un des plus beaux titres de gloire de Jourdan.

Pichegru, vivement pressé par Merlin de Thionville, envoyé en mission près de son armée, s'était enfin mis en mouvement. Il ne passa point le Haut-Rhin, mais, suivant de nouvelles instructions, il descendit le fleuve jusqu'à Manheim, et fit capituler cette ville par une menace de bombardement (18 septembre).

Pichegru, maître de Manheim, pouvait aisément opérer sa jonction avec Jourdan sur la rive droite du Rhin et l'aider à accabler l'armée autrichienne du Bas-Rhin avant que celle du Haut-Rhin eût pu la rejoindre.

Il n'en fit rien. Il resta, avec le gros de son armée, sur la rive gauche et détacha seulement une dizaine de mille hommes sur Heidelberg, le point essentiel à occuper pour empêcher la jonction des deux armées ennemies.

Ce faible corps fut accablé, quelques jours après, par des forces supérieures, et le général de l'armée autrichienne du Bas-Rhin, Clairfayt, reçut sans obstacle, de l'autre armée, celle de Wurmser, un renfort de 25.000 hommes.

Pichegru pouvait encore réparer l'échec de Heidelberg en débouchant par Manheim avec toute son armée, comme le demandait Jourdan, avant que la jonction des deux armées ennemies fût complète.

Il s'y refusa. Jourdan resta ainsi exposé au delà du Rhin à tous les efforts de l'ennemi, dans la position la plus critique. Le pays qu'il occupait était épuisé par les armées, et les Français ne pouvaient s'étendre sur le territoire voisin, qui était, ainsi que la riche ville de Francfort, sous la protection de la Prusse. L'excellente armée de Sambre-et-Meuse, aigrie par la misère, qui ne l'avait jamais quittée au milieu de ses succès, perdait patience et devenait insubordonnée.

Clairfayt tourna les positions de Jourdan, en traversant le territoire neutre de la Hesse, sans que les Prussiens fissent respecter la neutralité. Jourdan jugea impossible de se maintenir au delà du Rhin, et repassa tristement ce fleuve qu'il

avait franchi naguère avec tant d'élan et tant d'espérances (24-25 vendémiaire - 16-17 octobre).

La perfidie de Pichegru avait fait avorter une campagne qui eût dû être décisive, et la retraite de Jourdan fut bientôt suivie d'un retour offensif des ennemis sur la rive gauche, puis de revers qui eussent pu avoir pour nous de redoutables conséquences, s'ils eussent coïncidé avec l'explosion des complots et des insurrections royalistes et réactionnaires qui éclatèrent dans l'Ouest et dans Paris même.

Heureusement, ces insurrections, que nous allons raconter dans le chapitre suivant, étaient déjà vaincues, et étouffées, lorsque nous éprouvâmes ces échecs sur le Rhin, et, au moment où la Convention termina sa carrière, la direction de la guerre rentra dans les mains qui l'avaient si glorieusement conduite en 93 et 94.

CHAPITRE DIXIÈME

LA CONVENTION (FIN). — VENDÉE ET BRETAGNE. — LE GÉNÉRAL HOCHÉ DANS L'OUEST. — QUIBERON. — CONSTITUTION DE L'AN III. — LE 13 VENDÉMAIRE. — FIN DE LA CONVENTION.

Janvier 1794-26 Octobre 1795. — Nivôse an II-Brumaire an III.

La guerre de la Vendée eût été probablement terminée, à la fin de 93, par le grand désastre des Vendéens au nord de la Loire, si, tout en poursuivant à outrance Charette et quelques autres chefs restés dans le pays, on eût amnistié les paysans qui se soumettraient. Mais le système d'extermination que suivait Carrier à Nantes avait été étendu à la Vendée. Le général Turreau avait fait parcourir cette malheureuse contrée par douze colonnes mobiles, qui enlevaient les bestiaux et les grains, coupaient les haies, brûlaient les villages, massacraient les habitants. Les paysans désespérés allèrent rejoindre Charette ou bien La Rochejacquelein, Stofflet, Marigny, qui avaient survécu à la destruction de leur armée et qui étaient revenus au midi de la Loire.

On eut beau traquer Charette au fond du Marais et lui reprendre l'île de Noirmoutier dont il s'était emparé, il passa dans les intervalles des colonnes **infernales**, comme on les avait trop bien nommées, et se mit à courir le Bocage avec l'élite de ses gens, ainsi que faisaient La Rochejacquelein et les autres chefs.

La Rochejacquelein trouva bientôt la mort dans cette petite guerre. Un jour, suivi d'un seul cavalier, il vit passer sur une route un grenadier républicain. Il lança son cheval sur ce soldat en criant : **Rends-toi !** Le soldat se retourna et fit feu sur lui. La Rochejacquelein tomba mort, et son compagnon tua le soldat (fin février 1794).

La Rochejacquelein n'avait que vingt et un ans. Sa jeunesse et son courage ont laissé à son nom un prestige que le temps n'a point effacé : son caractère généreux ne permet pas de le confondre avec le sanguinaire et vicieux Charette, personnage bizarre, de mœurs effrénées, dont la vie semble appartenir au roman plutôt qu'à l'histoire. Revêtu d'un costume de théâtre, couvert de plumes et de broderies, Charette donnait des fêtes et des bals parmi les incendies et les massacres, et s'entourait, dans ses expéditions, d'aventurières hardies qui s'associaient à ses plaisirs, à ses périls et à ses cruautés.

Toute la Vendée était à feu et à sang dans cette horrible lutte où les deux partis rivalisaient d'atrocités. Un chef de bande du Marais, Pageot, faisait mettre en croix les **bleus** (républicains) qu'il pouvait prendre.

Les deux partis eussent fini par périr de faim dans ce pays dévasté et dépeuplé. Le rappel de Carrier amena, heureusement, un changement de système dans les

affaires de l'Ouest. Le Comité de salut public se rapprocha des opinions que Carnot avait toujours soutenues quant à la conduite de la guerre en Vendée, et le général Turreau fut rappelé son tour après Carrier.

Le général Vimeux, successeur de Turreau, poursuivit la guerre moins barbaquement, mais non pas moins vigoureusement : il acheva l'invasion à fond du Marais, le repaire accoutumé de Charette et de Pageot, qui furent tous deux chassés de ce pays aquatique, si favorable à la guerre civile ; on les rejeta encore une fois dans le Bocage. A la suite de ces succès, les représentants en mission invitèrent les paysans à rentrer chez eux pour faire leur moisson et leur promirent amnistie.

Ce retour à la modération et à l'humanité commença d'affaiblir le parti des insurgés. Toute leur force était dans leur désespoir ; on les désarmait en leur rendant l'espérance.

Les discordes de leurs chefs contribuaient à les décourager. Charette, Stofflet et l'abbé Bernier venaient de se réunir pour faire fusiller leur compagnon Marigny, et Charette et Stofflet s'entre-détestaient.

Contrairement à ce qui se passait à l'extrême Nord, au Sud-Est et à Paris, le système terroriste avait donc cessé dans l'Ouest antérieurement au 9 Thermidor. Après la chute de Robespierre, il n'y avait qu'à persévérer.

Malheureusement, les Comités du gouvernement thermidorien se jetèrent dans l'excès contraire. Ils voulaient pacifier la Vendée, et ils avaient raison ; mais ils entrèrent dans une voie qui n'était ni honorable ni sûre. Ils ne se contentèrent pas d'accorder [pardon et oubli](#) à quiconque poserait les armes sous un mois (12 frimaire - 2 décembre) : ils négocièrent avec les chefs, qui n'étaient plus des Lescure ni des Bonchamps, mais des hommes auxquels il était impossible de se fier. Tout ce qu'on eût pu faire raisonnablement pour eux, c'était de leur laisser quitter le pays.

Charette et Stofflet ne se soutenaient plus qu'en terrorisant les paysans autour d'eux. Si l'on avait eu la patience d'attendre un peu, en continuant de rassurer les habitants des campagnes, l'armée républicaine, suivant l'expression du plus capable des chefs royalistes (Puisaye), [formait comme un filet jeté sur la province](#) ; elle eût étouffé tout mouvement, et tout eût été fini dans la Vendée.

D'excellents patriotes furent entraînés dans une voie de transactions dangereuses par le désir très naturel et presque général qu'on avait d'effacer les traces de la Terreur.

Il en fut de même dans la Bretagne, où la situation devenait plus inquiétante que dans la Vendée. Comme l'a écrit M. Michelet, [la Vendée s'éteignait ; la Bretagne s'allumait, et la guerre de l'assassinat](#). Les bandes meurtrières et pillardes des Chouans reparaissaient sur des points où les troubles étaient étouffés depuis longtemps, et se montraient dans des cantons où la guerre civile n'avait pas encore paru. Elles infestaient le Morbihan, les Côtes-du-Nord, toute la Bretagne et le Maine, et couraient jusque dans la Basse-Normandie et le Perche, assassinant les fonctionnaires, les patriotes des campagnes, les acquéreurs de biens nationaux, et s'efforçant d'affamer les villes en menaçant de mort ceux qui y portaient des denrées.

Le commandement militaire, dans ces contrées, était alors confié à des mains faites pour un plus illustre emploi que cette guerre de partisans. Le général Hoche, sorti de prison après Thermidor, avait été placé à la tête du corps

d'armée des côtes de Cherbourg, puis on avait réuni à ce commandement celui du corps des côtes de Brest.

Hoche se voyait avec douleur réduit à poursuivre des Français égarés, tandis que ses compagnons de gloire continuaient sans lui les grandes opérations du Rhin ; néanmoins, le poste qu'il venait de recevoir n'était pas sans importance dans le présent et pouvait acquérir une importance capitale dans l'avenir. Selon la pensée de Carnot comme selon celle de Hoche lui-même, l'armée de l'Ouest était destinée à devenir l'armée d'Angleterre. Pour l'un et l'autre de ces deux hommes, *l'Anglais était le seul ennemi*. Hoche avait écrit, un an auparavant : *L'ennemi, ce n'est point la Vendée ; l'ennemi, ce n'est point l'Allemagne ; repousser l'Allemagne, rallier la Vendée et la lancer en Angleterre....*

L'Angleterre de Pitt était alors, en effet, l'ennemi par excellence.

Hoche était arrivé dans l'Ouest avec la pensée d'en regagner les populations à force de justice et d'humanité. Il avait débuté en adressant aux habitants des campagnes la proclamation la plus généreuse et la plus touchante. Ses actes répondaient à ses paroles. Il obtint du gouvernement la révocation du décret qui ordonnait de couper, sur tout le théâtre de l'insurrection, les haies qui, dans l'Ouest, entourent partout les champs et les prés. Il protégea le paysan jusqu'à lui fournir des semences là où le grain manquait. Il défendit d'inquiéter les pratiques religieuses et de poursuivre ceux des prêtres réfractaires qui ne *chouannaient pas* ; mais, en même temps, il répartit ses troupes dans une multitude de petits camps de trois ou quatre cents hommes chacun, de façon à ce que les bandes des Chouans vinssent partout se heurter contre la force armée.

Il négociait, cependant, lui aussi, avec les chefs de la Bretagne et du Maine, comme d'autres le faisaient avec ceux de la Vendée ; mais il était plus excusable, parce qu'il avait affaire à des hommes nouveaux sur lesquels on n'était pas éclairé comme sur Charette. Si on lui eût laissé les négociations dans les mains, il n'eût point été longtemps trompé et eût réduit les chefs rebelles à une soumission effective, ou les eût écrasés. On n'eut pas la sagesse de le laisser faire. Des représentants en mission, qui péchaient par la faiblesse comme ceux d'avant thermidor avaient péché par la violence, entravèrent Hoche, gênèrent son action militaire et voulurent se donner tout l'honneur de la pacification.

On se préoccupait trop de Charette, qui n'était plus qu'un chef de bande impuissant. On avait affaire à un autre adversaire qui avait des vues bien plus étendues et qui employait de tout autres moyens, au comte de Puisaye, l'homme le plus dangereux que la Contre-révolution eût encore eu à son service. Puisaye avait d'abord été le lieutenant de Wimpffen en Normandie, après le 2 juin, à l'époque où les royalistes déguisés avaient espéré faire tourner à leur profit le mouvement girondin ; puis il s'était jeté dans le Maine et la Bretagne, et il était parvenu à relier entre elles toutes les bandes des Chouans et à étendre leurs ramifications depuis le Morbihan jusqu'à la Manche et à l'Orne. La tête remplie de vastes projets, il fit accepter pour *major-général* aux bandes bretonnes un aventurier nommé Cormatin et passa en Angleterre à la fin de septembre 1794, afin d'aller conquérir pour ses desseins l'appui nécessaire de Pitt.

Cormatin et Bois-Hardi, autre chef très accrédité parmi les Chouans, entrèrent en pourparlers avec Hoche et lui firent espérer la soumission de leur parti. Ils convinrent secrètement avec Charette, qui n'avait plus ni pain ni poudre, de faire

une paix **simulée**, jusqu'à ce que les plans de Puisaye touchassent à leur réalisation.

Une conférence eut lieu à la Jaunaie, près de Nantes, en dehors du commandement de Hoche, entre les représentants en mission dans l'Ouest et la plupart des chefs vendéens, auxquels se joignit Cormatin. Charette, Cormatin et leurs compagnons signèrent une déclaration très hautaine, où ils ne reniaient rien de leur passé et récriminaient âprement contre **les dictateurs qui, par des attentats inouïs, les avaient réduits à prendre les armes.** — **Le régime de sang ayant disparu**, ils déclaraient se soumettre à la République une et indivisible, et prenaient l'engagement solennel de ne jamais porter les armes contre elle.

Les représentants promirent, sous forme d'arrêté :

1° Que les ministres de tout culte quelconque pourraient l'exercer sans être inquiétés — c'était abolir en fait toutes les lois contre les prêtres réfractaires ;

2° Que des secours seraient distribués aux habitants de la Vendée pour rebâtir leurs chaumières et relever leur commerce et leur agriculture ;

3° Que, dans ce même but de rétablir l'agriculture et le commerce, les jeunes gens de la Réquisition resteraient dans la Vendée ;

4° Que les Vendéens sans profession pourraient entrer dans les troupes de la République, et que deux mille d'entre eux seraient organisés en compagnies territoriales pour la garde du pays.

Les bons de vivres et de fournitures signés par les chefs devraient être remboursés jusqu'à concurrence de deux millions.

Charette reçut en outre une forte somme, et ses lieutenants, des sommes moindres. On lui laissa, ce qui était bien pire, le commandement de la garde territoriale dans la contrée occupée par ses bandes (29 pluviôse an III - 17 février 1795).

Charette, en gage de réconciliation, fit son entrée à Nantes à côté des représentants du peuple : il portait encore le panache blanc et l'écharpe blanche ; on eut grand'peine les lui faire retirer. Ce fut un étrange spectacle. Les esprits avaient été si troublés par tant d'horreurs et l'on avait un tel désir de paix que, dans cette cité républicaine où **les brigands de la Vendée** étaient détestés, il y eut des cris de : *Vive Charette !*

Il resta inquiet et sombre, malgré ce rassurant accueil qu'il savait trop bien ne point mériter. La paix qu'il venait de signer était violée d'avance dans son cœur.

Le rival de Charette, Stofflet, avait d'abord protesté avec véhémence contre sa **défection**. Serré de près par les troupes républicaines dans les bois du Bas-Anjou et hors d'état de continuer la lutte, il se soumit toutefois à son tour, avec le fameux abbé Bernier, son conseil et son guide. Il était réduit à rien, perdu : d'ineptes représentants le relevèrent en lui accordant les mêmes conditions qu'à Charette : deux millions : une garde territoriale et le reste (13 floréal - 2 mai).

Quelques jours auparavant, le 1^{er} floréal (20 avril), la plupart des chefs des Chouans étaient venus adhérer, près de Rennes, à l'acte de pacification. Cormatin se fit donner 1.500.000 francs pour lui et ses gens.

Nous verrons bientôt comment fut observée cette paix sans dignité du côté du gouvernement thermidorien, sans sincérité du côté des insurgés ; mais il faut

maintenant dire quelque chose des intrigues du dehors et de ce qui se préparait à l'étranger pour intervenir dans nos affaires de l'Ouest.

Puisaye était à Londres, où il complotait avec une activité infatigable. Il avait compris qu'il n'obtiendrait rien en Angleterre qu'en se faisant Anglais, pour ainsi dire ; il s'était donné à Pitt et avait gagné sa confiance en mettant de côté tout ce qui restait de scrupules patriotiques aux émigrés. Il ne représentait point l'émigration tout entière, plus divisée que jamais. Les deux frères de Louis XVI avaient chacun leur faction et ne s'entendaient nullement. **Monsieur**, l'ex-comte de Provence, qui, avant la mort du jeune captif du Temple, s'intitulait **régent du Royaume**, s'était retiré à Vérone, sur le territoire de la République de Venise. Le comte d'Artois, qui avait été à Saint-Pétersbourg au commencement de 1793, avait reçu de Catherine II une épée, un million et un vaisseau pour descendre en Vendée. Il ne s'en souciait aucunement ; il avait demandé fort mollement l'appui du gouvernement anglais pour cette entreprise, et, très satisfait de ne pas l'obtenir, il était retourné dans l'Allemagne du Nord, où il resta sous la main de l'Angleterre jusqu'à la paix entre la Prusse et la France.

Monsieur et sa petite cour de Vérone étaient, au contraire, hostiles à l'Angleterre et comptaient plus sur les menées royalistes de l'intérieur que sur les puissances étrangères. Parmi des intrigues souvent fort malhonnêtes, les partisans de **Monsieur** gardaient quelques sentiments nationaux, détestaient Pitt comme ne visant qu'à la ruine de la France et détestaient Puisaye comme l'agent de Pitt. Ces divisions entre les émigrés eurent de graves conséquences.

Puisaye, contrecarré par le parti de Monsieur, n'en poursuivait pas moins ses projets. Il avait imaginé un plan monstrueux pour solder l'insurrection de l'Ouest et ruiner la République. Il existait déjà en Angleterre un certain nombre de fabriques de faux assignats, protégées par la connivence du gouvernement. L'une d'elles avait été dénoncée avec indignation par Sheridan à la Chambre des communes, le 19 mars 1794.

Puisaye, avant son départ pour l'Angleterre, avait arrêté, avec les chefs royalistes bretons, la création d'un papier-monnaie en tout semblable aux assignats de la Convention, avec un signe secret de reconnaissance pour rembourser, après la Contre-Révolution, ces assignats royalistes.

Arrivé à Londres, il réalisa cette décision sur la plus grande échelle. Il fabriqua des faux assignats pour un million, puis pour deux millions par jour, puis davantage. Et il en jeta des masses en Bretagne, en recommandant au comité directeur royaliste d'en donner à profusion.

Un grand nombre de prêtres réfractaires, réfugiés en Angleterre, s'employaient à cette fabrication avec l'autorisation de l'évêque de Dol. Un autre prélat breton, l'évêque de Saint-Pol de Léon, avait protesté contre cette indignité en déclarant que les princes n'avaient pas le droit d'autoriser un faux, et il avait suspendu de leurs fonctions ecclésiastiques ceux des prêtres faussaires qui appartenaient à son diocèse.

L'effet de ce déluge de faux assignats fut désastreux, et Puisaye l'exagère encore dans ses Mémoires, en se vantant cyniquement d'avoir ruiné en un instant les assignats de la Convention, c'est-à-dire d'avoir ruiné toute la population qui avait ces assignats dans les mains.

Puisaye jugea le terrain préparé et le moment venu d'agir. Il concerta le plan d'attaque avec Pitt. Il savait la Vendée épuisée et incapable de continuer à jouer

le premier rôle. Le nouveau centre de l'insurrection devait donc être la Bretagne, d'où l'action s'étendrait dans le Maine, la Basse-Normandie et au delà. Le Morbihan fut choisi comme base d'opérations.

On décida de former sept régiments d'émigrés à la solde anglaise. Ces régiments prenaient l'habit rouge des Anglais, mais avec le drapeau blanc et la cocarde blanche. On essaya de les compléter en embauchant des prisonniers français, imprudence qui devait coûter cher !

Les sept régiments n'arrivant qu'à un effectif très médiocre, Puisaye sollicita l'assistance d'un corps d'armée anglais. Pitt refusa ; il ne voulait hasarder dans une descente que les émigrés.

Puisaye se décida toutefois à tenter l'aventure. Les nouvelles de nos départements de l'Ouest lui donnaient de grandes espérances.

La pacification avait été nuisible aux intérêts contre-révolutionnaires dans la Vendée, qui ne demandait plus qu'à panser ses plaies, et qui, une fois qu'elle eut goûté le repos, ne voulut plus y renoncer ; mais, dans la Bretagne et dans les autres contrées de l'Ouest, la chouannerie, au contraire, vivace et acharnée, ayant jusque-là peu souffert, gagna à la prétendue paix le temps de s'organiser à loisir. Les chefs, tout en accablant de protestations de fidélité les représentants et les généraux républicains, ne cessèrent pas un seul jour d'exercer leurs hommes, d'en enrôler de nouveaux, d'embaucher nos soldats jusque dans les états-majors. Ils achetaient partout, dans les villes, les provisions et les munitions, et continuaient d'empêcher les paysans d'y porter leurs denrées, faisant ainsi une disette factice à Nantes, à Rennes, à Angers. Drapeaux blancs et cocardes blanches reparaissaient dans les bourgs et dans les villages. Les chefs les plus intelligents eussent voulu que, pour endormir les autorités républicaines, on s'abstint d'assassinats et de pillages ; ils ne pouvaient l'obtenir. Les patriotes des campagnes, réfugiés dans les villes, lorsqu'ils rentraient chez eux après la pacification, étaient massacrés. Les Chouans continuaient d'égorger les officiers municipaux, de tirer sur les convois, d'assaillir les détachements,

Hoche, si désireux de la paix intérieure, mais si clairvoyant, avait bientôt compris qu'on n'était entouré que de pièges et de trahisons. Il en avait prévenu les représentants et le gouvernement, et s'était préparé à l'inévitable renouvellement de la lutte, en levant tous ses petits camps et en concentrant ses forces pour résister à la double attaque qu'il prévoyait du dehors et du dedans.

Sur ces entrefaites, on arrêta un courrier de Cormatin, chargé de dépêches secrètes pour le conseil royaliste du Morbihan. Le plan des conspirateurs fut découvert. Trois représentants qui se trouvaient à Vannes, plus énergiques que leurs prédécesseurs, firent arrêter Cormatin et plusieurs autres chefs (6 prairial - 25 mai). Le quartier général que Cormatin s'était organisé à la Prévalaye, non loin de Rennes, fut investi et dispersé : les premières bandes qui prirent les armes dans le Morbihan furent battues. Bois-Hardi, le chef le plus renommé de la chouannerie bretonne, fut assailli et tué dans sa maison par les soldats.

Les deux hommes sur lesquels avait le plus compté Puisaye étaient donc, l'un mort, l'autre pris, lorsque l'expédition qu'il avait préparée parut sur les côtes de Bretagne. Elle se composait de cinquante bâtiments de transport escortés par neuf vaisseaux de ligne.

Le corps d'émigrés ne comptait que 3.000 et quelques cents hommes ; mais les transports étaient chargés d'armes, de munitions, d'objets d'équipement en

quantité suffisante pour une nombreuse armée. Pitt avait refusé le sang anglais, mais prodigué tout le reste.

Le gouvernement français connaissait, par les indiscretions et les vanteries des agents royalistes de Paris, l'arrivée prochaine de l'expédition anglaise. Il avait donné ordre à notre escadre de Brest d'aller au-devant de l'ennemi. L'amiral Villaret-Joyeuse rencontra le convoi, mais ne l'attaqua point assez promptement pour prévenir la venue d'une seconde escadre anglaise qui croisait dans la Manche. L'amiral anglais Bridport prit l'offensive avec quatorze vaisseaux contre douze. Nous perdîmes deux vaisseaux ; les dix autres rentrèrent à Lorient (5 messidor - 23 juin).

Villaret avait été très mal secondé par plusieurs de ses capitaines. On soupçonna quelque chose de pire que l'incapacité. Les soupçons augmentèrent, lorsqu'on vit, à Lorient, nombre d'hommes des équipages désertir et passer du côté des Chouans. Notre marine était bien retombée depuis l'année précédente. On n'y sentait plus la forte main de Jean-Bon-Saint-André.

L'expédition avait continué sa route pendant le combat. Le surlendemain, elle jeta l'ancre dans la baie de Quiberon, entre la presqu'île de ce nom et la lagune du Morbihan. C'était le point, très bien choisi par Puisaye, pour rayonner de là dans toute la Bretagne.

Au moment d'entrer en action, la discorde éclata entre Puisaye, commandant en chef de l'expédition, et d'Hervilly, commandant des émigrés à la solde de l'Angleterre, qui se prétendait indépendant de Puisaye. D'Hervilly, qui était l'homme de Monsieur et du parti hostile à Puisaye, prétendait qu'on allât débarquer en Vendée. Le chef d'escadre anglais Warren se rangea du côté de Puisaye ; mais on avait perdu deux jours en disputes, et l'on ne débarqua que le 9 messidor (22 juin), sur la plage de Carnac, fameuse par les majestueux monuments de l'antiquité celtique qui la couvrent.

14.000 paysans accoururent de toute la contrée environnante. On les arma. Puisaye eût voulu marcher tout de suite en avant pour noyer les villes et l'armée républicaine dans le soulèvement des campagnes. D'Hervilly s'y opposa. En attendant que le gouvernement anglais décidât entre eux, ils restèrent sur la défensive et prirent seulement le fort Penhièvre, qui commande l'entrée de la presqu'île de Quiberon.

Hoche, lui, ne perdit pas de temps. Après avoir pris ses mesures pour étouffer derrière lui les soulèvements, il chassa l'ennemi d'Aurai, refoula les émigrés et les Chouans sur les villages de Carnac et de Sainte-Barbe, et, de là, les rejeta dans la presqu'île de Quiberon. Des milliers de femmes et d'enfants s'y précipitèrent à leur suite (18 messidor - 3 juillet).

Hoche se croyait dorénavant tellement sûr du succès, qu'il songeait déjà aux moyens de sauver toutes ces malheureuses familles de paysans qui avaient suivi les émigrés dans leur déroute.

Pendant ce temps, tout était discorde et désarroi dans la presqu'île. Les nobles émigrés et les paysans bretons se reprochaient réciproquement leur échec. Les chefs ne faisaient que se quereller, et Puisaye, à la veille d'un complet désastre, se vengeait puérilement et misérablement en écrivant au gouvernement anglais de faire enfermer les officiers républicains prisonniers avec les malfaiteurs.

Il envoyait dépêches sur dépêches en Angleterre pour demander des secours, des troupes anglaises, le comte d'Artois. Pitt n'envoya ni Anglais, ni le comte

d'Artois, qui n'en avait aucune envie ; mais il expédia un nouveau corps de onze cents émigrés commandés par Sombreuil, le frère de cette courageuse jeune fille qui avait sauvé son père des massacres de Septembre, mais qui n'avait pu le sauver de l'échafaud. Un autre corps d'émigrés plus considérable était parti de Jersey ; mais les agents de Monsieur, ou de Louis XVIII, comme on commençait à l'appeler, avaient engagé le gouvernement anglais à diriger le convoi de Jersey, non sur Quiberon, mais sur Saint-Malo : les royalistes promettaient de livrer ce port, si une expédition anglaise s'y présentait. Saint-Malo, au lieu d'ouvrir ses portes, reçut l'escadre anglaise à coups de canon. L'escadre remit à la voile ; mais il n'était plus temps d'arriver à Quiberon.

Les agents du **Roi** (Louis XVIII) avaient signifié aux Chouans des environs de Rennes et à Charette de ne pas reprendre les armes jusqu'à ce que l'expédition descendue à Quiberon fût repartie pour descendre en Vendée. Ceci fait voir quel chaos c'était que l'émigration et que le parti royaliste.

Puisaye, quoiqu'il eût reçu du gouvernement anglais une réponse qui lui confirmait le commandement en chef, ne sut pas prendre autorité, ni empêcher d'Hervilly de tenter, le 25 messidor (16 juillet), un retour offensif contre les républicains pour reprendre le poste de Sainte-Barbe.

Deux déserteurs du camp royaliste étaient venus prévenir les républicains. Hoche était sur ses gardes, et, lorsque les colonnes des émigrés et des Chouans arrivèrent de grand matin sur les lignes républicaines, elles furent reçues par une canonnade et une fusillade terribles qui les rompirent et les balayèrent en peu de moments. D'Hervilly fut blessé à mort. La masse royaliste en déroute s'enfuit jusqu'au fort Penthièvre, où les républicains fussent probablement entrés le jour même, si les chaloupes canonnières anglaises ne les eussent arrêtés par leur feu.

Puisaye et d'Hervilly, quelques jours auparavant, avaient expédié par mer deux grosses bandes de Chouans au nord et au sud des positions de l'armée républicaine, afin de faire diversion. Les Chouans, au lieu de se rabattre sur les derrières des **bleus**, étaient allés courir et piller au loin. Le chef de l'un des deux corps fut tué ; ses gens se dispersèrent. L'autre bande, poursuivie par les républicains, ne tarda pas à en faire autant.

Bientôt après la défaite des émigrés, trois hommes en uniforme rouge se présentèrent au camp français ; ils étaient du nombre de ces prisonniers de guerre qui s'étaient laissé enrôler dans les régiments d'émigrés pour échapper aux pontons anglais. Les pontons étaient de vieux vaisseaux rasés, où l'on entassait les prisonniers français. On les y traitait avec une dureté barbare et on les laissait presque mourir de faim. Ces trois hommes s'étaient échappés du fort Penthièvre en se laissant glisser le long des rochers sur lesquels il est bâti, puis en marchant dans la mer basse plus d'une demi-lieue, avec de l'eau jusqu'à la poitrine. Ils dirent au général Hoche qu'on pouvait entrer par où ils étaient sortis.

Le soir du 2 thermidor (20 juillet), à marée basse, trois colonnes de troupes républicaines marchèrent sur le fort Penthièvre. Celle du centre devait attaquer de front par la falaise : celles de droite et de gauche entrèrent dans la mer, la première pour tourner le fort, la seconde pour l'escalader. Les colonnes du centre et de droite furent découvertes par l'ennemi au crépuscule du matin. Foudroyées par les batteries des émigrés et par les chaloupes anglaises, elles s'ébranlèrent et elles commençaient à se rompre, lorsqu'un de leurs chefs leur cria : **Vous fuyez, et le fort est à nous !**

Le soleil levant éclairait le drapeau tricolore qui flottait sur le fort Penthièvre.

La colonne de gauche, que guidaient les trois intrépides déserteurs, par la nuit noire, sous des torrents de pluie, à travers la mer qui montait, était parvenue, sans être aperçue, au pied des rochers et les avait escaladés. Les camarades *des déserteurs, qui étaient dans le fort, aidèrent les bleus à franchir la muraille. Tout ce qu'il y avait d'émigrés dans le fort fut exterminé.

Les deux autres colonnes, bien vite ralliées, s'étaient jetées en avant et avaient enlevé les batteries qui les avaient canonnées. Les restes des régiments émigrés, cantonnés, au delà du fort, dans les villages de la presqu'île, accouraient trop tard au secours du fort. Ils comptaient un grand nombre de prisonniers enrôlés. Ceux-ci firent volte-face et se joignirent aux bleus, en criant : *Vive la République !*

Les débris des émigrés reculèrent en désordre de poste en poste. Ce qui restait de Chouans jetaient leurs armes et les habits rouges qu'on leur avait donnés, et fuyaient pêle-mêle avec les femmes et les enfants, en lançant des malédictions aux émigrés et aux Anglais.

Cette multitude affolée s'enfuit jusqu'au port Haliguen et au petit fort Saint-Pierre, tout au bout de la presqu'île. Au delà, il n'y avait plus que la haute mer.

Puisaye, voyant tout perdu, s'était jeté dans une barque pour aller rejoindre l'amiral anglais, abandonnant ceux qu'il avait amenés à leur perte et se réservant pour recommencer l'aventure.

Les fautes qui avaient si vite ruiné l'entreprise étaient, d'ailleurs, du fait d'autrui plutôt que du sien.

Le jeune Sombreuil, resté chargé du commandement, ne voyait encore devant lui qu'une petite avant-garde de sept cents grenadiers républicains, bien moins nombreux que les débris de ses troupes. Une frégate anglaise protégeait les émigrés par son feu, et des embarcations s'approchaient pour les recueillir.

Hoche, accouru à l'avant-garde, ne laissa pas le temps aux émigrés de se rembarquer. Il fit repousser à coups de canon les barques anglaises et somma les rebelles de mettre bas les armes, sous peine d'être jetés à la mer ou passés à la baïonnette.

Beaucoup d'émigrés et de Chouans se noyèrent en s'efforçant de rejoindre à la nage les embarcations : d'autres se plongèrent leur épée dans le sein. Ceux-ci comprenaient qu'ils n'auraient point de grâce. La plupart déposèrent les armes et se livrèrent, Sombreuil en tête. Ce n'était pas chez lui faute de courage : on en eut bientôt la preuve. Il espéra que ses malheureux compagnons seraient épargnés. Il n'y eut point, comme on l'a prétendu, de capitulation ; les lois rigoureuses contre les émigrés ne permettaient pas au général de leur rien promettre. Hoche fit ce qui dépendait de lui ; il renvoya libres les femmes et les enfants des paysans : les soldats républicains traitèrent avec humanité les prisonniers et s'abstinrent de toute démonstration de nature à aggraver leur malheur.

70.000 fusils, beaucoup de canons, d'immenses approvisionnements, tout ce qu'avait préparé Pitt pour armer et entretenir la guerre civile en France, resta au pouvoir des républicains. On trouva dans les bagages et l'on brûla pour plus de dix milliards de faux assignats. 1.600 de nos prisonniers enrôlés par les émigrés furent renvoyés à leurs corps. Les captifs royalistes demeuraient au nombre de près de 4.700, dont 3.600 Chouans, 550 militaires émigrés et 500 des fugitifs de Toulon, qui n'avaient cessé de faire une guerre acharnée à leur patrie.

On les conduisit à Aurai : plusieurs s'échappèrent pendant la route. Beaucoup d'autres eussent pu les suivre. L'escorte, peu nombreuse, les surveillait faiblement. Les soldats avaient pitié d'eux, prévoyant le sort qui les attendait. Hoche partageait les sentiments de ses soldats. Il demanda aux Comités de gouvernement de faire grâce à **ceux qui n'étaient pas chefs** ; mais Tallien, qui avait assisté à la victoire comme représentant en mission et qui alla en présenter le rapport à la Convention, se prononça pour la rigueur. Il s'était compromis dans toutes sortes d'intrigues, non seulement avec les réactionnaires, mais même avec les agents royalistes de Paris. Il se crut d'autant plus obligé d'être implacable.

La situation des esprits avait bien changé depuis quelques semaines dans la Convention. Devant la descente des **Anglo-émigrés** à Quiberon, devant les massacres du Midi et les menaces insensées des royalistes, qui répandaient des pamphlets où ils annonçaient l'extermination, non pas seulement des Jacobins, non pas seulement des Girondins, mais des Constitutionnels de 89, devant toute cette Contre-révolution débordante et forcenée, la majorité de l'Assemblée s'était brusquement retournée. Girondins, Thermidoriens, hommes du Centre, se serraient contre l'ennemi commun, et cette même Assemblée qui venait d'immoler en juin ceux qu'on appela **les derniers Montagnards**, donna l'ordre en juillet d'exterminer les émigrés.

On fit une distinction entre les prisonniers. On épargna les paysans insurgés, les Chouans bas-bretons, en décidant qu'on appliquerait les lois à tous les émigrés ou fugitifs de Toulon.

La pensée des terribles exécutions qui se préparaient troublait le cœur de Hoche. Sombreuil surtout, avec qui il s'était entretenu sur la plage de Quiberon, le touchait fort. Une nuit, il lui envoya son aide de camp pour lui proposer de l'aider à fuir. Sombreuil avait quitté, pour s'embarquer, une jeune fille qu'il adorait et qu'il allait épouser ; il refusa cependant la vie, ne pouvant l'obtenir pour tous ses compagnons. ; Sombreuil fut conduit d'Aurai à Vannes avec deux autres chefs et quinze prêtres qui avaient fait partie de l'expédition : parmi ceux-ci se trouvait cet évêque de Dol qui avait autorisé les ecclésiastiques émigrés à se faire fabricateurs de faux assignats. Puisaye l'avait destiné à jouer en Bretagne le rôle qu'avait eu en 93, dans la Vendée, le faux évêque d'Agra. Sombreuil et les dix-sept autres condamnés furent fusillés sur la place de la Garenne à Vannes.

De nombreuses exécutions se succédèrent à Vannes et à Aurai. Il y eut près d'un millier de victimes. Les plus coupables et ceux qu'on plaignait le moins étaient ces Toulonnais qui avaient livré leur port aux Anglais. Mais nos soldats virent mourir, avec une douloureuse compassion, des vétérans de la guerre d'Amérique, de vieux gentilshommes qui avaient autrefois bien servi la France. Il avait péri beaucoup d'officiers de marine sur les grèves sanglantes de Quiberon, et une centaine furent envoyés à la mort par les commissions militaires qu'on n'avait formées qu'à grand'peine dans notre armée.

Hoche s'était éloigné, autant pour ne pas assister à ces lugubres spectacles que pour disperser les restes de l'insurrection dans l'intérieur de la Bretagne.

La guerre civile avait recommencé dans la Vendée, au moment même où les émigrés débarquaient à Quiberon. Le 8 juin, Charette, Stofflet, l'abbé Bernier et leurs principaux compagnons avaient protesté de leur fidélité à la République par une déclaration publique adressée aux représentants du peuple, afin d'obtenir qu'on retirât du pays les troupes de ligne qu'ils prétendaient inutiles. Le 10 juin,

Charette écrivait au prétendant que la cause royale pouvait plus que jamais compter sur lui et sur les siens. Il avait envoyé toucher à Paris les indemnités promises et projetait de ne pas bouger jusqu'à ce que l'expédition [angle-émigrée](#) débarquât en Vendée, suivant les désirs du prétendant.

Il ne put contenir ses bandes ; un détachement de ses gens ayant surpris et massacré, avec des circonstances atroces, un convoi républicain, Charette se décida à jeter bas le masque, rassembla ses gens, proclama devant eux [Louis XVIII](#), et se jeta sur un poste républicain qu'il fit prisonnier. Peu de jours après, à la nouvelle de l'exécution de Sombreuil, il fit assommer, égorger ou fusiller ses captifs, au nombre de trois à quatre cents. Ces fureurs n'étaient plus une preuve de force. La majorité de la population vendéenne n'était plus disposée à suivre Charette ni Stofflet.

Le gouvernement républicain ne tarda pas à confier au général Hoche le commandement en Vendée comme en Bretagne, et s'en remit à lui, ainsi qu'il eût été à désirer qu'on l'eût fait plus tôt, des moyens à employer pour terminer la guerre civile. L'issue, dès lors, ne fut plus douteuse. Ce n'était plus qu'une question de temps.

Les meneurs de la Contre-révolution ne se laissèrent point abattre par le rude coup que venait de recevoir leur cause. Ils travaillèrent à faire revenir sur nos côtes une nouvelle expédition [anglo-émigrée](#). Ils comptaient sur la trahison de Pichegru, sur les progrès de la réaction à Paris et sur la faction qui terrorisait le Midi.

La terrible répression de Quiberon avait montré cependant que la Révolution n'était pas morte et que la Convention échappait à l'influence des réacteurs.

Bien peu après le supplice des victimes de Prairial, la Convention s'était enfin retournée contre les massacreurs du Midi. Sur un rapport de Chénier, elle avait suspendu tous les corps administratifs de Lyon et mandé à sa barre le maire et l'accusateur public pour leur demander compte de leur criminelle inaction. Elle chargea le député girondin Poulain-Grandpré d'aller rétablir l'ordre à Lyon et prescrivit le désarmement de la garde nationale réactionnaire. [Écrasons](#), avait dit Chénier, [l'hydre nouvelle, dont la tête est à Lyon, la queue chez les Chouans](#).

La Convention ordonna qu'on traduisit devant le tribunal criminel de l'Isère les membres de la Compagnie de Jéhu de Lyon, au nombre de trois cents ; mais les compagnons de Jéhu s'échappèrent et s'en allèrent courir les grandes routes et [chouanner](#) contre les diligences.

Le terrorisme contre-révolutionnaire, dompté à Lyon par Poulain-Grandpré, continua jusqu'à l'automne à sévir en Provence.

La Convention, en même temps qu'elle recommençait à frapper les royalistes, s'arrêtait dans la voie de persécution où on l'avait poussée contre les Montagnards. Elle paraissait comprendre la nécessité de réunir tout ce qui entendait maintenir la République, et elle fit célébrer dans toute la France une grande fête pour l'anniversaire du 10 août.

Quoiqu'elle eût durement réprimé les mouvements qui avaient pour but de l'obliger à mettre en vigueur la Constitution de 93, elle sentait qu'il n'était pas possible de maintenir plus longtemps le Gouvernement révolutionnaire et qu'il fallait passer enfin du régime dictatorial au régime d'une république constitutionnelle.

Immédiatement après les malheureuses journées de Prairial, elle avait tenu l'une des promesses faites au peuple pendant ces journées. Elle s'était mise à l'étude des lois organiques ; mais, au lieu de faire les lois organiques de la Constitution de 93, elle écarta résolument cette Constitution et en fit une autre, à laquelle elle travailla pendant deux mois et demi. La comparaison entre la Constitution de 93 et la Constitution de l'an III, ainsi qu'on nomma cette œuvre nouvelle, atteste quel changement s'était opéré dans les idées, sous le coup de si grands et de si terribles événements.

Une commission de onze membres avait été chargée de préparer la nouvelle Constitution ; elle se composait de Girondins et d'hommes du Centre : il n'y avait pas un seul Montagnard. Louvet, Lanjuinais, Boissy d'Anglas en faisaient partie. La principale influence dans la rédaction appartient à Daunou, que nous avons déjà signalé comme le rapporteur de la grande loi sur l'instruction publique. Le rapport sur la Constitution fut présenté à la Convention par Boissy d'Anglas, le 5 messidor (23 juin).

Sieyès, esprit entier et orgueilleux, qui n'aimait pas la discussion et prétendait imposer ses idées, n'avait pas voulu être membre de la commission. Il apporta un contre-projet tout d'une pièce, qui ne valait pas ce que proposait la commission et qui fut rejeté. Sieyès ne trouva que trop, plus tard, l'occasion de faire reparaître ses conceptions abstraites et compliquées, dont un autre que lui, Bonaparte, sut se servir contre la liberté !

Après de sérieux débats qui modifièrent le projet de la commission, la Convention vota, le 5 fructidor (22 août), la Constitution de l'an III, sauf acceptation par le peuple.

La Constitution de l'an III débute par une innovation heureuse, comparativement aux Constitutions de 91 et de 93. Elle proclame, [en présence de l'Être-Suprême](#), non seulement la déclaration des Droits, mais la déclaration des Devoirs de l'Homme et du Citoyen.

La déclaration des Droits, plus rapprochée de celle de 89 que de celle de 93, s'en distingue par une forme moins axiomatique et moins philosophique : il n'y est question ni de la liberté religieuse ni de la liberté de la presse. On verra néanmoins, tout à l'heure, que l'an III avait, non point reculé, mais beaucoup avancé au delà de 89 sur la question religieuse.

La déclaration des Devoirs établit que tous les devoirs de l'homme et du citoyen dérivent de deux principes [gravés par la nature dans tous les cœurs](#) :

I. — [Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ;](#)

II. — [Faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir.](#)

Suivent des maximes sur les obligations de chacun envers la société, sur le respect dû aux lois, sur les vertus de famille, inséparables des vertus civiques.

— C'est sur le maintien des propriétés, est-il dit, que repose tout l'ordre social. [Tout citoyen doit ses services à la patrie et à la défense de la Liberté, de l'Égalité et de la Propriété.](#)

Les deux premiers articles de la Constitution déclarent :

1° Que la République française est une et indivisible ;

2° Que l'universalité des citoyens français est le Souverain. Mais tout Français majeur n'est pas citoyen. Sur la définition du citoyen, l'an III recule en deçà de 92.

Tout Français âgé de vingt et un ans n'est citoyen qu'à condition de payer une contribution directe, soit foncière, soit personnelle.

Cette disposition, qui porte une grave atteinte au principe d'égalité reconnu dans la déclaration des Droits, avait été vivement combattue par plusieurs représentants, entre autres par Thomas Payne, ce publiciste anglo-américain qui, après avoir beaucoup contribué à la Révolution d'Amérique, était venu se dévouer à la Révolution française. Il avait été persécuté comme ami de la Gironde et il était rentré à la Convention avec les [Soixante-treize](#), mais ne les avait pas suivis dans la réaction.

L'article qui exclut les pauvres avait été adopté avec deux notables exceptions, par lesquelles on cherchait à en atténuer la portée. Les droits de citoyen sont accordés à quiconque aura [fait une campagne pour l'établissement de la République](#), et à quiconque, n'étant pas inscrit sur le rôle des impositions, s'y fera inscrire volontairement pour une contribution de la valeur de trois journées de travail.

Mais tous ne pouvaient payer cette contribution volontaire, et l'on retirait bien réellement les droits politiques à un grand nombre de Français qui les avaient possédés depuis septembre 92.

En fait, cette mesure rétrograde n'avait pas les mêmes conséquences qu'elle aurait aujourd'hui. Le plus grand nombre des citoyens usent actuellement de leurs droits : les deux tiers, ou les trois quarts, souvent même davantage, s'empressent de voter ; il n'en était pas de même alors : il y avait des élections où ne votaient que le dixième des électeurs. La masse du peuple était très attachée aux résultats sociaux de la Révolution, à l'abolition des privilèges, à l'acquisition des biens nationaux, etc. ; mais elle ne comprenait pas suffisamment encore sort intérêt à prendre part au gouvernement par l'élection de ses représentants. La plupart des exclus ne manifestèrent donc pas les sentiments qu'ils manifesteraient aujourd'hui, et l'injustice était moins éclatante qu'elle ne le serait maintenant que les contributions indirectes, supportées par tous, inscrits ou non inscrits, sont devenues la principale source des revenus publics.

Par une autre restriction bien plus acceptable au point de vue démocratique, il était statué qu'à partir de l'an XII de la République, les jeunes gens ne seraient admis aux droits civiques qu'en prouvant qu'ils savent lire et écrire.

La commission des Onze avait proposé de maintenir l'élection directe des représentants par les assemblées primaires, comme dans la Constitution de 93. — C'est par erreur que nous avons dit, dans notre première édition, que la Constitution de 93 établissait un double degré d'élection. — La commission pensait avec raison que les masses s'intéresseraient davantage à la chose publique si elles nommaient directement leurs représentants. La Convention n'accepta pas cet article et en revint aux deux degrés d'élection, comme dans la Constitution de 91.

Les assemblées primaires choisiront un électeur pour deux cents citoyens. Ici, nouvelles restrictions ; les électeurs doivent avoir vingt-cinq ans, et être propriétaires, locataires, fermiers ou métayers de propriétés ou d'habitations

d'un revenu variant, suivant les localités, de la valeur de 100 à 204 journées de travail.

Les assemblées électorales élisent, sans condition d'impôt ou de possession, les membres du Corps législatif, ceux des tribunaux et les administrateurs des départements.

Le Corps législatif se compose de deux Chambres : le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens ; celui-ci composé de 250 membres.

La Convention était revenue à cette division du pouvoir législatif en deux Chambres qu'avait repoussée la Constituante. Celle-ci avait voulu éviter qu'une seconde Chambre ne devint la forteresse des anciens privilégiés contre la démocratie et qu'on ne cherchât à en faire un Sénat aristocratique, comme la Chambre des lords en Angleterre. La Convention ne jugea plus ce péril à craindre. Si son organisation de l'électorat s'était ressentie de l'esprit de réaction, il n'en fut pas de même de l'organisation du Corps législatif, et, dans la question des deux Chambres, la Convention ne se détermina que par des motifs philosophiques et rationnels. Elle jugea nécessaire de remédier, par une double discussion dans deux assemblées, au danger de la précipitation et de l'en traînement dans le vote des lois. Elle pensa, comme le dirent plusieurs de ses membres, que les deux assemblées devaient représenter les deux grandes facultés de l'âme humaine : l'une, le sentiment, l'élan spontané ; l'autre, la raison, la réflexion : la première Chambre, les Cinq-Cents, proposant la loi ; la seconde Chambre, les Anciens, de moitié moins nombreux, âgés de quarante ans au moins, mariés ou veufs, acceptant ou rejetant la loi.

Le Conseil des Anciens n'avait donc aucun rapport avec la Chambre aristocratique d'Angleterre. Il était républicain et démocratique, ainsi que le Sénat des États-Unis d'Amérique, et l'exemple des États-Unis avait été pour beaucoup dans l'adoption des deux Chambres par la Convention.

Il n'y a pas eu d'exemple jusqu'ici d'une grande République qui ait duré sans une institution de ce genre.

Par une disposition très prudente, le Corps législatif devait être renouvelé par tiers chaque année. L'opinion publique devait pouvoir ainsi modifier presque insensiblement les deux assemblées législatives. C'est là le meilleur moyen d'éviter les crises et les changements brusques et radicaux dans une république exposée, comme la nôtre, à de perpétuels dangers extérieurs. Toute Constitution sage y reviendra.

Chaque département concourait, en proportion de sa population, à la formation des deux Conseils.

Les membres des deux Conseils reçoivent une indemnité annuelle. Afin d'empêcher le renouvellement de ces invasions de l'Assemblée nationale qui avaient eu des suites si fatales, il est statué que le public admis aux séances des Conseils ne pourra dépasser en nombre la moitié de leurs membres.

Le Corps législatif aura une garde d'au moins 1.500 hommes, pris dans les gardes nationales de tous les départements. Les troupes de ligne ne pourront approcher, de six myriamètres, du lieu où le Corps législatif tient ses séances, sans son autorisation.

Le pouvoir exécutif est délégué à un Directoire de cinq membres, nommé par les deux Conseils et renouvelable par cinquième chaque année.

Ainsi, la nation élit le corps qui fait les lois, et le Corps législatif élit le pouvoir auquel est déléguée l'exécution des lois. Rien n'est plus conforme à la raison et à la prudence.

Le pouvoir exécutif doit émaner de la représentation nationale ; mais, une fois élu, il ne doit point être révocable, pendant la durée de ses fonctions, à moins de forfaiture, et, dans ce cas, le Corps législatif ne doit pas le juger, mais le faire juger par une haute cour de justice, un haut jury national. C'est ce qu'établit la Constitution de l'an III.

La division du pouvoir exécutif entre cinq membres était moins digne d'approbation que le reste, et avait de grands inconvénients ; mais on était encore trop préoccupé d'éviter tout ce qui rappelait la royauté, pour confier le pouvoir, comme aux Etats-Unis, à un président unique.

Le Directoire nomme les ministres et autres fonctionnaires et dispose de la force armée, mais sans qu'aucun de ses membres puisse la commander en personne.

Les membres du Directoire et ceux des deux Conseils portent un costume réglé par la loi.

Le costume adopté fut imposant et même théâtral : magnifique pour les Directeurs, éclatant pour les Cinq-Cents, plus sévère, mais majestueux, pour les Anciens. Tous portaient un grand manteau, une écharpe tricolore, un chapeau à panache. On avait pensé que le costume rendrait les représentants du peuple et les dépositaires du pouvoir exécutif plus respectables aux yeux du public, et les obligerait à se respecter eux-mêmes. En pleine crise révolutionnaire, on avait eu déjà le même sentiment, lorsqu'on avait donné aux représentants en mission des insignes tout guerriers.

Un changement important est introduit dans l'organisation départementale. Les districts (arrondissements) sont supprimés. Les communes inférieures à 5.000 habitants sont réunies en municipalités cantonales, tout en conservant chacune un agent municipal électif, un officier de l'état civil, avec un adjoint, et la municipalité cantonale se compose de la réunion de ces agents communaux. On pensait remédier par là au peu de lumières des petites communes et donner une forte impulsion à la vie locale.

On se rapprochera peut-être quelque jour de cette institution de l'an III.

Il y a, dans chaque département, une administration centrale de cinq membres élus, auprès de laquelle est placé un agent du Directoire. Tout ceci est un progrès sur la Constitution de 1791. C'est plus organique et plus pratique. Mais on était allé beaucoup trop loin dans la réaction contre les assemblées trop nombreuses, en supprimant les conseils généraux des communes et des départements.

Les juges sont élus par les assemblées électorales de second degré.

La force armée se divise en : garde nationale sédentaire, élisant ses officiers, et garde nationale active et soldée (troupes de ligne), qui sera maintenue même en temps de paix et formée par enrôlements volontaires, et, en cas de besoin, [par le mode que la loi détermine](#).

La Constitution peut être révisée, après neuf ans, par une Assemblée spéciale, sur la proposition du Conseil des Anciens.

La liberté de la presse, dont n'a point parlé la Déclaration des droits, est reconnue par la Constitution, ainsi que l'entière liberté du commerce et de l'industrie, et l'inviolabilité du domicile.

Les sociétés particulières s'occupant de politique ne peuvent s'affilier entre elles, ni présenter de pétitions collectives.

On était bien décidé à ne pas laisser recommencer la domination de minorités organisées dans les clubs.

Tout attroupement armé doit être dissipé par la force.

La Constitution déclare, au nom de la Nation, qu'elle ne souffrira jamais le retour des Français qui ont abandonné leur patrie, et que les biens des émigrés sont acquis à la République.

Elle garantit contre toute revendication les acquéreurs légitimes des biens nationaux.

Sur ce qui regarde la religion, la Convention avait pris le parti le plus rationnel et le plus décisif.

Nul ne peut être empêché d'exercer, en se conformant aux lois, le culte qu'il a choisi. — Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'aucun culte. La République n'en salarie aucun.

Ce qui n'avait été, en 89, que l'opinion de quelques philosophes et de quelques politiques, de La Fayette, de Mirabeau, de Condorcet et de bien peu d'autres, était donc devenu, en l'an III, l'opinion de la Convention nationale, l'opinion publique. Une terrible expérience avait prouvé qu'on ne pouvait faire du clergé catholique l'auxiliaire ni le serviteur de la Révolution. La Constitution civile du clergé s'était écroulée dans le sang ; on avait échoué à mettre l'Église dans l'État ; on séparait l'État de toutes les Églises ; l'État ne les connaissait plus comme êtres collectifs. Il ne connaissait plus que des citoyens libres de s'associer pour pratiquer en commun leurs croyances. On pouvait espérer que le plus grand obstacle à la pacification de l'Ouest et du Midi allait disparaître. L'État n'entendait plus frapper le prêtre pour ses doctrines, mais uniquement, comme tout autre citoyen, pour ses actes contre-révolutionnaires.

L'État, qui reconnaissait l'Être Suprême, c'est-à-dire la religion universelle, déclarait son incompetence relativement au culte à lui rendre et aux religions particulières. Les pratiques religieuses rentraient dans le domaine de l'individu et de la famille.

La Convention nationale brisait enfin cette funeste alliance de l'Église et de l'État qui, depuis Constantin, depuis quinze siècles, avait déchaîné tant de calamités sur le monde. La société politique, dont les lois sont obligatoires pour tous, était enfin séparée de la société religieuse, où ne doit exister aucune contrainte, et où nul ne doit être soumis à d'autres lois que celles de sa conscience.

La France devait malheureusement retomber de ce haut sommet où l'avait élevée la Révolution. Elle y remontera un jour.

La Constitution de l'an III, bien que, sur quelques-uns des principaux points, on regrette d'y trouver l'empreinte de la réaction thermidorienne, est, dans son ensemble, la moins imparfaite et la plus sage des Dix Constitutions par lesquelles nous avons passé depuis 89.

Il faut ajouter, à ce que nous avons dit de son système électoral, qu'elle avait adopté le scrutin de liste par département. **Le scrutin par arrondissement**, avait dit judicieusement le rapporteur Boissy d'Anglas, **favorise l'intrigue et la médiocrité**. Ce scrutin, aurait-il pu ajouter, favorise la richesse contre le mérite et l'esprit de coterie locale, tantôt aristocratique, tantôt démagogique, contre l'esprit national et politique.

La Convention s'appliqua à elle-même le principe du renouvellement partiel qu'elle avait établi dans la Constitution. Elle décida qu'un tiers seulement de membres nouveaux entrerait dans la composition des deux Conseils, et que les électeurs choisiraient les deux autres tiers des Conseils parmi les conventionnels.

La Convention avait eu des motifs moins intéressés que le désir de se perpétuer dans les fonctions législatives. Elle jugeait que, si elle suivait l'exemple de la Constituante, qui avait exclu ses membres de la législature suivante, elle laisserait le pays dans le plus grand péril.

Entre la Terreur et la réaction, la France n'avait pas eu le temps de se reconnaître et de s'orienter. Une grande partie du Midi était encore opprimée par la terreur contre-révolutionnaire ; l'Ouest était encore bouleversé par l'insurrection vaincue, mais non pas détruite. Dans les parties les moins troublées de la France, à Paris plus qu'ailleurs, le désordre des idées était extrême. Des assemblées toutes composées d'hommes nouveaux, qui seraient nées de cette confusion, n'eussent apporté ni vues nettes ni inspirations salutaires et eussent été incapables de diriger le pays.

Il y avait en France, cependant, une lassitude de la longue et rude domination des conventionnels et un vague désir de nouveautés que les ennemis de la Convention exploitèrent. Ils tournèrent contre elle bien des esprits indécis, qui s'irritèrent qu'elle prétendît s'imposer aux électeurs.

La mesure adoptée par la Convention, précisément parce qu'elle donnait une assiette au pays et ne livrait pas tout au hasard, excita les clameurs furieuses des factions réactionnaires.

Nous disons : les factions, parce qu'il y en avait deux : les vrais contre-révolutionnaires, ceux qui visaient à restaurer la royauté et l'ancien régime plus ou moins au complet, et les **réactionnaires** auxquels on ne pouvait donner d'autre nom, car ils ne voulaient que **réagir** et n'avaient que des opinions négatives. Ils avaient réagi d'abord contre les Jacobins au nom de la Convention, puis ils réagissaient contre la Convention, et, de proche en proche, contre tout ce qui avait participé à la Révolution, l'on ne saurait dire au nom de quoi ; car ils n'étaient pas royalistes et ils n'eussent voulu ni pu retourner au régime d'avant 89. Ils tendaient la main aux contre-révolutionnaires, et, pourtant, ils se fussent coupé la gorge avec les émigrés, le lendemain du retour des émigrés et des princes.

Ce parti se composait d'une bourgeoisie exaspérée contre la Terreur, et surtout de cette portion de la jeunesse bourgeoise qui n'était point aux armées, et qui avait échappé à la réquisition en se jetant dans les bureaux, dans les charrois, dans tous les emplois non militants.

C'est cette jeunesse que les caricatures et le théâtre ont mise si souvent en scène sous les noms de **Muscadins** et **d'Incroyables**. Tout le monde connaît leurs cadenettes poudrées, leurs énormes cravates, leurs petits habits aux longues basques, leurs grands gilets, leurs culottes collantes et leurs grosses cannes. Il

faut remonter au temps de Henri III ou de Charles VI pour trouver des costumes aussi ridicules.

Les Muscadins avaient à leur tête, surtout à Paris, des littérateurs, des journalistes, dont quelques-uns devinrent des hommes de valeur. La presse, qui avait eu si grande part à la Révolution, se retournait contre elle en majorité, depuis qu'elle avait été persécutée par les Jacobins. Louvet survivait seul d'entre les illustres journalistes de la Gironde, pour défendre la cause à laquelle il restait fidèle, et faisait campagne contre les réactionnaires à côté de son ancien ennemi Fréron.

La Convention répondit aux pamphlets forcenés des contre-révolutionnaires et aux protestations arrogantes des sections, par des mesures contre les prêtres réfractaires qui agitaient les populations, contre les émigrés et contre **les traîtres de Toulon** rentrés en France.

L'agitation continuait dans les sections de Paris : elles étaient maintenant tyrannisées par les réactionnaires, comme elles l'avaient été par les Jacobins. Le langage même n'avait pas beaucoup changé. Les royalistes n'osaient pas s'avouer pour ce qu'ils étaient, et c'était au nom de la souveraineté du peuple qu'on se déchaînait contre la Convention, qui, disait-on, attentait aux droits de la nation en se perpétuant au pouvoir.

Les sections réactionnaires parodiaient non seulement les Jacobins, mais le trop fameux comité de l'Évêché, la section Lepelletier, la plus turbulente de toutes, déclara que les pouvoirs de tout corps constituant cessaient devant le peuple assemblé. La plupart des sections ratifièrent cet arrêté (20 fructidor - 6 septembre). La conséquence en devait être la formation d'un comité central représentant **le peuple assemblé**, et se substituant de fait à la Convention.

La Convention interdit aux sections de former ce Comité central. La majorité des sections eut l'audace de déclarer nul le décret de la Convention, mais n'osa toutefois organiser le Comité.

La grande nouvelle du passage du Rhin par Jourdan fut comme étouffée par tout ce tumulte. La situation des départements qui environnent Paris était alarmante. Des patriotes avaient été assassinés à Nonancourt et à Dreux. La cocardé blanche s'était montrée à Mantes. Sur divers points on avait coupé les arbres de la Liberté, et des bandes de vrais Chouans s'étaient emparées des caisses publiques. A Chartres, dans une sédition causée par la disette, on avait entendu des cris de : **Vive le Roi !** Un représentant nommé Letellier, envoyé dans cette ville par la Convention, fut entouré par une foule qui le somma de lui faire donner le pain à bas prix. Résister, c'était amener un conflit sanglant ; céder, c'était violer la loi, puisque le maximum était aboli. Letellier céda, rentra chez lui et se brûla la cervelle, pour se punir d'avoir transgressé la loi en épargnant le sang du peuple.

A Dreux, à Nonancourt, à Verneuil, où il ne s'agissait pas de disette, mais de complot royaliste, on laissa agir la troupe de ligne, qui était partout républicaine et qui réprima la sédition.

Le 1er vendémiaire an IV (23 septembre), on proclama dans la Convention le résultat du vote des assemblées primaires sur la Constitution de l'an III. Plus de 900.000 voix l'avaient acceptée ; une quarantaine de mille seulement l'avaient rejetée. Cela ne faisait qu'un million de votants : la majorité de la France n'avait pas voté.

Un nombre bien moindre avait voté sur le décret relatif au renouvellement partiel de la Législature ; mais, là encore, la majorité avait accepté : 167.000 contre 95.000.

Cela indiquait que, si la majorité était indifférente, les réactionnaires n'étaient qu'une minorité dans la minorité qui votait.

Ce fut un grand désappointement pour les réactionnaires, qui, à Paris, avaient prétendu être **le peuple souverain**. Ils avaient peu combattu la Constitution, dont ils s'imaginaient tirer parti ; mais ils avaient espéré faire rejeter le décret organique qui obligeait de prendre dans la Convention les deux tiers du nouveau Corps législatif.

Ils accusèrent les Comités de gouvernement d'avoir falsifié les résultats. Ils redoublèrent de bravades envers la Convention. Les nouvelles du dehors rendaient courage aux meneurs royalistes. Ils savaient que la Terreur contre-révolutionnaire, comprimée à Lyon, débordait plus furieuse que jamais en Provence et dans les contrées voisines. Ils comptaient sur la trahison de Pichegru, et ils avaient avis qu'une nouvelle expédition d'Anglais et d'émigrés se dirigeait vers la Vendée.

Pitt s'était décidé, pour cette fois, à envoyer quelques troupes anglaises, et le comte d'Artois, bien à contre-cœur, s'était embarqué. Pitt, si fort dans la politique, fut toujours très médiocre dans la conduite de la guerre continentale et n'y fit rien à propos. Le comte d'Artois, après s'être montré dans cette baie de Quiberon où il eût dû paraître trois mois plus tôt, descendit, le II vendémiaire (2 octobre), à l'île d'Yeu, en vue des côtes de Vendée.

La veille, la section Lepelletier avait publié un manifeste forcené contre le décret par lequel la Convention avait fixé les élections au 20 vendémiaire (12 octobre). Cette section, de sa propre autorité, convoquait les électeurs parisiens au lendemain II vendémiaire. Trente-deux sections acceptèrent cette convocation.

La Convention, le lendemain, sur la proposition de Daunou, interdit aux électeurs de se réunir avant le terme qu'elle avait fixé, sous peine d'être poursuivis pour attentat à la souveraineté nationale.

Elle se déclara en permanence.

Ce jour-là même, elle célébrait une fête funèbre en l'honneur des représentants du peuple **martyrs de la liberté**. On lut leurs noms, parmi les hymnes chantés par le Conservatoire de musique : ils étaient quarante-sept. C'étaient tous les proscrits girondins, plus Camille Desmoulins et Phélippeaux. Les préjugés du moment tenaient encore à l'écart Danton et les victimes de Prairial.

Le plus grand nombre des électeurs de second degré ne voulurent pas se mettre en révolte ouverte contre la Convention, Il n'en vint qu'une centaine, le soir, au rendez-vous qui était au Théâtre-Français (l'Odéon).

Cette minorité, réunie sous la protection des **Muscadins**, résista aux magistrats qui voulurent lui signifier le décret de la Convention. Les magistrats furent hués et chassés.

Paris était violemment agité en sens divers. Les classes populaires, en voyant la Contre-révolution menacer si hardiment la Convention nationale, commençaient d'oublier leurs griefs de germinal et de prairial. Le faubourg Saint-Antoine avait fait déclarer à la Convention qu'il défendrait la représentation nationale. Mais les

faubourgs et, dans toutes les sections, les citoyens connus pour être du parti de la Montagne, avaient été désarmés comme **terroristes**.

Un grand nombre de patriotes, durant la nuit du 11 vendémiaire, accoururent redemander à la Convention les armes qu'on leur avait enlevées.

Il y eut là une scène émouvante sur la terrasse des Feuillants. On vit ces rudes hommes du 14 juillet et du 10 août pleurer de joie quand on leur rendit leurs fusils. On en forma trois bataillons sous le nom de **Patriotes de 89**, comme pour montrer que c'était la Révolution tout entière depuis son origine qu'il s'agissait de défendre. Beaucoup d'officiers destitués par la réaction se joignirent à ces bataillons.

Les réactionnaires, le lendemain, placardèrent au coin des rues que la Convention se jetait dans les bras des **Buveurs de sang**, et qu'elle voulait faire massacrer tout Paris. Ils firent battre le rappel ou la générale. Les grades de la garde nationale étaient pour la plupart entre leurs mains, ce qui leur donnait des moyens d'action considérables.

La situation était fort alarmante. La Convention n'avait que peu de forces à sa disposition, et le général auquel elle venait de confier le commandement, Menou, était très peu sûr. Il avait déclaré qu'il ne voulait point sous ses ordres, de **brigands** organisés sous le nom de **Patriotes de 89**.

La commission de cinq membres que les Comités venaient de charger de veiller au salut public eût dû destituer sur-le-champ Menou. Elle garda, malgré lui, les **Patriotes de 89** pour la défense de la Convention ; mais elle eut l'imprudence ou la faiblesse de maintenir Menou à la tête des troupes de ligne et de l'envoyer contre la section Lepelletier, où était le quartier-général de l'insurrection.

Menou parlementa au lieu de sommer les insurgés de mettre bas les armes et consentit à faire retirer ses troupes, à condition que les sectionnaires armés se retirassent aussi. Il emmena les troupes ; les insurgés restèrent et poursuivirent tout à leur aise leurs préparatifs pour le lendemain.

Ce grave incident souleva un long tumulte dans la Convention : la nuit se passa en disputes.

Les meneurs de l'insurrection se querellaient de leur côté. L'inconsistance et l'inconséquence de la réaction se manifestèrent dans ce moment décisif. La plupart de ces gens de lettres, de ces journalistes qui menaient le mouvement, entamaient la guerre civile sans savoir où ils allaient. Quand les royalistes, leurs alliés, leur proposèrent nettement pour général l'émigré Colbert de Maulevrier, dont le général vendéen Stofflet avait été le garde-chasse, ils refusèrent. Ils écartèrent les chefs de Chouans qui étaient venus leur offrir leurs services. Ils ne voulaient pas du drapeau blanc. Ils avaient horreur, disaient-ils, des massacres du Midi. Au fond, ils ne visaient guère qu'à se faire nommer députés à la place des conventionnels.

Ils n'en prirent pas moins les mesures les plus violentes : ils n'en donnèrent pas moins à deux royalistes, le pamphlétaire Richer de Serisy et l'ancien garde-du-corps Lafont, la présidence des deux commissions politique et militaire qu'ils formèrent. Ils mirent hors la loi les Comités de gouvernement, arrêtèrent dans les rues plusieurs représentants, s'emparèrent de la Trésorerie, interceptèrent des envois d'armes destinés au faubourg Saint-Antoine, fermèrent les barrières, créèrent une sorte de tribunal révolutionnaire.

Les compagnies bourgeoises de grenadiers et de chasseurs de la garde nationale, équipées à leurs frais et qui comptaient une vingtaine de mille hommes, suivaient les meneurs des sections par peur du retour de la Terreur.

La Convention n'avait sous la main que 3.500 soldats et 1.500 [Patriotes de 1789](#), que vinrent rejoindre quelques centaines d'ouvriers du faubourg Saint-Antoine.

Il fallait tout au moins que cette petite troupe fût bien commandée. La Convention avait destitué Menou après un long débat.

Quelque temps auparavant, Hoche, prévoyant la rébellion réactionnaire, s'était offert aux Comités de gouvernement. Il semble qu'on ait eu peur d'un trop grand nom. On ne l'avait point fait venir. On donna le commandement à Barras, homme d'action, qui avait déjà dirigé la défense au 9 thermidor.

Barras se fit adjoindre, comme commandant en second, un jeune officier général qui se trouvait alors à Paris sans emploi. C'était Bonaparte.

Ce jeune général, après avoir commencé sa fortune militaire au siège de Toulon, avait commandé l'artillerie de l'armée d'Italie pendant la campagne de 1794, puis s'était vu révoquer de cet emploi, comme robespierriste, dans le fort de la réaction.

Son ami Robespierre jeune, peu avant le 9 thermidor, avait voulu l'attirer à Paris et lui avait offert de le faire nommer commandant de la garde nationale à la place d'Hanriot. S'il eût accepté, la journée du 9 thermidor eût pu se passer d'une façon bien différente. Mais il ne voulut pas s'engager à fond dans la lutte à outrance qu'il prévoyait entre les robespierristes et la majorité des Comités. La sœur de Robespierre prétend, dans ses Mémoires, avec fort peu de vraisemblance, que Bonaparte, après le 9 thermidor, eut la pensée de soulever l'armée d'Italie afin de venger des amis qui ne pouvaient plus rien pour lui.

Bonaparte était à Paris depuis le printemps de 1795. Il y avait quelque temps végété dans une position voisine de l'indigence. Des mémoires, pleins de grandes vues militaires, qu'il présenta aux Comités de gouvernement sur la guerre d'Italie, attirèrent l'attention et le firent placer au bureau topographique du Comité de salut public. C'est là que se rédigeaient les plans de campagne et les instructions pour les généraux.

Il sentait sa force et se croyait déjà le successeur de Carnot, quand un changement de personnel dans le Comité lui devint défavorable. On lui ordonna de se rendre à l'armée de la Vendée comme général d'artillerie. Il n'y avait point là de grandes opérations à faire. Il refusa. Le Comité de salut public le raya de la liste des officiers généraux employés (29 fructidor - 15 septembre).

Découragé, il était sur le point d'aller prendre du service en Turquie, pour organiser l'artillerie du Sultan, lorsqu'éclata la crise de vendémiaire.

Barras, qui l'avait apprécié devant Toulon, le réclama pour son lieutenant.

Il était quatre heures et demie du matin. Barras et Bonaparte ne perdirent pas une minute. Ils envoyèrent en toute hâte un chef d'escadron chercher l'artillerie qui était au camp des Sablons à Grenelle. Cet officier était Murat. Les cavaliers de Murat arrivèrent aux Sablons en même temps qu'un détachement expédié par les insurgés. Ceux-ci se retirèrent devant la cavalerie. Quarante canons furent à six heures aux Tuileries.

C'était un premier succès de la plus grande importance ; car les insurgés n'avaient point d'artillerie. Après les journées de prairial, les Comités de gouvernement avaient obtenu des sections la remise de leurs canons.

Bonaparte distribua de la façon la plus avantageuse l'artillerie des Sablons autour des Tuileries.

Les Comités de gouvernement ordonnèrent de rester sur la défensive.

Le général que s'étaient donné les insurgés voulait aussi, tout en cernant de toutes parts la Convention, éviter d'attaquer. C'était un officier général appelé Danican, qui avait servi dans la Vendée, mais qui s'était récemment déclaré contre la Convention. Il n'avait ni caractère, ni talent. Cependant il avait raison, dans l'intérêt de l'insurrection, de chercher à obliger les troupes conventionnelles à l'offensive.

On cria contre lui à la trahison. Il persista toutefois à attendre. Le général Carteaux, qui occupait la tête du Pont-Neuf avec un faible détachement, se repliant devant les masses des insurgés, Danican parla avec lui et lui laissa emmener ses canons, **pour ne pas humilier l'armée et rendre tout rapprochement impossible.**

Danican comptait sur les réactionnaires dans la Convention même. La plupart des Soixante-treize et des Vingt-deux, les uns par faiblesse, les autres par connivence, poussaient la Convention à des concessions qui eussent été sa perte.

Danican expédia aux Comités de gouvernement un parlementaire chargé d'une lettre où il demandait une entrevue et faisait entendre que la paix se rétablirait sur-le-champ, si la Convention désarmait **les terroristes** dont elle s'était entourée.

Les Comités ne répondirent pas directement à Danican, mais décidèrent d'envoyer dans les sections vingt-quatre représentants du Peuple, **pour éclairer les citoyens égarés.**

La Convention s'était fait apporter des fusils. On entendait du dehors la Marseillaise, entonnée en chœur par les soldats et les patriotes armés, tandis que les insurgés faisaient retentir au loin le chant réactionnaire le Réveil du Peuple.

Tout à coup on cria : **Aux armes !** Plusieurs des députés étaient sortis le sabre à la main, pour se mettre à la tête des défenseurs de l'Assemblée ; les autres reprirent leurs places en silence. La canonnade et la fusillade éclatèrent.

On n'a jamais bien su qui commença le feu sans l'ordre des généraux des deux parts.

Les insurgés essayèrent, dit-on, de surprendre le poste du Comité de sûreté générale (place du Palais-Royal). Ils s'approchèrent, sous prétexte de fraterniser ; puis ils se jetèrent sur le canon du poste et tirèrent sur les soldats. Ceux-ci les repoussèrent avec vigueur.

Une action très vive et très opiniâtre s'était engagée vers la rue de la Convention (rue du Dauphin) et l'église Saint-Roch. Les conventionnels occupaient avec du canon cette petite rue, voisine de la terrasse des Feuillants. Les insurgés tenaient l'église, la rue Saint-Honoré et la rue Saint-Roch. Des degrés de l'église et des fenêtres des maisons, ils fusillaient les canonniers de la Convention. Trois fois, sous ce feu meurtrier, le canon fut abandonné. **Les patriotes de 89** le sauvèrent.

Les conventionnels s'emparèrent enfin des maisons d'où on les foudroyait et refoulèrent les insurgés dans l'église Saint-Roch, où ils n'essayèrent pas de se maintenir.

Pendant ce temps, les colonnes d'insurgés de la rive gauche, défilant le long des quais, essayaient de déboucher par le pont National (pont Royal). L'artillerie placée à la tête du pont et au guichet du Carrousel rompit et dispersa promptement cette troupe.

Le Théâtre de la République (aujourd'hui Théâtre-Français), où les insurgés s'efforçaient de tenir, fut repris dans la soirée par le général Brune, l'ancien ami de Danton et de Camille Desmoulins. La section Lepelletier, quartier général de la rébellion, fut occupée sans résistance dans la nuit.

La lutte n'avait eu un peu de ténacité qu'à Saint-Roch. Les vaincus n'avaient pas perdu plus de 200 hommes. La bourgeoisie, qu'on avait soulevée contre la Convention par des sentiments si confus et dans un but si vague, s'était bien vite découragée.

Les vainqueurs n'abusèrent pas du succès. Les [Patriotes de 89](#) tinrent à honneur de prouver qu'on les avait calomniés et qu'ils n'entendaient pas recommencer la Terreur. Il n'y eut pas un seul acte de cruauté ni de vengeance, et la Convention put décréter à bon droit que soldats et volontaires avaient bien mérité de la patrie.

La Convention supprima les compagnies de grenadiers et de chasseurs de la garde nationale, ce qui était dissoudre la garde bourgeoise : elle institua des commissions militaires chargées de poursuivre les auteurs de la révolte. On menaça beaucoup, mais on frappa très peu. Il y eut là un contraste bien marqué avec les cruelles exécutions de prairial. La plupart des meneurs s'étaient enfuis. Deux chefs seulement furent exécutés : l'émigré Lafont et le président du tribunal criminel de la Seine, Lebois. Le général Menou fut acquitté.

Une troisième condamnation à mort eut lieu quelque temps après. Mais ce ne fut pas exclusivement pour la révolte du 13 vendémiaire. Le condamné était un homme d'intrigue, appelé Lemaitre, agent du prétendant à Paris. Le rapport présenté à la Convention sur la conspiration de Lemaitre suscita dans l'Assemblée une scène très violente. Tallien demanda que l'Assemblée se formât en comité secret et accusa quatre de ses collègues d'être les complices des royalistes et d'avoir été les promoteurs de l'insurrection. Les noms qu'il prononça furent ceux de Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Larivière et Lesage. L'émotion fut profonde dans l'Assemblée, où Lanjuinais et Boissy d'Anglas étaient très considérés et très influents. L'accusation pouvait être fondée à l'égard du furieux réacteur Larivière ; elle ne l'était pas envers les trois autres ; mais la crainte de la guerre civile et l'aversion pour tout ce qui avait touché à la Terreur les avaient entraînés à une attitude très faible devant la rébellion.

La Convention écarta l'accusation de Tallien ; mais elle décréta d'arrestation, comme accusés de complicité, quatre des députés qui avaient été les plus violents persécuteurs des patriotes : parmi ces quatre, l'ex-massacreur Rovère et Aubri, des 73. Le Girondin Louvet s'était associé aux Thermidoriens Barras et Fréron pour sévir contre les conspirateurs réactionnaires (23-24 vendémiaire - 15-16 octobre).

Barras, par situation, Fréron, par passion, Tallien, pour effacer la trace de ses intrigues avec tous les partis, ressuscitaient cette Montagne dont ils avaient

sacrifié les membres les plus purs et poussaient la Convention à des mesures extrêmes. Barras présenta à la Convention un violent rapport sur la situation intérieure (30 vendémiaire - 22 octobre). Il traçait du Midi un tableau très sombre et qui, malheureusement, n'était point exagéré. Il obtint la nomination d'une commission de cinq membres chargée de présenter des mesures de salut public.

Beaucoup, dans la Convention, songeaient à un coup d'État, à l'annulation des opérations électorales qui s'étaient accomplies dans les départements le 20 vendémiaire. Il est certain que, dans le Sud-Est, on avait voté sous les poignards des contre-révolutionnaires. On avait élu des émigrés rentrés, des complices, sinon des chefs des Compagnies de Jésus.

Des républicains très décidés, Daunou en tête, combattirent énergiquement toute pensée de coup d'État, malgré les motifs de salut public qu'on mettait en avant.

Ils comprenaient que se rejeter dans les expédients révolutionnaires, c'était perdre toute chance de fonder la liberté légale et la République en France.

Tallien, à la suite d'un rapport où il exposait les menées par lesquelles la réaction avait entraîné la majorité des assemblées électorales, obtint seulement un décret portant que : 1° quiconque aurait, dans les assemblées électorales, coopéré à des arrêtés séditeux, serait exclu des fonctions publiques jusqu'à la paix ; 2° que les parents d'émigrés subiraient la même exclusion ; 3° que les lois contre les prêtres sujets à la déportation ou à la réclusion seraient exécutées dans toute l'étendue de la République.

Le 4 brumaire (26 octobre), le nouveau Corps législatif, Conseils des Anciens et des Cinq Cents, étant constitué, la Convention tint sa dernière séance : elle décréta l'abolition de la peine de mort à la paix, voulant faire disparaître l'échafaud, dont on avait tant abusé en son nom et contre elle-même. Sa dernière volonté n'a point été exécutée.

Elle ordonna que la place de la Révolution s'appellerait place de la Concorde, pour effacer les tragiques souvenirs. Elle accorda une amnistie pour tous les faits relatifs à la Révolution, excepté en ce qui regardait : 1° la [conspiration du 13 vendémiaire](#) ; 2° les prêtres déportés ou sujets à la déportation ; 3° les fabricants de faux assignats ; 4° les émigrés.

La Convention déclara, par l'organe de son président, que sa mission était remplie, et se sépara aux cris de : *Vive la République !*

Dans les séances des 2 et 3 brumaire, elle avait voté le Code pénal et d'instruction criminelle, d'où avaient disparu sans retour les supplices barbares de l'ancien régime ; l'organisation, juridiction et procédure de la Cour de cassation ; la loi de réorganisation de la marine ; la réorganisation des tribunaux militaires et la grande loi de l'instruction publique.

La Convention avait duré trois ans un mois et quatre jours ; elle avait rendu 11.210 décrets.

Ces trois ans compteront dans l'histoire autant que trois siècles.

Le nom de cette grande et terrible assemblée, tant admirée et tant maudite, soulèvera d'éternelles disputes et agitera à jamais la mémoire des hommes. Tout chez elle, le mal comme le bien, avait pris des proportions colossales. Quand on lui compare les assemblées des âges qui ont suivi, tout dans le monde, hommes et choses, semble devenu petit.

Nous avons dit plus haut que la Convention, après que la liberté eut péri au 31 mai, avait à sauver l'indépendance nationale et à fonder le nouveau droit civil. Elle avait accompli, avec une incomparable grandeur, la première moitié de cette œuvre, et élaboré et fixé les éléments essentiels de la seconde.

Elle essaya de faire plus : de rendre à la France ce qui avait été perdu le 31 mai, la liberté. Après avoir abandonné l'impraticable Constitution de 93, elle fit un effort sérieux et profond pour organiser une Constitution libre et sagement pondérée.

Malgré ses imperfections, la Constitution de l'an III est encore aujourd'hui un type à étudier et renferme des parties excellentes, au niveau desquelles la France ne s'est pas encore entièrement relevée depuis.

La Constitution était relativement bonne : mais la France, dans l'état moral où la Terreur l'avait mise, avec les alternatives d'emportement et d'affaissement qui en résultaient, avec les atteintes profondes qu'avait reçues le sentiment du droit, de la loi, de la vraie liberté, était-elle alors capable d'appliquer cette Constitution, ou aucune Constitution libre et régulière ?

Terrible question, à laquelle la suite des événements allait répondre.

CHAPITRE ONZIÈME

DIRECTOIRE. — LE DIRECTOIRE ET LES DEUX CONSEILS. — CONSPIRATION ET PROCÈS DE BABEUF. — HOCHE TERMINE LA GUERRE DE LA VENDÉE.

27 Octobre 1795-26 Mai 1797. — 5 Brumaire an IV-7 Prairial an V.

Le nouveau Corps législatif était entré en fonctions le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795).

Le résultat des élections avait fait voir la faute commise par la Convention, lorsqu'elle avait préféré le vote à deux degrés au suffrage universel direct que proposait la commission de Constitution. Le parti réactionnaire avait été vaincu devant le suffrage direct, quand la Convention avait soumis au peuple le décret par lequel elle maintenait les deux tiers de ses membres dans le nouveau Corps législatif. La réaction, au contraire, avait eu le dessus dans les élections à deux degrés pour la nomination du nouveau tiers appelé à compléter le Corps législatif. Les réactionnaires s'étaient emparés des assemblées électorales, le peuple ayant montré peu d'empressement à élire, non des députés, mais des électeurs.

Les anciens conventionnels de toutes les nuances républicaines, qui faisaient partie du nouveau Corps législatif, se serrèrent pour tenir tête à la réaction et s'assurer du pouvoir exécutif, c'est-à-dire du Directoire.

Ils avaient eu, avant la constitution du Corps législatif, une première opération à faire. Quelques-uns d'entre eux ayant été élus dans plusieurs départements, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Daunou, dans un grand nombre, Carnot dans quatorze, il ne se trouvait que 379 ex-conventionnels de nommés, au lieu de 500 qu'exigeait le décret, sur les 750 membres du nouveau Corps législatif.

Les ex-conventionnels réélus se complétèrent dans un sens républicain, en choisissant parmi leurs anciens collègues : puis ils se partagèrent entre les deux Conseils des Cinq-Cents et des Anciens. Le premier président élu par les Cinq-Cents fut Daunou, le principal rédacteur de la Constitution. Le premier président élu par les Anciens fut La Réveillère-Lépeaux, qui professait, comme Daunou, les opinions des Girondins.

La Réveillère quitta presque immédiatement la présidence pour entrer au Directoire. Il fut choisi le premier entre les cinq directeurs qu'élurent les Anciens, sur une liste de cinquante présentée par les Cinq-Cents. Les quatre autres furent Letourneur (de la Manche), officier du génie, ami de Carnot, Rewbell, Sieyès et Barras.

Sieyès refusa de faire partie du Directoire, comme il avait refusé de faire partie du Comité de Constitution. Il fut remplacé par Carnot, qui avait été d'abord écarté par suite de l'opposition qui subsistait contre les anciens membres du

Comité de Salut public. On revint à lui, parce qu'on le sentait indispensable à la direction de la guerre. Cet homme, qui avait disposé de tous les grands commandements militaires dans quatorze armées, était resté simple capitaine du génie et venait de passer chef de bataillon à l'ancienneté. Au lieu de se nommer général pour se donner un grade en rapport avec sa haute situation officielle, il se raya des cadres de l'armée.

Excepté Barras, vicieux, dépensier et avide, qui avait dû sa nomination à son double service du 9 thermidor et du 13 vendémiaire, les autres directeurs, La Réveillère, Letourneur, étaient des gens de mœurs simples et probes comme Carnot. Rewbell même, fort accusé par les réactionnaires, était un homme intègre. Rien n'est plus injuste que le renom d'immoralité qu'on attache trop communément au souvenir du Directoire, pour un seul malhonnête homme qu'il comptait entre cinq.

Tandis que les Cinq-Cents s'établissaient aux Tuileries dans la salle de la Convention, et les Anciens dans la salle du Manège, où avaient siégé la Constituante et la Législative, le Directoire s'installait au Petit-Luxembourg, dans une pièce délabrée, où il ne trouva pas même une table pour écrire.

Le Directoire débuta par une proclamation très digne et très sage. Ses premiers actes furent d'accord avec ses paroles. Il poursuivit l'application des décrets promulgués, durant les derniers jours de la Convention, en faveur de l'instruction publique. Il inaugura solennellement l'Institut (15 germinal an IV - 4 avril 1796), et ce fut son président, Letourneur — le président se renouvelait tous les trois mois —, qui prononça le discours d'ouverture de ce grand corps scientifique et littéraire.

Le Directoire fit d'énergiques efforts pour rétablir l'ordre dans les armées et dans les finances.

Les assignats étaient tombés dans une si effroyable dépréciation, qu'une émission de trois milliards accordée par les deux Conseils au Directoire, afin de pourvoir aux premiers besoins, ne produisit qu'une vingtaine de millions. Les assignats avaient été se précipitant avec une impétuosité croissante depuis le 9 thermidor. Pour que l'État ne fût pas tout à fait sans ressources, on avait été obligé d'en revenir aux procédés des temps primitifs et de décréter qu'une partie de l'impôt foncier serait payée en nature. Le Directoire, pour pouvoir assurer la subsistance de Paris, obtint de percevoir 250.000 quintaux de blé à valoir sur l'impôt foncier.

Les deux Conseils décrétèrent, sur sa demande, un emprunt forcé dans des conditions modérées, payable en numéraire, grains ou en assignats au centième, c'est-à-dire qu'on recevait un assignat de cent francs pour un franc en numéraire.

Les émissions d'assignats furent limitées à 40 milliards, et il fut ordonné de brûler tous ceux qui rentreraient. L'État avait émis en tout 45 milliards d'assignats, le triple au moins de la valeur des biens nationaux : mais il en existait en outre une masse énorme de faux, jetés d'Angleterre en France par l'industrie diabolique des émigrés que protégeait Pitt.

Le Directoire imagina une combinaison qui semblait très raisonnable. Il fit autoriser par les Conseils l'émission de 2 milliards 400 millions de mandats territoriaux, hypothéqués sur tous les domaines de l'État et réalisables en biens

nationaux. Les porteurs d'assignats étaient admis à les échanger contre ces mandats dans la proportion de trente pour un.

C'était offrir un grand avantage aux détenteurs d'assignats qui étaient tombés, non à trente, mais à plus de cent pour un. Rien n'était plus solide que le gage des mandats ; cependant les manœuvres des agioteurs les firent tomber immédiatement de leur valeur d'émission de cent francs à quinze francs, puis jusqu'à un franc ! On fut obligé de renoncer à donner cours forcé aux mandats.

Cette opération très sensée avait donc complètement échoué. Le trouble des esprits ne s'apaisait point. Les classes aisées ne secondaient pas les efforts du gouvernement. Un esprit d'opposition et de réaction aveugle continuait à dominer à la surface du pays. La nouvelle classe riche qui se refaisait dans les grandes villes était une classe d'agioteurs plutôt que de travailleurs. Son intérêt était d'empêcher le cours régulier des affaires de se rétablir.

Au-dessous de ce monde bruyant de spéculateurs, de fournisseurs, de gens d'intrigue, de journalistes bruyants et vaniteux, la bourgeoisie paisible, satisfaite de respirer enfin et d'être sortie des tempêtes, acceptait volontiers le gouvernement ; mais elle était inerte et ne faisait point obstacle aux réactionnaires.

Les partis commençaient à se dessiner dans les deux Conseils. Il y eut de violentes querelles à propos des désordres du Midi. Le Directoire y avait envoyé Fréron pour réprimer les sanglants excès des réactionnaires. Il fit cesser, en effet, cette contre-terreur qu'on avait laissé ravager le Sud-Est pendant six mois ; mais les excès recommencèrent en sens inverse ; les patriotes, relevés par Fréron, se vengèrent à leur tour des compagnons de Jéhu et de leurs complices, et les réactionnaires, dans les deux Conseils, crièrent au retour de la terreur jacobine.

La majorité, dans les Conseils, cassa quelques élections, viciées par des actes séditieux et contre-révolutionnaires, entre autres celle du chef de la réaction dans la Drôme, accusé de connivence avec les compagnies de Jéhu.

La presse réactionnaire, après vendémiaire, avait d'abord gardé quelque réserve ; mais elle s'était rassurée bien vite. Les tribunaux militaires, le premier moment passé, avaient acquitté les prévenus de vendémiaire traduits devant eux. Les tribunaux ordinaires acquittaient tous les journalistes, révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, accusés de délits de presse. On tombait dans l'extrémité opposée à la Terreur : l'impunité était partout.

Les journaux réactionnaires se remirent à déchirer tout ce qui était républicain : ils harcelaient de leurs sarcasmes, de leurs injures, de leurs calomnies, le Directoire et la majorité des deux Conseils.

En face de la presse hostile à la Révolution, éclatait une. presse ultra-révolutionnaire d'un caractère nouveau. Elle était l'œuvre d'une secte étrangère aux Jacobins par ses origines, mais qui se ralliait actuellement les plus ardents Jacobins, exaspérés et prêts à tout depuis la persécution de prairial. L'organe de cette secte était le Tribun du Peuple, le journal de Babeuf : Babeuf, d'abord thermidorien, se mettait maintenant, afin de gagner les Jacobins, sous l'invocation de Robespierre, de Saint-Just et des martyrs de Prairial ; mais son but politique et social n'était pas du tout celui de Robespierre. Il arrivait en plein à l'abolition de la propriété et à la communauté des biens.

C'était un caractère énergique, avec une intelligence médiocre, une tête faible et un caractère violent. Le spectacle de la misère qui persistait dans les villes depuis cette Révolution faite pour assurer le bonheur du peuple, la formation de la nouvelle classe riche dont le luxe, produit de l'agiotage, insultait à cette misère, soulevaient chez Babeuf des colères qui allaient jusqu'au délire. Il ne vit d'autre remède que de supprimer toute inégalité en supprimant toute propriété, sans se soucier s'il supprimait du même coup toute liberté et tout progrès ; ou plutôt il repoussait formellement le principe du progrès, puisqu'il rêvait une société immuable sous la forme d'une complète communauté, d'un grand couvent sans Dieu, avec le dogme de l'Égalité pour toute religion.

Il s'enivrait de ses propres exagérations et n'écrivait plus que dans un état de crise nerveuse. Lui, naguère si antiterroriste, il ne parlait plus que d'extermination ; il écrivait en Marat mais en Marat communiste ; *l'Ami du Peuple* n'avait point mêlé d'utopies à ses fureurs, tandis que c'est une idée fixe qui fanatise le *Tribun du Peuple*.

Il avait rouvert au Panthéon son club fermé à l'Évêché par la Convention. A côté de cette réunion publique, où l'on ne pouvait pas tout dire, il organisait une société secrète.

Le Directoire commença de s'inquiéter et ordonna la mise en accusation de Babeuf (20 frimaire IV - 11 décembre 1795). Babeuf se cacha et continua clandestinement son journal, comme avait fait autrefois Marat.

Le Directoire fit, par compensation, poursuivre des journalistes réactionnaires ; mais ils furent acquittés par le jury.

Le Directoire était résolu de s'appuyer sur les républicains, sans acception de Montagnards ou de Girondins, mais de réprimer également les contre-révolutionnaires et les communistes. Il appliqua vigoureusement les décrets des deux Conseils contre les déserteurs et contre les réfractaires de la grande Réquisition, qui fournissaient des instruments à tous les ennemis de la République. On les arrêtait partout où l'on pouvait les prendre ; on envoyait les déserteurs aux travaux forcés et les réfractaires aux armées.

A côté de ces mesures nécessaires, on eut le tort d'en prendre de vexatoires qui étaient de nature à tourner les indifférents contre le gouvernement : par exemple, le rétablissement des cartes civiques que tout citoyen était tenu de présenter à la première réquisition des officiers de police ou des chefs de postes militaires.

Le 22 nivôse (12 janvier 1796), une scène émouvante eut lieu au Conseil des Cinq-Cents. C'était le retour des représentants du peuple et du ministre de la guerre de 1792 livrés en trahison par Dumouriez aux Autrichiens. Après une longue captivité, ils venaient d'être échangés contre la fille de Louis XVI, la jeune princesse qui fut depuis la duchesse d'Angoulême et qui était restée seule dans la prison du Temple depuis la mort de tous les siens. L'un des représentants délivrés, Camus, indigna l'assemblée par le récit des traitements que ses compagnons et lui avaient subis dans les dures prisons de l'Autriche. Camus, janséniste austère, qui avait en religion comme en politique les opinions de l'évêque Grégoire, s'était montré héroïque devant les despotes autrichiens. Lorsqu'on l'avait conduit prisonnier à Mons, il avait parlé au général Mack comme s'il eût été à la tribune de la Convention. — **Monsieur Camus, lui dit Mack, vous pourriez être un peu plus réservé : votre tête pourrait ne pas être très ferme sur**

vos épaules. Songez que vous êtes ici en notre pouvoir. — Oui, et libre dans vos fers ! répondit Camus.

L'anniversaire du 21 janvier fut célébré avec une grande solennité, comme défi aux royalistes. Tous les membres des deux Conseils prêtèrent serment de haine à la royauté, ce que quelques-uns des nouveaux élus ne firent qu'à contrecœur.

Quelque temps après (7 ventôse - 26 février 1796), en vertu d'un article de la Constitution ainsi conçu **Il ne peut être formé d'associations contraires à l'ordre public**, le Directoire fit fermer le club du Panthéon, où les plus violents Jacobins se mêlaient aux adhérents de Babeuf, deux autres clubs ultra-révolutionnaires et plusieurs cercles royalistes. Ce fut le général Bonaparte, commandant l'armée de Paris depuis vendémiaire, qui alla fermer en personne le club du Panthéon.

Babeuf avait, dans son journal clandestin, redoublé de violence folle et célébré les louanges du 2 Septembre.

Des lois sévères furent votées par les Conseils, à la demande du Directoire, contre les provocateurs au renversement de la Constitution, au rétablissement de la royauté et au partage des propriétés (26 germinal - 15 avril).

Babeuf faisait beaucoup de recrues parmi les hommes passionnés et peu éclairés qui partageaient ses illusions, et à ceux-là se joignaient des gens bien pires, qui ne visaient qu'à tirer profit d'un bouleversement général. Les babouvistes s'apprêtaient à passer de la discussion à l'action. Ils conspiraient. Ils avaient travaillé avec succès à gagner la légion de police qui faisait le service de Paris et qui avait été formée d'éléments révolutionnaires à la veille du 13 vendémiaire. Le Gouvernement fut obligé de la dissoudre.

La conspiration n'en continua pas moins. Deux groupes différents tâchaient de se concerter pour agir ensemble, bien que n'ayant pas le même but. Les uns étaient des Jacobins qui n'aspiraient qu'au rétablissement de la Constitution de 1793. Ils avaient à leur tête d'anciens conventionnels qui tendaient à reprendre la tradition déiste de Robespierre. Les autres visaient à établir par la force l'égalité absolue, la communauté des biens. Ils étaient secrètement organisés sous le titre de **Société des Égaux**, et leurs tendances étaient athées. L'un d'eux, Sylvain Maréchal, rédigea leur manifeste. — **La Révolution française n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution qui sera la dernière. — Périront, s'il le faut, tous les arts, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle ! — Point de partage : c'est une calomnie ! Communauté ! — La terre n'est à personne ; les fruits sont à tout le monde. — Tous les hommes ont les mêmes besoins et les mêmes facultés.**

Ainsi, ces sectaires ne se dissimulaient point que leur triomphe serait la ruine de tous les arts, c'est-à-dire le retour à l'entière barbarie. L'assertion que tous les hommes ont les mêmes besoins et les mêmes facultés attestait une profonde ignorance de la nature humaine, qui est si variée.

Les **Égaux** n'osèrent répandre dans Paris cet étrange manifeste : ils le réservèrent pour le lendemain de la victoire. Ils propagèrent à la place une **analyse de la doctrine de Babeuf**, plus habilement conçue pour faire impression sur les classes pauvres. Il y était surtout question de l'égoïsme et de la tyrannie des riches ; toutefois, le principe essentiel de Babeuf y était nettement énoncé : **La propriété est le plus grand fléau de la société.**

En même temps, par une contradiction qui avait pour but de satisfaire les Jacobins, on revendiquait, dans cette même pièce, la Constitution de 1793, qui avait reconnu pleinement le principe de la propriété.

C'était l'anarchie dans l'anarchie.

Les deux comités des **Égaux** et des ex-conventionnels jacobins, incapables de s'entendre sur les idées, s'entendirent sur le complot : ils se fondirent en un comité insurrectionnel, et convinrent que ce comité, après la victoire, dresserait la liste d'une assemblée souveraine, qu'il ferait approuver par le peuple de Paris.

L'acte insurrectionnel rédigé par le comité directeur ne parle pas de communisme : les Jacobins ne l'avaient pas permis. Ils avaient exigé davantage. Après avoir décrété que **les biens des émigrés et de tous les ennemis du peuple seraient distribués aux défenseurs de la patrie et aux malheureux**, ils avaient fait déclarer que **les propriétés publiques et particulières étaient sous la sauvegarde du peuple**. Les deux Conseils et le Directoire, **usurpateurs de l'autorité populaire**, devaient être dissous, et tous leurs membres jugés immédiatement par le peuple.

Les conspirateurs avaient travaillé avec plus d'ardeur que de prudence à séduire les troupes de la garnison de Paris. Un capitaine d'infanterie nommé Grisel, qu'ils avaient introduit dans leur comité, alla les dénoncer à Carnot et révéla leur plan au Directoire.

Barras était, à l'insu de ses collègues, en rapport avec le comité insurrectionnel et lui avait fait offrir de se mettre à la tête du mouvement. Les conjurés hésitèrent à se fier à lui, et il est probable, en effet, qu'il ne jouait pas franc jeu avec eux. Ils ne lui communiquèrent pas le plan d'insurrection, qu'ils fixèrent au 22 floréal (11 mai).

Ils furent prévenus : le 21 floréal, une proclamation du Directoire annonça à la population qu'une horde de **voleurs et d'assassins** voulait égorger le Corps législatif, les membres du Gouvernement et toutes les autorités, et déchaîner sur Paris le pillage et l'assassinat.

Le Directoire déclarait qu'il avait pris des mesures certaines pour déjouer les trames des **brigands**.

Dans la matinée, le Directoire, averti par Grisel du lieu où se trouvaient les papiers du comité insurrectionnel et de celui où Babeuf se tenait caché, fit arrêter le représentant Drouet, si connu pour avoir pris Louis XVI à Varennes, le général Rossignol, qui avait joué un triste rôle dans la guerre de la Vendée, et quelques autres des meneurs, au moment où ils délibéraient sur la prise d'armes. Babeuf fut pris quelques heures après, ainsi que quatre anciens conventionnels, parmi lesquels Amar et Vadier, membres trop fameux du Comité de sûreté générale.

La proclamation du Directoire avait produit son effet : personne ne bougea dans Paris. Les conjurés s'étaient beaucoup abusés sur la force réelle de leur parti. Une lettre de Babeuf au Directoire fit bien voir dans quelles illusions il vivait. Le lendemain de son arrestation, il y étalait avec emphase **la vaste puissance** du parti dont il était **le centre**, non pour braver les Directeurs, mais pour les engager à ne point donner **d'éclat à la conjuration qu'ils avaient découverte**. — **Si cette affaire paraissait au grand jour, dit-il, j'y jouerais le plus glorieux de tous les rôles. J'y démontrerais, avec toute la grandeur d'âme que vous me connaissez, toute la sainteté de cette conjuration. On pourrait me condamner à la déportation ou à la mort ; dès le lendemain, on me dresserait des autels. — En me frappant, vous irriterez toute la démocratie, et vous savez que ce n'est pas peu de chose. — A supposer que vous pussiez vous délivrer totalement de cette**

vaste secte des sans-culottes, où vous trouveriez-vous après ? Vous seriez livrés aux royalistes.

Puis il proteste que lui et ses amis ne voulaient point la mort des Directeurs ; qu'ils ne voulaient point de sang.

Cela est peu conforme aux notes fort sanguinaires trouvées dans les papiers du comité ; mais cela est pourtant plus en rapport avec les sentiments habituels de Babeuf, quand il n'était pas dans ses accès de fièvre furieuse. Les patriotes, poursuit-il, voulaient seulement vous reprendre un pouvoir qui supprimait toutes les garanties populaires. Gouverner populairement, voilà tout ce que les patriotes vous demandent. — Déclarez donc qu'il n'y a pas eu de conspiration sérieuse ; désormais les patriotes vous couvriront de leur corps.

Cette lettre ne manquait pas d'habileté. Les Directeurs étaient déjà décidés à faire à moitié ce que Babeuf leur demandait ; mais ce n'était pas à son profit ni à celui de sa secte. Les Directeurs avaient résolu de ne frapper que les communistes et de fermer les yeux sur la participation des Jacobins, des anciens conventionnels, au projet d'insurrection, de peur de donner, s'ils les frappaient, trop de force à la réaction.

Ce n'était pas seulement un Amar, un Vadier, des gens universellement détestés, qui avaient trempé dans le complot ; un homme illustre, exaspéré par l'indigne persécution dont la réaction thermidorienne avait payé ses services, Robert Lindet, s'était laissé entraîner à la funeste pensée de rétablir par la force la Constitution de 1793.

On ne poursuivit aucun des anciens conventionnels non réélus au Corps législatif ; mais un représentant en fonctions, l'ex-conventionnel Drouet, membre des Cinq-Cents, avait été arrêté avec le comité insurrectionnel. Il fallut bien l'impliquer dans la procédure, et sa participation au complot entraîna ses complices à sa suite devant la haute Cour instituée par la Constitution pour juger les représentants. La procédure fut longue, et, bien avant que la haute Cour eût pu se réunir au lieu désigné, à Vendôme, Drouet s'évada de prison, peut-être avec la connivence de l'autorité supérieure. Le Directoire ne se souciait sans doute pas de voir condamner l'homme qui était resté populaire parmi les révolutionnaires pour avoir arrêté le tyran à Varennes. On ne rechercha pas non plus sérieusement Robert Lindet, qui ne s'était pas laissé prendre.

Pendant que se préparait le procès des Babouvistes, leurs amis renouèrent la conspiration et tentèrent un coup de main, le 9 septembre au soir (23 fructidor an IV), sur le camp de Grenelle, où se trouvait une partie des troupes de la garnison de Paris. Ils s'étaient imaginé qu'ils entraîneraient les Soldats. La troupe ne répondit pas à leur appel. Le commandant du camp, qu'ils avaient voulu assaillir dans sa tente, les chargea et les dispersa. Beaucoup furent pris, et, dans le nombre, trois anciens conventionnels, parmi lesquels Javogues, qui avait montré, dans le Rhône et la Loire, une férocité digne de Carrier.

On craignit la faiblesse du jury, qui, à cette époque, acquittait tout. Contrairement à une loi récente, qui interdisait de traduire devant les tribunaux militaires quiconque ne faisait point partie de l'armée, les Conseils autorisèrent le Directoire à envoyer cent trente-deux accusés devant une commission militaire. Il y eut vingt-huit condamnations à mort. Les ex-conventionnels Javogues et Huguot furent exécutés. Huguot avait été évêque constitutionnel de la Creuse.

Au procès de l'affaire de Grenelle succéda un procès relatif à une conspiration dans le sens opposé : des agents de **Louis XVIII**, investis de ses pleins pouvoirs, avaient tenté de séduire ce commandant du camp de Grenelle qui avait repoussé l'attaque des Babouvistes, et le commandant de la garde du Corps législatif. Ces agents rêvaient d'opérer la Contre-révolution par un coup de main dans Paris. Leur entreprise, révélée par les officiers auxquels ils s'étaient adressés, était peu sérieuse, et le conseil de guerre ne les condamna qu'à la réclusion (nivôse-germinal an IV - janvier-avril 1797).

Le procès de Babeuf ne s'ouvrit que le 2 ventôse (20 février 1797) devant la haute Cour composée de jurés de tous les départements et de juges du tribunal de Cassation. Il dura trois mois entiers. Les accusés, au nombre de quarante-sept, sans les contumaces, montrèrent, pour la plupart, une violence fanatique. Babeuf ne renia rien de sa doctrine ni de cet orgueil qui avait chez lui une sorte de naïveté ; mais il nia d'avoir voulu employer la force pour abolir immédiatement la propriété. — **Je sais, dit-il, que le peuple français n'était pas assez mûr pour adopter sur-le-champ mon système.** Ses adieux à ses enfants, avant le prononcé de l'arrêt, furent touchants. Sa foi dans son utopie était évidemment sincère, et l'on pouvait douter qu'il eût réellement arrêté dans sa pensée les massacres qu'annonçaient ses articles insensés et les papiers de la conspiration.

Babeuf et l'un de ses coaccusés, Darthé, furent condamnés à mort pour provocation au rétablissement de la Constitution de 1793. Sept de leurs complices furent condamnés à la déportation. On acquitta tous les autres (6 prairial - 25 mai).

Babeuf et Darthé essayèrent de se poignarder, n'y réussirent pas, et montèrent à l'échafaud avec calme.

Tandis que la conspiration communiste avortait, puis aboutissait au supplice de son auteur, l'insurrection royaliste expirait dans l'Ouest avec ses derniers chefs.

Le général Hoche avait passé, vers le milieu de septembre 1795, du commandement des armées de Brest et de Cherbourg à celui de l'armée de l'Ouest ou de la Vendée. La Convention avait chargé le vainqueur de Quiberon d'en finir avec l'insurrection vendéenne, au moment même où l'émigration tentait, pour la ranimer, un expédient qui eût pu être redoutable à l'époque où la grande Vendée était debout. Un Bourbon, le frère du **roi**, le comte d'Artois, qu'on appelait maintenant à son tour **Monsieur**, était en vue de la côte vendéenne. Il descendit, le 2 octobre, à l'île d'Yeu, avec un corps d'émigrés et 2.000 soldats anglais, sous la protection d'une escadre anglaise.

Cette nouvelle causa de l'émotion dans les campagnes ; cependant, la grande majorité de la population ne remua pas, et Charette ne put se porter sur la côte pour y appeler les auxiliaires qui venaient à son aide. Le littoral était trop bien gardé par les postes républicains, et Hoche travaillait à resserrer le chef vendéen dans un espace de plus en plus étroit. Hoche poursuivait, avec persévérance, un plan excellent : il établissait de distance en distance des postes retranchés avec manutentions pour le pain, et il faisait parcourir les intervalles entre les postes par des colonnes mobiles qui ne brûlaient pas, ne pillaient pas, ne massacraient pas comme avaient fait celles de Turreau, mais qui saisissaient les bestiaux et disaient aux paysans : **Rendez vos armes, vous aurez vos bœufs.** Les colonnes, guidées par les républicains du pays, revenus des villes où ils s'étaient réfugiés, ne se laissaient plus surprendre comme autrefois.

Le manque de ressources, les voleries des fournisseurs, le mauvais vouloir des administrations locales envahies par les réactionnaires, entravaient et retardaient Hoche, mais ne lui faisaient pas lâcher prise. Charette, comme étouffé par le cercle mouvant des troupes qui le pressaient toujours de plus près, tenta un coup désespéré pour s'ouvrir un passage et s'emparer d'un point de la côte. Il avait ramassé tout ce qui pouvait répondre encore à son appel, jusqu'à 15.000 hommes. Il était à quelques lieues de la mer, lorsqu'un émigré, descendu à la côte, lui remit une lettre du comte d'Artois. Le prince annonçait à Charette que les Anglais évacuaient l'île d'Yeu et qu'il allait se rembarquer pour s'établir à l'île de Jersey, comme [au lieu qui convenait le mieux pour se mettre à portée de rejoindre les royalistes partout où il le jugerait convenable](#) (27 brumaire - 17 novembre).

— [Mes amis](#), dit Charette en se retournant vers ses officiers, [nous sommes perdus !](#)

Un émigré qui avait été de l'expédition de Quiberon et qui était de celle du comte d'Artois, le comte de Vauban, assure, dans ses Mémoires, que Charette écrivit [au Roi](#) une lettre qui contenait ces paroles : [Sire, la lâcheté de votre frère a tout perdu !](#)

L'authenticité de cette lettre a été contestée. Ce qui n'est pas douteux, c'est l'indignation et le désespoir de Charette et des siens en se voyant ainsi abandonnés. La vérité est que le comte d'Artois n'avait jamais eu envie de débarquer ni en Vendée, où l'appelait Charette, ni en Bretagne, où l'appelait Puisaye. Au moment même où il quittait l'Angleterre, il avait fait prier le gouvernement anglais de le rappeler au plus tôt. D'accord avec l'amiral anglais, qui trouvait mauvais le mouillage de l'île d'Yeu, il repartit sans attendre les ordres du cabinet de Londres.

Il n'alla point à Jersey : il ne s'arrêta pas même à Londres ; il alla s'établir le plus loin possible, à Édimbourg, comme pour être sûr qu'on ne l'obligerait pas à retourner.

Les Condés, du moins, le vieux prince, son fils le duc de Bourbon et son petit-fils le duc d'Enghien, avaient gardé le courage des anciens Bourbons.

Charette s'était trouvé pour la dernière fois à la tête d'une espèce d'armée. La masse qu'il avait autour de lui le 17 novembre, une fois séparée, ne se réunit plus. Charette ne put désormais que retarder sa perte, en courant les bois et les marais à la tête de petites bandes et en employant ses merveilleuses facultés de chef de partisans à imiter les ruses d'une bête fauve traquée des chasseurs.

Maintenant que Carnot avait ressaisi la direction de la guerre, Hoche n'avait plus à se plaindre de l'inertie du gouvernement. A la fin de l'année, on réunit sous son commandement les trois armées de l'Ouest et des côtes de Brest et de Cherbourg, afin qu'il pût s'occuper d'extirper la chouannerie en même temps que l'insurrection vendéenne. On lui donna des pouvoirs illimités. Il n'était pas possible de les remettre en des mains plus énergiques et plus humaines. Hoche tranchait de fait une question qui soulevait encore de fréquents et de violents débats dans les deux Conseils, la question des prêtres réfractaires ; il les laissait en repos, pourvu qu'ils ne conspirassent point et ne fussent pas les complices des chouans. Rien ne contribua davantage à éteindre la rébellion.

Alors que, dans la Vendée, tout allait à la pacification, le plus notable des chefs vendéens après Charette, Stofflet, qui n'avait pas remué à l'époque de Quiberon,

reprit tout à coup les armes au moment le plus inopportun (7 pluviôse-26 janvier 1796). Il obéissait à un ordre exprès du **Roi**. Stofflet échoua misérablement. Les campagnes du Bas-Anjou ne se soulevèrent point ; il ne ramassa pas 300 hommes. Il erra pendant un mois, puis fut pris et fusillé. Le fameux abbé Bernier, l'ancien directeur du Conseil supérieur de la Vendée, avait poussé Stofflet à se perdre ; mais, quant à lui, il avait su se mettre en sûreté.

Charette était, de son côté, réduit à la plus extrême détresse. Écrasé dans un dernier combat, tandis qu'il s'efforçait de pénétrer dans le Bocage pour rejoindre Stofflet, il parvint encore, durant quelques semaines, à échapper aux troupes qui le poursuivaient. Hoche avait pour système d'accorder aux ennemis irréconciliables de la République la faculté de s'expatrier. Il fut généreux avec Charette. Il lui fit offrir de passer en Angleterre avec ceux des siens qui voudraient l'accompagner. Il eût conservé ses biens en ne servant plus contre la République.

Cet homme farouche et intrépide n'accepta, pas. Ses lieutenants l'abandonnèrent. Personne ne voulait plus de la guerre. Les prêtres réfractaires poussaient à la soumission. Les quelques hommes qui lui restaient fidèles diminuaient à chaque rencontre, sous les balles et les sabres des **bleus**. Son frère et son neveu périrent ainsi à ses côtés. Enfin, le 4 germinal (24 mars 1796), rejoint dans un petit bois et épuisé par plusieurs blessures, il tomba et ne put se relever.

On le prit et on le conduisit à Nantes. Il traversa à pied, entre ses gardes, cette ville où il avait fait, l'année d'avant, une entrée triomphale, après cette pacification de la Jaunaye qu'il n'avait signée qu'avec la résolution de la violer.

Traduit devant le conseil de guerre, il écouta son arrêt de mort sans émotion. Nous avons rapporté ses cruautés : il est juste de lui tenir compte de ses dernières paroles. Il avait appris l'arrestation d'un général accusé d'avoir fui devant lui. Au moment de marcher à la mort, il déclara publiquement qu'il devait à la vérité de défendre l'honneur de ce général : **Il n'a pas fui, dit-il ; il a été vaincu, parce que j'avais de bons soldats, et lui, des recrues.**

Il ne voulut point qu'on lui bandât les yeux, et il avança la poitrine au-devant des balles (9 germinal - 29 mars).

La mort de Charette fit une grande impression. Pour la foule, il résumait en lui toute la Vendée.

Hoche travailla ensuite à détruire la chouannerie, qui continuait à faire beaucoup de mal dans le Haut-Anjou, dans le Maine, et jusqu'en Normandie. Puisaye avait essayé en vain d'imprimer à toutes les bandes une direction d'ensemble. La discorde était entre lui et une partie des chefs. Le départ du comte d'Artois avait découragé ceux des chouans qui avaient un autre but que le pillage. Le chef des chouans du Morbihan, Georges Cadoudal, fit sa soumission. Les autres chefs de bandes imitèrent son exemple, en quittant le pays. Au lieu d'insurgés politiques, il ne resta plus que des brigands ; mais le brigandage s'étendit au loin dans de grandes proportions, précisément par la disparition de la guerre civile. Les chouans dégénérent en **chauffeurs**.

C'était l'affaire des gendarmes et non plus des généraux. Hoche avait enfin les mains libres, et l'armée de la Vendée pouvait devenir l'armée d'Angleterre ou d'Irlande.

CHAPITRE DOUZIÈME

DIRECTOIRE (SUITE). — SITUATION MILITAIRE AU COMMENCEMENT DU DIRECTOIRE. — CAMPAGNE D'ITALIE, BONAPARTE. VICTOIRES DANS LES ALPES MARITIMES. PAIX IMPOSÉE AU PIÉMONT. CONQUÊTE DU MILANAIS. VICTOIRES SUR BEAULIEU, SUR WURMSER, SUR ALVINZI. PRISE DE MANTOUE. — CAMPAGNE DE JOURDAN ET DE MOREAU EN ALLEMAGNE. — VICTOIRES DE BONAPARTE SUR L'ARCHIDUC CHARLES, INVASION DE L'AUTRICHE. — VICTOIRES DE HOCHÉ ET DE MOREAU EN ALLEMAGNE. — PRÉLIMINAIRES DE LÉOBEN.

Brumaire an IV-Germinal an V. - Octobre 1795-avril 1797.

Tandis que la guerre civile finissait, la guerre étrangère était poursuivie avec une vigueur nouvelle et des résultats de la plus haute importance.

On avait reconnu l'impossibilité de maintenir l'immense effectif des quatorze armées de l'an II et de l'an III, impossibilité prévue par Carnot, quand il s'efforçait à tout prix de rendre décisive la grande campagne de 1794, afin de faire ensuite la paix. La réduction fut opérée dans de telles proportions, qu'on licencia jusqu'à 23.000 officiers. La solidité devait désormais compenser le nombre. Les volontaires et les réquisitionnaires étaient devenus les soldats les plus aguerris du monde.

Au moment de l'installation du Directoire, notre situation militaire était compromise sur le Rhin, par la trahison de Pichegru et par la retraite de Jourdan. Cette retraite avait été inévitable ; mais Jourdan l'avait poussée trop loin en se repliant jusqu'à Düsseldorf, ce qui séparait nos deux armées par un très grand intervalle. Le général autrichien Clairfayt, qui avait réussi à masser le gros de ses forces entre nos deux armées, traversa le Rhin à Mayence et força nos lignes de blocus devant cette ville (8 brumaire an IV - 29 octobre 1795). Il fallut lever le siège de Mayence en abandonnant l'artillerie de siège et de grands magasins.

Pichegru pouvait du moins défendre Manheim, qui était pour nous une tête de pont très importante sur le Rhin. Il occupait de bonnes positions sur la Pfriem, à l'entrée des Vosges ; il les abandonna, après quelques engagements contre Clairfayt, sans y être obligé (20 brumaire - 10 novembre). Il découvrit par là Manheim, que l'ennemi assiégea aussitôt, et qui se rendit dès le 2 frimaire (22 novembre). La garnison de 10.000 hommes resta prisonnière. Pichegru avait placé là un général peu connu, qui n'appartenait pas à l'armée du Rhin. On commença à parler de trahison.

Jourdan, appelé à la hile par les ordres de Carnot, s'était remis en mouvement, mais était arrivé trop tard pour sauver Manheim. Il se trouva lui-même dans une situation assez périlleuse, ayant devant lui, sur la rive gauche du Rhin, les deux armées autrichiennes réunies, qui le séparaient de Pichegru.

Les Autrichiens n'essayèrent pas de profiter de cette position avantageuse ; ils proposèrent, le 29 frimaire (19 décembre), un armistice spécial pour les armées du Rhin. Le Directoire s'empressa de l'accepter.

L'Autriche avait réussi à conserver Mayence et à repousser l'invasion française de l'Allemagne ; maintenant, d'accord avec Pitt, qu'inquiétait le changement de l'opinion anglaise, elle voulait avoir l'air de souhaiter la paix et faire croire que c'était la France qui ne la voulait point. Pitt, quoiqu'il eût toujours une forte majorité dans le Parlement, voyait l'opinion populaire se déchaîner contre lui. Lors de l'ouverture du Parlement anglais (29 octobre), une émeute avait éclaté dans Londres aux cris de : **La paix ! la paix !** et le carrosse du roi avait été assailli à coups de pierres.

Pitt fit proposer vaguement un congrès par le ministre d'Angleterre en Suisse au ministre qui représentait la France dans ce pays, Barthélemy (mars 1796). Le Directoire, sachant que l'Angleterre et l'Autriche entendaient imposer pour première condition la restitution de la Belgique, répondit que la Constitution ne lui permettait d'aliéner aucune portion du territoire de la République ; quant aux pays occupés, mais non réunis, ils pourraient devenir le sujet d'une négociation. Ainsi le Directoire ne refusait pas de négocier relativement à la rive gauche du Rhin, dont nous avons reperdu une partie.

Le désir d'imputer la continuation de la guerre au mauvais vouloir de la France n'était pas le seul motif qui avait engagé les Autrichiens à l'armistice. Ils espéraient que la trêve nuirait plus à la République que la guerre, et ils comptaient sur Pichegru.

Ce général parut, en effet, s'être donné pour but de faire périr son armée de misère et de froid, ou de la pousser par le désespoir à la révolte et à la Contre-révolution. Il mandait aux Autrichiens, par les agents de Condé, de se tenir prêts à tomber sur les troupes de Jourdan et sur ses propres troupes, dès que le désordre et le mécontentement des soldats obligerait le Directoire à rompre la trêve. Au lieu de cantonner ses troupes après une rude campagne, il les laissait campées dans la boue et dans la neige, au fond des âpres vallées des Vosges, tandis qu'il se livrait dans Strasbourg à de honteuses débauches avec l'argent des Autrichiens et des Anglais.

Ses lieutenants s'étonnaient et s'indignaient. Le soupçon monta de nos camps jusqu'à Paris. Carnot surveillait Pichegru. Celui-ci, se sentant suspecté, offrit sa démission. Il se croyait trop bien protégé par le souvenir de la conquête de la Hollande pour qu'on osât accepter. Carnot le fit prendre au mot et le fit remplacer par Moreau, dont les hautes qualités militaires s'étaient de plus en plus manifestées (3 germinal - 10 avril).

On s'apprêta à reprendre l'offensive sur le Rhin ; mais les grands coups avaient déjà commencé de se porter ailleurs. Tous les yeux étaient fixés sur l'Italie depuis l'hiver.

La résolution d'agir en grand de ce côté avait été prise aussitôt que la paix avec l'Espagne nous eut débarrassés de l'obligation d'entretenir deux armées sur les Pyrénées.

Durant l'été précédent, les Autrichiens et les Piémontais avaient obtenu des succès contre nous dans la Corniche, cette longue chaîne de montagnes qui borde la mer depuis l'extrémité de la Provence jusqu'à l'entrée de la Toscane. Ils nous avaient enlevé des positions et avaient coupé nos communications avec Gênes, d'où notre armée d'Italie tirait ses subsistances.

Le général Schérer, envoyé de l'armée des Pyrénées-Orientales à celle d'Italie avec des renforts, attaqua les Autrichiens et les Piémontais et remporta sur eux une grande victoire à Loano (1er frimaire an IV - 21 novembre 1795). Ce succès remit dans nos mains tout ce qu'on appelait la Rivière du Ponent, c'est-à-dire la partie occidentale de la Corniche entre Nice et Gênes.

Schérer eût pu tirer un bien plus grand parti de sa victoire. Carnot, en reprenant la direction de la guerre, s'était empressé de lui recommander les plans rédigés par Bonaparte pour la guerre d'Italie, pendant qu'il était au bureau topographique du Comité de salut public. Ces plans étaient conformes aux vues que Carnot avait depuis longtemps à ce sujet. Il s'agissait de descendre en Piémont, d'imposer la paix à son roi et de s'en faire un allié en lui offrant le Milanais.

Mais Schérer, capable de gagner une bataille, ne l'était pas de conduire un vaste ensemble d'opérations. Son remplacement fut résolu.

Le général Bonaparte souhaitait ardemment d'aller réaliser lui-même ses plans, dont la descente en Piémont n'était que le point de départ. Sa position, considérable depuis le 13 vendémiaire, n'était pas celle qui convenait à son génie et à son ambition. Il était général de l'armée de Paris, de l'armée de l'intérieur. C'était là un rôle de haute police, qui ne donnait pas d'éclat ni de gloire. Il avait profité de cette situation pour acquérir de l'influence et des moyens d'action ; mais il avait hâte d'en sortir. Il s'appliqua à gagner à tout prix l'appui des hommes qui avaient le pouvoir de l'y aider.

Il aspirait au premier rôle dans la grande campagne qui allait s'ouvrir. Le plan était d'attaquer à fond l'Autriche avec trois armées, les deux premières partant du Haut et du Bas-Rhin pour se rejoindre au cœur de l'Allemagne, puis pour se concerter avec la troisième, celle d'Italie, afin de marcher toutes trois sur Vienne.

Une quatrième armée, peu nombreuse, devait garder une position défensive sur les Hautes-Alpes, afin d'empêcher toute diversion des ennemis par le Piémont contre la Savoie ou le Dauphiné. La Hollande était gardée par une autre petite armée, qui menaçait l'Angleterre, et une sixième armée, celle de Hoche, devait, après la soumission de la Vendée, s'embarquer pour aller porter la république en Irlande. Carnot, qui en ce moment faisait maintenir Jourdan et appeler Moreau à la tête des deux armées du Rhin, voyait poindre dans Bonaparte un grand capitaine qui connaissait admirablement le terrain des Alpes et des Apennins, et qui était préparé mieux que personne à conduire des opérations décisives en Italie.

Un des frères de Carnot, comme lui officier du génie et ancien conventionnel, voulut le mettre en garde contre Bonaparte : — **C'est un aventurier, un ambitieux**, lui dit-il ; **il jettera le trouble dans la République !**

La préoccupation militaire l'emporta : Carnot ne voulut voir dans cet ardent et hautain jeune homme que le général dont il attendait de grands services.

Barras, le premier protecteur de Bonaparte, se joignit à Carnot pour décider le Directoire. Bonaparte fut nommé, le 5 ventôse (23 février), au commandement de l'armée d'Italie.

Quelques jours après, il épousa la veuve du général Beauharnais, cette gracieuse Joséphine qui avait brillamment figuré dans la société de l'époque thermidorienne, avec son amie madame Tallien, Elle avait été intimement liée avec Barras,

Bonaparte arriva au quartier général de l'armée d'Italie à Nice le 6 germinal (26 mars). C'est à cette date que s'ouvre véritablement sa carrière.

A cette heure solennelle de sa vie, quelles étaient ses idées et ses vues ? Avait-il, comme on l'a dit, passé par des opinions très diverses, et gardait-il encore, à cette époque, des opinions auxquelles il devait renoncer plus tard ?

C'est là méconnaître cet esprit qui, absorbé en lui-même, resta toujours, au fond, étranger aux idées et aux croyances qui renouvelaient le monde autour de lui. Dans son enfance et son adolescence, animé de passions précoces, il avait été par tradition, un patriote corse. Il ne devint pas ensuite un patriote français. La France ne lui apparut que comme un théâtre plus vaste offert au déploiement de ses grandes facultés.

Si l'on s'arrêtait aux faits extérieurs, on croirait qu'il changea plusieurs fois d'Opinion. Se trouvant à Paris le 20 juin 1792, il vit avec répugnance et irritation l'invasion des Tuileries par le peuple et dit à un de ses amis **qu'il aimerait à voir balayer toute cette canaille**. Il n'était pas royaliste pour cela, mais déjà antipathique aux mouvements populaires. Il fut ensuite favorable aux Girondins ; mais, quand leur parti eut le dessous, il écrivit une brochure intitulée *Le Souper de Beaucaire*, où il établissait qu'on devait se rallier aux Montagnards. Le Comité de salut public lui inspira une admiration qu'il a toujours conservée. Il n'estimait que la force et la grandeur, quel qu'en fût l'emploi bon ou mauvais. Tout ce qui était idée générale ou principe, tout ce que, dans sa première jeunesse, il avait pris superficiellement chez les philosophes du dix-huitième siècle et les politiques de la Révolution, s'était bien vite effacé de son esprit. N'ayant ni la foi de l'avenir, ni la foi du passé, il ne lui restait, en politique, qu'une résolution bien arrêtée : c'était de ne pas laisser revenir l'ancienne royauté qui entraverait ses destinées. Il rêvait pour lui-même une puissance et une grandeur sans limites, n'importe dans quel lieu, sous quelle forme et dans quelles conditions.

Il trouva l'armée d'Italie dans un bon état comme énergie morale, mais dans un mauvais état matériel. Depuis trois ans, cette armée n'avait vécu que de privations dans cette rude guerre où l'on s'était disputé par cent combats des défilés sauvages et des rochers stériles.

Bonaparte s'était mis en mesure de rétablir l'ordre dans l'administration de l'armée et d'assurer, par des traités avec de grandes compagnies de fournisseurs, la subsistance du soldat pour l'entrée en campagne. Les troupes sentirent là tout de suite une main habile et vigoureuse ; mais Bonaparte ne se contenta pas de mériter par ces soins éclairés leur sympathie et leur confiance.

Le Directoire l'avait autorisé, quand il descendrait dans l'intérieur de l'Italie, à faire vivre l'armée sur le pays qui serait le théâtre de la guerre. Il le fallait bien, avec la détresse de nos finances. Voici comment Bonaparte interpréta cette autorisation dans une proclamation qu'il adressa aux troupes le 7 germinal (27 mars) :

Soldats, leur disait-il, vous êtes mal nourris et presque nus. Le Gouvernement vous doit beaucoup : il ne peut rien pour vous. Votre patience, votre courage, vous honorent, mais ne vous procurent ni avantages ni gloire. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. ; vous y trouverez de grande villes et de riches provinces ; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ?

C'était là un langage nouveau chez les généraux de la République. Bonaparte promettait, à une armée qui avait souffert de longues misères, **gloire et richesses dans des grandes villes et de riches provinces**, c'est-à-dire la conquête et les dépouilles du pays conquis. Ce n'était plus la langue de Hoche, de Kléber ou de Jourdan. Il ne s'agissait plus ici d'affranchir les peuples, mais de les exploiter. On pouvait dès lors pressentir que Bonaparte voulait attacher son armée à sa fortune personnelle et non plus à celle de la République et de la France.

Bonaparte avait à sa disposition un peu moins de 40.000 hommes contre environ 60.000 : près de 40.000 Autrichiens et 20.000 Piémontais ; mais les deux généraux ennemis, l'Autrichien Beaulieu et le Piémontais Colli, étaient assez mal d'accord, l'Autrichien étant surtout occupé de protéger la Lombardie, et le Piémontais, de couvrir le Piémont.

L'armée française était échelonnée le long de la Corniche, de Nice à Gênes, et occupait les passes des montagnes d'où descendent, vers le Piémont et la Lombardie, les vallées du Tanaro et de la Bormida. Les deux armées autrichienne et piémontaise, renforcées et réorganisées depuis leur défaite de Loano, défendaient les débouchés des montagnes au-dessous des positions occupées par les Français.

Bonaparte commença un mouvement de concentration dans le but de franchir les montagnes au-dessus de Savone, vers le point peu élevé où la chaîne des Apennins se détache de celle des Alpes-Maritimes. Il comptait se jeter entre les Autrichiens et les Piémontais.

Il fut prévenu par l'ennemi. Le général Beaulieu, croyant que les Français voulaient s'emparer de Gênes, descendit de Gavi en avant de Gênes par la passe de la Bocchetta, pendant que son lieutenant Merci d'Argenteau se portait par Acqui vers les passes de la Bormida, par lesquelles Bonaparte se proposait de déboucher. Si d'Argenteau eût réussi à descendre sur Savone, l'avant-garde française, déployée sur la côte de Savone à Gênes, eût été écrasée entre les deux moitiés de l'armée autrichienne, et le reste de notre armée eût été refoulé vers Nice.

A Monte-Legino, près de Montenotte, la passe était barrée par une redoute que défendait un détachement de 1.200 hommes. Leur colonel, Ramon, avait compris que de leur résistance dépendait le salut de l'armée. Quand il vit monter vers lui les masses autrichiennes, il fit jurer à ses hommes de mourir tous plutôt que de se rendre.

Ces braves gens tinrent parole. Un contre dix, ils repoussèrent trois assauts furieux. D'Argenteau se découragea et se replia sur Montenotte (22 germinal - 11 avril).

Bonaparte avait été imprudent d'avoir mis si peu de monde à ce poste décisif : il répara cette faute par des prodiges de décision et d'activité. La nuit fut bien employée. Dès le lendemain matin, cette avant-garde française, qui avait failli être coupée, enveloppait d'Argenteau entre elle et un autre corps français

commandé par Masséna. D'Argenteau rejoignit à grand'peine et avec grandes pertes, à Dego, son chef Beaulieu revenu en toute hâte des environs de Gênes.

Le troisième jour, pendant que les Autrichiens, dispersés entre Gênes et Dego, tâchaient de se rallier sur ce dernier point, Bonaparte se jeta sur les Piémontais et les chassa de Millesimo sur Ceva, en leur prenant une division entière.

Le quatrième jour (25 germinal — 14 avril), il se retourna contre les 'Autrichiens, les battit à Dego et leur fit sept ou huit mille prisonniers.

La première partie du plan de Bonaparte avait complètement réussi. Les deux armées ennemies, très diminuées et désorganisées, étaient tout à fait séparées, et Bonaparte pouvait achever à son gré l'une ou l'autre.

La pensée de Carnot avait été que, lorsque l'on aurait battu et disjoint les deux armées ennemies, on se jetât sur les places intermédiaires entre le Piémont et la Lombardie, Alexandrie, Valenza, Tortone. Cela semblait la conséquence logique du plan de séparation. Bonaparte préféra en finir d'abord avec le Piémont. Il se crut assez fort pour y réussir, avant que les Autrichiens' pussent revenir à l'aide.

Il laissa derrière lui une seule division pour observer les Autrichiens, et marcha droit au camp retranché qu'avaient les Piémontais à Ceva. Lorsque nos troupes, du haut de Montezemolo, virent se déployer sous leurs pieds les plaines du Piémont couronnées au loin par les sommets des grandes Alpes, un cri d'enthousiasme s'éleva de tous les rangs.

Les débris des Piémontais furent chassés de Ceva, puis de Mondovi. Les habitants de Mondovi accueillirent les Français avec des acclamations, et plantèrent l'arbre de la Liberté ; mais leur sympathie se refroidit promptement, quand Bonaparte eut levé sur la ville et sa petite province une contribution d'un million.

Dès le 6 floréal (25 avril), Bonaparte était à Cherasco, à dix lieues de Turin.

La marche sur Turin était une entreprise hardie. Les Français n'avaient pas de matériel de siège. Le roi de Sardaigne pouvait concentrer ce qui lui restait de forces dans sa capitale et s'y défendre jusqu'à ce que les Autrichiens revinssent à son secours. Mais la terreur régnait à la cour et dans la ville. Le roi sentait tout défaillir autour de lui.

Il envoya le gouverneur de Turin solliciter un armistice. Bonaparte se hâta d'entrer en négociations, quoique le Directoire ne lui en eût pas accordé le droit. Il imposa des conditions qui mettaient le Piémont dans nos mains. Elles furent acceptées. Le roi de Sardaigne consentit à se retirer de la coalition, à remettre aux Français les places fortes de Coni et de Tortone, en laissant dans leurs mains tout ce qu'ils occupaient déjà et à leur livrer passage sur son territoire pour communiquer avec la France et pour continuer les opérations contre l'Autriche (9 floréal - 28 avril). Il envoya à Paris un plénipotentiaire pour traiter de la paix définitive.

Plusieurs des chefs de notre armée, ardents révolutionnaires, eussent voulu renverser le roi et fonder la République en Piémont, et ils avaient vivement protesté contre l'armistice. La majorité du Directoire était, au fond, dans le même sentiment. Cependant, quoiqu'il y eût en Piémont, comme partout, des partisans des principes français, la masse du peuple n'y était point préparée à une révolution, et la transaction dictée par Bonaparte nous était plus avantageuse que n'eût été la conquête. Elle nous en évitait les embarras.

Bonaparte, exalté par son succès, écrivit au Directoire qu'il espérait être avant un mois dans le Tyrol, donnant la main aux armées du Rhin., Il annonçait le projet de tirer des millions du duc de Parme, pour lui accorder la paix, et de Gênes, sous prétexte des violations de la neutralité que les Anglais avaient commises dans son port.

C'était bien l'application de sa proclamation du 7 germinal. Les soldats l'appliquaient, de leur côté, comme ils l'avaient comprise. Leur général leur avait promis gloire et richesses. Ils avaient battu l'ennemi ; ils pillèrent le pays. Beaucoup d'entre eux se dédommagèrent de leurs longues privations par de tels désordres, que Bonaparte fut obligé d'ordonner aux généraux de faire fusiller les pillards. Mais il annonçait en même temps qu'il lèverait de fortes contributions sur le pays conquis, de manière à pouvoir payer la moitié de la solde en argent.

Il ne put ni ne voulut arrêter à fond l'impulsion qu'il avait donnée, et l'habitude de rançonner les contrées envahies s'introduisit dans tous les rangs de cette armée si brillante sur les champs de bataille, mais si promptement dévoyée de la sévère moralité des armées du Rhin. Bonaparte n'entendait pas laisser les soldats se débâter pour la maraude, mais il ferma trop souvent les yeux, par système, sur les déprédations des chefs militaires et des commissaires civils.

Sa conduite envers les populations italiennes offrait des contradictions singulières. Dans une seconde proclamation du 6 floréal (25 avril), après ses victoires et avant l'armistice, il promettait à ses soldats la conquête et aux peuples de l'Italie la liberté.

C'était le commencement de la grande équivoque qu'il devait mettre, toute sa vie, dans ses paroles et dans ses actes. N'ayant aucune croyance, aucun principe, il fit appel, tour à tour, ou tout à la fois, à toutes les croyances et à tous les principes contradictoires, en même temps qu'aux intérêts et aux passions.

Paris et la France ne virent que la splendeur de ces rapides et foudroyants succès. Paris accueillit avec ivresse l'aide de camp de Bonaparte, Murat, apportant au Directoire les drapeaux conquis. Le Directoire fit décréter par les Conseils que l'armée d'Italie avait bien mérité de la patrie. Il fit célébrer une fête à la Victoire et ratifia l'armistice, qui fut converti le 25 floréal (14 mai) en un traité de paix.

Le roi de Sardaigne renonçait à la Savoie et à Nice, nous cédait tous les passages entre la France et l'Italie, et démolissait les forteresses du revers italien des Alpes. Les places fortes de Coni, de Tortone, de Valenza resteraient dans nos mains jusqu'à la paix générale. Le roi accordait une amnistie à ses sujets poursuivis ou condamnés pour actes ou pour opinions révolutionnaires.

Le gouvernement royal, prévoyant que cette amnistie lui serait imposée, s'était hâté de faire exécuter, avant la signature du traité, un certain nombre de révolutionnaires piémontais, qu'il tenait dans ses prisons.

Avant qu'on eût fêté à Paris les premières victoires de l'armée d'Italie, elle en avait déjà remporté de nouvelles.

Bonaparte s'était remis en mouvement dès les premiers jours de mai. Le roi de Sardaigne n'avait pu lui livrer la place forte de Valenza, qu'il réclamait comme tête de pont sur le Pô. Les Autrichiens s'étaient saisis de cette place piémontaise et y attendaient l'attaque des Français, avec Pavie et le Tésin derrière eux en seconde ligne. Bonaparte, au lieu de les attaquer de front, les tourna en filant le

long de la rive droite du Pô et en allant passer ce fleuve à Plaisance, sur le territoire du duc de Parme (18 floréal - 7 mai).

Ce beau mouvement obligea les Autrichiens à se replier rapidement sur l'Adda. Bonaparte imposa en passant au duc de Parme une contribution d'argent, de vivres et de tableaux, parmi lesquels le fameux Saint Jérôme, du Corrège, le grand peintre de Parme.

Bonaparte avait déjà fait connaître au Directoire son intention de prélever sur l'Italie, non seulement de l'argent, mais des objets d'art, comme nous l'avions déjà fait en Belgique et partiellement en Hollande. Le Directoire eut le tort d'encourager cette disposition chez le général. Rien ne pouvait nous dépopulariser davantage parmi les Italiens, si justement fiers des trésors d'art qui sont la gloire de leur pays.

Bonaparte ne perdit pas de temps à Plaisance. Il y était arrivé le 18 floréal (7 mai) avec l'avant-garde. Dès le 20 (9 mai), toute l'armée avait franchi le Pô ; la première division autrichienne qu'on rencontra fut chassée au delà de l'Adda. Le 21 floréal (10 mai), on marcha sur Lodi et l'on s'empara de cette ville. Un pont de cent toises (200 mètres) joint Lodi à la rive orientale de l'Adda. Le principal corps de l'armée autrichienne défendait le passage avec trente pièces de canon en batterie à l'autre bout du pont. Bonaparte opposa batterie à batterie, fit reculer par son canon la ligne autrichienne, puis lança sur le pont une colonne de grenadiers et de carabiniers (infanterie légère). Les trente canons autrichiens couvraient le pont de mitraille. Il y eut un moment d'hésitation parmi nos fantassins. Le général Masséna, le chef d'état-major Berthier, deux autres généraux et le chef de demi-brigade (colonel) Lannes, se précipitèrent à la tête de la colonne et entraînent tout. Le pont fut franchi, la grande batterie autrichienne enlevée, le corps d'armée ennemi rompu et mis en déroute.

Le général autrichien Beaulieu, ralliant à grand-peine ses débris, évacua le Milanais et se retira sur le Mincio et sur Mantoue. Les Français entrèrent, le 25 floréal (14 mai), à Milan, aux acclamations du peuple et aux cris de *Vive la liberté !*

Bonaparte reçut, le jour même de cette entrée triomphale, des instructions du Directoire fort contraires à ses projets et à ses espérances. Le Directoire jugeait trop hardi son plan d'entrer par le Tyrol en Bavière pour y joindre les armées du Rhin. On lui annonçait que le général Kellermann, avec l'armée des Alpes, serait chargé d'occuper le Milanais, et que, lui, aurait à marcher avec l'armée d'Italie sur Rome et sur Naples.

Ce n'était pas plus la pensée de Carnot que celle de Bonaparte. C'était la pensée de la majorité du Directoire. La Réveillère et Rewbell, républicains sincères et ombrageux, commençaient à se défier de l'ambition du général. La Réveillère, passionné pour une nouvelle secte déiste qui s'organisait sous le nom de théophilanthropes et grand ennemi du catholicisme romain, désirait très vivement qu'on allât détrôner le pape. Quant à Barras, il était jaloux du haut essor que prenait son ancien protégé. La Réveillère et Rewbell, auxquels se rattachait Barras pour tâcher de se garder une grande situation révolutionnaire, souhaitaient de porter la république dans toute l'Italie. Quoi que valût leur plan au point de vue politique, il était très mauvais au point de vue militaire, et il eût désorganisé le grand et beau plan de campagne arrêté entre Carnot et Bonaparte.

Bonaparte avait bien parlé au Directoire d'une démonstration contre Rome et Naples ; mais il n'entendait par là qu'une diversion à opérer par un de ses lieutenants pour obliger le pape et le roi de Naples à se détacher de la coalition, pendant qu'il marcherait en personne vers le Tyrol avec le gros de son armée, renforcée par des corps détachés du Rhin et des Alpes.

Bonaparte répondit très vivement au Directoire et sur le plan de campagne et sur l'unité nécessaire du commandement en Italie. Il offrit sa démission, si l'on persistait dans le partage du commandement entre lui et Kellermann.

Le Directoire hésita. Bonaparte employa des moyens efficaces pour l'obliger à se rétracter. Il agit avec habileté sur l'opinion, et les amis qu'il avait laissés derrière lui en France exploitèrent largement la brillante affaire du pont de Lodi. Il agit directement, d'une autre façon, sur le Directoire. Il lui envoya plusieurs millions pour aider à l'entretien des autres armées, en sus de tout ce qu'il prenait pour la sienne. Il avait imposé au duc de Modène des conditions plus dures qu'au duc de Parme, dix millions au lieu de deux, et aussi des tableaux et autres objets précieux. Il levait sur le Milanais une contribution de vingt millions, plus, des tableaux et des objets d'art divers.

Le Directoire céda, et lui laissa le commandement général avec toute liberté d'action (8 prairial - 28 mai).

La conduite de Bonaparte en Lombardie était pleine de contradictions volontaires et calculées. Il poursuivait un double but bien difficile à faire concorder : pressurer ce pays et en tirer tout ce qu'il y pourrait prendre, et, en même temps, s'y faire une popularité, ou tout au moins un parti.

Les classes aisées et éclairées avaient dans le Milanais un vif désir de ne pas retourner sous la domination de l'Autriche : elles souhaitaient la république ; mais la haute noblesse, les grands propriétaires, la voulaient avec des institutions aristocratiques, et la jeunesse bourgeoise la voulait avec la démocratie comme en France.

Bonaparte donna des espérances aux uns et aux autres, et demanda au Directoire s'il fallait laisser faire les populations. En attendant, il maintint le conseil qui administrait le pays du temps des Autrichiens, sous le titre de Congrès d'État, en renouvelant le personnel, et il organisa la garde nationale dans les villes. Conformément aux instructions de Carnot, il fit beaucoup d'avances aux savants et aux gens de lettres. Il essaya de rendre supportable la lourde contribution qu'il exigeait, en ordonnant de ne la répartir qu'entre les riches et le clergé. Mais, le même jour (29 floréal - 19 mai), il chargeait un agent de faire passer en France **les principaux objets d'art, de science, etc., qui se trouvaient dans les villes conquises.**

Singulier contraste avec ses appels à la fraternité des peuples, au réveil de l'Italie et du peuple romain ! (Proclamation du 30 floréal.)

Ses proclamations étaient d'une éloquence entraînant qui passionnait les soldats, étonnait les étrangers et fascinait chez nous toutes les imaginations. L'éclat de la forme empêchait de réfléchir sur le fond.

Les Français avaient été d'abord très bien accueillis dans le Milanais ; mais les exigences de Bonaparte, les maraudages des soldats, et, bien plus encore, les exactions des commissaires civils et des fournisseurs, provoquèrent en quelques jours une réaction dont profitèrent les partisans de l'Autriche et le clergé. Au moment où l'armée se remettait en marche afin de poursuivre les Autrichiens,

une révolte éclata dans les campagnes et à Pavie. Milan même s'agitait. Bonaparte revint en toute hâte, força l'entrée de Pavie, où s'étaient jetés quelques milliers de paysans armés, et réprima rudement l'insurrection (7 prairial - 26 mai).

Quatre cents otages, choisis parmi les familles les plus distinguées du Milanais, eurent ordre de se rendre en France, où le gouvernement de la République tâcha de les gagner par beaucoup d'égards et de démonstrations affectueuses.

Le gros de l'armée avait continué son mouvement en avant ; mais le plan de Carnot et de Bonaparte n'était plus immédiatement exécutable.

Le mauvais état des armées du Rhin et le manque d'argent et de vivres avaient beaucoup retardé leur entrée en campagne. Elles étaient à peine en ce moment (fin mai) prêtes à franchir le Rhin.

Bonaparte ne pouvait donc s'avancer seul sur-le-champ vers le Tyrol, quand les deux autres armées étaient si loin encore. Son but immédiat devint, non plus le Tyrol, mais Mantoue, cette forte place qui restait la citadelle des Autrichiens en Italie, et que couvrait le général Beaulieu, retiré sur le Mincio.

Afin de couper les communications entre Mantoue et l'Allemagne, Bonaparte entra sur le territoire vénitien et se porta à Brescia, en poussant son extrême gauche jusqu'à Salò, sur le lac de Garde. Les Autrichiens ayant, par un ancien traité avec Venise, une route militaire à travers l'État vénitien, il était à peu près impossible de respecter la neutralité vénitienne. Un État qui accorde sur son territoire le passage à l'une des parties belligérantes n'a pas le droit de s'étonner que l'autre partie opère aussi sur son territoire.

Beaulieu, voyant les Français à Brescia, s'empara, de son côté, d'une place vénitienne, Peschiera, afin de maintenir ses communications menacées.

Bonaparte, comme il avait déjà fait entre Valenza et Plaisance, trompa Beaulieu sur le point d'attaque qu'il avait choisi et tenta le passage du Mincio à Borghetto. La cavalerie de l'armée d'Italie, peu nombreuse, mal montée, avait jusqu'alors assez mauvaise renommée et n'avait eu aucune part à nos succès. Pour la première fois, lancée par l'impétueux Murat, elle enfonça la belle cavalerie autrichienne et eut l'honneur de la journée. Les Autrichiens, qui n'avaient là que la moindre partie de leurs forces, évacuèrent Borghetto, repassèrent le Mincio, et brûlèrent le pont derrière eux. Nos grenadiers se jetèrent à l'eau et passèrent à gué.

Beaulieu abandonna Peschiera et se retira en Tyrol.

Bonaparte occupa Peschiera, effraya par ses menaces le sénat de Venise, qu'il accusa, sans motifs sérieux, d'avoir violé la neutralité.

Il arracha le consentement du sénat à l'établissement d'une garnison française dans Vérone, concurremment avec la garnison vénitienne, et à l'occupation de la ligne de l'Adige par les Français.

Beaulieu une fois refoulé sur le Tyrol, et la ligne de l'Adige en nos mains, Bonaparte prépara le siège de Mantoue. Cette grande place et sa citadelle sont protégées par des marais que forme le Mincio ; mais cette position, très forte au point de vue défensif, permet à l'assiégeant de resserrer la garnison dans la place en occupant seulement quelques têtes de chaussées aux débouchés des marais. Bonaparte parvint à y bloquer 12.000 hommes avec 8.000 et garda libre la disposition de tout le reste de son armée.

S'il n'avait pas voulu, et avec raison, marcher sur Rome et sur Naples en négligeant les Autrichiens, il n'en reconnaissait pas moins la nécessité d'assurer la prépondérance française dans toute l'Italie et de désarmer ceux des gouvernements italiens qui étaient avec nous en guerre ouverte ou en guerre sourde.

Le gouvernement aristocratique de Gênes nous avait donné des sujets de plainte beaucoup plus fondés que n'avait fait celui de Venise. Il protégeait des bandes de partisans, soudoyés par le ministre d'Autriche à Gênes, qui couraient les Apennins, attaquaient nos convois et assassinaient nos soldats isolés. Bonaparte envoya Lannes, avec un détachement, disperser ces bandes, et dépêcha Murat avec une lettre menaçante au sénat de Gênes. Le sénat se soumit et renvoya de Gênes le ministre d'Autriche (26 prairial - 14 juin).

Quelques jours auparavant, le roi de Naples, effrayé des grands revers des Autrichiens, avait demandé et obtenu de Bonaparte un armistice (17 prairial - 5 juin). Il retirait sa cavalerie de l'armée autrichienne et son escadre de la flotte anglaise. Cet arrangement avec Naples était contraire aux tendances de la majorité du Directoire, mais convenu entre Bonaparte et Carnot. Celui-ci renonçait à la politique révolutionnaire au dehors, et ne visait plus qu'à une paix honorable.

Le pape, dont les États étaient maintenant à la portée de nos mains, ne devait pas s'en tirer à aussi bon compte que le roi de Naples. Bonaparte n'avait aucune envie d'aller à Rome, mais il entendait imposer au pape des conditions qui pussent excuser une transaction aux yeux du Directoire.

Les Français entrèrent donc sur le territoire du pape et occupèrent Ferrare et Bologne. Bonaparte fut accueilli à Bologne avec enthousiasme (1er messidor - 19 juin) : la domination du clergé était insupportable à ces populations, surtout aux classes instruites. Bonaparte, tout à la fois, encouragea le mouvement populaire et empêcha toute violence contre les prêtres et les couvents. Il pensait à enlever au pape toute la contrée au nord des Apennins ; mais, en même temps, il avait déjà quelque idée d'arrangement politique avec la papauté, sans se soucier si le maintien de cette monarchie théocratique en Italie était compatible ou non avec l'existence de la République française.

Le pape, hors d'état de se défendre, avait sollicité la médiation de l'ambassadeur d'Espagne à Rome. Celui-ci vint à Bologne demander les conditions du général français. Bonaparte exigea vingt et un millions, tant en argent qu'en approvisionnements, cent tableaux au choix de nos commissaires, cinq cents manuscrits anciens, et l'occupation par nos troupes de Ferrare, de Bologne et d'Ancône ; de plus, on ne rendit pas treize millions saisis dans les caisses publiques des États Romains.

Bonaparte franchit ensuite les Apennins avec un corps de troupes et descendit en Toscane. Le grand-duc de Toscane, quoique prince autrichien, avait quitté la coalition dès qu'il l'avait pu, et ne souhaitait que d'être neutre ; mais les Anglais, qui ne respectaient la neutralité nulle part, disposaient de son port de Livourne comme s'il leur appartenait, y amenaient les prises qu'ils faisaient sur notre marine, et y exerçaient sur les Français des violences impunies.

Bonaparte, d'accord avec le Directoire, résolut de s'emparer de Livourne. Le grand-duc ne résista pas plus à cette violation de sa neutralité qu'il n'avait résisté aux excès des Anglais. Les troupes françaises entrèrent à Livourne sans opposition (9 messidor - 27 juin). Les navires anglais s'échappèrent et l'on ne put

saisir que les marchandises qu'ils avaient à terre ; Bonaparte avait des vues au delà de cette confiscation. Il voulait fermer les ports d'Italie aux Anglais sur les deux mers. Il y réussit par Livourne et par Ancône. Livourne devint son point d'appui pour recouvrer la Corse. Les Corses commençaient à se retourner contre les Anglais. Les manières anglaises leur déplaisaient, et les victoires de leur compatriote Bonaparte produisaient sur eux une vive impression. Des mouvements insurrectionnels se prononçaient dans l'île, et les Anglais devaient être réduits à évacuer la Corse au premier débarquement de troupes françaises.

Le temps employé par Bonaparte à établir sa domination sur l'Italie avait servi aux Autrichiens à préparer un puissant effort pour la lui arracher. Pendant que l'archiduc Charles, frère de l'empereur, jeune homme d'une haute capacité militaire, était appelé au commandement en chef des deux armées destinées à la défense de l'Allemagne, le vieux général Würmser, commandant de l'armée autrichienne du Haut-Rhin, recevait l'ordre de se porter du Rhin en Tyrol avec 25.000 hommes et d'y rallier les restes de l'armée de Beaulieu. Le cabinet de Vienne envoya à Würmser des levées tyroliennes et croates, et lui fit une armée d'au moins 70.000 hommes, en y comprenant la garnison de Mantoue.

Bonaparte, avec les renforts qu'il avait reçus, ne comptait en tout que 40 et quelques mille soldats.

Würmser descendit du Tyrol pour secourir Mantoue et attaqua par trois routes à la fois. Malgré la grande supériorité du nombre, c'était bien téméraire vis-à-vis d'un adversaire tel que Bonaparte.

Les trois colonnes autrichiennes marchèrent, la première par la rive gauche de l'Adige sur Vérone, la seconde le long de la rive orientale du lac de Garda sur Peschiera, la troisième par la rive occidentale de ce lac sur Salo et Brescia. Les deux premières colonnes devaient attaquer les Français et débloquer Mantoue, la troisième, tourner les Français et couper leurs communications avec le Milanais.

L'attaque, poussée avec vigueur, réussit d'abord. La colonne de gauche occupa les hauteurs qui commandent Vérone. La colonne du centre, que conduisait Würmser en personne, refoula les Français des importantes positions de la Corona et de Rivoli, qui barrent le passage entre le lac de Garda et l'Adige. La colonne de droite descendit de l'autre côté du lac de Garda jusqu'à Brescia, qu'elle enleva avec nos malades et nos magasins.

L'ennemi continuait d'avancer. Le péril croissait. Bonaparte, accouru au point central de Roverbello et voyant la ligne de l'Adige tournée, eut un moment la pensée de se retirer derrière le Pô. Un de ses lieutenants, Augereau, général d'une grande décision et d'une grande audace, s'y opposa vivement et se fit fort d'aller reprendre Brescia avec notre aile gauche.

Bonaparte laissa faire Augereau et prit une grande résolution. Dans la nuit du 13 thermidor (31 juillet), il leva le siège de Mantoue, en abandonnant l'artillerie de siège, ramassée à grand'peine dans toute la Haute-Italie, avec des approvisionnements considérables. Ce sacrifice lui permettait de masser toutes ses troupes afin de tomber successivement sur les divers corps ennemis trop espacés.

Würmser eût pu prévenir Bonaparte en coupant le centre des Français avec sa colonne centrale, la plus forte des trois ; mais il crut que les Français l'attendaient auprès de Mantoue et poussa droit à cette place, devant laquelle il

ne trouva plus que des canons encloués et des débris de provisions noyées ou brûlées (14 thermidor — 1er août).

Les Français employèrent mieux leur temps. Augereau, comme il l'avait dit, se porta à marche forcée sur Brescia. La droite autrichienne ne l'y avait pas attendu ; elle avançait pour rejoindre Würmser. Un petit corps français de 1.500 hommes avait renouvelé à Salò, sur le bord du lac de Garda, le dévouement victorieux des 1.200 soldats du colonel Rampon. Il avait repoussé cinq assauts d'un corps d'armée autrichien et fut secouru à temps (13-14 thermidor - 31 juillet-1er août).

Bonaparte rejoignit Augereau à Brescia, d'où il reporta son quartier général en avant, à Montechiaro. Il voulait aller occuper les hauteurs qu'une autre armée française a de nos jours enlevées aux Autrichiens dans la journée de Solferino. Mais, le lendemain, apprenant que l'ennemi avait passé en force le Mincio et que notre avant-garde avait abandonné le poste important de Castiglione, il projeta de concentrer l'armée à Montechiaro, puis de se replier sur l'Adda, pour, de là, reprendre l'offensive.

Augereau protesta de nouveau contre toute retraite. Il voulait attaquer sur-le-champ. Les autres généraux le soutinrent. Bonaparte lui dit avec impatience : **Eh bien ! prenez le commandement.**

Il laissa Augereau diriger, sur notre droite, l'opération par lui réclamée avec tant d'ardeur, et alla rejoindre à Lonato notre centre commandé par Masséna. De cette position, il pouvait se porter à droite ou à gauche suivant les circonstances. De Lonato, il poussa notre gauche sur Salò et sur la rive occidentale du lac de Garda, pour tenir en échec le corps autrichien qui avait évacué Brescia.

Ce corps autrichien, supérieur en nombre, refoula notre gauche et vint se jeter sur Lonato pour tâcher de rejoindre Würmser. Là il fut coupé, haché, dispersé par Masséna avec une perte énorme (16 thermidor - 3 août).

La nuit précédente, Augereau avait attaqué l'avant-garde de Würmser et lui avait repris Castiglione et Solferino. Il battit de nouveau, le 16 thermidor, l'avant-garde de Würmser renforcée. La droite autrichienne était tellement désorganisée par la défaite que lui avait fait éprouver Masséna, que ses corps, séparés les uns des autres, erraient au hasard. Un gros de 4.000 hommes revint, dans la journée du 17 thermidor (4 août), sur Lonato, où ses chefs avaient eu avis qu'il ne se trouvait plus que quelques centaines de Français. C'était précisément notre quartier général, et Bonaparte était là en personne.

Le commandant autrichien fit sommer les Français de se rendre. Bonaparte répondit en lui donnant huit minutes pour mettre bas les armes avec sa division. Passé ce délai, il n'y aurait plus de quartier.

Le commandant autrichien se crut entouré par toute l'armée française, et se rendit.

Bonaparte, en ayant fini avec la droite autrichienne, alla rejoindre Augereau à Castiglione. Toute notre armée eut ordre de s'y concentrer.

Würmser avait enfin réuni sa gauche et son centre, et s'avancait avec une armée déjà bien réduite et fort ébranlée. Bonaparte feignit un mouvement de retraite, pour donner le temps à nos divisions d'arriver et pour engager Würmser à trop s'étendre à droite du côté du lac de Garda, puis il le tourna par sa gauche et reprit impétueusement l'offensive.

La position centrale de Solferino fut enlevée à la baïonnette par un jeune général de brigade, Joubert, qui commençait une brillante, mais bien courte carrière.

L'armée autrichienne fut enfoncée, culbutée, chassée au delà du Mincio (18 thermidor - 5 août). Würmser retourna en Tyrol avec la moitié à peine des forces qu'il en avait amenées. Il laissait dans les mains des Français 15.000 prisonniers et 70 canons.

L'impression fut immense dans toute l'Italie. Tous les gouvernements, à Rome, à Naples, à Gênes, à Venise, avaient cru au succès des Autrichiens et s'étaient laissé aller à des démonstrations hostiles contre la France. Ils courbèrent de nouveau la tête.

Bonaparte n'avait plus de parc de siège ; il ne pouvait plus prendre Mantoue que par la famine. Il laissa un petit corps de blocus devant la place, écrivit au général de notre armée du Haut-Rhin, à Moreau, pour lui donner rendez-vous à Insprück, au cœur du Tyrol, et marcha vers les Alpes Tyroliennes, en remontant l'Adige et les deux rives du lac de Garda. Les Autrichiens furent chassés de Roveredo, de Trente, de tout le Tyrol italien (18-19 fructidor - 4-5 septembre).

Würmser et le gros de ses troupes n'étaient plus devant nous. Ce vieux général avait risqué un coup d'une hardiesse étrange. Tandis que les Français remontaient l'Adige pour entrer en Tyrol, il s'était jeté, par les passes des montagnes, dans la vallée de la Brenta, et il redescendait sur le territoire vénitien pour nous tourner et se reporter sur le Bas-Adige.

Tenter une telle entreprise avec les débris d'une armée vaincue était insensé. Bonaparte, abandonnant la route du Tyrol allemand, se rejeta sur la Brenta derrière Würmser, avec une rapidité prodigieuse, l'atteignit et le battit à Primolano et à Bassano, en lui faisant une masse de prisonniers (21-22 fructidor - 7-8 septembre).

Würmser, coupé d'avec le Tyrol et l'Autriche, n'avait plus qu'une ressource : c'était de gagner à tout prix Mantoue. A force de célérité, il y réussit. Il franchit l'Adige sur un point qui n'était pas gardé, passa sur le corps à quelques petits détachements français, entra dans Mantoue, et, là renforcé par la garnison, il essaya de tenir encore la campagne. Il perdit sous Mantoue une nouvelle bataille, qui le réduisit à s'enfermer dans la place avec les restes de son armée. Le blocus fut repris.

Au moment même où l'armée française complétait ainsi l'éclatant triomphe de Castiglione, le pape refusait les conditions de paix que lui avait signifiées le Directoire. Carnot avait obtenu à grand'peine que le Directoire consentît à une paix quelconque avec celui que le gouvernement de la République appelait [le prince de Rome](#), pour ne pas l'appeler le [Saint-Père](#). Le Directoire exigeait, avec l'abandon des provinces au nord des Apennins, la révocation des actes pontificaux que le pape avait fulminés contre la Constitution civile du clergé, et l'abolition de l'Inquisition de Rome.

Le refus du pape (26 fructidor - 12 septembre) ne rouvrit cependant pas les hostilités. L'armistice fut maintenu. Bonaparte avait fait comprendre au Directoire qu'il ne fallait pas se donner de nouveaux embarras avant la prise de Mantoue. La Réveillère, malgré sa haine pour le [papisme](#), s'était rallié sur ce point à Carnot et à Letourneur.

Le roi de Naples ne fit pas comme le pape. Quand il vit les Autrichiens battus et rebattus, quand il sut que les Anglais évacuaient la Corse à la nouvelle d'un traité

d'alliance entre la République française et le roi d'Espagne, il signa la paix (19 vendémiaire - 10 octobre).

Le sénat de Gênes plia de nouveau, paya quatre millions d'indemnité, et rappela les démocrates génois qu'il avait bannis.

Les événements d'Allemagne, plus que la saison qui avançait, contraignirent Bonaparte d'ajourner l'attaque du Tyrol ou celle de Trieste, entre lesquelles il balançait. Nous reviendrons sur cette campagne d'outre-Rhin, où d'importants succès avaient été suivis de revers.

Bonaparte, obligé à une sorte de trêve, s'occupa à mettre son armée dans des conditions d'équipement et de matériel qu'elle n'avait jamais connues, et à organiser selon ses vues le pays dont il était maître. Dans l'intérêt de sa puissance personnelle et non par sympathie pour la liberté de l'Italie, il était décidé maintenant à créer dans la Haute-Italie une grande république, en même temps qu'à traiter avec les monarchies du Centre et du Sud.

Il avait épargné le duc de Parme tout en le rançonnant, parce qu'il était parent du roi d'Espagne. Il détrôna le duc de Modène, cousin de l'empereur d'Allemagne, et il appela les Modénais à la liberté (13 vendémiaire - 4 octobre).

C'était lui qui, présentement, était plus révolutionnaire que le Directoire. Le gouvernement directorial lui écrivait, précisément alors, de ne rien faire qui empêchât une paix durable, et le détournait de soulever les populations, afin de pouvoir rendre à l'Autriche le Milanais pour conserver la rive gauche du Rhin. Nos échecs d'Allemagne avaient produit ce revirement dans la majorité du Directoire.

Le Directoire n'osa cependant revenir sur ce qu'avait fait Bonaparte, qui poursuivait son entreprise, adjoignait Bologne et Ferrare à Modène et se préparait à les réunir au Milanais.

Nos échecs en Allemagne, bien qu'ils ne fussent nullement décisifs, et les préparatifs que l'opiniâtre Autriche renouvelait en vue de l'Italie, commençaient à relever l'espoir de nos ennemis et à éloigner de nous les douteux. Bonaparte ne réussit pas à entraîner le roi de Sardaigne dans notre alliance contre l'Autriche. La cession du Milanais seule l'y eût décidé, et ni Bonaparte ni le Directoire ne voulaient alors le lui donner. Venise résista également à nos propositions d'alliance.

L'Autriche, après tant de pertes, semblait inépuisable. Elle avait reformé très promptement une troisième armée d'Italie après la destruction de celles de Beaulieu et de Würmsers. C'est que son gouvernement avait eu l'habileté de rendre cette guerre populaire parmi les populations belliqueuses de la Hongrie, de la Croatie et du Tyrol. Les levées se faisaient avec la même facilité et la même ardeur qu'au temps de Marie-Thérèse. L'archiduc Charles avait fait introduire dans l'armée autrichienne des réformes et des règles d'avancement presque démocratiques.

Une double attaque fut concertée entre deux corps d'armée. Le principal, sous le général Alvinzi, arriva par les provinces orientales de la Vénétie ; le second corps, sous le général Davidowitch, par le Tyrol.

Bonaparte n'avait, cette fois encore, qu'une quarantaine de mille hommes à mettre en ligne, et les ennemis en comptaient près de soixante ; mais c'étaient des recrues contre les soldats les plus aguerris du monde, et le plan imposé par le cabinet de Vienne à ses généraux était encore plus hasardeux que celui qui

avait été si malheureusement exécuté par Würmser. Il y avait une énorme distance entre les deux corps d'armée autrichiens, et Bonaparte était entre les deux.

Il marcha au devant d'Alvinzi, qui avait déjà passé la Brenta, l'attaqua et le rejeta sur Bassano (15 brumaire 5 novembre), où il avait récemment défait Würmser. Dans la nuit, il fut informé que le général français Vaubois, qui occupait le Trentin, c'est-à-dire la partie italienne du Tyrol au sud des Alpes, avait été repoussé avec perte par les forces supérieures de Davidowitch et qu'il se retirait sur Vérone. Bonaparte lâcha Alvinzi, retourna en toute hâte sur Vérone, renvoya le corps de Vaubois à Rivoli et dépêcha Joubert occuper plus au nord les défilés de la Corona. Le mouvement avait été si rapide qu'on prévint l'ennemi dans ces deux postes, qui barrent le passage entre l'Adige et le lac de Garda.

Alvinzi, cependant, voyant Bonaparte s'éloigner après une première victoire, l'avait suivi et avait poussé jusqu'aux hauteurs de Caldiero, sur la route de Vicence à Vérone. Bonaparte revint l'y assaillir (22 brumaire - 12 novembre).

L'attaque, contrariée par le mauvais temps qui gênait les mouvements de notre artillerie, ne réussit pas.

La situation devenait critique. Alvinzi se maintenait dans un bon poste. Würmser, avec la garnison de Mantoue, qui était toute une armée, faisait sortie sur sortie. Il était à craindre que Joubert et Vaubois ne fussent forcés dans leurs positions par Davidowitch et que nous ne fussions tournés.

A la nouvelle du péril de l'armée, on vit accourir, des hôpitaux de la Lombardie à Vérone, une foule de malades encore enfiévrés, des blessés dont les plaies saignaient encore. Tous ces vaillants hommes arrivaient pour vaincre ou mourir avec leurs compagnons.

Le lendemain de l'attaque infructueuse contre Alvinzi, le 23 brumaire (13 novembre) au soir, Bonaparte, qui avait fait rentrer l'armée dans Vérone, lui fit repasser l'Adige. Les soldats croyaient d'abord à une retraite et s'en affligeaient. Mais, au lieu de tourner du côté de la Lombardie, on descendit la rive droite de l'Adige, et l'on franchit cette rivière à Ronco. Toute l'armée comprit alors qu'il s'agissait d'un de ces beaux mouvements tournants qui avaient déjà si bien réussi à Bonaparte. On était sur les derrières de la position autrichienne de Caldiero.

Les Français étaient séparés de l'ennemi par un vaste marais que traversaient deux chaussées ; l'une aboutissait à Vérone, l'autre, à la route de Vérone à Vicence, en arrière du camp autrichien. Si l'on pouvait occuper la première de ces deux chaussées et déboucher par l'autre, toute retraite était coupée à l'ennemi, Masséna s'empara de la chaussée qui menait à Vérone et culbuta en gros corps autrichien venu pour la défendre.

Pendant ce temps, Augereau, avec une autre colonne française, s'avancait par l'autre chaussée. Elle traversait un petit affluent de l'Adige, appelé l'Alpon, par le pont du village d'Arcole. Les Autrichiens défendirent vigoureusement ce pont. Deux fois, Augereau tenta en vain de forcer le passage. Bonaparte accourut en personne et s'élança vers le pont, un drapeau à la main. Quoique ce pont très court fût peu de chose en comparaison de celui de Lodi, le feu de l'ennemi fut si terrible que la colonne française ploya. Des grenadiers restés fermes en tête entraînaient le général pour le mettre à l'abri. Le brave Lannes, en le couvrant

de son corps, fut grièvement blessé, et l'aide de camp préféré de Bonaparte, Muiron, fut tué. Bonaparte eut son cheval tué sous lui et tomba dans le marais. Les grenadiers s'élançèrent au-devant des ennemis, qui franchissaient le pont pour s'emparer du général.

Ils le sauvèrent ; mais nous ne pûmes franchir le pont. Beaucoup d'officiers d'élite avaient été tués ou mis hors de combat dans cette lutte sanglante.

Ce sang avait été versé inutilement pour nous. L'opiniâtre résistance des Autrichiens les avait sauvés d'un désastre ; mais la position que nous n'avions pu enlever fut tournée. Une brigade française, qui avait passé l'Adige en bateau au-dessous du confluent de l'Alpon avec l'Adige, chassa les Autrichiens d'Arcole quelques heures après.

Alvinzi avait abandonné son camp de Caldiero pour se reporter en arrière sur l'Alpon ; mais, encore très supérieur en nombre aux Français, il fit d'opiniâtres efforts pour se maintenir près de l'Adige : il espérait toujours que Davidowitch forcerait le passage afin de venir à son aide. Bonaparte, de son côté, n'ayant pas réussi à désorganiser l'armée d'Alvinzi, recommença le mouvement qu'il avait fait après le combat de Bassano ; il se disposa à aller secourir Vaubois et Joubert contre Davidowitch, qui les accablait par le nombre et leur avait enlevé la Corona et Rivoli.

Au moment où Bonaparte repassait l'Adige à Ronco, Alvinzi essaya de reprendre l'offensive, et s'engagea de nouveau au milieu des marais. Ce fut sa perte. Bonaparte tourna tête, battit, écrasa les Autrichiens dans les marais, très mauvais terrain pour eux, leur belle cavalerie s'y trouvant inutile ; puis, les voyant en désarroi, il les poursuivit dans la plaine, de l'autre côté de l'Alpon. Alvinzi, rompu, enfoncé, dut renoncer enfin à la lutte et se retirer en désordre vers la Brenta.

Ce qu'on appelle la bataille d'Arcole avait duré quatre jours (25-29 brumaire).

Bonaparte envoya aussitôt Masséna et Augereau secourir Vaubois et Joubert et rejeter Davidowitch en Tyrol.

Pendant ces opérations, dont le résultat grandit la renommée toujours croissante de l'armée d'Italie et de son chef, avaient eu lieu des tentatives de négociation. La campagne d'Allemagne n'avait pas réalisé les espérances du Directoire, et il craignait que la fortune de l'armée d'Italie ne se soutînt pas jusqu'au bout. Il était donc sérieusement disposé à la paix, pourvu que l'Autriche et l'Angleterre la lui rendissent possible. Pitt, de son côté, appréhendait que l'Angleterre ne finit par se lasser. Le Directoire avait accueilli à Paris, cet automne, un envoyé anglais de haut rang, lord Malmesbury, et venait d'expédier en Italie un des personnages qui dirigeaient sous Carnot l'administration de la guerre, le général Clarke, avec mission de traiter d'un armistice et d'aller ensuite négocier à Vienne.

Le Directoire voulait offrir à l'empereur le choix entre diverses propositions, ou la restitution du Milanais, avec des agrandissements en Allemagne ; ou bien les domaines du pape au nord des Apennins, en partageant le reste des États du pape entre les princes italiens ; enfin, la Bavière et d'autres accroissements en Allemagne aux dépens des princes ecclésiastiques, en faisant une part à la Prusse, l'électeur de Bavière étant envoyé en Italie pour y régner sur les Romains. L'offre de restituer le Milanais à l'Autriche était un triste démenti à toute la politique de la Révolution. L'abolition du pouvoir temporel du pape était, au contraire, une conséquence logique de cette politique.

Bonaparte, victorieux et assuré désormais de sa conquête, fut doublement mécontent qu'on envoyât un autre que lui négocier avec l'Autriche, et que l'on prétendit établir un armistice qui ne pouvait qu'arrêter ses succès.

Roide et hautain d'habitude, il savait se faire insinuant et séduisant au besoin. Il s'y prit si adroitement avec Clarke qu'il le gagna tout à fait : Clarke écrivit au Directoire qu'il fallait que le général en chef continuât à diriger toutes les opérations politiques au delà des Alpes.

Le gouvernement autrichien, malgré sa nouvelle défaite en Italie, n'était pas plus que Bonaparte, disposé à la paix. Il déclara qu'il ne pouvait recevoir à Vienne un plénipotentiaire de la République française, puisqu'il ne la reconnaissait pas, et que, d'ailleurs, il ne traiterait pas sans ses alliés. Il espérait, en ce moment, un nouvel auxiliaire. La tsarine de Russie n'était jusque-là que de nom membre de la coalition. Elle n'avait donné aux ennemis de la France que des paroles. Elle était enfin sur le point de s'engager, moyennant un subside des Anglais, à fournir un contingent de 60.000 hommes.

Mais la [grande Catherine](#) mourut, le 17 novembre 1796, et son fils Paul, qui n'avait rien de ses idées ni de son génie, ne signa pas le traité.

La dernière victoire de Bonaparte et l'attitude de l'Angleterre avaient changé les dispositions du Directoire, qui, du reste, n'avait jamais cru le désir de la paix sincère chez Pitt. Le 21 frimaire (11 décembre 1796), le ministre des affaires étrangères d'Angleterre écrivait à son ambassadeur : [Quant à la question de consentir à ce que les Pays-Bas \(la Belgique\) continuent à faire partie de la France, Votre Seigneurie ne doit pas donner le plus léger espoir que Sa Majesté puisse se relâcher sur ce point.](#)

L'Angleterre prétendait que la France rendit la Belgique, tandis que la Prusse, la Russie et l'Autriche garderaient les grandes provinces qu'elles s'étaient partagées en Pologne. Quant à elle, elle n'entendait pas rendre les colonies qu'elle avait prises à la Hollande.

Le 29 frimaire (19 décembre), le Directoire rompit la négociation et signifia au plénipotentiaire anglais de sortir de Paris dans les quarante-huit heures.

Quatre jours auparavant, la flotte française avait quitté la rade de Brest, portant un corps d'armée et le général Hoche, et faisant voile pour l'Irlande, où la grande association républicaine des [Irlandais-Unis](#) appelait les Français. Hoche croyait voir enfin se rouvrir devant lui un plus brillant théâtre que la triste guerre civile où il avait, depuis deux ans, usé ses grandes facultés. Il existait en Irlande un nombreux parti qui visait à séparer cette île de l'Angleterre, et ses agents étaient venus en France presser le Directoire d'aider à la fondation d'une république irlandaise. Hoche était entré dans cette pensée avec passion, et le projet de descente en Angleterre, qui lui était commun avec Carnot, s'était changé en un plan de descente en Irlande. L'exécution en avait été quelque temps retardée par le mauvais état de notre marine et surtout par le mauvais vouloir de l'amiral Villaret-Joyeuse, qui s'était jeté en plein dans la réaction et qui tenait une conduite très suspecte. Hoche put enfin partir dans la nuit du 25 frimaire (15 au 16 décembre), avec quinze vaisseaux de ligne, douze frégates et 13.000 soldats. Un second convoi portant 9.000 soldats devait suivre. Hoche avait donné ordre, en cas de rencontre avec la flotte anglaise, d'attaquer sur-le-champ les vaisseaux ennemis corps à corps, à l'abordage.

La sortie de la rade de Brest s'opéra sous de tristes présages. Un vaisseau de 74 canons donna sur une roche et s'engloutit avec tout ce qu'il portait. A la hauteur de l'île d'Ouessant, une tempête de deux jours dispersa au loin la flotte.

L'ouragan avait, en même temps, dispersé les croisières anglaises. La plus grande partie de la flotte se rallia et arriva au rendez-vous désigné, la baie de Bantry, sur la côte sud-ouest d'Irlande. Mais il manquait quelques navires, et, parmi eux, la frégate qui portait le général Hoche et l'amiral Morard de Galles, successeur de Villaret-Joyeuse !

La flotte anglaise ne paraissait pas. Le brave Irlandais Wolfe-Tone, l'ami de Hoche, et les autres envoyés des Irlandais-Unis conjuraient les Français de descendre sans délai, et promettaient une vaste insurrection. Le général Grouchy, qui commandait en second sous Hoche, hésita, malgré les instances du chef d'état-major, et quoiqu'il eût en main des instructions très positives de Hoche. Deux des trois contre-amiraux étaient opposés au débarquement ; le troisième hésitait, comme Grouchy, et, voyant le vent s'élever de nouveau, ils regagnèrent le large et remirent à la voile pour la France. Ils rentrèrent à Brest le 12 nivôse (1er janvier).

Ce jour-là même, le général Hoche et l'amiral Morard de Galles, après avoir à grand-peine échappé aux Anglais, au milieu desquels les vents avaient jeté leur frégate, entraient dans la baie de Bantry. Hoche, désespéré, repartit aussitôt pour aller rejoindre et ramener la flotte ; mais, durant trois semaines, sa frégate fut de nouveau ballottée par les tempêtes. Lorsque Hoche rentra à Brest, il trouva la flotte hors d'état de reprendre immédiatement la mer.

L'expédition d'Irlande fut ajournée, et Hoche reçut une autre destination.

Les vents, cette fois comme bien d'autres, avaient protégé l'Angleterre.

Ce n'étaient pas les accidents de la nature, mais des fautes militaires, qui, durant la campagne de 1796, avaient protégé l'Autriche en Allemagne. Nos généraux des armées du Rhin, quoique braves et capables, ne s'étaient pas trouvés, comme Bonaparte, à la hauteur du plan vaste et hardi qu'ils étaient chargés d'exécuter. Jourdan, dont le nom est justement honoré, ne fut jamais un général de premier ordre, et Moreau, qui le devint, ne l'était pas encore.

Carnot eût voulu que nos deux armées d'Allemagne dénonçassent l'armistice et commençassent leurs opérations presque en même temps que l'armée d'Italie. Les généraux en démontrèrent l'impossibilité. On n'avait ni argent, ni magasins, ni fourrages. Le gouvernement avait tout promis et n'avait rien pu tenir. La chute rapide des mandats territoriaux, sur lesquels il avait compté, lui avait enlevé les moyens de subvenir aux besoins des armées. Les généraux n'avaient pas de quoi pourvoir aux dépenses les plus urgentes. La rive gauche du Rhin était ruinée par la longue guerre dont elle était le théâtre. Il n'y avait pas moyen de rentrer en campagne avant qu'on-trouvât du moins du fourrage sur les champs.

Les troupes autrichiennes étaient en beaucoup meilleur état que les nôtres et avaient une très grande supériorité en cavalerie. Il fut heureux pour nous que l'ennemi n'eût pas rompu l'armistice pendant l'hiver.

Les Autrichiens avaient compté sur les complots de Pichegru. Après qu'il eut donné sa démission, il resta quelque temps encore à Strasbourg, continuant sa correspondance avec l'ennemi. Il avait de l'influence sur Moreau, son ancien lieutenant, lui donnait les conseils les plus propres à le faire battre et en avertissait les Autrichiens. Le cabinet de Vienne venait de conférer le

commandement en chef des deux armées autrichiennes d'Allemagne au jeune frère de l'empereur, l'archiduc Charles. Pichegru, par une lettre du 20 mai, pressa l'archiduc de dénoncer l'armistice et d'attaquer vivement les Français.

L'archiduc suivit ce conseil. Heureusement, le général Gouvion Saint-Cyr, un des lieutenants de Moreau, était parvenu à lui faire changer les dangereuses dispositions suggérées par Pichegru et à faire rapprocher l'armée de Moreau (Rhin-et-Moselle) de l'armée de Jourdan (Sambre-et-Meuse).

L'archiduc avait ordre de se jeter entre les deux armées françaises pour refouler Jourdan sur la Moselle, Moreau sur l'Alsace, et avancer sur la Sarre. Les Français le prévinrent. Jourdan avait une tête de pont sur la rive droite du Rhin, à Düsseldorf : il fit déboucher son lieutenant Kléber par Düsseldorf le 11 prairial (30 mai). Kléber chassa devant lui un corps autrichien qui gardait la rive droite.

Quelques jours après, Gouvion Saint-Cyr, avec l'aile gauche de l'armée de Moreau, marcha pour attaquer l'ennemi à Kaiserslautern. L'archiduc était sur la rive gauche du Rhin avec le gros de ses forces et pouvait tenter de faire sa trouée entre les deux armées françaises ; mais, sur ces entrefaites, étaient arrivées les nouvelles de la défaite de Beaulieu en Italie et de la défection du Piémont. Le maréchal Würmser, qui commandait, sous l'archiduc Charles, l'armée autrichienne du Haut-Rhin, venait de recevoir l'ordre de partir pour l'Italie avec 25.000 hommes.

Würmser se replia avec toute son armée sur Manheim, puis partit. L'archiduc, affaibli par le gros détachement qu'emmenait Würmser, évacua la rive gauche du Rhin, sauf Mayence, et courut, avec une partie de ses forces, soutenir sur la rive droite le corps qu'avait battu Kléber.

Jourdan avait franchi le Rhin à Neuwied, au-dessous de Coblenz, pour rejoindre Kléber. N'ayant point opéré avec assez de célérité, il laissa à l'archiduc le temps de masser ses troupes, ne se jugea point en état de lui livrer bataille, et repassa le Rhin (30 prairial - 18 juin).

Ce n'était là qu'un demi-échec. Jourdan, en attirant l'archiduc vers le nord, sur la rivière de Lahn, avait donné à Moreau la facilité de franchir le Rhin près de Strasbourg, à Kehl. Moreau fit forcer le passage par le général Desaix, dans la nuit du 5 messidor (23 au 24 juin).

Moreau, arrivé sur la droite du Rhin, mit un peu de lenteur dans ses mouvements et ne profita pas de la dispersion des forces ennemies pour les accabler avant que l'archiduc, revenu en toute hâte des bords de la Lahn, eût rallié les corps épars de l'ancienne armée de Würmser. L'archiduc barra le passage à Moreau à Ettlingen, entre Rastadt et Carlsruhe.

Moreau le chassa, de ses positions (21 messidor - 9 juillet). L'archiduc se retira sur le Neckar, et, de là sur le Danube. L'évacuation du pays de Bade et du Wurtemberg par les Autrichiens amena la défection de tout le cercle de Souabe, qui traita avec les Français et qui leur promit des contributions en argent, en chevaux, en approvisionnements.

L'électeur de Saxe, après les princes de Souabe, abandonna la coalition.

Jourdan avait de nouveau passé le Rhin, puis la Lahn, et arrivait sur le Mein en chassant devant lui le corps autrichien, très inférieur à son armée, qui avait déjà eu affaire à Kléber. Les deux armées françaises pouvaient se réunir et former

une masse irrésistible de plus de 110.000 hommes, sans compter un gros corps d'observation laissé devant Mayence.

La réunion ne s'opéra pas. Moreau, qui avait ordre de se relier par sa droite à l'armée d'Italie en Tyrol, suivit l'archiduc vers le Danube, en jetant sa droite au delà de ce fleuve jusqu'au lac de Constance et à l'entrée du Tyrol.

Jourdan, de son côté, manqua l'occasion d'écraser le corps autrichien de Wartensleben et suivit ce corps qui se retirait devant lui par la rive droite du Mein, au lieu de franchir cette rivière pour se rapprocher de Moreau. Il avait l'ordre du Directoire de rester sur la droite du Mein, afin de maintenir ses communications avec sa ligne de retraite. Cette première fois, la jonction paraît donc avoir manqué par la faute de la direction de Paris. L'occasion se présenta le mois suivant. L'archiduc, qui avait disputé le terrain pied à pied contre Moreau, entre le Necker et le Danube, reprit l'offensive et fut de nouveau repoussé à Neresheim le 24 thermidor (11 août). Il se retira au delà du Danube.

L'armée de Jourdan était maîtresse du cours du Mein ; elle occupait Würzburg et Bamberg. Kléber, qui commandait pendant une maladie de Jourdan, avait écrit à Moreau, le 14 thermidor (1er août), pour lui demander par où et comment il désirait que la jonction s'opérât. Il n'y avait aucun obstacle.

Moreau ne consentit pas à appuyer sur sa gauche. Il avait l'ordre du Directoire de passer le Danube et le Lech, important affluent méridional de ce fleuve, c'est-à-dire d'envahir la Bavière et d'entamer le Tyrol. Il suivit donc l'archiduc sur la rive droite du Danube. Il se porta sur le Lech et sur Augsbourg (2 fructidor - 19 août).

Si Kléber fût resté à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, la jonction, toutefois, se fût probablement effectuée : Kléber, maître de Nuremberg, eût sans doute tourné à droite vers le Danube, et nos deux armées eussent pu se donner la main par dessus ce fleuve.

Mais Jourdan, reprenant le commandement, fit tout le contraire. Il continua de pousser devant lui Wartensleben, en s'écartant du Danube vers la Bohême.

On ne peut plus dire, en cette occasion, que ce fut la faute du Directoire et de Carnot ; car les instructions de Paris, comme l'atteste Gouvion Saint-Cyr dans ses Mémoires, insistaient sur la nécessité de la réunion des deux armées. Ce mouvement de Jourdan eut des conséquences funestes. L'archiduc Charles, qui avait perdu sa position centrale entre nos deux armées, eut la possibilité de la reprendre et le fit avec décision et rapidité. Il laissa 30.000 hommes au général Latour, afin de disputer le terrain, autant que possible, à Moreau, et, se reportant au nord du Danube avec le reste de ses forces, il alla joindre le général Wartensleben sur la Naab, faisant ainsi ce que Jourdan et Moreau eussent dû faire.

Jourdan, inférieur aux forces autrichiennes réunies, commença de se replier, et son arrière-garde éprouva un échec à Amberg (7 fructidor - 24 août). Il recula jusqu'à Würzburg ; là il tint ferme et livra bataille à l'archiduc (17 fructidor - 3 septembre). Après une vigoureuse résistance, il perdit le champ de bataille et se retira au nord de la Lahn, où Marceau, qui commandait le corps d'observation devant Mayence, vint le renforcer. Jourdan ne tira pas tout le parti possible de ce secours. Après une série de combats acharnés sur la Lahn, les Français continuèrent leur retraite vers le nord. Ils firent une perte cruelle entre la Lahn et la Sieg, à Altenkirchen (3e jour complémentaire de l'an IV - 19 septembre). Le

général Marceau y fut blessé mortellement d'un coup de carabine par un chasseur tyrolien. Sa jeunesse, son ardeur, sa générosité, sa simplicité républicaine, sa belle et sympathique figure, l'avaient rendu l'idole de notre armée et le faisaient aimer des ennemis mêmes. Les Autrichiens s'unirent à nous pour célébrer ses funérailles, et leur canon mêla ses adieux aux nôtres, quand on descendit ses restes dans la fosse. Le monument funéraire de Marceau s'élève aux bords du Rhin, près de Coblenz. Il était mort à 27 ans.

Jourdan, découragé par ses revers, brouillé avec Carnot, qui l'accusait de la mauvaise issue d'une campagne si brillamment commencée, donna sa démission. Il fut remplacé par l'ancien ministre de la guerre Beurnonville, faute grave, quand on avait Kléber sous la main. L'armée de Sambre-et-Meuse, retirée, partie au nord de la Sieg, partie sur la rive gauche du Rhin, ne fit plus rien du reste de la campagne et resta en échec devant Wartensleben, tandis que l'archiduc, reparti avec 16.000 hommes, courait essayer de faire contre Moreau ce qu'il avait fait contre Jourdan.

Moreau, quoique averti du départ de l'archiduc et du péril de Jourdan, avait continué son mouvement en Bavière ; il avait poussé jusqu'à Munich, et imposé à l'électeur de Bavière la paix et une grosse contribution.

Il avait espéré, par là faire lâcher prise à l'archiduc et l'obliger à revenir en Bavière ; mais le prince autrichien laissa les Français rançonner tout à leur aise les Bavares. Moreau essaya trop tard de communiquer avec Jourdan par sa gauche. Jourdan était déjà loin, en pleine retraite. Moreau, alors, se trouvant seul à une si grande distance de la France, jugea nécessaire de commencer à son tour un mouvement rétrograde. Il repassa le Lech, puis l'Iller, suivi de près par le corps d'armée autrichien de Latour et harcelé par les populations bavaroises et souabes, qui se soulevaient de toutes parts autour de lui.

Latour, inférieur en nombre, eut la témérité de l'attaquer et essuya une rude défaite à Biberach.

Moreau continua sa marche vers le Rhin par le Val d'Enfer et Fribourg en Brisgau, forçant sur son passage les défilés de la Forêt-Noire. L'archiduc avait rejoint Latour, rallié le plus de forces qu'il avait pu, et il vint assaillir Moreau aux environs de Fribourg. Moreau repoussa toutes ses attaques, acheva sa retraite dans le meilleur ordre et rentra en Alsace par les têtes de pont de Brisach et d'Huningue (30 vendémiaire-7 brumaire - 20-26 octobre). Cette retraite victorieuse est restée célèbre et a valu grande renommée à Moreau. Il se montra là fort supérieur à ce qu'il avait été durant la première partie de la campagne.

Les dangers n'y avaient pourtant pas été tels qu'on l'a dit, et Moreau n'y eut pas réellement des forces bien supérieures ni surtout bien concentrées à combattre. Les pires difficultés vinrent de l'hostilité des populations plus que de l'armée ennemie.

Nos deux armées du Rhin se remirent en communication par la rive gauche. Le choix du remplaçant de Jourdan ne valait rien. Beurnonville, brave soldat, n'avait ni les talents ni la décision nécessaires. Il permit à l'ennemi, qui n'était plus inquiet sur la rive droite du Rhin, de concentrer tous ses efforts contre les deux têtes de pont importantes que nous avions à Kehl et à Huningue. Moreau ne réussit pas à secourir ces deux postes, qui furent réduits à capituler en janvier et février 1797, après que les garnisons eurent infligé de grandes pertes aux assiégeants.

L'Autriche avait semblé bien près de sa perte au moment où Bonaparte, vainqueur de Beaulieu et de Würmsers, menaçait de nouveau le Tyrol et Trieste, et où Jourdan et Moreau pénétraient jusqu'au cœur de l'Allemagne et approchaient des États héréditaires autrichiens. Sauvée de ce péril par les habiles manœuvres de l'archiduc Charles, et fière d'avoir, pour la seconde fois, obligé les Français à évacuer l'Allemagne, elle revenait à toutes ses espérances et préparait avec ardeur une quatrième tentative pour reprendre l'Italie sur Bondaparte.

Les derniers revers d'Alvinzi en Italie n'avaient point effacé, parmi les populations militaires de la monarchie autrichienne, l'impression produite par les succès de l'archiduc Charles. Vienne et les principales villes offrirent des bataillons de volontaires pour suppléer aux levées régulières qui s'épuisaient. Dès les premiers jours de janvier 1797, Alvinzi put rentrer en campagne et marcher de nouveau au secours de Mantoue. Le gouvernement du pape avait levé des troupes sous l'ancien général piémontais Colli, et celui-ci projetait de donner la main aux Autrichiens dès qu'ils auraient eu un succès. Le roi de Naples avait les mêmes intentions.

Alvinzi combina une double attaque, comme il avait fait deux mois auparavant, mais avec un plan différent. Il fit marcher le général Provera, avec une quinzaine de mille hommes, par Padoue vers le bas Adige, afin d'attirer de ce côté les Français, pendant que lui-même dirigeait en personne la principale attaque, avec 35 à 40.000 hommes, entre le haut Adige et le lac de Garda, afin de déboucher par Rivoli sur Mantoue.

Bonaparte, obligé de laisser un corps devant Mantoue, ne pouvait disposer de plus de 35.000 hommes contre au moins 50.000. Accouru à Vérone, il hésita d'abord entre les deux attaques entamées par l'ennemi le 23 nivôse an V (12 janvier), l'une sur la Corona, entre le lac de Garda et le haut Adige, l'autre sur Porto-Legnago et le bas Adige. Le rapport qu'il reçut de son lieutenant Joubert, le 24 nivôse au soir, ne lui laissa plus de doute. C'était au nord qu'était le danger. Joubert, qui gardait avec 10.000 hommes les positions entre le lac et le haut Adige, avait été assailli par 22.000 Autrichiens. Après avoir vigoureusement repoussé leur avant-garde, se voyant tourné, il avait dû se replier de la Corona sur le plateau de Rivoli.

Bonaparte courut aussitôt rejoindre Joubert à Rivoli, y appela la division de Masséna, qui était à Vérone, et fit avancer un corps de réserve au sud de Rivoli, à Castel-Nuovo. Alvinzi, encore renforcé, croyait n'avoir affaire qu'au seul corps de Joubert. Il l'assaillit de front et détacha une colonne afin de lui couper la retraite sur Vérone. Le corps de Joubert soutint à lui seul, toute la matinée du 25 nivôse, les efforts de l'armée ennemie. Notre artillerie foudroya, écrasa la cavalerie et l'artillerie autrichiennes qui tentaient de monter vers le plateau par un long chemin tournant, le seul qui leur fût accessible ; mais les masses de l'infanterie ennemie parvinrent à escalader le plateau. 4.000 hommes de Masséna arrivèrent enfin, comme Joubert allait succomber, et, après deux heures d'une mêlée furieuse, une charge désespérée, conduite par Joubert, enfonça, brisa la masse ennemie. La colonne qui avait tourné la position des Français, et qui était commandée par un émigré, fut elle-même coupée et prise par notre corps de réserve.

Alvinzi essaya, le lendemain, de renouveler la lutte. Joubert le tourna, le chassa de la Corona, lui prit 6.000 hommes et l'obligea de s'enfuir presque seul à travers les rochers.

Tandis que Joubert achevait ainsi la victoire, Bonaparte en remportait déjà une autre. Il avait reçu avis, sur le champ de Rivoli, que le général Provera, avec l'autre corps d'armée autrichien, était parvenu à franchir l'Adige, près de Legnago, et s'avancait sur Mantoue. Il était reparti aussitôt avec cette division Masséna qui avait marché toute la nuit du 24 nivôse (13 au 14 janvier) et, la matinée suivante, décidé la victoire à Rivoli, et qui fit encore, dans la nuit du 25 et la journée du 26, seize lieues tout d'une traite, pour aller secourir notre corps de blocus devant Mantoue. Nos soldats français de ce temps étaient les premiers marcheurs du monde ! On n'avait rien vu de pareil depuis les légions romaines. Ceux qui résistaient à de pareilles fatigues devenaient des hommes de 1er ; mais les faibles y périssaient.

Provera essaya d'opérer sa jonction avec la garnison de Mantoue par le faubourg de Saint-Georges. Le général français Miollis occupait ce faubourg, séparé de la ville de Mantoue par le Mincio, avec un détachement de 1.500 hommes. Il se défendit toute la journée. Le lendemain, Würmser, avec sa nombreuse garnison, et Provera, avec le corps de secours, firent un effort désespéré pour se rejoindre ; mais la division Masséna, amenée par Bonaparte, était arrivée. Elle assaillit Provera, pendant que le général Sérurier, commandant du corps de blocus, chargeait Würmser, qui débouchait de la citadelle de Mantoue. Würmser fut repoussé. Provera, pris en tête par la division Masséna, en queue par les troupes d'Augereau, fut forcé de mettre bas les armes avec tout son corps d'armée.

En trois ou quatre jours, les Autrichiens avaient perdu une trentaine de mille hommes, dont 20.000 prisonniers.

Ce dernier triomphe couronnait et dépassait tous nos précédents succès de cette prodigieuse campagne d'Italie, et mettait Bonaparte au niveau des plus grands capitaines anciens et modernes.

Le maréchal Würmser ne pouvait prolonger davantage la défense de Mantoue. Vingt-sept mille soldats autrichiens y étaient morts de blessures ou de maladies depuis le commencement du siège. Le 18 pluviôse (29 janvier), n'ayant plus que trois jours de vivres, Würmser envoya demander une capitulation.

Bonaparte, dans la joie de son éclatante fortune, fut généreux envers un vieux soldat dont il estimait l'opiniâtre courage. Il accorda des conditions très honorables à Würmser. Le maréchal ne resta point prisonnier de guerre et eut le droit d'emmener avec lui son état-major, 200 cavaliers et 500 fantassins et artilleurs, sans autres conditions que de ne pas servir de trois mois contre nous. Le reste de la garnison (il y avait encore 20.000 hommes) devait être échangé le plus tôt possible contre des prisonniers français.

Bonaparte n'assista point en personne au défilé de cette garnison qui était toute une armée, soit affectation de dédain pour les honneurs qu'il avait mérités, soit par égard pour le vieux maréchal, auquel il ne voulait pas montrer son jeune vainqueur.

Würmser reconnut la courtoisie de Bonaparte, en lui donnant avis d'une tentative d'empoisonnement qui le menaçait.

Bonaparte était libre enfin de revenir au grand plan offensif contre l'Autriche qui avait été retardé d'une année ; mais il jugea nécessaire, auparavant, d'en finir avec Rome et Naples, qui avaient manifesté de nouveau tout leur mauvais vouloir pendant la dernière crise de la guerre. Bonaparte, avec raison au point de vue militaire, mais avec une arrière-pensée de politique personnelle, voulait

seulement faire peur au pape et lui imposer la paix au plus vite, ainsi qu'au roi de Naples, sans se donner l'embaras de les renverser. Le Directoire, tout en souhaitant d'enlever au pape le pouvoir temporel et de **détruire le centre d'unité romaine**, laissait à Bonaparte liberté d'action à ce sujet.

Bonaparte, de Bologne, se porta en avant avec un petit corps de troupes, balaya les soldats du pape qui ne tinrent nulle part, ménagea les populations et leur déclara que les Français venaient en amis, occupa Ancône et envoya au Directoire la fameuse madone de Lorette, vieille image en bois, grossièrement sculptée, qui était l'objet de la dévotion des pèlerins de toute la catholicité. Mais, en même temps qu'il donnait cette satisfaction au directeur La Réveillère et à tous les ardents adversaires de **la superstition**, il témoignait de la bienveillance au clergé ; il traitait humainement les prêtres français émigrés, qui étaient nombreux dans les États du pape, et obligeait le clergé romain à pourvoir à leur subsistance. Il avait déjà lors de la capitulation de Mantoue, fermé les yeux sur l'évasion des émigrés français mêlés aux soldats autrichiens. Il n'avait pas plus les haines que les croyances de la Révolution. Ces haines, du reste, étaient fort amorties, et nos soldats républicains, maintenant, épargnaient volontiers les émigrés qui tombaient entre leurs mains.

Bonaparte franchit les Apennins et porta son quartier général à Tolentino, dans l'Ombrie. Quand on le vit à trois journées de Rome, la terreur succéda à la colère. La cour de Rome essaya de négocier. Il donna cinq jours pour que le pape lui envoyât des plénipotentiaires. Le pape se hâta de les dépêcher **à son cher fils le général Bonaparte**, avec sa bénédiction.

C'était une douloureuse nécessité pour le pape et pour la cour de Rome que de demander, pour ainsi dire, quartier à la Révolution française. Mais c'était beaucoup que d'être admis à traiter à des conditions quelconques, lorsqu'on ne pouvait opposer aucune résistance. Le pape dut renoncer à toute alliance avec les ennemis de la France et à toute prétention sur Avignon et le Comtat venaissin, céder à la République française Bologne, Ferrare et la Romagne, laisser Ancône aux Français jusqu'à la paix générale, payer une nouvelle contribution de 15 millions, désavouer l'assassinat commis, en janvier 1793, sur le secrétaire de la légation française, Basseville, enfin, mettre en liberté les personnes détenues dans l'État Romain pour opinions politiques.

Bonaparte fit seulement la concession de ne pas exiger, conformément aux instructions du Directoire, l'abolition de l'Inquisition romaine. On lui avait fait observer que cette Inquisition, depuis longtemps, ne brûlait plus personne.

Le traité entre la République française et le pape Pie VI fut signé le 2 ventôse (19 février 1797). Bonaparte écrivit au pape, aussitôt après, une lettre où il assurait **Sa Sainteté** de sa vénération ; il espérait, disait-il, que la République française serait **une des amies les plus vraies de Rome**.

Il avait écrit, la veille, à son lieutenant Joubert, dans les termes les plus méprisants pour ce gouvernement de prêtres, et il avait mandé au Directoire qu'il n'y avait pas d'inconvénients à traiter quant à présent avec Rome, parce que le gouvernement pontifical ne pouvait exister longtemps, dépouillé de ses plus belles provinces, et qu'une révolution s'y ferait toute seule. — Qui voulait-il tromper, du pape ou du Directoire ? — L'un et l'autre, suivant les circonstances et son intérêt.

La paix signée avec Rome décidait le maintien de la paix avec Naples. Bonaparte n'avait plus à s'occuper que de l'Autriche. La campagne s'annonçait dans les plus

belles conditions et pour lui et pour la France. L'armée d'Italie, qu'une suite de victoires sans exemple animait d'une confiance illimitée en elle-même et en son chef, était devenue irrésistible. Nos deux armées d'Allemagne n'étaient nullement ébranlées par une double retraite, l'une honorable, l'autre victorieuse, qui n'avaient entamé ni leur énergie ni leur discipline. Reposées et renforcées, elles ne demandaient qu'à se reporter en avant. Elles aussi, comme l'armée d'Italie, elles avaient foi dans leurs chefs. Moreau avait grandi aux yeux de son armée de Rhin-et-Moselle, dans la dernière partie de la campagne. Quant à l'ancienne armée de Sambre-et-Meuse, elle avait maintenant à sa tête, non plus Beurnonville, mais le général Hoche : c'est tout dire !

Ces deux armées comptaient, au printemps, l'une 60.000, l'autre plus de 80.000 hommes, et les Autrichiens n'avaient plus en tout à mettre en ligne devant elles qu'environ 80.000 hommes. L'archiduc Charles, comme Würmser l'année d'a • vant, mais dans des circonstances bien autrement périlleuses pour l'Autriche, avait été rappelé des bords du Rhin avec une partie de son armée ; il était chargé de défendre, non plus l'Italie, mais les États héréditaires d'Autriche, sur lesquels Bonaparte allait fondre du haut des Alpes.

Le succès était infaillible et décisif, si nos trois armées se concertaient et attaquaient toutes ensemble.

Mais, alors, Bonaparte n'aurait pas toute la gloire à lui seul. Hoche savait, comme lui, porter des coups foudroyants. On pouvait s'attendre à voir sur le Danube des journées dignes de celles de l'Adige et du Mincio.

Bonaparte était prêt ; les autres, Moreau surtout, ne l'étaient pas. Bonaparte avait des raisons très spécieuses pour entrer immédiatement en campagne. Il recevait, dans les premiers jours de mars, la plus grande partie d'un puissant renfort que lui avait promis Carnot. Moreau, avec un louable désintéressement, avait choisi dans son armée, qui avait beaucoup souffert, ce qui restait dans le meilleur état pour l'envoyer en toute hâte à Bonaparte : 20.000 excellents soldats arrivèrent du Rhin sur l'Adige avec un général de grand mérite, Bernadotte. Bonaparte avait donc ses renforts. L'archiduc Charles n'avait pas les siens. L'archiduc, accouru sur les confins de la Vénétie et du Tyrol, ne pouvait recevoir avant trois semaines 40.000 hommes détachés des armées autrichiennes du Rhin.

Cette avance de trois semaines était capitale pour l'ouverture des opérations. Il n'était pas douteux que Bonaparte ne culbutât les débris d'armées qu'allait lui opposer l'archiduc ; mais, après les premiers succès, Bonaparte pouvait se trouver compromis, s'il marchait sur Vienne avant que nos armées du Rhin fussent en mesure de lui donner la main ; ou, tout au moins, s'il maintenait son avantage et si l'Autriche se résignait à traiter avec lui, les conditions de la paix seraient évidemment beaucoup moins avantageuses à la France que dans le cas où l'Autriche serait accablée, écrasée, sous nos trois armées réunies.

Ces considérations n'arrêtèrent pas Bonaparte. Il ne vit que l'intérêt de sa gloire.

Il se lança en avant.

Il avait tous les avantages : les premiers soldats du monde contre des recrues, et, pour la première fois, même le nombre : il avait plus de 60.000 hommes en ligne. L'archiduc eût pu du moins avoir une bonne ligne de défense dans des pays de montagnes ; mais le cabinet de Vienne lui avait imposé un plan défectueux. On l'avait obligé de couvrir la route de Vienne par le Frioul, au lieu

d'occuper les positions bien plus fortes du Tyrol de façon à prendre Bonaparte en flanc et en queue dans sa marche, ou à lui opposer un front presque inexpugnable s'il attaquait par le Tyrol.

Dés que l'archiduc n'était pas en Tyrol, il eût dû se poster à l'entrée des montagnes de la Carinthie pour défendre la route directe de Vienne ; mais le cabinet autrichien lui avait imposé de couvrir avant tout la place maritime de Trieste.

L'archiduc avait donc pris position sur le cours inférieur du Tagliamento. Bonaparte l'y attaqua avec notre droite (25.000 hommes), le 27 ventôse (16 mars). Bernadotte, à la tête de ses soldats du Rhin, traversa la rivière à gué aux cris de *vive la République !*

L'archiduc fut forcé à la retraite. Il eut avis que, pendant ce temps, Masséna, avec notre centre (15.000 hommes), avait poussé droit aux passes de la Carinthie, culbuté un corps autrichien, et allait s'emparer du col de Tarvis, la position décisive de ces montagnes.

L'archiduc y courut, mais trop tard et avec des forces insuffisantes. Masséna força ces hauts passages couverts de neige et de glace. Il rejeta l'archiduc de l'autre côté des montagnes. Un gros corps de trois divisions autrichiennes, qui n'avait pu rejoindre à temps l'archiduc, fut pris dans les défilés entre Masséna et une division envoyée par Bonaparte. Cinq mille hommes furent faits prisonniers avec leur général : le reste se dispersa (28-29 ventôse - 17-18 mars).

Ces victoires avaient porté les Français au point de jonction des deux chaînes de montagnes qu'on nomme les Alpes Carniques et les Alpes Juliennes. Ils descendirent du bassin de l'Adriatique dans celui du Danube et du pays de langue italienne dans le pays de langue allemande. Ils étaient dans les domaines héréditaires de la vieille Autriche.

Bonaparte, avec son centre, entra dans Klagenfürth, capitale de la Carinthie. Son aile droite occupa, presque sans résistance, ce port de Trieste que le cabinet autrichien s'était efforcé si vainement de sauver à tout prix, et la province de Carniole. Sur la gauche, le général Joubert avait été chargé par Bonaparte d'opérer avec 20.000 hommes du côté du Tyrol. Il avait battu, dans cinq combats sanglants, des corps autrichiens que soutenaient les intrépides et adroits montagnards du Tyrol levés en masse : il leur avait tué plusieurs milliers d'hommes, leur avait fait 8.000 prisonniers, avait rejeté leurs débris au delà du mont Brenner ; puis il revint, à travers les montagnes neigeuses, rejoindre Bonaparte en Carinthie.

Cette entrée en campagne était magnifique ; mais la suite pouvait devenir difficile, à mesure que l'armée d'Italie s'enfonçait dans les États autrichiens, sans s'être concertée avec les armées du Rhin. Bonaparte, afin d'éviter que les soulèvements populaires ne vinssent en aide aux forces régulières autrichiennes, garda envers les populations allemandes des ménagements qu'il n'avait pas eus pour les Italiens : il leur adressa une proclamation où il leur promettait de ne pas leur imposer de contributions et rejetait tous les maux de la guerre sur l'obstination du ministère autrichien, vendu, disait-il, aux Anglais.

Le 11 germinal (31 mars), il reçut à Klagenfürth une dépêche du Directoire qui lui annonçait que le passage du Rhin n'avait pu encore être effectué par Moreau, faute d'argent et d'équipages. Les contributions auxquelles s'étaient engagés les

princes de l'Allemagne du Sud n'avaient pas été payées, par suite de la retraite de nos armées, et nos embarras étaient toujours les mêmes à l'intérieur.

Bonaparte avait commencé à désirer sincèrement le concours des armées du Rhin. Il comptait bien battre de nouveau l'archiduc Charles, quoique l'archiduc eût reçu enfin ses renforts, très entamés en Tyrol par Joubert ; mais il comprenait que, si l'empereur et le cabinet autrichien se retiraient de Vienne en Hongrie, l'armée d'Italie ne suffirait certainement pas pour terminer la guerre.

Il fit donc sur-le-champ, sans y être autorisé, des ouvertures de paix à l'archiduc Charles. Il l'engageait, dans sa lettre, à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité, en décidant son gouvernement à la paix. **Quant à moi, disait-il, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que j'aurai méritée que de la triste gloire des triomphes militaires**

Bonaparte savait parler tous les langages, même celui de la philanthropie, bien qu'en réalité, parmi les grands capitaines, aucun n'ait moins que lui ménagé la vie des hommes.

L'archiduc répondit avec courtoisie, mais en s'excusant d'engager une négociation pour laquelle il était sans pouvoirs.

C'était une maladresse de la part du cabinet de Vienne que de n'avoir pas autorisé l'archiduc à négocier ; car l'empereur et ses ministres étaient résignés à traiter. Ils ne gagnèrent à ce retard que de nouvelles défaites. Bonaparte reprit vivement sa marche et força les défilés de Neumarck, que l'archiduc essayait de défendre avec les renforts venus du Rhin. L'émulation entre l'armée d'Italie et ses auxiliaires des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse rendait nos soldats irrésistibles.

L'archiduc demanda un armistice. Bonaparte répondit qu'on n'accorderait d'armistice que pour traiter de la paix et continua sa route.

Les Autrichiens essuyèrent un nouvel échec à Unzmarck, et, le 18 germinal (17 avril), notre avant-garde occupa Leoben, sur la Muer. Elle poussa jusqu'à Bruck et jusqu'au Simmering. L'armée française n'avait plus à franchir que le Simmering, l'extrémité orientale des Alpes Noriques, pour descendre sur Vienne. Elle n'était qu'à vingt-cinq lieues de cette capitale.

Ce même jour, 7 avril, deux officiers généraux autrichiens se présentèrent au quartier général français, et demandèrent une suspension d'armes pour traiter de la paix. Bonaparte l'accorda pour cinq jours, puis consentit à la prolonger du 24 germinal au 1er floréal (13-20 avril).

Sur quelles bases allaient s'engager les négociations ?

Bonaparte était encore incertain sur les conditions qu'il ferait à l'Autriche. Il était si pressé de se donner les honneurs de la paix, qu'il songeait à rendre la Lombardie à l'Autriche, après avoir tant parlé aux Lombards de liberté et d'indépendance. Il eût seulement, en ce cas, conservé une République cispadane, c'est-à-dire formée des pays au sud du Pô (Modène, Bologne, Ferrare, la Romagne), comme avant-garde de la France en Italie. C'était là un projet non seulement déplorable au point de vue des principes de la Révolution, mais d'une très mauvaise politique. Il nous laissait engagés en Italie dans des conditions fort désavantageuses.

Mais ce n'était point là une pensée bien arrêtée dans l'esprit de Bonaparte. Il avait aussi déjà des idées d'arrangement aux dépens des États vénitiens. Les événements qui se passaient en ce moment même dans la Vénétie le décidèrent.

Bonaparte et le Directoire avaient plusieurs fois pressé le gouvernement vénitien de quitter la neutralité pour entrer dans notre alliance. Le sénat de Venise n'avait pu s'y résoudre. Il sentait qu'une fois engagé dans l'alliance de la Révolution française, il ne pourrait maintenir une constitution plus qu'aristocratique, qui excluait de toute participation au pouvoir, non seulement les classes populaires, mais même les classes patriciennes de toutes les villes soumises à Venise. Incapable de faire respecter sa neutralité, le gouvernement vénitien avait vu son territoire devenir le théâtre de cette grande guerre à laquelle il ne prenait point de part, et il avait été obligé d'admettre dans ses places fortes de la terre ferme des garnisons françaises qui partageaient le service avec les garnisons vénitiennes. Un parti révolutionnaire, chose inévitable, s'était formé dans les États de Venise, précisément parmi les classes qui étaient, ailleurs, opposées à la Révolution. Les familles aristocratiques des villes sujettes de Venise s'étaient mises à conspirer avec leurs voisins les Lombards, qui les excitaient à réunir leur pays au Milanais. Bonaparte et ses lieutenants favorisaient ce mouvement. Tandis que l'armée française marchait vers l'Autriche, le parti révolutionnaire, renforcé par les patriotes lombards, se souleva à Bergame, à Brescia, à Salo, et proclama la réunion au Milanais (22-27 ventôse - 12-17 mars).

Les classes populaires n'étaient pas favorables au mouvement : elles étaient attachées au gouvernement vénitien, qui les traitait avec beaucoup de douceur, et nos réquisitions, les exigences de notre armée, les avaient irritées. Les montagnards du Brescian et du Bergamasque se soulevèrent en faveur de l'autorité vénitienne. Les troupes régulières lombardes, qu'avait organisées Bonaparte, eurent ordre de désarmer les montagnards.

Le sénat de Venise, effrayé, expédia des députés à Bonaparte pour invoquer son intervention. Il la leur promit à deux conditions : des concessions aux villes sujettes de Venise et l'alliance française.

Le sénat de Venise ne fit rien et la situation s'aggrava chaque jour. Les montagnards, surexcités par des agents autrichiens, avaient commencé une petite guerre et contre les Lombards et contre les Français. Ils firent prisonniers dans Salo un détachement de 300 Français et Polonais au service de la France.

Bonaparte apprit ce fait, qui l'irrita fort, le surlendemain de l'armistice, le 20 germinal (9 avril). Il était dans une de ces situations d'esprit où le moindre incident emporte la balance. Il expédia un message menaçant au doge de Venise ; mais il n'attendit pas la réponse. Il se décida à sacrifier la Vénétie.

Les conférences pour la paix s'ouvrirent à Léoben, le 26 germinal (15 avril), entre Bonaparte et les envoyés autrichiens, le comte de Meerfeldt et le marquis de Gallo.

Ceux-ci avaient les pleins pouvoirs de l'empereur François If. Bonaparte n'avait pas ceux du Directoire. Il s'en passa.

Lorsque les plénipotentiaires autrichiens voulurent consigner, dans le premier article des préliminaires, que l'empereur reconnaissait la République française, Bonaparte s'écria : **Effacez cela ! la République n'a pas besoin d'être reconnue. Elle est comme le soleil sur l'horizon : tant pis pour qui ne veut pas le voir**

Bonaparte suivait l'exemple de la Convention nationale. Lorsque la Convention avait traité avec la Prusse et l'Espagne, elle n'avait point admis que ces puissances eussent à reconnaître la République. Trois projets de préliminaires à choisir furent envoyés le 27 germinal (16 avril), à l'empereur François. Tous trois admettaient la cession de la Belgique et de la rive gauche du Rhin à la France.

L'Autriche eût consenti à n'avoir plus rien en Italie et eût accepté une indemnité en Allemagne, par exemple la Bavière, à condition que la France garantît la République de Venise dans sa constitution actuelle.

Dès qu'on sortait de la voie purement révolutionnaire et qu'on entrait dans celle des remaniements territoriaux au point de vue des convenances et non des principes, c'était en Allemagne qu'il fallait dédommager le prince qui était encore, en ce temps-là le chef de l'empire allemand.

Il y aurait eu sans doute inconvénient et contradiction fâcheuse, pour la République française, à garantir la constitu-

tion aristocratique de Venise ; mais les autres projets étaient incomparablement pifés. Bonaparte écarta cette solution, et, comme il pensait que le Directoire l'eût acceptée, il lui cacha la proposition.

Il écrivit au Directoire qu'il offrait de rendre la Lombardie à l'Autriche, parce qu'elle avait refusé, ajoutait-il faussement, toute compensation en Allemagne !

L'Autriche, poursuivait-il, n'accepte pas la Lombardie, à moins qu'on n'y ajoute une portion du territoire vénitien ou des légations, les provinces enlevées au pape (27 germinal - 16 avril).

Quatre jours auparavant, il disait, dans une proclamation aux Lombards : **Vous demandez des assurances pour votre indépendance ! Ces assurances ne sont-elles pas dans les victoires que l'armée d'Italie remporte chaque jour ? Vous ne doutez pas de l'intérêt et du désir qu'a notre gouvernement de vous constituer libres et indépendants !**

La restitution de la Lombardie à l'Autriche formait le premier des trois projets envoyés à Vienne. Les deux autres projets ne rendaient pas la Lombardie, mais offraient à l'Autriche des compensations et l'un des deux énonçait formellement que cette compensation comprendrait la plus grande partie des États vénitiens.

Ainsi, dans chacun des trois projets, Bonaparte livrait, au nom de la République française, une partie des populations italiennes à l'Autriche.

Prévoyant la vive opposition qui se produirait au sein du Directoire, il récriminait aigrement contre l'inaction des armées du Rhin, qui empêchait de dicter les conditions de la paix comme on l'aurait pu faire. Rien n'était plus injuste, car il s'était jeté tout seul en avant, sans se soucier si les armées du Rhin étaient en mesure d'en faire autant.

L'Autriche fit son choix entre les trois projets, et les préliminaires de paix furent signés à Léoben le 29 germinal an V (18 avril 1797). — L'empereur renonçait à la Belgique et reconnaissait les limites de la France décrétées par les lois de la République française. Les armées françaises évacuaient les provinces autrichiennes qu'elles occupaient (Styrie, Carinthie, Tyrol, Carniole et Frioul). Les deux parties enverraient au plus tôt des plénipotentiaires en pays neutre, à Berne, pour y conclure sous trois mois la paix définitive. — Les hostilités cessaient immédiatement entre l'Empire germanique et la France.

Il était encore question, dans cet article, de [l'intégrité de l'Empire germanique](#), ce qui permettait à l'Autriche d'équivoquer sur la limite du Rhin, implicitement reconnue par elle à la France.

Par des articles secrets, l'empereur renonçait au Milanais, à condition d'être dédommagé par la partie du territoire vénitien entre l'Oglio, le Pô, la mer Adriatique et les États héréditaires autrichiens, plus la Dalmatie et l'Istrie. — La partie des États vénitiens à l'ouest de l'Oglio (le Bergamasque, Créma, Crémone, etc.) appartiendrait à la République française. — La France rendait Mantoue à l'Autriche. — La France cédait à la République de Venise, en dédommagement de ce qu'on lui enlevait, la Romagne, Bologne et Ferrare. — Le Milanais et la partie du territoire vénitien acquise à la France formeraient une République indépendante.

La compensation accordée à Venise était [inconvenante et insuffisante](#), ainsi que Bonaparte l'avoue dans sa lettre au Directoire. Elle ne pouvait être acceptée par le Sénat, et on ne l'avait stipulée que par un reste de respect humain.

Bonaparte affirme, dans cette même lettre, que ce traité [sera un monument de la gloire de la République française et un présage infaillible qu'elle peut, en deux campagnes, soumettre le continent de l'Europe, si elle organise ses armées avec force](#).

Il entrevoyait déjà dans cet élan orgueilleux, Austerlitz et Iéna. Il concluait en déclarant [qu'il ne s'était jamais considéré pour rien dans toutes ses opérations ; qu'il ne demandait que du repos, et que la calomnie s'efforcerait en vain de lui prêter des intentions perfides](#). — [Ma carrière civile, disait-il, sera, comme ma carrière militaire, une et simple](#).

Au moment où Bonaparte se plaignait avec tant d'aigreur de l'inertie des armées du Rhin, le jour même où il signait les préliminaires de Leoben, le Rhin était franchi, et une victoire au delà du Rhin répondait à ses victoires.

Il n'avait pas dépendu de Hoche que la campagne n'eût commencé en Allemagne presque aussitôt que dans le Frioul. Arrivé sur la fin de février, il avait, en quelques semaines, remis l'ordre dans l'administration militaire, ainsi que Bonaparte l'avait fait à l'armée d'Italie au commencement de la campagne précédente. Après avoir débuté par une sorte de coup d'État contre les commissaires et les fournisseurs qui pillaient et l'armée et le pays conquis, il avait assuré le bon emploi des ressources qu'offrait la contrée par l'armée de Sambre-et-Meuse sur les deux rives du Rhin, tout en ménageant les populations allemandes plus que Bonaparte n'avait ménagé les Italiens. Il était à la tête d'une magnifique armée de 86.000 hommes capables de tout entreprendre sous un chef tel que lui.

L'armée de Rhin-et-Moselle était loin de cet état florissant. Elle comptait une soixantaine de mille hommes très fatigués encore de la campagne d'hiver où ils avaient tâché en vain de défendre Kehl et la tête de pont d'Huningue : ils manquaient de tout ; le pays qu'ils occupaient ne pouvait leur fournir presque rien, et Hoche était obligé de leur envoyer des vivres et des chevaux. Les lenteurs de Moreau, irritantes pour l'impatience de Hoche, avaient de légitimes excuses.

On était au milieu d'avril : Hoche n'attendit plus, et, sans s'arrêter à la nouvelle de l'armistice conclu par Bonaparte pour l'armée d'Italie, il lança son lieutenant Championnet, avec son aile gauche, par la rive droite du Rhin, de Düsseldorf sur

la Sieg (28 germinal-17 avril). Le lendemain, il passa le Rhin en personne. à Neuwied, avec le gros de l'armée. Le général Werneck, qui commandait l'armée autrichienne du Bas-Rhin, était hors d'état de résister à des forces plus que doubles des siennes ; pris entre les deux attaques des Français, il fut enfoncé, culbuté, chassé au delà de la Lahn et devancé sur le Mein par les Français.

Les Français étaient aux portes de Francfort le 3 floréal (22 avril). Les Autrichiens avaient perdu à chaque pas des centaines de prisonniers et des canons. Leur armée, de 30 à 40.000 hommes, était cernée par 60.000 Français, et sa destruction était inévitable, lorsqu'arriva un courrier apportant la signification des préliminaires de Leoben. Hoche fut ainsi arrêté, à l'instant même où une carrière digne de son génie s'ouvrait devant ses pas. Il montra une sérénité et une abnégation entières.

Le 1er floréal (20 avril), Moreau, à son tour, enfin mis en mesure d'agir par les efforts de son vaillant et actif lieutenant Desaix, avait passé le Rhin au-dessous de Strasbourg, près de Kilstett. Il gagna une bataille de deux jours sur l'armée autrichienne du Haut-Rhin. Le 3 floréal (22 avril), son avant-garde força le passage de la Renchen, et une nouvelle bataille allait s'engager. Le succès n'en était pas douteux.

La signification des préliminaires de paix arrêta Moreau ainsi que Hoche. Si Bonaparte les eût attendus, ils eussent infailliblement balayé devant eux les débris des armées autrichiennes du Rhin et poussé jusqu'à Vienne. L'Autriche eût été accablée et réduite à se rendre à discrétion. Il n'aurait plus été question de la dédommager en Italie, au mépris de tous les principes et de tous les droits.

La majorité du Directoire accueillit d'abord par une explosion de colère la dépêche envoyée par Bonaparte. La Réveillère et Rewbell s'indignèrent, et de l'audace du général qui avait signé sans autorisation un acte aussi grave, et des conditions qu'il avait souscrites. Barras parla comme eux. Carnot fut d'avis qu'il fallait ratifier.

Comment un homme si droit put-il approuver un acte aussi injuste ? — Carnot, depuis longtemps déjà n'avait plus qu'une pensée : lui qui avait si bien organisé et dirigé la guerre, il ne songeait plus qu'à la finir. Il était douloureusement préoccupé du mauvais état intérieur de la France, qui offrait un si triste contraste avec l'éclat de nos victoires. Il voyait la ruine dans les finances, le désordre dans les idées et dans les mœurs. Il craignait que le pays, ballotté entre des terroristes qui l'effrayaient et des réacteurs qui le ramenaient à un passé détesté, ne se jetât dans les bras d'une dictature militaire, et Il !l'apercevait de chance de salut pour la République que dans une paix qui calmerait les esprits, ranimerait le travail et nous permettrait de rétablir l'ordre dans les rapports économiques. Cette préoccupation patriotique exclusive lui fit méconnaître le caractère d'un traité par lequel on peut dire que la Révolution se reniait elle-même.

Letourneur suivit Carnot, et Barras convint qu'il n'y avait pas moyen de refuser la ratification.

Il est certain que l'opinion publique était entièrement pour la paix et qu'il y aurait eu un déchaînement presque général contre le Directoire, s'il eût désavoué Bonaparte.

Le Directoire ratifia les préliminaires de Léoben.

CHAPITRE TREIZIÈME

DIRECTOIRE (SUITE). — BONAPARTE OFFRE VENISE À L'AUTRICHE. — SES VUES POLITIQUES. — QUERELLES ENTRE LE DIRECTOIRE ET LES CINQ-CENTS. — BONAPARTE POUSSE À UN COUP D'ÉTAT. DIVISIONS DANS LE DIRECTOIRE. — LE 18 FRUCTIDOR. — MORT DE HOICHE. — PAIX DE CAMPO-FORMIO AVEC L'AUTRICHE.

30 germinal an V-26 vendémiaire an VI. - 10 avril-17 octobre 1797.

Lorsque furent signés les préliminaires de paix avec l'Autriche, la France venait de traverser une crise électorale qui devait avoir de funestes conséquences. L'époque fixée par la Constitution pour le renouvellement partiel des deux Conseils étant arrivée, les assemblées primaires s'étaient réunies au commencement d'avril. Elles avaient opéré dans de fâcheuses conditions. Les Jacobins avaient excité des désordres sur quelques points où ils étaient en force ; mais, en général, les réactionnaires avaient dominé encore plus que lors de la nomination du premier tiers en vendémiaire an IV. Les masses avaient montré peu d'empressement à voter, et la réaction n'avait ménagé ni les manœuvres ni les fraudes. Des hommes très honnêtes dans la vie privée ne se faisaient pas scrupule de remplir les urnes de faux bulletins. Bien des gens se croyaient tout permis pour empêcher [le retour de la Terreur](#).

Les résultats des élections à deux degrés furent encore plus mauvais pour la République que la première fois. Les assemblées de second degré choisirent, pour la plupart, d'anciens constituants du parti des Feuillants, d'anciens membres de la droite de la Législative, beaucoup d'autres personnes d'opinions analogues, et même quelques agents des conspirations royalistes. Le plus grand nombre de ces nouveaux élus n'étaient pas décidés à renverser la République, mais ils poursuivaient d'une hostilité acharnée quiconque avait pris part au gouvernement de la France depuis le 10 août.

L'entrée du nouveau tiers (1er prairial - 20 mai) donna la majorité à la réaction dans le Corps législatif, et les Cinq-Cents nommèrent président, à une grande majorité, le général Pichegru. Ils le choisirent uniquement parce qu'il était brouillé avec le Directoire qui, lui, avait ôté le commandement. Quant aux rumeurs vagues encore qui se répandaient sur sa trahison, les réactionnaires les repoussaient comme des calomnies jacobines contre [le conquérant de la Hollande](#).

Un tel choix ne pouvait mener qu'à des catastrophes.

Conformément à la Constitution, un des membres du Directoire sortit par un tirage au sort. Ce fut Letourneur (de la Manche). Les deux Conseils lui donnèrent pour successeur le ministre de France en Suisse, Barthélemy, qui avait bien servi

la République dans la diplomatie, mais dont les tendances étaient plutôt celles d'un fonctionnaire de l'ancienne monarchie que d'un magistrat républicain.

Les discussions devinrent de plus en plus orageuses dans le Corps législatif. Le Directoire fut violemment attaqué à propos du désordre des finances et des traités onéreux qu'on avait conclus avec les fournisseurs des armées. Il s'était fait des opérations à des conditions déplorables ; mais le Directoire n'était pas l'auteur de la ruine de nos finances ; il vivait d'expédients, comme il pouvait ; et le Corps législatif l'avait plus d'une fois entravé au lieu de le seconder.

Le Corps législatif, à l'instigation de Barbé-Marbois, ancien intendant de Saint-Domingue, eut le tort grave de repousser une très bonne loi préparée par le ministre de la marine, l'énergique et patriote amiral Truguet, afin de réorganiser l'administration de nos armées navales.

Le Conseil des Cinq-Cents vota une loi qui retirait au Directoire et au ministère des finances la faculté de négocier pour se procurer de l'argent comptant, et aussi celle de régler l'ordre des paiements suivant les besoins. Les Cinq-Cents transféraient ces attributions à des commissaires élus par le Corps législatif. C'était paralyser le pouvoir exécutif et transporter l'administration dans les assemblées (26 prairial - 14 juin).

Les Anciens, qui étaient maintenant moins réactionnaires que les Cinq-Cents et qui écoutaient les avis de quelques hommes sages, rejetèrent cette loi.

Les plus ardents à la réaction parmi les Cinq-Cents s'exaltaient entre eux dans une réunion qui se tenait dans un hôtel de la rue de Clichy ; on les surnommait les Clichyens, comme on avait dit auparavant les Jacobins ou les Feuillants. Les patriotes des Cinq-Cents, de leur côté, avaient fondé un [Cercle Constitutionnel](#), titre qui annonçait la résolution de défendre la Constitution républicaine contre les royalistes.

Il se passait pendant ce temps, en Italie, des événements qui eurent leur contre-coup à l'intérieur.

Nous avons dit que Bonaparte, à la nouvelle de l'insurrection des montagnards sujets de Venise et de leurs attaques contre les troupes françaises, avait envoyé un message menaçant au Doge et au Sénat de Venise. Il leur avait signifié que, s'ils ne dissipaient sur-le-champ les rassemblements insurrectionnels et s'ils ne livraient entre ses mains les auteurs des meurtres commis sur nos soldats, la guerre serait déclarée à l'instant.

Le Doge et le Sénat avaient répondu en accédant humblement à tout ; mais Bonaparte n'avait point attendu leur réponse pour disposer des territoires vénitiens.

Au moment même où il promettait ces territoires à l'Autriche, il adressait à leurs habitants une proclamation où il leur annonçait qu'il les affranchirait de la domination du Sénat de Venise et qu'il leur restituerait leurs droits usurpés par ce Sénat !

La majorité de ces populations, vexées par nos réquisitions, travaillées par les aristocrates vénitiens, par les agents autrichiens et par le clergé, nous était hostile. Sur le faux bruit d'une défaite des Français, le peuple se souleva à Vérone et dans les campagnes environnantes (28 prairial - 17 avril). Des soldats français isolés et les malades de nos hôpitaux furent égorgés. La garnison française, peu nombreuse, se retira dans la citadelle et dans les forts de la rive

gauche de l'Adige. Elle bombardait Vérone, qui fut bientôt assaillie, du côté de la rive droite, par les troupes régulières lombardes et par un corps de Polonais au service des Lombards. Les insurgés, quoique renforcés par un corps d'Esclavons au service de Venise, furent entièrement défaits, et toute résistance cessa à la nouvelle de l'armistice de Léoben et à l'arrivée d'une division française.

Plusieurs centaines de Français avaient péri dans l'insurrection du 28 germinal et des jours suivants ; on nomma ces massacres les *Pâques Véronaises*, parce qu'ils avaient commencé le lundi de Pâques.

Un assez grand nombre de Français avaient été massacrés çà et là dans le reste des provinces vénitiennes. Un autre incident fournit un nouveau grief à Bonaparte. Un navire français s'étant présenté à la passe du Lido pour entrer dans les lagunes de Venise, contrairement aux règlements qui interdisaient cette entrée aux bâtiments étrangers armés, le fort du Lido canonna ce vaisseau ; des soldats l'abordèrent et tuèrent le capitaine et une partie de l'équipage.

Bonaparte déclara aussitôt la guerre à la République de Venise (14 floréal - 3 mai). Le Directoire l'y avait à demi autorisé, en lui écrivant : *Allez, s'il le faut, jusqu'à Venise, et rendez-nous compte de vos dispositions, afin d'instruire le Corps législatif de la nécessité où vous aurez été d'agir hostilement à l'égard de cette puissance perfide.*

Bonaparte fit abattre, dans toutes les villes de la terre ferme, l'insigne de la République vénitienne, le Lion de Saint-Marc, qui fut remplacé par l'arbre de la Liberté. Des municipalités démocratiques furent substituées aux autorités vénitiennes.

Bonaparte n'avait point de marine à sa disposition : le Sénat eût pu défendre Venise et les lagunes. Il n'y pensa même pas. Ce gouvernement, autrefois si habile et si fort, était tombé en caducité ; il s'affaissait sur lui-même. Il implora de Bonaparte un court armistice et consentit à l'arrestation du commandant du Lido, qui avait tiré sur le navire français, et des trois Inquisiteurs d'État, que Bonaparte accusait d'avoir fomenté les mouvements contre nos troupes.

Un parti démocratique s'était formé à Venise et se groupait autour d'un secrétaire de la légation française, resté dans la ville après le départ du ministre de France. Ces patriotes vénitiens espéraient sauver leur pays par une révolution conforme aux principes français. D'accord avec notre secrétaire de légation Villetard, les démocrates vénitiens réclamèrent l'abolition du gouvernement aristocratique, l'installation d'une municipalité démocratique, l'invitation aux municipalités des villes de terre ferme d'envoyer chacune un député pour former un gouvernement provisoire, la formation d'une garde nationale et l'introduction dans Venise d'un corps de 4.000 Français

Le Doge convoqua le Grand Conseil, composé de toute l'aristocratie vénitienne. A la presque unanimité, le Grand Conseil abdiqua, et, avec lui, toutes les autorités anciennes. Le Grand Conseil décida que tous les pouvoirs seraient remis à une Commission de dix membres nommés avec l'agrément du général Bonaparte (20 floréal - 9 mai).

Ainsi finit le plus ancien gouvernement de l'Europe : il remontait au cinquième siècle, à la chute de l'Empire romain. Les gouvernements aristocratiques, qui n'existent plus aujourd'hui dans le monde et que nous ne connaissons plus que par l'histoire, étaient plus sages, plus persévérants dans leurs desseins, et même

moins oppressifs envers le peuple que les gouvernements monarchiques, ce qui explique leur longue durée.

Le dernier Doge, duc ou président du Patriciat vénitien, s'appelait Manin : un plébéen du même nom de Manin devait, un demi-siècle après, relever la gloire de l'illustre cité de Venise.

Le parti démocratique n'accepta pas la Commission décrétée par le Grand Conseil. Il s'assembla et nomma une municipalité. Mais, à la nouvelle de l'abdication du gouvernement et de la prochaine entrée des Français, une réaction éclata dans la ville. Les soldats esclavons (Slaves de Dalmatie) au service de Venise s'étaient révoltés ; une partie du peuple se joignit à eux, au vieux cri vénitien de : *Vive Saint-Marc !*

Les patriciens déchus n'osèrent se mettre à la tête de l'insurrection. Les insurgés et les Esclavons eurent le dessous, et les Français entrèrent à Venise dans la nuit du 25 floréal (15 au 16 mai).

Le jour même où cette révolution s'accomplissait à Venise, Bonaparte signait, à Milan, un traité avec les envoyés du gouvernement qui venait de disparaître. Ce traité reconnaissait, à Venise, la souveraineté du peuple à la place de la souveraineté aristocratique, stipulait l'occupation par les Français de la ville de Venise, jusqu'à ce que le nouveau gouvernement déclarât n'avoir plus besoin de cette assistance, et l'occupation de la terre ferme vénitienne jusqu'à la paix continentale. La flotte et l'arsenal de Venise devaient être à la disposition des Français. Venise nous cédait plusieurs vaisseaux, payait une contribution de six millions, et cédait à la France vingt tableaux et cinq cents manuscrits anciens, au choix du général Bonaparte.

Si dures que fussent ces conditions, sous lesquelles on présentait les engagements secrets, bien pires, que Bonaparte avait pris à Léoben, la nouvelle municipalité se hâta de ratifier le traité de Milan. Les patriotes vénitiens crurent leur pays sauvé ! Le Directoire avait pour eux des dispositions favorables. Il écrivit à Bonaparte pour s'applaudir avec lui de la chute d'un gouvernement perfide ; mais il ajouta : *il ne nous reste plus qu'à recueillir de cet événement tous les avantages qui doivent profiter à la République française et à la liberté italienne. Le passage spontané de Venise à une nouvelle forme de gouvernement répandra parmi les peuples la plus haute considération pour les armes et la Constitution française* (30 prairial - 19 mai).

Bonaparte avait de tout autres pensées. Il venait déjà d'annexer à la République cispadane, qu'il avait fondée, les provinces enlevées au pape, que les préliminaires de Leoben promettaient à Venise en compensation des territoires vénitiens promis à l'Autriche. Il expédia par mer un officier général, Gentili, et quelques troupes, avec ordre de s'emparer de Corfou et de tout l'archipel des îles Ioniennes, importantes possessions de Venise sur la côte occidentale de la Turquie et de la Grèce. Gentili devait mettre la main sur tous les navires vénitiens dans ces îles (7 prairial - 26 mai).

Bonaparte écrivit à la municipalité de Venise que l'envoi de Gentili n'avait d'autre but que de seconder les commissaires du nouveau gouvernement vénitien et d'empêcher que les ennemis de la patrie et de la liberté ne s'emparassent des îles et ne les soumissent à l'esclavage de quelque puissance étrangère ! — Dans toutes les circonstances, ajoutait-il, je vous donnerai des preuves du désir que j'ai de voir se consolider votre liberté, et de voir l'Italie, libre et indépendante, reprendre son rang parmi les grandes nations.

Le lendemain, Bonaparte mandait au Directoire le résultat d'une première conférence qu'il venait d'avoir, à Mombello, près de Milan, au sujet du traité de paix définitif avec l'Autriche.

Il s'était mis d'accord avec les plénipotentiaires autrichiens, MM. de Gallo et de Meerfeldt, sur des bases, très différentes de celles de Léoben, à proposer aux deux gouvernements de France et d'Autriche.

C'était : la rive gauche du Rhin à la France. — Au roi de Prusse, un équivalent sur la rive droite du Rhin en échange du duché de Clèves, qu'il cédait à la France sur la rive gauche. — A l'empereur, Salzbourg et Passau, en Allemagne ; — en Italie, VENISE !

En compensation de Venise, l'empereur renoncerait à la partie de la terre ferme vénitienne à la droite de l'Adige : Brescia et tout ce qui est entre l'Adige et l'Oglio seraient cédés à la République lombarde. Mantoue, dont le Directoire avait blâmé l'abandon, ne serait pas rendu à l'Autriche.

Pour excuser le monstrueux marché qu'il faisait de Venise, Bonaparte assurait au Directoire que c'était *une population inepte, lâche et nullement digne de la liberté !*

Dans une lettre postérieure, où il n'a plus à décrier les Vénitiens pour le besoin de sa cause, nous le verrons reconnaître, au contraire, que Venise est *la ville d'Italie la plus digne de la liberté !*

Jamais homme ne s'est moins embarrassé de se démentir lui-même et n'a fait moins de cas de sa parole.

Il conclut en disant au Directoire : *Nous prendrons les vaisseaux ; nous dépouillerons l'arsenal : nous détruirons la banque et nous garderons Corfou.*

Le 25 prairial (13 juin), il donnait les instructions suivantes au chef d'une division navale : *Vous direz au gouvernement provisoire de la République de Venise que la conformité de principes qui existe aujourd'hui entre la République française et la République de Venise exige qu'elle mette promptement ses forces maritimes sur un pied respectable, afin de pouvoir, de concert, nous maintenir maîtres de l'Adriatique et des îles du Levant (Ioniennes), et protéger le commerce des deux Républiques ; — que déjà, à cet effet, j'avais fait partir des troupes pour assurer la possession de Corfou à la République vénitienne. — Vous vous emparerez de tout sous ce prétexte, ajoute-t-il, ayant sans cesse à la bouche l'unité des deux Républiques, et vous servant toujours du nom de marine vénitienne ! — Mon intention est de m'emparer, pour la République, de tous les vaisseaux vénitiens, et de tous les approvisionnements possibles pour Toulon.*

Peu de jours après que se fut accomplie cette malheureuse révolution vénitienne, qui était ainsi vendue et livrée d'avance par celui qui feignait de la protéger, une révolution démocratique s'était aussi opérée à Gênes. Le parti démocratique génois, excité par les Français et par les Lombards, se souleva et s'empara de l'arsenal et du port. Mais la plus grande partie des classes populaires était encore sous l'influence de l'aristocratie et surtout du clergé. Comme à Vérone, une réaction furieuse éclata. La multitude courut sus aux révolutionnaires et aux Français. Gênes fut le théâtre de scènes de massacre et de pillage.

A Vérone, le parti contre-révolutionnaire avait su du moins se battre : à Gênes, il ne se battit pas. L'approche d'une division française suffit pour faire tomber cette effervescence sanguinaire. Le Doge et le Sénat de Gênes se mirent à la

discrétion de Bonaparte ; le parti qui n'avait pu réussir par ses propres forces fut relevé par l'intervention française, et une Constitution démocratique remplaça les lois de l'aristocratie (prairial - juin).

Là, du moins, Bonaparte n'avait pas l'intention de trafiquer de la population qu'il révolutionnait : son intérêt, comme son dessein, était d'associer la République génoise aux Républiques lombarde et cispadane.

Ces Républiques n'étaient pour lui qu'un instrument momentané de sa puissance ; il n'aurait pas eu plus de scrupules à leur égard qu'à l'égard de Venise. Non seulement il ne songeait pas à fonder, d'une façon durable, la République en Italie, mais il rêvait déjà de la renverser en France. Dans ses épanchements d'exubérant orgueil, il s'en ouvrait assez indiscrètement à ses familiers français et italiens. Un de nos agents diplomatiques, qui a écrit des Mémoires très intéressants et très véridiques, Miot de Mélito, nous a laissé le récit d'une conversation où Bonaparte s'était dévoilé tout entier. C'était en prairial an V (commencement de juin 1797), au château de Mombello, près de Milan. Bonaparte y tenait une espèce de cour où affluaient généraux, diplomates et tout ce qu'il y avait de gens distingués en Italie. Bonaparte déclara nettement à Miot et au noble Milanais Melzi qu'il n'était qu'au début de sa carrière. — Ce que j'ai fait jusqu'ici n'est rien encore. Croyez-vous que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire, des Carnot, des Barras. que je triomphe en Italie ? Croyez-vous que ce soit pour fonder une République ? Quelle idée C'est une chimère dont les Français sont engoués, et qui passera comme tant d'autres. Il leur faut la satisfaction de la vanité... mais de la liberté ?... ils n'y entendent rien. Voyez l'armée ! Les victoires que nous venons de remporter ont déjà rendu le soldat français à son véritable caractère. Je suis tout pour lui... Il faut à la nation un chef illustre par la gloire, et non pas des théories de gouvernement, des discours d'idéologues ! Qu'on donne aux Français des hochets, cela leur suffit ; ils s'en amuseront et se laisseront mener, pourvu qu'on leur dissimulé adroitement le but vers lequel on les fait marcher.

Il avoua à ses confidents qu'il n'était pas aussi pressé de conclure la paix définitive qu'il l'avait été de signer les préliminaires de Leoben. La paix, dit-il, n'est pas dans mon intérêt. Si la paix est faite, je ne suis plus à la tête de l'armée que je me suis attachée. Je ne voudrais quitter l'Italie que pour aller jouer en France un rôle à peu près semblable à celui que je joue ici, et le moment n'est pas encore venu. Mais la conduite de tout ceci ne dépend pas uniquement de moi. Ils ne sont pas d'accord à Paris. Un parti lève la tête en faveur des Bourbons : je ne veux pas contribuer à son triomphe. Je veux bien, un jour, affaiblir le parti républicain ; mais je veux que ce soit à mon profit, et non pas à celui de l'ancienne dynastie. Alors la paix peut être nécessaire pour satisfaire les désirs de nos badauds de Paris, et, si elle doit se faire, c'est à moi de la faire.

On négociait beaucoup alors de tous côtés, bien que la plupart de ceux qui étaient engagés dans les négociations ne voulussent pas sincèrement la paix. Chez nous, deux des directeurs, Carnot et Barthélemy, avaient des sentiments pacifiques ; mais la majorité du Directoire regrettait, et avec raison, d'avoir accepté les préliminaires de Léoben. L'Autriche, dès qu'elle n'avait plus senti la pointe de l'épée française sur sa gorge, avait recommencé à louvoyer et à espérer dans nos discordes intérieures. Elle n'avait pas accepté le projet rédigé à Mombello entre ses plénipotentiaires et Bonaparte. Quant à l'Angleterre, elle

venait de reprendre, plus sérieusement cette fois, l'initiative des pourparlers avec la France, sous l'impression d'un extrême péril que courait sa puissance navale.

Après que les éléments eurent fait échouer l'expédition du général Hoche en Irlande, le Directoire, bien qu'il eût donné à Hoche un autre emploi, n'avait pas renoncé à une attaque contre les Iles-Britanniques. Le ministre de la marine, Truguet, avait projeté de réunir les trois flottes de France, de Hollande et d'Espagne dans la Manche, pour opérer une descente en Angleterre.

Une flotte espagnole de 35 vaisseaux de ligne mit à la voile, de Carthagène, le 13 pluviôse an V (1er février 1797), pour venir joindre les Français à Brest. Elle rencontra, le 26 pluviôse (14 février), près du cap Saint-Vincent (côte sud du Portugal), une flotte anglaise de 15 vaisseaux. Les Espagnols avaient une énorme supériorité matérielle, et par le nombre et par la force de leurs navires : leur vaisseau-amiral, qui avait quatre ponts et 130 canons, était le plus grand qu'il y eût au monde ; mais ces puissants navires avaient, pour la plupart, des capitaines aussi dépourvus de vigueur que de science et des équipages recrutés à la hâte de paysans enlevés de force à leurs campagnes.

L'amiral anglais Jervis coupa en deux, par une habile manœuvre, la flotte espagnole. Quatre vaisseaux furent pris. Le gros de la flotte ne les secourut pas, se retira dans le port de Cadix et s'y laissa bloquer par une petite escadre anglaise de cinq vaisseaux, que commandait Nelson. Ce fameux marin, qui commençait alors sa grande renommée, avait décidé par son audace le succès de la journée de Saint-Vincent.

Le pouvoir faible et corrompu qui gouvernait alors l'Espagne avait laissé tomber la marine espagnole dans la dernière décadence, et la France dut renoncer à l'espoir d'en tirer un concours efficace. L'Angleterre, toutefois, ne put profiter immédiatement de sa victoire. Elle se trouva, au printemps, aux prises avec des périls intérieurs d'une immense gravité. Une grande révolte éclata, non pas dans le peuple des villes, comme le gouvernement anglais l'avait plusieurs fois appréhendé, mais dans la marine, ce qui était plus redoutable encore.

Le gouvernement anglais avait été d'une injustice et d'une imprudence singulières envers les matelots, qui étaient la vraie force de l'Angleterre. Il avait accordé aux troupes de terre une augmentation de solde proportionnée à l'augmentation du prix de tous les objets nécessaires à la vie, et n'en avait pas fait autant pour les marins, qui étaient, de plus, fort durement traités à bord et avaient nombre de griefs légitimes. Le 27 germinal (16 avril), une flotte de 16 vaisseaux, qui avait reçu l'ordre de faire voile de Portsmouth pour aller bloquer la rade de Brest, refusa de partir, déposa ses officiers et envoya des pétitions à l'Amirauté et à la chambre des communes pour réclamer le redressement des griefs des marins.

Le gouvernement, effrayé, négocia avec les députés des insurgés et leur accorda leurs demandes. Néanmoins, quelques incidents ayant fait croire aux matelots qu'on n'agissait pas de bonne foi avec eux, ils se soulevèrent de nouveau et furent rejoints par cinq autres vaisseaux venus de Plymouth. Il fallut, pour les apaiser, un acte du Parlement sanctionnant leurs demandes, des lettres de grâce du roi les garantissant contre toutes recherches, et la destitution d'un amiral et de beaucoup d'officiers (24 floréal - 13 mai). La flotte, à ces conditions, partit pour croiser sur les côtes de Bretagne.

Au moment même où la flotte de Portsmouth rentrait dans le devoir, l'escadre de la Tamise s'insurgeait à son tour, à Sheerness et à la Nore, d'une façon plus

menaçante. Les réclamations étaient ici moins précises, et l'on y sentait l'influence de l'esprit révolutionnaire, qui ne s'était pas montré à Portsmouth. Cette fois, les insurgés étaient dirigés par un homme qui avait des vues politiques, un marin nommé Parker.

La flotte révoltée de la Nore fut bientôt renforcée par une autre escadre, celle qui croisait devant le Texel pour empêcher la flotte hollandaise de sortir. Cette escadre, à l'exception de deux vaisseaux, avait abandonné sa croisière. Vingt-quatre vaisseaux anglais bloquèrent, non plus les côtes de France ou de Hollande, mais la Tamise ! L'Amirauté fut réduite à faire enlever les bouées et éteindre les phares de la Tamise, comme si les Français eussent été près d'entrer à Londres.

Dans cette extrémité, le ministère anglais essaya de renouer les négociations avec la France (13 prairial - 1er juin). Avant même que l'insurrection des marins eût éclaté et que l'Autriche eût signé les préliminaires de Léoben, Pitt, voyant la défaite de l'Autriche assurée, était déjà résigné à essayer de traiter en renonçant à disputer la Belgique à la France. Le Directoire accueillit les ouvertures des Anglais, et Lille fut choisie pour être le théâtre des conférences.

Le ministère anglais, en même temps qu'il se montrait disposé à céder au dehors, déploya une grande énergie à l'intérieur. Il avait désarmé la première insurrection, celle de Portsmouth, par des concessions : cette fois, il sentit tout perdu s'il cédait, et il résista à outrance. Il se mit en défense par tous les moyens qui lui restaient, et l'opinion publique le soutint. Les révoltés de la Nore savaient moins bien ce qu'ils voulaient que ceux de Portsmouth. Le ministère réussit à les diviser. Les escadres de Plymouth et de Spithead, qui n'avaient pas pris part au mouvement, leur avaient envoyé des adresses pour les engager à rentrer dans le devoir. Le 21 prairial (19 juin), deux vaisseaux abandonnèrent la flotte. Les vaisseaux les plus voisins tirèrent sur eux, mais, bientôt après, tournèrent et suivirent leur exemple. En quelques jours, toute la masse insurgée se désagrégea, et finalement, le 27 prairial (15 juin), le vaisseau-amiral, à bord duquel se tenait le conseil des délégués de l'insurrection, se soumit comme les autres et laissa des soldats envoyés à bord par l'ancien commandant de la flotte arrêter Parker et les autres délégués.

Parker fut condamné à mort avec quelques-uns de ses compagnons.

La promptitude avec laquelle la discipline se rétablit après cette terrible crise témoigna de la force de l'organisation navale anglaise.

L'habileté de l'amiral qui commandait l'escadre des côtes de Hollande avait empêché la France et ses alliés de profiter d'une occasion si favorable. L'amiral Duncan, resté avec deux vaisseaux seulement devant le Texel, était parvenu, par ses manœuvres et ses signaux, à faire croire à la flotte hollandaise que la flotte anglaise croisait toujours au large. Si l'on eût connu la vérité, les Hollandais n'eussent pas manqué d'aller attaquer les ports anglais ou de porter des troupes françaises en Irlande. Hoche, depuis les préliminaires de Léoben, était revenu à ses projets de l'année précédente, et, d'accord avec le ministre de la marine Truguet, il poussait vivement à de nouveaux préparatifs à Brest et en Hollande.

La révolte des marins apaisée, Pitt continua cependant les pourparlers avec la France. Il ne pouvait poursuivre la lutte que par des moyens extrêmes, et il avait été obligé de recourir, comme la France, au papier-monnaie : le cours forcé des billets de banque avait été voté par le Parlement. Pitt n'espérait plus qu'on pût vaincre les armées françaises sur le Continent et ne partageait plus guère l'espoir

des Autrichiens qu'on pût exciter une contre-révolution en France. Pour la première fois, il inclinait à des conditions de paix acceptables pour la République française.

Depuis la suspension des hostilités avec l'Autriche, l'attention de la France et de l'Europe se partageait entre les opérations politiques de Bonaparte en Italie et la crise intérieure de la France ; il y avait action et réaction incessante des deux côtés des Alpes.

Le 5 messidor (23 juin), un discours prononcé au Conseil des Cinq-Cents, par un député nommé Dumolard, sur les affaires d'Italie, eut de graves conséquences. Dumolard, qui appartenait au cercle réactionnaire de Clichy, blâma le Directoire, c'est-à-dire Bonaparte, d'avoir déclaré la guerre à Venise sans l'autorisation du Corps législatif, et s'éleva contre les révolutions que nous avons suscitées à Venise et à Gênes. *Je ne rechercherai pas, dit-il, quel est le sort qu'on réserve à Venise, et surtout à ses provinces de terre ferme. Je n'examinerai pas si leur envahissement, médité peut-être avant les attentats qui lui servirent de motifs, n'est pas destiné à figurer dans l'histoire comme un digne pendant du partage de la Pologne.*

Peu importe de quel côté de l'Assemblée venaient ces paroles : elles étaient malheureusement trop justes¹

La proposition faite par Dumolard de réclamer des explications du Directoire fut renvoyée à une commission. Bien que Dumolard eût ménagé personnellement Bonaparte en attaquant sa politique, ce vainqueur altier, qui n'admettait déjà plus de contradiction, fut profondément irrité. Les journaux réactionnaires l'avaient plus d'une fois harcelé avec aigreur et maladresse, et il vit, dans le discours de Du-motard, l'exécution d'un plan du parti *clichyen* contre lui.

Il écrivit, le 12 messidor (30 juin), une lettre fort emportée au Directoire. Il s'y plaint des persécutions dont on l'accable, traite le discours de Dumolard de *manifeste soldé par l'Angleterre*, et offre sa démission, décidé, dit-il, à vivre tranquille, si *les poignards de Clichy veulent bien le laisser vivre.*

Il fit circuler des notes violentes destinées à l'armée et au public plutôt qu'au Directoire, à qui il les expédiait. Il y menace directement le Corps législatif. — *Je parle, dit-il, au nom de 80.000 soldats. Le temps où de lâches avocats et de misérables bavards faisaient guillotiner les soldats est passé, et, si vous les y obligez, les soldats viendront à la barrière de Clichy avec leur général ; mais malheur à vous !*

Le 14 juillet approchait. Il tira parti de ce grand anniversaire révolutionnaire. Il adressa à son armée une proclamation où il affectait le républicanisme le plus ardent.

*Soldats, dit-il, des montagnes nous séparent de la France : vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la Constitution, défendre la liberté, protéger le gouvernement et les républicains. — Les royalistes, dès qu'ils se montreront, auront vécu ! — Jurons par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté, jurons *Guerre implacable aux ennemis de la République et de la Constitution de l'an III !**

[1797 — An V] ADRESSES DE L'ARMÉE. 451

Cette République qu'il jurait de défendre avec ses soldats, nous avons vu ce qu'il en disait dans ses épanchements avec ses familiers : cette Constitution libérale de l'an III, il en projetait déjà le renversement au profit du pouvoir arbitraire.

La proclamation de Bonaparte mit le feu aux poudres. Les soldats d'Italie, quoique leur général eût déjà fort altéré en eux les vertus républicaines, aimaient encore sincèrement la République, et, quoi qu'en eût dit Bonaparte, étaient encore à la patrie plus qu'à un homme.

Dans un grand banquet militaire, on porta des toasts au Directoire : — *Qu'il anéantisse les contre-révolutionnaires ! — A la réémigration des émigrés rentrés ! — A la destruction du Club de Clichy !* Puis, dans tous les corps de l'armée, officiers et soldats signèrent des adresses dans les termes les plus virulents. Les divisions venues des sages armées du Rhin mirent seules des formes modérées dans l'expression des mêmes sentiments.

Bonaparte envoya ces adresses au Directoire, en les accompagnant de deux lettres successives, plus emportées que celle du 12 messidor et tendant plus directement à un but redoutable (27-28 messidor - 15-16 juillet). Il y récrimine contre les calomnies des journaux royalistes, et, sur ce point, il n'a pas tort. Il qualifie de *tas d'atrocités* la motion de Dumolard, imprimée par ordre des Cinq-Cents. *Le Club de Clichy veut marcher sur mon cadavre pour arriver à la destruction de la République. — Citoyens directeurs, il est imminent que vous preniez un parti : si vous aviez besoin de force, appelez les armées. La cour de Vienne traîne en longueur les négociations, pour attendre la décision de notre crise intérieure. Si vous voulez la paix, faites briser les presses des journaux de Louis XVIII, des journalistes vendus à l'Angleterre, et fermer le Club de Clichy.*

Il disait vrai quant aux tergiversations de l'Autriche. Mais nous avons vu plus haut que, pas plus que l'Autriche, il n'avait hâte de faire la paix.

Bonaparte alla plus loin : il fit offrir secrètement à Barras trois millions pour les frais d'un coup d'État, non plus seulement contre des journalistes, mais contre le Corps législatif.

La majorité du Directoire y était déjà décidée. Rewbell était un sincère et ardent révolutionnaire, mais qui, comme tant d'autres, avait perdu pendant nos crises la foi dans la liberté légale. La Réveillère, esprit mal équilibré et peu pratique, contrairement à ses sentiments naturels et à ses habitudes morales, se laissait entraîner hors des voies régulières, qu'il aimait, par la haine et l'effroi de la contre-révolution, qu'il croyait imminente. Quant à Barras, il était toujours prêt à conspirer avec tout le monde, et sentait bien qu'il n'y avait point de place pour lui dans une République fondée sur l'ordre et les lois.

La majorité du Directoire ne communiquait point à Carnot les projets inconstitutionnels qu'elle méditait : elle savait qu'il n'y adhérerait pas. Cet homme humain et modéré, que des circonstances inouïes avaient amené naguère à accepter la solidarité du plus implacable des gouvernements, était bien résolu à ne jamais se retrouver dans une position semblable, et il était d'ailleurs convaincu que la République était perdue si elle sortait encore une fois des voies légales. Il ne croyait pas, comme ses collègues La Réveillère et Rewbell, que les conspirateurs royalistes qui s'étaient glissés dans le Corps législatif fussent en état d'opérer une contre-révolution. Il était persuadé que la plupart des hommes qui faisaient de la réaction dans les deux Conseils ne voulaient ni ne pouvaient aller jusque-là, et que les moyens légaux suffisaient au Directoire pour défendre la Révolution. Il fit de grands efforts dans le sens de la

conciliation. Les hommes les plus sensés et les plus capables du parti qui s'intitulait **modéré**, sentant le péril de leur alliance avec les contre-révolutionnaires, essayèrent, par l'entremise de Carnot, de s'entendre avec les anciens conventionnels, et, par d'autres intermédiaires, avec Barras.

Cette tentative ne réussit pas. La question de **la mort du Roi** fut pour beaucoup dans l'insuccès des pourparlers. La plupart des ex-conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI ne se fièrent point à ceux de leurs anciens collègues qui n'étaient pas séparés du royalisme par cette barrière sanglante. Ce fut là une des plus malheureuses conséquences du 21 janvier.

Les **modérés** avaient demandé, comme gage de conciliation, que le Directoire changeât deux des ministres qui leur étaient antipathiques. La majorité du Directoire maintint ces deux ministres et révoqua, au contraire, ceux des membres du ministère qui agréaient à la majorité des deux Conseils. La majorité du Directoire offrit le ministère de la guerre au général Hoche, qui était en ce moment à Paris. Les trois directeurs coalisés projetaient, comme nous l'avons dit, un coup d'État avant que Bonaparte leur en dit fait la proposition ; Barras voulut en précipiter l'exécution, en la confiant, non à Bonaparte, mais à Hoche.

Comment Hoche, qui avait montré dans la Vendée tant de sagesse, de modération, d'amour de l'ordre, avait-il pu être choisi pour être l'instrument de pareils desseins ? — C'est que Hoche perdait le sang-froid quand il voyait la Révolution attaquée dans son centre même ; sa nature impétueuse reprenait alors le dessus. Vivant au milieu des armées et n'observant pas de près et chaque jour la situation intérieure, il ne voyait qu'une chose : le traître Pichegru, son mortel ennemi et celui de la République, à la tête d'une Assemblée réactionnaire, et il croyait la Contre-révolution imminente.

Il avait surpris, par des aveux et par des correspondances interceptées, le plan des agents de **Louis XVIII** : empêcher par tous les moyens l'ordre, la sécurité, le crédit de renaître ; diffamer, perdre dans l'opinion quiconque avait participé à la Révolution ; envahir toutes les fonctions électives en travestissant les royalistes en républicains **modérés**, jusqu'à ce qu'ils pussent jeter le masque et rétablir la royauté. — Ce plan lui semblait s'exécuter de point en point, et Hoche était bien excusable d'attribuer au royalisme plus de forces qu'il n'en avait ; car toutes les apparences y étaient, grâce à l'imprudance et à l'aveuglement des réactionnaires qui se mêlaient aux royalistes.

Ce fut ainsi que Hoche et Carnot, ayant absolument au fond les mêmes sentiments et les mêmes principes, se trouvèrent fatalement divisés sur les moyens de sauver la patrie et la liberté.

Hoche, si ami de la légalité, si opposé aux dictatures militaires, comme nous en assure tout ce qui nous reste de lui, ne se décida qu'après des angoisses dont on retrouve la trace dans sa biographie, écrite immédiatement après sa mort par un de ses amis, Rousselin de Saint-Albin.

Des troupes détachées de l'armée de Sambre-et-Meuse étaient en marche pour aller renforcer à Brest l'armée qui se reformait dans le but de renouveler l'expédition d'Irlande. Il fut convenu entre Hoche et Barras que ces troupes se porteraient sur Paris, pour y appuyer l'entreprise par laquelle Hoche croyait ne faire que prévenir Pichegru. Hoche pensait que Barras était pleinement d'accord avec ses collègues.

Les inspecteurs (questeurs) du Conseil des Cinq-Cents eurent avis qu'une division de cavalerie allait arriver à la Ferté-Alais, à onze lieues de Paris. La Constitution interdisait à tout corps militaire d'approcher plus près que six myriamètres (15 lieues), sans l'autorisation du Corps législatif.

Les inspecteurs coururent demander des explications au Directoire. Ni le président du Directoire (c'était encore Carnot), ni le ministre de la guerre, que Hoche était sur le point de remplacer, n'avaient donné l'ordre de ce mouvement. Carnot répondit aux inspecteurs qu'il y avait là sans doute quelque erreur du général Hoche sur la limite légale que les troupes ne devaient pas franchir. Il manda Hoche au Directoire et l'interpella sévèrement. Hoche se trouva dans un grand embarras. Barras l'abandonna lâchement et se tut ; Rewbell et La Réveillère, que Barras n'avait pas même prévenus, le défendirent avec énergie.

Carnot, satisfait d'avoir fait reculer ceux qui projetaient un coup d'État, s'efforça d'éviter un éclat, mais n'y réussit point. Dans la séance du 2 thermidor (20 juillet), les inspecteurs firent voter aux Cinq-Cents l'envoi d'un message au Directoire, pour lui demander s'il était vrai que des troupes eussent été appelées à la Ferté-Alais, et s'il avait pris des mesures pour faire punir ceux qui avaient donné l'ordre de cette marche.

Un message du Directoire, rédigé par Carnot, étant arrivé sur ces entrefaites et attribuant l'incident de la Ferté-Alais une erreur d'un commissaire des guerres, la réponse ne fut pas jugée satisfaisante, et le message fut renvoyé à l'examen d'une commission. On parla de mettre en accusation le général Hoche.

Dans la même séance, Pichegru présenta un plan de réorganisation de la garde nationale : on y rétablissait les compagnies de grenadiers et de chasseurs, qui avaient été les soutiens de l'insurrection réactionnaire au 13 vendémiaire, et l'on y supprimait l'artillerie, qui avait toujours été dévouée à la Révolution.

Ce projet fut adopté quelques jours après. Les Cinq-Cents votèrent, le 6 thermidor (24 juillet), l'interdiction provisoire de [toute société particulière s'occupant de questions politiques](#), ce qui prohibait non seulement les clubs, ou réunions publiques permanentes, mais les associations particulières. Le Conseil des Anciens sanctionna ce vote.

Le Directoire avait laissé, depuis quelque temps, se rouvrir les clubs, pour y chercher un point d'appui contre la réaction.

On attaqua, aux Cinq-Cents, la nomination de Hoche au ministère de la guerre, comme inconstitutionnelle. Hoche n'avait pas atteint l'âge de trente ans exigé par la Constitution pour les fonctions ministérielles.

Hoche, dont la nomination n'avait point encore reçu le caractère officiel, écrivit au Directoire que son âge ne lui permettait pas d'accepter le ministère et repartit pour l'armée de Sambre-et-Meuse, attristé de ce qu'il avait vu à Paris, blessé d'avoir été compromis et abandonné par Barras, mais plus convaincu que jamais de l'extrême péril que courait la République. Il fit célébrer à son armée, sur la rive droite du Rhin, l'anniversaire du 10 août, comme Bonaparte avait fait célébrer l'anniversaire du 14 juillet ; mais son langage offrit un frappant contraste avec celui du général de l'armée d'Italie.

Il parlait à ses [soldats-citoyens](#), non de gloire et de richesse, mais de désintéressement et de vertu. Il leur retraçait rapidement le cours de la Révolution, depuis l'Assemblée Constituante, à laquelle il rendait noblement justice, jusqu'à [la journée du 10 août, où finit le règne des Rois](#), et depuis [cette](#)

journée à jamais mémorable jusqu'à la paix accordée par la République aux puissances coalisées qu'elle avait vaincues.

Avant de déposer les armes, poursuit-il, peut-être aurons-nous à assurer la paix intérieure contre des fanatiques et des rebelles aux lois républicaines, qui méditent de rendre la France à l'esclavage dont vous l'avez affranchie pour toujours. — Ils visent à une dissolution sociale... mais, j'en suis certain, votre présence et la fermeté du gouvernement suffiront à sauver la Constitution, que je jure avec vous de maintenir.

Il était sincère, lui 1 Les entraînements d'une situation alarmante et obscure avaient pu mettre la contradiction dans ses actes ; elle n'était pas dans son cœur.

Les généraux de Sambre-et-Meuse furent moins mesurés que leur chef dans leurs toasts et leurs adresses, et rivalisèrent d'emportement avec ceux de l'armée d'Italie.

La majorité du Directoire avait ajourné, mais non abandonné ses projets. La présidence de Carnot avait été un obstacle : la majorité attendit que le trimestre de Carnot fût expiré : le 7 fructidor (24 août), Carnot fut remplacé dans la présidence par La Réveillère.

Les trois Directeurs coalisés, n'ayant point agi par le bras de Hoche, s'étaient retournés vers Bonaparte. Barras avait donné à Hoche de grands sujets de plaintes et se sentait méprisé de cet honnête et loyal jeune homme. Il s'y prit adroitement pour se servir de Bonaparte sans se livrer à lui. Il ne l'appela point à Paris, sous prétexte que sa présence était nécessaire en Italie ; mais il lui demanda le plus révolutionnaire de ses lieutenants, le général Augereau.

Bonaparte envoya Augereau. Dès la première audience où il fut reçu par le Directoire, Augereau éclata en invectives et en menaces contre les royalistes et leurs complices. La majorité du Directoire, malgré l'opposition de Carnot, nomma Augereau commandant de la division militaire de Paris, et il groupa autour de lui tout ce qu'il y avait d'ardents révolutionnaires.

Bonaparte, cependant, jouait jeu double en ce moment. En même temps qu'il aidait les préparateurs d'un coup d'État par l'envoi de l'homme le plus apte à les seconder, il faisait insinuer, parmi les modérés, que les adresses de l'armée d'Italie avaient dépassé ses intentions. Il ne se hâtait pas d'expédier les trois millions promis à Barras et cessait d'écrire à Barras, puis même à Augereau.

C'est qu'il avait à Paris un autre agent opposé à Augereau, Lavalette, qui lui mandait que les modérés des deux Conseils n'étaient pas pour la plupart royalistes et seraient disposés à l'élire un peu plus tard membre du Directoire.

Bonaparte envoya bientôt après à Paris un second général, Bernadotte, comme pour contre-balancer Augereau. Bernadotte était alors un républicain sincère et ferme, mais aussi judicieux et aussi prudent qu'Augereau était turbulent et fougueux. Bernadotte, dans ses lettres à Bonaparte, apprécie très sainement la situation. Toute commotion mal dirigée, écrit-il, ne peut qu'être funeste à la liberté. Il ne veut pas que la volonté remplace le droit, ni que le pouvoir exécutif s'empare d'une puissance dictatoriale. Il ne juge pas qu'un coup d'État soit nécessaire pour sauver la République. Il voit très bien que Pichegru, dont les patriotes ont si peur, a les mauvaises intentions, mais non pas le génie d'un chef de parti, et qu'il n'a aucune force effective dans la main.

L'opinion de Bernadotte était celle de personnes éclairées qui, tout à la fois, voulaient le maintien de la Constitution et soutenaient le Directoire contre la réaction, dont les coupables folies les indignaient. Ainsi pensait madame de Staël, qui avait rouvert son salon à Paris : elle s'y entourait d'hommes distingués, et y défendait avec sa généreuse éloquence la cause de la République régulière. La fille de Necker, abandonnant la royauté, reprenait la trace de madame Roland. Dans ce groupe figurait avec éclat un jeune Suisse d'origine française, issu du fameux écrivain protestant Agrippa d'Aubigné : c'était Benjamin Constant, qui commençait, par de brillants écrits et contre la Terreur et contre la réaction, une carrière dévouée à la défense de la liberté.

Si deux de nos généraux en chef, Bonaparte et Moreau, eussent fait leur devoir, le Directoire aurait eu par eux, depuis le printemps, les preuves formelles de la trahison de Pichegru, et alors le coup d'État eût été sans prétexte et sans excuse. Le Directoire n'aurait eu qu'à dénoncer publiquement le traître, et la majorité des deux Conseils n'eût ni pu ni voulu le défendre.

Un des principaux agents du Prétendant, l'émigré d'Entraigues, celui qu'on appelait **le Marat royaliste** à cause de la fureur atroce de ses pamphlets, avait été arrêté par les Français à Venise. Il avait fait, pour sauver sa tête, d'importantes révélations à Bonaparte : il lui avait remis une note contenant tout le récit de la négociation entre Pichegru et le prince de Condé. Bonaparte garda longtemps cette pièce, laissa échapper d'Entraigues, et ne se décida enfin à expédier la note au Directoire que par Bernadotte.

Elle ne suffisait pas ; car rien n'attestait que d'Entraigues eût dit la vérité.

Moreau avait en mains des preuves plus directes. Ses troupes avaient saisi le fourgon d'un général autrichien, et l'on y avait trouvé la correspondance même de Pichegru. Moreau, caractère faible et incertain partout ailleurs que sur le champ de bataille, s'effraya de sa découverte et ne put se résoudre à livrer au gouvernement de la République les criminels secrets de son ancien général en chef.

La crise approchait. Le 1^{er} fructidor (18 août), le Directoire adressa au Conseil des Cinq-Cents un message où il annonçait qu'il avait pris des mesures pour prévenir dorénavant des irrégularités comme celle qui s'était produite dans les mouvements des troupes ; mais, à l'occasion des plaintes élevées dans les deux Conseils contre les adresses (c inconstitutionnelles des armées, il récriminait en énumérant les causes n des alarmes des défenseurs de la patrie n. Il montrait nos armées privées de leur solde et nos caisses vides par les refus du Corps législatif de voter les 'fonds nécessaires. Il faisait allusion à de récents décrets des Conseils, qui avaient restitué une grande masse de biens nationaux aux parents des émigrés, et qui, dépassant l'article de la Constitution qui reconnaissait la liberté des cultes, avaient rendu aux prêtres et au culte catholique une autre partie des domaines nationaux, c'est-à-dire les églises.

Dans les discussions relatives au clergé, des orateurs, entre autres Royer-Collard, l'ancien secrétaire de la Commune avant le 10 août, avaient revendiqué, non pas seulement la liberté religieuse et l'abolition de toutes les lois contre les prêtres réfractaires, mais le rétablissement des liens entre l'Eglise et l'Etat. Cette prétention, si contraire aux principes de la Révolution, et, en particulier, à ceux de la Constitution de l'an III, avait excité, parmi les patriotes de toutes nuances, la plus vive irritation. Boissy d'Anglas, tout engagé qu'il fût dans l'opposition contre le Directoire, parlait là-dessus comme La Réveillère.

Le Directoire signalait enfin, dans son message, parmi les causes des dangers publics, les journaux qui insultaient à nos armées, calomniaient nos généraux et appelaient la royauté, et il imputait les retards de la paix à l'espoir que les complots des contre-révolutionnaires donnaient à nos ennemis de voir s'opérer la dissolution de la France.

Les griefs du Directoire étaient en grande partie fondés, surtout quant aux finances. Le message fut renvoyé à l'examen d'une commission.

Le rapporteur de cette commission, Thibaudeau, ancien conventionnel qui avait eu beaucoup d'influence vers la fin de l'époque thermidorienne et qui était alors républicain modéré, réfuta, mais sans violence, les allégations du Directoire, blâma la conduite du gouvernement dans les derniers événements d'Italie, et comme inconstitutionnelle et comme ayant pu contribuer à retarder la paix ; mais il conclut en déclarant que le Corps législatif ne voulait pas plus mettre le Directoire en accusation qu'il ne croyait le Directoire capable de se vouer à un **éternel opprobre en se portant à un attentat contre le Corps législatif.**

Quant à vous, ajoutait-il, citoyens-soldats, vous qu'il faut censurer aujourd'hui, mais qu'il faut admirer toujours... le Corps législatif est la citadelle de la Constitution : vous voulez mourir pour la défendre ; vous ne viendriez pas l'assiéger !

Il proposa : 1° de charger l'accusateur public du département de la Seine de poursuivre d'office tout complot contre la Constitution et les pouvoirs de l'État ; 2° d'édicter des peines contre les militaires qui délibéreraient ou feraient des actes collectifs (4 fructidor - 21 août).

Le Conseil des Anciens approuva un rapport conçu dans le même esprit.

Le ton de ces rapports attestait que la majorité des Conseils ne suivrait pas jusqu'au bout les furieux réacteurs du cercle de Clichy. La plupart des opposants qui n'étaient pas royalistes souhaitaient en ce moment la conciliation, les uns par peur, les autres par patriotisme. Ils se réduisaient à demander le remplacement d'Augereau en qualité de commandant de la division de Paris. Ils ne l'obtinrent pas. Les trois directeurs coalisés, se sentant les plus forts, ne voulaient pas de transaction.

Les meneurs de Clichy s'efforcèrent de faire voter la mise en accusation du Directoire par les Conseils. Les opposants modérés n'y consentirent qu'à condition que le Directoire serait sommé de faire connaître ceux des représentants qu'il accusait de conspirer avec les royalistes. Les contre-révolutionnaires de Clichy reculèrent.

Le désarroi était complet dans le Corps législatif et dans tout le parti de la réaction. L'on ne s'y, entendait sur rien, dès qu'il ne fallait plus parler, mais agir. Les meneurs contre-révolutionnaires voyaient avec effroi qu'ils avaient compté en vain sur la garde nationale. La bourgeoisie de Paris, qui avait fait le 13 vendémiaire pour renverser la Convention, n'était pas disposée à le recommencer pour défendre le Conseil des Cinq-Cents. Elle avait voté contre le Directoire, mais n'avait plus assez d'ardeur pour soutenir son vote par les armes.

La position des hommes vraiment modérés et amis des lois était déplorable. Placés entre deux conspirations, l'une impuissante, l'autre fortement armée, ils n'avaient aucun moyen de faire respecter l'ordre légal. Les factieux de la réaction avaient appelé à Paris les principaux chefs des chouans amnistiés : les opposants modérés refusèrent avec indignation de recourir à de pareils auxiliaires. Les

réactionnaires savaient qu'une scène de la dernière violence avait eu lieu, dans le sein du Directoire, entre Carnot et Barras ; que les gens prêts à tout faire qui entouraient Barras parlaient tout haut de tuer Carnot. Ils proposèrent à Carnot de s'entendre pour faire mettre hors la loi par les deux Conseils la majorité du Directoire, **les nouveaux triumvirs**, comme on les appelait. Carnot refusa. Il ne voulait pas violer la Constitution sous prétexte de la défendre.

Un jeune officier, qui était dévoué à Carnot, vint lui offrir de poignarder le **tyran**, c'est-à-dire Barras. Carnot calma l'exaltation de ce jeune homme. Pareille proposition fut faite par un commandant de garde nationale à Mathieu Dumas, un des principaux membres du Conseil des Anciens, contre Barras et Rewbell. Ce commandant, homme énergique et sans scrupules, n'eût pu enlever une légion, mais avait cent hommes sûrs pour un coup de main. Mathieu Dumas repoussa la proposition.

Le général Mathieu Dumas, ancien constituant du parti feuillant et ami de La Fayette, homme éclairé et sincère, rapporte, dans ses Mémoires, qu'il raconta plus tard cet incident à Bonaparte, devenu empereur. L'empereur lui dit : **Vous avez été un imbécile : vous n'entendez rien aux révolutions !**

Le parti du coup d'État, lui, n'hésitait plus et allait droit à son but. Il avait pour lui tous ceux auxquels les habitudes jacobines avaient laissé le goût des coups de force, et tous ceux qui sont disposés à se ranger du côté du plus fort lui venaient d'avance. Un membre fameux de la Constituante, Talleyrand, était de ces derniers. Ambassadeur de la République en Angleterre au commencement de 93, après que la guerre eut mis fin à sa mission, il était resté à l'étranger pendant la Terreur ; puis il avait obtenu de rentrer en France comme n'ayant point émigré, et le Directoire l'avait nommé récemment ministre des Affaires étrangères. Quoique ses tendances personnelles ne le portassent nullement à la violence, quand il comprit que le coup d'État était décidé, il s'y rallia.

Sieyès avait fait plus : il y avait poussé. Ennemi de cette Constitution de l'an III qu'on avait préférée à ses conceptions particulières, il n'aspirait qu'à la renverser. Ce philosophe avait un sentiment révolutionnaire, la haine de l'Ancien Régime et de l'ancienne noblesse, haine qu'il avait exprimée si puissamment dans son célèbre pamphlet sur le Tiers-État ; mais il n'avait aucun sentiment du droit et de la légalité. Sa philosophie orgueilleuse ne connaissait de loi que les abstractions de son esprit : il visait à les imposer, n'importe comment, à la société. Il se croyait infaillible.

Tout était prêt.

Le 17 fructidor (septembre), au soir, Thibaudeau, l'auteur du rapport que nous avons mentionné, reçut, d'une main inconnue, des proclamations et des pièces diverses que la majorité du Directoire venait de faire imprimer secrètement pour les publier le lendemain. Une de ces pièces dénonçait à la France la trahison de Pichegru. Devant la Commission des inspecteurs du Corps législatif, dont il était membre, Pichegru nia cette accusation ; mais ni lui ni la Commission ne tentèrent aucune mesure de défense.

Dans la nuit, le château et le jardin des Tuileries furent investis par 12.000 soldats et 40 canons. Les grilles furent forcées par les troupes d'Augereau. Un certain nombre de représentants s'étaient réunis dans la salle des Cinq-Cents. Un officier général vint les inviter à sortir : ils refusèrent, et le commandant de la garde du Corps législatif, Ramel, n'obéit pas à un ordre d'Augereau qui lui enjoignait d'évacuer les Tuileries. Mais les soldats que commandait Ramel

paraissaient hésiter ; on disait dans leurs rangs : — **Nous ne voulons pas nous battre pour Louis XVIII.**

Pour le soldat comme pour le peuple, qui ne connaissent pas les nuances, le conflit n'était qu'entre la Révolution et l'Ancien Régime.

Augereau entra avec son état-major, auquel s'étaient joints les plus violents révolutionnaires des faubourgs, Santerre, Rossignol, etc., aux cris de : **Vive la République !**

Il fit arrêter Ramel, que ses soldats ne défendirent pas, et l'envoya prisonnier au Temple, avec ceux des représentants qu'on trouva aux Tuileries.

Pendant ce temps, la garde du Directoire arrêtait au Luxembourg, par ordre des **triumvirs**, un des directeurs opposants, Barthélemi. Carnot s'était échappé par le jardin. On ne put mettre la main sur lui. Il réussit à sortir de France, et se réfugia en Suisse, puis en Allemagne.

Un certain nombre de membres du Conseil des Anciens s'étaient rendus, le matin, dans leur salle ; ils en furent chassés par la troupe. Une trentaine d'entre eux revinrent bientôt après aux Tuileries, pour essayer de se faire rouvrir la salle de leurs séances. Cet acte de courage leur valut des témoignages de respect dans leur passage à travers les rues ; mais la population ne remua pas. Ils furent repoussés par les soldats.

Ils se réunirent chez leur président Lafond-Ladébat, rue Neuve-de-Luxembourg. Les gendarmes vinrent les y prendre. On les mena au Temple. Quatre-vingt-cinq membres des Cinq-Cents, assemblés dans une maison voisine, se dispersèrent : beaucoup furent arrêtés à domicile.

Tandis que les membres opposants des Conseils faisaient cette tentative de résistance, honorable dans son impuissance, les membres du parti favorable au Directoire s'assemblaient, sur l'invitation des **triumvirs**, ceux des Cinq-Cents à l'Odéon, ceux des Anciens à l'École de Médecine. Il y avait parmi eux, non pas seulement des Montagnards, mais d'anciens Girondins qui, de même que La Réveillère, croyaient sauver la République. Le Directoire leur envoya un message où il leur faisait part des mesures qu'il avait été, disait-il, forcé de prendre pour le salut de la patrie et le maintien de la Constitution. — **Le 18 fructidor**, ajoutait-il, **vous met à portée de fixer à jamais les destinées de la République. Saisissez cette occasion ; faites-en une grande époque : ranimez le patriotisme ; ressuscitez l'esprit public ; hâtez-vous de refermer l'abîme où les amis des rois s'étaient flattés d'ensevelir jusqu'au souvenir de notre liberté !**

Une proclamation du Directoire, aux Français détaillait les preuves de la conspiration qui **eût perdu la République, si le Directoire, était-il dit, eût attendu un jour de plus.** Il y avait là des imputations injustes mêlées à des faits vrais, mais qui ne démontraient point l'imminent péril affirmé par le Directoire. Quant à la trahison de Pichegru, que le Directoire dénonçait d'après la pièce transmise par Bernadotte, si le Directoire s'était borné à mettre en cause ce grand coupable et ses complices, il aurait eu Carnot et tous les républicains avec lui, et la majorité des deux Conseils eût cédé sans coup d'État.

Le député Boulay (de la Meurthe) présenta le soir même à ce qui restait des Cinq-Cents un rapport sur le message du Directoire. Il y affirmait l'existence d'une vaste conspiration ayant pour but de rétablir l'Ancien Régime. Le foyer en était, dit-il, dans une minorité du Corps législatif, qui trompait et entraînait la majorité par ses intrigues. — **Il ne faut pas verser une seule goutte de sang. Malheur à**

qui songerait à rétablir les échafauds ! — Il faut éloigner les conspirateurs du Corps législatif et de toute autorité constituée, et déporter les plus dangereux. — La déportation sera désormais le seul moyen de salut public : c'est la peine que doivent subir tous les ennemis irréconciliables de la République ; c'est comme cela que nous nous débarrasserons des émigrés et des prêtres. Les émigrés sont bannis à perpétuité ; ceux qui rentreront seront transportés en un lieu désigné par le gouvernement, et en quelque sorte colonisés. Quant aux prêtres, on ne déporterait que ceux qui refuseraient une déclaration de soumission aux lois.

Cette déclaration ne portait plus sur aucune matière ecclésiastique.

Le rapporteur concluait en proposant de déporter sans jugement les conspirateurs. L'idée de substituer la déportation à l'échafaud appartenait à Sieyès.

Les restes des Cinq-cents votèrent, séance tenante, une résolution en trente-neuf articles. Les élections de cinquante et un départements étaient annulées, comme ayant été faussées par les menées des *émisaires royaux*. Cela faisait disparaître la majorité formée par le nouveau tiers au printemps dernier. Tous les fonctionnaires élus par ces cinquante et un collèges électoraux étaient révoqués et leur remplacement remis au Directoire. Les droits politiques récemment restitués aux parents d'émigrés par le Corps législatif leur étaient de nouveau retirés. — Tout citoyen, avant de voter dans les assemblées primaires et électorales, devait prêter serment de haine à la royauté et à l'anarchie, et de fidélité à la République et à la Constitution de l'an III. — Quarante-deux membres des Cinq-Cents et onze des Anciens devaient être déportés, avec les deux directeurs Carnot et Barthélemy, et quelques autres personnages politiques et militaires. Carnot avait échappé à ses persécuteurs : Barthélemy eût pu éviter son sort en donnant sa démission ; ce n'était pas un homme politique, mais c'était un homme d'honneur : il avait courageusement refusé.

Il y avait, dans le nombre des représentants désignés pour la déportation, avec Pichegru, quelques autres conspirateurs royalistes, deux anciens Jacobins devenus réacteurs forcenés, Rovère et Bourdon (de l'Oise), et quelques députés compromis dans la sanglante réaction du Midi ; mais beaucoup d'autres avaient été seulement des opposants au Directoire ; parmi eux, Boissy d'Anglas, très considéré, l'un des rédacteurs et rapporteur de la Constitution de l'un III, et qui était fort éloigné de conspirer contre elle.

D'autres étaient des membres distingués de l'ancien parti feuillant, qui, s'ils n'étaient pas attachés de cœur à la République, n'étaient pas moins des factieux contre-révolutionnaires ni des conspirateurs, Mathieu Dumas, Siméon, Pastoret, Portalis, Barbé-Marbois.

La peine de mort, contrairement à la proposition du rapporteur Boulay (de la Meurthe), était maintenue contre les émigrés qui rentraient. Quinze jours de délai étaient accordés aux émigrés rentrés pour s'en aller. — La loi récente qui rappelait en France les prêtres déportés était abrogée. Les journaux étaient mis pour un an sous l'inspection de la police. La loi contre les clubs était abrogée ; mais il leur était défendu d'attaquer la Constitution.

La résolution des Cinq-Cents avait été portée aux Anciens au milieu de la nuit. Ceux-ci hésitèrent devant une telle loi. Ils renvoyèrent la délibération au lendemain (19 fructidor). Le Directoire envoya aux Anciens un message pressant et impérieux. Ils cédèrent.

Le 20 fructidor (6 septembre), les Cinq-Cents votèrent un décret de déportation contre les propriétaires, directeurs, auteurs, rédacteurs de quarante-deux journaux. C'était une mesure véritablement inouïe : une liste de proscription qui n'énonçait pas même les noms des proscrits. Il y avait de tout dans cette masse de journaux, depuis les plus furieux contre-révolutionnaires jusqu'à des critiques de formes modérées qu'aucune répression légale n'eût pu atteindre. On rencontrait là bien des noms qui ont longtemps figuré dans notre histoire littéraire.

La plupart échappèrent. Le Directoire n'usa point de l'arme qu'on lui fournissait et ne déporta pas ceux des journalistes qui avaient été arrêtés. Il les relâcha presque tous. Sa police avait la main sur les journaux depuis la résolution du Corps législatif, et il ne tenait point à persécuter individuellement leurs propriétaires ou leurs rédacteurs.

Les Conseils des Cinq-Cents et des Anciens fonctionnaient avec une apparence de légalité. Ils contenaient maintenant un peu plus de moitié de l'effectif légal ; les incertains, les timides étaient venus se rallier au plus fort. Le Directoire fut recomplété par l'élection de Merlin (de Douai), un des principaux jurisconsultes de la Convention, et de François (de Neufchâteau). Le général Augereau fut mal satisfait de n'avoir pas été choisi en récompense de ses services du 18 fructidor.

Seize des personnes désignées pour la déportation, après avoir été très durement traitées pendant le trajet, furent envoyées dans l'Amérique du Sud, à Sinamari, un des cantons les plus malsains de la Guyane. Huit d'entre elles y moururent, par suite de l'insalubrité du climat : entre autres les ex-Jacobins Rovère et Bourdon (de l'Oise), traités à leur tour comme ils avaient traité leurs collègues Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois. Cent quatre-vingts prêtres déportés avec eux succombèrent pour la plupart. Pichegru, l'ex-directeur Barthélemi et quelques autres parvinrent à s'évader par mer.

Les autres députés désignés, parmi lesquels Boissy-d'Anglas, furent seulement détenus à l'île d'Oléron ou réussirent à se cacher.

La rigueur brutale avec laquelle on aggrava le malheur des hommes que l'on déportait offrit un triste contraste avec le langage du Directoire dans la proclamation qu'il adressa aux Français (23 fructidor - 10 septembre). La Réveillère n'y parlait que de vertu et de bonheur, et faisait le tableau le plus séduisant du spectacle qu'allait désormais offrir la France.

Il ne tint pas à Sieyès que le 18 fructidor n'eût des suites encore plus dures. Il fit proposer, par Boulay (de la Meurthe), le rapporteur de la loi de déportation, une loi pour l'extirpation totale des anciens nobles. Tout ce qui avait appartenu à la haute noblesse eût été expulsé de France : les autres nobles eussent été privés des droits de citoyens, à moins qu'ils ne signassent la déclaration [qu'ils méprisaient la honteuse superstition des distinctions de naissances et qu'ils combattraient de toutes leurs forces le retour de la royauté et de tout privilège héréditaire.](#)

Ce projet, renouvelé de Saint-Just, fut mal accueilli. Son exagération révolta. On lui en substitua un autre où l'on privait les nobles en général des droits civiques, sauf à eux à les obtenir individuellement, mais où l'on spécifiait tant d'exceptions, que la loi demeurait à peu près sans effet.

Le 18 fructidor avait mis le gouvernement, en fait, non sous la main des théoriciens abstraits comme Sieyès, mais sous l'influence des armées. Le Corps

législatif, ou du moins ce qui en restait, au lendemain de fructidor, avait envoyé aux départements et aux armées des adresses où il montrait l'intérieur envahi, désorganisé par la Contre-révolution, et le patriotisme, les vertus sociales et publiques, [réfugiés aux armées](#).

Il y avait malheureusement du vrai : la bourgeoisie était réactionnaire ou inerte ; les classes populaires n'intervenaient plus guère dans le mouvement politique ; la démocratie active ne se montrait quasi plus que dans les armées. Mais, si les armées peuvent défendre la liberté, ce n'est pas elles qui peuvent la mettre en pratique et la faire vivre, quand elle est abandonnée par la société civile !

La révolution qui venait de s'opérer avec le concours de la force militaire menait à une nouvelle révolution qui s'opérerait cette fois par et pour les militaires.

Le Directoire n'avait qu'une chance de maintenir, au moins provisoirement, son indépendance : il était placé entre deux grands généraux dont l'influence se partageait nos armées : Hoche et, Bonaparte. Le Directoire comprit que son salut était de les équilibrer l'un par l'autre. Moreau était devenu suspect, pour ne s'être décidé à communiquer au gouvernement les preuves de la trahison de Pichegru qu'après avoir reçu la nouvelle du coup d'État. Le Directoire révoqua Moreau de son commandement et réunit les deux armées d'Allemagne entre les mains de Hoche, qui se trouva ainsi en possession d'une immense force morale et matérielle.

Hoche et Bonaparte allaient donc se faire équilibre : le génie qui rapportait tout à la patrie était en face du génie qui rapportait tout à lui-même.

Cet équilibre ne fut entrevu qu'un instant. La santé de Hoche alarmait depuis quelque temps ses amis. Un feu intérieur le dévorait. Une étrange surexcitation nerveuse l'épuisait. Une irritation de poitrine, qu'il avait négligée, alla s'aggravant.

La nouvelle du 18 fructidor, où il ne vit que la défaite de la Contre-révolution, la situation éclatante où l'appelaient le Directoire et qui semblait lui ouvrir de si grandes destinées, le ranimèrent un moment ; mais le mal implacable ressaisit sa proie. Il étouffait. Ses forces étaient anéanties. Jusqu'à la dernière heure, toutes ses pensées furent pour son armée, pour sa patrie et pour les êtres qu'il aimait. Il regrettait ce ministère de la guerre auquel il avait été un moment appelé, et où il eût rendu de si grands services : il se désolait en pensant à l'état de la France, mal gouvernée, désorganisée ; il se fût senti capable d'y rétablir l'ordre et la prospérité. [Il désigna au gouvernement](#), a écrit son biographe, [les postes où les talents différents pouvaient le mieux servir la République](#).

Il expira le troisième jour complémentaire de l'an V (19 septembre 1797), à son quartier général de Wetzlar, sur la rive droite du Rhin. Il avait vingt-neuf ans.

La douleur de l'armée entière égala celle de la jeune veuve et des amis du héros. Tout soldat croyait avoir perdu un père dans ce jeune général, aussi vénéré qu'admiré. Jamais chef n'a été l'objet d'un plus grand amour.

L'armée reconduisit jusqu'au Rhin, à Coblenz, celui qui ne devait plus la mener à la victoire. Les villes allemandes de la rive droite, la garnison autrichienne d'Ehrenbreitstein, comme aux funérailles de Marceau, rendirent les honneurs funèbres au mort glorieux le long du passage du cortège.

Le corps de Hoche fut déposé non loin de celui de son frère d'armes Marceau, mort tout juste un an auparavant, dans la même contrée, mais lui, du moins, sur

le champ de bataille et non dans les longues angoisses d'un mal cruel et mystérieux.

Une fête funèbre, comme on n'en avait pas vu depuis celles de la Grèce, célébra dans Paris les funérailles du héros. Le vieux père de Hoche conduisait le deuil.

L'armée, Paris, la France, ne voulurent pas croire que la fin de Hoche eût été naturelle.

L'esprit public, qui semblait éteint, se réveilla pour le pleurer et pour rechercher avec passion les causes de sa mort.

Les chouans, dans l'Ouest, avaient plus d'une fois attenté à sa vie, et, ne pouvant empêcher le châtement de ses assassins, avec Sa générosité accoutumée, il avait donné du pain à leurs familles. On soupçonna un nouveau crime. Des bruits de poison se répandirent : le procès-verbal de l'ouverture du corps, opérée par les principaux médecins et chirurgiens de l'armée, contient le passage suivant :

L'estomac et les intestins ont été ouverts dans toute leur longueur : le premier a présenté de larges taches noires au centre et moins chargées de cette couleur à la circonférence, mouchetées par placards, avec des séparations entre elles, et les mouchetures correspondantes à la tache extérieure, beaucoup plus rapprochées et presque confondues.

Ce qu'on raconte des derniers jours de Hoche peut indiquer une **phthisie galopante** survenue dans un état de santé depuis un certain temps très altérée. Mais les caractères de cette altération ressemblaient aux effets de l'arsenic administré à petites doses.

Que cette altération fût ou non l'effet du poison, le premier biographe de Hoche cite un fait qu'il importe de mentionner : **L'oppression**, dit-il, **augmentait toujours jusqu'à la suffocation**. Hoche était impatient d'aller établir son quartier-général à Strasbourg. Il consulta un médecin qui lui donna une recette **dans laquelle il plaça toute son espérance... Il sentit au contraire son mal empirer...**

Il mourut quelques jours après. Il semble résulter de ceci qu'un remède violent par lequel il croyait ranimer ses forces aurait précipité sa fin.

La douleur publique et l'esprit de parti cherchèrent un coupable dans les directions les plus opposées. Le peuple s'en prit aux chouans ; les réactionnaires, contre toute vraisemblance, accusèrent le Directoire, qui avait tant d'intérêt à ce que Hoche vécût ! Le *Mémorial de Sainte-Hélène* rapporte **qu'on essaya de répandre que c'était Napoléon qui l'avait fait empoisonner**.

Le biographe contemporain Rousselin dit qu'un homme suspect s'attacha longtemps aux pas de Hoche et fait entendre que l'instigateur du crime aurait été Pichegru, capable de tous les forfaits.

Les amis de Hoche se sont partagés sur la question de savoir s'il y a eu un crime. La famille y a toujours cru.

Quel fut le coupable ? — Y a-t-il eu un coupable ? On ne saura jamais la vérité.

Dans quelles idées Hoche est-il mort ? — Toute sa conduite atteste qu'il resta jusqu'au bout républicain passionné. **Un monarque**, écrivait-il, **serait forcé de recréer une noblesse, et la résurrection de cette noblesse causerait une nouvelle révolution. Il nous faut un gouvernement qui consacre le principe de l'égalité... ce gouvernement ne peut être que la République.**

Il n'avait plus l'exagération montagnarde de sa première jeunesse : il comprenait la nécessité d'un gouvernement sagement organisé et souhaitait le maintien de la Constitution de l'an III, en l'améliorant par la substitution d'un Président aux cinq Directeurs, comme en Amérique.

Tolérant pour toutes les croyances, il était de la religion de Rousseau, comme la plupart des grands hommes de la Révolution. Sa foi au Dieu de justice et de bonté est attestée, et par sa correspondance intime avec sa femme et ses amis, et par l'invocation qui termine le discours qu'il prononça devant l'armée de l'Ouest, lors de la fête célébrée en l'honneur des premières victoires de l'armée d'Italie : Dieu qui veilles aux destinées de cet empire, qui, dans les combats, as dirigé nos coups, l'homme que tu créas doit être libre : ne permets pas qu'aucun dominateur puisse le gouverner ! Extirpe les factions du sein de la République, et protège nos saintes lois !

Si l'on veut apprécier à leur vraie valeur morale Hoche et Bonaparte, il faut comparer ce qu'ils ont dit l'un de l'autre. Tandis que Hoche s'usait dans sa pénible et terne mission de l'Ouest, Bonaparte remportait ses éblouissants triomphes d'Italie, que Hoche se sentait capable d'égaliser. Bien des âmes, d'ailleurs grandes et nobles, se fussent aigries d'une telle comparaison : Hoche, lui, s'oublie entièrement pour exprimer dans des lettres d'une générosité touchante son enthousiasme pour la gloire d'un rival : il défend avec passion ce brave jeune homme contre ceux qui osent l'accuser d'ambition !

Napoléon, à Sainte-Hélène, a parlé de Hoche, dont le souvenir l'importune : il le traite comme une sorte de Bonaparte inférieur, d'une ambition provocante, qui ne songeait qu'à s'emparer du pouvoir par la force, et qui se serait fait écraser par lui en lui disputant la suprême puissance, ou qui se serait rangé, parce qu'il aimait l'argent et les plaisirs ! — Hoche qui se serait rangé, c'est-à-dire livré pour de l'argent ! — De telles paroles révèlent, chez celui qui les a dites, quelle petite âme a pu être associée à un grand génie !

La mort de Hoche a été le plus grand malheur qui ait pu arriver à la République et à la France. Quel eût été l'avenir de notre pays, si Bonaparte eût disparu au lieu de Hoche ? Dans l'état où était la France, il était inévitable qu'elle passât sous la suprématie militaire. Mais que les conditions en eussent été différentes ! Le bon sens et le désintéressement de Hoche eussent bien tempéré les dangers et les abus de cette suprématie, et nous eussions pu revenir peu à peu par la paix à la liberté régulière.

La Providence a été sévère pour la France ! Nous perdions l'homme qui eût pu aider à notre salut ; nous restions dans les mains de celui qui devait nous perdre !

Bonaparte conserva, quelque temps après le 18 fructidor, la réserve qu'il avait gardée dans les dernières semaines antérieures à l'événement. Le Directoire commençait à s'inquiéter de son silence. Le 1er vendémiaire (22 septembre), Bonaparte se décida enfin à approuver publiquement le coup qu'il avait le premier conseillé. Il déclara, dans une proclamation à ses soldats, que le Directoire avait déjoué les trames des ennemis de la patrie et des ennemis particuliers du soldat et spécialement de l'armée d'Italie.

Et il écrivit à Augereau une lettre de félicitation sur la sagesse et l'énergie qu'il avait montrées. Il ajoutait seulement qu'il était à souhaiter qu'on ne se jetât point dans le parti contraire (le parti jacobin). — Ce n'est que par la sagesse et la modération qu'on peut assurer le bonheur de la patrie.

Maintenant qu'il voyait les royalistes et les réactionnaires écrasés, et qu'il ne craignait plus le retour de Louis XVIII, Bonaparte commençait à se tourner vers les modérés, qui pouvaient devenir les instruments de sa puissance. Il blâmait, dans des conversations destinées à être répétées en France, les rigueurs inutiles et arbitraires qui avaient frappé des hommes honorables à côté de Pichegru et de quelques autres traîtres.

Le Directoire s'irrita et témoigna son mécontentement en retirant au général Clarke sa mission diplomatique auprès du gouvernement autrichien. Clarke, envoyé pour surveiller Bonaparte, s'était fait son instrument docile.

Le Directoire, d'autre part, remplaça Hoche dans son grand commandement par Augereau, et celui-ci, infatué de sa haute situation, s'avisa d'intervenir dans les affaires de l'armée d'Italie par des lettres aux généraux, ses anciens collègues, contre Clarke, qui avait dénoncé les exactions de certains d'entre eux.

Bonaparte répondit en se plaignant amèrement de l'horrible ingratitude du gouvernement, et en offrant de nouveau sa démission (4 vendémiaire - 25 septembre).

Hoche n'était plus, et Augereau n'était pas un point d'appui sérieux contre Bonaparte. Le Directoire plia et conjura Bonaparte de garder le commandement, qu'il n'avait jamais eu envie de quitter.

Les négociations avec l'Autriche s'étaient fort ralenties durant l'été, et la paix avait paru très compromise. Ni l'empereur François II ni le Directoire n'avaient agréé les nouvelles bases proposées par Bonaparte et par les plénipotentiaires autrichiens. L'empereur ne voulait point accepter Venise sans avoir en outre Mantoue et Brescia, et le Directoire, qui trouvait que c'était déjà trop de livrer la terre ferme vénitienne et Mantoue, ne voulait point sacrifier Venise.

Les pourparlers continuaient cependant, et, dans le courant de l'été, l'empereur François II avait consenti à faire cesser une iniquité monstrueuse qui durait depuis cinq ans. Il avait promis de rendre à la liberté, après les conventionnels et le ministre de la guerre livrés par Dumouriez, l'illustre général de 89 enfermé, contre tout droit des gens, dans les cachots de l'Autriche.

La Fayette, d'abord gardé par la Prusse dans une très dure captivité, puis remis à l'Autriche, avait subi avec une inébranlable constance ces implacables traitements que l'administration autrichienne a infligés à tant de martyrs de la liberté. Le régime des prisons autrichiennes, dont la froide cruauté a dépassé de si loin le régime des prisons de Paris sous la Terreur, n'était pas encore parvenu à la perfection où il arriva plus tard, au fameux Spielberg. La Fayette, à Olmütz, fut cependant soumis à la plus affreuse des tortures morales : on lui laissa ignorer, pendant des mois et des années, si sa femme et ses enfants étaient morts ou vivants. Lorsque sa femme, si dévouée, vint à Vienne supplier l'empereur de lui permettre de revoir son mari, elle ne l'obtint qu'à condition de s'enfermer avec lui, elle et ses deux jeunes filles, sans jamais sortir de la forteresse. Sa santé ne s'en remit jamais.

Le temps et les événements avaient calmé les ressentiments des républicains contre La Fayette et ravivé la mémoire de ses services. Hoche, qui avait servi sous lui dans les compagnies soldées de la garde nationale, avait le premier réclamé la liberté de son ancien général. Carnot y pensait depuis longtemps, et les membres les plus révolutionnaires du Directoire n'y avaient pas fait d'objection : c'étaient Pichegru et les réactionnaires qui y mettaient du mauvais

vouloir. Bonaparte en avait déjà entretenu les plénipotentiaires autrichiens à Leoben, et il seconda activement les intentions que Carnot lui avait manifestées au nom du Directoire.

La Fayette et ses amis furent remis en liberté le troisième jour complémentaire de l'an V (19 septembre). Le Directoire, même après le 18 fructidor, eût laissé La Fayette rentrer en France. Ce fut Bonaparte qui, tout en se faisant honneur de la libération du général de 89, s'opposa secrètement à son retour dans sa patrie. La présence de ce grand défenseur des Droits de l'homme pouvait être plus tard un obstacle aux projets de domination. La Fayette se retira sur le territoire neutre du Danemark, en Holstein.

L'empereur François II flottait encore entre le parti de la guerre et le parti de la paix. Les négociations avec l'Autriche avaient repris un peu plus d'activité à partir de la fin d'août.

Pendant ce temps, des conférences entre la France et l'Angleterre s'étaient ouvertes à Lille, le 17 messidor (4 juillet). L'Angleterre maintenait son offre de rendre les colonies françaises qu'elle avait prises, mais aussi sa prétention de garder les importantes colonies hollandaises du Cap de Bonne-

Espérance et de Ceylan. Les plénipotentiaires français réclamaient la restitution des possessions de nos alliés comme des nôtres.

L'Angleterre se fût peut-être résignée à rendre le Cap, si elle eût été assurée que la France ne se ferait pas céder cette grande position maritime par la Hollande.

Cela traîna ainsi quelques semaines ; mais, aussitôt après le 18 fructidor, un nouveau plénipotentiaire désigné par le Directoire, Treilhard, demanda à l'envoyé anglais, lord Malmesbury, s'il avait des pouvoirs pour restituer à la République française et à ses alliés toutes leurs colonies. — **Non**, répondit lord Malmesbury. — **Eh bien ! le Directoire vous requiert de retourner dans les vingt-quatre heures à Londres pour en aller chercher.**

Tout fut rompu (28 fructidor - 14 septembre). Personne n'avait cru, en France, que Pitt voulût sérieusement la paix. A cette époque, on se trompait.

Le 18 fructidor avait tout à fait ramené l'Autriche aux idées de paix. Elle n'espérait plus de contre-révolution en France, n'attendait pas de secours efficaces de l'Angleterre et se sentait à bout de force pour recommencer la guerre.

Mais, à mesure que l'Autriche devenait pacifique, le Directoire redevenait belliqueux ; du moins il ne voulait la paix qu'à des conditions éclatantes. Aussitôt après le 18 fructidor, Barras avait écrit à Bonaparte : **Que le Rhin soit notre limite ; que Mantoue soit à la République Cisalpine, et que Venise ne soit pas à l'Autriche !** Le Directoire visait à reprendre la politique révolutionnaire en Italie : il ne ratifiait pas le nouveau traité passé récemment avec le roi de Sardaigne, et qui garantissait à ce prince **la sûreté de son royaume**. Le Directoire entendait laisser faire, sinon faire la révolution en Piémont, où le parti républicain grandissait sous l'influence de notre armée.

Bonaparte avait de tout autres vues.

Il avait été quelque temps mal disposé pour la paix, parce que la paix lui aurait ôté des mains l'armée qu'il s'était attachée et l'eût rejeté dans la vie privée, avant qu'il fût en mesure de se saisir du pouvoir à l'intérieur. Mais, maintenant, il avait conçu de nouveaux projets qui s'accommodaient de la paix avec l'Autriche,

pourvu qu'on restât en guerre avec l'Angleterre. L'occupation de Corfou et des autres îles Ioniennes, cet archipel qui commande les côtes occidentales de la Turquie et de la Grèce, avait ouvert à son imagination avide de vastes et de vagues perspectives ; à peine maître de l'Italie, il s'était mis à dédaigner cette belle conquête pour porter plus loin ses rêves. Dès avant le 18 fructidor, le 29 thermidor an V (16 août), il écrivait au Directoire : — *Les îles de Corfou, de Zante et de Céphalonie sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble. — Si nous étions obligés d'opter, il vaudrait mieux restituer l'Italie à l'empereur et garder les îles. — L'Empire des Turcs s'écroule tous les jours... nous verrons sa chute. Corfou et Zante nous rendent maîtres de l'Adriatique et du Levant. — Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons que, pour détruire l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte.*

Ses plans n'étaient pas encore arrêtés ; mais sa pensée était dès lors de porter l'armée d'Italie en Orient, après la paix avec l'Autriche, pour se faire de nouveaux titres de gloire sur ce théâtre des grands événements de l'antiquité.

Tant que Hoche vécut, Bonaparte, cependant, ne se sentit pas en état de parler en maître. Le jour même où Hoche mourait à Wetzlar (3^e jour complémentaire an V - 19 septembre), Bonaparte répondait à la lettre que Barras lui avait écrite au nom du Directoire, par une dépêche où il se bornait à dire qu'il doutait que la paix se fît si le Directoire refusait Venise à l'empereur ; il reconnaissait, contrairement à ses assertions de Léoben, que *Venise était la ville la plus digne de la liberté de toute l'Italie* ; il demandait des renforts, s'il devait rentrer en campagne.

Le même jour, il écrivait au ministre des Affaires étrangères, Talleyrand, une lettre extrêmement remarquable, à propos de la Constitution qu'il s'agissait de donner à la Cisalpine et à Gênes. Il pria Talleyrand de communiquer à Sieyès ses idées sur ce que devait être une bonne constitution politique. C'était de remettre l'autorité au pouvoir exécutif en réduisant à peu près à rien le législatif. — C'était déjà, au fond, tout ce qu'il fit depuis, et il laissait clairement voir que cela lui paraissait applicable à la France aussi bien qu'à l'Italie.

En ce moment même, l'empereur François II lui écrivit de sa main une lettre extrêmement conciliante et flatteuse, pour lui annoncer qu'il envoyait un nouveau négociateur, le comte de Cobentzel, en possession de toute sa confiance et muni de ses pouvoirs les plus amples.

Les conférences entre Bonaparte et Cobentzel eurent lieu à Udine, en Frioul.

Hoche n'était plus. Bonaparte changea de langage avec le gouvernement français. Le 16 vendémiaire-7 octobre, il écrit à Talleyrand : *Sous trois ou quatre jours, tout sera terminé, la guerre ou la paix. Je vous avoue que je ferai tout pour avoir la paix, vu la saison très avancée et le peu d'espérance de faire de grandes choses.*

Et il recommençait à dire beaucoup de mal des Italiens, afin d'établir *qu'ils ne méritaient pas que l'on fit tuer quarante mille Français pour eux.*

Il avait pourtant reçu une dépêche du 8 vendémiaire (29 septembre), écrite par La Réveillère au nom du Directoire, et qui fait grand honneur à ce directeur et rachète bien des fautes. *Toute la question, mandait La Réveillère, se réduit à savoir si nous voulons livrer l'Italie à l'Autriche. Or, le gouvernement français ne le doit pas et ne le veut pas.* Et il posait, comme ultimatum, l'Italie libre jusqu'à l'Isonzo, c'est-à-dire toute la Vénétie. Il protestait contre *la honte d'abandonner Venise. Ce serait, écrivait-il, une perfidie qui n'aurait pas d'excuse. Les*

conséquences, ajoutait-il, en seraient pires que les chances de guerre les plus défavorables.

Certes, en effet, si l'on continuait à faire la guerre, il valait mieux, pour nos intérêts aussi bien que pour notre honneur, combattre afin d'assurer l'indépendance de l'Italie qu'afin d'aller courir les aventures en Egypte, quand nous n'étions pas maîtres de la nier !

Bonaparte ne tint aucun compte de cette dépêche.

Le 19 vendémiaire (10 octobre), il manda au Directoire que la paix serait signée la nuit suivante, ou la négociation rompue. Il ne disait pas un mot de l'ultimatum que lui avait expédié le Directoire, et il exposait les avantages du sien : c'était celui qu'il avait arrêté en mai dernier, aux conférences de Mombello, et que n'avaient accepté ni le Directoire ni l'Autriche ; il donnait Venise et la ligne de l'Adige à l'empereur. — Comme compensation du sacrifice que l'on faisait du peuple vénitien, il représentait qu'on pourrait désormais employer nos forces à **la libération du peuple anglais !** — Et il faisait entendre que ce qui avait contribué à l'engager à rétablir la paix sur le continent, c'était **son aversion pour le régime militaire, qui a détruit tant de républiques et perdu plusieurs États !**

Les conférences, toutefois, se prolongèrent quelques jours de plus que Bonaparte ne l'annonçait, Cobentzel s'obstinant à réclamer Mantoue.

Le 25 vendémiaire (16 octobre), sur le refus définitif de Bonaparte de rendre Mantoue, Cobentzel déclara que l'empereur était résolu à tout plutôt que de consentir une telle paix.

Bonaparte se leva et saisit sur un guéridon un cabaret de porcelaine. — **Eh bien ! dit-il, c'est donc la guerre ! — Avant la fin de l'automne, j'aurai brisé votre monarchie comme je brise cette porcelaine !**

Il sortit, et envoya prévenir l'archiduc Charles que les hostilités recommenceraient sous vingt-quatre heures.

Cobentzel, épouvanté, fit courir après lui à son quartier-général de Passeriano, pour lui annoncer que l'ultimatum était accepté. Bonaparte y avait compté, en jouant cette scène de colère à froid. Le traité fut signé, le lendemain, à Campo-Formio, près Udine.

L'Autriche avait Venise, avec la ligne de l'Adige, la Dalmatie et l'Istrie, et Salzbourg en Allemagne. La France avait la rive gauche du Rhin, avec la Belgique et les îles Ioniennes.

Le lendemain de la signature (27 vendémiaire - 18 octobre), Bonaparte reçut du Directoire une dépêche qui lui annonçait qu'on allait nommer des négociateurs **pour le soulager de la partie politique et le laisser tout entier aux dispositions militaires.** On lui renouvelait la défense de céder Venise et la ligne de l'Adige à l'Autriche.

Bonaparte l'avait prévu, et s'était hâté d'en finir. Le Directoire reçut ce coup avec une irritation profonde. Il n'osa rien en témoigner. Il sentit son impuissance, ratifia le traité et félicita le général négociateur, qui avait foulé aux pieds les instructions de son gouvernement et imposé sa volonté en maître.

CHAPITRE QUATORZIÈME

DIRECTOIRE (SUITE). — INVASION DE LA SUISSE.
RENVERSEMENT DU PAPE. — BONAPARTE PART POUR
L'ÉGYPTE. — LE TIERS CONSOLIDÉ. - ÉLECTIONS DE L'AN VI.
— RUPTURE AVEC L'AUTRICHE. SECONDE COALITION. — LA
CONSCRIPTION. PRISE DE NAPLES. ANNEXION DU PIÉMONT.
REVERS EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE. — ASSASSINAT DES
AMBASSADEURS FRANÇAIS À RASTADT. — ÉLECTIONS DE
L'AN VII. — BATAILLE DE NOVI. — VICTOIRE DE BRUNE EN
HOLLANDE. VICTOIRE DE MASSÉNA EN SUISSE.

26 Vendémiaire an VI-24 Vendémiaire an VIII. - 17 Octobre 1797-15 Octobre
1799.

Le traité de Campo-Formio, par ses articles secrets, tendait à engager la politique de la France dans une voie nouvelle. Bonaparte, en sacrifiant les principes de la Révolution par son marché avec l'Autriche aux dépens de Venise, avait conçu la pensée d'une entente ou même d'une alliance entre la France et l'Autriche. Les articles secrets de Campo-Formio, relatifs à la rive gauche du Rhin, différaient de ceux du traité de Bâle avec la Prusse. Par le traité de Bâle, la Prusse nous abandonnait toute la rive gauche du Rhin, moyennant des compensations pour elle en Allemagne. Campo-Formio ne nous donnait pas la rive gauche du Rhin tout entière, mais seulement jusqu'au confluent du Rhin et de la petite rivière de Nette, un peu au-dessous du confluent du Rhin et de la Moselle, entre Coblenz . et Andernach. De là, notre frontière, laissant à l'Allemagne Bonn et Cologne avec une étroite bande de terrain, remontait, en suivant la rivière d'Erft, puis celle de Roër, puis celle de Neers, vers la basse Meuse et la place forte de Venloo. La France s'engageait à restituer au roi de Prusse ses anciens duchés de Gueldre et de Clèves, au nord de Venloo, en sorte qu'il ne fût question d'aucune acquisition nouvelle pour le roi de Prusse, ce que la France et l'Autriche se garantissaient mutuellement.

Au point de vue militaire, ce qu'abandonnait Bonaparte ne nous enlevait rien d'essentiel à notre défense. Au point de vue politique, Bonaparte réagissait contre la tendance qu'avaient eue les hommes d'État de la Révolution, depuis 92, qui était de transiger avec la Prusse en combattant l'Autriche à outrance. Et ceci, quoique la Prusse eût conclu avec la France, le 5 août 1796, des **conventions d'amitié** par lesquelles elle s'engageait de nouveau à ne pas s'opposer à ce que nous eussions toute la rive gauche.

Il y avait eu, entre Bonaparte et Cobentzel, l'homme de confiance de l'empereur François. II, des échanges de vues sur des arrangements européens qui allaient plus loin que les articles secrets du traité.

L'empereur n'avait traité avec la France que comme chef de la maison d'Autriche et non comme chef de l'Empire germanique. Il fallait donc maintenant transformer les articles secrets en un nouveau traité accepté par l'Allemagne en corps. Il avait été arrêté qu'un congrès serait ouvert à Rastadt, dans le pays de Bade, sous un mois au plus tard, entre les plénipotentiaires de l'Empire germanique et ceux de la République française. Bonaparte fut délégué à Rastadt par le Directoire.

Il fit ses adieux à la République cisalpine dans une proclamation où il donnait aux nouveaux républicains italiens des conseils et de hautes espérances ; il leur assurait n'avoir accompli son œuvre qu'en vue de la liberté et de leur bonheur (20 brumaire an VI - 11 novembre 1797). Il n'avait point insisté sur les idées exprimées dans sa lettre à Talleyrand touchant la Constitution à donner à la Cisalpine, et il avait laissé ce pays accepter des institutions calquées sur notre Constitution de l'an III. La question était pour lui à Paris et non à Milan.

Il promit à ses soldats, en les quittant, de se retrouver au milieu d'eux.

Il traversa la Suisse, alors très agitée et dans l'attente d'une crise. Il y fut reçu avec de grands honneurs par les démocrates, parce qu'ils espéraient en lui, et par les aristocrates, parce qu'ils avaient peur de lui. Il entra à Rastadt en somptueux équipage, le 4 frimaire (25 novembre).

Il n'entendait pas rester à Rastadt à débattre les intérêts compliqués des petits États allemands et le détail des remaniements territoriaux et des indemnités à accorder sur la rive droite du Rhin aux princes qui perdaient leurs terres de la rive gauche. Quant aux combinaisons dont il avait pu s'entretenir avec Cobentzel, il ne pouvait entreprendre de les imposer à Rastadt que s'il était le maître à Paris. Il régla avec les Autrichiens le point le plus urgent et le plus important, la rentrée des Français à Mayence le même jour où les Autrichiens entreraient à Venise ; puis il se fit rappeler à Paris par Barras pour aller conférer avec le Directoire.

Aussitôt après le traité de Campo-Formio, le Directoire avait nommé Bonaparte général en chef de [l'armée d'Angleterre](#).

Bonaparte vint descendre à Paris dans un petit hôtel qu'il avait acheté rue Chantereine. La municipalité parisienne changea le nom de cette rue en celui de rue de la Victoire. Bonaparte répondit aux démonstrations enthousiastes des Parisiens par une circonspection qui n'était pas dans ses habitudes premières. On l'avait connu toujours agité et grand parleur. Il se montrait maintenant réservé et bref dans ses propos, poli, mais sans familiarité, digne et grave. Il venait d'être nommé membre de l'institut dans la section des sciences physiques et mathématiques, et il affectait de vivre au milieu des gens de lettres et des savants. Il ne se prodiguait pas en public. La réception solennelle que lui fit le Directoire, le 40 décembre, en produisit d'autant plus d'effet.

Un autel de la Patrie, une estrade et un vaste amphithéâtre avaient été élevés dans la principale cour du Luxembourg. Là, en présence de toutes les autorités et de la foule qui remplissait le palais, le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, présenta au Directoire [le citoyen Bonaparte, qui apportait la ratification du traité conclu avec l'empereur](#). Talleyrand, dans un discours flatteur et adroit, après avoir célébré le génie de Bonaparte, étala surtout [son désintéressement](#), et fit entendre qu'il faudrait peut-être le solliciter un jour pour l'arracher à ses goûts de retraite et d'études paisibles. Il annonçait qu'un nouvel

ennemi appelait Bonaparte, et que son génie avait maintenant à imposer aux tyrans des mers, aux Anglais, une paix digne de la gloire de la République.

Bonaparte parla brièvement et grandement. La religion, la féodalité et le royalisme, dit-il, ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe ; mais, de la paix que vous venez de conclure, date l'ère des gouvernements représentatifs. Vous êtes parvenus à organiser la Grande Nation, dont le vaste territoire n'a de limites que parce que la nature elle-même les a posées.

Ces deux principes organiques, le gouvernement représentatif et les frontières naturelles, il devait les renverser tous deux, l'un en rétablissant le despotisme, l'autre en faisant déborder de tous côtés la France sur l'Europe, pour renouveler à son profit personnel l'Empire romain.

Il conclut ainsi : Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre.

Ces meilleures lois organiques, c'étaient celles qu'il avait indiquées dans sa lettre à Talleyrand à propos de la République cisalpine. C'était une prétendue représentation nationale concentrée dans le pouvoir exécutif, comme chez les anciens Césars.

Bonaparte mit bientôt à l'épreuve son crédit sur le Directoire afin de se débarrasser d'un rival qu'essayaient de lui susciter les Jacobins. Augereau, infatué de son importance depuis le 18 fructidor, dénonçait au Directoire les projets ambitieux de son ancien général en chef, blâmait âprement le traité de Campo-Formio et adressait, des bords du Rhin, aux populations allemandes des provocations révolutionnaires qui pouvaient compromettre la paix.

Le Directoire ne révoqua point Augereau du commandement de la grande armée du Rhin, mais supprima cette armée, comme devenue inutile par suite de la paix avec l'Autriche.

Le Directoire, en rappelant Augereau des bords du Rhin, eût souhaité d'y envoyer Bonaparte. Il l'invita à retourner à Rastadt pour activer les négociations. Malgré la réserve que gardait Bonaparte dans nos affaires intérieures, le Directoire le voyait avec inquiétude à Paris.

Bonaparte refusa, sous prétexte de la nécessité de surveiller les préparatifs de l'expédition d'Angleterre.

Le Directoire avait commis, durant l'automne précédent, une grosse faute qui augmentait beaucoup la difficulté d'une entreprise exposée, dans tous les cas, à tant de chances périlleuses. Il avait, au moment de la mort de Hoche, abandonné ces projets de descente en Angleterre si chers à Hoche et à Carnot, et désarmé la flotte de Brest, et cela, précisément lorsque la marine hollandaise, nullement déçue comme celle de l'Espagne, était toute prête à nous seconder. La flotte de Hollande sortit bravement pour, attaquer, à elle seule, la flotte anglaise, supérieure en force, qui bloquait le Texel. Les Hollandais perdirent, le 20 vendémiaire an VI (11 octobre 1797), la bataille navale de Camperduyn, après avoir lutté avec la plus grande énergie et fait essuyer des pertes considérables aux Anglais.

Le Directoire avait bientôt reconnu son erreur et ordonné la réorganisation de la flotte de Brest ; mais les matelots, qu'il avait mal payés, y mirent de la mauvaise volonté, et la flotte ne se refit que péniblement et lentement.

Bonaparte n'avait pas ce désir de rester à Paris que lui supposait le Directoire. Après avoir bien examiné la situation, il avait reconnu que le moment n'était pas arrivé pour lui en France. Il ne pouvait être élu légalement du Directoire, la Constitution exigeant l'âge de quarante ans. Il n'en avait que vingt-neuf. Les choses, d'autre part, n'en étaient pas au point où il fût possible de se saisir du pouvoir par un coup de main.

Il n'y a rien à faire ici, disait-il à un de ses confidents. — Si je reste, je serai coulé dans peu. Tout s'use ici : je n'ai déjà plus de gloire. Cette petite Europe n'en fournit pas assez. Il faut aller en Orient : toutes les grandes gloires viennent de là. Si la réussite d'une descente en Angleterre me paraît douteuse, comme je le crains, je vais en Égypte.

Ces paroles révélèrent un génie tourné vers le passé, et qui prétendait refaire l'histoire ancienne. Il ne voyait pas que le vieil Orient n'était plus rien, et que l'Occident, Europe et Amérique, était tout.

Il alla visiter, au mois de février, les côtes de Picardie, de Flandre et de Zélande, examina les points où un embarquement eût pu s'opérer, et revint bien décidé à ne pas tenter cette aventure dont il n'avait jamais eu beaucoup l'envie.

Aussitôt son retour, il travailla à faire agréer du Directoire la substitution de l'expédition d'Égypte à celle d'Angleterre.

On manquait de ressources, soit pour l'une, soit pour l'autre. Le Directoire fit voter aux deux Conseils un emprunt de 80 millions ; on fit des collectes civiques. Le besoin d'argent contribua à décider le Directoire à commettre, en dehors de nos frontières, des actes violents qui devaient lui en procurer. Il résolut de renverser les gouvernements aristocratiques des cantons suisses et de mettre la main sur leurs caisses.

Des motifs politiques préexistaient à ce motif inavouable. Le Directoire tendait à imposer aux petits États voisins ou alliés de la France des constitutions républicaines unitaires, analogues à la nôtre, comme il avait fait pour la Cisalpine et pour Gênes. Il venait de le faire en Hollande, où il avait suscité contre le gouvernement des Provinces-Unies, démocratisé, mais resté fédératif, une espèce de 18 fructidor (22 janvier 1798). Il visait maintenant à révolutionner la Suisse. Bonaparte y poussait. Il avait déjà provoqué une révolution dans une république voisine et : alliée de la Suisse, celle des Grisons. Les Grisons étaient une république fédérative aristocratique, qui avait des sujets, les Valtelins, population de langue italienne, habitant, sur le revers italien des Alpes, la vallée de la haute Adda. Bonaparte avait aidé la Valteline à s'insurger et avait provoqué sa réunion à la République cisalpine. Il avait ensuite excité une révolution démocratique et unitaire chez les Grisons. Maintenant, il conseillait de s'attaquer aux aristocraties de Berne et des autres cantons suisses.

La situation de la Suisse était extrêmement compliquée et diverse. Les grands cantons étaient des aristocraties ; les petits cantons primitifs étaient des démocraties ; mais les uns et les autres avaient des sujets, c'est-à-dire des territoires dont les habitants n'avaient que des droits civils sans droits politiques. La population de langue française qui forme aujourd'hui le canton de Vaud était sujette des cantons de Berne et de Fribourg, de langue allemande ; elle supportait ce joug avec beaucoup d'impatience, et invoquait l'appui de la République française pour s'affranchir.

Une déclaration du Directoire, du 28 décembre 1797, assura la protection de la France **aux personnes qui réclamaient contre la souveraineté de Berne et de Fribourg**. Quelques jours auparavant, le Directoire avait prévenu la confédération suisse que les troupes françaises allaient occuper la ville suisse de Bienne, au nord de Neuchâtel, comme appartenant à l'évêque de Bâle, prince allemand qui était encore en guerre avec la France, puisque la paix n'était pas signée avec l'Empire germanique. Lors de la Réforme du seizième siècle, la ville de Bâle avait rompu avec le prince-évêque et s'était faite canton suisse ; mais l'évêque avait gardé la plus grande partie de son territoire sur le revers oriental du Jura. Ce territoire s'était réuni volontairement à la France en 93, sauf la ville suisse de Bienne, et il formait le département du Mont-Terrible, qui avait pour chef-lieu Porentruy. On y avait adjoint, sur le revers occidental du Jura, Montbéliard, conquis sur la maison de Wurtemberg.

Des mouvements démocratiques éclatèrent partout dans les territoires sujets des cantons souverains, et, à l'intérieur de ces cantons mêmes, contre les aristocraties locales. Les aristocraties résistèrent peu dans la plupart des cantons, et les campagnards furent admis aux droits politiques dans les cantons de Bâle, de Lucerne, de Zurich, de Schaffhouse, de Soleure. Restaient Berne et Fribourg en face de leurs sujets vaudois, et les petits cantons primitifs en face de leurs sujets des bailliages italiens (aujourd'hui le canton du Tésin). Fribourg céda ; Berne résista. Les Vaudois proclamèrent leur indépendance contre Berne. Bonaparte poussa les bailliages italiens du haut Tésin à en faire autant vis-à-vis de leurs seigneurs des petits cantons. Les troupes françaises soutinrent les Vaudois, et 15.000 Français entrèrent à Lausanne (28 janvier 1798).

Le gouvernement de Berne essaya de négocier et accepta le principe de l'égalité des citoyens, mais en se donnant un an pour préparer la nouvelle Constitution.

Le général Brune arriva avec des renforts, et le Directoire signifia aux Bernois un ultimatum qui ôtait toute indépendance et toute dignité à Berne. Les démocrates suisses se sentirent aussi blessés que les aristocrates, surtout lorsqu'à la suite d'un armistice qui n'aboutit pas, Berne reçut un nouvel ultimatum exigeant que la République suisse, de fédérative, devint unitaire et que Berne désarmât.

Le gouvernement bernois consentit à abdiquer dans les mains de la démocratie. Le général Brune n'en persista pas moins à imposer le désarmement immédiat, et, ne l'obtenant pas, il envahit le canton de Berne par Fribourg et par Soleure (2 mars).

La confusion était extrême parmi les Suisses. Les contingents des cantons venus au secours de Berne s'en retournèrent chacun chez eux pour défendre leurs foyers. Les milices bernoises criaient à la trahison contre leurs chefs. Le gouvernement bernois fut dissous et remplacé par une régence provisoire. Brune, qui avait ses instructions du Directoire, maintint, vis-à-vis de la régence démocratique, les exigences qu'il avait manifestées envers le gouvernement aristocratique. La régence essaya de se défendre. Un corps bernois repoussa vigoureusement une division française à Laupen : l'antique héroïsme helvétique s'était réveillé. Un grand nombre de femmes combattaient à côté de leurs maris et de leurs fils.

Ce succès partiel ne sauva que l'honneur bernois : pendant ce temps, un autre corps qui défendait les approches immédiates de Berne était forcé dans ses positions, malgré son énergique résistance. Les miliciens exaspérés massacrèrent leur général d'Erlach, qui était bien innocent de leur défaite.

Berne ouvrit ses portes, moyennant la garantie pour les personnes et les propriétés.

Les propriétés privées ne furent qu'incomplètement respectées, car on mit la main sur des fonds appartenant aux familles patriciennes. Quant aux propriétés publiques, le général Brune s'en empara au nom du gouvernement français. Le trésor de Berne contenait près de 17 millions en numéraire, et les arsenaux, 300 canons et 40.000 fusils ; on leva en outre pour 18 millions de réquisitions. Fribourg et Soleure furent rançonnées de la même façon ; mais elles étaient moins riches.

Le général qui avait été l'instrument de cette politique violente essaya de détourner le Directoire d'aller plus loin dans cette voie. Brune, bien que ses opinions personnelles fussent celles de l'ancienne Montagne, voyant que la plupart des démocrates suisses étaient très opposés à la république unitaire, tenta d'obtenir qu'on laissât subsister chez eux le système fédératif. Bonaparte et le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, s'y opposèrent et l'emportèrent auprès du Directoire. Brune donna sa démission, en annonçant que les petits cantons qui avaient été le noyau primitif de la Suisse (Schwytz, Uri, Unterwald) ne se soumettraient pas et ne renonceraient point à leurs vieilles démocraties locales pour se confondre dans une démocratie centralisée.

Un corps législatif fut convoqué à Aarau, pour imposer à la Suisse une Constitution unitaire. De fortes contributions de guerre furent frappées sur les familles patriciennes des anciens cantons. Les agents militaires et civils du Directoire firent subir à la Suisse un régime vexatoire qui excita partout un vif mécontentement. Les petits cantons rejetèrent la constitution unitaire votée à Aarau, et leur résistance aboutit à une petite guerre de montagnes qui se prolongea jusqu'à la grande guerre de l'année suivante.

Deux petites républiques alliées de la Suisse furent réunies, sur ces entrefaites, à la France. L'une était Genève ; l'autre, Mulhouse. Genève, par l'influence française, avait passé du gouvernement aristocratique à une démocratie violente : la réunion à la République française fut votée sous la pression du Directoire (avril-mai 1798).

Il en fut de même de Mulhouse, vieille ville libre d'Alsace, confédérée avec les cantons suisses, et qui avait gardé son indépendance après la réunion de l'Alsace à la France.

Genève, petite par le territoire et la population, grande par l'intelligence, par la science, par les hommes illustres qu'elle avait produits, se suffisait à elle-même et n'avait aucune raison d'abandonner son individualité pour se fondre dans la grande masse française. Mulhouse, au contraire, n'avait aucun intérêt à rester isolée, et s'attacha promptement et irrévocablement à la France, dont la violence seule a pu la séparer.

Peu de jours avant l'invasion de la Suisse, une autre invasion, de plus grande conséquence encore, avait été opérée en Italie. Les Français étaient à Rome. L'aristocratie des cantons suisses n'avait pas provoqué les armes de la France. Il n'en était pas de même du gouvernement papal. Il avait témoigné à la France une malveillance imprudente, et ne cessait d'intriguer contre nous avec l'Autriche et Naples. Avant même la conclusion du traité de Campo-Formio, le pape avait pris pour général l'Autrichien Provera. Bonaparte avait écrit à son frère Joseph, qu'il avait fait nommer ambassadeur à Rome, que, si Provera n'était congédié tout de suite, ce serait la réouverture des hostilités.

Et, rentrant dans les vues du Directoire, il ajoutait : — *Si le pape vient à mourir, faites tout ce qui vous est possible pour qu'on n'en nomme pas un autre et qu'il y ait une révolution* (29 septembre 1797).

Le gouvernement papal céda, de mauvaise grâce.

Il était trop tard. Un parti révolutionnaire s'était formé dans Rome, encouragé par les agents français. Il tenta, une nuit, un mouvement prématuré qui ne réussit pas. Le lendemain, il renouvela ses tentatives. Une bande tumultueuse se porta à l'ambassade de France en criant : *Vive la République !* Un détachement de troupes papales la poursuivit. L'ambassade fut envahie par les uns et par les autres. Le général français Duphot, qui se trouvait chez l'ambassadeur et qui était fiancé à une sœur des Bonaparte, voulut s'interposer entre l'émeute et les soldats. Ceux-ci firent feu sur lui. Il tomba mort. L'ambassadeur Joseph Bonaparte quitta Rome le lendemain matin (29 décembre).

Le Directoire ne voulut entendre à aucune excuse, et ordonna au général Berthier, qui commandait en Italie depuis le départ de Bonaparte, de marcher sur Rome.

Le Directoire, surtout La Réveillère, eût, dans tous les cas, saisi cette occasion d'en finir avec le pouvoir temporel du pape ; mais d'autres motifs avaient contribué à mettre Bonaparte d'accord avec les Directeurs. Son ancien chef d'état-major Berthier, devenu son successeur en Italie, lui écrivait, le 19 janvier : *En m'envoyant à Rome, vous me nommez le trésorier de l'expédition d'Angleterre : je tâcherai de bien remplir la caisse.*

Ce n'était pas au voyage d'Angleterre que Bonaparte devait employer les millions de Rome.

Le pape n'avait aucun moyen de se défendre. Le roi de Naples n'osa marcher à son secours, et l'Autriche garda le silence.

Le pape annonça aux Romains que l'armée française ne venait pas agir hostilement contre eux et qu'il ne les abandonnerait point. .

Berthier entra à Rome, le 10 février, et alla droit au Capitole. Il y reconnut la République romaine, que les démocrates romains venaient de proclamer sur le Forum, Berthier fit signifier au pape que le gouvernement pontifical avait cessé d'exister et l'autorisa à rester dans son palais du Vatican. Il ordonna de respecter le culte et le clergé. Quatorze cardinaux assistèrent à un Te Deum qui célébra l'avènement de la République romaine.

La chute du pouvoir temporel s'était donc accomplie aussi pacifiquement que possible ; mais le Directoire n'approuva pas la modération de Berthier et ordonna de faire sortir de Rome le pape et tous les cardinaux et prélats membres de l'ancien gouvernement. Il transféra le commandement de Berthier à Masséna.

Le pape refusa de partir et de reconnaître le gouvernement républicain. Il fut traité par le commissaire du Directoire avec une rudesse indécente et emmené malgré lui hors de l'Etat romain. Il se retira en Toscane.

La nouvelle République romaine avait été inaugurée sous de tristes auspices. La pesante tyrannie autrichienne venait de s'installer à Venise. Des scènes d'un désespoir tragique avaient signalé l'agonie de l'indépendance vénitienne. Le chargé d'affaires de France, Villetard, s'était noblement associé aux protestations indignées des patriotes vénitiens. Ceux-ci avaient refusé avec mépris les offres de Bonaparte, qui leur proposait un asile avec des moyens d'existence dans la

Cisalpine. Ils avaient, comme l'écrivait Villetard à Bonaparte, [préféré l'indigence à l'infamie](#). Et leurs malédictions avaient eu de longs échos dans toute l'Italie et jusque dans l'armée française.

Le despotisme autrichien accablait la Vénétie : là où dominaient les Français, on avait le nom de la liberté, mais, en réalité,, un régime d'exactions désordonnées. Berthier, bon chef d'état-major, très utile au second rang, incapable au premier, n'avait ni les hautes facultés ni la force de caractère indispensables pour gouverner les éléments si difficiles que Bonaparte lui avait laissés en main. Bonaparte n'avait fait nommer Berthier à sa place que pour se faire regretter. Les fournisseurs, les commissaires, bon nombre de généraux, pillaient à l'envi et faisaient des fortunes scandaleuses, pendant que l'armée était sans vêtements et presque sans pain. En février 1798, il y avait cinq mois qu'elle n'avait reçu de solde.

L'indignation de l'armée éclata. Le 11 février, la garnison de Mantoue se souleva. Les soldats enlevèrent drapeaux et canons, et déclarèrent qu'ils allaient retourner en France. Lorsque leur général les somma de rentrer dans le devoir au nom de la loi : — [La loi, répondirent-ils, ordonne de nous payer ; ceux qui la violent, ce sont ceux qui ont volé les trésors de l'Italie, que nous avons gagnés par nos victoires ! Ils nous laissent sans souliers et sans chemises ; ils ne nous laissent que nos baïonnettes, après les avoir employées à dépouiller les Italiens dont nous nous sommes fait détester. Nous allons demander justice en France à nos concitoyens !](#)

Leur général, Miollis, ne les apaisa qu'en leur promettant l'arriéré de leur solde avant huit jours. Ce fut encore aux dépens de l'Italie, car le général ne put tenir parole que par un impôt sur le pays.

Peu de jours après (24 février), un mouvement plus grave encore eut lieu à Rome. A Mantoue, les soldats avaient agi sans opposition de la part des officiers. A Rome, ce furent les officiers qui agirent, sur la nouvelle que Masséna était appelé au commandement en chef à la place de Berthier. La moralité n'était pas, chez Masséna, au niveau des grandes qualités militaires. Il passait pour avoir eu plus de part qu'aucun autre aux déprédations dont se plaignaient l'Italie et l'armée. Le corps des officiers, assemblé dans une église, déclara qu'il ne reconnaissait pas Masséna pour général en chef. 300 officiers désavouèrent solennellement, [en face de l'Eternel](#), toutes les spoliations faites dans la ville de Rome et dans les Etats romains, et demandèrent vengeance des chefs et des administrateurs avides et corrompus [qui déshonoraient le nom français](#).

Berthier était parvenu à préserver les musées et les galeries de Rome ; mais le précieux mobilier du Vatican et des palais des cardinaux et des grands seigneurs romains avait été enlevé pour le compte de pillards de haut rang.

Toutes les garnisons de Rome et des Etats romains étaient derrière le corps des officiers, et le reste de l'armée d'Italie les approuvait. C'est un fait de grande importance dans l'histoire de la Révolution. C'était le réveil moral de l'armée d'Italie. L'ancien esprit de nos légions républicaines avait été ressuscité par l'excès du mal dans cette vaillante armée jetée par son chef hors de la bonne voie.

Le Directoire, alarmé, envoya en Italie un général d'un caractère ferme et d'une probité irréprochable, Gouvion-Saint-Cyr. Celui-ci comprit qu'on perdrait tout si l'on voulait sévir ; il fit appel au patriotisme des officiers et des soldats, et promit, au nom du Directoire, la punition des dilapidateurs et l'acquittement de

la dette de la patrie envers l'armée. La discipline se rétablit aussitôt d'elle-même chez ces braves gens, qui avaient en quelque sorte légitimé leur insubordination en faisant cesser les déprédations dans Rome.

Malheureusement, on ne put supprimer toutes les causes d'irritation qui indisposaient contre nous les populations italiennes. On avait mis un terme aux vols particuliers ; il ne fut pas possible d'arrêter les exactions officielles. Il fallait de grandes ressources pour garder militairement Malte et pour coopérer à l'expédition que préparait Bonaparte ; et, ces ressources, on les prélevait sur un pays déjà surchargé et épuisé.

Bonaparte se souciait peu du mécontentement de l'Italie. Il ne pensait plus qu'à l'Égypte. Il avait étudié rapidement, mais fortement, tout ce qui se rapportait à cette contrée fameuse, tous les projets qui, à diverses époques, avaient été proposés en vue du but qu'il prétendait atteindre. Les grands avantages de la possession de cette contrée intermédiaire entre l'Europe et la haute Asie avaient été appréciés de tout temps. Le philosophe Leibniz en avait proposé la conquête à Louis XIV, dans un moment où notre puissance maritime eût rendu le succès à peu près certain. La question avait été de nouveau examinée pendant la guerre d'Amérique, et, tout récemment, notre consul d'Alexandrie avait envoyé au Directoire un mémoire sur ce sujet.

L'occupation de l'Égypte était avantageuse, cela n'était point douteux ; mais les circonstances étaient-elles favorables pour l'entreprendre ? Bonaparte s'efforça de gagner à son idée les hommes qui pouvaient le seconder, militaires, politiques, savants, en faisant miroiter à leurs yeux les brillantes conséquences qu'aurait le succès et en atténuant les difficultés et les périls. Il avait réponse à tout, et l'esprit pratique qu'il montrait dans le détail inspirait confiance et déguisait ce qu'il y avait de téméraire dans l'entreprise. Il fallait être bien fort pour résister à l'espèce de fascination qu'il exerçait.

Il y eut là-dessus de vifs débats dans le Directoire. Il s'agissait d'envoyer hors de l'Europe l'élite de nos chefs et de nos soldats, de vider nos arsenaux, de hasarder notre marine déjà si ébranlée, quand les révolutions opérées par nous en Suisse et à Borne rendaient la paix continentale évidemment précaire.

La Révéillère résista énergiquement. Rewbell le soutint ; mais Barras et les deux nouveaux Directeurs, François (de Neufchâteau) et Merlin (de Douai) accédèrent à l'expédition d'Égypte. Ce qui entraîna la majorité, c'était la peur qu'elle avait de Bonaparte et le désir de le voir s'éloigner.

L'affaire fut décidée au commencement de mars. Bonaparte reçut pleins pouvoirs pour tout préparer comme il l'entendrait.

Le ministre de la marine, Pléville-Lepelletier, donna sa démission en déclarant que l'expédition aurait pour résultat la ruine de notre marine.

Le 2 avril, le Directoire publia, pour tromper les Anglais, un arrêté qui ordonnait à Bonaparte de se rendre à Brest. Le 12, des arrêtés secrets transformèrent l'armée d'Angleterre en armée d'Orient, autorisèrent le général en chef Bonaparte à s'emparer de l'île de Malte, position centrale dans la Méditerranée qu'il visait depuis l'année précédente, et le chargèrent d'occuper l'Égypte, de couper l'isthme de Suez pour mettre en communication la Méditerranée et la mer Rouge, et de chasser les Anglais de toutes les possessions de l'Orient où il pourrait atteindre (ceci désignait l'Inde). Le Directoire justifiait l'invasion de l'Égypte sur ce que les beys des Mamelouks, qui dominaient ce pays et ne

reconnaissaient qu'une suzeraineté nominale au sultan, s'étaient liés intimement aux Anglais et persécutaient cruellement les Français en Égypte. Bonaparte devait tâcher de rester en bonne intelligence avec le sultan, tout en faisant la guerre aux Mamelouks.

Bonaparte ne se contenta pas de s'assurer d'excellents lieutenants : Kléber, Desaix, Caffarelli-Dufalga, Lannes, Davout, Murat, etc. Il voulait frapper l'imagination publique par tous les moyens, et fit organiser une commission de savants pour étudier, sous la protection de son épée, la nature et les monuments dans l'antique berceau de la civilisation Monge, Berthollet, Fourier, Dolomieu, Geoffroy-Saint-Hilaire, etc., s'empressèrent de s'enrôler dans l'expédition.

Un incident grave, qui survint sur ces entrefaites à Vienne, remit tout en question.

Le 25 germinal an V (14 avril 1797), à la nouvelle de l'arrivée de l'avant-garde française sur le Sœmmering, la jeunesse de Vienne s'était offerte en masse à l'empereur pour la défense de cette capitale. Les Viennois célébrèrent l'anniversaire de cette journée. L'ambassadeur français, le général Bernadotte, répondit à ce qu'il considéra comme une démonstration hostile en arborant le drapeau tricolore au balcon de son hôtel. La foule arracha le drapeau, força et saccagea l'hôtel. Bernadotte quitta Vienne.

Le Directoire, au premier moment, jugea la guerre inévitable et offrit l'armée d'Allemagne à Bonaparte. Le gouvernement autrichien, cependant, n'avait nullement encouragé l'émeute ni désiré une rupture. Il offrit des satisfactions.

Le Directoire invita Bonaparte à retourner à Rastadt pour y conclure les négociations dans un sens ou dans l'autre.

Bonaparte, d'abord très contrarié de se voir interrompu dans ses desseins, changea brusquement de visées et saisit avidement l'occasion de se faire l'arbitre de la guerre ou de la paix. Il revint à ces plans d'arrangement européen avec l'Autriche qu'il avait abandonnés pour l'Égypte et il écrivit au comte de Cobenzel afin de renouer les pourparlers secrets de Campo-Formio.

Une nouvelle guerre victorieuse contre l'Autriche, ou, au contraire, une alliance avec l'Autriche, devait, dans sa pensée, aboutir au même résultat : lui donner la France. Si la transaction avec l'Autriche réussissait, fortifié dans l'opinion par ce nouveau succès, il renversait immédiatement le Directoire par un coup de main. Matthieu Dumas, dans ses Mémoires, cite à ce sujet le témoignage du général Desaix, dont la parole ne fait doute pour personne.

Le Directoire fut averti. Il décida que Bonaparte n'irait point à Rastadt et lui intima l'ordre de partir pour l'Égypte. Bonaparte s'emporta et offrit sa démission. Rewbell, ou, suivant d'autres, La Réveillère, lui tendit une plume, en lui disant : **Écrivez-la, général ; la République a encore des enfants qui ne l'abandonneront pas !**

Merlin (de Douai) arracha la plume des mains de Bonaparte ; il céda et partit le lendemain pour Toulon (14 floréal an VI - 3 mai 1798).

C'est là que l'attendait le principal corps de l'armée d'Égypte, presque entièrement formé de ses anciens soldats d'Italie. Il leur parla dans des termes analogues à ceux de sa première proclamation de 1796, mais avec plus de crudité encore. — **Il y a deux ans, je vous promis de faire cesser vos misères ; je vous conduisis en Italie. Là tout vous fut accordé. — Vous n'avez pas encore**

assez fait pour la patrie, et la patrie n'a pas encore assez fait pour vous. Je vais vous mener dans un pays où, par vos exploits futurs, vous surpasserez ceux qui étonnent aujourd'hui vos admirateurs et rendrez à la patrie les services qu'elle aura le droit d'attendre d'une armée d'invincibles. — Je promets à chaque soldat qu'au retour il aura de quoi acheter six arpents de terre.

Bonaparte, cependant, sentit ou on lui fit sentir l'inconvenance d'un tel langage. Il publia, deux jours après, une autre proclamation où il n'était question que de gloire et de patrie, et non plus de butin.

La flotte mit à la voile le 30 floréal (19 mai), rallia en route les convois préparés à Gènes, à Ajaccio, à Civita-Vecchia, et se dirigea d'abord sur Malte.

Nous reviendrons sur les destinées de cette aventureuse expédition, qui a laissé dans toutes les imaginations une si forte empreinte. Il nous faut maintenant exposer ce qui se passa en France et en Europe, tandis que Bonaparte entraînait dans une autre partie du monde une élite de nos guerriers et de nos savants.

Depuis le 18 fructidor et la paix de Campo-Formio, le Directoire avait fait de nouveaux efforts pour rétablir l'ordre dans le pays et dans les finances. Il avait recouru et à des augmentations d'impôts et à de nouveaux impôts. Il avait augmenté les droits d'enregistrement et de timbre, soumis les journaux au timbre, institué des droits et un Code hypothécaires ; il avait mis un droit de passe sur les routes et rétabli la loterie, tristes expédients qui retournaient aux pratiques de l'Ancien Régime. Cela permit de réduire la contribution foncière à 228 millions et la personnelle à 50, tout en portant le revenu total pour l'an VI à 616 millions, qui en vaudraient aujourd'hui plus que le double. Le produit des ventes de biens nationaux n'y était plus évalué qu'à 20 millions. Les dépenses de la guerre, fort réduites par la paix continentale, n'étaient plus appréciées qu'à 283 millions ; les autres dépenses, à 217 : en tout, 530 millions. Mais, le service de la dette s'élevant en sus à 258 millions, il restait donc encore un déficit de 172 millions.

A partir de l'abolition du cours forcé des assignats, on payait un quart de la rente en numéraire et les trois autres quarts en bons sur les biens nationaux. Le Directoire présenta aux deux Conseils un projet de loi d'après lequel on paierait à perpétuité en numéraire un tiers de la rente, ce qui mettrait en équilibre les recettes et les dépenses de l'État, et l'on rembourserait le capital des deux autres tiers au denier 20, en bons sur les biens nationaux.

Il y eut une vive opposition : l'on cria à la banqueroute. Tous les créanciers de l'État ne pouvaient acheter de la terre, et ceux qui n'en achèteraient pas perdraient 90 pour 100 sur les deux tiers de leur créance, à cause de la dépréciation des bons sur les biens nationaux. Cette dépréciation n'était plus uniquement le résultat de l'agiotage et des intrigues contre-révolutionnaires : elle était sans doute très exagérée ; mais il était vrai que la valeur de ce qui subsistait de biens nationaux se trouvait maintenant fort au-dessous du chiffre de la dette publique. Les deux tiers remboursables d'après le projet de loi s'élevaient à environ trois milliards, et il ne restait plus de biens nationaux que pour 1,300 millions, en donnant aux créanciers le milliard en terres promis par la Convention aux défenseurs de la patrie : promesse sacrée à laquelle il était bien douloureux de manquer.

Les deux Conseils, néanmoins, ne voyant aucun moyen de remplir intégralement les engagements de l'État, jugèrent impossible de repousser cette mesure. La République fut ainsi réduite, à son tour, à faire faillite, après les treize

banqueroutes de la monarchie..Les États-Unis d'Amérique avaient pareillement liquidé leur dette en terres.

La confiance ne revint pas, après ce qu'on nomma [la Consolidation du Tiers](#). Une inscription de rente de 5 francs, au capital de 100 francs, fut cotée à la Bourse 17 francs et dépassa rarement 20 francs. On la vit même tomber jusqu'à 7 francs durant les revers de l'année suivante.

Il restait, en outre, des créances non liquidées pour des sommes énormes. La liquidation en trama dix ans et finit par une banqueroute sous l'Empire.

Pour que la confiance revint, il eût fallu une forte et sage administration dans les mains d'hommes adoptés par l'opinion publique. Le 18 fructidor avait bien pu donner du pouvoir au Directoire, mais non pas lui donner de l'autorité morale. L'intérieur était toujours agité. Il y avait bien une tendance à la renaissance du commerce et de l'industrie : l'agriculture gagnait beaucoup, et l'effet de la vente des biens nationaux se faisait sentir ; mais la sécurité manquait.

Durant l'automne précédent, en vendémiaire an VI, il y avait eu des insurrections royalistes dans le Midi. Des bandes contre-révolutionnaires avaient tenté des coups de main au Pont-Saint-Esprit, à Carpentras, à Tarascon. Ces témérités avaient été facilement réprimées ; mais les environs de Lyon étaient toujours inquiétés par les brigandages qu'exerçaient les restes des compagnies de Jésus. Lyon et plusieurs autres villes avaient été mises en état de siège. Des bandes nombreuses, moitié chouans, moitié simples voleurs, ne cessaient de désoler l'Ouest, surtout la Bretagne et la Basse-Normandie. L'Angleterre et l'émigration fomentaient de leur mieux tout ce qui pouvait empêcher en France le retour de l'ordre et de la paix publique. Le Directoire répondait à ces menées par de fréquentes exécutions de chouans et d'émigrés.

Les deux Conseils, dans les derniers temps qui avaient précédé Fructidor, avaient favorisé le culte catholique et lui avaient rendu les églises cathédrales et paroissiales. Le Directoire en reprit une partie, dont plusieurs à Paris. L'autorité départementale, à Paris et ailleurs, ordonna la célébration forcée du décadi, le repos du dixième jour au lieu du repos du dimanche. Une autre mesure, aussi louable que celle-là était vexatoire, fut l'indemnité accordée à des accusés acquittés. Ce principe d'équité n'est malheureusement pas resté dans nos lois.

La conduite du Directoire lors des élections de l'an VI (mars-avril 1798) ne fut pas de nature à calmer les esprits ni à réveiller le respect des lois. Avant que s'ouvrît la période électorale, le gouvernement avait commencé de réagir contre les Jacobins, ses alliés de Fructidor, qui prétendaient le dominer. Il avait fermé le Cercle constitutionnel, qui l'avait si bien secondé contre le Cercle de Clichy, mais qui avait pris une couleur de plus en plus exagérée. Jusque-là le Directoire était dans son droit légal ; mais il ne s'en tint pas là. Les choix des assemblées primaires (1er germinal) furent d'un caractère tout opposé à ceux des renouvellements partiels des deux années précédentes. Les réactionnaires, depuis le 18 fructidor, abandonnant le terrain électoral, la lutte, cette fois, eut lieu entre le Directoire et les républicains ou exagérés ou indépendants ; bien des patriotes qui n'étaient pas jacobins trouvaient mauvais que le gouvernement eût la prétention de diriger les élections. La majorité des citoyens, du reste, continuait à ne pas voter.

Le Directoire intervint directement. Il publia, contre [les fauteurs de 93](#), une circulaire rédigée par Merlin (de Douai). Il revendiqua pour les magistrats le droit de désigner les candidats qu'ils jugeaient les meilleurs ; puis, dans une

proclamation menaçante, il accusa les terroristes d'être à leur tour les instruments de l'étranger.

Les assemblées électorales de second degré furent très orageuses. Dans beaucoup d'entre elles, il y eut scission, et les deux moitiés de l'assemblée élurent des députés chacune de leur côté. A Paris, par exemple, la majorité des électeurs fit l'élection dans l'église de l'Oratoire. La minorité, c'est-à-dire les amis du Directoire, se transporta au Louvre et y procéda à d'autres choix. Il y eut, en réalité, à peine une nuance entre les élus de ces deux groupes, qui étaient tous des républicains et n'étaient point des terroristes.

Il y avait eu des choix plus exagérés dans quelques départements ; mais, en résumé, la Terreur n'était pas aux portes. Le Directoire, blessé dans son amour-propre, menacé dans sa prépondérance, poussa les choses à outrance. Dans un message au Corps législatif (2 mai), il prétendit que le royalisme avait remplacé la cocarde blanche par le bonnet rouge, et il se hâta de mettre à profit une très mauvaise loi récente, qui décidait que les pouvoirs des représentants nouvellement élus seraient vérifiés par le Corps législatif, avant que ces nouveaux députés y fussent entrés. Les amis du Directoire, qui avaient la majorité et qui allaient la perdre par l'entrée du nouveau tiers, votèrent, sur la présentation du gouvernement, un projet de loi d'un révoltant arbitraire. Ils approuvèrent les nominations faites dans quatorze départements, Paris compris, par des minorités scissionnaires, annulèrent en entier les élections de sept départements, et exclurent trente-quatre députés élus par des assemblées dont les opérations furent d'ailleurs reconnues valables (22 floréal).

C'était un second 18 fructidor en sens opposé, moins les déportations. Un certain nombre d'ex-conventionnels furent ainsi exclus. Barère l'était pour la seconde fois.

Treilhard, qui avait été, comme Merlin (de Douai), un des jurisconsultes éminents de la Convention, et qui avait, comme lui, activement coopéré au 18 fructidor, entra au Directoire à la place de François (de Neufchâteau).

La politique du Directoire, violente et arbitraire à l'intérieur, n'était pas plus sage au dehors. Nous avons raconté les invasions de la Suisse et de Rome, l'une injustifiable, l'autre incompatible, par les conséquences graves qu'elle ne pouvait manquer d'avoir, avec l'expédition lointaine que nous tentions en Égypte. Notre gouvernement suscitait partout des ressentiments contre nous. La République française était, depuis le temps de la Convention, en rupture avec notre ancienne alliée la République américaine, parce que celle-ci n'avait pas cru pouvoir lutter, avec sa marine naissante, contre les forces navales de l'Angleterre et s'était soumise aux tyranniques exigences des Anglais envers les neutres. Les Français avaient, naturellement, arrêté les bâtiments qui commerçaient avec l'Angleterre et saisi les marchandises anglaises sur les vaisseaux américains, comme les Anglais y saisissaient les marchandises françaises.

Le gouvernement américain, durant l'automne précédent, avait envoyé des plénipotentiaires à Paris pour renouer des relations amicales. Des agents de Barras demandèrent à ces envoyés un prêt considérable pour contribuer à la descente projetée en Angleterre, et de l'argent pour les Directeurs, c'est-à-dire pour Barras.

Barras avait déjà, récemment, fait proposer secrètement à Pitt de procurer la paix moyennant une grosse somme. Les envoyés américains ayant repoussé ces étranges propositions, Barras fit échouer les négociations, et l'on resta dans un

état qui n'était ni la paix ni la guerre. Cette honteuse intrigue transpira, et le mépris encouru par Barras rejaillit sur tout le Directoire.

En Allemagne, le Directoire agissait aussi de façon à inquiéter et à blesser les gouvernements et les populations. Il avait voulu tirer un prêt d'argent des petites républiques maritimes et commerçantes qu'on nommait les villes **Anséatiques** (associées) : Hambourg, Brème et Lubeck. Il avait organisé en départements français les provinces de la rive gauche du Rhin, sans attendre que l'Empire germanique eût consenti à les céder. La rive gauche formait quatre départements : le Mont-Tonnerre, chef-lieu Mayence ; la Sarre, chef-lieu Trèves ; Rhin-et-Moselle, chef-lieu Coblenz ; la Lier, chef-lieu Aix-la-Chapelle.

Le Directoire ne se contentait même plus de la rive gauche du Rhin ; il prétendait avoir, pour protéger la rive gauche, les têtes de pont de la rive droite depuis Huningue jusqu'à Mayence.

Les petits princes allemands, qu'on dépossédait sur la rive gauche du Rhin et qui ne tenaient pas leurs indemnités sur la rive droite, refusaient d'admettre la cession de la rive gauche comme point de départ des négociations de Rastadt, ainsi que l'exigeaient les plénipotentiaires français.

La Prusse, qui se voyait sacrifiée à l'Autriche et qui soupçonnait des engagements secrets, pires encore pour elle, entre Bonaparte et Cobentzel, encourageait les résistances. Cobentzel, sur une lettre de Bonaparte, admit la base française (fin de février 1798). La députation de l'Empire germanique céda. Le principe des sécularisations pour indemnités fut adopté (2 avril) ; c'est-à-dire que l'on convenait de renouveler ce qui s'était fait au seizième siècle, quand les princes protestants s'étaient approprié une partie des seigneuries soumises à des évêques ou à des abbés. C'étaient principalement les trois Électeurs ecclésiastiques de Mayence, Trèves et Cologne qui allaient, cette fois, payer les frais de la guerre, par la perte des grandes terres qu'ils avaient outre-Rhin.

Après l'adoption du principe, l'application traîna en longueur 'par suite de la mésintelligence entre la Prusse et l'Autriche ; puis l'Autriche cessa de presser la conclusion.

La situation générale de l'Europe commençait à se modifier. La politique russe avait changé depuis l'année dernière. Le tsar Paul avait d'abord rompu les engagements de sa mère, la grande Catherine, avec l'Angleterre et l'Autriche, et paru se désintéresser des affaires d'Occident ; mais il s'était bientôt retourné avec la brusquerie de son bizarre caractère. Il s'était montré tout à coup plus violemment contre-révolutionnaire que sa mère. Il avait pris **l'armée de Condé** à sa solde, offert un asile à Mittau à **Louis XVIII**, et déclaré qu'il protégerait le commerce maritime **contre l'oppression du Directoire**.

Le Directoire avait déjà la pensée de ce qu'on nomma plus tard, sous Napoléon, le **Blocus continental**. Pour répondre à la tyrannie exercée sur les mers par les Anglais, il s'efforçait d'interdire tout commerce entre l'Angleterre et le Continent, et il avait annoncé qu'il regarderait comme une déclaration de guerre, de la part du Danemark et de la Suède, le passage accordé par le Sund aux bâtiments chargés de marchandises anglaises.

Le tsar se rapprocha de l'Angleterre et offrit à l'empereur François son alliance pour arrêter les envahissements de la France.

Bonaparte était parti, abandonnant pour ses rêves d'Orient sa politique européenne d'arrangement avec l'Autriche. Le Directoire ne suivait pas cette

politique. L'Autriche ne savait ce qu'elle devait attendre de lui. Elle répondit au tsar qu'on ne pouvait rien sans le concours de la Prusse.

L'Angleterre et la Russie firent de grands efforts pour entraîner le gouvernement prussien. Le Directoire jugea qu'il fallait envoyer à Berlin un homme considérable, afin de contre-balancer ces influences ennemies, et chargea Sieyès de cette mission.

Les choses se gâtaient entre la France et l'Autriche. Le Directoire venait d'envoyer le Directeur récemment sorti de charge, François (de Neufchâteau), pour tâcher de terminer les débats de Rastadt dans des conférences particulières avec le comte de Cobentzel. Mais l'Autriche n'avait plus les mêmes dispositions que lorsqu'elle avait compté voir Bonaparte à la tête de la France. Cobentzel demanda que la Suisse cessât d'être occupée par les Français : il refusa de reconnaître la République romaine. Il offrit carte blanche à la France quant aux arrangements en Allemagne, pourvu que l'Autriche pût s'approprier une grande partie de la Bavière ; mais, de plus, il prétendait que la France abandonnât toute l'Italie, moins le Piémont, qu'on lui permettrait de s'annexer.

Le Directoire était si loin de consentir à livrer l'Italie à l'Autriche, qu'il demandait la réunion de la Toscane à la République romaine, sauf à indemniser en Allemagne le grand-duc de Toscane. Il fut impossible de s'entendre. Les conférences furent rompues le 18 messidor (6 juillet). Cobentzel assura les membres du Congrès de Rastadt que l'empereur François II n'entendait pas s'agrandir aux dépens de l'Allemagne et qu'il refusait tous les avantages que lui offrait la France. On vient de voir ce que valaient ces assertions. Cobentzel partit ensuite pour Berlin, où il se mit en plein accord avec les envoyés de Russie et d'Angleterre.

Le roi Frédéric-Guillaume II, le neveu du grand Frédéric et le vaincu de Valmy, était mort le 16 novembre 1797. Son fils, Frédéric-Guillaume III, jeune homme de 27 ans, paraissait vouloir continuer sa politique. Il avait bien reçu Sieyès, qui lui avait déclaré être parmi nous le représentant du système d'union intime entre la France et la Prusse. L'aristocratie et l'état-major prussien étaient fort hostiles à Sieyès, l'implacable ennemi de la noblesse. Le frère du grand Frédéric, le vieux prince Henri, avait, au contraire, gardé d'anciennes sympathies pour la France et s'était étroitement lié avec notre plénipotentiaire. Le nouveau roi de Prusse tâchait de se maintenir en équilibre entre Sieyès et l'envoyé russe Repnin. Il envoya toutefois à Rastadt une note contre les prétentions excessives de la France.

Cobentzel fit, avec Repnin, un grand effort pour entraîner le roi de Prusse dans la coalition. Ils échouèrent. Frédéric-Guillaume III déclara qu'il resterait neutre.

Le 10 août, Cobentzel et Repnin signèrent à Berlin une convention au nom des deux empereurs d'Allemagne et de Russie. Trente mille Russes devaient entrer dans la Pologne autrichienne (la Gallicie), pour soutenir les armées de l'Autriche. Repnin partit pour Vienne, en laissant des adieux hautains à la Prusse. — **Nous ferons la guerre à la France, dit-il, avec vous, sans vous ou contre vous.**

Cobentzel, de son côté, partit pour Saint-Pétersbourg.

La coalition était refaite : elle avait la Prusse, l'Espagne et la Hollande de moins, mais la Russie et la Turquie de plus. Contrairement aux espérances fort peu vraisemblables de Bonaparte, la Turquie, à la nouvelle des événements qui avaient suivi la descente des Français en Égypte, et sur lesquels nous

reviendrons, avait pris parti contre nous et s'était alliée à la Russie et à l'Angleterre.

Le Directoire et les deux Conseils prévirent qu'il faudrait de plus grands efforts et de plus grandes ressources que pour les campagnes de l'an V et de l'an VI. On n'avait pas réussi, comme on l'espérait, par la consolidation du tiers, à remettre les revenus au niveau des dépenses. Il y avait eu un déficit de plus de 60 millions sur la rentrée des contributions. On éleva de nouveau les impôts du timbre, de l'enregistrement, des douanes : on établit des centimes additionnels et des octrois aux portes des villes pour les dépenses locales et l'entretien des établissements publics. On décréta une taxe sur les portes et fenêtres.

Les deux Conseils votèrent, sur la proposition du général Jourdan, une grande loi pour le recrutement de l'armée. On avait vécu jusque-là sur la Réquisition de 93, mesure extraordinaire et non loi permanente. On régularisa le principe du service obligatoire, que la Convention avait mis en pratique pour sauver la France. Il fut décrété que tous les Français de vingt à vingt-cinq ans seraient à la disposition de la patrie. Ces cinq années formaient cinq classes : on devait appeler d'abord la plus jeune, puis les autres à mesure des besoins. Il n'y avait d'exemption que pour les jeunes gens mariés avant cette loi, et pour ceux qui avaient déjà payé leur dette à la patrie dans les campagnes précédentes. Lorsque la patrie serait déclarée en danger, la levée en masse pourrait, de plus, être convoquée comme en 93.

Une loi annuelle devait déterminer le nombre des conscrits à appeler.

Les jeunes gens de vingt-deux à vingt-cinq ans ayant déjà été pris par la grande Réquisition de 93, on n'avait à disposer que des jeunes gens de vingt à vingt-deux ans. Une loi spéciale en leva 200.000.

Ainsi fut établie, pour défendre la France, cette conscription dont Napoléon devait tant abuser pour envahir l'Europe. Chénier rédigea, au nom des Cinq-Cents, une chaleureuse adresse aux Français, afin de leur montrer la nécessité de ce nouveau sacrifice (5 vendémiaire - 26 septembre).

Sauf dans les départements infestés par les débris de la chouannerie, où les réfractaires furent nombreux, la France d'avant 89 accepta la conscription. Il n'en fut point partout de même dans les provinces nouvellement réunies. Il y eut de violentes insurrections dans les campagnes belges, et l'on put craindre, durant quelques semaines, que la Belgique ne devint une seconde Vendée. Ces mouvements furent toutefois étouffés avant la fin de l'année.

Le Directoire, sentant la gravité de la situation, prenait, un peu tard, une attitude modérée au dehors. Il se montrait conciliant à Rastadt envers les États allemands. L'Autriche, au contraire, devenait agressive. L'Autriche avait réussi à empêcher les Grisons de se réunir à la Suisse, comme les y poussait la France. Elle avait suscité chez les Grisons une contre-révolution, qui appela dans ce pays les troupes autrichiennes. Les Autrichiens, vers la fin d'octobre, répondirent ainsi, en occupant le pays des Liges Grises, à l'occupation de la Suisse par les Français. Le Directoire ne rompit pas cependant avec l'Autriche.

Le gouvernement autrichien, malgré ses nouveaux engagements avec la Russie, n'était pas encore tout à fait décidé à la guerre. Si la France lui eût rendu Mantoue avec la ligne du Mincio et lui eût livré les États romains, elle fût restée en repos et eût abandonné sans scrupule la papauté, à condition d'en hériter. Mais le Directoire ne pouvait ni ne voulait aller jusque-là.

Il alla cependant très loin dans la voie des concessions. Il offrit d'évacuer la Suisse et les États romains, de remettre à l'Autriche les Légations (les provinces romaines au nord des Apennins), et d'entrer en négociation avec l'Angleterre et la Turquie, à condition que le corps d'armée russe qui venait d'entrer dans les États autrichiens se retirât immédiatement.

La cour de Vienne reçut cette offre le 20 brumaire (10 novembre) ; au lieu de répondre directement, elle communiqua les propositions du Directoire à l'Angleterre. Le Parlement anglais rentrait alors en session. Le roi George III le rouvrit par un discours belliqueux. Il avait toujours été beaucoup plus acharné à la guerre que Pitt lui-même. L'opposition, dans le Parlement, secondait maintenant l'hostilité du gouvernement contre la France. Depuis le traité de Campo-Formio et l'invasion de la Suisse, elle ne voyait plus, dans la cause de la France, la cause de la liberté. Les propositions pacifiques du Directoire n'aboutirent point.

Il n'y eut pas de déclaration de guerre immédiate entre l'Autriche et la France ; mais les hostilités éclataient en ce moment même à l'extrémité de l'Italie avec la connivence de l'Autriche.

Avant que l'Autriche fût décidée à rompre avec la France, elle avait déjà signé, le 19 mai, un traité de défense mutuelle avec la cour de Naples. Sous le nom du roi Ferdinand de Bourbon, personnage d'âme basse, d'humeur insouciant et de mœurs triviales, c'était la reine Caroline d'Autriche qui régnait à Naples. Cette sœur de Marie-Antoinette poussait à la dernière exagération les défauts de la malheureuse reine de France, et avait en réalité tous les vices que la haine avait attribués à celle-ci. Elle gouvernait de compte à demi avec son favori anglais Acton et sa favorite, la belle et perverse ambassadrice d'Angleterre, lady Hamilton. Elle exerçait sur le royaume de Naples une tyrannie effrénée et immorale, persécutait avec fureur quiconque passait pour avoir des idées libérales, et ressentait pour la France une haine furieuse.

L'Autriche rengageait à dissimuler et à ne pas provoquer trop tôt les armes françaises. Les nouvelles d'Orient précipitèrent les événements.

On avait appris successivement que Bonaparte avait pris Malte ; qu'il était descendu à Alexandrie, et que, tandis que notre armée de terre faisait la conquête de l'Égypte, notre flotte avait été défaite à Aboukir par la flotte anglaise. L'amiral Nelson, de retour d'Aboukir, fit une entrée triomphale dans la rade de Naples (1er vendémiaire-22 septembre). La cour l'accueillit avec des transports de joie et lui livra les arsenaux pour réparer ses navires. La reine Caroline et ses conseillers perdirent la tête. Ils poussèrent fiévreusement les armements napolitains, puis adressèrent à l'ambassadeur de France une sommation pour que nos armées eussent à évacuer les États du pape et l'île de Malte (2 frimaire - 22 novembre).

Tandis que l'amiral Nelson allait bloquer Malte, une armée napolitaine de plus de 50.000 hommes marchait sur Rome, sous les ordres d'un général que Naples avait demandé à l'Autriche. C'était Mack, l'ancien chef d'état-major de Cobourg en 92 et 93.

Un de nos anciens généraux des armées du Rhin, Championnet, commandait les troupes françaises dans l'État romain. Il n'avait qu'une quinzaine de mille hommes, mais tous vieux soldats, contre une masse de recrues indisciplinées et mal commandées.

Il évacua Rome, en laissant une garnison au château Saint-Ange, et se concentra dans les Apennins. Le roi de Naples entra dans Rome, qui fut livrée au plus affreux désordre. La populace pilla, massacra, jeta au Tibre ceux des républicains qui n'avaient pas quitté la ville, et les juifs. La cour de Naples écrivit au roi de Sardaigne pour l'inviter à faire surprendre et massacrer les troupes françaises éparées dans le Piémont.

La cour de Naples n'eut pas longtemps à se réjouir de ses faciles succès. Les colonnes napolitaines qui essayèrent de pénétrer dans le centre des États romains furent mises en déroute à Fermo et à Terni.

Le général Mack, pendant ce temps, assiégeait le château Saint-Ange. Il avait signifié à la garnison que les Français malades dans les hôpitaux de Rome seraient considérés comme otages et qu'on mettrait à mort un d'entre eux pour chaque coup de canon qui partirait du château. Ces atroces et lâches menaces excitèrent dans l'armée française une indignation qui coûta cher à l'ennemi. Le château ne se rendit pas. Mack se porta en avant avec le gros de ses troupes, ses divisions éparpillées furent battues les unes après les autres par Championnet et son lieutenant Macdonald. Mack fut rejeté sur Rome, d'où le roi de Naples s'était déjà enfui. Les Napolitains évacuèrent Rome à la hâte le 25 frimaire (15 décembre), laissant dans les mains des Français 15.000 prisonniers et 40 canons.

Ni l'Autriche ni le Piémont n'avaient bougé. Les Autrichiens n'eussent pas eu d'ailleurs le temps d'arriver.

Championnet rétablit le gouvernement républicain à Rome, et, renforcé d'une dizaine de mille hommes, il envoya une division dans les Abruzzes et la Pouille et marcha sur Naples avec 17.000 hommes.

La cour de Naples, n'espérant plus rien de ses forces régulières honteusement balayées par les Français, fit appel au fanatisme de la plèbe napolitaine (les lazzaroni) et des montagnards des Abruzzes. Les prêtres et les moines prêchèrent une croisade contre les [impies révolutionnaires](#). Les montagnards soulevés montrèrent une énergie que n'avaient pas eue les troupes de ligne. Ils arrêtèrent sur quelques points la marche des Français à travers les Abruzzes.

Ils ne purent toutefois empêcher nos détachements d'opérer leur jonction avec le corps principal qui se dirigeait sur Naples. La forte place maritime de Gaète se rendit sans résistance. Le général Mack, qui avait rallié ce qui lui restait de forces à Capoue, parvint à repousser mie première attaque de notre avant-garde contre cette ville ; mais, pendant ce temps, un désordre épouvantable régnait dans Naples. Les lazzaroni, armés et excités par la cour, étaient complètement maîtres de la ville et se livraient à tous les excès. Le roi et la reine prirent aussi peur de leurs défenseurs que de leurs ennemis et s'enfuirent à bord de la flotte anglaise, en emportant les bijoux de la couronne et tout l'argent des caisses publiques (11 nivôse - 31 décembre). L'amiral Nelson, qui était revenu au secours de Naples, traita la marine napolitaine comme son prédécesseur l'amiral Rond avait traité la marine française à Toulon : il la brûla, avant d'emmener le roi et la reine en Sicile.

Le vicaire général qu'avait laissé le roi signa une trêve avec Championnet. Il livra Capoue avec une forte contribution de guerre. A cette nouvelle, les lazzaroni crièrent à la trahison, s'emparèrent des forts de Naples, ouvrirent les prisons et le bague. Le vicaire général du roi s'enfuit. Le général Mack, menacé d'être massacré par ses soldats, se réfugia au quartier général de Championnet, et ne

dut la vie qu'à ces Français auxquels il adressait naguère des menaces si odieuses et si extravagantes.

Les chefs que s'était choisis la plèbe napolitaine essayèrent de négocier. Championnet refusa. Naples se débattait dans les convulsions d'une anarchie furieuse. La populace royaliste et fanatique se déchaînait contre la noblesse et la haute bourgeoisie, qu'elle accusait de connivence avec les Français : deux grands seigneurs, amis éclairés des lettres et des arts, furent brûlés vifs comme impies et révolutionnaires.

Ces horreurs firent éclater une réaction. Un parti républicain s'était formé dans Naples. Il surprit le fort Saint-Elme, qui commande la ville, et en avertit Championnet. Le 2 pluviôse an VII (21 janvier 1799), Championnet, à la tête de 22.000 hommes, attaqua Naples sur quatre points et força l'entrée de la ville. Les lazzaroni se défendirent avec une exaltation forcenée. Le lendemain, on tenta de les amener à se rendre ; mais il n'y avait plus personne avec qui l'on pût traiter. Le troisième jour, on pénétra dans l'intérieur de la ville. Les républicains s'étaient emparés des forts qui avoisinent la mer. Championnet fit arborer une bannière blanche en signe de paix, harangua en langue italienne les lazzaroni et leur promit que la religion et saint Janvier, le fameux patron de Naples, seraient respectés. Les lazzaroni mirent bas les armes, et les Français envoyèrent une garde d'honneur aux reliques de saint Janvier.

Ce peuple, avec sa mobilité sans égale, passa de la fureur à la joie et cria : *Vivent les Français !*

On proclama la république [parthénopéenne](#). Parthénope était l'ancien nom grec de Naples. Toutes les provinces napolitaines reconnurent la nouvelle république : il ne resta au roi de Naples que la Sicile.

La révolution de Naples avait été précédée d'une révolution en Piémont. Le roi Charles-Emmanuel ne ressemblait en rien au roi et à la reine de Naples ; mais la monarchie piémontaise se trouvait dans une situation impossible, dominée qu'elle était par la République française et flanquée de deux républiques italiennes, la Cisalpine et la Ligurienne (génoise), qui surexcitaient les révolutionnaires piémontais. Le roi Charles-Emmanuel céda à toutes les exigences du Directoire, étant ainsi tout prétexte de le renverser. Le Directoire, sous l'influence du ministre Talleyrand, lui tenait compte de sa docilité, et, pendant quelque temps, parut disposé à lui laisser cette ombre de royauté. Mais le général Brune, qui avait passé de la Suisse à l'armée de la haute Italie, dépassait les intentions du Directoire et favorisait les bandes de réfugiés piémontais, qui, mêlés de Génois et de Lombards, essayaient çà et là des coups de main républicains en Piémont. Ces agressions furent repoussées par les troupes royales et un grand nombre des insurgés furent massacrés (mai-juin 1798). Brune, cependant, obligea le roi de recevoir une garnison française dans la citadelle de Turin.

La prise d'armes de Naples perdit la royauté piémontaise. Le Directoire, quand il vit la coalition certaine et une nouvelle lutte avec l'Autriche inévitable, jugea nécessaire d'être entièrement maître du Piémont. Le général Joubert, qui venait de remplacer Brune à la tête de l'armée de la haute Italie, eut ordre d'entrer en Piémont. Les places furent surprises et occupées sans combat. Le roi abdiqua (19 frimaire an VII - 9 décembre 1793). Il fut convenu qu'il se retirerait dans l'île de Sardaigne avec sa famille. On lui laissait ce dernier débris de son royaume.

Qu'allait-on faire du Piémont ? y avait à choisir entre trois partis : république piémontaise, réunion à la république cisalpine ou réunion à la France. — La commission de gouvernement instituée par le général Joubert parmi les notables piémontais et la municipalité de Turin se prononcèrent pour ce dernier parti. Les hautes classes avaient peur des révolutionnaires piémontais et ne se souciaient pas de la réunion à la Cisalpine, république très divisée et très troublée.

Le ministre Talleyrand et le directeur Rewbell furent du même avis. Il y avait de ce côté des raisons spécieuses, mais tout accidentelles, et qui n'eussent pas dû faire méconnaître dans quelle voie périlleuse on engageait la France. C'était le commencement de ce qui devint la [politique napoléonienne](#), le commencement de l'extension au delà des frontières naturelles, qui devait nous jeter hors de nous-mêmes et nous perdre. Il eût fallu réunir le Piémont à la Cisalpine, notre but ne devant être, au delà des Alpes, que de constituer une Italie indépendante de l'Autriche.

La réunion du Piémont à la France s'accomplit au printemps de l'an III, après un simulacre de vote universel. Une insurrection dans la province d'Acqui fut aisément réprimée ; mais il subsista de profonds mécontentements.

Après le Piémont, on révolutionna Lucques et la Toscane. La petite république aristocratique de Lucques fut remplacée par une république démocratique. Quant à la Toscane, au moment de la marche du roi de Naples sur Rome, une division napolitaine avait été débarquée par les Anglais à Livourne, dans le but de couper la retraite aux Français, que l'on ne doutait pas de chasser de Rome.

Les Français avaient bien vite forcé les Napolitains à se rembarquer, et le grand-duc de Toscane n'avait été pour rien dans l'affaire. Mais le gouvernement français, dont les armées étaient déjà, en ce moment, aux prises sur le Rhin avec celles de l'Autriche, n'avait plus de ménagements à garder et ne voulait plus de princes autrichiens au cœur de l'Italie. Il proposa, le 24 ventôse (14 mars), aux deux Conseils une déclaration de guerre contre le grand-duc en même temps que contre l'empereur d'Allemagne. Le grand-duc s'en alla sans la moindre résistance.

Le pape Pie VI, qui s'était retiré à la Chartreuse, près de Florence, fut emmené prisonnier en France. Son grand âge et son état de maladie donnaient à cette mesure un caractère véritablement inhumain. On le garda successivement à Briançon, à Grenoble et à Valence, où il mourut le 12 fructidor (29 août 1799). La dureté du Directoire avait attiré sur Pie VI l'intérêt des populations et favorisé la réaction en faveur du catholicisme.

Pendant qu'on achevait de révolutionner l'Italie, la grande guerre avait recommencé sur le Rhin.

Le 2 ventôse (20 février 1799), le Directoire, n'ayant pas reçu de réponse aux explications qu'il avait demandées à l'Autriche sur la marche de l'armée auxiliaire russe, manda à nos généraux en chef de se porter en avant.

Le plan de campagne consistait à faire attaquer l'Autriche par trois armées en Allemagne et une armée en Vénétie. Jourdan, général en chef des armées d'Allemagne, devait passer le Rhin, avec 45.000 hommes, à Kehl et Huningue, se diriger sur le haut Danube et., de là, sur le haut Lech, dans les montagnes aux confins de la Bavière et du Tyrol. Sur la droite de Jourdan, Masséna, avec 30.000 hommes, chasserait les Autrichiens du pays des Grisons, envahirait le Tyrol et se reliait par le haut Adige à l'armée d'Italie. Sur la gauche de Jourdan,

Bernadotte, avec 48.000 hommes, devait bloquer les places de la rive droite et soutenir l'armée du Danube.

L'armée de la haute Italie (50.000 hommes, outre les troupes italiennes) passerait l'Adige et attaquerait par Vérone.

Deux corps d'armée étaient employés en outre à occuper le royaume de Naples et à protéger la Hollande.

Ce plan exagérait les défauts de celui qui avait échoué en 1796. C'était une double erreur de disséminer ainsi nos armées et de porter l'action principale dans le massif des grandes Alpes et non dans la vallée du Danube. Le plan eût été mauvais quand nous eussions été en grandes forces, et nous n'y étions pas.

Nos troupes étaient fort réduites en nombre et mal pourvues. Les 200.000 conscrits appelés n'étaient pas encore organisés, et nos armées d'Allemagne et de la haute Italie n'avaient pas en tout 130.000 hommes de ligne à l'ouverture de la campagne. L'armée destinée à Bernadotte n'existait que sur le papier.

Il y avait en Italie un mauvais présage de plus. Nous avions là un bon général en chef, Joubert. Il venait de donner sa démission, à la suite d'un différend avec le Directoire relativement à l'administration de la république cisalpine.

Le Directoire, voulant mettre un terme aux exactions des états-majors, avait voulu retirer aux généraux l'administration et les finances dans les pays occupés par nos armées. Les généraux résistaient, les uns par intérêt, les autres, ceux qui étaient intègres, comme Joubert, par amour-propre et par esprit de corps. Un homme adroit et pervers, Fouché, envoyé par le Directoire en qualité de commissaire civil, puis révoqué pour avoir connivé aux tripotages des fournisseurs, avait pris une malheureuse influence sur Joubert, très honnête homme, très intelligent, mais un peu ombrageux et susceptible.

Son départ fut un grand malheur. Bernadotte, mécontent de la situation des choses en Italie, n'accepta pas la succession de Joubert, et l'on envoya le vieux Schérer, tout à fait au-dessous d'une tâche si difficile.

Jourdan passa le Rhin le 11 ventôse (1er mars) et franchit les montagnes Noires. Masséna entra chez les Grisons (16 ventôse - 6 mars) et chassa les Autrichiens.

Le 22 ventôse an VII (12 mars), sur un message du Directoire, les deux Conseils votèrent la déclaration de guerre à l'Autriche, quand la guerre était déjà en pleine activité.

Jourdan ne put prévenir les Autrichiens sur le Lech. Leur général en chef, l'archiduc Charles, avait franchi cette rivière dès le 15 ventôse (4 mars), avec des forces bien supérieures à celles de Jourdan. L'Autriche, par des efforts extraordinaires, avait réussi à mettre en ligne presque deux fois autant de monde que nous, sans compter les Russes qu'elle attendait.

L'archiduc plaça deux corps d'armée en face de Masséna et marcha contre Jourdan. Après une série de combats sanglants, Jourdan perdit la bataille de Stokach, et, voyant ses communications coupées avec Masséna, se replia sur les montagnes Noires. Il tomba malade, et son armée se retira en bon ordre, par la forêt Noire, sur le Rhin. Bernadotte, dont l'armée n'était qu'en formation, avait été hors d'état de porter secours à Jourdan.

Le plan de campagne offensif était donc tout à fait manqué, et il fut heureux que les instructions peu intelligentes du gouvernement autrichien à l'archiduc Charles

ne lui eussent pas permis de pousser plus activement son succès. Le cabinet de Vienne, très préoccupé de défendre le Tyrol contre Masséna, ne laissa pas l'archiduc marcher en avant.

Le nouveau général de l'armée d'Italie, Schérer, ne s'était mis en mouvement que trois semaines après Jourdan, et, avant que la campagne s'ouvrit sur l'Adige, nous avions perdu, en dehors et au delà de l'Italie, ces possessions maritimes que Bonaparte préférait à l'Italie elle-même. Pendant que nous jetions 30.000 hommes dans le royaume de Naples, nous n'en avions pas 4.000 dans les Iles Ioniennes, et un si faible corps n'avait pu longtemps défendre cet archipel contre les flottes combinées de la Russie et de la Turquie. Corfou avait été obligé de capituler le 14 ventôse (3 mars). Notre part dans les dépouilles de Venise nous échappait déjà.

En Italie, ce n'était pas le nombre qui nous manquait : car nous avions 416.000 hommes de troupes tant françaises qu'italiennes ; mais, grâce à la conquête de Rome, de Naples et de la Toscane, ces troupes étaient dispersées d'un bout à l'autre de la Péninsule. C'est là ce que Bonaparte avait toujours eu soin d'éviter. Schérer ne put se porter sur l'Adige qu'avec 46.000 hommes. Les Autrichiens avaient plus de 60.000 hommes en ligne et une réserve de 25.000 hommes, sans les Russes qui étaient en route.

Schérer passa l'Adige et obtint, le 6 germinal (26 mars), un premier succès contre le général Kray ; mais il ne sut pas s'emparer de Vérone : l'ennemi se renforça, reprit l'offensive, et Schérer fut repoussé à son tour après une longue lutte à Magnan o.

Schérer repassa l'Adige, n'essaya pas, comme il l'aurait dû, de défendre la forte ligne du Mincio, et se retira sur l'Oglio.

Le premier corps russe, d'une vingtaine de mille hommes (10.000 autres suivaient), joignit en ce moment les Autrichiens. Le général russe Souwaroff prit le commandement en chef et imprima aux mouvements de l'ennemi la farouche audace qui le caractérisait et qui différait si fort de la circonspection des généraux autrichiens. Schérer fut refoulé de l'Oglio sur l'Adda ; la plus grande partie de notre artillerie de siège et de nos magasins tomba au pouvoir de l'ennemi. Schérer, découragé, dépopularisé parmi les troupes, remit provisoirement le commandement à Moreau, qui avait accepté de servir dans l'armée d'Italie comme simple général de division.

Le Directoire comprit qu'il fallait oublier ses griefs contre Moreau et lui confirma le commandement, qu'il eût dû lui donner aussitôt après la démission de Joubert et le refus de Bernadotte. C'était Barras qui l'avait empêché. Il était bien tard maintenant.

En déduisant nos pertes et les garnisons, il ne restait sous la main de Moreau que 28.000 hommes. La masse principale de l'ennemi qu'il avait en tête en comptait au moins le double, et en eût compté plus du triple, si Soufflant se fût concentré davantage.

Moreau ne put suppléer à une si énorme inégalité. Il ne conserva point la ligne de l'Adda, perdit la bataille de Cassano, évacua la Lombardie et se retira dans l'angle que forment le Tanaro et la rive droite du Pô entre Alexandrie et Valens : il s'adossait ainsi aux Apennins et couvrait la route de Gênes, qui assurait ses communications avec la France et sa retraite au besoin (fin d'avril - commencement de mai).

Le Milanais était perdu ; le Piémont, déjà envahi.

Nos revers d'Allemagne et d'Italie excitèrent une vive irritation à l'intérieur. Un tragique événement, qui se passa sur la rive droite du Rhin, augmenta l'agitation publique.

La guerre n'étant déclarée qu'entre la France et l'Autriche, et non entre la France et l'empire d'Allemagne, le congrès de Rastadt, dans le courant d'avril, n'était pas officiellement dissous, quoique la plupart des représentants des États allemands fussent partis après ceux de l'Autriche. Les plénipotentiaires français restaient encore, tâchant de retenir dans la neutralité une partie de l'Allemagne. Le 4 floréal (23 avril), la députation de l'Empire se déclara suspendue. Les envoyés français se décidèrent enfin à quitter Rastadt, le 9 floréal (28 avril) au soir. Depuis la retraite de l'armée de Jourdan, les troupes autrichiennes s'étaient avancées jusqu'aux environs de Rastadt. Un colonel de hussards, qui commandait les avant-postes autrichiens, déclara que les ministres français pouvaient passer en toute sûreté.

Us partirent. Dans un bois à peu de distance de Rastadt, leurs voitures furent arrêtées par un détachement de hussards szecklers (Hongrois de Transylvanie). Les hussards arrachèrent les trois plénipotentiaires français des bras de leurs femmes et de leurs enfants, et les hachèrent à coups de sabre. Deux d'entre eux, Bonnier et Roberjot, restèrent morts sur la place. Le troisième, Jean Debry, ne fut que blessé : il se (rain) sous les arbres et échappa à la faveur de la nuit. Les hussards pillèrent les voitures et emportèrent les papiers de l'ambassade.

C'était là le but principal de cet infâme guet-apens : le gouvernement autrichien voulait connaître les relations secrètes de la France avec les États allemands.

Le ministre de Prusse et ceux des membres du congrès qui se trouvaient encore à Rastadt exprimèrent la plus vive indignation. Le commandant autrichien prétendit n'avoir pas donné l'ordre du crime, promit de le punir et ne le punit pas. Le cabinet de Vienne garda le silence.

Le Directoire dénonça au Corps législatif l'odieux attentat de l'Autriche. Les deux Conseils y répondirent par des cris de vengeance et ordonnèrent qu'on célébrât dans toute la France et dans les armées une fête funèbre en l'honneur de nos représentants assassinés.

Devant une aussi monstrueuse violation du droit des gens et de l'humanité, l'indignation eût dû réunir tous les Français dans un même sentiment ; mais l'esprit de parti était arrivé à un tel degré d'extravagance, que les réactionnaires accusèrent le Directoire d'avoir fait égorgé nos ambassadeurs par de faux hussards autrichiens, comme ils l'avaient accusé d'avoir empoisonné le général Hoche.

Le désir d'arrêter les progrès de l'ennemi et de nous venger de l'Autriche aurait dû au moins rapprocher entre eux tous les amis de la Révolution. Il n'en fut rien. Les Jacobins et les républicains indépendants, de toutes nuances, ne pardonnaient pas au Directoire les mesures arbitraires qu'il avait imposées aux deux Conseils lors des élections de l'an VI. Les chefs militaires lui étaient hostiles, parce qu'il avait voulu leur ôter les pouvoirs administratifs dont ils abusaient dans les pays occupés par nos armées. Les rentiers étaient irrités de ce qu'on leur payait le tiers consolidé, non pas en argent, comme on le leur avait promis, mais en bons à valoir sur les contributions. Patriotes et réactionnaires, militaires et civils, tout se tournait contre le Directoire. On lui reprochait d'avoir

trop étendu le théâtre de la guerre et de s'être mal préparé à la soutenir, ce qui était vrai. On lui reprochait d'avoir envoyé en exil notre meilleur général et l'élite de nos troupes, comme si c'étaient les directeurs qui eussent imaginé l'expédition d'Egypte.

Les élections de l'an VII avaient commencé, lorsqu'arriva la nouvelle des assassinats de Rastadt. Les réactionnaires, cette fois, disputèrent le terrain. Ils l'emportèrent à Paris et dans les départements voisins ; les patriotes eurent le dessus dans la grande majorité de la France. En l'an VII, comme dans les trois élections précédentes, soit réactionnaires, soit révolutionnaires, les votants furent peu nombreux, et la plus grande partie de la population n'y intervint pas.

Cette fois, du moins, la vérification des pouvoirs des députés s'opéra régulièrement et sans arbitraire. Le Directoire n'osa essayer de renouveler son intervention ni de contester les résultats. Le nouveau tiers fut installé le 30 floréal (19 mai). Jean Debry, celui de nos ambassadeurs qui avait survécu au massacre de Rastadt, fut élu président des Cinq-Cents.

Celui des directeurs que fit sortir le tirage au sort fut Rewbell. Malgré ses défauts de caractère, sa rudesse et sa raideur, ce fut une perte ; car il était énergique et dévoué à la Révolution. On le remplaça par Sieyès, à qui l'on savait gré d'avoir obtenu la neutralité de la Prusse et dont la réputation imposait. Les patriotes devaient avoir cruellement à se repentir de ce choix.

Les Cinq-Cents avaient demandé au Directoire un rapport sur la situation de la République. Le 28 prairial (16 juin), le rapport n'arrivant pas, les Cinq-Cents se déclarèrent en permanence jusqu'à ce qu'ils eussent reçu réponse.

Le message du Directoire fut présenté le lendemain. Il était fort sombre. Le Directoire y dénonçait les tentatives du royalisme pour renouveler la chouannerie et les assassinats du Midi.

Le message fut très mal accueilli. La majorité des Cinq-Cents avait plus de bonnes intentions que de tact politique ; elle était emportée par la passion et travaillée par les dangereuses intrigues de Sieyès et de Barras. Elle venait d'annuler, pour une légère irrégularité, l'élection du plus récemment nommé des directeurs, Treilhard. Elle l'avait remplacé par Gabier, républicain comme Treilhard, mais moins capable. Un rapport violent fut présenté à l'assemblée contre le message du Directoire : tout en y exprimant d'ardents sentiments révolutionnaires, on y protestait, pour rassurer l'opinion, contre le régime de 93. Le rapport concluait à réclamer la démission de ceux qu'on appelait les **triumvirs**.

Les **triumvirs**, au 18 Fructidor, c'étaient Barras, La Réveillère et Rewbell. Maintenant, c'étaient La Réveillère, Merlin (de Douai) et Treilhard, qu'on venait d'exclure. Boulay (de la Meurthe), le rapporteur des décrets de fructidor, dénonça avec une extrême virulence Merlin (de Douai) et La Réveillère.

Boulay (de la Meurthe) montra bientôt que ce n'était point par attachement à la liberté qu'il s'était acharné contre les directeurs ; mais c'était un étrange aveuglement de la part de républicains sincères comme le plus grand nombre des membres des Cinq-Cents, que de maintenir Barras et d'exclure La Réveillère.

Merlin (de Douai) et La Réveillère donnèrent leur démission. La Réveillère expiait la faute irréparable qu'il avait commise de participer au 18 Fructidor ; mais sa chute aggravait les périls de la République. Il le comprenait et n'avait démissionné qu'après une forte résistance.

Les deux républicains qu'on renversait ainsi par une espèce de coup d'État parlementaire furent remplacés par le général Moulins, patriote dévoué, mais trop peu connu pour avoir de l'influence sur l'armée, et par Roger-Ducos, homme faible, qui fut bientôt dans la main de Sieyès. Il ne resta, donc plus, des anciens directeurs, que Barras, le pire de tous, et le gouvernement fut à la discrétion de Barras et de Sieyès, quand ils s'entendaient.

Sieyès était l'ennemi de la Constitution qu'il était maintenant chargé d'appliquer. Barras était indifférent à toute constitution comme à tout principe. Sieyès avait en ce moment les idées les plus étranges. Il n'avait jamais cru à la vraie liberté ; il ne croyait plus à la République : mais, voulant toujours l'égalité civile, il repoussait Louis XVIII, qui représentait pour lui l'Ancien Régime, et il rêvait une monarchie avec un prince étranger, l'archiduc Charles ou le duc de Brunswick. On voit tout ce qu'il y avait de creux et de vide dans la profondeur si vantée de Sieyès..

Barras, par corruption, comme Sieyès par esprit de système, était aussi tout prêt à livrer la République, s'il y trouvait son intérêt ; il allait même plus loin que Sieyès ; car il négociait secrètement avec Louis XVIII, sans toutefois s'engager et de façon à rester libre de choisir entre les Jacobins et la royauté.

Voilà ce que les républicains des Cinq-Cents avaient gagné à expulser des hommes qui avaient commis bien des fautes, mais qui étaient dévoués à la République. '

Heureusement, Sieyès et Barras s'entendaient difficilement, se défiaient l'un de l'autre, et le nouveau Corps législatif ne se laissait pas, comme le précédent, mener par le Directoire.

Les Cinq-Cents avaient montré peu d'esprit politique dans la façon dont ils avaient renouvelé le Directoire. Ils montrèrent du moins, dans la législation, un esprit libéral qui retournait aux traditions girondines, et auxquelles les Jacobins eurent le mérite de se rallier. Ils firent une honorable tentative pour renouveler l'esprit public par la liberté. Un très bon rapport fut présenté aux Cinq-Cents, sur le [gouvernement libre](#), par le député Français (de Nantes). Les Cinq-Cents, puis les Anciens, rétablirent la liberté de la presse et la liberté de réunion, et assurèrent la liberté des élections.

Le nouveau Directoire adressa aux deux Conseils, le 9 messidor (27 juin), un message sur les dangers de la patrie. Il y tenait un langage très patriotique et très révolutionnaire, et accusait ses prédécesseurs de n'avoir pas su défendre la Révolution.

Sur la proposition du général Jourdan, revenu de l'armée, les deux Conseils répondirent par une loi qui appela sous les drapeaux la totalité des conscrits des cinq classes. On décréta un emprunt forcé progressif de cent millions sur les citoyens aisés. Les Cinq-Cents votèrent une adresse aux Français, pour les appeler à la défense de la patrie. On y protestait, au nom de la liberté et de la Constitution, contre tout retour à la Terreur et à l'arbitraire.

Quelles que fussent les arrière-pensées de Sieyès et de Barras, ils durent céder au courant pour avoir l'air de le diriger. Les emplois furent partout livrés aux patriotes ardents. Bernadotte fut nommé ministre de la guerre : c'était un excellent choix, et la vigueur, l'intelligence et l'activité du nouveau ministre eurent promptement les plus heureux effets.

Durant cette crise intérieure, les événements militaires excitaient de plus en plus l'anxiété publique. Après la retraite de l'armée de Jourdan, Masséna, resté en Suisse, avait jugé que c'était en se maintenant dans ces montagnes qu'on empêcherait les Autrichiens d'envahir l'Alsace : qu'ils n'oseraient s'avancer en nous laissant ainsi déborder leur flanc gauche. L'archiduc Charles, en effet, vint attaquer Masséna en Suisse. Masséna se défendit avec la plus grande énergie et le plus grand talent. Quoiqu'il eût attiré à lui une partie de l'armée de Jourdan et qu'il fût renforcé de quelques troupes suisses, il était encore extrêmement inférieur en nombre à l'archiduc. Assailli sous Zurich, au commencement de juin, par des forces très-supérieures, il arda victorieusement le champ de bataille. Sa faiblesse numérique l'obligea cependant de se replier un peu en arrière de Zurich pour n'être point enveloppé. Il se maintint sur les hauteurs de l'Albis sans se laisser entamer.

Pendant ce temps, le général Lecourbe, avec l'aile droite de l'armée de Masséna, avait rejeté les Autrichiens, malgré leur grande supériorité numérique, au delà des montagnes d'Uri, puis des Grisons. Il s'était livré, dans les parties les plus sauvages des grandes Alpes, une série de combats héroïques, où nos troupes avaient déployé une incomparable valeur. Lecourbe s'était ensuite montré hardiment sur le revers italien des Alpes, afin d'inquiéter la grande armée austro-russe en Italie.

Souwaroff fit repousser par son aile droite le petit corps de Lecourbe et marcha, avec le gros de son armée, du Milanais sur Turin, où il entra le 8 prairial (27 mai). La garnison française, trop peu nombreuse, ne put défendre que la citadelle, et une masse énorme d'artillerie, d'armes et de munitions tomba au pouvoir de l'ennemi.

Moreau, après avoir mis des garnisons à Mantoue, à Peschiera, au château de Milan, etc., n'avait plus à sa disposition que 20.000 hommes, et l'insurrection des populations piémontaises venait encore à l'aide d'un ennemi trois ou quatre fois plus nombreux que nous. Moreau dut abandonner sa position entre Alexandrie et Valenza, et se retirer sur les Apennins, en laissant garnison dans Alexandrie. Il attendit là le retour de l'armée de Naples.

Le Directoire avait enfin donné l'ordre à cette armée d'aller au secours de Moreau, mais non pas même tout entière, car il l'obligeait à s'affaiblir en laissant garnies de troupes les places napolitaines et romaines.

L'armée de Naples n'était plus sous le commandement de Championnet, révoqué à la suite de démêlés avec le commissaire civil du Directoire. Le commandement avait été donné à un autre général de mérite, Macdonald.

Macdonald avait quitté Naples le 18 floréal (7 mai) et remonté vers le nord avec des forces qui, même après s'être grossies de la plupart des troupes françaises de l'État romain, ne dépassèrent pas 28.000 hommes.

Le départ de l'armée française déchaîna sur Naples et les provinces napolitaines d'effroyables calamités. Ces provinces étaient déjà, pendant l'occupation française, en proie à une atroce guerre civile. La cour de Naples, réfugiée en Sicile, était parvenue à soulever les populations fanatiques des campagnes et des montagnes, et à les grouper autour d'un général-prêtre, le cardinal Ruffo, plus fait pour le rôle d'un chef de brigands que d'un prince de l'Église. Tous les bandits des Abruzzes et des Calabres formaient le noyau de son armée. La république n'avait pas eu le temps de prendre racine dans ce pays profondément ignorant ; elle n'avait pour elle que la portion la plus éclairée des habitants des

villes. Elle fut comme submergée par un véritable débordement de barbares, qu'appuyaient les flottes anglaise, russe et turque. Quelques milliers de patriotes opposèrent cependant une résistance désespérée dans Naples aux bandes de Ruffo. On se battit de rue en rue pendant plusieurs jours. Ruffo proposa une capitulation, qui fut acceptée ; mais l'amiral anglais Nelson, arrivé de Sicile, déclara nulle la capitulation au nom du roi, et le roi Ferdinand et la reine Caroline revinrent au plus vite s'enivrer de vengeance. Le grand marin anglais, aveuglé par sa passion pour une femme dépravée, lady Hamilton, la favorite de la reine, se déshonora pour jamais devant l'histoire en se faisant l'instrument de la plus hideuse réaction qu'on ait jamais vue. Naples, sous la domination de Caroline d'Autriche et d'Emma Hamilton, bien pire encore que la reine, vit des orgies sanglantes qui rappelaient les temps de Caligula et de Néron : le vaisseau-amiral de Nelson, entouré de vieux navires où l'on entassait les victimes qu'on pendait ensuite aux vergues, a gardé le même renom que les bateaux à soupapes de Carrier. Parmi les victimes figura le vénérable amiral de Naples, Caracciolo, que Nelson eut l'infamie de faire pendre en face du pavillon amiral anglais. Sa maîtresse, lady Hamilton, présidait à cette horrible scène.

Les petites garnisons françaises des États napolitains et romains, qui capitulèrent les unes après les autres, n'avaient servi en rien aux patriotes Ra-liens, tandis qu'elles eussent très-utilement grossi l'armée de Macdonald.

En longeant le littoral de la Méditerranée, Macdonald eût pu opérer sans coup férir sa jonction avec Moreau ; mais ces deux généraux avaient adopté un autre plan, et, comptant sur la dissémination des forces ennemies, ils avaient concerté une double offensive pour ressaisir la ligne du P6 et se rejoindre sur la rive droite de ce fleuve.

Cette grande opération débuta heureusement. Macdonald, après avoir passé les Apennins, battit un corps autrichien Modène, puis fut rejoint à Parme par une division détachée de l'armée de Moreau. Mais Souwaroff massa en toute hâte le plus de forces qu'il put et se porta rapidement entre nos deux armées, avant que Moreau eût débouché des montagnes. Il attaqua Macdonald avec 45 à 50.000 hommes contre 30 et quelques mille.

Il y eut, aux bords de la Trebbia, près de Plaisance, une terrible bataille de trois jours (29 prairial-1er messidor ; 17-19 juin). Souwaroff avait habitué ses Russes à charger à la baïonnette avec la même impétuosité que les Français. Un corps de réfugiés polonais, commandé par le général Dombrowski, seconda les Français avec fureur contre les Russes et les Autrichiens.

Macdonald avait maintenu sa position ; mais, voyant l'ennemi se renforcer et n'ayant pas de nouvelles de Moreau, il jugea nécessaire d'opérer sa retraite dans la troisième nuit. Les ennemis prirent nos blessés et nos malades dans Plaisance, mais ne poussèrent pas à fond Macdonald dans sa retraite. Souwaroff se retourna, avec une partie de ses forces, contre Moreau, qui descendait des montagnes par Gavi et Novi avec 13 ou 44.000 hommes.

Moreau battit, le 2 messidor (20 juin), près de Tortone, le corps d'armée autrichien qui lui faisait face. Les nouvelles de l'échec de Macdonald et de la reddition de la citadelle de Turin arrêtaient sa marche. Il se replia sur les Apennins.

Macdonald, en faisant un long détour par la Toscane, repassa les Apennins et vint rejoindre Moreau par Gênes. Il fut heureux pour nous que l'actif et ardent Souwaroff n'eût pas l'entière disposition des forces ennemies il n'eût pas laissé

s'accomplir cette jonction ; mais le [Conseil aulique](#), ce Conseil de l'empereur François qui dirigeait l'ensemble de la guerre du fond de son cabinet de Vienne, entravait les opérations de Souwaroff, comme celles de l'archiduc Charles, et lui interdisait de saisir l'offensive du côté des Apennins et de Gènes, jusqu'à ce qu'il eût pris Mantoue et toutes les autres places au nord des Apennins. Cela nous épargna un désastre.

Notre armée d'Italie n'était pas détruite ; mais, de toute la Péninsule italienne, nous ne conservions plus que la Ligurie (Gènes), et, au nord des Apennins, quelques citadelles qui tombaient les unes après les autres.

Cette continuité de revers causait une grande surexcitation dans le Conseil des Cinq-Cents et dans le parti républicain ardent. Les Jacobins avaient repris hardiment leur nom et rouvert leur club au Manège, cette salle où avaient siégé les trois grandes Assemblées, la Constituante, la Législative et la Convention, puis les Cinq-Cents, qui, ensuite, s'étaient transférés au Palais-Bourbon. Des hommes fort étrangers aux excès de 93 se rapprochaient des Jacobins en présence des dangers de la patrie. Le général Jourdan porta, dans un banquet, un toast à [la résurrection des Piques](#). Bernadotte et Championnet, le conquérant de Naples, sans être exagérés, favorisaient le parti exalté en vue de la défense nationale, et s'entendaient maintenant avec le violent Augereau.

La résurrection des Jacobins effrayait et irritait la bourgeoisie, et suscitait des mouvements dans le sens opposé. Il y eut une émeute contre les Jacobins (24 messidor — 12 juillet). Le Directoire s'interposa entre les partis et empêcha les conflits dans Paris, en même temps que le Corps législatif votait une loi terrible pour la répression des brigandages et des assassinats qui étaient la continuation de la chouannerie.

Dans l'Ouest et dans le Midi, et çà et là dans le reste de la France, on entendait parler sans cesse de diligences et de malles-poste arrêtées, de caisses publiques pillées, de magistrats républicains et d'acquéreurs de biens nationaux assassinés. Aux anciens chouans, aux malfaiteurs de profession, aux conscrits réfractaires devenus brigands se mêlaient fréquemment des jeunes gens de familles nobles et riches, comme dans les Compagnies de Jésus en 95. La [loi des otages](#) (24 messidor-12 juillet) décréta que les parents et alliés d'émigrés, les ci-devant nobles, les ascendants des individus connus pour faire partie des bandes étaient responsables, dans leurs personnes et dans leurs biens, des brigandages commis en haine de la République dans les localités déclarées en état de trouble. Les administrations locales étaient autorisées, en cas de troubles, à réunir les otages, sous la surveillance de la police, dans un lieu désigné. Si un fonctionnaire civil ou militaire, si un acquéreur de biens nationaux était assassiné, quatre otages seraient déportés à la Guyane. Les otages devaient fournir solidairement les fonds des récompenses allouées aux dénonciateurs et des indemnités aux acquéreurs de biens nationaux.

L'excès d'un tel remède attestait l'excès du mal. Aucune des mesures exceptionnelles de la Terreur n'avait été plus opposée à tous les principes juridiques. Non seulement le pouvoir de punir les complices supposés de tous les crimes à tendance politique était transféré des tribunaux à l'administration ; mais on livrait à ce pouvoir discrétionnaire, non plus des individus personnellement accusés ou suspectés, mais des catégories entières de personnes innocentes ou coupables.

Cette situation extrême produisait des oscillations et des divisions graves et dans le Directoire et dans les deux Conseils.

Talleyrand, suspect aux patriotes ardents et fort attaqué par eux, donna sa démission et fut remplacé au ministère des affaires étrangères par un diplomate distingué, Reinhardt. Deux hommes de l'époque de la Terreur, bien opposés de caractère et de vues, entrèrent au ministère : Robert Lindet, aux finances ; Fouché, à la police. Celui des deux qui avait fait tous ses efforts pour adoucir la Terreur était un républicain inflexible ; l'autre, qui avait dirigé froidement les mitraillades de Lyon, était tout prêt à vendre la République.

Sieyès commençait à se prononcer contre les républicains ardents.

Dans ses discours des solennités révolutionnaires, le 14 juillet, le 9 thermidor, le 10 août, il étalait un républicanisme dogmatique, mais se montrait fort hostile aux Jacobins. Il travaillait dans ce sens sur le Conseil des Anciens, moins nombreux et moins vif d'opinion que les Cinq-Cents, et il était parvenu à y acquérir la prépondérance, ce qui eut, quelques mois après, des conséquences bien funestes.

Les Anciens interdirent aux Jacobins la salle du Manège, dépendance des Tuileries, où siégeait le Conseil des Anciens. Un message fut adressé par les Anciens au Directoire pour réclamer l'exécution des articles de la Constitution contre les associations séditieuses. Le Directoire répondit en communiquant aux deux Conseils un rapport du nouveau ministre de la police, Fouché, contre les Jacobins. Des rixes violentes avaient lieu, sur ces entrefaites, à Bordeaux, à Amiens. Le Directoire fit fermer l'église de Saint-Thomas d'Aquin, où les Jacobins s'étaient transportés (12 août).

Il était plus facile de contenir les Jacobins dans les grandes villes que de détruire l'insaisissable chouannerie. La loi des otages n'atteignait pas son but. Les bandes augmentaient au lieu de diminuer. Elles répondaient audacieusement à la mise à exécution de la loi des otages en enlevant et en séquestrant des familles de fonctionnaires et d'acquéreurs de biens nationaux. Des départements entiers étaient désorganisés, et le recrutement y était paralysé. Il y eut même, en thermidor, une révolte royaliste dans les campagnes de la Haute-Garonne, sous la direction d'émigrés rentrés. Quelques troupes en vinrent facilement à bout.

La situation intérieure restait donc mauvaise. De grands efforts militaires allaient s'opérer afin de relever nos affaires au dehors ; mais la politique s'y mêla pour en compromettre le succès.

Au moment où avait été renversée la majorité du Directoire (La Réveillère, Merlin de Douai et Treilhard, cette majorité avait été sur le point d'adopter un plan hardi que proposait Merlin (de Thionville) : c'était de cesser les opérations militaires partout, excepté en Italie ; de garnir fortement les places du Rhin et celles de la Hollande, où l'on s'attendait à un débarquement des coalisés ; de concentrer toutes nos forces offensives en Italie, afin d'y tourner la coalition et d'y frapper un coup décisif.

Ce plan tomba avec ceux des directeurs qui l'avaient accueilli, et l'on chercha d'autres combinaisons, que compliquèrent des projets relatifs aux affaires intérieures.

Sieyès, comprenant l'impossibilité de ses rêves monarchiques, mais irréconciliable avec la république libérale de l'an III, songeait maintenant à changer la Constitution par un coup d'État au profit du pouvoir exécutif, avec

l'aide d'un général qui consentirait à être le bras, quand lui, Sieyès, serait la tête. Il avait pensé à Joubert, au moment où il s'entendait avec les Jacobins pour abattre la majorité du Directoire ; mais, cette majorité ayant disparu sans combat, il n'y avait pas eu de prétexte à un coup d'Etat, et, le lendemain, Sieyès et les Jacobins s'étaient brouillés.

Sieyès n'en persistait pas moins dans ses vinées, et Joubert, le plus brillant, le plus populaire des jeunes généraux qui nous restaient, était tiraillé entre Sieyès et ces des républicains sincères qui visaient, non pas à détruire la Constitution, mais à la modifier en substituant un seul chef aux cinq Directeurs, comme l'avait souhaité le général Hoche. Joubert, en voyant de près Sieyès, l'avait pris en défiance, et, comme il était incapable de se prêter à un complot anti-républicain, il penchait maintenant vers les adversaires de Sieyès. Les deux partis, voulant se l'attacher, avaient également concouru à lui offrir une grande position, et on l'avait rappelé au commandement de l'armée d'Italie.

C'était un malheur qu'il l'eût quittée quelques mois auparavant ; ce fut un nouveau malheur qu'il y retournât. Elle était dans de très bonnes mains, celles de Moreau, et l'attente de ce changement dans le commandement paralysa Moreau pendant un mois que Joubert perdit à se marier en France.

Un peu avant sa nomination comme général en chef, Joubert avait présenté au Directoire, sur la situation de la France, une note qui, sous tous les rapports, fait honneur à sa mémoire. Elle était à la fois politique et militaire. Il montrait la République **puissamment attaquée de front et entièrement désorganisée dans l'intérieur** ; et il proposait les mesures les plus énergiques pour répondre à ces nécessités extrêmes : armée active et armée de réserve contre l'étranger ; garde nationale mobilisée pour réprimer les contre-révolutionnaires ; retour au système de réquisitions ; entente intime, pour les, mesures à prendre, entre le Directoire et deux. Comités que nommeraient les deux Conseils. — **Il faut s'entendre à tout prix, disait-il, si l'on veut sauver la France de l'invasion des barbares, et sauver de l'anarchie et. de la royauté la Constitution qui garantit nos droits.**

Ces sentiments et ces langages étaient dignes de Hoche, et cette note justifie décidément Joubert de l'accusation d'avoir comploté avec Sieyès le renversement de la liberté.

Quant aux affaires militaires, Joubert réclamait cette réunion de Macdonald et de Moreau qui s'exécuta peu de jours après. Il demandait qu'on formât une armée sur les Hautes-Alpes, pour les défendre et soutenir l'armée d'Italie ; que l'armée d'Helvétie (Masséna) reprit l'offensive ; qu'on reformât l'armée du Rhin ; qu'on veillât sur les places de Hollande (17 messidor an VII - 5 juillet 1799).

Notre grand intérêt, en Italie, était de reprendre l'offensive, pendant qu'une notable partie des forces austro-russes était encore occupée au siège de Mantoue. Malheureusement, Joubert, retardé par son mariage, n'arriva au quartier général que le 15 thermidor (2 août). Alexandrie venait de capituler, et, trois jours après, arriva la nouvelle que Mantoue s'était rendue. Joubert et l'armée n'y voulaient pas croire : cela n'était que trop vrai, grâce à la faiblesse et à l'incapacité du commandant, qui n'avait pas su imiter la persévérance de Würmser.

Cela changeait entièrement les conditions de la lutte ; mais la disette poussait notre armée des stériles montagnes de la Ligurie dans les riches plaines du Piémont. Les Anglais interceptaient tout ravitaillement par mer. Joubert tâchait de douter encore de la perte de Mantoue : il espéra que, tout au moins, le corps

d'armée qui avait fait le siège ne rejoindrait pas à temps Souwaroff. Il descendit des Apennins sur Novi avec 40.000 hommes.

A peine eut-il opéré son mouvement, qu'il vit devant lui, à côté des Russes de Souwaroff, le corps autrichien de Kray qui avait pris Mantoue. Il y avait là en ligne près de 10.000 hommes, avec une artillerie bien plus nombreuse que la nôtre, et 12.000 cavaliers contre 2.000.

Joubert résolut de remonter dans les Apennins pour y attendre le secours de l'armée des Alpes, qui se formait sous Championnet. Il n'employa point à hâter sa retraite la seule nuit qui lui restait ; il fut attaqué dès le lendemain matin (28 thermidor - 15 août). Souwaroff n'avait pas les grandes combinaisons stratégiques de Bonaparte et de Hoche ; mais il avait leur décision et leur célérité.

Les Français étaient fortement établis, au sud de Novi, sur les hauteurs du Monte-Rotondo, qui sont, de ce côté, la tête de l'Apennin. Le corps autrichien de Kray assaillit notre aile gauche et commença d'escalader le plateau. Joubert, voyant une demi-brigade plier sous le nombre, accourut, enleva nos soldats et chargea à leur tête. Une balle le frappa au cœur. Il cria : **Marchez toujours !** et tomba mort.

Il y eut dans nos rangs un moment de désordre. Heureusement, Moreau, à la prière de Joubert, avait consenti à rester près de lui pour l'aider de ses conseils. Moreau reprit le commandement et ranima nos troupes. Elles combattirent avec fureur pour venger le jeune général qu'elles aimaient. Les Autrichiens de Kray furent par trois fois culbutés. Les Russes furent repoussés à leur tour avec grand carnage. La journée avait commencé à cinq heures du matin. Jusque bien avant dans l'après-midi, les Français maintinrent leurs avantages. Vers les cinq heures du soir, Souwaroff renouvela l'attaque générale, et un grand corps autrichien, qui n'avait pas donné encore, parvint à tourner notre gauche. Moreau ordonna la retraite. Notre aile gauche, tournée et coupée dans un défilé par les Austro-Russes, fut enfin rompue et perdit ses généraux et son artillerie. La journée nous avait coûté 8.000 à 10.000 hommes.

Moreau rallia l'armée dans les Apennins. Souwaroff ne l'y poursuivit pas. Il fut arrêté, moins par ses pertes, énormes et fort supérieures à celles des Français, que par les nouvelles qu'il recevait des Alpes. Il craignit de voir une armée française descendre de la Suisse et du Dauphiné sur son flanc.

Notre armée d'Italie devait à Moreau de n'avoir pas vu son glorieux revers devenir une destruction. On a dit avec raison que ce qu'il y avait de plus difficile n'était pas de faire son devoir, mais de le connaître. Moreau, faible, incertain dans les affaires politiques, était admirable à l'armée. Là, sans intérêt personnel, sans jalousie, sans ambition, il voyait clairement où était le devoir : il savait redescendre avec sérénité du premier rang au second, aider au succès des autres ou réparer leurs malheurs.

La perte de la bataille de Novi et la mort de Joubert excitèrent une grande agitation à Paris. Les mauvaises nouvelles se succédaient. On apprit bientôt qu'une flotte anglaise venait de débarquer un corps d'armée en Hollande, au Helder (10 fructidor - 26 août). La flotte anglaise avait ensuite franchi la passe du Texel, qui donne accès dans la mer intérieure de Hollande (le Zuyderzée). La flotte hollandaise, travaillée par les agents du prince d'Orange, l'ancien stathouder, s'était révoltée contre ses chefs et s'était livrée aux Anglais.

Le général Brune, commandant les troupes françaises et hollandaises, vint assaillir les Anglais dans leur camp : il fut repoussé (22 fructidor - 8 septembre).

Un corps d'armée russe et une seconde division anglaise débarquèrent quelques jours après ; l'ennemi, alors, compta plus de 40.000 hommes sous le commandement du duc d'York, qui entreprenait de venger sa défaite de Hondschoote.

Les périls publics redoublant la violence de la presse redevenue libre, le Directoire, c'est-à-dire Sieyès et Barras, fit arrêter, sous prétexte de complot, les directeurs et rédacteurs de onze journaux patriotes, en même temps qu'il appliquait aux journalistes réactionnaires le décret du 19 fructidor an V, qu'on avait laissé dormir. La persécution contre la presse amena une vive discussion aux Cinq-Cents. Le général Jourdan accusa le Directoire ancien et nouveau d'être la cause de nos malheurs. Il déclara qu'on avait désaffectonné et insurgé la Suisse et l'Italie par une occupation déloyale et rapace. Il proposa la déclaration de la patrie en danger et un Comité de Salut public (27 fructidor - 13 septembre).

La proposition fut rejetée. La majorité des Cinq-Cents était patriote ; mais elle sentit que les moyens de 92 n'étaient plus en rapport avec la situation de 99 ; qu'ils ne donneraient pas les mêmes résultats.

Jourdan avait eu toutefois raison d'accuser le Directoire, tout au moins le Directoire actuel, Sieyès et Barras. Ils venaient d'ôter le ministère de la guerre à Bernadotte, qui ne voulait pas entrer dans leurs complots. Sieyès continuait à chercher un général qui lui servit d'instrument. Il essayait en ce moment de gagner Moreau, mais ne put le décider à se charger d'un rôle si peu en rapport avec son caractère. Quant à Bonaparte, il n'avait point envie de s'adresser à lui : il le jugeait trop fort ; s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'il lui ait écrit, au nom du Directoire, pour l'engager à revenir d'Égypte, ce fut eu vue de la guerre et non du gouvernement.

Tandis que l'intérieur était troublé par ces débats stériles et par ces intrigues, la face des choses changeait au dehors. Un foudroyant retour de fortune avait éclaté en Hollande. La défection des matelots qui avaient livré la flotte aux Anglais était restée un fait isolé. Le gouvernement et le parti démocratique hollandais avaient secondé les Français avec énergie et entraîné le peuple. Amsterdam et les autres villes s'étaient mises fortement en défense, et les troupes hollandaises rivalisaient d'ardeur avec les Français. Le duc d'York, à la tête de l'armée anglo-russe, vint à son tour attaquer le général Brune dans ses positions près d'Alkmaër. Malgré la grande supériorité de ses forces — Brune n'avait guère plus de 20.000 hommes —, l'ennemi fut à son tour repoussé avec de grandes pertes : le commandant du corps russe, Hermann, fut pris (troisième jour complémentaire de l'an VII — 19 septembre).. Le duc d'York renouvela ses attaques, du 2 au 6 octobre ; après une série de combats acharnés, les Anglo-Russes furent contraints à la retraite. Ils se replièrent sur leur premier camp du Zip, près du Helder.

Le duc d'York, manquant de vivres et voyant son armée réduite de jour en jour par les maladies que causait l'insalubrité de ce pays humide, demanda à capituler et signa, le 27 vendémiaire (18 octobre), avec Brune une convention d'après laquelle les Anglo-Russes évacuèrent la Hollande : l'Angleterre rendit de plus, sans échange, 8.000 prisonniers français et hollandais.

Ce magnifique résultat était bien glorieux pour Brune et pour sa petite armée française et hollandaise.

D'autres grandes nouvelles arrivaient de Suisse et se croisaient de jour en jour avec celles de Hollande, comme pour signaler la noble émulation de nos deux armées du Nord et d'Helvétie.

Les affaires militaires de Suisse s'étaient de plus en plus liées à celles d'Italie. Souwaroff avait mal profité de sa victoire de Novi. S'il s'était renforcé des corps austro-russes épars dans la haute Italie et s'il avait jeté toute cette masse sur l'armée de Moreau, il l'eût écrasée ou rejetée de Gènes sur Nice ; mais il se laissa distraire par quelques diversions de notre petite armée des Alpes en Piémont et de l'extrême droite de Masséna vers le haut des lacs italiens. Il s'entendait d'ailleurs très-mal avec le cabinet de Vienne et les généraux autrichiens. Son maître, le tsar Paul, et lui-même, 'portaient dans cette guerre un fanatisme désintéressé : le fils dévot de l'incrédule Catherine haïssait les républicains français comme [impies](#) ; il voulait la Contre-révolution en France et le rétablissement de l'Italie et du reste de l'Europe sur le pied de l'Ancien Régime. Il rêvait la fusion des diverses sectes chrétiennes contre la philosophie et la Révolution. L'Autriche, elle, n'entendait pas se battre pour des principes ni pour des utopies : elle prétendait dominer sur toute l'Italie et ne point restaurer les princes déchus, pas même le pape.

Souwaroff contrecarrait les ambitions autrichiennes, encourageait les idées d'indépendance italienne, et avait réussi par là à se faire bien accueillir à Milan et à Turin, et à tourner les troupes régulières lombardes contre les Français.

Sa popularité ne dura pas plus que la nôtre. Les Russes commettant à leur tour des exactions pires que celles des Français, les populations commencèrent à se révolter contre eux. Le désordre, épouvantable dans les États napolitains et romains, devint, même dans la haute Italie, plus grand qu'il n'avait été aux derniers jours de la domination française.

Sur ces entrefaites, Souwaroff reçut, du gouvernement de Vienne, l'ordre de conduire son armée en Suisse, où les affaires tournaient mal pour les Autrichiens. Le cabinet de Vienne eût pu envoyer ses réserves en Suisse ; mais il aimait mieux écarter les Russes de l'Italie, où ils le gênaient, et les y remplacer par des Autrichiens.

Moreau, en ce moment, redescendit des Apennins pour tâcher de secourir Tortone, la dernière place qui nous restât au nord des montagnes : l'avant-garde française reparut à Novi trois semaines après la bataille (22 fructidor - 8 septembre). Souwaroff retarda de trois jours son départ pour la Suisse, obligea les Français à retourner dans les montagnes, et Tortone se rendit ; mais ce délai eut de bien plus grandes conséquences que n'en aurait eues la délivrance de Tortone.

Masséna, n'ayant pu se maintenir sur la ligne du lac de Constance et du haut Rhin, s'était replié sur la ligne de la Lint, du lac de Zurich et de la Limmat, et, après la bataille qui le décida à évacuer la ville de Zurich, il avait pris à peu de distance une forte position sur les hauteurs de l'Albis, se couvrant toujours de la Lint, du lac de Zurich et de la Limmat. Non seulement tous les efforts de l'archiduc Charles pour lui enlever cette seconde ligne furent impuissants ; mais Masséna lança dans les hautes Alpes sa droite commandée par le vaillant et habile Lecourbe. Celui-ci, vers le milieu d'août, par une série de brillants combats, chassa les Autrichiens des Petits Cantons et reprit le mont Saint-Gothard et les défilés du haut Tésin, qui redescendent sur l'Italie.

L'archiduc avait chance de réparer cet échec et d'accabler Masséna. Une seconde armée de 30.000 Russes, commandée par le général Korsakoff, arrivait au secours des Autrichiens et entra en Suisse. Mais, au lieu de masser tout cet ensemble de forces pour un coup décisif contre Masséna, le cabinet de Vienne venait d'envoyer l'ordre à l'archiduc de laisser seulement 25,000 Autrichiens avec Korsakoff et de marcher en Souabe avec 36.000 pour aller prendre le commandement de l'armée autrichienne du bas Rhin. Cette armée, espérait-on à Vienne, coopérerait avec l'armée anglo-russe destinée à reconquérir la Hollande et la Belgique.

L'arrivée de Souwaroff en Suisse devait compenser le départ de l'archiduc, qui partit à la fin d'août.

Mais il fallait que Souwaroff arrivât. Il pouvait le faire sans obstacle par le mont Splügen et le pays des Grisons (la vallée du Haut-Rhin), qu'occupaient les Autrichiens. Au lieu de faire ce détour, il remonta le Tésin et les pentes abruptes du Saint-Gothard, où l'attendait le général Lecourbe.

Masséna, averti que Souwaroff avançait et qu'un corps d'émigrés et de Bavaois était en marche pour joindre les Austro-Russes de Korsakoff, prévint l'ennemi. Il franchit la Limmat dans la nuit du 3 au 4 vendémiaire (21 au 25 septembre), refoula Korsakoff sur Zurich, et, après deux jours d'une lutte acharnée, le chassa jusqu'au Rhin avec une perte énorme, en lui enlevant ses bagages et toute son artillerie, cent canons. Pendant ce temps, à l'autre bout du lac, un corps français commandé par le général Soult franchissait la Lint et mettait en déroute l'aile gauche des Austro-Russes. Le général autrichien Hotze est tué, vingt canons, pris.

Tandis que les montagnards des Petits Cantons avaient soutenu les Austro-Russes, quelques troupes suisses de Vaud et de Zurich avaient pris une part très glorieuse à notre victoire.

Souwaroff, retardé de trois jours par la pointe de Moreau sur Novi, puis de quatre autres jours par la nécessité de réunir des moyens de transport, n'avait pu commencer ses opérations dans les montagnes que le 19 septembre. Il avait lancé une avant-garde de 6.000 Russes sur sa droite dans des gorges d'où jaillit une des sources du Rhin et qui débouchent en arrière du Saint-Gothard ; puis il avait escaladé les pentes du Saint-Gothard avec 12.000 hommes. 8.000 ou 7.000 Autrichiens menaçaient, de leur côté, les flancs du corps d'armée de Lecourbe. Le général français n'avait en tout que neuf à dix mille hommes. Il évita d'être tourné en se repliant de rocher en rocher derrière le pont du Diable, qu'il coupa.

Une colonne russe, en voulant franchir le pont, vint se faire fusiller ou précipiter dans l'abîme de deux cents pieds où s'engouffre, au-dessous du pont, l'impétueux torrent de la Reuss. Les Russes parvinrent cependant à traverser plus haut la Reuss. Lecourbe se retira en bon ordre par la rive gauche de la Reuss jusqu'à la pointe du lac des Quatre-Cantons. Souwaroff, laissant Lecourbe sur sa gauche, s'engagea dans les effroyables défilés du Schachenthal, pour aller déboucher sur Schwitz et tâcher de rejoindre l'armée austro-russe d'Helvétie. Harcelé sur ses derrières par Lecourbe, il mit trois jours pour faire quelques lieues à travers les précipices, jonchant sa route d'hommes et de chevaux morts et mourants (5-7 vendémiaire - 26-28 septembre).

Au lieu des Autrichiens, ce furent les Français qu'il trouva aux environs de Schwitz. Le corps d'armée autrichien de Hotte, avec lequel il avait compté opérer

sa jonction, était déjà, comme nous l'avons dit, vaincu et rejeté chez les Grisons au delà du haut Rhin. Masséna arrivait en personne à l'aide de Lecourbe.

L'armée russe, de Mitten, au-dessus-de Schwitz, se dirigea vers la Lint. Son avant-garde fut arrêtée à Feefels, sur la Lint, par un corps français et suisse sous le général Molitor, et l'arrière-garde fut assaillie par Masséna dans les gorges de Mitten. Le général russe Rosenberg parvint à repousser Masséna. La résistance désespérée de cette arrière-garde sauva les débris de l'armée russe. Souwaroff, par les défilés impraticables d'Engi, réussit à gagner la vallée du Haut-Rhin à Coire et à Illanz (14-19 vendémiaire - 5-10 octobre), avec quelques milliers d'hommes épuisés et mutilés.

Jamais soldats n'avaient montré un héroïsme plus ardent et plus opiniâtre que ne firent les Français et les Russes dans cette terrible lutte, où les périls et les fatigues de la guerre étaient décuplés par ceux d'une nature sauvage. On s'était livré des batailles dans des lieux à peine accessibles aux chevaliers et aux chasseurs de chamois. La gloire était égale entre les vainqueurs et les vaincus ; car les Russes, mal exercés au tir et habitués aux combats en plaine et à la baïonnette, avaient eu tout contre eux dans cette guerre de montagnes.

Tandis que Souwaroff se retirait chez les Grisons, l'aile gauche de Masséna chassait Korsakoff de Constance et des autres positions qu'avaient conservées les Austro-Russes sur la rive suisse du Rhin. Toute la rive gauche du Rhin suisse et grison était retombée au pouvoir des Français. La Suisse était entièrement dégagée.

Cette bataille de quinze jours sur une ligne de soixante lieues, suivant l'expression de Masséna dans son rapport au Directoire, égalait en grandeur les opérations de Bonaparte contre Wurmser et Alvinci. L'immense service que Masséna venait de rendre à la France effaçait le souvenir des reproches qu'il avait encourus, et lui a valu un renom populaire qu'il gardera toujours.

Nos armées s'étaient montrées d'une solidité inébranlable dans les revers qu'elles avaient dus à de mauvais plans de campagne et à l'infériorité du nombre.

Leur conduite avait protesté avec éclat contre le préjugé, tant de fois démenti par l'histoire, qui refuse aux soldats français la patience et la persévérance. En l'absence de notre plus grand général et de notre plus brillante élite jetée au fond de l'Orient, elles ressaisissaient la victoire comme aux grands jours de 94 et 96, et le danger d'invasion par le Rhin, par les Alpes ou par le Jura, était maintenant bien loin !

Malheureusement, les affaires intérieures ne se relevaient pas comme celles de la guerre. La discorde et le désordre continuaient. Le seul homme supérieur qu'il y eût dans le gouvernement, Sieyès, ne songeait qu'à détruire la Constitution confiée à sa garde. Les Cinq-Cents soupçonnaient Sieyès de vouloir transiger avec la coalition au prix d'un changement dans nos institutions et de concessions quant aux frontières. Peu avant nos victoires de Hollande et de Suisse, ils avaient voté, sans désigner ouvertement Sieyès, une déclaration énergique contre quiconque pourrait traiter sur des bases qui modifieraient la Constitution ou porteraient atteinte à l'intégralité du territoire.

La prolongation de cette situation agitée et confuse, l'absence de tout nom suffisamment populaire et suffisamment autorisé, auquel l'opinion pût se rattacher dans le Directoire et dans les deux Conseils, réveillaient parmi les

masses le souvenir du jeune général qui avait remporté de si éclatants succès et frappé si vivement les imaginations. On se prenait à regretter Bonaparte et à souhaiter de le revoir.

On ne savait que très vaguement ce qui était advenu de lui et de son armée. Ses lettres, depuis longtemps, étaient interceptées par la marine anglaise, qui dominait dans la Méditerranée, et l'on ne se liait point aux nouvelles d'Égypte que donnaient les journaux anglais.

Le 14 vendémiaire (6 octobre), une dépêche de Bonaparte échappée à l'ennemi fut communiquée aux deux Conseils par le Directoire : elle contenait une relation des événements d'Égypte et de Syrie, fort habilement arrangée pour agir sur l'esprit public. L'effet en fut très grand.

Le 24 vendémiaire (15 octobre), on fut informé à Paris que Bonaparte avait débarqué le 18 en Provence. Une émotion et une attente universelles s'emparèrent de tout Paris et de toute la France.

CHAPITRE QUINZIÈME

DIRECTOIRE (FIN). — GUERRE D'ÉGYPTE. — RETOUR DE BONAPARTE. LE 18 BRUMAIRE.

30 Floréal an VII-19 Brumaire an VIII. - 19 Mai 1798-20 Novembre 1799.

Il nous faut maintenant résumer les aventures extraordinaires de Bonaparte et de l'armée d'Égypte, avant d'arriver à ce qui suivit le retour du général sans son armée.

Nous avons indiqué les projets sur l'Égypte formés, à diverses époques, depuis Louis XIV jusqu'au Directoire. Ce n'avait pas été la première idée de Bonaparte en fait d'expédition lointaine. Après avoir pris aux Vénitiens Corfou avec les autres Iles Ioniennes, les établissements vénitiens des côtes d'Albanie et d'Épire, et Cerigo (l'ancienne Cythère), au sud de la Morée (ancien Péloponnèse), il avait eu d'abord des vues sur la Grèce et sur Constantinople. Il s'arrêta à l'Égypte, qui lui donnait une double ouverture. Il croyait pouvoir par là aller attaquer les Anglais dans l'Inde, ou bien tourner de l'Égypte par la Syrie sur Constantinople, soit en entraînant les Turcs avec lui comme alliés contre la Russie et au besoin contre l'Autriche, soit en les chassant par un grand soulèvement des chrétiens orientaux, et en prenant de là l'Europe à revers.

Il espérait gagner les Turcs, et il était convenu avec le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, que celui-ci partirait pour Constantinople comme ambassadeur, afin d'arranger l'affaire avec le sultan. Chose étrange, qu'un sceptique comme Talleyrand s'engageât dans un projet d'une imagination si effrénée ! Bonaparte voulait l'alliance turque, et il allait commencer, sans aucune entente préalable, par envahir un pays qui reconnaissait, sinon l'autorité réelle, du moins la suprématie du sultan. Il rêvait que musulmans, chrétiens, tout l'Orient, allait se soulever à sa voix comme jadis à la voix de Mahomet : il allait, croyait-il, ressusciter la vieille Asie de son tombeau, l'Asie qui convenait bien mieux à son génie que l'Europe.

Il avait été toutefois un moment sur le point d'abandonner le rêve pour la réalité, l'Orient pour la France, comme nous l'avons dit, et le vrai motif qui l'avait décidé à obéir au Directoire et à partir était celui-ci : il avait vu que l'heure n'était pas encore venue d'un coup de main en France. **Pour que Bonaparte fût maître de la France, a-t-il dit dans ses *Mémoires*, il fallait que le Directoire éprouvât des revers en son absence, et que son retour, ramenât la victoire sous nos drapeaux.**

Il partit donc de Toulon le 30 floréal an VII (19 mai 1798), avec le principal corps de l'armée d'Orient. Les Anglais, inquiets de l'insurrection qui avait éclaté en Irlande et trompés sur les intentions du Directoire, gardaient surtout leurs côtes et le détroit de Gibraltar. Une petite escadre, qui, sous le commandement de Nelson, observait Toulon, avait été écartée par une tempête. La flotte de Toulon appareilla à l'insu des Anglais et fut rejointe, le 21 prairial (9 juin), devant l'île de

Malte par deux divisions navales parties de la Corse et du port romain de Civita-Vecchia. Elle réunit ainsi 15 vaisseaux de ligne, dont deux vénitiens, 14 frégates françaises et vénitiennes, 72 navires de guerre inférieurs et 400 embarcations portant 35.000 soldats et 10.000 marins.

Bonaparte avait préparé depuis l'année précédente l'occupation de Malte, position centrale dans la Méditerranée, excellente pour assurer les communications entre la France et l'Égypte. Cette île appartenait depuis le seizième siècle à l'ordre militaire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui en avaient pris le nom de chevaliers de Malte. Cet ordre, institué autrefois pour protéger les chrétiens en Orient contre les musulmans, aurait pu continuer d'être utile en donnant la chasse aux pirates musulmans d'Alger, Maroc et Tunis, qui ont infesté la Méditerranée jusqu'à la prise d'Alger par les Français. Les chevaliers de Malte l'avaient fait, mais ne le faisaient plus. Leur gouvernement était tombé dans une décadence plus profonde encore que celle du gouvernement vénitien, et son renversement ne présentait pas le caractère odieux qu'avait eu la destruction de la République de Venise. Nous n'avions, il est vrai, contre lui d'autre droit que le droit du plus fort ; mais il n'était pas douteux que les Russes d'une part, les Anglais de l'autre, n'eussent les mêmes vues que nous sur Malte, et que la souveraineté caduque de l'ordre de Saint-Jean ne fût près, en tout cas, de disparaître.

L'entreprise était très hasardeuse ; car nous ne pouvions faire un siège en règle, qui eût donné aux Anglais le temps de réunir leurs escadres les plus voisines et de se jeter sur notre immense convoi. Il fallait enlever par un coup de main la cité Valette, chef-lieu de l'île, et cette place, quoique mal entretenue, était très forte.

Bonaparte demanda l'entrée du port pour notre flotte. Le grand maître de Malte, l'Allemand Hompesch, refusa en alléguant la neutralité de l'ordre. L'armée française débarqua. Après un semblant de résistance, le grand maître se hâta de capituler et de céder tous les droits de l'ordre sur Malte et sur les îles voisines, moyennant une grosse pension pour lui et de petites pensions alimentaires pour ceux de ses chevaliers qui étaient français de naissance.

Le général du génie Caffarelli, en parcourant les puissantes fortifications de la cité Valette, laissa échapper ce mot : **Nous sommes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la place pour nous en ouvrir les portes !**

Malte nous donnait une place forte de premier ordre et un matériel énorme : 1.200 canons, 30.000 fusils, plusieurs navires de guerre. Bonaparte organisa sa conquête, y laissa une garnison et remit à la voile le 1er messidor (19 juin).

Les quelques jours passés à Malte nous avaient exposés à un grand péril. Nelson renforcé nous cherchait à travers la Méditerranée et touchait à Naples au moment où nous quitions Malte. Bonaparte, comme naguère' Hoche partant pour l'expédition d'Irlande, avait réparti ses meilleurs soldats sur ses vaisseaux de ligne, et ordonné d'aller droit à l'abordage si l'ennemi se présentait. Mais eût-on réussi à aborder les vaisseaux anglais, si habiles manœuvriers, et à défendre cette multitude de bâtiments de transport que convoiaient nos vaisseaux ?

Nous échappâmes une seconde fois à ce danger. Nelson nous devança, sans le savoir, sur la côte d'Égypte. Ne voyant pas notre flotte devant le port égyptien d'Alexandrie, il crut que nous avions tourné contre la Sicile et Naples, et retourna dans cette direction. A peine s'était-il éloigné, que notre flotte arriva en vue d'Alexandrie (13 messidor - 1er juillet).

Bonaparte avait publié, l'avant-veille, sur tous nos navires, une proclamation où il révélait enfin à l'armée le but de l'expédition. — Soldats, disait-il, vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la civilisation et le commerce du monde sont incalculables. — Vous porterez à l'Angleterre le coup le plus sûr et le plus sensible. Nous réussirons dans toutes nos entreprises : les destins sont pour nous. — Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont musulmans : ayez des égards pour leurs muphtis et leurs imans, comme vous en avez eu en Italie pour les rabbins juifs et les évêques. Ayez pour les mosquées la même tolérance que vous avez eue pour les couvents, pour les synagogues, pour les religions de Moïse et de Jésus-Christ. Les légions romaines protégeaient toutes les religions.

Cette fois, il ne parlait pas de butin : Le pillage, disait la proclamation, nous déshonore et nous rend ennemis les peuples qu'il est de notre intérêt d'avoir pour amis.

Et il mit à l'ordre du jour, que tout individu qui pillerait ou qui outragerait une femme serait fusillé.

Sa pensée dominante était, en ce moment, de gagner à tout prix les populations musulmanes.

On croyait les Anglais tout proche. On commença le débarquement à la hâte, dans la soirée et dans la nuit, malgré le vent et la houle. Le lendemain matin, Bonaparte en personne donna l'assaut à la ville d'Alexandrie avec notre avant-garde. On força les portes. Après quelque résistance dans les rues, un petit corps turc qui occupait la ville capitula.

Bonaparte régla les travaux qui remettraient la place en défense et en feraient notre point d'appui et notre dépôt ; puis il s'apprêta à marcher sur la capitale de l'Égypte, le Caire.

L'Égypte était, depuis plusieurs siècles, dominée par les Mameluks, milice qui se recrutait incessamment d'esclaves achetés parmi les vaillantes tribus du Caucase. Ces esclaves, une fois dressés aux armes, devenaient des espèces de chevaliers qui avaient pour seigneurs vingt-quatre chefs appelés beys et pour sujets tous les habitants de l'Égypte. La milice des Mameluks avait été vaincue au seizième siècle par le sultan Sélim et obligée de se soumettre à l'empire ottoman ; mais, depuis l'affaiblissement de cet empire, dans le courant du dix-huitième siècle, les Mameluks s'étaient révoltés et ne reconnaissaient plus au sultan qu'une espèce de suzeraineté honorifique. Le pacha turc qui représentait le sultan au Caire n'avait plus aucune autorité.

Bonaparte écrivit au pacha qu'il venait, non point contre le Coran (le livre sacré de Mahomet) ni contre le sultan, mais seulement contre les beys rebelles, et il adressa un appel aux peuples de l'Égypte. — On vous dira que je viens détruire votre religion : ne le croyez pas ! Je respecte, plus que vos tyrans les Mameluks, Dieu, son Prophète et le Coran. — Nous aussi nous sommes de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape, qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans ?

L'armée française se remit en mouvement le 18 messidor (6 juillet). Bonaparte avait pris la route la plus courte, celle du désert, qui commence presque aux portes d'Alexandrie. Quand nos soldats se trouvèrent engagés dans ces sables brûlants et mouvants, sans eau, sans ombre, avec un soleil dévorant sur leur tête, ils s'étonnèrent et murmurèrent. Ils avancèrent cependant, et, le cinquième jour, ils virent devant eux le grand fleuve d'Égypte, le Nil, et les palmiers de ses

rivages. Une flottille chargée de vivres et de munitions les rejoignit à Ramanieh et remonta le Nil avec eux.

Après un premier engagement à Chebreiss, où l'on repoussa les Mameluks, l'armée continua sa route. Le 3 thermidor (21 juillet), l'armée aperçut sur sa gauche, de l'autre côté du Nil, les innombrables minarets des mosquées du Caire. A droite, du côté du désert, montaient vers le ciel, inondés de lumière, les plus grands monuments qu'il y ait dans le monde, les fameuses Pyramides, ces tombeaux des anciens rois d'Égypte, qui sont plus de deux fois plus hauts que les tours de Notre-Dame de Paris. Des masses de paysans armés (fellahs), avec quelque infanterie turque, occupaient au nord du Nil le village retranché d'Embabèh ; au pied des Pyramides fourmillaient des bandes de cavaliers bédouins. Entre les Bédouins et l'infanterie se déployait dans la plaine la vraie, la seule force de l'ennemi, la splendide cavalerie des Mameluks, huit à dix mille hommes d'élite, magnifiquement vêtus et armés, sur les plus beaux et les meilleurs chevaux du monde.

Bonaparte n'avait aucune cavalerie, les cavaliers qu'il amenait devant se monter aux dépens du pays envahi. Il disposa son infanterie en cinq carrés mouvants, dont chacun faisait face en tous sens, avec l'artillerie aux angles. Il galopa le long des rangs, et, se tournant vers les Pyramides et montrant à l'armée ces colosses de l'antiquité, il lui criait : **Soldats, quarante siècles vous regardent !**

Il aurait pu dire soixante : l'Égypte est bien plus vieille qu'on ne le croyait alors.

Il fit faire à l'armée un mouvement oblique sur sa droite, afin d'éviter le canon d'Embabèh et de tourner les Mameluks. Mourad-bey, le principal chef des Mameluks, comprit cette manœuvre et lança sa cavalerie comme une trombe sur les carrés de notre droite.

Le premier carré, celui de Desaix, attendit avec calme ce tourbillon d'hommes et de chevaux et reçut les Mameluks à bout portant avec la fusillade et la mitraille.

Ils se rejetèrent sur le second carré, qui leur fit le même accueil. Le troisième carré les tourna. Ils se débandèrent, laissant le champ de bataille jonché d'hommes et de chevaux morts et mourants.

Les Mameluks une fois en déroute, le reste ne comptait pas. Nos carrés de gauche forcèrent le village retranché d'Embabèh et jetèrent dans le Nil ou dispersèrent les multitudes inaguerrées qui défendaient ce camp. Les Bédouins disparurent dans le désert. Mourad-bey se retira vers la haute Égypte avec le débris de ses Mameluks.

Les soldats firent un butin immense, armes précieuses, châles de l'Inde, bourses remplies de pièces d'or. Les Mameluks portaient toutes leurs richesses avec eux. Les soldats, suivant le mot de Bonaparte, se réconcilièrent avec l'Égypte.

Le Caire était à nous. Cette grande ville de 300.000 âmes reçut les Français sans résistance. L'armée enrichie par sa victoire observa sans peine la sévère discipline que Bonaparte voulait à tout prix maintenir. Il garda les plus grands ménagements envers les populations et leurs usages, et organisa les notables du Caire en une sorte de municipalité sous le nom de **divan** ; d'autres **divans** devaient être constitués dans chacune des provinces, à mesure qu'on les occuperait, et envoyer des délégués au divan central du Caire, de manière à ce que le pays fût administré par les principaux habitants sous la direction française et sous la souveraineté nominale du sultan.

Bonaparte présida la grande fête du Nil qu'on solennise le 18 août, au moment de l'inondation annuelle qui fertilise l'Égypte. Il fit plus : il affecta de se montrer dans les cérémonies religieuses des musulmans, comme s'il eût été de la religion du Prophète. Il vint dans la grande mosquée s'asseoir au milieu des cheiks arabes et s'associer à leurs rites le jour où l'on célébrait la fête du prophète Mahomet.

Au milieu de ces pompes triomphales, Bonaparte reçut une nouvelle qui donnait à notre victoire un terrible lendemain. Notre flotte n'existait plus.

Après le débarquement de l'armée, notre flotte, que nous-avons tant d'intérêt à ne point hasarder, aurait dû ou se mettre à l'abri dans le port d'Alexandrie, ou partir pour Corfou, ce poste maritime auquel Bonaparte attachait une si haute importance ; mais la flotte ne pouvait appareiller pour Corfou sans s'être ravitaillée et sans être assurée que l'armée était solidement établie en Égypte. Quant au port d'Alexandrie, l'amiral Brueys en jugea les passes trop peu profondes et ne songea pas, comme il l'aurait pu, à alléger momentanément ses gros vaisseaux de leur artillerie pour les y faire entrer. Il alla s'emboîser dans la rade d'Aboukir, à quelques lieues d'Alexandrie.

La flotte était tellement dépourvue de vivres, que Brueys ne put pas même envoyer ses frégates croiser au large pour explorer l'horizon. Le 14 thermidor (1er août), l'amiral Nelson arriva sur nous avec quatorze vaisseaux anglais, sans avoir été signalé. Une partie de nos équipages était à terre pour chercher des approvisionnements, et l'on n'eut pas le temps de les rappeler. Brueys se croyait sûr de n'être point tourné par sa gauche, que protégeaient le fort d'Aboukir et une petite île munie d'artillerie et entourée d'un banc dangereux pour les navires. Il avait donc placé à sa droite ses meilleurs vaisseaux.

L'audacieux Nelson fit précisément ce que Brueys jugeait impossible. Un de ses vaisseaux s'échoua sur le banc de la petite Ile ; mais plusieurs autres passèrent et prirent à revers notre aile gauche et notre centre, que Nelson en personne attaqua de front. Nos navires se défendirent héroïquement et firent essuyer de grandes pertes à l'ennemi. Longtemps le sort de la journée fut incertain, quoique huit ou neuf vaisseaux français supportassent tout l'effort des treize vaisseaux anglais.

Les deux amiraux, Nelson et Brueys, étaient blessés. Brueys ne voulut pas quitter le pont de son vaisseau. — **Un amiral, dit-il, doit mourir en donnant des ordres.**

Un boulet le renversa mort, et le feu prit à son vaisseau-amiral, l'*Orient*, puissant navire de 120 canons. L'*Orient* sauta avec son équipage. Dès lors, nos vaisseaux engagés ne purent que retarder leur perte par l'obstination d'une vaillance désespérée. Ils succombèrent les uns après les autres dans cette nuit fatale. Le commandant de l'aile droite, Villeneuve, n'apercevant pas les signaux de l'amiral enveloppé par l'ennemi, n'avait pas bougé et avait causé notre perte par son indécision et sa faiblesse. Le lendemain matin, il gagna la haute mer avec deux vaisseaux et deux frégates. C'était tout ce qui restait de notre flotte. Neuf de nos vaisseaux étaient au pouvoir de l'ennemi. Après l'explosion de l'*Orient*, un autre vaisseau avait été brûlé par son équipage, pour ne pas se rendre.

Un des deux vaisseaux emmenés par Villeneuve, le *Généreux*, répara, quelque temps après, autant qu'il put, la funeste inaction de ce chef d'escadre. Le *Généreux* prit dans les eaux de Candie un des vaisseaux de Nelson, qui portait en Angleterre la nouvelle de la bataille et les trophées d'Aboukir.

La journée d'Aboukir était le plus grand revers que nous eussions essuyé depuis le commencement de la guerre de la Révolution. Elle donnait aux Anglais sur mer la supériorité que nous avions sur terre. Elle leur livrait la Méditerranée. L'armée d'Orient n'avait plus auprès d'elle une flotte pour seconder ses victoires ou pour assurer sa retraite en cas de malheur.

Le premier effet en fut terrible sur l'armée. Bonaparte et Kléber, celui des lieutenants de Bonaparte qui avait le plus d'autorité sur le soldat, relevèrent le moral des troupes par leur fermeté. Ils persuadèrent à l'armée que nous pouvions nous établir en Égypte de manière à y défier tous les efforts des Anglais.

Bonaparte, en effet, travailla avec une activité et une intelligence extraordinaires à achever et à organiser sa conquête. Il avait rejeté en Syrie un corps de Mameluks qui essayait de se maintenir dans la basse Égypte, sur la rive droite du Nil.

Il envoya le général Desaix dans la moyenne, puis dans, la haute Égypte, pour en chasser Mourad-Bey, qui s'était retiré de ce côté avec la plus grande partie des vaincus des Pyramides.

Bonaparte installa au Caire, dans un grand palais, la commission de savants, de littérateurs et d'artistes que le Directoire avait adjointe à l'expédition. Il lui associa les plus éclairés des chefs de l'armée et de l'administration militaire, et lui donna le nom imposant d'Institut d'Égypte. Le premier président de l'Institut d'Égypte fut Monge, qui avait employé si efficacement sa science à l'organisation de la défense nationale en 93. M. Thiers a résumé, dans son *Histoire de la Révolution*, le plan des travaux qu'entreprirent les membres du nouvel Institut. Les uns, dit-il, devaient s'occuper à faire une description exacte du pays et en dresser la carte la plus détaillée ; les autres devaient en étudier les ruines et fournir de nouvelles lumières à l'histoire ; les autres devaient en étudier les productions, faire des observations utiles à la physique, à l'astronomie, à l'histoire naturelle ; les autres enfin devaient s'occuper à rechercher les améliorations qu'on pourrait apporter à l'existence des habitants, par des machines, des canaux, des travaux sur le Nil, des procédés adaptés à ce sol si singulier et si différent de l'Europe. Si la fortune devait nous enlever un jour cette belle contrée, du moins elle ne pouvait nous enlever les conquêtes que la science allait y faire.

Bonaparte fit créer, par les membres de l'Institut, un journal franco-arabe, des usines, une monnaie. Les recherches relatives aux sciences naturelles et aux monuments historiques furent surtout favorisées par l'expédition de Desaix, qui, avec une poignée de soldats, renouvela, à Sediman, la victoire des Pyramides (16 vendémiaire an VII - 7 octobre 1798). Mourad-bey et les restes de ses Mameluks vinrent de nouveau se briser contre nos petits carrés d'infanterie, et leur obstination furieuse ne servit qu'à les faire tomber en foule sous nos balles et nos baïonnettes. Desaix remonta au loin le Nil jusqu'aux magnifiques ruines de Thèbes, puis jusqu'aux Cataractes par lesquelles le Nil tombe de Nubie en Égypte. Notre domination s'étendit jusqu'à deux cents lieues au sud d'Alexandrie. Desaix montra la même humanité et la même équité envers les habitants des rives du Nil qu'envers ceux des rives du Rhin. Les Égyptiens l'appelaient le [sultan juste](#).

Les populations égyptiennes gagnaient certainement beaucoup à l'occupation française, comparée à la capricieuse tyrannie des Mameluks ; Bonaparte eût

voulu, pour amener la fusion entre les conquérants et les conquis, que son armée se fit musulmane. Un de nos généraux, Menou, qui avait fait assez triste figure au 13 Vendémiaire, donna l'exemple : l'instigation de Bonaparte, il embrassa formellement la religion de Mahomet. Mais les soldats se moquèrent de lui et ne l'imitèrent pas. Ils se préoccupaient peu des questions religieuses, tout en étant, pour la plupart, déistes comme on l'était au dix-huitième siècle ; mais leur franchise et leur fierté répugnaient à ces momeries.

Les artifices de Bonaparte ne réussirent point. Les démonstrations de respect pour le prophète et de haine pour le pape étonnèrent, mais ne persuadèrent pas les musulmans. La haine contre ceux qu'ils appelaient les **infidèles** et les **Francs** subsista. Après trois mois de soumission apparente, une révolte éclata au Caire. Elle fut opiniâtre et sanglante. On se battit pendant trois jours dans les rues (30 vendémiaire-2 brumaire ; 21-23 octobre). Il fallut emporter d'assaut la grande mosquée. La douceur n'avait pas réussi à Bonaparte : il recourut à la terreur. Il fit décapiter tous les insurgés pris les armes à la main et étaler leurs têtes sur la grande place du Caire.

L'espoir qu'avait eu Bonaparte d'enlever le vieil Orient en jouant au successeur de Mahomet commençait à se dissiper. C'était l'illusion d'un homme qui ne comprenait rien à la marche de l'histoire ni à l'état réel du monde moderne, et qui, au lieu d'idées générales et philosophiques, n'avait que les rêves d'une imagination tournée vers le passé.

Un autre rêve, celui de l'alliance turque, s'évanouissait en même temps. Le pacha du Caire, au lieu de répondre aux avances de Bonaparte, était parti avec les Mameluks. Le pacha d'Acre, qui dominait en Syrie, n'accueillait pas mieux les propositions françaises. Bonaparte fit un dernier effort auprès du sultan. N'ayant pas de nouvelles d'Europe, il expédia un agent à Constantinople, où il comptait que Talleyrand le seconderait (mi-décembre 1798).

Talleyrand n'était pas à Constantinople. Ce fin politique était revenu bien vite d'un moment d'entraînement et n'avait point tenu parole à Bonaparte. Il n'était point parti pour cette hasardeuse mission. Le succès en eût été possible, si Brueys, au lieu de Nelson, eût été vainqueur dans la rade d'Aboukir et eût conduit la flotte française aux Dardanelles ; mais, après notre défaite navale, le sultan céda, chose inévitable, à la double pression de l'Angleterre et de la Russie. Il nous avait déclaré la guerre dès le 28 fructidor (4 septembre).

Bonaparte fut averti que deux armées turques se formaient, l'une en Syrie, l'autre dans l'île de Rhodes, pour venir, par terre et par mer, assaillir l'Égypte. Il résolut de les prévenir et d'envahir la Syrie. La Syrie conquise, il verrait s'il devrait soulever les musulmans afin de marcher par la Perse sur l'Inde, ou soulever les chrétiens pour marcher par l'Asie Mineure sur Constantinople. La révolte du Caire ne l'avait pas guéri encore de ses illusions. L'idée d'une marche sur l'Inde par terre était insensée, tandis qu'une attaque par mer eût été parfaitement réalisable, avec les plus grandes chances de succès, si l'on eût envoyé, de nos îles de France et de la Réunion, une escadre et des transports dans la mer Rouge. C'était la seule chose que craignissent les Anglais et que Bonaparte et le Directoire eussent dû préparer en temps utile.

L'expédition sur Constantinople n'était guère moins impraticable que l'autre : les chrétiens d'Asie ne pouvaient fournir aucun point d'appui solide, et l'on était trop loin des chrétiens de la Turquie d'Europe.

La seule chose sérieuse, c'était l'attaque sur la Syrie ; elle pouvait réussir et assurer, au moins pour un temps, notre établissement en Egypte. Bonaparte renforça son infanterie par des bataillons formés des marins échappés au désastre d'Aboukir, et que les Anglais avaient déposés sur la côte, ne pouvant emmener cette masse de prisonniers. Il forma un corps de dromadaires. Ces animaux franchissaient de vastes espaces, sans végétation et sans eau, où les meilleurs chevaux eussent péri de fatigue et de soif. Chacun d'eux était monté par deux soldats munis de vivres pour plusieurs jours. Ces escadrons d'une espèce nouvelle poursuivaient les Bédouins dans les profondeurs du désert et enlevaient à l'ennemi tout le secours qu'il eût pu tirer de ces tribus pillardes.

Bonaparte se mit en mouvement dans les premiers jours de février 1799 (pluviôse an VII) avec 13.000 hommes. Les Français traversèrent le petit désert qui sépare de la Syrie le Delta du Nil, battirent un premier corps ennemi, reprirent le fort d'El-Arisch, que l'avant-garde turque avait occupé sur la frontière égyptienne. L'armée française entra dans l'antique pays des Hébreux, des Philistins et des Phéniciens, cette terre de Chanaan si fameuse par les récits de la Bible. Le 17 ventôse (7 mars), les Français emportèrent d'assaut Jaffa, autrefois Joppé, la plus antique cité des Phéniciens. Le carnage fut terrible. Nos soldats étaient furieux, parce que le commandant turc avait fait couper la tête à un parlementaire français.

La moitié de la garnison, au moins 2.000 hommes, s'étaient réfugiés dans les mosquées et demandèrent quartier. On les épargna d'abord : on les garda pendant deux jours ; mais, le troisième, Bonaparte, ne pouvant les envoyer en Egypte et ne voulant pas les nourrir, les fit conduire sur le bord de la mer et les fit fusiller en masse. Plusieurs de nos chefs de demi-brigades (colonels) avaient refusé de se charger de l'exécution ; d'autres obéirent à contrecœur.

Les mitraillades de Lyon et les noyades de Nantes ont laissé un souvenir d'horreur universel. Le massacre de Jaffa, où de braves soldats furent malgré eux transformés en bourreaux, n'a pas été quelque chose de moins affreux. Les victimes étaient des Turcs ; est-ce que les Turcs ne sont pas des hommes ?

Le nom de Jaffa ne devrait donc rappeler, en ce qui concerne Bonaparte, qu'une tache ineffaçable à sa gloire. Il n'en est pas ainsi, grâce à l'habileté extraordinaire de cet homme. Nos soldats avaient pris la peste à Jaffa. Bonaparte s'est fait représenter par un grand peintre, Gros, touchant nos pestiférés dans l'hôpital militaire, comme s'il avait eu le don de guérir les malades. Ce tableau admirable, multiplié par la gravure, est connu de tout le monde ; c'est le seul souvenir qu'éveille chez bien des gens le nom de Jaffa.

Le 27 ventôse (17 mars), l'armée française arriva devant Saint-Jean d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs. C'était là qu'au temps des croisades avait eu lieu le long siège durant lequel Philippe-Auguste, Richard Cœur-de-Lion et le sultan Saladin s'étaient livrés tant de combats.

Saint-Jean d'Acre était la principale place de la Syrie maritime et la résidence d'Ahmed-pacha, surnommé .Djezzar, c'est-à-dire **le boucher**, à cause de sa cruauté.

Djezzar était aussi intrépide que cruel, et avait concentré dans Acre ses principales forces. Le commodore anglais Sidney Smith, l'incendiaire de nos vaisseaux dans le port de Toulon, soutenait la défense de la ville avec deux vaisseaux anglais. Sidney Smith s'était récemment échappé de la prison du Temple, où il avait été enfermé après avoir été pris dans une reconnaissance de

nôs côtes. Un émigré français, ancien camarade d'études de Bonaparte et habile officier du génie, Phélippeaux, avait contribué à l'évasion de Sidney Smith et l'avait suivi en Orient. C'était lui qui dirigeait les travaux de fortification et la défense de la place.

L'attaque était devenue bien difficile par un incident malheureux. Sidney Smith avait enlevé trois de nos frégates, qui portaient notre parc de siège. Nos propres canons, servis par des artilleurs anglais, aidaient à défendre la place contre nous. Nous n'avions plus pour faire brèche que de l'artillerie de campagne.

On tenta cependant plusieurs assauts ; mais ils ne réussirent point. La ville, bâtie sur une presqu'île, n'était abordable que d'un seul côté, et l'ennemi, maître de la mer, recevait sans obstacle des renforts et des munitions. Les chrétiens de Syrie, sur lesquels Bonaparte avait compté, ne bougeaient pas. Les démonstrations de Bonaparte en laveur de la religion musulmane avaient manqué leur effet sur les musulmans et détourné les chrétiens de l'écouter. La politique de Bonaparte n'avait eu de succès que sur un seul point, mais qui n'était pas sans importance : il avait gagné la belliqueuse peuplade des Druses, qui habitent les grandes montagnes de Syrie, le Liban, et qui sont d'une secte ni chrétienne ni musulmane.

Les Druses lui envoyèrent des provisions et l'avertirent qu'une armée de 30.000 Turcs et Arabes se formait sous le commandement du pacha de Damas, pour venir au secours d'Acre et prendre les assiégeants entre deux feux.

Bonaparte prévint l'ennemi. Il lança Kléber avec une division au-devant de l'armée de secours. Un premier engagement eut lieu à Nazareth, dans les lieux mêmes qui ont été témoins de l'enfance et de la jeunesse du Christ ; puis la petite division de Kléber soutint, dans la plaine qui est au pied du mont Thabor, le choc de l'armée musulmane tout entière. 3.000 de nos fantassins repoussèrent pendant plusieurs heures les charges furieuses de 12.000 cavaliers. Ils se faisaient contre ce déluge une barrière avec les corps d'hommes et de chevaux tombés sous leur mitraille et sous leurs balles (27 germinal - 16 avril).

Vers midi, un coup de canon, parti des hauteurs, leur apprit qu'on arrivait à leur aide. Bonaparte descendit en plaine avec une seconde division et prit les Turcs à revers. La déroute fut complète, et les masses ennemies furent balayées au delà du Jourdain.

Bonaparte retourna à son siège. Il nous était enfin arrivé par mer quelques pièces de grosse artillerie. Une brèche fut ouverte. On donna assaut sur assaut. On prit une tour du rempart, et, plusieurs fois, nos grenadiers pénétrèrent jusque dans l'intérieur de la cité ; mais tous ceux de nos braves qui dépassaient le rempart succombaient sous la masse furieuse des assiégés. Ceux-ci, de leur côté, étaient toujours repoussés avec un grand carnage dans leurs incessantes sorties.

Mais ils réparaient leurs pertes, et nous ne réparions point les nôtres. Le 18 floréal (7 mai), il leur arriva de l'île de Rhodes tout un corps d'armée à lui seul aussi nombreux que les assiégeants. Bonaparte fit un effort désespéré pour emporter la place avant que ce renfort eût débarqué. Quelques centaines de braves pénétrèrent dans la ville ; mais les Turcs, débouchant en foule dans le fossé, parvinrent à couper cette tête de colonne d'avec les files qui la suivaient. Deux cents grenadiers, se retranchant dans une mosquée, se défendirent avec un tel héroïsme, que Sidney Smith leur fit accorder une capitulation.

Notre armée et son général, aussi irrités, aussi obstinés l'un que l'autre, tentèrent, le surlendemain, un nouvel assaut, qui échoua encore. C'était le quatorzième assaut et le soixantième jour du siège. Nous avons perdu l'excellent général du génie Caffarelli-Dufalga, plusieurs autres généraux distingués et quatre mille soldats. La peste, venue de Jaffa, comme pour punir la cruauté de Bonaparte, nous envahissait. On était informé que le gros de l'armée turque de Rhodes allait s'embarquer pour l'Égypte.

Bonaparte dut se résigner à la retraite (1er prairial-20 mai). Maintes fois depuis, quand il était au plus haut degré de sa puissance, on lui a entendu répéter, en parlant de Sidney Smith : — **Cet homme m'a fait manquer ma fortune ! Si Saint-Jean d'Acre était tombé, j'eusse été l'empereur de tout l'Orient !** La réalité si extraordinaire qu'il atteignit ne le consola pas d'avoir perdu son roman.

Il chercha à dissimuler son revers par des bravades. Il publia une proclamation où il prétendait qu'il ne laissait pas pierre sur pierre dans Acre et qu'il ne se retirait que devant la peste. Après avoir tout brûlé derrière lui sur la côte de Syrie pour empêcher l'ennemi de le suivre, il rentra en Égypte en triomphateur, faisant porter devant lui les drapeaux enlevés aux Turcs.

Ses lieutenants avaient, en son absence, réprimé des révoltes et déjoué les tentatives de l'opiniâtre Mourad-Bey ; mais, quelques semaines après le retour de l'armée de Syrie, l'invasion annoncée à Bonaparte eut lieu. Une flotte anglo-turque débarqua près d'Aboukir quinze à dix-huit mille janissaires, cette infanterie turque autrefois si renommée (25 messidor-13 juillet). Ils n'avaient point de cavalerie, et comptaient que Mourad-Bey les joindrait avec le reste des Mameluks et les bandes des Bédouins. Mais Mourad-Bey, défait plusieurs fois par Desaix, venait d'être de nouveau battu et rejeté dans le désert par Murat.

Bonaparte accourut et attaqua sur-le-champ les Turcs avec 6.000 hommes qu'il avait sous la main.

Deux lignes de retranchements, qui barraient la presqu'île d'Aboukir, furent forcées par notre petite armée, malgré l'énergique résistance des Turcs. Notre vaillante infanterie n'eût pas suffi cette fois ; mais, contrairement à tous les incidents antérieurs de cette guerre, nous avions de la cavalerie, quand les musulmans n'en avaient pas. Ce furent les charges des cavaliers de Murat qui décidèrent la victoire. L'armée turque fut tout entière tuée, prise ou noyée dans la mer ou dans le lac Madieh (7 thermidor-25 juillet).

Bonaparte n'avait reçu, depuis près de dix mois, qu'une seule dépêche du Directoire, échappée aux Anglais ; mais il lui était parvenu récemment une lettre de son frère Joseph, qui le pressait de revenir. A propos d'un échange de prisonniers, Sidney Smith, qui croisait devant Alexandrie, lui envoya malignement des journaux remplis de mauvaises nouvelles.

C'était au moment de nos revers d'Allemagne et d'Italie.

Depuis la lettre de son frère, Bonaparte songeait à quitter l'Égypte. Ce qu'il apprit par les journaux le décida. Les jours du Directoire étaient comptés à ses yeux, et son temps, à lui, était venu. Il n'hésita point à abandonner cette armée qu'il avait lancée dans une si périlleuse aventure. Il la trompa par l'annonce d'un voyage dans la haute Égypte, et, se dirigeant du côté opposé, il gagna rapidement Alexandrie, où il avait donné rendez-vous à ceux qu'il voulait emmener. Il mandait à Desaix, qui était dans la haute Égypte, de se préparer à le rejoindre en France ; il emmenait la plupart des meilleurs généraux, Berthier,

Lannes, Murat, Marmont, Duroc, les savants Berthollet, Monge et autres, laissant Kléber, à qui il expédia ses instructions, devenir ce qu'il pourrait avec le reste. Il autorisait Kléber à traiter de l'évacuation de l'Égypte, si, au mois de mai prochain, il n'avait pas reçu de secours de France et si la peste lui avait fait perdre au delà de 1.500 hommes.

Informé du départ de Sidney Smith, qui avait été obligé de s'éloigner pour ravitailler sa flottille, il s'embarqua, dans la nuit du 5 fructidor (22 août), sur une escadrille composée de deux frégates et de deux petits bâtiments.

Les vents contraires et la nécessité d'éviter les Anglais rendirent la traversée longue et difficile. Bonaparte relâcha quelques jours dans son Ile natale, et ce fut en Corse qu'il se mit au courant de la situation de la France. En vue de Toulon, il faillit tomber au milieu d'une escadre anglaise. Il échappa à l'ennemi et vint débarquer à Saint-Raphaël, dans le golfe de Fréjus, le 18 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799).

De Fréjus à Lyon, les populations le reçurent au son des cloches, aux feux des illuminations. Le brillant accueil qu'il reçut à Lyon lui prouva que le parti réactionnaire, qui dominait dans cette grande ville, ne tenait point aux Bourbons et, ne demandait qu'à se donner à lui.

Il écrivit à sa femme et à ses frères qu'il se dirigeait sur Paris par la Bourgogne, et il passa par une autre route, craignant, de la part du Directoire, quelque obstacle ou quelque embûche sur le chemin. Le Moniteur annonça son retour le 24 vendémiaire (15 octobre). Il arriva le 25.

Le soir même, il se présenta chez le président du Directoire, qui était en ce moment Gohier. — **Président**, dit-il, **les nouvelles qui me sont parvenues en Égypte étaient tellement alarmantes, que je n'ai point balancé à quitter mon armée pour venir partager vos périls.** — **Général**, répondit Gohier, **ces périls étaient grands ; mais nous en sommes glorieusement sortis. Vous arrivez pour célébrer avec nous les triomphes de vos compagnons d'armes.**

Le lendemain, Bonaparte se rendit à l'audience officielle du Directoire. Il renouvela ses protestations et déclara, en mettant la main sur la garde de son épée, qu'il ne la tirerait jamais que pour la défense **de la République et de son gouvernement.**

— **Le Directoire**, répondit le président Gohier, **connaît vos sentiments républicains et se souvient trop de vos anciens services pour ne pas s'empreser d'associer vos talents à l'accomplissement de ses projets.**

Bonaparte reprit son attitude réservée d'après Campo-Formio, étudia le terrain et se prépara. Le Conseil des Cinq-Cents lui fit une avance en élisant pour président son frère Lucien, qui avait acquis de l'influence par ses intrigues et par sa faconde imagée et déclamatoire. Ce choix était une grave imprudence, comme la suite le prouva.

Bonaparte ne pensa pas tout de suite à une conspiration et à un coup d'État. Il savait que les républicains ardents visaient à faire annuler, pour quelque irrégularité, l'élection de Sieyès, comme il était arrivé pour Treillard. Il songeait, dans ce cas, à se faire élire directeur à la place de Sieyès. Mais son âge le lui interdisait, aux termes de la Constitution. et les deux directeurs sincèrement républicains, Gohier et Moulins, n'admettaient pas qu'on touchât à la Constitution. Les Cinq-Cents ne l'eussent pas admis non plus.

Gohier et Moulins eussent voulu rendre à Bonaparte l'armée d'Italie : Barras et Sieyès n'en furent point d'avis. On lui offrit cependant un commandement en chef. Il n'accepta pas, sous prétexte de santé.

Il eut alors l'idée de s'entendre avec les jacobins pour changer le Directoire par un coup de main, si l'on ne pouvait obtenir la majorité aux Cinq-Cents. Il eût fallu pour cela le concours des généraux républicains présents à Paris. Bernadotte et Jourdan refusèrent de s'associer à la violation de la Constitution.

Bonaparte avait été d'abord très mal avec Sieyès, qui se défiait de lui et qui lui déplaisait. Il y eut de grands efforts pour les rapprocher, par l'intermédiaire des frères de Bonaparte et de leurs amis communs, surtout par Lucien et Talleyrand. Celui-ci, comme avant le 18 Fructidor, s'empressait de se ranger du côté où il croyait voir la force et la fortune. Bonaparte, sentant que Talleyrand pouvait lui être fort utile, parut oublier que l'ex-ministre des affaires étrangères lui avait manqué de parole quant à la mission de Constantinople.

Bonaparte eut, le 9 brumaire (30 octobre), une entrevue avec son ancien protecteur Barras : celui-ci resta maladroitement sur la réserve vis-à-vis de lui, au lieu d'aller, comme Talleyrand, au-devant de ses confidences. Bonaparte le jugea un homme usé et fini, et le quitta pour aller, le soir même, s'entendre avec Sieyès.

Sieyès s'était décidé à contre-cœur et sans illusions. Il avait trop de sagacité pour ne pas comprendre que Bonaparte n'était pas l'homme qu'il avait cherché, le bras qui réaliserait sa pensée, mais qu'il voudrait être la tête aussi bien que le bras d'un nouveau gouvernement. — *Je sais*, dit-il à l'un des frères de Bonaparte, Joseph, — *je sais le sort qui m'attend. Après le succès, il écartera ses collègues et les rejettera en arrière !* — C'est là ce qui ôte toute excuse à Sieyès ; car il voyait bien qu'en détruisant la Constitution libre de son pays, il ne pourrait y substituer le gouvernement de ses rêves.

La responsabilité de Sieyès est immense devant la postérité. Sans lui, Bonaparte ne pouvait réussir. Sieyès assurait à Bonaparte un point d'appui au sein même des pouvoirs organisés par cette Constitution que l'on complotait de détruire. Sieyès dominait la majorité du Conseil des Anciens, composée d'hommes qui craignaient l'effervescence révolutionnaire des Cinq-Cents, et que dégoûtaient et décourageaient les perpétuelles divisions du Directoire. Beaucoup de républicains sincères jugeaient qu'un changement était indispensable dans la Constitution pour sauver la République, et qu'il fallait remplacer les cinq directeurs par un pouvoir exécutif plus concentré. Ils étaient ainsi entraînés à préparer, sans le vouloir, la ruine de la liberté.

Sans le concours de la majorité des Anciens et d'une fraction des Cinq-Cents aux projets vaguement annoncés de Bonaparte, une révolution purement militaire n'eût pas été possible. Malgré l'hostilité dédaigneuse que les généraux témoignaient contre les harangueurs des assemblées, l'armée était encore trop républicaine pour se prêter sciemment à un coup de main contre l'ensemble des pouvoirs légaux et pour s'avouer à elle-même qu'elle allait donner un maître à la France.

Les généraux affluaient autour de Bonaparte, disposés pour la plupart à le suivre où il voudrait. Moreau était à Paris, justement mécontent du Directoire : on ne lui avait pas laissé le commandement de cette armée d'Italie qu'il avait sauvée à Novi. Bonaparte le gagna par d'adroites prévenances et des témoignages de haute estime. Moreau ne voulut pas entrer dans le détail des plans de Bonaparte

;mais il lui déclara qu'il était, comme lui, [fatigué du joug des avocats, qui perdaient la République](#). Il se mit, avec ses aides de camp, à la disposition de Bonaparte. Macdonald et Sérurier s'engagèrent aussi. Berthier, Murat, Lannes, Marmont, travaillèrent à embaucher les officiers des armes diverses.

La police fermait les yeux : le ministre Fouché s'arrangeait de façon à obtenir la récompense de sa complicité si le coup réussissait, sans se perdre s'il échouait. Les autorités départementales étaient acquises par le commissaire auprès du département de Paris (préfet), Réal.

Deux des directeurs, Sieyès et Roger-Ducos, étaient à Bonaparte. Un troisième, Barras, était annulé par la défiance et le mépris universels. Bonaparte trompa les deux derniers, Gohier et Moulins, gens honnêtes, mais peu clairvoyants. Il s'était lié intimement avec eux et les accabla, jusqu'à la dernière heure, de témoignages d'amitié et de confiance. Le ministre de la guerre, l'ancien conventionnel Dubois-Crancé, essaya en vain de leur ouvrir les yeux.

Le 15 brumaire (6 novembre), eut lieu, dans l'église Saint-Sulpice, alors appelée [temple de la Victoire](#), un banquet offert au général Bonaparte. Les Anciens avaient eu la pensée de l'offrir au nom du corps législatif. Les Cinq-Cents, alarmés et irrités des bruits qui couraient, s'y étaient montrés contraires. On avait pris le parti de l'organiser par souscription. Le président du Directoire, Gohier, présidait le festin, entre Bonaparte et Moreau.

[Là, dit le plus récent historien de Napoléon \(M. Lanfrey\), se trouvaient réunis, échangeant quelques propos d'une banalité glacée, la plupart des auteurs du complot avec ceux qui devaient en être les victimes, les uns et les autres inquiets, défiants, préoccupés de l'événement dont les suites pouvaient être terribles.](#)

Bonaparte s'était fait apporter, par un aide de camp, un petit pain et une demi-bouteille de vin. Il avait peur d'être empoisonné.

Il but à l'union de tous les Français. On l'écouta en silence. Il sortit précipitamment et courut chez Sieyès pour arrêter avec lui les derniers arrangements. Ils convinrent de supposer une conspiration jacobine, afin de donner prétexte aux Anciens de décréter la translation des deux Conseils à Saint-Cloud. La Constitution accordait au Conseil des Anciens le droit de changer la résidence du Corps législatif, en cas de [péril public](#). Le péril public que redoutaient Sieyès et Bonaparte, c'était que le peuple de Paris ne prit parti pour la Constitution contre les conspirateurs. Le même décret, quoique les Anciens n'en eussent pas constitutionnellement le droit, donnerait à Bonaparte le commandement de toutes les forces militaires de la division de Paris. Une fois les Conseils transportés à Saint-Cloud, Sieyès et Roger-Ducos démissionneraient, et l'on obtiendrait, de gré ou de force, la démission des trois autres directeurs. Le Directoire ayant ainsi disparu, on ferait instituer par les deux Conseils trois consuls provisoires, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos, qui seraient chargés de préparer une nouvelle Constitution. On comptait arracher le consentement des Cinq-Cents, entourés à Saint-Cloud de troupes dévouées à Bonaparte.

Rien ne fut décidé sur le fond même de la Constitution. Bonaparte affecta, en termes généraux, de s'en rapporter à la science de son futur collègue, et Sieyès n'insista pas.

Il fut décidé que le coup se ferait dans trois jours.

Le 18 brumaire (9 novembre), à six heures du matin, une foule de généraux et d'officiers, convoqués par Bonaparte, se réunirent dans un petit hôtel qu'il habitait rue Chantreine (rue de la Victoire). Le commandant de la division de Paris, Lefèvre, n'avait pas été mis au courant de ce qu'on préparait : c'était un bon général, très patriote, mais peu éclairé. Il arriva mal disposé. — Eh bien ! Lefèvre, lui dit Bonaparte, vous, l'un des soutiens de la République, la laisserez-vous périr entre les mains de ces avocats ? Tenez, voilà le sabre que je portais aux Pyramides : je vous le donne comme un gage de mon estime et de ma confiance.

— Oui, s'écria Lefèvre : jetons les avocats à la rivière !

Bonaparte ne fut pas si heureux auprès de Bernadotte. Il était venu en habit bourgeois, amené par son beau-frère Joseph Bonaparte. Il refusa de se joindre à l'entreprise, affirma qu'elle ne réussirait pas et se retira sans vouloir promettre de rester neutre.

Le Conseil des Anciens se réunissait en ce moment même. On n'avait pas convoqué ceux des membres dont l'opposition était prévue. Tout se passa comme l'avaient arrangé Bonaparte et Sieyès. Afin de pourvoir à de prétendus périls, les Anciens décrétèrent la translation des deux Conseils à Saint-Cloud pour le lendemain. Bonaparte fut chargé de prendre les mesures nécessaires à l'exécution du décret et de commander toutes les forces militaires. Une proclamation courte et vague accompagna le décret.

Bonaparte se rendit au Conseil des Anciens avec tout son brillant état-major. On lui lut le décret. — Citoyens représentants, dit-il, la République périssait : votre décret vient de la sauver... Nous voulons une République fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, sur la représentation nationale. Nous l'aurons : je le jure en mon nom et au nom de tous mes compagnons d'armes !

Tous les généraux s'écrièrent : Je le jure !

Mais Bonaparte n'avait pas prêté le serment légal à la Constitution de l'an III. Le philosophe Garat, l'ancien ministre de la Convention, en fit l'observation. Le président des Anciens, l'ex-constituant Lemer cier, fit passer outre, sous prétexte qu'après le décret rendu, on ne pouvait plus discuter qu'à Saint-Cloud.

Bonaparte alla passer la revue des troupes au Carrousel, dans le jardin des Tuileries et sur la place de la Concorde. Assuré des chefs de corps, il avait convoqué les régiments à une revue, avant même d'être investi du commandement par les Anciens. Le ministre de la guerre, Dubois-Crancé, avait en vain donné contre-ordre.

Bonaparte fut acclamé par les soldats et bien accueilli par la population, qui accourait étonnée et curieuse. Ce qui se passait ne lui faisait pas l'effet d'une révolution. On distribuait dans les rues une petite brochure qui expliquait qu'il était nécessaire de restaurer la Constitution. — Ce serait, y était-il dit, un sacrilège que d'attenter au gouvernement représentatif, dans le siècle des lumières et de la liberté.

Tandis que l'on convoquait les Anciens à sept heures du matin, les Cinq-Cents n'avaient été convoqués qu'à onze heures. De vives interpellations eurent lieu au sujet du décret de translation. Le président des Cinq-Cents, Lucien Bonaparte, répondit, comme le président des Anciens, qu'on ne pouvait plus discuter que le lendemain à Saint-Cloud. Les Cinq-Cents se séparèrent aux cris de : Vive la

Constitution de l'an III ! les plus énergiques songeaient à chercher des moyens de résistance.

Bonaparte poursuivait activement son œuvre. Augereau s'étant présenté aux Tuileries, il lui conseilla, pour lui et pour Jourdan, de ne pas se rendre le lendemain à Saint-Cloud et de ne pas s'opposer à un mouvement irrésistible.

Sieyès et Roger-Ducos avaient déjà donné leur démission. Talleyrand s'entremît auprès de Barras, qui ne demandait plus que sûreté pour sa personne et pour son argent. Barras envoya sa démission aux Tuileries.

Bonaparte en prit occasion pour jouer une scène théâtrale. — *Qu'avez-vous fait, dit-il d'une voix tonnante au secrétaire de Barras, qu'avez-vous fait de cette France que j'avais laissée si brillante ? J'avais laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ; j'avais laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers ; j'avais laissé les millions de l'Italie, j'ai retrouvé des lois spoliatrices et la misère ! Que sont devenus cent mille hommes qui sont disparus du sol français ? C'étaient mes compagnons d'armes ! — Ils sont morts ! — Un tel état de choses ne peut durer : il mènerait au despotisme par l'anarchie !*

Cette harangue était destinée, non point au secrétaire de Barras, mais au public ; elle fut envoyée sur-le-champ aux journaux.

Les deux derniers directeurs, Gohier et Moulins, réveillés enfin de leur naïve sécurité, voyaient s'échapper de leurs mains leur dernier moyen d'action par la défection de Barras. Il n'y avait plus de Directoire. Ils se rendirent cependant aux Tuileries pour tenter un dernier effort.

Bonaparte essaya de les séduire. *Réunissez-vous à nous, dit-il, pour sauver la République ! Votre Constitution n'en donne pas les moyens... elle croule de toutes parts ; elle ne peut plus aller !*

— *Qui vous a dit cela ?* répondit Gohier : *des perfides, qui n'ont ni la volonté ni le courage de marcher avec elle. Partout la République est triomphante, triomphante sans vous !*

En ce moment, Bonaparte reçut la nouvelle que le faubourg Saint-Antoine commençait à s'agiter autour de son ancien commandant Santerre. Il déclara au directeur Moulins, ami de Santerre, qu'il ferait fusiller celui-ci s'il remuait.

Il essaya en vain d'arracher la démission de Gohier et de Moulins. Ni menaces ni caresses n'y firent. Ces deux hommes, d'intelligence médiocre, mais de cœur droit, assurèrent par leur fermeté l'honneur de leur mémoire. Ils retournèrent à la résidence du Directoire, au Luxembourg, que Bonaparte fit garder par des troupes. Moreau avait accepté le commandement de ce poste, qui faisait de lui le geôlier des directeurs. Bonaparte compromettait malignement ce grand général dans un rôle indigne de lui. Compromettre les hommes dont les talents ou l'honnêteté le gênaient, afin de les réduire à être ses instruments, fut toujours sa politique.

La journée du 18 brumaire avait réussi dans Paris. Le mouvement des faubourgs n'aboutit pas. Restait celle du lendemain à Saint-Cloud. Que feraient les deux Conseils ?

Les meneurs de la majorité des Anciens et de la minorité des Cinq-Cents se réunirent, le soir, aux Tuileries, avec Bonaparte, Sieyès, Roger-Ducos et le ministre de la police, Fouché. Sieyès proposa de faire arrêter quarante des

principaux opposants des deux Conseils. Ce fut Bonaparte qui refusa. Il se croyait tellement assuré du succès, qu'il jugeait la violence inutile.

Quelques-uns des représentants qui avaient pris part à l'événement commençaient à s'inquiéter de leur ouvrage et à contester la nécessité d'une dictature. Ils eussent souhaité maintenant que Bonaparte se contentât de prendre place dans un nouveau Directoire. Il était trop tard ! Bonaparte leur dit nettement qu'il s'agissait de changer la Constitution : qu'il fallait une dictature momentanée, par le fait, sinon par le titre.

On n'osa insister. On convint d'établir trois Consuls provisoires et d'ajourner les deux Conseils à trois mois. Bonaparte sortit sans que rien eût été réglé sur la Constitution future. **Vous avez un maître !** dit Sieyès.

Ce maître, c'était lui qui l'avait fait.

Durant la nuit, une douzaine de représentants du peuple s'étaient concertés pour organiser la résistance. Ils avaient décidé qu'ils rassembleraient les collègues dont ils étaient sûrs avant l'heure fixée pour la séance de Saint-Cloud, et qu'ils donneraient à Bernadotte le commandement de la garde des Cinq-Cents.

Il y avait là une chance sérieuse ; mais ils avaient eu l'imprudence de se réunir chez un député corse, Salicetti, qu'ils croyaient ennemi de Bonaparte. Salicetti les dénonça, et la police de Fouché les empêcha de se réunir à Saint-Cloud.

Les deux Conseils entrèrent en séance à Saint-Cloud, le 19 brumaire, un peu avant deux heures : les Anciens siégeaient dans une des salles du palais ; les Cinq-Cents, dans l'Orangerie. Un des principaux adhérents de Bonaparte proposa aux Cinq-Cents de nommer une commission pour aviser aux dangers de la République. C'était un moyen d'éviter le débat. L'assemblée presque en masse répondit par le cri de **Vive la Constitution ! à bas la dictature !** Elle décida que tous les députés, par appel nominal, renouvelleraient le serment de fidélité à la Constitution de l'an III. Le président, Lucien Bonaparte, fut obligé de jurer comme les autres.

C'était néanmoins une faute : cette formalité donnait du temps aux adversaires.

Les Anciens, cependant, n'avaient plus la presque unanimité de la veille. Les opposants, cette fois, étaient présents et réclamaient des explications. On vint lire aux Anciens une lettre du secrétaire général du Directoire annonçant que quatre des directeurs avaient donné leur démission. Tout devait être mensonge dans cette affaire, puisque ni Gohier ni Moulins n'avaient démissionné.

Bonaparte, averti des hésitations des Anciens, se présenta tout à coup devant eux. Troublé de cette résistance imprévue, intimidé et irrité de l'être, il parla d'une manière incohérente et désordonnée, violente et vague tout à la fois. Il protesta contre l'accusation de vouloir être un César ou un Cromwell, tout en affirmant que le vœu de ses camarades et celui de la nation l'appelaient depuis longtemps à l'autorité suprême. **Sauvons la liberté et l'égalité !** dit-il.

Un député lui cria : **Et la Constitution ?...**

— **La Constitution !** répondit-il avec emportement, **vous l'avez violée au 18 fructidor ; vous l'avez violée au 22 floréal ; vous l'avez violée au 30 prairial !**

C'était hardi de la part de l'homme qui avait poussé le plus ardemment au 18 fructidor.

La Constitution ! reprit-il, elle ne peut plus être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne !

Et il conclut en demandant une concentration de pouvoirs, qu'il abdiquerait dès que les dangers seraient passés. **Quels dangers ?** lui demanda-t-on.

Il répondit par des déclamations contre les factions et finit par éclater contre les Cinq-Cents, où se trouvaient, dit-il, des hommes qui voulaient rétablir les comités révolutionnaires avec l'échafaud ! — Si quelque orateur payé par l'étranger parlait de me mettre hors la loi, j'en appellerais à vous, mes braves compagnons d'armes, dont j'aperçois les baïonnettes ! Souvenez-vous que je marche accompagné du dieu de la fortune et du dieu de la guerre !

Il sortit, laissant, aux Anciens, ses partisans inquiets et ses adversaires ranimés.

La fortune dont se vantait Bonaparte chancelait. Jourdan, Augereau, Bernadotte, étaient à Saint-Cloud, prêts à saisir les circonstances et à se montrer aux troupes. Bonaparte sentit qu'il n'y avait plus un moment à perdre et alla des Anciens aux Cinq-Cents.

Les Cinq-Cents venaient de décider l'envoi d'un message aux Anciens, pour leur demander les motifs de la translation des deux Conseils. On leur avait lu la démission de Barras. Ils discutaient la nomination d'un autre directeur à sa place. Bonaparte parut. Il était escorté de quelques généraux et de grenadiers de la garde du Corps législatif.

A la vue des armes, l'assemblée se leva en tumulte. **Qu'est-ce que cela ?** cria-t-on : — **des sabres ici ! des baïonnettes !** Une foule de représentants s'élançèrent au-devant de Bonaparte.

Vous violez le sanctuaire des lois ! lui cria le député Bigonnet. **Est-ce donc pour cela que tu as vaincu ?** dit le député Destremx. De toutes parts éclatèrent les cris : **A bas le tyran ! hors la loi le dictateur !** Plusieurs le saisirent au collet en criant : **Hors d'ici !** et le secouèrent rudement.

Il pâlisait et défaillait, lui, tant de fois impassible devant la mitraille. Le général Lefèvre et les grenadiers restés près de la porte accoururent. Les grenadiers le prirent à bras-le-corps, le dégagèrent et l'entraînèrent hors de la salle.

Les clameurs continuaient ; les propositions s'entrecroisaient. **Il faut avant tout, s'écria un représentant, déclarer que la garde du Corps législatif n'est pas sous le commandement de Bonaparte. — Il faut déclarer, dit un autre, que toutes les troupes qui sont ici font partie de notre garde.** Le président Lucien essaya de défendre son frère. Les cris : **Hors la loi le dictateur !** retentirent de nouveau. **Vous voulez que je mette hors la loi mon propre frère !** répondit Lucien avec un désespoir théâtral. Il protesta ; il lutta obstinément. On vit alors quelle faute avait commise l'Assemblée, en se donnant pour président le complice naturel de l'homme qu'elle redoutait.

Les cris de : **Hors la loi !** s'entendirent au dehors, dans le groupe où se tenait Bonaparte. Il y eut un moment d'effroi. On se rappela le 9 thermidor. Sieyès seul garda son sang-froid. **Ils vous mettent hors la loi,** dit-il à Bonaparte ; **ce sont eux qui y sont !**

Bonaparte, par une inspiration soudaine, envoya dix grenadiers chercher son frère. Les grenadiers pénétrèrent dans la salle et entraînaient Lucien.

C'était un coup de maître : on n'avait pu intimider l'assemblée ; il s'agissait de la faire envahir par la garde même du Corps législatif, qu'on avait mise sous le commandement de Murat. L'attitude de cette garde était incertaine, et l'on hésitait à lui donner des ordres auxquels peut-être elle n'obéirait pas.

Les conspirateurs avaient maintenant avec eux le président même de l'Assemblée. Lucien monta à cheval à côté de son frère et harangua les soldats : **Le président des Cinq-Cents, dit-il, vous déclare que ce Conseil est opprimé par des représentants qui menacent leurs collègues et lèvent sur eux le poignard ! Ce sont des brigands soldés par l'Angleterre ! ils sont en rébellion contre le Conseil des Anciens. Au nom du peuple, soldats, délivrez la majorité de vos représentants. Les vrais législateurs vont se rendre auprès de moi ; ceux qui resteront dans l'Orangerie ne sont plus les représentants du peuple ! — Vive la République !**

Les soldats crièrent : **Vive Bonaparte !** Ils hésitaient toutefois encore ; Lucien saisit une épée, et la tournant vers son frère : **Je jure, dit-il, de percer le sein de mon propre frère, si jamais il attente à la liberté des Français !**

Murat fit battre la charge et entraîna les soldats. Ils s'arrêtèrent, toutefois, sur le seuil de l'Assemblée. **Citoyens représentants, cria leur colonel, je vous invite à vous retirer, sur l'ordre du général ! On ne répond plus de la sûreté du Conseil !**

Les représentants répondirent par le cri de **Vive la République ! vive la Constitution de l'an III !** et restèrent à leurs places. **Grenadiers, en avant !** cria le commandant. Le bruit du tambour étouffa les dernières protestations de l'Assemblée. Les soldats avancèrent, poussant devant eux les représentants du peuple. La salle fut évacuée.

Le soir, vers neuf heures, Lucien Bonaparte rassembla une trentaine de membres des Cinq-Cents, qui déclarèrent être la majorité du Conseil et décrétèrent que Bonaparte, les généraux, les grenadiers, avaient bien mérité de la patrie. Boulay de la Meurthe, l'apologiste des coups d'État, le rapporteur des décrets du 18 fructidor, proposa et fit voter les mesures convenues entre les conjurés : la nomination de trois Consuls, l'ajournement à trois mois du Corps législatif, la formation de deux commissions des Conseils chargées d'aider les Consuls dans **les changements à apporter à la Constitution**, enfin, l'exclusion de cinquante-sept représentants du peuple, parmi lesquels le général Jourdan.

Le décret fut porté, à une heure du matin, aux Anciens, qui le ratifièrent. **Les changements à apporter à la Constitution, était-il dit dans le décret, ne peuvent avoir pour but que de garantir la souveraineté du peuple français, la République une et indivisible, le système représentatif, la division des pouvoirs, la liberté, l'égalité, la sûreté et la propriété.**

Les trois Consuls vinrent prêter serment devant les deux Conseils. Le petit groupe des Cinq-Cents s'était peu à peu grossi de ces hommes qui se rallient toujours à la fortune. Bonaparte jura, le premier, fidélité inviolable à la légalité, à la liberté, au système représentatif. Le président Lucien félicita ses collègues par une harangue où il conclut que, **si la liberté française était née dans le Jeu de paume de Versailles, elle avait été consolidée dans l'Orangerie de Saint-Cloud.**

Le 21 brumaire, parut une proclamation de Bonaparte aux Français. Il y déclarait avoir repoussé les propositions des partis — c'était lui qui avait fait aux partis des propositions non acceptées — Il assurait n'avoir été que l'exécuteur du plan de restauration sociale conçu par les Anciens, et affirmait qu'aux Cinq-Cents,

vingt assassins s'étaient précipités sur lui, le stylet à la main, et qu'un de ses grenadiers avait été frappé d'un coup de stylet en se mettant entre les assassins et lui.

Tout cela était de pure invention. Il n'y avait eu à Saint-Cloud ni stylets ni assassins.

On rendit de grands honneurs au grenadier qu'on prétendait avoir été le sauveur de Bonaparte.

Le mensonge était partout. Les complices du coup d'État ne parlaient que des Principes de 89 et [des idées libérales](#). Ce fut même alors que se répandit l'usage de ce dernier mot.

Or, le 18 Brumaire venait de porter aux Principes de 89 et aux idées libérales un coup dont les suites devaient s'aggraver incessamment durant quinze années : un coup plus funeste que celui même du 31 Mai et qui atteignait plus à fond la vie morale de la France. Il fallut, pour que ces principes et ces idées commençassent à se relever, passer à travers des abîmes où la grandeur de la France périt après sa liberté.

La Révolution, jusqu'alors, n'avait cessé d'avancer parmi les tempêtes : la République de 92 avait été un progrès sur la démocratie royale de 91 ; la Constitution de l'an III avait été un progrès sur la dictature révolutionnaire ; à partir du 18 Brumaire, la Révolution, pour longtemps, dévie et recule.

C'est dans l'état général du pays et non dans le fait particulier du désaccord entre les Anciens et les Cinq-Cents qu'il faut chercher la cause du 18 Brumaire. Ce n'est point parce que nous avons alors deux assemblées que la Constitution a péri. S'il y avait deux assemblées au 18 Brumaire, il n'y en avait qu'une au 2 Décembre.

Il ne faut pas plus reprocher à la Convention d'avoir institué deux Chambres en l'an III, qu'à la Constituante de n'en avoir établi qu'une en 1791. La Convention et la Constituante ont fait toutes deux ce qu'elles devaient faire. L'historien qui, le premier, a résumé avec profondeur les faits généraux et l'esprit de la Révolution, M. Mignet, a dit avec raison : [On commence les révolutions avec une seule Chambre et on les finit avec deux](#).

Nous avons essayé de montrer pourquoi la Constitution de l'an III n'avait pas réussi à finir la Révolution.

Trois quarts de siècle, remplis d'événements extraordinaires et de terribles catastrophes, devaient s'écouler avant que la République, retirant la France de l'abîme où l'avait précipitée le second Bonaparte, revint aux principes et se rapprochât des formes de la Constitution de l'an III.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME

